



HAL
open science

Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale : inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales : rapport d'activité 2013

Stéphane Venault, Pierre Nouvel, David Billoin, Nicolas Coquet, Loïc Gaëtan,
Clément Hervé, Stéphane Izri, Michel Kasprzyk, Alain Magdelaine, Gabriel
Rocque, et al.

► **To cite this version:**

Stéphane Venault, Pierre Nouvel, David Billoin, Nicolas Coquet, Loïc Gaëtan, et al.. Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale : inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales : rapport d'activité 2013. [Rapport de recherche] Ministère de la culture; SRA de Franche-Comté. 2013, pp.99-136. hal-02166114

HAL Id: hal-02166114

<https://hal.science/hal-02166114v1>

Submitted on 25 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

**AGGLOMERATIONS ANTIQUES
DE BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE
ET CHAMPAGNE MERIDIONALE**

Inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales

Responsable :
Stéphane Venault

Coordination :
Pierre Nouvel
Stéphane Venault

Organisme de rattachement :
UMR 6249 - Laboratoire Chrono-Environnement
Université de Franche-Comté

2013

Laboratoire Chrono-Environnement - UMR 6249
Université de Franche-Comté

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

**AGGLOMERATIONS ANTIQUES
DE BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE
ET CHAMPAGNE MERIDIONALE**

Inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales

Rapport d'Activité 2013

par

David Billoin

Nicolas Coquet

Loïc Gaëtan

Clément Hervé

Stéphane Izri

Michel Kasprzyk

Alain Magdelaine

Pierre Nouvel

Gabriel Rocque

Matthieu Thivet

Stéphane Venault

Jonhattan Vidal

Damien Vurpillot

Sommaire

| | | |
|-----|------------|--|
| 6 | 1 | Déroulement du PCR, objectifs fixés et programmation |
| 6 | 1.1 | Calendrier suivi |
| 6 | 1.2 | Objectifs fixés pour 2013 |
| 7 | 1.2.1 | Planification des prospections géophysiques : premiers éléments d'évaluation du potentiel heuristique du corpus Franc-Comtois |
| 7 | 1.2.2 | Méthode d'inventaire et de cartographie des données |
| 8 | 1.2.3 | Les acquisitions 2013 |
| 8 | 1.3 | Rencontre plénière |
| 9 | 1.4 | Partenariats |
| 1 | 1.5 | Financements |
| 12 | 1.6 | Programme des prospections 2014 |
| 12 | 1.6.1 | La Franche-Comté |
| 13 | 1.6.2 | La Bourgogne |
| 14 | 2 | Principe du projet et organisation (SV) |
| 14 | 2.1 | Principe |
| 15 | 2.2 | Organisation |
| 19 | 3 | Le corpus des habitats groupés du centre-est de la Gaule : définition, état des données et nouvelles approches (PN) |
| 19 | 3.1 | Définition et délimitation du corpus d'étude |
| 19 | 3.1.1 | Les habitats groupés du centre-est de la Gaule. Quels critères d'identification ? |
| 20 | 3.1.1.1 | La mise en évidence des agglomérations ouvertes de plaine et des oppida (époque laténienne) |
| 21 | 3.1.1.2 | Les habitats groupés antiques. Quels marqueurs ? |
| 30 | 3.1.2 | La différenciation entre les petites agglomérations et les grands établissements ruraux : quelques cas d'études en Bourgogne et Franche-Comté |
| 31 | 3.1.2.1 | Un dossier à reverser dans celui des grandes villae : le site de Voisines Bercey (Haute-Marne) - S. Izri |
| 32 | 3.1.2.2 | Un cas problématique : Champlitte Le Pâquis (Haute-Saône), C. Hervé, Archeodunum |
| 34 | 3.1.2.3 | Le cas de Magny-Cours (Nièvre), G. Rocque (Conseil Général de l'Allier) et P. Nouvel avec les données aimablement communiquées par A. Magdelaine |
| 36 | 3.2 | Le corpus des agglomérations antiques de Franche-Comté, Bourgogne et Champagne méridionale : état des données et dossiers réévalués en 2013 |
| 41 | 3.2.1 | La voie de Besançon à Lyon : évaluation d'une potentielle agglomération au gué du Doubs à Osselle (D. Billoin) |
| 51 | 3.2.2 | Le dossier des sites de la périphérie du Morvan (P. Nouvel et A. Magdelaine) |
| 51 | 3.2.2.1 | ALLUY (Nièvre), Bourg / Le Champ Noir P. Nouvel, avec la collaboration d'A. Magdelaine et les données rassemblées par Q. Guérin |
| 58 | 3.2.2.2 | ARLEUF (Nièvre), Les Bardiaux, P. Nouvel |
| 63 | 3.2.2.3 | GLUX-EN-GLENNE (Nièvre), Les Sources de l'Yonne / La Grande-Vente, P. Nouvel, d'après les travaux collectifs des équipes de Bibracte |
| 75 | 3.2.2.4 | MONTHELON (Saône-et-Loire) Lée / Bourg sud P. Nouvel d'après Nouvel et al. 2011. 3.2.2.5. |
| 78 | 3.2.2.5 | MONTHELON (Saône-et-Loire) Chevannes P. Nouvel d'après Nouvel et al. 2012 |
| 79 | 3.2.2.6 | SAINT-PRIX (Saône-et-Loire), Les Caillots, d'après Nouvel et al. 2009 complété |
| 85 | 3.2.2.7 | ROUSSILLON-en-Morvan (Saône-et-Loire), Les Arbonnes, P. Nouvel |
| 91 | 3.2.2.8 | RESCLESNES (Saône-et-Loire), Grand-Champ, P. Nouvel |
| 92 | 3.2.2.9 | Saint-HONORE (Nièvre), Bourg, D. Vurpillot, doctorant à l'Université de Franche-Comté. |
| 99 | 3.2.3 | Le dossier des agglomérations du sud Champenois (S. Izri / N. Coquet) |
| 134 | 3.3 | Perspectives d'étude 2014 |

Sommaire

| | | |
|-----|------------|--|
| 137 | 4 | Les acquisitions 2013 |
| 137 | 4.1 | Méthodologie mise en oeuvre (M. Thivet) |
| 137 | 4.1.1 | Prospection pédestre |
| 138 | 4.1.2 | Prospection géophysique par système tracté – AMP (Automatic Magnetic Profiling) |
| 143 | 4.2 | Prospections géophysiques à Grozon (39) (N. Coquet) |
| 173 | 4.3 | Prospections géophysiques à Beneuvre (L. Gaëtan) |
| 205 | 4.4 | Prospections pédestres à Mellecey (71) (L. Gaëtan) |
| 220 | 4.5 | Prospections pédestres à Palleau (71) (L. Gaëtan) |
| 231 | 5 | Inventaire et cartographie des données : homogénéiser l'information pour mieux rendre compte de l'état de la recherche (SV) |
| 231 | 5.1 | Historique et principe de la démarche |
| 232 | 5.2 | Description des outils |
| 233 | 5.3 | Expérimentation |
| 258 | 6 | État du projet et perspectives (SV) |
| 261 | 7 | Crédits demandés pour 2014 et ventilation |
| 262 | 8 | Liste des figures |
| 267 | 9 | Bibliographie |

Générique du rapport

David Billoin (Inrap)
Notice sur Osselle

Nicolas Coquet (Chrono-environnement)
Rapport de prospection sur Grozon. Bilan des prospections région Sud Champenois (§ 3.2.3)

Loïc Gaëtan (Chrono-environnement)
Rapport de prospection sur Beneuvre, Mellecey et Palleau. Tests méthodologiques sur Beneuvre

Clément Hervé (Archéodunum)
Notice sur Champlitte

Stéphane Izri (Chrono-environnement)
Bilan des prospections région Sud Champenois (§ 3.2.3)

Michel Kasprzyk (Inrap, Arthehis)
Notice sur Bar-sur-Aube

Magdelaine Alain (bénévole)
Notice sur Alluy et Magny-Cours

Pierre Nouvel (Chrono-environnement)
Coordination du PCR. Supervision et rédaction du § 3.

Gabriel Rocque (CG03)
Notice sur Magny-Cours

Matthieu Thivet (Chrono-environnement)
Présentation méthodologique du § 5

Stéphane Venault (Inrap, Chrono-environnement)
Coordination du PCR. Rédaction des §1, 2, 4, 6, 7. Tests méthodologiques sur Saint-Valérien

Jonathan Vidal (ArTeHiS)
Tests méthodologiques sur Alésia

Damien Vurpillot (Chrono-environnement)
Notice sur Saint-Honoré

1. Déroulement du PCR, objectifs fixés et programmation (SV)

L'année 2013 s'est d'une manière générale montrée relativement féconde avec des avancées constructives sur le plan méthodologique, la concrétisation de nouvelles collaborations et de riches campagnes d'acquisitions, même si le report ou la mise en suspens de quelques dossiers n'ont pu être évités.

1.1 Calendrier suivi

Le projet s'est déroulé en plusieurs phases alternant des temps de préparation des dossiers, de réflexion, de rencontres et d'acquisitions. Plusieurs réunions de travail ont ainsi été consacrées à des thématiques spécifiques et plus spécialement à la préparation des prospections ou la mise en place du protocole de cartographie. Associant un faible nombre de participants, elles ont rythmé le cours de l'année à intervalles parfois rapprochés selon l'implication consentie dans chacune des actions.

Comme chaque année, la rencontre plénière organisée à mi-cycle a constitué un moment fort du projet. Rassemblant l'ensemble des participants, lors d'un séminaire qui a eu lieu pour la première fois dans les locaux de la MSH de Dijon, cette réunion a été l'occasion de discuter des orientations à donner au projet, mais aussi d'ouvrir le champ des collaborations scientifiques avec l'invitation de chercheurs jusqu'alors extérieurs au projet travaillant sur des agglomérations vouées à s'intégrer au corpus.

Le dernier trimestre a quant à lui été consacré aux campagnes de prospections. Cette programmation en fin d'année ne résulte pas d'un choix, mais tient compte de deux contraintes calendaires majeures : la date d'attribution effective des crédits en juin, d'une part, sans quoi l'intervention ne peut être financée et l'agenda agricole, d'autre part, la phase d'acquisition devant se caler après les récoltes. Deux paramètres qui ont resserré l'amplitude de la fenêtre opérationnelle à quelques semaines de septembre à novembre. Cette période favorable aux interventions étant particulièrement tardive au regard de la date de la remise du bilan d'activité à la mi-décembre, le temps consacré à l'interprétation des résultats s'en est trouvé considérablement comprimé, notamment dans le cas des prospections géophysiques où il faut tenir compte des délais d'exécution des rapports par le prestataire. Autant de contraintes avec lesquelles il a fallu composer pour parvenir à une exploitation optimum des données.

1.2 Objectifs fixés pour 2013

Trois principaux objectifs avaient été fixés au terme du bilan 2012 :

- 1 Dresser la liste des sites francs-comtois susceptibles de pouvoir faire l'objet d'une prospection géophysique dans le but d'établir un calendrier des interventions
- 2 Reprendre et parachever le protocole de gestion de l'information et de cartographie des données
- 3 Compléter les acquisitions de 2012 et entamer les investigations sur de nouveaux sites en ouvrant l'éventail des méthodes utilisées aux prospections pédestres et aériennes.

1.2.1 Planification des prospections géophysiques: premiers éléments d'évaluation du potentiel heuristique du corpus Franc-Comtois

Le premier objectif visait à compléter le programme prévisionnel des prospections géophysiques en Franche-Comté tout en le consolidant par un chiffrage des interventions envisagées. Cette évaluation, établie sur la base des sites listés en 2012, s'est déroulée en deux temps. La première tâche a consisté à recenser les sites susceptibles de livrer de la donnée et à mesurer la superficie des surfaces à explorer. Il a fallu ensuite, dans un second temps, recueillir le nom et l'adresse des propriétaires de chacune des parcelles retenues afin de solliciter leur accord, condition sans laquelle la planification ne peut être garantie. Même si elle n'est pas encore exhaustive, cette enquête a pour but de révéler le réel potentiel de sites accessibles sur lesquels les recherches peuvent alors pleinement se focaliser. Et de fait, cet état des lieux épargne des implications trop lourdes dans des dossiers à l'issue incertaine, ou verrouillés faute d'autorisation, qui peuvent dès lors être définitivement écartés. Sont dans cette situation les sites de Chavéria-Moutonne (39) et Rang-Pompière (25). Le premier à cause d'une consultation infructueuse auprès de la plupart des propriétaires et le second en raison d'un réexamen critique de la documentation existante qui, réalisé en concertation avec les prospecteurs locaux, jette un discrédit sérieux sur sa qualification comme habitat groupé.

En ce qui concerne les autres sites ciblés, l'avancée de la procédure de consultation des propriétaires est encore trop inégale suivant les cas pour que puissent se dégager des projections concrètes pour l'ensemble du corpus. Aussi plusieurs dossiers laissés en souffrance, ou engagés tardivement, doivent-ils être complétés ou réorientés. C'est le cas du dossier récemment entrepris d'Osselle qui commence juste à se constituer autour d'un inventaire de la documentation existante et d'un zonage des parcelles sensibles pour lesquelles l'accord des propriétaires n'est pas encore effectif. C'est le cas également de Saint-Germain en Montagne, dossier pour lequel des autorisations avaient été obtenues mais sur des secteurs en marge de l'habitat supposé et sur des surfaces trop réduites. Le schéma d'intervention prévu doit donc être révisé en vue d'un recentrage de la zone d'exploration. Enfin, pour des raisons indépendantes du PCR, le site de Seveux-Savoieux a été temporairement mis en suspens, l'essentiel du travail étant de prendre contact avec les propriétaires.

Seuls les dossiers de Champlitte (70) et de Dammatin-Marpain (39) se révèlent suffisamment aboutis pour que des prospections puissent être envisagées dans un délai relativement rapide. La liste argumentée des sites à traiter en 2014 est détaillée dans le programme des prospections 2014.

Quelques dossiers bourguignons ont été traités selon la procédure appliquée en Franche-Comté. Sont concernés les sites de Beneuvre (21), d'Entrains sur Nohain (58) et Saint-Valérien (89). Le premier, qui appartient au corpus de sites étudiés par Loïc Gaétan dans le cadre de sa thèse sur les agglomérations antiques du Val de Saône, a fait l'objet d'une riche campagne d'acquisition (cf. *infra*). En revanche, les deux autres, qui sont abondamment documentés depuis peu par d'intenses fouilles préventives et pour lesquels les accords des propriétaires sont d'ores et déjà acquis, sont laissés en sommeil faute de crédits.

1.2.2 Méthode d'inventaire et de cartographie des données

Le deuxième objectif tend à favoriser la production des cartes de synthèse grâce à un protocole de schématisation de la donnée destiné à faciliter l'analyse. La manière de représenter la donnée interprétée est une question complexe inhérente à l'archéologie et toute tentative d'approche pour y répondre suscite inévitablement un débat auquel nous n'échappons pas. Aussi la Commission Interrégionale de l'Archéologie a-t-elle porté un regard attentif à cette démarche émettant diverses remarques dont nous avons tenu compte tant notre propre examen critique des cartes conduisait aux mêmes conclusions. Ce long travail collégial, qui progresse

par étapes, s'est prolongé cette année par plusieurs réunions destinées à corriger les problèmes soulevés. Nous proposons à ce jour une méthode d'approche beaucoup plus aboutie qui rend mieux compte de l'état de la recherche (cf. § 5). L'expérimentation s'est focalisée sur un nombre restreint de sites, les résultats des tests permettant de dégager un modèle de référence pour le traitement des autres agglomérations du corpus.

1.2.3 Les acquisitions 2013

Le troisième objectif se rapporte à l'acquisition de nouvelles données. Diverses méthodes de prospection ont été mises en œuvre sur des sites distincts. Deux campagnes de détection magnétique ont été entreprises à Grozon (39) et Beneuvre (21) par la société Géocarta. Le choix du premier site s'inscrit dans la continuité directe des travaux de l'année dernière, le but étant de compléter le plan de l'agglomération antique dans la mesure des terrains accessibles. Le choix du second se justifie d'une part, comme nous l'avons vu, par son inscription dans le corpus d'une thèse universitaire et d'autre part par la richesse de son potentiel archéologique. Nicolas Coquet et Loïc Gaétan, qui ont coordonné les prospections, nous livrent un compte rendu détaillé des résultats obtenus. Les prospections pédestres sont illustrées par deux interventions en Saône-et-Loire : Palleau et Mellecey traités par Loïc Gaétan dans le cadre de sa thèse. Enfin, le corpus se nourrit des résultats de prospections aériennes, réalisées à l'occasion de programmes de recherches complémentaires au PCR. Entreprises sur la Haute-Marne et l'Aube par St. Izri, sur la Saône-et-Loire et la Nièvre par P. Nouvel et A. Magdelaine, elles ont livré des résultats qui sont exploités dans l'étude des corpus des territoires concernés.

1.3 Rencontre plénière

Tous les participants aux projets ont été invités à se réunir lors d'un séminaire calé en milieu d'année. La journée, qui a rassemblé 28 personnes, s'est organisée en deux sessions consacrées d'une part à l'organisation et la programmation du PCR et d'autre part à l'actualité de la recherche. Cette seconde partie fut l'occasion de découvrir trois sites fouillés récemment en contexte préventif et retenus pour le caractère inédit de leurs découvertes et l'ampleur des investigations menées : Saint-Valérien, site du chemin de César et du 27 rue du Gâtinais (89) par C. Driard (Eveha) ; Champlitte, site du Paquis (70) par Cl. Hervé (Archéodunum) ; et Magny-Cours, site de Près la Fontaine (58) par G. Rocque (CG 03). Chaque responsable de fouille est venu lui-même exposer ses résultats le temps d'aborder les divers aspects de l'occupation et d'échanger avec l'assemblée.

La session s'est conclue par une évocation des campagnes de photographies aériennes réalisées par A. Magdelaine sur le Nivernais et plus précisément autour de Magny-Cours. Cette séance particulièrement fructueuse fut l'occasion de créer de nouveaux contacts ou de renforcer des liens déjà en partie noués, afin d'asseoir des approches collaboratives nécessaires à l'étude de ces sites de grande envergure. Ils ne peuvent en effet être réellement compris sans être replacés dans un large contexte archéologique bien souvent documenté par des opérateurs différents. Ces trois sites sont, chacun à leur mesure, emblématiques des objectifs ciblés par le PCR qui tend à constituer un cadre collaboratif apaisé, détaché des contingences concurrentielles, dans lequel les données et notamment les acquisitions récentes peuvent être rassemblées et homogénéisées. Le poids institutionnel et la dimension pluripartite du laboratoire Chrono-environnement, auquel se rattache le projet, doivent participer à l'instauration d'un climat de confiance garantissant la concrétisation des coopérations.

Ordre du jour de la réunion du 14 juin

Actualité de la recherche et études de cas

- 10h00 – 10h45 : L'agglomération antique de Saint-Valérien (89) : les sites du Chemin de César et du 27 rue du Gâtinais par Cyril Driard (Eveha)
- 10h45 – 11h30 : Le site du Paquis à Champlitte (70) par Clément Hervé (Archéodunum) et Elodie Roussel (Univ. Bourgogne)
- 11h30 – 12h15 : Premiers résultats de la fouille de l'extension du Technopole à Magny-Cours, site de Près la Fontaine (58) par Gabriel Rocque (Service d'Archéologie Préventive de l'Allier).

Organisation et programmation du PCR

- Bilan et perspectives
 - 13h30 – 13h45 : Retour critique sur les travaux 2012, réorientations envisagées et état des crédits accordés en 2013 par Pierre Nouvel et Stéphane Venault
- La gestion des données
 - 13h45 – 14h30 : Inventaire et cartographie des données : Avancée des réflexions par Nicolas Coquet, Pierre Nouvel, Stéphane Venault, Jonhattan Vidal
- Les acquisitions de données
 - 14h30 – 15h15 : Acquis 2012 -2013 : exemples choisis
 - Campagnes de détections géophysiques à Grozon (39) par Nicolas Coquet (20')
 - Prospections en Champagne par Nicolas Coquet et Stéphane Izri (25')

Liste des participants : Bénard Jacky, Billoin David, Bossuet Gilles, Coquet Nicolas, Delor Anne, Desmeulles Jonathan, Driard Cyril, Gaëtan Loïc, Gaidon-Bunuel Marie-Agnès, Hervé Clément, Izri Stéphane, Joan Lydie, Joly Martine, Magdelaine Alain, Meylan François, Mordefroix Jean-Luc, Mouton-Venault Sylvie, Nouvel Pierre, Quenton Pierre, Rocque Gabriel, Spicher Marie, Thévenard Jean-Jacques, Thivet Matthieu, Venault Stéphane, Vidal Jonhattan, Vincent Ghislain, Vurpillot Damien.

1.4 Partenariats

Ce projet réunit, suivant les années, entre vingt et trente intervenants issus de divers horizons institutionnels : Université-CNRS, Inrap, Collectivités territoriales, sociétés privées, structures bénévoles (fig.1). Si le champ collaboratif est relativement ouvert, les coopérations ne sont pas pour autant toutes actives en même temps, l'implication des participants variant selon l'intensité des investigations conduites par le PCR sur leur zone de recherche ou leur thématique d'étude. Nous venons de le voir, avec les cas de Champlitte, Magny-et-Cours et Saint-Valérien, les collaborations peuvent ne concerner qu'un seul un site mais elles peuvent s'appliquer à un cadre bien plus large dans le cas de rapprochement avec d'autres programmes de recherche auxquels plusieurs membres du PCR participent de manière conjointe. L'imbrication des projets permet ainsi un échange des données et une exploitation mutuelle des résultats. S'inscrivent dans cette dynamique les programmes de prospection inventaire conduits sur la Haute-Marne et l'Aube par St. Izri de 2009 à 2013, sur Bibracte-Autun et Nièvre/Saône-et-Loire par P. Nouvel de 2009 à 2013 ou encore sur la Nièvre et l'Allier par A. Magdelaine de 1991 à 2013. Sont concernés également l'Axe de Recherche Collectif « Mobiliers céramiques gallo-romains en Gaule de l'Est » dirigé par A. Ahu-Delor et Sylvie Mouton-Venault (Inrap), le Projet d'Activité Scientifique Antiquité Tardive dans l'Est de la Gaule coordonné par M. Kasprzyk (Inrap), dont la prochaine rencontre devrait en partie se nourrir des données de notre projet, ou encore le futur PCR « Métallurgie du fer en Bourgogne et Franche-Comté » déposé par M. Berranger (CNRS), dont la thématique peut orienter le choix des sites étudiés.

Fig. 1 Liste des membres 2013.

| Nom | Prénom | Nature de la participation | Fonction | Organisme de rattachement |
|----------------|--------------|---|--|--|
| Barral | Philippe | Encadrement d'étudiants | Ingénieur de recherche | Univ. Franche-Comté - Laboratoire Chrono-Environnement UMR6249 |
| Barthélemy | Daniel | Travaux sur Mâcon | Responsable d'opérations | Inrap Dijon |
| Berranger | Marion | Artisanat métallurgiques dans les agglomérations | Ingénieur de recherche | Laboratoire "Métallurgies et Cultures" UMR5060 |
| Bossuet | Gilles | Suivi des prospections géophysiques | Ingénieur de recherche | Univ. Franche-Comté - Laboratoire Chrono-Environnement UMR6249 |
| Card | Christophe | Prospections, inventaire des agglomérations de la Haute-Saône et du Jura | Assistant d'études - Responsable d'opérations | Inrap Besançon |
| Coquet | Nicolas | Prospections, référent de l'axe 3, suivi du serveur | Doctorant | Doctorant Univ. Franche-Comté - Laboratoire Chrono-Environnement UMR6249 |
| De Cargouët | Monique | Aide aux études documentaires pour la ville de Sens | Assistante de conservation | Musée de Sens, CEREP |
| Dryard | Cyril | Travaux sur Saint-Valérien | Archéologue | Eveha |
| Gaëtan | Loïc | Thèse sur les agglomérations du Val de Saône | Doctorant | Doctorant Univ. Franche-Comté - Laboratoire Chrono-Environnement UMR6249 |
| Gaudillère | Maxime | Travaux sur Chalon-sur-Saône | Etudiant | Etudiant Univ. de Bourgogne |
| Gauthier | Estelle | Encadrement d'étudiants | Maître de conférence | Univ. Franche-Comté - Laboratoire Chrono-Environnement UMR6249 |
| Guérin | Quentin | Travaux sur les agglomérations de la Nièvre | Contractuel | Inrap |
| Hervé | Clément | Travaux sur Champlitte, encadrement d'étudiant | Archéologue | Archéodunum |
| Humbert | Sylviane | Etude de lots céramiques provenant de Franche-Comté | Céramologue - Chargée d'opérations et de recherche | Inrap Besançon |
| Izri | Stéphane | Prospections aériennes en Champagne | Doctorant | Univ. Franche-Comté - Laboratoire Chrono-Environnement UMR6249 |
| Joan | Lydie | Inventaires des agglomérations du Doubs | Assistant d'études - Responsable d'opérations | Inrap Besançon |
| Joly | Martine | Encadrement d'étudiants | Maître de conférence | Univ. Paris IV - Sorbonne |
| Kasprzyk | Michel | Travaux sur les agglomérations de la Champagne. Responsable du PASATEG | Assistant d'études - Responsable d'opérations | Inrap - UMR5594 Artheis |
| Labauve | Yannick | Travaux sur Autun | Archéologue municipal d'Autun | Ville d'Autun - UMR5594 Artheis |
| Laplaige | Clément | Suivi des prospections géophysiques | Doctorant | Univ. Franche-Comté - Laboratoire Chrono-Environnement UMR6249 |
| Magdelaine | Alain | Prospection aérienne dans la Nièvre | Bénévole | |
| Menec | Florine | Travaux sur Langres | Doctorante | Univ. Paris IV - Sorbonne |
| Mordefroix | Jean-Luc | Travaux sur Lons-le-Saunier | Archéologue municipal de Lons-le-Saunier | Ville de Lons-le-Saunier |
| Mouton-Venault | Sylvie | Etude de lots céramiques provenant de Bourgogne. Co-responsable du PAScéramique | Céramologue - Chargée d'opérations et de recherche | Inrap Dijon |
| Noguès | Patrick | Relevé topographique des prospections | Chargé d'opérations et de recherche - Topographe | Inrap Dijon |
| Nouvel | Pierre | Coordination du projet, encadrement d'étudiants, prospections | Maître de conférence | Univ. Franche-Comté - Laboratoire Chrono-Environnement UMR6249 |
| Quenton | Pierre | Travaux sur Chalon-sur-Saône | Assistant d'études - Responsable d'opérations | Inrap Dijon |
| Rocque | Gabriel | Travaux sur Magny-Cours, encadrement d'étudiant | Archéologue | Service archéologique du Conseil Général de l'Allier |
| Saggese | Adrien | Antiquité tardive à Besançon | Etudiant | Univ. Franche-Comté |
| Saligny | Laure | Encadrement d'étudiants - travaux sur la modélisation | Ingénieur d'études - géomaticienne | Pôle géomatique et cartographie de la MSH de Dijon |
| Thevenard | Jean-Jacques | Travaux sur les agglomérations de la Champagne. | Chargé d'opérations et de recherche | Inrap Chalon en Champagne |
| Thivet | Matthieu | Coordination des prospections Axe 2 | Ingénieur de recherche | Laboratoire Chrono-Environnement UMR6249 |
| Tisserand | Angélique | Travaux sur Autun | Archéologue municipal d'Autun | Ville d'Autun - UMR5594 Artheis |
| Venault | Stéphane | Responsable du projet - coordination, inventaires, prospections | Chargé d'opérations et de recherche | Inrap Dijon |
| Vidal | Jonhattan | Travaux sur Alésia | Doctorant | UMR 5594 Artheis |
| Vincent | Ghislain | Travaux sur les agglomérations de l'Yonne | Assistant d'études - Responsable d'opérations | Inrap Passy |
| Vurpillot | Damien | Thèse sur les sanctuaires des eaux | Doctorant | Univ. Franche-Comté - Laboratoire Chrono-Environnement UMR6249 |
| Watts | David | PAO, DAO | Chargé d'opérations et de recherche | Inrap Besançon |

1.5 Financements

Le projet a bénéficié en 2013 d'un financement de 49 612,25 € versé en deux subventions distinctes : 21 500 € de la DRAC de Franche-Comté et 28 112,25 € de la région Franche-Comté. L'exercice 2013 prend également en compte un reliquat de 3 109,06 € non dépensés en 2012. La majeure partie des crédits a été consacrée à l'acquisition de nouvelles données, l'essentiel des sommes (38 149,78 €) étant affecté à des détectations géophysiques par un prestataire. Le second poste de dépense correspond aux frais de missions de prospections pédestres et géophysiques réalisées par le laboratoire Chrono-environnement ou à des déplacements pour étude de mobilier et dépouillement d'archives par des étudiants, le tout à hauteur de 2 215,49 €. Si la totalité de la subvention région a été dépensée, il n'en est pas de même des financements DRAC qui, en raison du report des prospections de Dammartin-Marpain, sont excédentaires de 1 462,22 €. Cette somme reste provisionnée pour l'intervention à Dammartin-Marpain en 2014.

Par ailleurs, 122 jours PAS, répartis entre 12 agents, ont été accordés par l'Inrap.

Bilan Financier 2013

Subvention DRAC Franche-Comté 2012

Crédits ouverts : 10 000,00 €

| | |
|----------------------------------|-----------------|
| Repas séminaire 2012 | 367,44 |
| Prospections géophysiques Grozon | 5 900,00 |
| Frais de missions | 623,50 |
| Total des dépenses | 6 890,94 |
| Reste à dépenser | 3 109,06 |

Reliquat 2012 dépensé en 2013

| | |
|---------------------------|-----------------|
| Repas séminaire 2013 | 432,06 |
| Reprographie rapport 2013 | 461,51 |
| Frais de missions 2013 | 2 215,49 |
| Total des dépenses | 3 109,06 |
| Reste à dépenser | 0,00 |

Subvention DRAC Franche-Comté 2013

Crédits ouverts : 21 500,00 €

| | |
|--|------------------|
| Prospections géophysiques Grozon et Bénéuvre | 10 037,78 |
| Total des dépenses | 10 037,78 |
| Reste à dépenser | 11 462,22 |

Subvention Région Franche-Comté 2013

Crédits ouverts : 28 112,00 €

| | |
|--|------------------|
| Prospections géophysiques Grozon et Bénéuvre | 28 112,00 |
| Total des dépenses | 28 112,00 |
| Reste à dépenser | 0,00 |

1.6 Programme des prospections 2014

1.6.1 La Franche-Comté

Plusieurs sites de Franche-Comté ont été retenus pour faire l'objet de prospections en 2014.

Comme nous l'avons vu dans l'esquisse réalisée du potentiel heuristique franc-comtois, certains dossiers pour lesquels les autorisations sont déjà acquises et la documentation existante déjà traitée, ou en phase d'être réunie, s'imposent naturellement en tête de liste. Les méthodes à mettre en œuvre et les moyens à engager varient selon l'historique des recherches, l'organisme initiateur des investigations et surtout l'ampleur des zones à explorer. Ainsi, la prise de données sur le terrain pourra s'effectuer au choix dans le cadre d'une prestation de service, d'une mission du laboratoire Chrono-environnement ou d'un stage universitaire. La méthode employée dépendra quant à elle de la nature du terrain (labour/pâturage) et du délai consenti à l'étude, plusieurs techniques complémentaires pouvant être appliquées au même site si besoin est.

1.6.1.1 Les dossiers d'ores et déjà exploitables

Deux dossiers se montrent assez avancés pour être traités dans des délais relativement courts.

Il s'agit tout d'abord du site de Dammartin-Marpain sur lequel des détectations géophysiques sont envisagées. L'intervention initialement prévue en 2013 a été reportée en 2014, le temps de reconsidérer la stratégie d'investigation en fonction de nouvelles contingences qui offrent des opportunités inattendues. Des contacts pris sur place nous ont en effet donné l'occasion d'accéder à une zone supposée être au cœur de l'agglomération antique, alors que les parcelles visées initialement se trouvaient plutôt à la marge. Un reliquat de crédits est provisionné pour que la campagne de détection puisse être réalisée par un prestataire dès que l'ensemble des autorisations écrites, confirmant les accords oraux, aura été obtenu.

Le second site pressenti est localisé à Champlitte. Le projet de prospection fait suite à une opération préventive conduite en 2012 par la société Archéodunum, au lieu-dit Le Paquis sous la direction de Cl. Hervé. Cette fouille a livré des vestiges de bâtiments organisés selon un plan qui laisse planer un doute sur la caractérisation de type d'occupation. Il s'agit d'un cas de figure qui s'inscrit parfaitement dans les problématiques du PCR dans les sens où se pose ici la question de l'identification de l'habitat aggloméré et des critères discriminants le définissant. À Champlitte, il est nécessaire d'élargir le champ d'observation pour tenter d'apporter une réponse. Les parcelles autour du chantier n'étant pas construites, une campagne de détection électrique avait été réalisée en 2012 par E. Roussel dans le cadre d'une première année de Master AGE à l'université de Dijon. La méthode alors mise en œuvre étant davantage adaptée à la détermination du contexte hydrogéologique, la décision a été prise de prolonger les investigations en 2013, mais avec cette fois comme perspective la détection d'anomalies archéologiques et la compréhension du plan d'ensemble. Les interventions sur le terrain seront conduites par la même étudiante qui a déjà recueilli les autorisations auprès des propriétaires lors de la première campagne de détection. Le sujet prévoit également la cartographie des données existantes et notamment celles du diagnostic Inrap, dont l'emprise allait au-delà des limites de la fouille.

1.6.1.2 Les dossiers à compléter

Deux dossiers nécessitent une mise à plat de la documentation connue et une consultation des propriétaires avant de pouvoir être prospectés.

Il s'agit d'une part du site d'Osselle (25) pour lequel D. Billoin se propose de dresser l'inventaire de la documentation existante qui devra être cartographiée selon le protocole du PCR. Les prospections se focaliseront dans un premier temps sur une zone de 3 à 4 hectares non loin du passage au gué sur le Doubs.

Les acquisitions au sol pourront être de deux types : des détections géophysiques pour le repérage de vestiges enfouis et la restitution du plan, d'une part, et des ramassages de mobilier de surface pour une datation de l'occupation, d'autre part. Les deux modes de prospections doivent se réaliser dans le cadre de formations universitaires supervisées par P. Nouvel. Dans la droite ligne des travaux conduits à Osselle, les investigations sont susceptibles de se poursuivre le long de la voie antique menant à Arc-et-Senans depuis le gué avec la géolocalisation des sites observés de part et d'autre de l'axe de circulation.

L'autre site retenu se trouve sur l'actuelle commune de Saint-Germain en Montagne (39). L'étude de cette agglomération avait été initiée en 2012 par P. Lefevbre dans le cadre d'un Master sous la direction de P. Nouvel. Le sujet consistait à dresser l'inventaire de l'ensemble de la documentation connue et à revoir des lots de mobilier pour datation. Cet état des lieux devait aboutir à constituer un dossier de prospection avec zonage des parcelles archéologiquement sensibles et prises de contact avec les propriétaires. Comme nous l'avons évoqué, le dossier de prospection qui s'est avéré trop lacunaire pour être exploitable dès 2013, doit être repris sur deux points principaux : la délimitation des surfaces à explorer et la consultation des propriétaires.

1.6.2 La Bourgogne

Plusieurs interventions sont prévues en 2014 en Bourgogne. Il s'agit essentiellement de campagnes de ramassage de mobilier au sol coordonnées par L. Gaétan dans le cadre de ses travaux sur le Val de Saône. Sont concernés le site de Beneuvre, dont il reste quelques parcelles à prospector, et deux sites non encore explorés, situés en Saône-et-Loire, Dennevy et Gigny-sur-Saône.

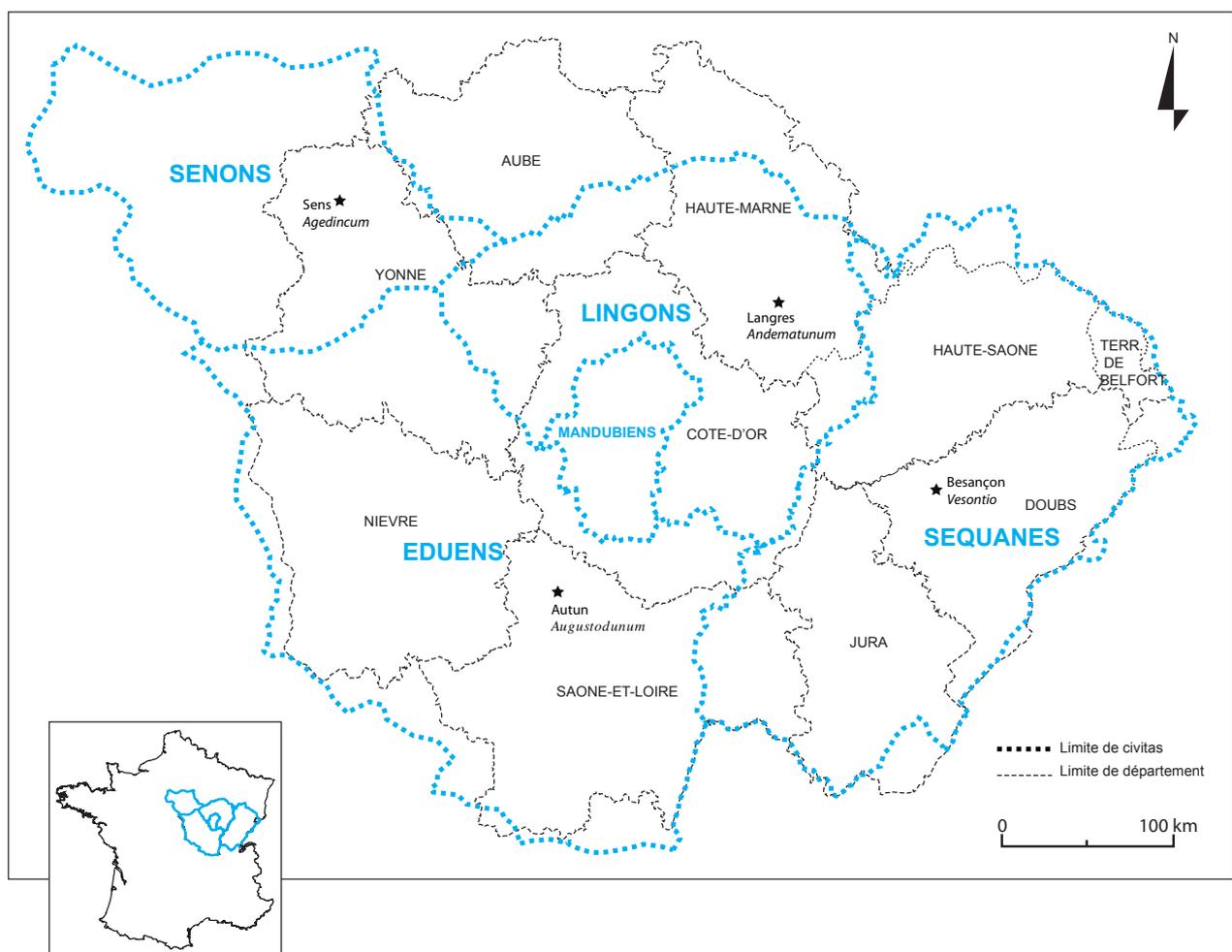
Le dernier site inscrit dans la programmation se trouve dans la Nièvre sur la commune de Magny-Cours, au lieu-dit Près la Fontaine. La fouille préventive, qui y est menée depuis seulement cette année par le service archéologique du Conseil Général de l'Allier sous la direction de G. Rocque, avait pour problématique initiale l'analyse d'un vaste sanctuaire. Toutefois, au regard de la nature des vestiges qui ont été mis au jour, se pose la question de l'intégration de ce lieu de culte dans une agglomération plus vaste. Afin d'y répondre, des prospections géophysiques sont prévues sur des surfaces de 2 à 3 ha jouxtant le chantier, dans la mesure de l'accessibilité des terrains. Les investigations seront conduites par Jacques Claudepierre dans le cadre d'une seconde année de Master AGE de l'Université de Bourgogne. Le sujet prévoit également la cartographie de données archéologiques connues dans un environnement large : photos aériennes d'Alain Magdelaine, diagnostics Inrap, fouille Archéodunum.

2. Principe du projet et organisation (SV)

2.1 Principe

Le domaine de recherche que nous proposons d'aborder a certes déjà été abondamment développé, notamment sur les régions concernées¹, mais le renouvellement des découvertes archéologiques fait évoluer la réflexion en permanence. Les synthèses fondées sur des recueils d'articles ou des compilations régionales ont déjà dressé, il y a quelques années, un état de la documentation disponible dans nos régions. Cependant, la multiplication des opérations préventives a rendu caduc l'essentiel des conclusions de ces travaux synthétiques. La question de la genèse de l'évolution et de la variété du phénomène urbain au cours de l'Antiquité est pourtant, depuis quelques années, au cœur des réflexions scientifiques, autant nationales que régionales². Dans un tel cadre, notre démarche ne prétend pas être novatrice, mais aspire à mettre à niveau la documentation du grand Est de la Gaule en homogénéisant littérature grise ancienne et nouveaux apports de l'archéologie préventive. À moyen terme, ce projet doit aboutir à l'élaboration de synthèses générales abordant la question de la fonction, du statut des agglomérations mais aussi de leurs interrelations.

Fig. 2 Aire géographique de l'étude.
 S. Venault d'après fond de carte de P. Nouvel



1. Barral 2011, Bénard et al. 1994, Coquet 2011, Mangin et al. 1986, Petit et Mangin 1994
 2. Pour les plus récentes : Archéopage n°20, Bellet et al. 1999, Hanoune 2007, Reddé et al. 2003

Une telle approche ne se conçoit pas sans la mise en œuvre des outils d'analyse actuels que sont les bases de données informatiques et les logiciels de cartographie automatisés (Système d'Information Géographique). Le principe général de notre projet est d'établir une carte archéologique de chaque agglomération en géoréférençant l'ensemble des points de découverte ainsi que la documentation graphique existante (plans de fouille anciens et récents, photos aériennes, cartes de prospections géophysiques), le but étant de positionner sur une même carte l'ensemble des vestiges connus. Nous visons à tirer parti de l'abondante documentation générée par l'archéologie préventive, en priorité les plans de fouille produits par l'Inrap et les collectivités territoriales. Les cartes devront également faire apparaître les sondages de diagnostic dont les résultats demeurent bien souvent peu exploités en raison de leur caractère ponctuel. Au SIG est associée une base de données informatique dont l'objectif principal est de répertorier l'ensemble des fouilles et découvertes réalisées dans chaque agglomération.

Le projet a pour limite thématique les capitales de cités mais aussi toutes formes d'habitats groupés qui peuvent répondre à la notion d'agglomérations, dont on retiendra celle proposée par M. Mangin : tout type d'habitat groupé, archéologiquement attesté, qui se situe entre la ferme ou la villa et la capitale de cité, du « village de paysans » et de la station routière modeste, à l'agglomération dont le paysage est très proche de la ville chef-lieu de cité³. Le spectre chronologique retenu, qui va de la fin du second âge du Fer jusqu'à l'Antiquité tardive, vise à couvrir l'ensemble du processus d'urbanisation en ouvrant sur les mutations qui donnent naissance à la ville médiévale.

Le cadre géographique se limite à la Bourgogne, la Franche-Comté et sud de la Champagne (fig. 2). Ce choix tient certes compte des limites administratives actuelles qui conditionnent le champ d'intervention des différents acteurs du projet mais se définit également de manière à embrasser trois grandes *civitates* :

- le territoire **éduen** couvert par la Nièvre, la Saône-et-Loire, le sud de la Côte-d'Or et le sud de l'Yonne;
- le territoire **lingon** couvert par la Côte d'Or, l'Yonne et le sud de la Champagne (Aube et Haute-Marne)
- le territoire **séquane** couvert par la Franche-Comté.

2.2 Organisation

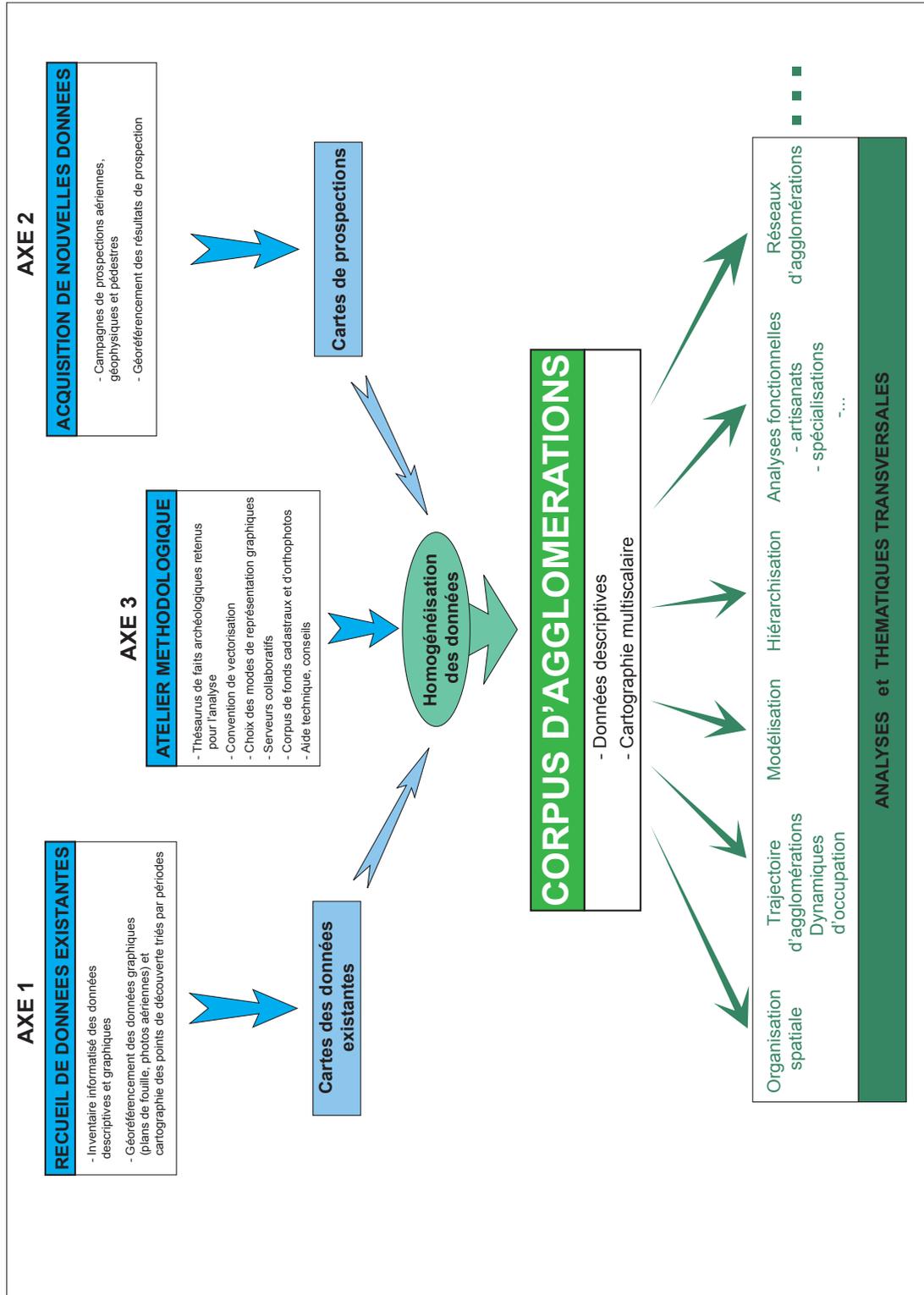
L'organisation du travail s'articule autour de trois axes complémentaires : deux ont pour objectif la collecte de données alors que le troisième, essentiellement méthodologique, vise à harmoniser l'information (fig. 3). Chacun des axes est coordonné par des personnes référentes, retenues pour leur compétence et leur implication.

Axe 1 : Recueil des données existantes (référents : P. Nouvel, St. Venault)

Cet axe comprend deux volets. Le premier consiste à constituer un inventaire informatique des interventions archéologiques ayant eu lieu dans chacune des agglomérations. Cette opération passe par un recensement des découvertes anciennes et le dépouillement des rapports de fouille déposés aux Services Régionaux de l'Archéologie. Outre son intérêt à dresser un état de la documentation disponible, cet inventaire permet de trier les données à travers un répertoire limité de critères descriptifs dans le but d'homogénéiser l'information. Le travail ne se limite donc pas à enregistrer les données provenant d'inventaires déjà existants (Cartes Archéologiques de la Gaule, BD Patriarce) mais bien à trier l'information en sélectionnant les faits archéologiques qui vont nous renseigner

3. Mangin et al. 1986, p. 18

Fig. 3 Organigramme de la structure du projet.



sur l'emprise, la chronologie, l'organisation et la nature de l'occupation. Les résultats dits « négatifs » devront être pris en compte afin de localiser les vides dans l'occupation antique. L'inventaire devra permettre de déterminer la fiabilité des informations en fonction de divers paramètres : intensité des recherches sur le secteur, état de conservation des vestiges, conditions de découvertes, qualité des observations, nature de la source documentaire... Cette mesure de la qualité de l'information pourra s'appuyer sur les critères définis par le collectif de l'ANR Archaedyn (notation de la donnée de 0 à 9, croisant la qualité de localisation, de datation et de caractérisation).

Le second volet consiste à cartographier les données existantes en géoréférençant les plans de fouilles ou les photos aériennes, d'une part, et en pointant les lieux de découvertes qui n'ont fait l'objet d'aucun relevé, d'autre part.

L'objectif de cet axe est d'aboutir à des synthèses documentaires permettant de suivre dans le temps long l'évolution de sites agglomérés reconnus. Elles seront illustrées en particulier par une carte archéologique réactualisée des points de découvertes, qui tend à l'exploitation de trois critères : localisation, datation et caractérisation de l'occupation. Cette démarche sera mise à profit pour questionner la validité des interprétations et le caractère véritablement groupé des sites sélectionnés. La dynamique d'occupation sera restituée au moyen de l'édition de plusieurs cartes correspondant chacune à un pas chronologique défini. Nous nous inspirerons pour cela des outils développés dans le cadre de l'ANR Archaedyn (proposant la définition de pas de datation à 50 ans et des critères d'enregistrement homogènes des données). Ces documents présenteront, points de découverte par points de découverte, la présence ou l'absence d'éléments datés par période considérée. Ils chercheront également à caractériser de manière simple les occupations (positionnement des voiries, localisation des nécropoles, des sanctuaires, des espaces artisanaux et des habitats). L'avancement de cet axe est fonction des ressources documentaires disponibles, variable selon les régions et l'accès aux données.

Axe 2 : Acquisition de nouvelles données (référénts : Chr. Card, M. Thivet)

À l'instar du précédent, cet axe comprend deux volets. Le premier consiste à réaliser des prospections sur des sites sélectionnés pour leur potentiel archéologique. En effet plusieurs agglomérations se montrent prometteuses en termes de vestiges conservés. Et dans plusieurs cas les vestiges sont localisés sous des espaces ouverts, non urbanisés, qui se prêtent facilement à des campagnes de prospection. Différents modes d'investigation sont envisageables : photographies aériennes, prospection pédestre sur sols labourés, détection géophysique. Conduites sur de larges emprises, ces prospections, dont les résultats pourront être croisés, compléteront la connaissance que nous avons des agglomérations choisies. Le second volet consiste à géoréférencer les résultats de manière à obtenir une cartographie des structures enfouies. Les cartes, réalisées selon les normes définies dans l'axe 3, devront rendre compte de la qualité de l'information obtenue en fonction du mode de prospection mis en œuvre.

Axe 3 : Atelier méthodologique (référénts : N. Coquet, J. Vidal)

Avant tout travail d'analyse, une réflexion méthodologique doit s'engager sur la manière d'homogénéiser les données. En effet, si nous souhaitons comparer les agglomérations entre elles, il est nécessaire de s'entendre sur le type de structures à retenir pour l'analyse et sur leur mode de représentation graphique. Concernant le choix des structures, le groupe réuni au sein de cet atelier aura pour tâche de définir un thesaurus de faits archéologiques qui participera à la compréhension des dynamiques d'occupation, en se fixant un seuil au-delà duquel certaines données de fouilles se montreront superflues. Concernant le travail cartographique, le principe repose sur une vectorisation dans ArcGis des entités archéologiques.

Il convient donc d'avoir recours à une liste de variables visuelles qui seront chacune attribuées à un type de structure (par ex. : des lignes pour les voies et les murs, des polygones pour le bâti). Une véritable réflexion doit s'engager sur le mode de représentation des données afin d'aboutir à une charte graphique commune à l'ensemble des cartes.

Cet atelier a également pour rôle d'assurer la gestion d'un serveur collaboratif destiné au partage des données. Un serveur hébergé par le laboratoire Chrono-environnement et réservé exclusivement aux intervenants du projet est déjà mis à disposition. Il comporte actuellement trois dossiers qui contiennent les fonds cartographiques IGN de la Bourgogne et de la Franche-Comté, ainsi que les fonds cadastraux de chacune des agglomérations, le tout obtenu par l'UMR 6249 dans le cadre de la directive INSPIRE. Cette même directive donne également accès au fond d'orthophotos de l'IGN dont certaines pourront être exploitées. Enfin, c'est au sein de cet atelier que pourra s'organiser le suivi technique des travaux, les référents s'engageant à prodiguer conseils et aide nécessaires.

Ces trois axes doivent aboutir à la constitution d'un corpus d'agglomérations comportant une base de données descriptive et une interface cartographique multiscalaire. C'est à partir de ce corpus homogénéisé que pourront s'engager les travaux d'analyses comparatives et se dégager des thématiques transversales. Les travaux d'analyse pourront s'effectuer en collaboration avec des laboratoires spécialisés sur un thème précis dont les chercheurs sont associés au projet⁴. Parallèlement à ces travaux, le corpus doit permettre d'aboutir à la rédaction de notices dans la perspective de l'édition d'un atlas, prenant inspiration dans les travaux préexistants (Petit et Mangin 1994 en particulier) mais en privilégiant une approche chronologique plutôt qu'une vision fonctionnelle. Il doit également servir de base à la publication de synthèses sur des agglomérations en particulier celles dont les connaissances sont aujourd'hui renouvelées par des découvertes récentes.

Le montage administratif du projet doit concilier dimension interrégionale de l'étude et cadre exclusivement régional de demande de PCR. Aussi la décision a-t-elle été prise de déposer la demande dans une seule région, sur laquelle se concentreront les investigations et de changer de région toutes les deux ou trois années, c'est-à-dire une fois que l'inventaire sur la région d'accueil sera terminé. Cette manière de procéder présente l'intérêt de pouvoir jalonner chaque cycle régional par une synthèse ou à défaut un atlas compilant cartes et notices. Les crédits alloués seront certes essentiellement affectés à la région d'hébergement, mais certains projets déjà engagés sur les autres régions ne seront pas pour autant abandonnés afin de ne pas rompre les dynamiques de recherche. La région Franche-Comté a accepté de soutenir le premier triennal.

4. par ex. : L. Nuninger et L. Saligny des MSH de Besançon et Dijon pour la modélisation ou M. Berranger du laboratoire « Métallurgies et Cultures » UMR 5060 pour l'étude de l'artisanat métallurgique mis en évidence dans les habitats groupés.

3. Le corpus des habitats groupés du centre-est de la Gaule : définition, état des données et nouvelles approches (PN)

3.1 Définition et délimitation du corpus d'étude

Les différentes réflexions menées sur les corpus urbains antiques régionaux, ainsi que la fouille d'ensembles de taille modeste présentant une physionomie inédite, ont aujourd'hui contribué à modifier les contours de ce que l'on nomme « l'habitat groupé antique », qui apparaît beaucoup plus varié qu'on ne le supposait naguère. Des formes d'habitat spécifiques (« *streetbuilding* » des anglo-saxons, Coquet et *al.* 2011), associées à la présence d'espaces publics (en particulier de voirie) et d'activités diversifiées permettent en particulier d'identifier de nouvelles catégories d'habitats groupés de faible ampleur, qui entrent *de facto* dans le champ d'étude de l'archéologie dite « urbaine », au sens où l'entendent certains géographes. Dans le cadre d'une recherche portant sur les fonctionnements des réseaux urbains antiques, il importe dorénavant, pour apprécier dans toute leur richesse toute la variété des sites d'habitats groupés, de prendre en compte l'agglomération depuis son acception la plus étroite, le hameau, jusqu'à sa forme la plus aboutie, la ville, capitale de cité (Venault, Nouvel 2008). C'est le cadre que nous nous sommes fixés.

Le territoire qui correspond à notre champ d'étude depuis les prémisses de nos travaux l'an dernier correspond, *grosso-modo*, au territoire des anciennes cités des Sénon, des Lingons, des Eduens et des Séquanes (pour la délimitation des ces entités, voir Kasprzyk et Nouvel 2012 ; Nouvel et Cramatte 2013). Cette délimitation du territoire d'étude tient avant tout à l'existence d'un réseau de partenariat et de collaboration scientifique entre quelques chercheurs issus de trois régions administratives, la Franche-Comté, la Champagne-Ardenne et la Bourgogne. Cette particularité contribue au fait que quelques sites, appartenant de fait aux cités voisines des Rèmes, des Tricasses et des Leuques (nord du département de la Haute-Marne, département de la Marne), au nord, ou aux Ségusiaves (sud du département du Jura) ont été intégrés à notre corpus. À l'inverse, les mentions concernant l'Alsace, la Lorraine, la région Centre, Rhône-Alpes et l'Auvergne n'ont pas été pris en compte, amputant le corpus de quelques sites de chacune des cités antiques prises en compte (à l'exception des Lingons pris ici dans leur intégralité).

3.1.1 Les habitats groupés du centre-est de la Gaule.

Quels critères d'identification ?

Les travaux menés dans le cadre de ce PCR nécessitaient, en premier lieu, un approfondissement des critères de caractérisation des habitats groupés, domaine d'étude qui se caractérise par un perpétuel renouvellement (Mangin et *al.* 1986 ; Petit et Mangin dir. 1994 ; Coquet et *al.* 2011 ; Barral et Nouvel 2012 ; Barral et *al.* 2012 ; Venault et Nouvel dir. 2012 ;).

En puisant dans les définitions traditionnelles (Mangin et Jacquet 1986, p. 17-22 ; Brun, Charlier et Pion 2000), élaborées justement en s'appuyant sur le corpus franc-comtois (Mangin et *al.* 1986), elles correspondent à des groupements permanents de populations et d'activités primaires (?), secondaires et tertiaires, intégrés et polarisant le développement local et rural qui l'environne. Elles se différencient avant tout de l'établissement rural intercalaire (pour simplifier *unité d'exploitation économiquement autonome*) par son caractère collectif.

Les habitats groupés juxtaposent selon cette vision des bâtiments aux activités variées et complémentaires, des unités d'habitations indépendantes regroupant chacun une unité familiale, mêlés à des espaces et à des bâtiments à vocation et gestion collectives. Il ne faut cependant pas entendre par là que l'habitat groupé s'oppose à l'habitat intercalaire par l'indépendance, la liberté d'aller et venir de ses habitants ou leur poids politique. La réalité des choses est évidemment beaucoup plus complexe et les indices disponibles permettent rarement d'aller aussi loin dans l'analyse de sociétés anciennes en perpétuelle évolution. Durant l'Antiquité, mais également au Moyen Âge, certains espaces urbains dépendent probablement de patrons ou de propriétaires seigneuriaux avoisinants. Cette question de la propriété, foncière ou juridique, difficilement observable avec nos données, ne doit donc pas entrer en compte.

La difficulté réside donc essentiellement dans la nécessité de disposer de critères fiables permettant de mettre en évidence cette distinction de principe entre *habitat rural* et *habitat groupé* à partir de critères archéologiques fiables et récurrents (organisation, natures et fonctions des occupations).

Le concept d'« *habitats groupés* » (que nous préférons à celui de « *ville* », qui, en géographie humaine, se définit non seulement par un regroupement d'habitations et d'activités, mais également par un seuil de population et un statut juridique et administratif spécifique) pourrait paraître *a priori* homogène et facile à délimiter. Il convient de souligner dès maintenant qu'historiens et archéologues antiquisant ne placent pas, comme les géographes, leur curseur entre *espaces urbains* et *espaces ruraux* (cela nécessiterait la mise en évidence de hiérarchies urbaines précises, fondées sur une mise en évidence de densités et de variétés fonctionnelles) mais entre *habitat groupé* et *habitat dispersé*. La première catégorie comprend donc toutes les agglomérations, urbaines ou rurales (du hameau à la grande ville), quels que soient leur fonction leur statut et leur poids dans les réseaux d'occupation. L'importance et le nombre des fonctions que l'on rencontrera dans les « habitats groupés » seront donc variables, puisque ce groupe associe de véritables villes, aux fonctions urbaines bien affirmées à de vagues hameaux, conglomérats de peu d'étendu et de faible variété fonctionnelle. La seconde rassemble les habitats intercalaires, établissements ruraux ou habitats dispersés, dont la spécialisation est plus forte (en grande majorité agricole). Il s'agit autant des fermes que d'unités de productions minières et se caractérise par une faible variété des fonctions et une absence d'espace public. Leur possession par un seul propriétaire conduit en théorie à une polarisation des structures de production autour de l'habitat. Ils se distingueraient des premiers par l'absence d'espaces publics et de morcellement foncier. Encore faut-il pouvoir disposer de critères archéologiques fiables et représentatifs de ces caractères ténus.

3.1.1.1 La mise en évidence des agglomérations ouvertes de plaine et des oppida (époque laténienne)

Comme l'a démontré la recherche récente, diverses catégories d'agglomérations coexistent à l'époque laténienne. Les premières, les habitats groupés protégés, sont évidemment les plus faciles à identifier. La présence d'un rempart, en terre ou de type *mur gallicus*, en est le principal caractère, associé aux éléments communs à tous les habitats groupés (densité d'occupation, activités artisanales, abondance du numéraire pour les plus indiscutables, Fichtl 2002). On sera cependant surpris de constater que dans l'Yonne par exemple, avant 1990, seul le camp du *Tartre* à Avrolles avait été identifié comme tel. Pourtant, plusieurs autres sites, (Tonnerre, *Montbellant* Villeneuve-sur-Yonne *Château* et Vermenton, *Bétry* peuvent aujourd'hui lui être ajoutés (Barral et Nouvel 2012). Pour d'autres (Avallon, Saint-Moré, ou encore Langres), l'absence de certains des déterminants (soit la présence d'une fortification, soit la présence d'une occupation interne dense, voir ci-dessous) empêche d'être catégorique.

Le principal problème réside dans l'identification des habitats groupés ouverts et particulièrement de leur individualisation de la masse des établissements ruraux intercalaires de fort statut. Mis en évidence depuis les fouilles de la

Gazfabrik de Bâle puis de Levroux, leur étude ne s'est développée que récemment, en particulier en Auvergne (Collis, Krausz et Guichard 2000) en Bourgogne (Barral et Nouvel 2012) et en Champagne avec l'étude des sites d'Acy-Romance et d'Avançon. En Auvergne (Collis, Krausz et Guichard 2000, p. 81) les auteurs les définissent comme suit : « *Ils se distinguent des sites intercalaires [établissements ruraux] par une très forte densité de structures, en creux, corrélée, quand les couches d'occupation sont conservées, à une sédimentation rapide qui suggère des reconstructions nombreuses* ». Le nombre d'habitants, extrapolé d'après la superficie et les nécropoles, la variété des activités, leur position au sommet de la hiérarchie locale peuvent également être des critères pertinents (Brun, Charlier et Pion 2000), de même que la présence de sanctuaires périphériques (Fichtl, Metzler et Sievers 2000) et une datation haute (La Tène D1 au moins). Les éléments qui nous ont semblés le plus probants dans notre zone, d'après les données de prospections, sont essentiellement la densité des découvertes, leur grande superficie (Mâlain, Verdun-sur-le-Doubs, Avrolles, Alluy), la mention d'activités artisanales spécifiques (céramique, métallurgie, comme à Tonnerre ou Besançon), la présence d'un ou de plusieurs sanctuaires contemporains et limitrophes (Mandeure, Mirebeau, Barral 2011). C'est ce qui nous a permis, récemment, de verser le site de Champigny-lès-Langres dans cette catégorie (Barral et al. à paraître). Pourtant, dans de nombreux cas, la superposition des villages ou des villes actuelles avec de possibles habitats groupés laténiens empêche toute identification certaine (Mandeure même, Barral et Nouvel 2012, Mirebeau : -Barral et Joly 2011- et Saint-Germain-en-Montagne - Videau 2007- sont, dans notre zone, les exemples les plus caractéristiques).

En dehors des caractères topographiques et militaires, tous les habitats groupés de la seconde moitié du second âge du Fer offrent donc des points communs évidents. Leur détection reste cependant tout particulièrement ardue et nombre de sites considérés comme des établissements ruraux pourraient, avec une définition plus large, être considérés comme tels. En tout état de cause, la pérennité des agglomérations elles-mêmes est certainement le facteur le plus pertinent pour leur identification.

3.1.1.2 Les habitats groupés antiques. Quels marqueurs ?

Les mêmes difficultés subsistent pour la période gallo-romaine. Elle s'accompagne d'un problème de définition. Pour la plupart des auteurs (Petit et Mangin (dir) 1994), si le terme de *caput civitatis* est clair et sans ambiguïté, ceux rencontrés dans les textes antiques (*castellum, urbs, vicus, viculus...*) et plus encore leur utilisation par les historiens et archéologues de la fin du xx^e siècle, sont sujettes à discussions. Les trois appellations *vici, castella* et *pagi* sont définies par Isidore de Séville (XV, 2, 11, certes bien plus tardivement et dans des espaces assez exotiques) comme des groupements « *qui ne peuvent prétendre au statut de cité : ils constituent l'habitat d'un simple agrégat d'hommes, rattaché, à cause de sa petitesse, à des cités plus importantes* ». La notion de hiérarchie juridique, sociale ou politique qu'ils sous-entendent, n'est cependant pas perceptible sans l'aide de l'épigraphie ou de textes contemporains. En suivant ici la tendance affirmée depuis la publication des actes de Bliesbrück et pour éviter tout amalgame, nous nous bornerons à utiliser le terme neutre d'habitat groupé. En dehors des capitales de cités, dont le statut nous est connu et qui se distinguent par des plans nettement orthonormés, il convient donc de se limiter à l'exploitation des caractères archéologiques pour définir l'ensemble des gisements qui se placent, par leur nature propre, entre la capitale de cité et l'établissement rural, y compris le *village* (Petit et Mangin 1994) que la tradition archéologique appelle aujourd'hui commodément « agglomérations secondaires ».

O. Buchsenschütz et M. Tassaux (Tassaux 1994) les distinguent de par leur implantation récurrente à un carrefour naturel ; l'absence de fortification précoce, qui restent rares dans l'Antiquité tardive ; une surface d'au moins 10 hectares ; la présence d'équipements collectifs (théâtre, temples, thermes) ; la présence de rues bien aménagées mais ne formant pas de plan orthonormé ; d'habitat

en pierre mais présentant des aménagements simples ; d'un caractère artisanal affirmé avec absence de population de fort statut. Éléments auxquels on pourrait rajouter la fonction de centre commercial confirmé par leur localisation sur un carrefour naturel. Les capitales de cités s'opposent à eux par de nombreux indices caractéristiques de la fréquentation des élites (présence de *domus* avec mosaïques et aménagements luxueux, mettant en œuvre le marbre et la statuaire, comme à Autun ou dans les autres cités du grand Est), la mise en évidence d'une politique d'évergétisme (lié à la parure monumentale), un statut politique supérieur (inscriptions dédicatoires) et un plan orthonormé.

Mais c'est essentiellement par rapport aux établissements intercalaires que cette distinction pose problème (le problème se pose aussi dans le sud de la France : Bouet 2002 ; Leveau 2002). Elle s'appuie communément sur une série d'éléments, présentés dès le colloque de Bliesbrück, qu'il nous convient de discuter :

Des mentions historiques et épigraphiques :

Critères épigraphiques : élément relativement rare, mais pas totalement absent de notre corpus. Les sites de Brèves et de Mesves-sur-Loire, par exemple, disposent chacun d'une inscription signalant dans le premier cas le *vicus* de *Briva Sugnutia* (CIL XIII, 2928) dans le second les *Vicanis Masavensibus* (CIL XIII, 2895). La mention d'*Odouna* (Ouanne) apparaît quant à elle sur l'itinéraire d'Autun (CIL XIII, 2681), positionné entre Auxerre /*Autessiodurum* et *Intarannum* / Entrains. Il s'agit dans tous ces cas, des (presque) seuls éléments qui permettent de proposer en ces lieux, aujourd'hui recouverts par l'habitat moderne, l'existence d'agglomérations antiques.

Mentions dans les itinéraires : Une grande majorité des lieux cités dans les itinéraires est aujourd'hui localisée avec certitude (fig. 4) 2 et 3, Nouvel 2010). Seuls quelques cas, principalement situés en Franche-Comté et signalés sur la table de Peutinger, résistent encore à l'identification. On ne peut aujourd'hui se hasarder à positionner avec certitude *Boxum* (itinéraire d'Antonin, entre Autun et Decize), *Varcia* (Itinéraire d'Antonin et table de Peutinger, entre Seveux et Langres), *Gramato* (entre Mandeuve et Largitzen) ou encore *Filo Musiaco* (I.A. entre Besançon et Pontarlier). Les localisations de *Valetudoro* = Dampierre-s/-le-D. (T.B.), *Crucinae* = Rochefort-s/-N. (I.A.), *Sitilia* = Digoïn (T.B) et *Loposagio* = Luxiol (T.B.), fondées sur des rapprochements toponymiques parfois hasardeux, restent par ailleurs fort douteux. Il est pourtant très probable que certaines de ces agglomérations, positionnées sur des axes majeurs, pourraient être localisées facilement dans le cadre d'un programme de prospections systématiques. Les évaluations menées cette année à Dampierre-sur-le-Doubs dans le cadre de notre PCR (L. Johan) contribuent toutefois à douter de la localisation traditionnelle du *Valetuduro* de la Table de Peutinger : la zone du franchissement du Doubs semble à cet endroit vierge de vestiges antiques.

On gardera en tête que ces listes ne sauraient être considérées comme représentatives des réseaux urbains (certaines portions sont perdues dans l'itinéraire d'Antonin, comme celle entre Chalon à Langres) ni même des hiérarchies locales. On soulignera, à la suite d'E. Thévenot (Thévenot 1969), le fait que les agglomérations citées dans l'une ou l'autre de ces sources ne sont sélectionnées que pour leur fonction de halte sur de grands itinéraires, juxtaposant ainsi des capitales de cités, des agglomérations secondaires d'une certaine importance (Mandeuve) mais aussi des bourgades routières bien modestes (*Vidubia*/Vouges, *Pons Dubis*/Pontoux par exemple). Dans de nombreux cas, il s'agit d'ailleurs là du seul indice valable pour localiser une agglomération (comme Toulon-sur-Arroux ou Digoïn qui ne fournissent aucun indice archéologique pertinent). À l'inverse, tous les sites mentionnés dans ces sources pour lesquels nous avons pu acquérir quelques données appartiennent à l'évidence au corpus d'étude. Le cas de Saint-Moré/*Coraevicus*, (qui apparaît non pas dans les itinéraires précédemment cités mais dans la relation du trajet de Julien entre Autun et Reims, Ammien Marcellin, *Historia*, XVI) est exemplaire. Les fouilles et les prospections menées récemment dans cette *statio* montrent qu'il ne s'agit pas là

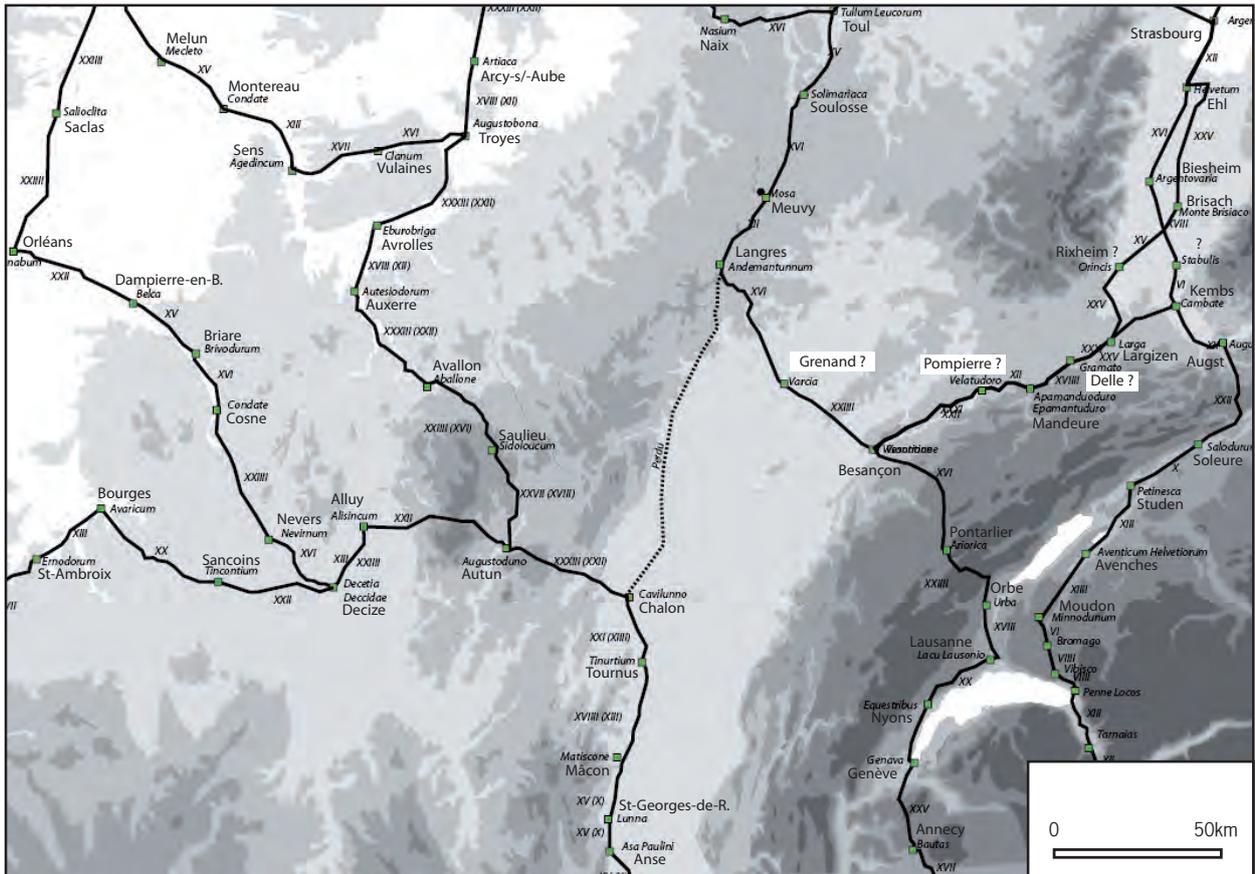
d'une simple étape du *cursus publicus*, mais bien d'une véritable agglomération populeuse, qui réunit des fonctions variées (ci-dessous). D'autres cas similaires révèlent aussi des habitats groupés complexes qui nous conduisent à rejeter l'idée de l'existence de simples stations ou relais de poste isolés.

L'organisation générale des vestiges

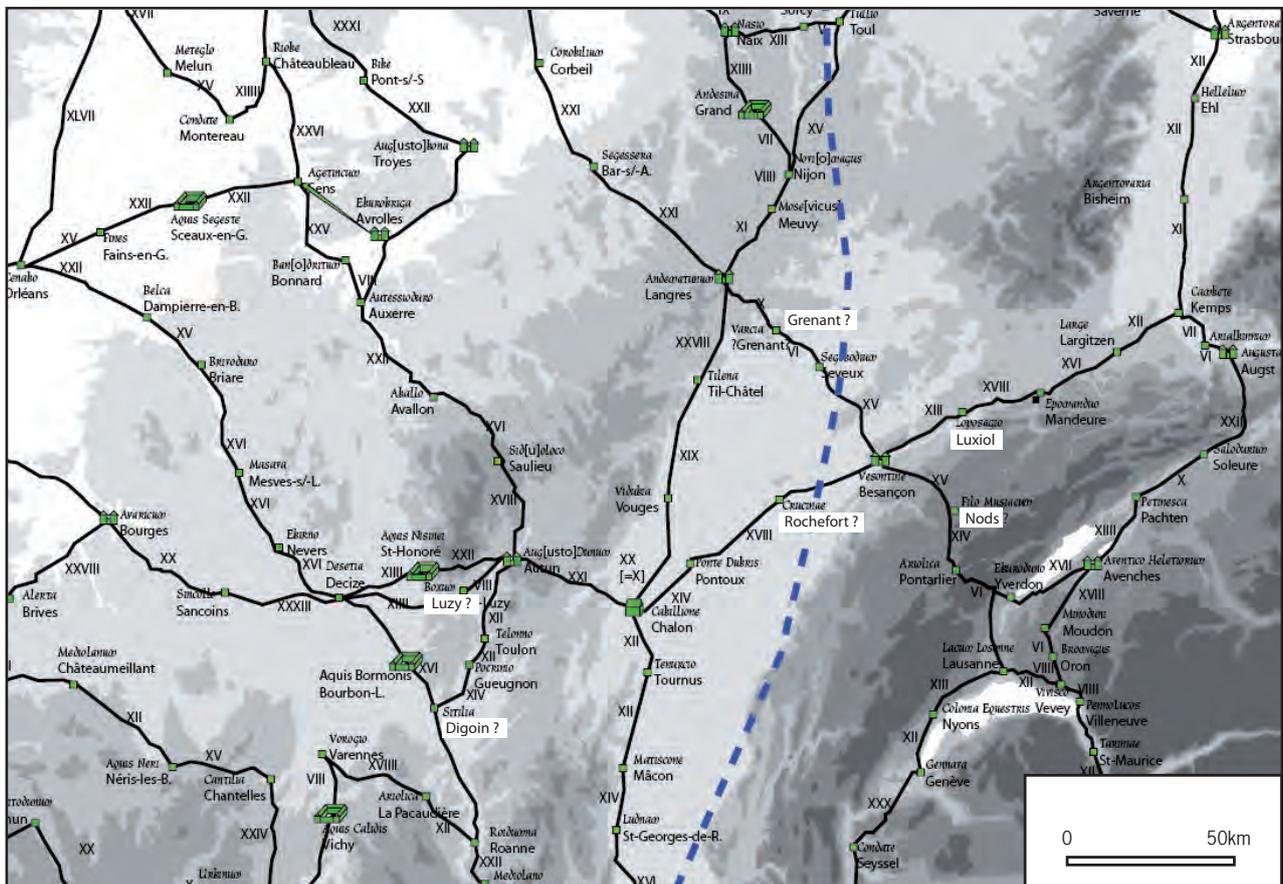
Le paramètre de l'image de surface et, plus précisément, de l'extension des vestiges est l'un des critères les plus communément proposés. O. Buchsenschütz proposait de fixer la limite entre agglomération et habitat rural entre 5 et 10 hectares de superficie. Cela ne saurait aujourd'hui être retenu, du moins pour identifier les habitats groupés dans la variété qui nous intéresse ici. Les travaux d'archéologie préventive ont en effet révélé en premier lieu d'autres types de groupements, très différents des grandes agglomérations explorées jusque-là et qui n'occupent parfois qu'un ou deux hectares au maximum. Les sites de Choisey *Gevry*, de Ranchot ou de Saint-Aubin/Champdivers *Pré Commarin*, bien que de petite taille (Barral et al. 2012), associés à des voies importantes, rassemblent des activités variées et adoptent une organisation en village/hameau rue qui les distingue des habitats ruraux avoisinants. En second lieu, l'étude des établissements ruraux a aujourd'hui bien délimité une catégorie de sites (correspondant selon les régions à 5% ou 10% des corpus ruraux), formant le sommet des hiérarchies rurales et dont l'assiette dépasse systématiquement l'hectare (Gandini 2007; Nouvel 2009; Ferdière et al. 2010). Certains établissements, comme ceux d'Orbe *Boscéaz* (Paunier et al. 2000) ou de Tourmont (Jura) couvrent d'ailleurs plus de 20 hectares de superficie totale.

Le second critère communément mis en avant est la présence d'un appareil monumental de qualité, qui différencierait les espaces urbains (valorisés par l'évergétisme et l'investissement collectif), des espaces ruraux, qui ne devraient pas en disposer. Cette question a été largement débattue, en particulier autour de la question, encore une fois, des grands établissements ruraux. Un consensus se dégage aujourd'hui parmi les archéologues ruralistes pour mettre en avant l'investissement des élites rurales dans leurs domaines ruraux et les nécropoles qui les avoisinent, les sites d'habitat rural aristocratiques (*villae*) se caractérisant justement par la présence presque systématique d'éléments architectoniques, de statuaire et de mosaïques. À l'inverse, les agglomérations qui ne sont pas capitales de cité, même les plus importantes, ne livrent par exemple qu'extrêmement rarement des mosaïques (aucune en Côte d'Or, l'exception d'une seule à Alésia Bénard et al. 1994 une seule encore à Mandeure). Dans ces très rares cas, elles proviennent d'ailleurs d'espaces publics (Grapin et al. 2011; Barral et al. 2012). La présence d'un tel équipement, effectivement déterminant, permet d'ailleurs facilement de différencier les grands établissements ruraux des autres types de sites, en particulier les agglomérations (Gandini 2007; Nouvel 2007). Il est lié à l'absence de *domus* dans les espaces urbains en dehors des capitales de cité (Bénard et al. 1994).

La régularité de l'organisation interne et la présence de bâtiments planifiés ont parfois été mises en avant pour identifier les agglomérations. Si des phénomènes de lotissements sont parfois détectables dans certaines agglomérations routières (par exemple Saint-Moré, Venault et Nouvel *dir.* 2012), ce caractère est avant tout observable dans les communs des grands établissements ruraux, où se développent des alignements de pavillons aux dimensions et aux architectures redondantes (Ferdrière et al. 2010). L'analyse de la trame urbaine d'Alésia, de Mandeure, de Mâlain, Vertault, Veuxhaules, Nuits-sous-Ravière Compièrre ou encore Beneuvre et Alluy (ci-dessous) permet de constater que ce réseau de rues ne répond jamais (contrairement aux capitales de cités Sens, Besançon ou Autun) à des plans réguliers et à des planifications à large échelle (Thivet et al. 2011). Le réseau s'adapte systématiquement à la topographie locale. Le critère de la régularité même de l'organisation générale des établissements avait été rejeté dès le colloque de Bliesbrück (Petit et Mangin *dir.* 1994, p. 18) en constatant qu'au contraire, les agglomérations « secondaires » se caractérisaient justement



Les agglomérations antiques du centre-est de la Gaule citées sur l'itinéraire dit d'Antonin



Les agglomérations antiques du centre-est de la Gaule citées sur la Table de Peutinger

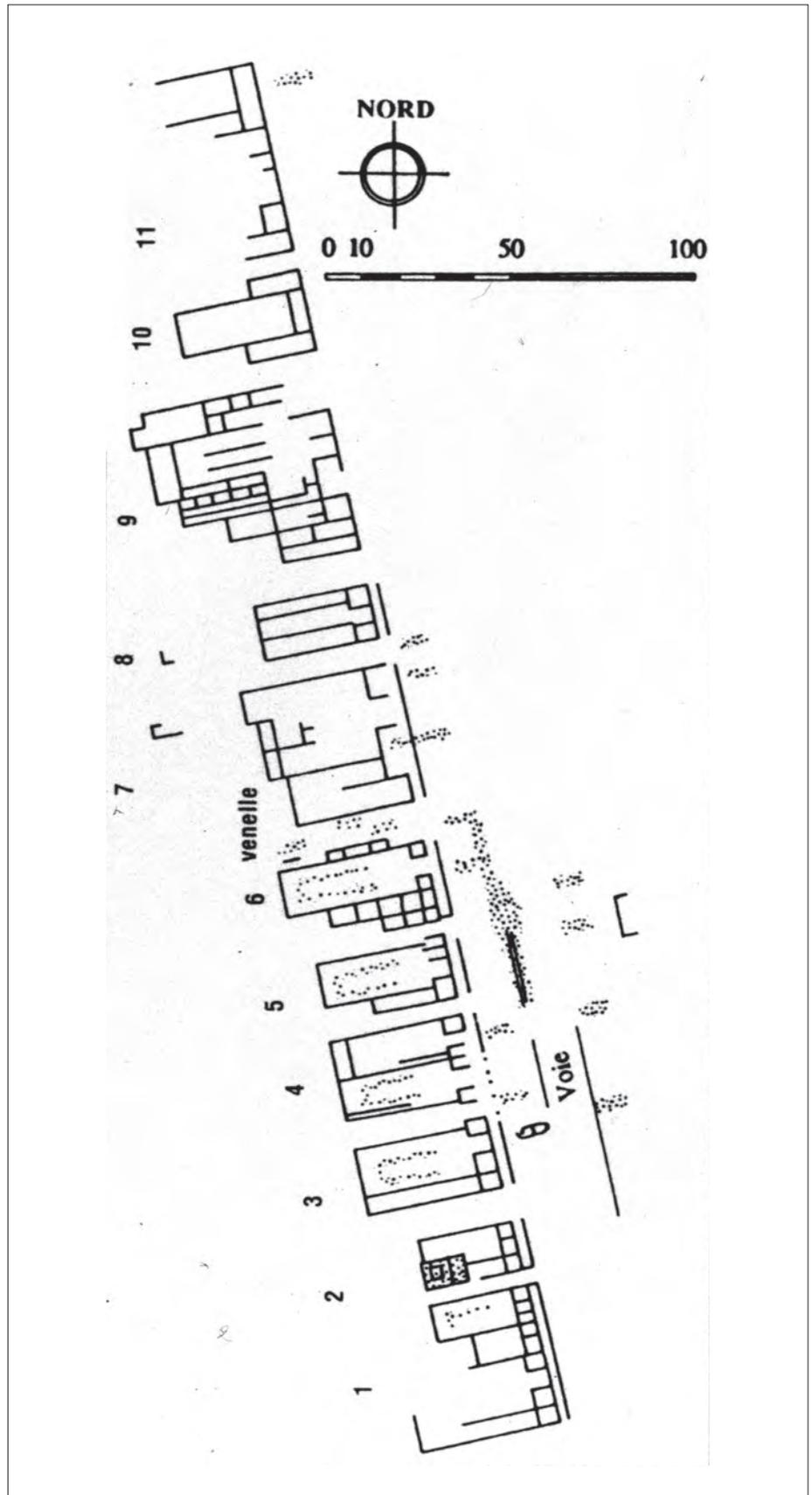
◀ Fig. 4 Identification des lieux portés sur la table de Peutinger et sur l'itinéraire d'Antonin dans le centre-est de la Gaule. P. Nouvel

(à l'inverse des capitales de cité) par un réseau de rues irrégulier qui n'était jamais orthonormé. La régularité apparente est plus importante dans certaines agglomérations routières (Saint-Moré, ci-dessus, Dampierre-Fontelle par exemple Kasprzyk et Nouvel 2011), mais se limite ici à l'articulation d'un village rue à une voie unique rectiligne. À l'inverse, les plus grands établissements ruraux présentent communément des organisations extrêmement planifiées, aux proportions homogènes jouant sur l'exploitation d'axes de symétrie. Ici encore, le critère de régularité permettrait surtout d'identifier les grands établissements ruraux.

La question de l'équipement urbain

- La présence d'espaces publics, de « places » et de « rues » est un élément difficile à manipuler. S'il est un des caractères de l'espace urbain, il se retrouve aussi communément dans les établissements ruraux les plus importants, puisque des voies empierrées longent systématiquement les pavillons des communs (voir par exemple dans Ferdière et *al.* 2010 les cas d'Escolives-Sainte-Camille ou de Magny-Cours). Le caractère même de ces *villae*, à deux cours, y détermine par définition la présence d'un grand espace vide formant le centre des communs et, dans la partie résidentielle, l'existence de galerie entourant une cour centrale (Gandini 2007; Nouvel 2007). C'est souvent là (par exemple à Richebourg, Yvelines) qu'est édifié le temple de la villa, ce qui contribue à complexifier encore la différenciation entre espaces urbains et espaces ruraux
- La présence d'équipement monumental et, plus particulièrement, d'un temple, l'est donc tout autant. Si la totalité des agglomérations dont on connaît l'extension dispose effectivement de lieux de culte, sanctuaire plus ou moins monumentalisé et étendu (de Cazanove et Méniel dir.2012), c'est là un des caractères récurrents de ces grands établissements ruraux (Ferdrière et *al.* 2010; Izri et Nouvel dir. 2011). Les données offertes par la prospection aérienne montrent que ces temples, quand ils ont été mis en évidence, se positionnent systématiquement dans les communs, souvent en position centrale (par exemple Cravant, Asquins, Guerchy, Nouvel 2007).
- La présence de nécropoles bornant systématiquement les agglomérations ou encore la présence de certains équipements collectifs (théâtre en premier lieu, thermes dans une moindre mesure) doit être reconnue comme un élément plus pertinent. Cependant, « *la ville est dotée d'équipements mais ce ne sont pas eux qui font la ville* » (Tarpin 2000, p. 27) d'autant que certains complexes culturels peuvent être dotés de l'un ou de l'autre. D'autre part, la mise en évidence de ces éléments a été faite sur des sites où l'ensemble des autres critères discriminants était déjà présent (Perrugot, dans Delor et *alii* 2002, p. 108-110). Si le cas des théâtres est un critère parmi les plus fiables (on ne connaît pas de théâtre qui ne soit pas associé à une agglomération), nombreuses sont les agglomérations qui n'en disposent pas de théâtre, le fait étant même systématique chez certains peuples, par exemple les Lingons. Celui des balnéaires doit lui aussi être discuté : les grands établissements ruraux en sont systématiquement équipés (Gandini 2007), à tel point que les aqueducs et systèmes d'adduction d'eau sont un caractère commun aux capitales de cité et aux grands établissements ruraux (seul contre-exemple connu, Mirebeau, dans un contexte particulier d'association avec un camp militaire : Borau 2010). Quand l'on dispose de données extensives, il est bien sûr aisé d'opposer le plan de véritables thermes, que l'on ne rencontre que dans les habitats groupés à celui des simples balnéaires de villa. Mais on retiendra que la présence de *tubuli* ou encore de pilettes ne sauraient constituer un argument pertinent. Un rapide détour dans les nécropoles de la zone d'étude (Joan 2011; Marton et Gauthier 2011) signale d'ailleurs des pistes qu'il conviendra d'explorer plus avant. Dans l'Yonne, où la question a été plus précisément posée (Nouvel 2004), les nécropoles périurbaines se signalent systématiquement par la présence de stèles (par exemple dans l'Yonne à Crain, Avrolles, Tonnerre, Cussy-les-Forges, Avallon, Auxerre, Sainte-Magnance,

Fig. 5 Les « street-buildings » : critère déterminant d'identification des habitats groupés.



Saint-Moré... Nouvel 2004) alors que les nécropoles rurales en sont dépourvues. Les quelques exceptions à cette règle (Monéteau, Môlay) pourraient d'ailleurs peut-être révéler des agglomérations mitoyennes encore inconnues.

- La présence de constructions variées et de faible statut reste, finalement, l'un des critères les plus fiables. Comme le soulignait déjà M. Mangin, les espaces agglomérés génèrent et rassemblent un modèle d'habitat modeste tout à fait caractéristique que l'historiographie anglo-saxonne nous a fait connaître sous le terme de « street-building » (Mangin et al. 1986 ; Petit et Mangin dir. 1994, p. 49). Il s'agit de constructions de faible largeur (de l'ordre de 4 à 6 m de façade) et qui se développent, généralement en trois unités successives, vers l'intérieur des ilots (A. Olivier in Bénard et al. 1994). Elles disposent souvent de petites pièces ouvrant sur la rue, séparées par un porche (fig. 5). De telles constructions, répétitives, sont mises au jour de façon récurrente lors des opérations préventives qui touchent les habitats groupés antiques de nos régions : Entrains (fouille Inrap G. Vincent, S. Venault et N. Tisserand entre 2008 et 2013), Saint-Moré (S. Venault, 2010), Autun, Besançon (Chr. Gaston in Barral et al. 2011) ou encore Mandeure. Elles forment l'essentiel de la trame urbaine révélée par les prospections géophysiques (Mandeure, *faubourg du Pont*, Barral dir. 2011 ; ci-dessous Grozon et Beneuvre), ou la prospection aérienne (ci-dessous les cas de Bricon ou d'Alluy). Elles répondent à un modèle architectural antérieur à la conquête qui se retrouve, sous une forme similaire, autant dans les niveaux laténiens de Besançon (Barral et al. 2011) que sur l'*oppidum* de Bibracte (Labaune et Meylan 2011). Ces constructions se distinguent *a priori* des plans de granges édifiés dans les communs des grands établissements ruraux (voir par exemple la pl. fig. 4 dans Ferdière et al. 2010, p. 393) qui adoptent des plans de type « longère » plutôt que barlongs.
- Enfin, la présence d'une voie ou plusieurs voies pénétrantes (et non simplement d'une ou plusieurs rues) est un élément caractéristique des habitats groupés. Au-delà de la notion de carrefour, on observe une tendance, relevée de longue date (Ferdière 1988) à l'éloignement des établissements ruraux vis-à-vis des routes principales. Elles pénètrent par contre dans la ville, en forme systématiquement le ou les éléments structurants. Seuls les habitats groupés se retrouvent au bord des voies, en particulier des voies supposées militaires qui génèrent des villages-rues (par exemple celle du réseau dit d'Agrippa, Nouvel 2012 ; Kasprzyk et Nouvel 2011), à l'exclusion de tout établissement rural à vocation agricole (voir l'analyse spatiale dans Nouvel 2004, IIA et IIB). Ils occupent généralement une position de gué et / ou de carrefour, (Kasprzyk et Nouvel 2011 p. 39, avec une réflexion sur la toponymie des habitats groupés, liée à celle des rivières traversées).

La question des activités et des faciès mobiliers

La présence d'activités artisanales variées au haut Empire est un dernier critère, caractéristique du fait urbain (Mangin et al. 1986 ; Bénard et al. 1994, discuté et critiqué dans Ferdière 1999). Dès lors que nous disposons d'informations suffisantes, provenant de fouilles ou de prospections, c'est là un caractère commun, comme le montrent dans l'Yonne les exemples de Chamvres, de Bassou, d'Avrolles, de Jaulges/Villiers-Vineux ou de Domecy-sur-Cure (Nouvel 2004). Il n'est pas limité à nos régions puisqu'il semble commun à toutes les provinces nord-occidentales (Béal 2007), en particulier en Gaule septentrionale (Petit et Mangin dir. 1994, p. 35, Bausier 1999). Il semble assez fiable, même si la différenciation entre artisanat véritable et activités de réparation ou de récupération (qui nécessitent parfois des équipements similaires et qui sont présentes sur les établissements ruraux) est parfois bien difficile à établir. La présence de four et de résidus de récupération des métaux dans la porterie de la grande *villa* de Burgille au cours de l'Antiquité tardive (Doubs, collectif 2009, p. 27) soulignent d'ailleurs les limites d'un tel critère, d'autant que l'artisanat

à grande échelle (production céramique, réduction du fer, artisanat des métaux cuivreux) connaît une introduction marquée dans les établissements ruraux au cours de l'Antiquité tardive (Van Ossel, *in* Ferdière dir. 2006, p. 137). Dans ce cadre, une catégorie de sites, que l'on pourrait, sur certains paramètres, qualifier d'intermédiaires, pose problème. L'existence d'exploitations minières parfois étendues sur presque une centaine d'hectares, juxtaposant parfois des unités associant zone de production et habitats, a été mise en évidence de longue date, en particulier en Auxois et dans le département de l'Yonne (A. Bouthier et J.-P. Piétak *in* Delor et al. 2002, p. 122-127; Mangin et al. 2000). Nos prédécesseurs ne savaient guère dans quelle catégorie les placer. Certaines études maintenant un peu anciennes (Mangin et al. 1992; Mangin 1994, p. 50-51) ont proposé d'y voir des agglomérations de plein droit. La présence d'espaces particuliers (lieu de culte, parfois balnéaires), leur grande superficie et la juxtaposition d'unités variées a généralement conduit à les considérer comme telles. Cependant, contrairement aux habitats groupés, ils ne semblent pas, d'après les plans disponibles, qu'il y existe de véritables espaces collectifs. Les bâtiments observés (*fanum*, balnéaires) apparaissent tout aussi bien dans l'équipement habituel des gros établissements ruraux et il n'y s'y trouve jamais de « street-building ». Les axes de communications ne se structurent jamais autour de ces sites qui, comme les établissements ruraux contemporains, s'implantent, avant tout, sur les zones à forte potentialité, sans prendre en compte le réseau routier préexistant. Enfin, la présence de bâtiments d'habitation aux aménagements parfois confortables (*Crot au Port* à Fontenay-près-Vézelay avec stucs et peintures murales, balnéaires à Joigny/*Le Haut-Pied* et leur organisation polarisée opposant zone d'habitat et zone d'exploitation (Fontenay-près-Vézelay) iraient plutôt dans le sens d'exploitations rurales.

L'analyse de l'image fournie par les faciès mobiliers pourrait apporter quelques compléments (Gandini 2007). Les tests réalisés par S. Izri sur les corpus de sites Bourguignons, Franc-comtois et Champenois (Izri 2009) montrent qu'effectivement, les agglomérations, les établissements ruraux et les sanctuaires se distinguent les uns des autres par des faciès de consommation monétaires différents. Les paramètres qui rentrent en ligne de compte (faciès chronologiques, importance de la monétarisation, proportions des différents types monétaires en fonction des périodes) permettent de définir des faciès numismatiques caractéristiques des agglomérations secondaires. Cela nécessite cependant des corpus suffisamment abondants, qui n'auraient pas été biaisés par des sélections ou des conditions de collectes différentielles. Les quelques tests réalisés sur les faciès céramiques des sites des environs de Bibracte par M. Lucaselli ont démontré que les agglomérations de Roussillon-en-Morvan, Saint-Prix et Monthelon La chaume se caractérisaient par un plus fort taux de céramique fine, en particulier de sigillée, au cours du haut Empire (Lucaselli 2013). Il semble que des approches de ce genre mériteraient de se développer sur les faciès céramiques (thèse M. Spicher en cours), sur la consommation du verre (thèse C. Leblond, en cours) ou de l'*instrumentum*. Elles sont encore aujourd'hui trop modestes pour apporter des réponses fiables à la question qui nous occupe ici.

Le principal écueil dans la détermination de nombre de ces sites reste donc la lisibilité des structures et l'accès aux données. De nombreuses agglomérations restent supposées, leur identification étant fondée sur des éléments qui restent limités et partiels, du fait du fort recouvrement et des perdurations médiévales et modernes importantes. À titre de synthèse, nous proposons cependant un tableau (fig. 6) qui rassemble les différents critères discutés ci-dessus. Il apparaît nettement que certains (présence de certains équipements comme les théâtres, les street-buildings, celle des voies ou de l'artisanat au haut Empire) sont plus pertinents que d'autres.

Fig. 6 Les critères de caractérisation des habitats groupés : tableau de synthèse.

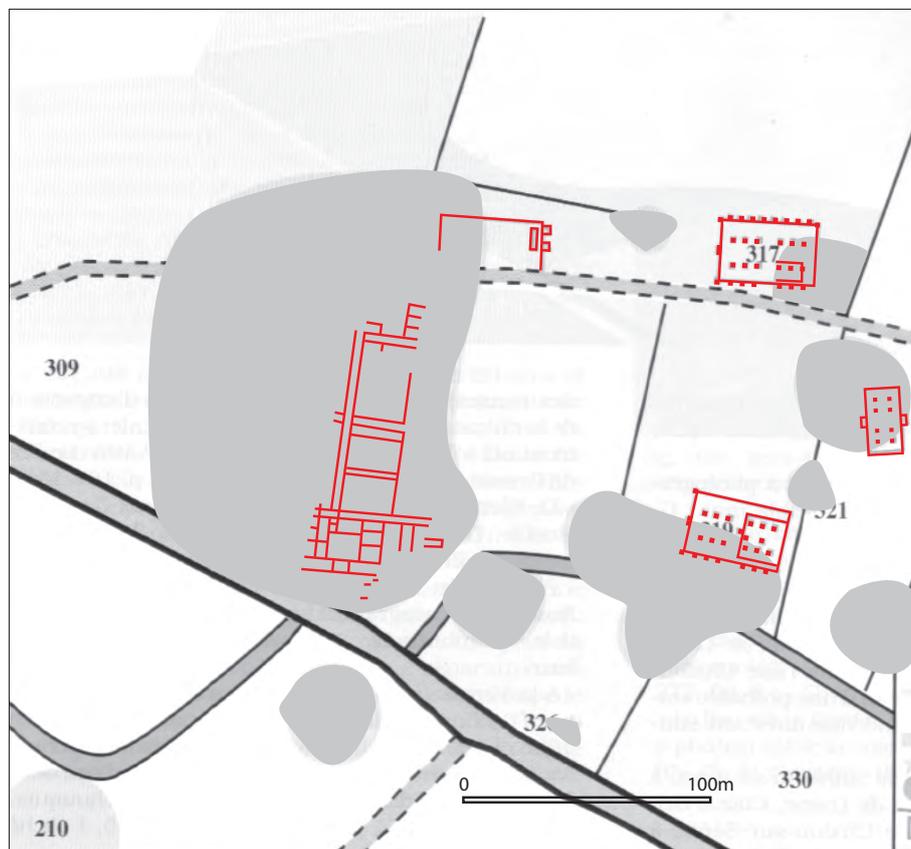
| | image de surface | | | équipement monumental | | | | | | | indices immobilier / mobilier | | |
|---|-----------------------------|-------------|---------------------------------|------------------------|-----------------------|-----------------------------|----------------------|-------------------------|----------------------------------|------------------------|-------------------------------|-------------------|------------------------|
| | Mention sur les itinéraires | Surface | organisation générale / trame | « Rues » et « places » | présence de temple(s) | théâtre | balnéaires - thermes | néropoles périphériques | présence de « street-buildings » | grande voie pénétrante | mosaïque, marbre | stèles funéraires | artisanat au ht Empire |
| Capitales de cité | oui | 10 à 200 ha | planifiée, orthonormée | oui | oui | oui | | oui | oui | oui | oui | oui | oui |
| Agglomérations secondaires | (non) / oui | 10 à 200 ha | irrégulière | oui | oui | (oui, pas chez les Lingons) | (oui) | oui | oui | oui | (non) | oui | oui |
| Agglomérations secondaires « routières » | (oui) / non | 1 à 20ha | polarisé sur l'axe, village rue | oui | (oui) / non | non | (non) | oui | oui | oui | non | oui | oui |
| Grands établissements ruraux | non | 1 à 20ha | planifiée, orthonormée | oui | oui | non | oui | (non) | non | non | oui | (non) | non |
| Magny-Cours | non | 4 ha | irrégulière | oui | oui | oui | oui | NR | oui | NR | non | NR | NR |
| Champlitte | non | 2ha | planifiée | oui | oui | non | oui | NR | non ? | NR | oui | NR | NR |
| Voisines | non | 3,8ha | planifiée | (oui) | non | non | oui | NR | non | non | oui | NR | non |

3.1.2 La différenciation entre les petites agglomérations et les grands établissements ruraux : quelques cas d'études en Bourgogne et Franche-Comté

Il nous semble donc possible de différencier, à travers des critères fiables, les agglomérations des plus grands établissements ruraux. La nature de nombreux complexes, jusque là considérés comme des agglomérations, peut ainsi être revisitée. Dans l'Yonne par exemple, les sites d'Escolives-sainte-Camille, d'Arcy-sur-Cure *Les Girelles*, d'Asquins *Vergigny* et de Cravant *Bréviande* avaient été interprétés comme des petites agglomérations (J.-P. Delor dans Petit et Mangin dir. 1994) de par leur superficie (supérieure à 5 hectares), la présence de temples et la richesse de leur équipement. Cependant, leur organisation planifiée, la présence d'un groupe de bâtiments riches avec marbre et mosaïque s'opposant à des constructions plus communes regroupant des pavillons à plan répétitif, l'organisation longiligne, la présence d'un grand espace vide central et leur position en net retrait par rapport aux axes routiers environnants ont été déterminants pour les requalifier en de vastes établissements ruraux où l'opposition entre la *pars urbana* et la *pars rustica* est d'ailleurs nettement visible (Nouvel 2004).

Un travail de ce type est encore nécessaire dans nombre de cas afin d'apurer les corpus régionaux. Au titre des sites qui ne peuvent plus être considérés comme des habitats agglomérés antiques, on mentionnera Chassey-lès-Montbozon (Haute-Saône), Saint-Aubin, Vitreux et Arlay (Jura). Les deux premiers opposent une partie résidentielle luxueuse à des communs composés de pavillons organisés autour d'une cour. Le troisième (fig.7, d'après Mangin et al. 1986) présente une opposition nette entre la partie résidentielle, à l'ouest et les communs à l'est, composés de bâtiments au plan répétitif organisés en deux lignes. Tous ont livré des éléments caractéristiques des riches établissements ruraux, des balnéaires et des mosaïques en particulier, qui sont systématiquement absentes des agglomérations antiques secondaires (Nouvel 2007). Les indices qui permettaient jusque là de les classer parmi les sites urbains (grande superficie, richesse, monumentalisation) apparaissent au contraire aujourd'hui comme des critères discriminants. Ils ont d'ailleurs été récemment replacés dans la catégorie des *villae* (Ferdrière et al. 2010).

Fig.7 Le site de Saint-Aubin Le Mazeret.
d'après Mangin et al. 1986



3.1.2.1 Un dossier à reverser dans celui des grandes *villae* : le site de Voisines / Bercey (Haute-Marne) - (S. Izri)

Le cas de Voisine est similaire. Jusqu'à très récemment, l'ampleur des constructions, la présence de balnéaires et de mosaïques et leur richesse architectonique avaient conduit les auteurs locaux à considérer le complexe reconnu depuis le XIX^e siècle au lieu-dit *Bercey* comme appartenant à une petite agglomération de plateau (Thévenard et *al.* 1996). Ce site qui s'étend sur une dizaine d'hectares au nord de la commune, a même été présenté, en tout jusqu'au milieu des années 2000, comme un exemple typique de « *vicus* » de plateau, par exemple dans le colloque de Bliesbrück et dans Thévenard 1996 p. 321-323. En 2005 pourtant, après réexamen des éléments immobiliers connus, L. Trin, dans un travail universitaire, proposait à la lumière des vestiges architectoniques d'y voir plutôt une *villa* aristocratique (Trin 2005). La question était donc ouverte. Les prospections aériennes de 2011 et de 2012 ont permis, même si le plan n'apparaît pas encore intégralement, de confirmer l'hypothèse de L. Trin (Izri et Nouvel 2011b). Le site présente en effet de façon très claire une importante partie résidentielle qui n'apparaît pas encore entièrement à l'est, où se trouvent des pièces mosaïquées et des balnéaires. Il dispose surtout deux grandes ailes se déployant vers l'ouest, sur une longueur de plus de 300 m, composée de « pavillons » de plan répétitif et caractéristique. La jonction entre partie résidentielle et commun est matérialisée par un pavillon d'entrée assez caractéristique (fig. 8). La ventilation des critères caractéristiques de ce site (fig. 6) le place, sans grand doute dans celle des grands établissements ruraux. Ce site est donc un excellent exemple de requalification de nature, et montre s'il en était besoin, la nécessaire complémentarité des méthodes d'investigation et la défiance que l'on doit observer à l'égard de dossiers qui semblaient clos et définitifs.

Fig. 8 L'établissement antique de Voisines En Bercey (Haute-Marne) d'après les prospections aériennes récentes. Redressement S. Izri et N. Coquet



3.1.2.2 Un cas problématique : Champlitte/Le Pâquis (Haute-Saône) - (C. Hervé, Archeodunum)

Toutefois, la mise en évidence des critères caractéristiques de l'une ou l'autre des catégories considérées est parfois bien difficile, par exemple à Champlitte. Dans ce cas, les fouilles préventives menées par Clément Hervé (Société Archeodunum) entre 2011 et 2013 ont révélé un vaste complexe, partiellement connu par quelques découvertes anciennes. Il s'agit là d'un cas d'école puisque, justement, l'absence de photographie aérienne et, surtout, de vision extensive de l'occupation ne permet pas d'arriver à une caractérisation consensuelle. Les fouilleurs proposent en effet d'y voir une agglomération antique méconnue, alors que d'autres membres du PCR pencheraient plutôt pour un grand établissement rural en s'appuyant sur les critères évoqués plus haut (fig. 6). C'est donc là un sujet exceptionnel d'analyse, qui justifie un développement plus approfondi.

Connue depuis le XIX^e siècle et la découverte d'une mosaïque, l'occupation antique de la plaine du Salon entre Champlitte et le village de Champlitte-la-Ville (Haute-Saône, fig. 9) a bénéficié pour la première fois d'une fouille extensive au printemps 2011, couvrant une surface d'un peu plus de 1ha. Le rapport de fouille, déposé au SRA de Besançon en janvier 2013, est passé et a été reçu devant la commission de la CIRA en juin de cette même année (Hervé dir. 2013). Les découvertes effectuées prennent toute leur place dans le cadre de ce groupe de recherche, puisqu'elles illustrent les problèmes d'identification de la nature de certains sites dont l'état des connaissances ne permet pas encore de trancher de manière définitive.

Outre quelques structures fossoyées attribuables à l'âge du Bronze, les vestiges mis au jour s'échelonnent entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le Moyen Âge central. Au cours de la période gallo-romaine, le site du *Paquis* est le cadre d'une occupation structurée autour d'un vaste espace ouvert mesurant environ 135 m par 75 m au minimum, son extrémité occidentale n'étant pas connue (fig. 10). L'unique construction découverte en son centre, du moins dans l'axe nord-sud, est un temple à plan centré, dont les maçonneries ont fait l'objet d'une récupération intégrale de leurs matériaux de construction. Dans l'emprise de la fouille de 2011, deux axes de circulation, constitués de calcaires disposés de chant et s'apparentant à des rues, encadrent cette grande place. Un troisième, de même facture, peut être restitué sur la base des diagnostics Inrap de 2007 (Nowicki 2008), dont l'emprise générale était plus large que la zone explorée en 2011.

Fig. 9 Localisation du site de Champlitte
(Haute-Saône) Le Pâquis. C. Hervé del.

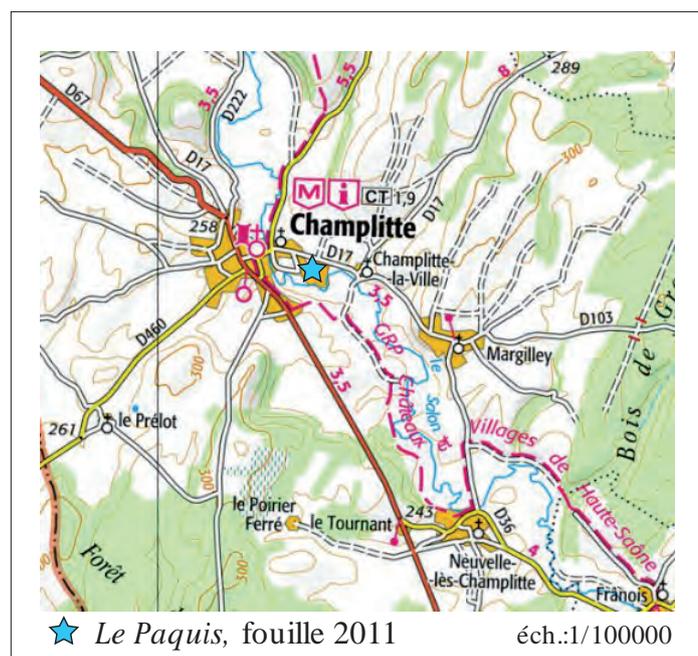


Fig. 10 Localisation des découvertes sur le site du Pâquis à Champillette (Haute-Saône). C. Hervé del.



Au sud, un vaste bâtiment borde immédiatement l'un de ces axes de voirie. Entouré d'une galerie, sa fonction précise n'a pas été identifiée, faute d'arguments matériels ou structurels probants. Le réaménagement de l'espace intérieur d'une partie de l'édifice dans un second état permet en tout cas d'exclure une fonction unique d'habitat. À l'est, les fondations d'un vaste bâtiment situé en grande partie hors emprise de la fouille laissent présager qu'il s'agit d'un édifice au moins imposant sinon prestigieux. Le remblai mis en place à proximité lors de son réaménagement contenait en outre des éléments de chauffage par hypocauste et des tesselles de mosaïque. Installé dans un angle de ce bâtiment, un moulin hydraulique marque sans doute un changement de vocation du secteur, désormais voué à l'artisanat. Contemporain, un four de terre cuite et sa production de tuyaux ont également été mis au jour à proximité. La construction d'un long mur séparant clairement ces installations de la voirie et de la grande place occupée par le temple confirme la réaffectation de cette partie du site. L'agencement du troisième côté extérieur de l'espace central ne peut être restitué que sur la base des observations des sondages de 2007. Différents bâtiments semblent construits directement en bordure de la chaussée. Au moins deux bases de piliers suggèrent l'existence de portiques.

Plusieurs éléments ont donc conduit à remettre en doute l'identification du site comme étant une *villa*, hypothèse retenue jusqu'ici. L'agencement des espaces de circulation en constitue le principal. Ceux-ci pourraient en effet se prolonger et ne pas se cantonner à l'encadrement de l'espace occupé par le temple, créant ainsi un réseau plus étendu, ce qui constitue l'une des caractéristiques des habitats groupés. La présence de bâtiments munis d'une galerie ou d'un portique, créant un lien direct avec les chaussées adjacentes, est également un point de réflexion intéressant, pouvant évoquer là encore un contexte d'agglomération. Mais l'agencement général du site dans l'état actuel des connaissances n'est pour autant pas en totale contradiction avec l'hypothèse d'une *villa*, centrée sur une ou plusieurs cours de grande taille. La partie résidentielle prestigieuse pourrait correspondre au grand bâtiment précédemment cité et dont le plan n'a été que très partiellement reconnu. La mosaïque découverte au XIX^e siècle, sans mention de localisation précise, pourrait également en témoigner. Le recours à de nouvelles recherches s'avère donc nécessaire pour tenter de mieux comprendre la nature exacte de l'occupation de la plaine du Salon sur le territoire de la commune actuelle de Champlitte. Le choix se porte naturellement sur une campagne de prospections géophysiques de manière la plus exhaustive possible autour des parcelles fouillées en 2011 et de manière plus ciblée dans des parcelles un peu plus éloignées, pour essayer de délimiter l'emprise générale du site. Réalisées dans le cadre d'un travail universitaire à l'université de Dijon, elles devront s'accompagner de l'exploitation de données éparses anciennes et des éléments récoltés plus récemment en prospection pédestre.

3.1.2.3 Le cas de Magny-Cours (Nièvre) -

(G. Rocque, Conseil Général de l'Allier et P. Nouvel avec les données aimablement communiquées par A. Magdelaine)

Dernier cas polémique, celui du complexe repéré en bordure septentrionale du circuit de Magny-Cours (Nièvre), entre 2011 et 2013.

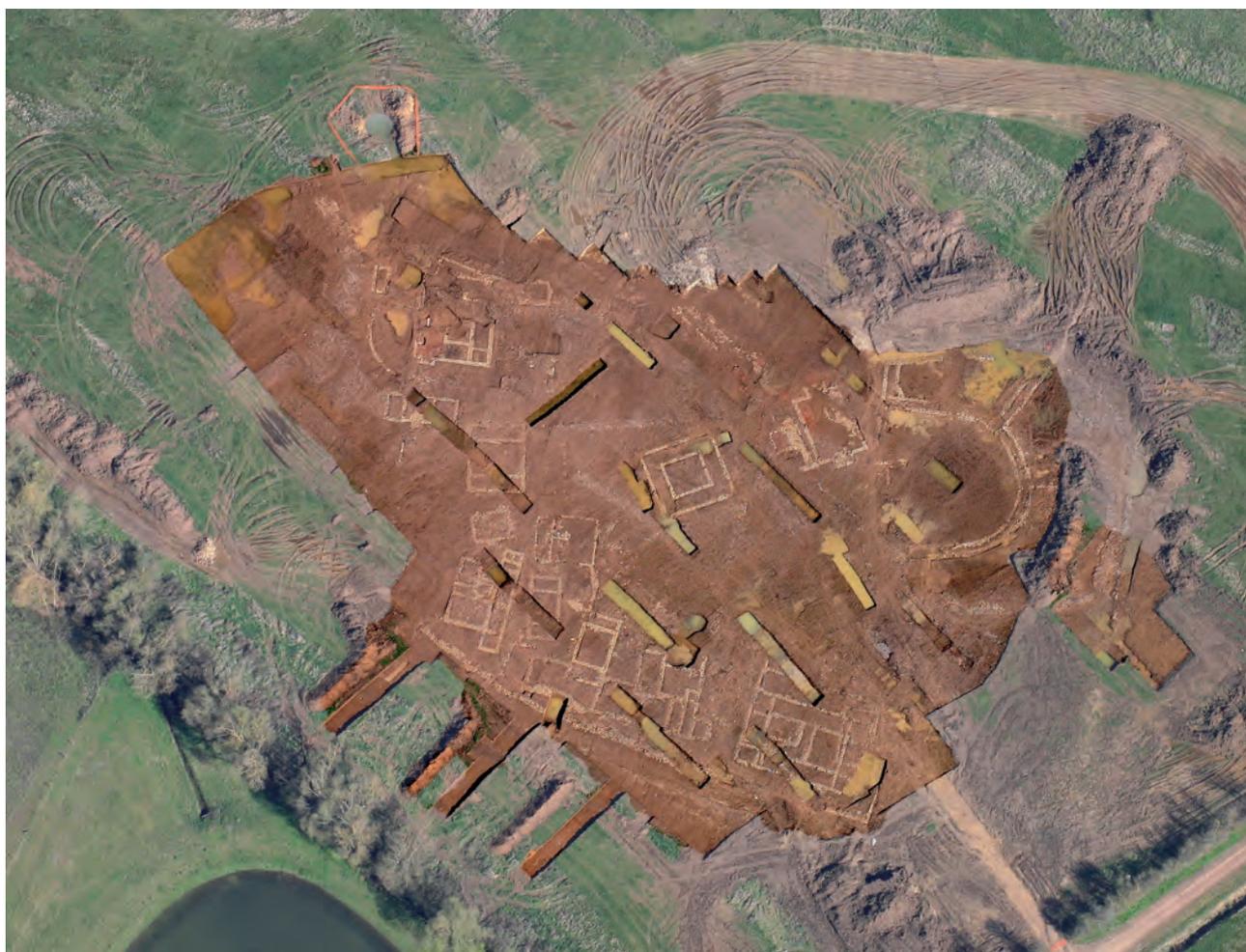
Découvert grâce à un diagnostic de l'inrap (Tisserand et Nouvel à paraître), ce site a fait l'objet d'une opération de fouille préventive menée par le service d'archéologie préventive du département du Conseil Général de l'Allier sous la responsabilité de G. Rocque. Alors que le diagnostic n'avait envisagé qu'un site à caractère religieux, le décapage extensif réalisé en 2013 a révélé un ensemble beaucoup plus complexe (fig. 11). Sans vouloir empiéter sur les résultats des fouilles, qui viennent à peine de se clôturer, les grandes lignes de cette occupation peuvent néanmoins d'ores et déjà être dégagées.

La partie nord du site est occupée par un complexe monumental composé d'est en ouest d'un théâtre, d'un bâtiment à double exèdre, d'une fontaine, d'un *fanum*, de thermes et de latrines. Au sud de cet ensemble de monuments publics, une petite vingtaine de bâtiments de tailles, d'orientation et de plans très variés ont été mis

au jour. L'apparente densité de l'occupation peut être relativisée par le phasage en cours d'établissement pour ce secteur, montrant un enchevêtrement de bâtiments successifs sur un même secteur. L'interprétation de chacune de ces structures reste très délicate, faute de niveaux d'occupations associés. S'agit-il d'habitations, de commerces, d'artisanats, de lieux d'accueil du public ou d'un mélange de ces différentes fonctions ? Plusieurs bâtiments reprennent néanmoins le plan de street-building ou de structures artisanales. L'occupation est délimitée au sud et à l'ouest par une grande voie périphérique au-delà de laquelle nulle construction n'a été mise au jour. La seconde est délimitée, face au nord, par un système de trottoir et d'égouts, celle de l'ouest se dirigeant vers le second sanctuaire.

Sans aller plus loin dans l'analyse de ce site qui s'appuiera sur les résultats des fouilles encore en cours, le cas de Magny-Cours semble assez paradoxal (fig. 6). En se fondant sur les critères listés plus haut, il s'agit à l'évidence d'un habitat groupé tel que nous le concevons ici (street-buildings, théâtre, thermes, sanctuaires, rues à portiques). Cependant, il présente des caractères particuliers (absence de constructions domestiques de part et d'autre des rues, pas d'indice d'activité artisanale) qui en font un *unicum* qu'il serait intéressant d'étudier de manière plus approfondie. Les premières analyses du site laissent plutôt penser qu'il s'agit là d'un grand sanctuaire. Malgré tout, les nombreuses photographies aériennes d'A. Magdelaine montrent une densité d'occupation importante autour de cette partie du site. La question de l'existence d'une agglomération secondaire reste donc largement ouverte.

Fig. 11 Le complexe de Magny-Cours en cours de fouille par le Conseil Général de l'Allier (G. Rocque dir). photo. A. Magdelaine



3.2 Le corpus des agglomérations antiques de Franche-Comté, Bourgogne et Champagne méridionale : état des données et dossiers réévalués en 2013

La question des critères d'identification étant close, il est maintenant possible de proposer une liste de sites appartenant potentiellement ou avec certitude au corpus des habitats groupés. La carte (fig. 12) et le tableau attenant (fig. 13 a, b et c) rassemblent ici l'ensemble des sites qui nous ont semblé pouvoir répondre aux critères d'identification retenus. Les découvertes de cette année, qu'elles relèvent de l'archéologie préventive (Magny-Cours, Conseil général de l'Allier, G. Rocque dir.) ou de la prospection aérienne (Blesme, Marne) y ont été intégrées. Il apparaît nettement que la plupart restent mal connues, leur potentiel mal mesuré, les données qui y ont été collectées souvent inédites, inexploitées sinon confidentielles. Un important travail de remise à plat de la documentation s'impose donc. Il constitue l'objectif premier de l'axe 1 de notre PCR.

Ces travaux, naturellement limités aux latitudes de travail de chacun, se sont limités à quelques éclairages ponctuels. Afin d'éviter la dispersion, nous avons tenté cette année de reprendre quelques corpus, en se focalisant sur des dossiers régionaux pertinents. Trois ont pu être menés à bien (fig. 12) :

A Le dossier des agglomérations routières repérées le long de la voie de Besançon à Lyon a commencé à être analysé. Le travail, mené par D. Billoin (Inrap GES) a consisté, dans une première étape, à rassembler la documentation disponible sur une portion caractéristique, entre Doubs et Loue, soit une quinzaine de kilomètres entre Osselle au nord-est et Arc-et-Senans au sud-ouest. Le travail a pour l'instant consisté dans la reprise des données sur la boucle d'Osselle.

B Le dossier sud champenois, jusque là bien mal maîtrisé a été analysé à la lumière des données acquises en archéologie préventive et prospections inventaires (en particulier ceux de prospection aérienne « pilotés » par S. Izri dans cette zone depuis 2009). La collaboration de S. Izri avec les professionnels locaux (M. Kasprzyk et J.-J. Thévenard, Inrap GES) y a été tout particulièrement fructueuse. Un état des lieux renouvelé, portant sur le département de la Haute-Marne et, dans une moindre mesure sur les marges méridionales de la Marne et de l'Aube, sera présenté ci-dessous. Il s'appuie sur une campagne de relevés GPS et de cartographie pris en charge par les financements alloués au PCR (S Izri et N. Coquet).

C Enfin, profitant de trois programmes de prospections inventaire (occupations humaines aux alentours de Bibracte, P. Nouvel dir. ; prospections aériennes en Nivernais-Bourbonnais, A. Magdelaine dir. et prospections aériennes en Saône-et-Loire / Morvan, P. Nouvel dir.), nous nous sommes penchés sur le corpus des agglomérations périmorvandelle, plus précisément entre Autun et la dépression du Bazois.

Ces reprises documentaires, qui débouchent parfois sur la mise à disposition de dossiers exceptionnels (Osselle dans le Doubs, Bricon ou Bologne en Haute-Marne, Brienne dans l'Aube, Alluy dans la Nièvre par exemple) ont pour vocation d'abonder les données exploitables dans les deux autres axes de notre programme commun de recherche. L'accent a donc été porté, de manière plus accrue, sur l'évaluation des perspectives d'étude sur chacun des sites plus que sur le traitement normé des données spatiales. D'autres dossiers pourront être repris l'an prochain (nord-Côte d'or par S. Izri et J. Bénard, Morvan septentrional et Nivernais par A. Magdelaine et P. Nouvel), ou encore la portion plus méridionale de la voie de Besançon à Lyon, entre Loue et Lons-le-Saunier par exemple (M. Thivet et D. Billoin).

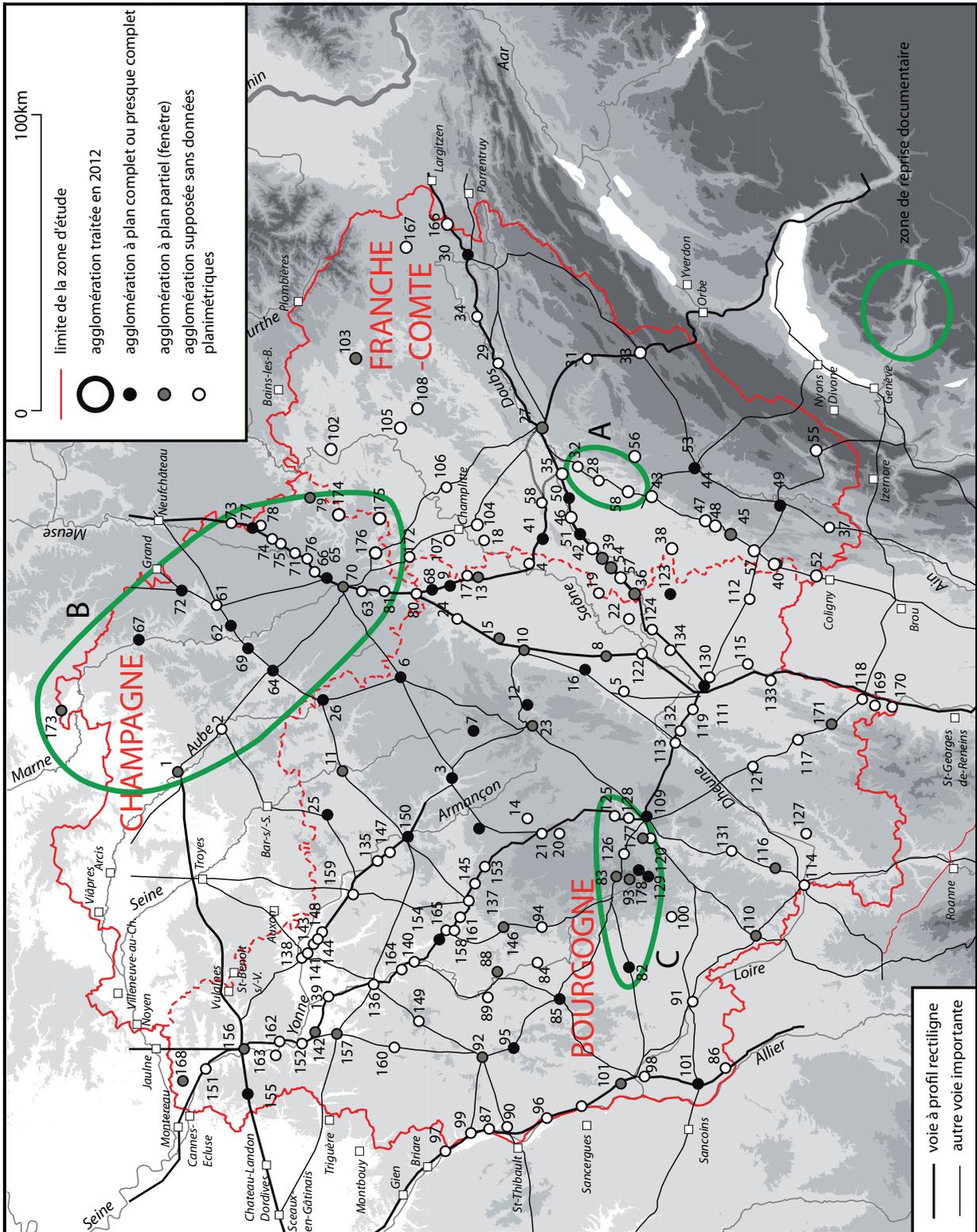


Fig. 12 Carte de localisation des agglomérations prises en compte dans le cadre du PCR et localisation des trois zones de reprise documentaire.

Fig. 13a Tableau de synthèse de l'état des connaissances sur les habitats groupés certains et potentiels de la zone d'étude (1./3.).

| n° | Département | Commune | Lieu-dit | agglomération certaine | agglomération probable | agglomération possible | mention textuelle avant 500 | Fouilles récentes | reconnaissances au sol | organisation interne connue | découvertes anciennes | recouvrement moderne | Debut de l'occupation | Fin de l'occupation | Remarques | |
|----|---------------------------|---------------------------------|--------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------------|-------------------|------------------------|-----------------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|---------------------|---|---|
| 1 | AUB | Bar-sur-Aube | Mont Ste Genevieve et ville | | | | | | | | | | 1 | NC | Actuel | mention et diagnostics récents |
| 2 | | Etiennes-la-Vieille | Bourg nord | | | | | | | | | | 1 | NC | Actuel | Fouilles anciennes et prospections aériennes |
| 3 | | Aisne | Mont Auxois | | | | | | | | | | 100 av. | Actuel | Actuel | Fouilles anciennes et récentes, géophysiques, prospections aériennes |
| 4 | | Autonne | centre ville | | | | | | | | | | Actuel | Actuel | découvertes anciennes | |
| 5 | | Beaune | La Maladière puis centre ville | | | | | | | | | | av. 50 av. | Actuel | Actuel | "déplacement au bas Empire sous la ville actuelle, découvertes anciennes |
| 6 | | Beneuvre | Vesley | | | | | | | | | | vers -130 ? | IXème | Actuel | prospections aériennes R. Goguy / S. Izri |
| 7 | CÔTE-D'OR | Blessey | La Chalonge | | | | | | | | | | av. 50 av. | Actuel | Actuel | prospections et fouilles M. Mangin |
| 8 | | Boncourt-Le-Bois | Gué de la Vouges | | | | | | | | | | augustéen ?? | Vème | Actuel | prospections terrestres M. Kasprzyk |
| 9 | | Dampierre-Fontenelle | centre ville | | | | | | | | | | augustéen ?? | ? | Actuel | prospections aériennes R. Goguy |
| 10 | | Etrouchy | Bourg ouest | | | | | | | | | | vers 125 av ? | Actuel | Actuel | Fouilles récentes, découvertes anciennes |
| 11 | | Malain | centre ville | | | | | | | | | | vers -150 | début IIIème | Actuel | prospections aériennes S. Izri 2011 |
| 12 | | Mirebeau-sur-Bèze | centre ville | | | | | | | | | | sté LTB, certain | Actuel | Actuel | prospections aériennes, terrestres, fouilles |
| 13 | | Montlay-en-Auxois | Egilly | | | | | | | | | | 1er siècle de n.-è | IIIème siècle | Actuel | Seule l'occupation de la périphérie nord-ouest de l'agglomération est bien connue |
| 14 | | Norges | village | | | | | | | | | | augustéen ?? | Actuel | Actuel | Etablissement métallurgique ?? |
| 15 | | Nuits-Saint-Georges | Les Bolards | | | | | | | | | | vers -150 | /Ième-VIème | Actuel | prospections aériennes R. Goguy |
| 16 | | Oisilly | La Tulierie | | | | | | | | | | augustéen | IVème | Actuel | prospections terrestres L. Nünninger 2006/2007 |
| 17 | Pontallier | Mont Ardu | | | | | | | | | | 30 av?? | Actuel | Actuel | découvertes anciennes au passage sur la Saône de la voie Langres - Besançon | |
| 18 | Saint-Jean-de-Loenes | St Jean / St Usage | | | | | | | | | | IIIème siècle av. ?? | Actuel | Actuel | Prospections aériennes (Saint Usage) R. Goguy | |
| 19 | St-Martin-de-l'Her | Malcon / Chénier de la Mort | | | | | | | | | | augustéen ?? | Actuel | Actuel | prospections anciennes, chronologie douteuse... | |
| 20 | Saulieu | centre ville | | | | | | | | | | augustéen ?? | Actuel | Actuel | découvertes anciennes, mention | |
| 21 | Sombornon | L'hospital | | | | | | | | | | avant 100 av ? | Actuel | Actuel | découvertes anciennes | |
| 22 | Til-Châtel | centre ville | | | | | | | | | | augustéen ?? | Actuel | Actuel | Fouilles, découvertes anciennes | |
| 23 | Verault | plateau de Verault + Plaine | | | | | | | | | | augustéen ?? | Actuel | Actuel | découvertes anciennes sur le gué de la voie Chalons Trèves, mention | |
| 24 | Vercheval | Plaine de Vieille Ville | | | | | | | | | | avant -100 -80 | /Ième-VIème | Actuel | Fouilles anciennes, reprise documentaire M. Jouan | |
| 25 | Veuxhautes | Besançon | | | | | | | | | | avant -100 ??** | /Ième-VIème | Actuel | prospections aériennes R. Goguy | |
| 26 | Besançon | Besançon | | | | | | | | | | 130-120 av. J.-C. | Actuel | Actuel | Capitale de cité | |
| 27 | DOUBS | Lieslie / Fougy | Levee de César | | | | | | | | | | NC | NC | Actuel | Agglomération polaire probable sur la voie de Lyon à Besançon |
| 28 | | Luxiol | Luxiol | | | | | | | | | | NC | NC | Actuel | Agglomération potentielle sur la voie militaire Chalons - Rhin (gué) |
| 29 | | Mandeure | Mandeure / Mathay | | | | | | | | | | NC | NC | Actuel | Agglomération probable sur la voie Besançon-Lyon (gué) |
| 30 | | Nods ? | La Perrière ? | | | | | | | | | | 30 av. J.-C. | NC | Actuel | Agglomération d'origine latéenne |
| 31 | | Osselle | Reculot | | | | | | | | | | NC | NC | Actuel | Agglomération potentielle sur la voie militaire Besançon - Lausanne |
| 32 | | Pontallier | Pontallier | | | | | | | | | | 120 av. J.-C. | NC | Actuel | Agglomération possible sur la voie Lyon - Besançon (gué) |
| 33 | | Fontenay / Rang | Gué | | | | | | | | | | NC | NC | Actuel | Agglomération sur la voie d'Italie à Boulogne (gué) |
| 34 | | Saint-Vit | Saint-Vit | | | | | | | | | | NC | NC | Actuel | Agglomération potentielle sur la voie militaire Chalons - Rhin (gué) |
| 35 | | Amolte | Le Châtelier | | | | | | | | | | NC | NC | Actuel | Agglomération potentielle sur la voie militaire Chalons - Rhin (sanctuaire) |
| 36 | | Arinthod | Bourg | | | | | | | | | | NC | NC | Actuel | Agglomération potentielle sur la voie militaire Chalons - Rhin (gué) |
| 37 | Charmigny | Bois de Boulet | | | | | | | | | | NC | NC | Actuel | Agglomération possible (sanctuaire, découverte isolée) | |
| 38 | Chaisey | Gevry | | | | | | | | | | NC | NC | Actuel | Agglomération polaire sur une voie secondaire | |
| 39 | Cousances | En Marchans | | | | | | | | | | 40 | NC | Actuel | Agglomération sur la voie militaire Chalons - Rhin | |
| 40 | Gammartin-Marpain | La Marotte | | | | | | | | | | NC | NC | Actuel | Agglomération potentielle sur la voie Lyon - Besançon (gué) | |
| 41 | Dole | Dole-Arais | | | | | | | | | | NC | NC | Actuel | Agglomération sur la voie militaire d'Italie à Besouge | |
| 42 | Domblans | Gué Farou | | | | | | | | | | NC | NC | Actuel | Agglomération probable sur la voie militaire Chalons-Rhin | |
| 43 | Equevillon | Mont Rivet | | | | | | | | | | NC | NC | Actuel | Agglomération probable sur la voie Besançon-Lyon (gué) | |
| 44 | Grozon | Grozon | | | | | | | | | | 80 av. J.-C. | Actuel | Actuel | Agglomération sur un sommet, oppidum ? D'origine latéenne | |
| 45 | Lavans-les-Dole | Moulin Rouge | | | | | | | | | | 140-130 av. J.-C. | Actuel | Actuel | Agglomération sur la voie Lyon - Besançon d'origine latéenne | |
| 46 | Messia-sur-Sorne | Lons | | | | | | | | | | 120 av. J.-C. | Actuel | Actuel | Agglomération potentielle | |
| 47 | Moutonne-Chavéria | Gué de la Sorne | | | | | | | | | | NC | NC | Actuel | Agglomération possible sur la voie de Lyon - Besançon (gué) d'origine latéenne | |
| 48 | Ranchot | Montepain | | | | | | | | | | NC | NC | Actuel | Agglomération isolée (gué) | |
| 49 | Rochefort-sur-Néron | Les Neirgiers | | | | | | | | | | NC | NC | Actuel | Agglomération potentielle sur la voie militaire Chalons - Rhin (gué) | |
| 50 | Saint-Amour | Saint-Amour | | | | | | | | | | NC | Actuel | Actuel | Agglomération sur la voie militaire Chalons - Rhin (gué) | |
| 51 | Saint-Germain-en-Mt. | Pré Cammarin / Concée de l'Orme | | | | | | | | | | 140 av. J.-C. | Actuel | Actuel | Agglomération certaine d'origine latéenne | |
| 52 | Saint-Aubin / Champdivers | Centre-Ville | | | | | | | | | | NC | NC | Actuel | Agglomération probable sur la voie militaire Chalons - Rhin | |
| 53 | Saint-Claude | Sallins | | | | | | | | | | NC | Actuel | Actuel | Agglomération potentielle | |
| 54 | Sallins | Perruyer | | | | | | | | | | NC | Actuel | Actuel | Agglomération potentielle | |
| 55 | Tavaux | Bois de la Pommerole | | | | | | | | | | NC | Actuel | Actuel | Agglomération potentielle sur la voie militaire Chalons - Rhin | |
| 56 | Villers-Francy | Les Chazeaux | | | | | | | | | | 1er après | NC | Actuel | Agglomération sur la voie Lyon - Besançon | |
| 57 | Vincelles | bourg est | | | | | | | | | | NC | NC | Actuel | Agglomération sur la voie Lyon - Besançon (gué) | |
| 58 | Vitreaux | bourg nord | | | | | | | | | | NC | NC | Actuel | Agglomération possible sur la voie militaire d'Italie à Boulogne (gué) | |
| 59 | Blesmes | Bourg et Mont-Eclair | | | | | | | | | | NC | NC | Actuel | Agglomération possible sur la voie militaire d'Italie à Boulogne (gué) | |
| 60 | Andelot | La Chineia | | | | | | | | | | vers 120 av. | NC | Actuel | Agglomération potentielle sur un éperon dominant un croisement de voies, chef-lieu de pagus | |
| 61 | Bologne | centre ville | | | | | | | | | | vers 20 apr. | Actuel | Actuel | Agglomération entièrement reconnue par prospection aérienne | |
| 62 | Bourbonne-les-Bains | La Croix d'Alies | | | | | | | | | | NC | Actuel | Actuel | Agglomération thermique, fouilles | |
| 63 | Bourg | | | | | | | | | | | NC | Actuel | Actuel | sanctuaire isolé au bord de la voie ? Pas de données | |

Fig. 13b Tableau de synthèse de l'état des connaissances sur les habitats groupés certains et potentiels de la zone d'étude (2/3).

| n° | Département | Commune | Lieu-dit | agglomération certaine | agglomération probable | agglomération possible | mention textuelle avant 500 | Fouilles récentes | reconnaissances au sol | organisation interne connue | découvertes anciennes | recouvrement moderne | Debut de l'occupation | Fin de l'occupation | Remarques |
|-----|-------------------------|-------------------------|----------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------------|-------------------|------------------------|-----------------------------|-----------------------|----------------------|--|---|----------------|
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| 64 | HAUTE-MARNE | Bricion | La Maison Dieu | | | | | | | | | | NC | agglomération entièrement reconnue par prospection aérienne | |
| 65 | | Champigny-lès-Langres | Les Granges | | | | | | | | | | vers 50 av. | agglomération reconnue par prospection aérienne et terrestre | |
| 66 | | Champy | Vandolle | | | | | | | | | | NC | petit groupement au bord de la voie Langres Trèves | |
| 174 | | Fayl-Billot | | | | | | | | | | | vers 70 av. n.-è. | petit groupement au bord d'une voie autour d'un sanctuaire ? | |
| 175 | | Genevrières | | | | | | | | | | | 200 av. n.-è. | sanctuaires probablement liés à une agglomération | |
| 67 | | Gourzon | | | | | | | | | | | après 500 | agglomération sur une colline, plan connu par les fouilles | Maigère XVIIIe |
| 172 | | Grenand | | | | | | | | | | | NC | agglomération de bord de voie reconnue par prospection aérienne et fouilles | |
| 68 | | Isème | | | | | | | | | | | NC | agglomération entièrement reconnue par prospection aérienne | |
| 69 | | Jonchery | | | | | | | | | | | 100 av. ? | capitale de cité | |
| 70 | | Langres | | | | | | | | | | | Actuel | découvertes à une gué sur une voie importante | |
| 176 | | Leffonds | | | | | | | | | | | Après 500 | petit groupement au bord de la voie Langres Trèves | |
| 71 | | Lénizaul (Vai-de-Meuse) | | | | | | | | | | | NC | agglomération reconnue par prospection aérienne | |
| 72 | | Leurville | | | | | | | | | | | NC | agglomération reconnue par prospection aérienne | |
| 73 | | Malincourt-sur-Meuse | | | | | | | | | | | NC | petit groupement au bord de la voie Langres Trèves | |
| 74 | | Meuivy | | | | | | | | | | | NC | petit groupement au bord de la voie Langres Trèves | |
| 75 | | Meuivy | | | | | | | | | | | NC | petit groupement au bord de la voie Langres Trèves | |
| 76 | | Rangecourt | | | | | | | | | | | vers 10 ? | agglomération connue par les textes et par les prospections terrestres | |
| 77 | Nijon | | | | | | | | | | | vers 150 av. ? | agglomération reconnue par les prospection terrestres | | |
| 78 | Nijon | | | | | | | | | | | actuel | Potential Mal connu | | |
| 80 | Vaux-sous-Aubigny | | | | | | | | | | | NC | agglomération reconnue par les prospection terrestres | | |
| 81 | Villeguisien | | | | | | | | | | | NC | agglomération reconnue par les prospection terrestres | | |
| 82 | Alluy | | | | | | | | | | | vers 200 av.*** | agglomération reconnue par prospection aérienne et terrestre | | |
| 83 | Arléu | | | | | | | | | | | vers 70 de n.-è. | agglomération partiellement reconnue par les fouilles L. Olivier | | |
| 84 | Breves | | | | | | | | | | | Actuel | mention épigraphique | | |
| 85 | Champallement | | | | | | | | | | | avant 50 av.* | agglomération reconnue par les fouilles B. Devaillages et les relevés microtopographiques | | |
| 86 | Chantenay-Saint-Limbart | | | | | | | | | | | avant 30 av.* | agglomération potentielle sans données récente | | |
| 87 | le-Charité-sur-Loire | | | | | | | | | | | antiquité | agglomération potentielle sans données récente | | |
| 88 | Chevroches | | | | | | | | | | | vers 30 av. | agglomération partiellement reconnue par les fouilles INRAP / F. Devey | | |
| 89 | Clamecy* | | | | | | | | | | | NC | agglomération potentielle sans données récente | | |
| 90 | Coze | | | | | | | | | | | avant 100 av | foilles anciennes et récentes, mention | | |
| 91 | Decize | | | | | | | | | | | vers 150 av. | foilles anciennes et récentes, mention | | |
| 92 | Enlrains-sur-Nohain | | | | | | | | | | | avant 100 av. | foilles anciennes et récentes, mention | | |
| 93 | Glux-en-Glenne | | | | | | | | | | | 40 av. | prospections et fouilles récentes Fibrace | | |
| 94 | Lormes | | | | | | | | | | | NC | agglomération potentielle sans données récente | | |
| 101 | Migny-Cours | | | | | | | | | | | vers 20 av. | foilles préventives en cours | | |
| 95 | Menou | | | | | | | | | | | NC | prospections aériennes R. Gogrey | | |
| 96 | Meuves-sur-Loire | | | | | | | | | | | avant 50 av. | agglomération mentionnée sur la Table de Peutinger, fouilles A. Bouthier | | |
| 97 | Neuivy-sur-Loire | | | | | | | | | | | GR | agglomération potentielle sans données récente, fouilles A. Bouthier très partielles | | |
| 98 | Nevers | | | | | | | | | | | augustin ? | agglomération mal connue par quelques fouilles récentes | | |
| 99 | Pouilly-sur-Loire | | | | | | | | | | | ler | agglomération potentielle sans données récente | | |
| 100 | Saint-Honoré-les-Bains | | | | | | | | | | | certain mi ler | agglomération potentielle sans données récente | | |
| 102 | Corre | | | | | | | | | | | NC | Agglomération potentielle | | |
| 103 | Luxeuil | | | | | | | | | | | début ler | Agglomération à vocation thermique | | |
| 104 | Mantoché | | | | | | | | | | | NC | Agglomération potentielle | | |
| 105 | Port-sur-Saône | | | | | | | | | | | NC | Agglomération sur la voie de Langres à Manderaure (gué) | | |
| 106 | Seveux-Sa-voyeux | | | | | | | | | | | île av. J.-C. | Agglomération sur la voie Besançon - Langres (gué) | | |
| 107 | Ecuelle | | | | | | | | | | | NC | Agglomération potentielle, sur la voie de Besançon - Langres | | |
| 108 | Vesoul | | | | | | | | | | | NC | Agglomération potentielle | | |
| 109 | Aulun | | | | | | | | | | | 10 av. | capitale de cité | | |
| 110 | Bourbon-Lancy | | | | | | | | | | | NC | agglomération thermique, fouilles | | |
| 111 | Chalon-sur-Saône | | | | | | | | | | | vers 200 av. | mention textuelle, fouilles | | |
| 112 | Châteaurenard | | | | | | | | | | | NC | nombreuses découvertes anciennes | | |
| 113 | Denney | | | | | | | | | | | NC | toponyme, position sur le gué de la voie militaire, (découvertes anciennes (prop. M. Kasprzyk) | | |
| 114 | Donzy-Perthuis | | | | | | | | | | | NC | Agglomération potentielle | | |
| 115 | Gigny-sur-Saône | | | | | | | | | | | NC | Petite agglomération positionnée à un col | | |
| 116 | Cueugnon | | | | | | | | | | | augustin ?? | Agglomération potentielle | | |
| 117 | Lournans | | | | | | | | | | | NC | foilles récentes | | |
| 118 | Mâcon | | | | | | | | | | | NC | Agglomération potentielle | | |
| 119 | Mellecey | | | | | | | | | | | 100/90 av. J.-C. | mention ancienne et fouilles récentes | | |
| 120 | Monthelon | | | | | | | | | | | NC | associée à la voie Chalons - Autun | | |
| 121 | Mont-Saint-Vincent | | | | | | | | | | | 50 | prospections terrestres Bibracte / P. Nouvel et T. Moore 2004 | | |
| 122 | Palleau | | | | | | | | | | | -120 | groupement sous le bourg, villa ou agglomération | | |
| 123 | Pierre-de-Bresse | | | | | | | | | | | augustin | Associée à la voie Saint-Geroux - Autun | | |
| | | | | | | | | | | | | NC | prospections terrestres M. Kasprzyk | | |
| | | | | | | | | | | | | NC | prospections A. Daubigny, prospection aériennes, géophysiques et terrestres | | |

3.2.1 La voie de Besançon à Lyon : évaluation d'une potentielle agglomération au gué du Doubs à Osselle (D. Billoin)

La voie de Lyon à Besançon par le piémont jurassien rassemble lui aussi une série de sites, généralement implantés sur les principaux gués (Saint-Amour, Vincelles, Domblans), dont le statut d'agglomération, proposé naguère par différents auteurs (Mangin et *al.* 1986), ne prête plus à discussion. Les prospections réalisées entre 1995 et 2005 ont apporté des précisions sur d'autres groupements, plus discrets, couvrant quelques hectares et rassemblant des ateliers de potiers et de tuiliers, bien conservés en sous-bois (Villers-Farlay, Jura, Liesle/Fourg, Doubs). Tous ces groupements complètent une série d'agglomérations routières largement mieux documentées plus à l'ouest, où les cas de Chamvres-Joigny (Yonne), d'Isômes (Haute-Marne) ou de Dampierre-Fontenelle (Côte-d'Or) avaient déjà été identifiés et caractérisés (Nouvel 2010). Les séries de sites identifiés le long de l'axe reliant Chalon-sur-Saône au Rhin et Lyon à Besançon (fig. 14) sont probablement l'illustration d'un phénomène plus répandu, partiellement reconnu autour de la voie dite d'Italie à Boulogne par Pontarlier, Besançon et Langres, sur la voie de Besançon à Langres par Seveux ou encore sur celle remontant la Loire puis l'Allier de Briare à Roanne. Ce phénomène est souvent encore mal mesuré, en particulier entre Besançon et le Rhin, du fait de la ténuité des indices disponibles sur ce genre d'établissement, de nos connaissances encore trop lacunaires sur le réseau routier et de l'absence de recherche thématique.

Ce secteur géographique, situé à 20 km au sud-ouest de la capitale de cité Besançon/*Vesontio*, est traversé par la voie principale Besançon-Lyon, dont le tracé, en majeure partie reconnu en milieu boisé, s'étend sur une vingtaine de kilomètres. Il traverse un espace qui se partage entre la plaine alluviale du Doubs au nord, l'extrémité orientale de la forêt de la Chaux et la plaine de la Loue au sud (fig. 15). Il se distingue par une occupation gallo-romaine très dense, débutant dès la Tène finale, voire auparavant, à la hauteur de la commune d'Osselle, et se prolonge dans le haut Moyen Âge. Bâtiments dont plusieurs *villae*, indice de mausolée et d'incinérations, occupations diverses, avec notamment des traces d'artisanats de la terre et du métal, possible site défensif et enfin dispositifs de franchissement de rivières sont recensés de part et d'autre de cette voie antique. Cette densité de l'occupation et la variété des activités reconnues tout le long de cette portion de voie antique interpellent : elles apparaissent de loin supérieures à l'occupation habituelle du territoire, marquée par un maillage assez régulier de domaines (*villae*), sans pour autant constituer une agglomération antique au sens classique du terme.

Seule la partie de l'itinéraire de cette voie sur la commune d'Osselle est présentée cette année dans le cadre du PCR, associée aux vestiges d'occupations relevés. Cette voie antique traverse la commune d'Osselle au centre du méandre du Doubs (fig. 17 et 18), selon un itinéraire en grande partie repris par les départementales n°12 au nord-est, dans le bois de *la Pérouse*, toponyme indiquant l'emplacement d'une ancienne route, où un embranchement se dirige vers Routelle et Saint-Vit, au nord-ouest. Un tronçon est bien visible sur une longueur de 240 m par une levée de terre d'environ 1,40 m de hauteur et de 12,5 m de largeur (3,60 m sur l'élévation). Elle traverse la plaine alluviale (RD n°13) et franchit la rivière au *Reculot*. De là, elle contourne légèrement la colline du *Châtelard* et se dirige vers Arc-et-Senans. Son tracé en forêt est particulièrement visible sous la forme d'une surélévation de pierre et de graviers et est parsemée de vestiges antiques de part et d'autre, et sur plusieurs kilomètres. A sa sortie de la forêt sur Arc-et-Senans, le toponyme *Bois de la Pérouse* la signale encore une fois. Elle est figurée sur la carte IGN sous le nom de *Levée Jules César* et correspond à la limite des communes de Byans-sur-Doubs et Villars-Saint-Gorge, au sud d'Osselle, et prend le nom de « *Route Romaine* » sur la carte de Cassini (fig. 16).

Fig. 14 Localisation de la zone d'étude entre Doubs et Loue sur une carte des agglomérations antiques de Franche-Comté. Les numéros renvoient à la carte et au tableau (fig. 12 et 13).

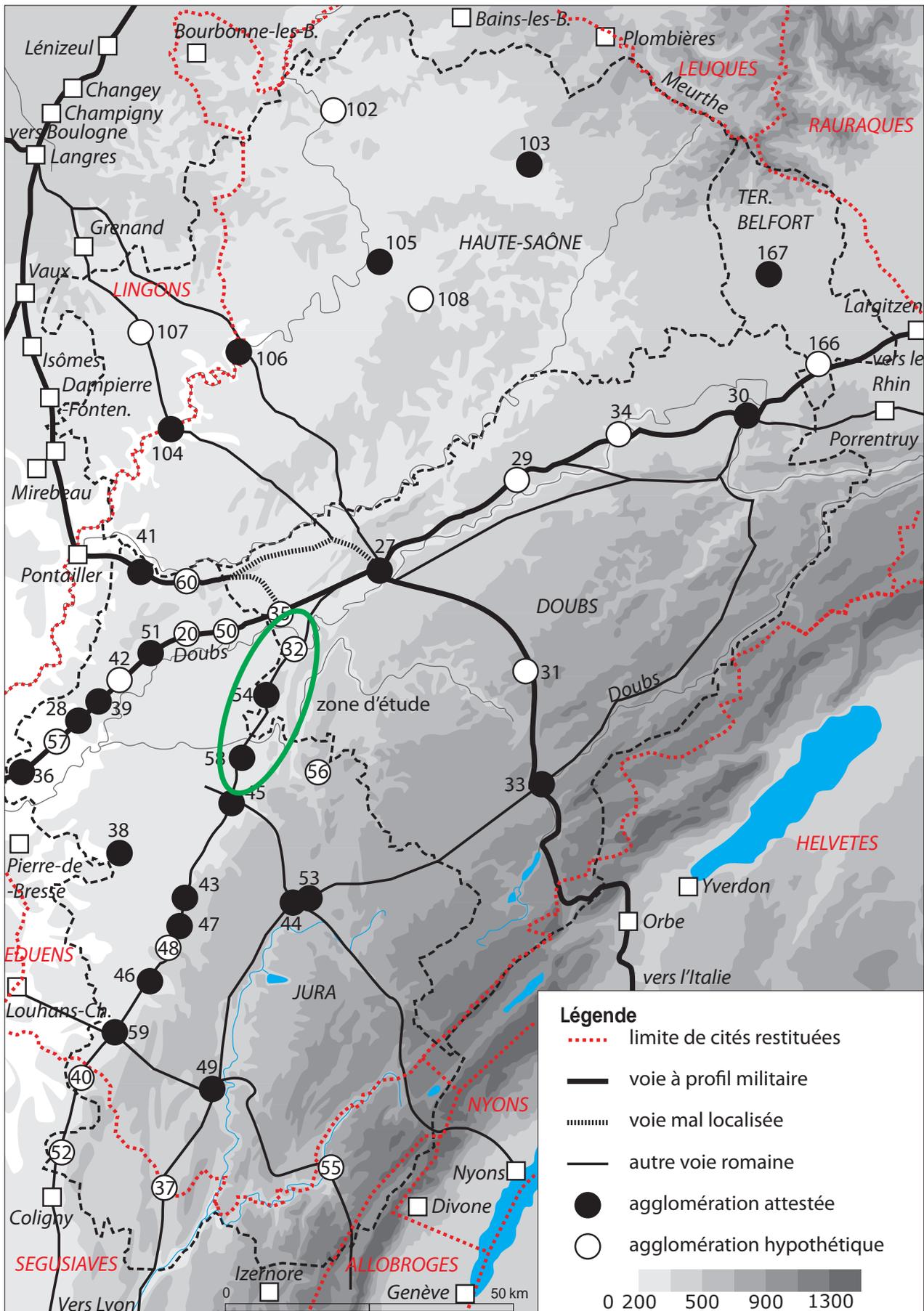


Fig. 15 Le méandre du Doubs à d'Osselle (Doubs) d'après les orthophotographies de l'IGN (Géoportail).



Fig. 16 La voie romaine de la carte de Cassinià proximité d'Osselle, dont une grande partie du tracé est reprise par la route départementale actuelle.

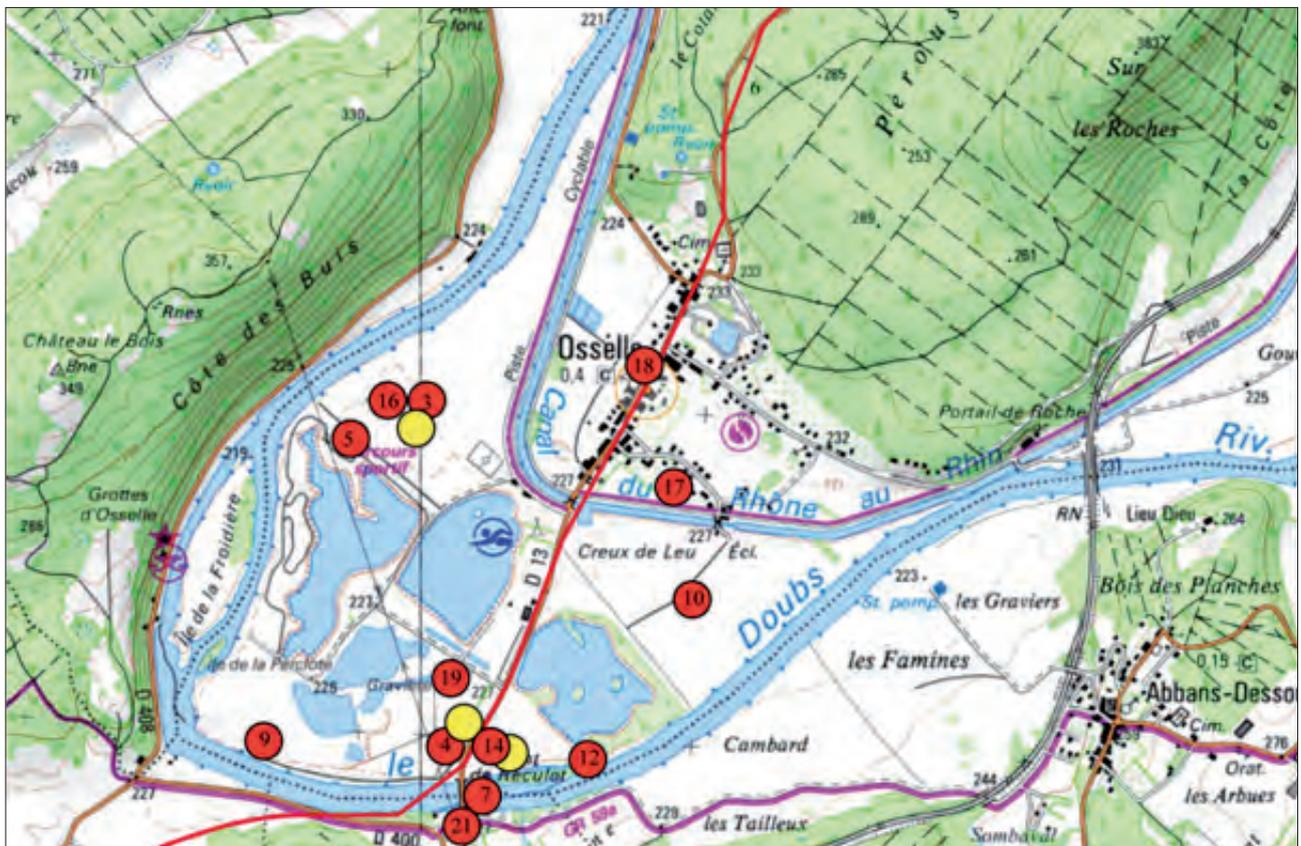


L'occupation antique dans la boucle d'Osselle

Bien connue par les érudits locaux depuis le milieu du XVIII^e siècle, la commune d'Osselle est dénommée *Auricella*, *la ville d'Or*, d'après une étymologie fantaisiste dérivée du nom de la commune *Auriscelle*, en 1179. La découverte de nombreuses monnaies depuis le XVIII^e siècle ajoute à cette tradition. En 1756, Chevalier, l'historien de Poligny, décrit la voie romaine qui traverse Osselle, et indique, à l'endroit où elle enjambe le Doubs « *l'emplacement d'un pont romain, dont les piles sont encore visibles par les eaux basses: la tête en avait été fortifiée, c'est ce qu'indique un terrain en deçà de la rivière, (rive gauche du Doubs) voûté par-dessous et environné de fossés* » (Chevalier, 1756). Elle est décrite par Perreciot en 1778 (Perreciot 1778), puis par Clerc en 1838 dans son article « *Les ruines de la ville d'Or* », où « *sur l'étendue d'une lieue, un ensemble de débris romain que l'on trouve rarement réunis: habitations, médailles, aqueduc, pont, chaussée, retranchement* » (Clerc 1838). Cette description du tracé de la voie antique est reprise par les différents auteurs depuis cette date.

Une coupe de cette voie a été réalisée au printemps 2013, lors de l'agrandissement de l'exploitation de la sablière (devant le portail d'accès), une saignée dans la route départementale n°13 a permis de l'observer et d'en faire un relevé précis (Billoin, inédit). Des travaux réalisés par la DDE sur la route du pont d'Osselle à Villars-Saint-George ont mis à jour des vestiges gallo-romains assez importants dans le fossé de la route sur 150m de longueur. Un mur construit en petits moellons est aperçu rive gauche du Doubs (fig.17, n°21), des indices d'incinération « *très probable* », alors que la voie romaine était parfaitement visible en coupe (courrier Odozue, 1990).

Fig. 17 L'occupation antique d'Osselle (en rouge) et du haut Moyen Âge (en jaune).
 D. Billoin 2013



Le franchissement de la rivière s'effectue par un pont, au lieu-dit le *Pont de Reculot*, près du pont actuel d'après tous les auteurs anciens, qui signalent « *une culée de pont romain* ». Ce « *pont de Orselle sous Abbans* » est reconnu par Guillaume d'Abbans en 1272 qui le tenait de Dame Lore, comtesse de Bourgogne. À cette époque Osselle relève de la seigneurie du Château-devant d'Abbans, tenu par les Chalon. La traversée du Doubs est assurée par bateau jusqu'au XIX^e siècle, en raison du mauvais état du pont. Un nouveau pont, suspendu, fut installé en 1857, remplacé en 1913, détruit en 1944, remplacé par un pont provisoire jusqu'en 1960, date de la construction du pont actuel (dictionnaire des communes, 1986).

Le terrain « *environné de fossés en deçà de la rivière* » que décrit Chevalier en 1756 est sur la commune de Byans-sur-le-Doubs, en rive gauche. Effectivement, des reliefs artificiels sont parfaitement visibles aujourd'hui, mais ils peuvent plus vraisemblablement être mis en relation avec les aménagements liés à l'ancien *moulin et Martinet de Reculot* figuré sur la carte d'Etat major. Des pierres dont certaines quadrangulaires régulières sont observées dans la berge de la rive gauche du Doubs (fig. 17, n°7), en aval du pont actuel, ainsi que des pieux en bois (cliché I. Gallecier). Un aménagement allongé de plusieurs dizaines de mètres de longueur est parfaitement visible dans le lit de la rivière sous le pont actuel, selon une orientation de biais par rapport aux rives actuelles et donc peu compatible avec un franchissement de cours d'eau. Il est constitué de nombreux piquets et poteaux enfoncés dans la rivière retenant de la blocaille calcaire et correspond peut-être à un dispositif de pêcherie (fig. 18). Cet aménagement peut toutefois avoir protégé de l'érosion un gué ou des traces d'un pont plus ancien.

Plusieurs points de la commune présentent les preuves d'une occupation antique : Au *Pont du Reculot*, une occupation s'étend de part et d'autre de la route départementale n°13, sur les parcelles en rive droite du Doubs. Coté ouest (fig. 17, n°4), le site est visible sur une cinquantaine de mètres par des pierres et des tuiles dans le labour, du gravier, de la céramique dont des sigillées décorées et de nombreuses monnaies. Les plus anciennes sont des potins à la grosse tête, les plus récentes de la fin de l'Antiquité (Mosca 1985). Du marbre blanc est également signalé, une anse d'amphore et des fragments de récipients en verre (Mosca 2005). De la céramiques (commune, sigillée, métallescente), du matériel métallique, notamment des monnaies antiques avaient été recueillies un peu plus au nord, lors de l'exploitation de la sablière (fig. 17, n°19). Coté est du *Pont de Reculot* (fig. 17, n°14), des moellons, de la tuile, des fragments de tubulure d'hypocauste, des tesselles de mosaïque, de la céramique, des fibules et un abondant monnayage de La Tène finale au IV^e siècle signalent une ou plusieurs constructions. Ce site livre également de la céramique du haut Moyen Âge, l'occupation semble être continue (Mosca 2005). Toujours en bord du Doubs, un peu plus à l'est (fig. 17, n°12), au lieu-dit *L'Orme*, un col d'amphore est trouvé à l'occasion de la plantation d'un arbre (Mosca 1985).

Tout le secteur sud-ouest du méandre du Doubs a fait l'objet d'un diagnostic archéologique conduit sur une emprise de 24 ha, soit 160 tranchées espacées de 25 m, dans le cadre de l'extension de la sablière. Deux secteurs ont livré « *des moellons et des tuileaux* », *provenant du démantèlement de la villa des Bourelles* » (fig. 17, n°9) pour l'un, l'autre, « *très limité en surface, indique une occupation extrêmement arasée avec tuileaux, rare céramique, faune : le niveau rencontré ne dépasse pas 0,20 m sous la surface* » (fig. 17, n°19). Aucune organisation n'a pu être observée (Urlacher 1999). L'auteur conclut « *soit en une absence d'occupation de l'ensemble de la boucle, soit à une disparition des niveaux éventuellement occupés anciennement en raison du régime des crues de la rivière* ». Une moulure en marbre blanc a toutefois été trouvée à l'emplacement du point n°9 (Mosca 2005).

Au lieu-dit *Village*, en bordure du canal, une occupation est attestée dans un labour par une concentration de tuiles (*tegulae*) et de moellons (fig. 17, n°17). Le site s'étire sur une quarantaine de mètres de longueur, selon une orientation nord-ouest/sud-est, et 20 m de large. L'épicentre, beaucoup plus dense en matériaux de construction, suggère l'emplacement d'un bâtiment (Mosca 1985). Au *Creux de Leu*, plus au sud (fig. 17, n°10), une autre occupation antique se signale par des matériaux de construction (tuiles et moellons), de la céramique et du mobilier métallique sur une trentaine de mètres, en bordure d'un chemin d'exploitation (Mosca 1985). Deux monnaies antiques y ont été recueillies, dont une du III^e siècle (buste radié). Un diagnostic archéologique réalisé à proximité sur une emprise de 1,67 ha a révélé deux paléochenaux qui contenaient quelques fragments de céramique de La Tène D (Jaccottey 2010).

Dans une maison du village (fig. 17, n°18) une pierre sculptée lacunaire en réemploi, de 18 x 20 cm de largeur, représente un griffon de profil tenant une pelte dans ses pattes, devant un autel (Mosca 2005). Ce motif architectural, symétrique à l'origine (un griffon de par et d'autre d'un autel), se rapporte vraisemblablement à un mausolée non localisé (qui s'élevait entre la *villa* de *Labourelle* et la voie antique ?).

Une *villa* gallo-romaine à cour à péristyle a été fouillée très partiellement par Odouze de 1972 à 1976 à *Labourelle* (fig. 17, n°3), lors de la l'arasement de murgers menaçant le site. Une pièce à mosaïque et une comportant un système d'hypocauste par canaux rayonnants ont été découvertes, et de nombreux fragments architecturaux en marbre.

Fig. 18 Dispositif linéaire constitué de pieux de différents diamètres fichés dans le fond du Doubs au *Pont du Reculot*.
cliché D. Billoin

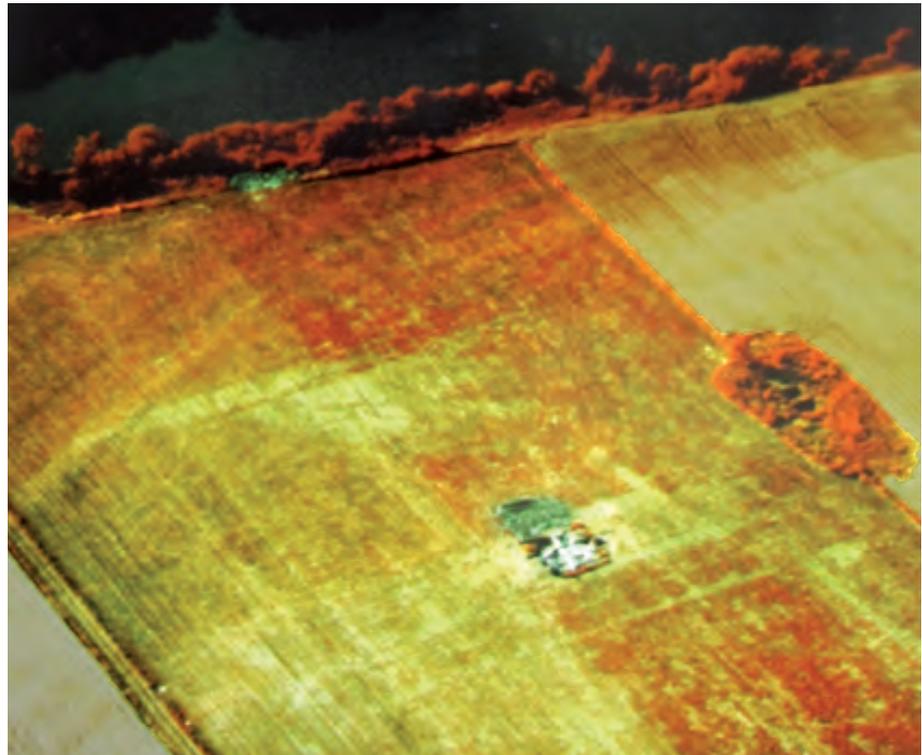


Cet établissement semble avoir été édifié au II^e siècle de notre ère, sur quatre niveaux d'occupations antérieurs reconnus : un habitat du Néolithique, un niveau protohistorique, une occupation du début du I^{er} siècle de notre ère et les vestiges d'un habitat du I^{er} siècle. L'occupation perdure jusqu'au IV^e siècle, puis des tombes à murettes mérovingiennes sont creusées dans les ruines des bâtiments, l'une d'elles a livré une plaque-boucle en fer du VIII^e siècle (Oudouze, Cousin 1973, Oudouze, Forestier 1974). Des vues aériennes de cette *villa* ont été prises en 1976 par R. Goguey (fig. 19). Des prospections entreprises depuis par P. Mosca ont permis de recueillir un lot important de moulures et placage en marbre et en roches dures, de céramiques, de monnaies et d'objets métalliques (Mosca 2005, 2006). L'occupation se prolonge vraisemblablement dans le V^e, voire au-delà. Ce mobilier s'étend sur une emprise de 12 ha (fig. 17, n^{os} 5 et 16).

Un autre bâtiment interprété comme une seconde *villa* a été identifié par photographie aérienne (R. Goguey, 1976), à 400 m du site précédent (fig. 17, n^o 5). Il n'a pas fait l'objet de vérification au sol.

Au *Châtelard*, une enceinte située au sommet de la colline surplombant le pont et la voie (hors carte, commune de Byans-sur-le-Doubs), est fouillée par Delacroix (1856), à l'emplacement de la « maison forte », qui livre de la tuile (*tegulae*), de la céramique variée, une monnaie gauloise en bronze *d'un type commun en Séquanie* (Delacroix 1856). Feuvrier ajoute y avoir trouvé un fragment de poterie grossière grise *d'un gros vase paraissant pré-romain* (Feuvrier, *fond ms.*). Un relevé est effectué au début du XX^e siècle, il s'agit d'un dispositif fossoyé de 50 m de côté environ, mais un second ouvrage de défense semble exister sur la colline.

Fig. 19 Vue aérienne de la *villa* à Labourelle à Osselle, avec l'emplacement des fouilles de J.-L. Oudouze. R. Goguey, 1976



Sites non localisés

Dunod de Charnage dans son Histoire des Séquanes (Dunod 1735) relate la découverte à Osselle de 1800 livres de plomb qui avait servi à garnir l'intérieur d'un bassin ovale fait de plusieurs grandes pierres; et il paraissait un trou au milieu, comme pour le tuyau d'une eau jaillissante. On creusa aux environs, et l'on trouva beaucoup de morceaux de marbre, et des lits de ciment coupés par différents murs: ce qui fit croire qu'il y avait des bains. Peut-être s'agit-il du même site fouillé par Clerc, près de la Source des Neuf-Duits qui alimente encore la fontaine publique, à un ou deux kilomètres des ruines, plusieurs tuyaux de poterie, tuyau carré ou rond d'un diamètre de trois pouces et demi, alimentaient les deux points par cet aqueduc (Clerc 1838).

Fig. 20a et b Deux fragments de sculpture en marbre provenant d'Osselle.
cliché D. Billoin, musée de Besançon



Du matériel archéologique est entré dans les collections du musée des Beaux Arts et d'Archéologie de Besançon provient d'Osselle, en particulier deux fragments de bas-relief en marbre blanc interprétés comme des éléments de sarcophage (fig. 20a et b) et une sculpture représentant un dieu-fleuve ou un silène de face, à demi-couché et à moitié nu (Bourquenez 1998).

Potentialités d'étude pour l'année 2014

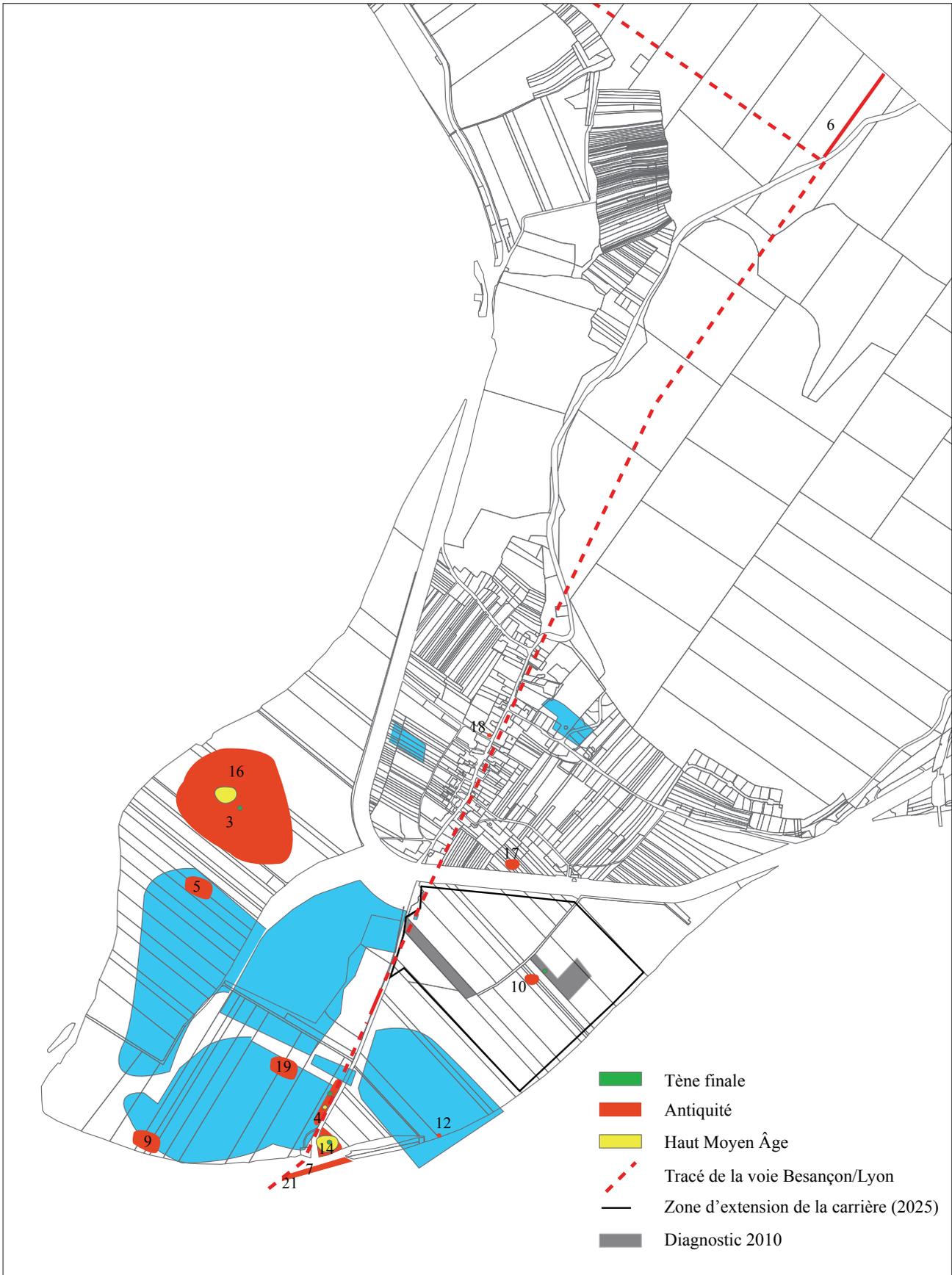
Les nombreux indices d'occupation repérés dans la boucle d'Osselle permettent donc de différencier deux grands ensembles (fig. 20c). Le premier, au nord-ouest, correspond à un vaste établissement rural antique à deux cours. Il se situe comme de juste en retrait de la voie Besançon-Lyon, au bord du Doubs. Le second, au sud-est, retiendra plus notre attention. Bien que de taille réduite, cette entité archéologique rassemble des éléments archéologiques qui confirment une fréquentation longue, depuis la période laténienne jusqu'au haut Moyen Âge. Les découvertes de mobilier se concentrent de part et d'autre de la voie de Besançon à Lyon et se développent à proximité du gué sur le Doubs. Bien que tout cela soit d'une faible étendue, un ou deux hectares seulement, la proximité des vestiges avec la voie pourraient être le témoin d'une petite agglomération routière qu'il serait possible d'étudier de manière plus approfondie.

Les travaux à conduire sur l'année 2014 s'inscrivent à deux échelles différentes : le contexte d'Osselle d'une part, et le secteur d'étude retenu entre Doubs et Loue, par ses nombreux vestiges d'occupations antiques qui s'égrainent tout le long du tracé jusqu'à Arc-et-Senans/Cramans. Une présentation du potentiel archéologique est proposée jusqu'à Arc-et-Senans/Cramans, à l'exemple du travail réalisé sur la commune d'Osselle. Des prospections au sol sont prévues sur la totalité de ce tracé avec relevé au GPS de la voie et des vestiges reconnus de part et d'autre. En effet, ce milieu boisé pour l'essentiel impose de localiser précisément ces différents sites. Une cartographie de l'ensemble est un préalable et permettra d'engager des approches complémentaires. En outre, cette première phase de prospection permettra également de mieux caractériser ces différents vestiges, par une collecte des éléments matériels géolocalisés.

En ce qui concerne Osselle, des prospections électriques peuvent être engagées sur différentes parcelles concernées par des constructions indéterminées. L'expérience montre que ce type de prospection donne des résultats satisfaisants en contexte de plaine alluviale. Les secteurs retenus sont le *Pont du Reculot*, pour une emprise d'environ 3 ha (sites n°4 et 14), et l'environnement de la *villa de Labourelle*, (fig. 17, site n°3) jusqu'aux abords du village, sur une emprise d'environ 5 ha dans un premier temps. Une approche du même type peut s'envisager sur les sites n°9, 10 et 17, sous réserve de faisabilité et d'accès aux terrains.

Un relevé du dispositif de pieux plantés dans le Doubs avec prélèvement d'un échantillonnage pour des datations dendrochronologiques, en lien avec le laboratoire de chrono-écologie de Besançon, documenterait ce franchissement de rivière. Enfin, des études du mobilier (céramiques, monnaies, objets, éléments architecturaux) des collections muséographiques et des prospections au sol contribueraient à caractériser ces occupations, du point de vue fonctionnel et chronologique.

Fig. 20c Synthèse des occupations antiques dans la boucle d'Osselle (Doubs). DAO D. Billon



3.2.2 Le dossier des sites de la périphérie du Morvan (P. Nouvel et A. Magdelaine)

Une seconde zone, aux environs de Bibracte et d'Autun, a fait l'objet d'une reprise documentaire dans le cadre de ce programme commun de recherche. Elle profite d'une part des travaux de prospections aériennes d'A. Magdelaine, en second lieu des compilations documentaires que Q. Guérin avait réalisés dans le cadre de son mémoire universitaire (Guérin 2004), enfin des opérations de prospections terrestres et de dépouillement récemment menés dans cette zone plus particulièrement pour le compte du programme Bibracte (Nouvel et *al.* 2012 ; Nouvel et Izri 2012, fig. 12). Huit sites ont été réévalués cette année, pour la plupart peu ou mal connus. À ceux-ci, D. Vurpillot (doctorant à l'Université de Franche-Comté) a adjoint un dernier dossier, celui de Saint-Honoré, qui était jusque là l'un des moins bien maîtrisés de la région.

3.2.2.1 ALLUY (Nièvre), Bourg / Le Champ Noir

(P. Nouvel, avec la collaboration de A. Magdelaine et les données rassemblées par Q. Guérin)

1 – Localisation et délimitation de l'occupation

L'agglomération antique d'Alluy se situe en rive gauche de l'Aron, à environ 1 km de cette rivière tributaire de la Loire. Elle est positionnée sur le carrefour d'une voie reliant la Saône à la Loire moyenne (Autun/Cosne) et d'une autre reliant Decize au bassin de l'Yonne par la dépression périmorvandelle (fig. 21, Guérin 2004). D'autres axes, peut-être plus secondaires, permettent de relier Decize, Nevers ou encore Bourbon-Lancy (Thévenot 1969).

Le site est partiellement appréhendé, ses limites restant imprécises du côté de l'ouest, où le bourg actuel oblitère les occupations antérieures. L'essentiel de sa surface est cependant couvert par des terres labourées et, dans une moindre mesure, au nord, par quelques pâtures. Cela permet de disposer d'une image de surface (prospections terrestres) et d'une documentation pertinente concernant son organisation interne (en particulier clichés obliques d'Alain Magdelaine et orthophotographies IGN juillet 2011). Dans l'état actuel des connaissances, la zone couverte par des vestiges antiques couvre environ 42 ha (fig. 22 et 23).

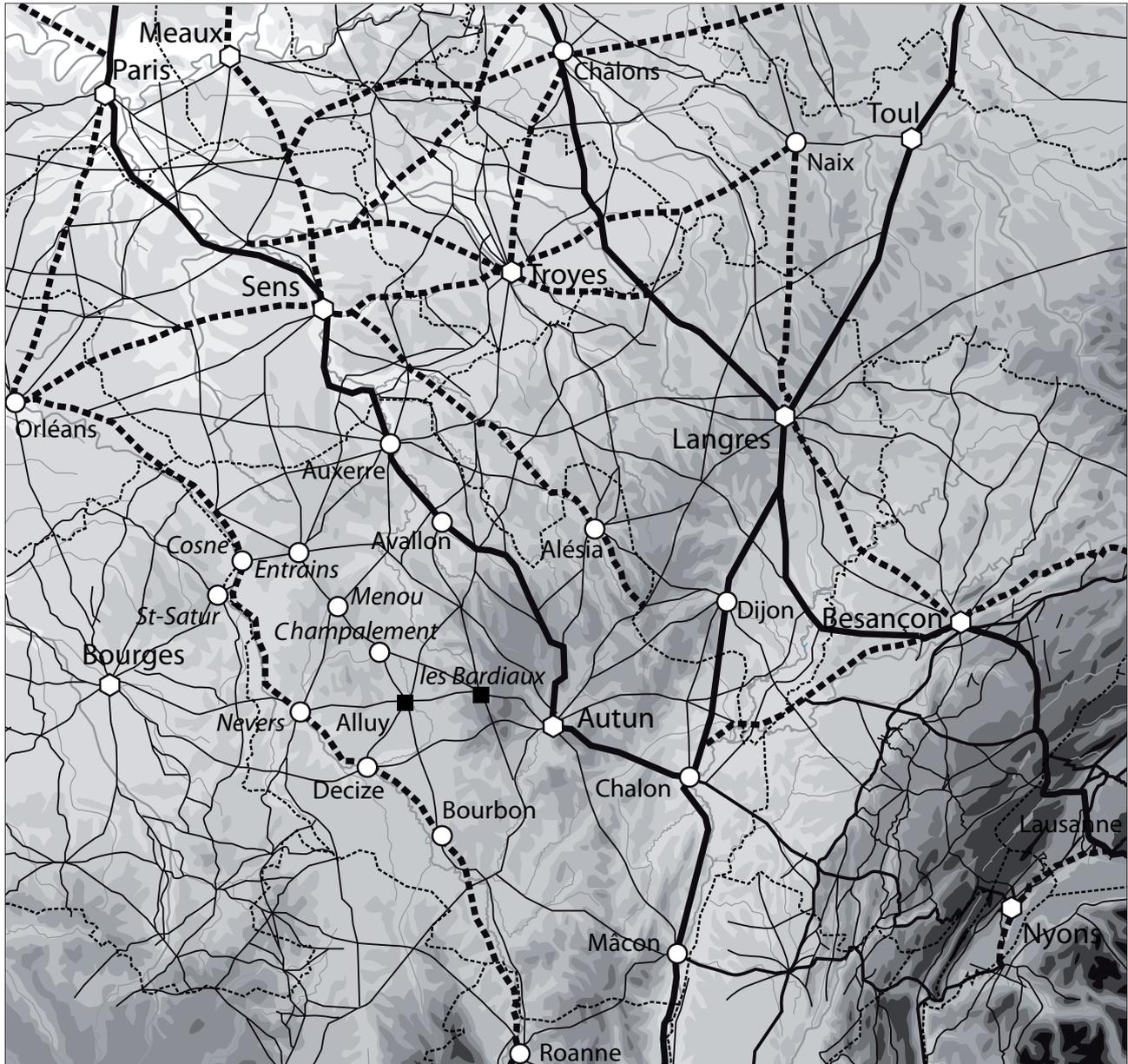
2 - Historique des découvertes et état des données

Nous ne reviendrons pas ici sur les découvertes ponctuelles réalisées dans le bourg et dans ses environs au cours des XIX^e et XX^e siècles. Sa liste, réduite, apparaît dans la Carte archéologique de la Gaule (Bigéard 1996). L'exploitation des données anciennes a d'ailleurs été poursuivie et parachevée dans le travail universitaire de Q. Guérin (Guérin 2004). On retiendra qu'elles se limitent à quelques fouilles désordonnées (en particulier au nord au *Champ de Rème*). Quelques séries de mobilier, pour certaines conservées au musée de Nevers, mériteraient un réexamen approfondi, en particulier les séries monétaires vaguement décrites au XIX^e siècle par Harold de Fontenay. Cette faible matière de base a été largement complétée par des données complémentaires, pour l'essentiel postérieures à la publication de la Carte archéologique de la Gaule et, donc, inédites. Il s'agit de :

- Quelques prospections terrestres, menées par un prospecteur local (M. Barbotin) entre 1990 et les années 2000, dans le cadre des campagnes de prospections inventaires pilotées par Alain Magdelaine (étude inédite Q. Guérin avec expertises céramique P. Barral et F. Olmer, Quentin 2004).
- Un dossier de clichés aériens obliques rassemblé par Alain Magdelaine (rapports de prospections aériennes 1991, 1994, 1996, 1997, 2011 et 2012).
- L'exploitation des données d'orthophotographies de l'IGN acquises en juillet 2011 (dépouillement et exploitation S. Izri et P. Nouvel, Nouvel et Izri 2012).
- Une prospection terrestre de vérification (S. Izri et P. Nouvel, septembre 2013, sur autorisation de prospection inventaire Nièvre / Saône-et-Loire au nom de P. Nouvel).

Cette documentation permet aujourd'hui de disposer de données renouvelées exploitables ici. Les différentes méthodes d'acquisition permettent de documenter plus de 40 hectares d'occupation antique, avec des qualités d'information assez variables (fig. 22).

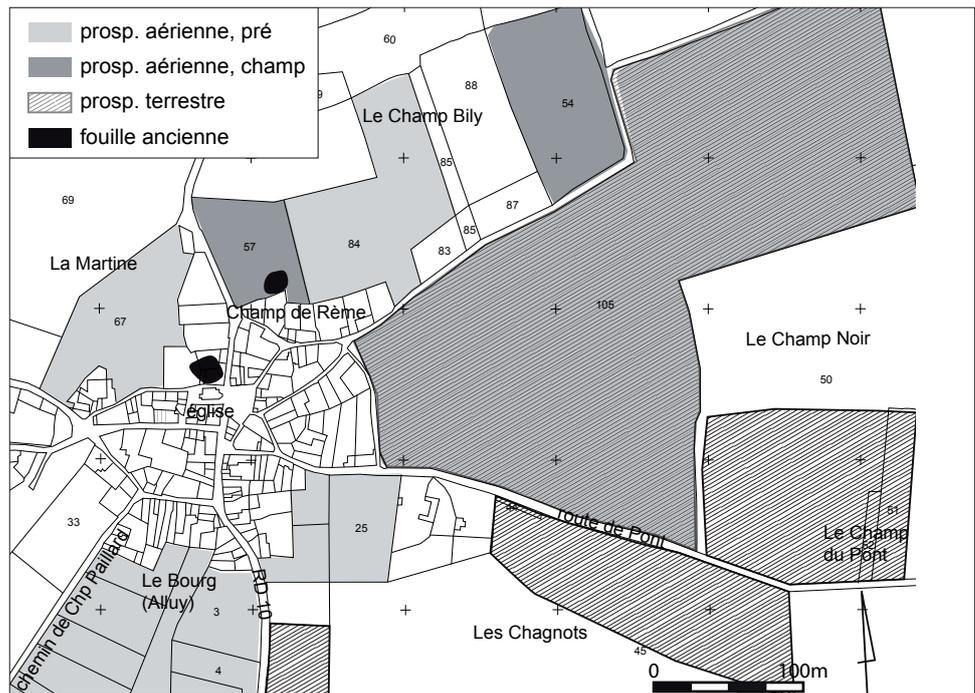
Fig. 21 Localisation du site d'Alluy (Nièvre) dans le réseau routier du territoire éduen, d'après Kasprzyk et Nouvel 2011



L'agglomération des Bardiaux dans son contexte gallo-romain

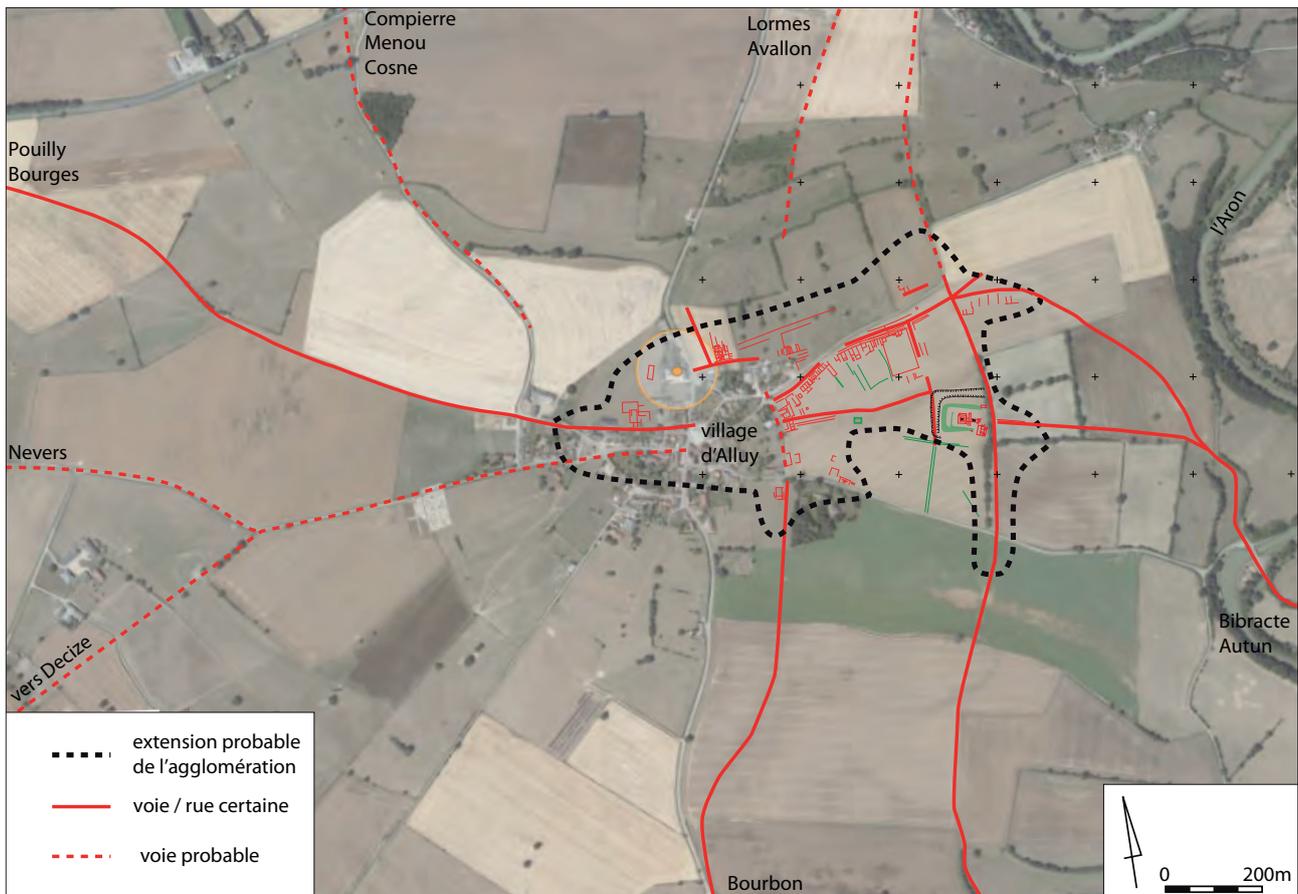
- Limites théoriques des cités (territoires) gallo-romaines
- Voie d'origine ou de tradition protohistoriques
- Voie nouvelle à tracé militaire (réseau d'Agrippa)
- - - - - Autres voie de création romaine

0 100km



► **Fig. 22** Alluy, localisation et extension des zones documentées.

▼ **Fig. 23** Le réseau routier antique restitué aux alentours d'Alluy, d'après les clichés aériens et les observations de terrain (compilation des informations Barbotin, Guérin et Nouvel/Izri), extension des vestiges et localisation des structures révélées par la prospection aérienne.



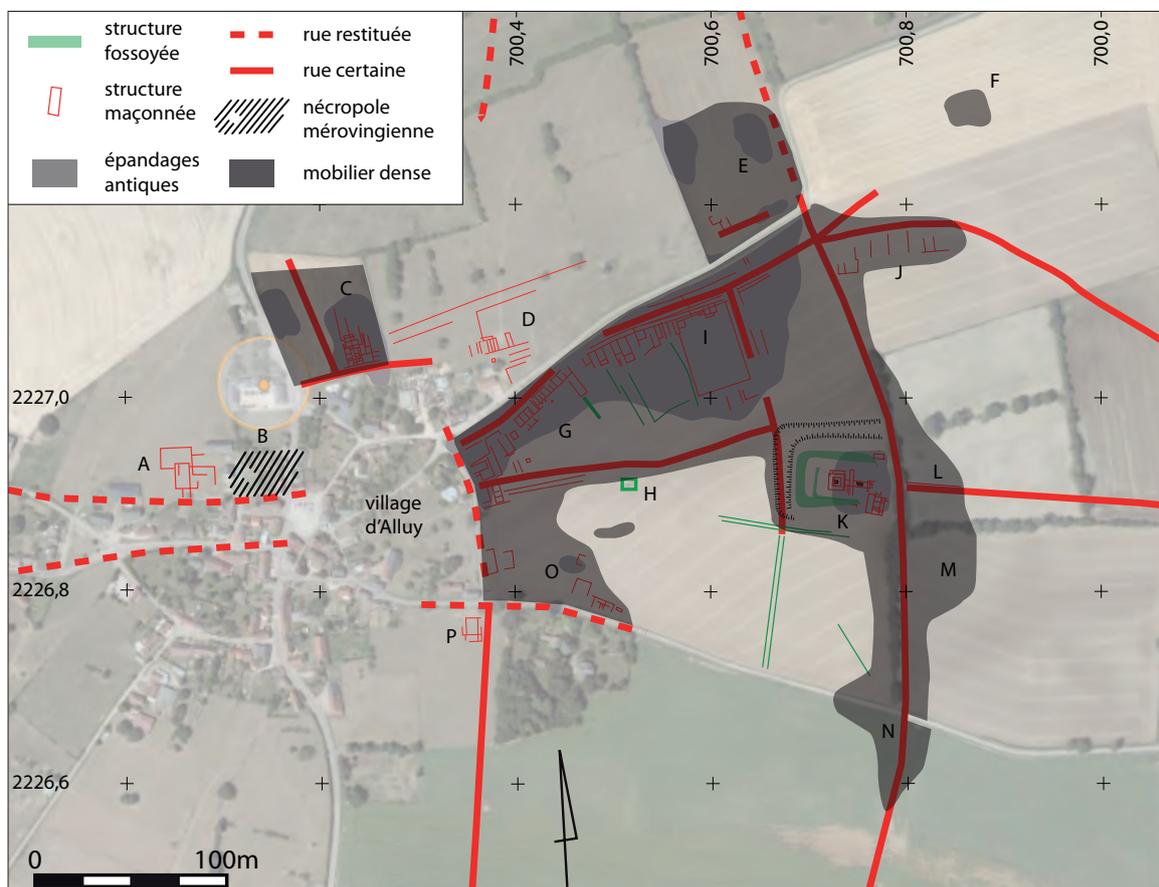
3 – Organisation de l'occupation (fig. 23 et 24)

Les études parcellaires et l'apport des prospections aériennes permettent de restituer un certain nombre d'axes antiques aux environs d'Alluy, qui confirme son rôle de carrefour (fig. 23).

En compilant les informations fournies par les prospections terrestres et aériennes, il est possible de restituer une partie de l'organisation interne de l'agglomération. C'est sa partie occidentale, engagée sous le bourg actuel, qui reste la plus méconnue. Quelques clichés d'Alain Magdelaine confirment cependant que l'occupation est bien présente le long de la voie menant à Nevers (fig. 24 [A]). La qualité de révélation de ces clichés photographiques, prises sur des prairies sèches peu révélatrices, ne permet cependant pas de caractériser la nature des constructions, qui sont peut-être plus étendues que ce qui est présenté sur la figure de synthèse. Au nord de l'église et à la *Martine* [B] des sarcophages et des sépultures du haut Moyen-âge ont été régulièrement mis au jour depuis le XIX^e siècle (Bigéard 1996, p. 58; synthèse dans Guérin 2004). La parcelle ZH 57, seule zone labourée au nord du village [C], recouvre de nombreuses structures maçonnées, photographiées d'avion par A. Magdelaine en 1991. Elles s'organisent, au sud, face à une rue et face à un second axe, se dirigeant vers le nord-ouest. D'après les prospections de M. Rabatin (Guérin 2004), elles livrent des indices d'artisanat des métaux.

L'essentiel des parcelles situées au lieu-dit *Champ de Bily* [D] est en pâture. Les clichés obliques d'A. Magdelaine permettent cependant d'y reconnaître l'existence de structures maçonnées, apparemment organisées le long d'une rue est/ouest. Plus à l'est, la parcelle labourée ZH 57 [E] livre d'ailleurs encore du mobilier antique et des épandages de matériaux, alors qu'une rue bordée de bâtiments y apparaît sur des clichés de A. Magdelaine. Au-delà [F], une poche de mobilier est interprétée par Q. Guérin comme un possible sanctuaire, mais les arguments qu'il apporte nous paraissent insuffisants (mobilier brûlé, monnaies). Il s'agit plus vraisemblablement d'une zone funéraire.

Fig. 24 Alluy, extension des vestiges et localisation des structures révélées par la prospection aérienne.



Au sud, une immense parcelle (ZH 105), couvrant une bonne partie du lieu-dit *Le Champ Noir* (fig. 24 [F, G, H, J, K, O]) est labourée chaque année : les prospections terrestres, mais surtout les prospections aériennes y révèlent une part importante de l'agglomération antique. Elle se structure autour de plusieurs rues formant un réseau irrégulier. Les constructions, qui adoptent pour beaucoup un plan barlong perpendiculaire à la rue, semblent parfois précédées d'une galerie [I]. Les prospections terrestres livrent ici un abondant mobilier, en particulier des scories liées au travail des métaux. Le vaste complexe occupant l'est de la zone [K], un peu en marge de l'agglomération, appartient plus sûrement à un lieu de culte. Les orthophotographies de l'IGN de juillet 2011 (fig. 25, Nouvel et *al.* 2012) révèlent deux ensembles superposés, nettement observables au sol par ailleurs. Le premier associe un temple à plan centré caractéristique, composé d'une *cella* et d'un déambulatoire d'environ 12 m de côté. Il est ouvert à l'est sur une galerie apparemment cruciforme. Deux constructions, partiellement révélées, se développent au nord et au sud, en limite de parcelle. La zone livre force tessons de céramiques gauloises et romaines et d'amphores Dressel 1. Ces structures antiques sont partiellement oblitérées par un important système fossoyé sub-quadrangulaire, constituée d'un talus et d'un fossé de plus de 6 m de large d'après les observations au sol. Cette terrasse apparaît déjà sur de nombreux clichés de R. Goguy et de A. Magdelaine qui proposaient d'y voir, assez logiquement, une plate-forme de maison forte (Bigéard 1996), surimposée aux bâtiments antiques. Nous n'avons pas pu recueillir de mobilier médiéval au milieu des tessons antiques, ce qui aurait permis de confirmer cette hypothèse qui nous semble néanmoins très vraisemblable. Il est toutefois possible que cet aménagement, bien que postérieur au sanctuaire, soit plus précoce qu'escompté.

Une voie empierrée, bien visible au sol dans la parcelle ZH 50 [L] prolonge vers l'est en direction du gué sur l'Aron l'axe de la galerie menant au temple à l'ouest. Au sud, une autre rue nord/sud, visible sous la forme d'une ligne d'empierrement, est bordées de constructions maçonnées couvertes en tuiles [M]. Elle est nettement

Fig. 25 Le sanctuaire antique du *Champ Noir* à Alluy, visible sur les orthophotographies IGN de juillet 2011. d'après Nouvel et Izri 2011



visible au-delà de la route de Pont, sous la forme d'une dépression linéaire traversant la parcelle ZL 45 (fig. 24 [N]). Les épandages de mobilier antiques se poursuivent encore dans cette zone. Plus à l'ouest, le centre de la parcelle ZH105 est vierge de vestiges, jusqu'au talus avoisinant le captage de la source du *Champ Noir* [H]. Plus à l'ouest, cependant, les prospections terrestres comme les orthophotographies aériennes révèlent à nouveau des constructions maçonnées [O]. L'extension des vestiges plus au sud-ouest est difficile à appréhender. Quelques clichés de A. Magdelaine, pris en 2011, révèlent des structures maçonnées dans la pâture ZL25 [P] : elles appartiennent vraisemblablement à des constructions liées à l'agglomération antique. Au-delà, le long de la RD 10 et du chemin de la *Chaume Paillard*, A. Magdelaine a encore photographié d'autres éléments orthonormés (chemins creux, lignes empierrées). Il s'agit selon nous d'éléments parcellaires postérieurs (rapport 2011). Il est certain, quoi qu'il en soit, que l'occupation antique ne s'étend pas au sud de la route de Pont, puisque les quelques vérifications au sol réalisées à l'ouest et au nord de la parcelle ZL 45 (*Les Chagnots*) se sont avérées négatives.

Au nord, le long de la voie menant vers Châtillon-en-Bazois/Lormes, on signale encore une nécropole, qui ne peut pas être localisée avec plus de précision (Bigéard 1996, 4* p. 57).

4 – Pertinence des éléments d'identification

L'ensemble de ces structures appartient à l'évidence à une agglomération antique. L'extension des vestiges, le croisement de deux grands axes routiers, l'existence d'un réseau de rues bien caractérisé, mais aussi l'omniprésence des indices d'activité artisanale (en particulier métallurgiques liés au fer) et la juxtaposition de zones d'habitat et d'espaces publics à caractère culturel sont tout autant d'éléments qui confirment cette interprétation. Le plan des habitats, qui correspondent souvent à des unités de type street-buildings et l'identification d'au moins une nécropole de bord de voie en périphérie de l'occupation vont dans le même sens. À nos yeux, l'identification de ce lieu avec l'*Alisincum* de l'itinéraire d'Antonin, remis en cause par E. Thévenot faute d'indice archéologique exploitable à son époque (Thévenot 1969, p. 50-51), ne saurait dorénavant poser problème. Les mesures de distances et le positionnement des autres axes et lieux signalés sur ce document (fig. 4) confirment ici l'adéquation des indices archéologiques et historiques.

5 – Datation de l'occupation et état de traitement du mobilier.

En l'absence de fouille, le mobilier recueilli reste modeste. Il se compose pour partie d'une sélection d'objets issus des découvertes fortuites (en particulier un lot de plus de 50 monnaies publiées par H. de Flamare en 1903-1904 : Bigéard 1996, 12* p. 58). Le reste correspond essentiellement à la collecte réalisée par M. Barbotin dans les années 1990. Le mobilier céramique a fait l'objet d'une analyse assez poussée (Guérin 2004, p. 45-55, et planches) qui a permis de confirmer l'importance de l'occupation laténienne, révélée par la présence d'un lot volumineux d'amphores Dressel 1. Parmi elles, on notera la présence de tessons du type gréco-italique caractéristique du milieu du II^e siècle avant notre ère (expertise F. Olmer/Ph. Barral). Ces éléments sont à mettre en parallèle avec la découverte d'un statère imitation de Philippe II de Macédoine, à l'ouest du temple (Guérin 2004, p. 45) et la mention d'une monnaie similaire dans les découvertes anciennes (Bigéard 1996, p. 58, 11*). L'agglomération d'Alluy est donc antérieure à la fondation de Bibracte.

Les prospections de vérification réalisées à l'automne (S. Izri et P. Nouvel) ont confirmé cette ambiance laténienne et le bruit de fond que forment ici les épandages d'éclats d'amphore Dressel I. Ils s'étendent sur une vaste superficie, qui ne semble que partiellement superposée à l'occupation antique (fig. 26). Le mobilier céramique et les faciès monétaires anciens révèlent une occupation qui se poursuit jusqu'à la fin de l'Antiquité. La mention de la découverte d'une monnaie en or portant le nom de l'empereur Anastase (Bigéard 1996, p. 58, 12*) souligne d'ailleurs l'importance du lieu au cours de l'antiquité tardive. La présence d'une riche nécropole à sarcophages contigüe à l'église actuelle plaide d'ailleurs pour une continuité de l'occupation du site jusqu'à l'époque moderne.

6– Perspectives d'étude

Extension et caractérisation des vestiges : Les clichés obliques et les orthophotographies IGN de juillet 2011 confirment un fort potentiel d'étude. Il est très probable que des prospections géophysiques permettraient de mieux appréhender, d'une part, l'extension des vestiges en direction du nord, mais encore de préciser la nature des occupations sur le complexe oriental du *Champ Noir*. La chronologie de l'ensemble et l'extension de l'occupation laténienne pourraient être précisées grâce à des prospections terrestres carroyées.

Mobilier : Il serait nécessaire de compléter les travaux d'inventaire de Q. Guérin par un examen attentif des collections, en particulier numismatiques, conservées au musée de Nevers.

Fig. 26 Extension des épandages d'éclats d'amphore Dressel I sur le site d'Alluy.
prospections S. Izri et P. Nouvel, 2013



3.2.2.2 ARLEUF (Nièvre), Les Bardiaux (P. Nouvel)

1 – Localisation et délimitation de l'occupation

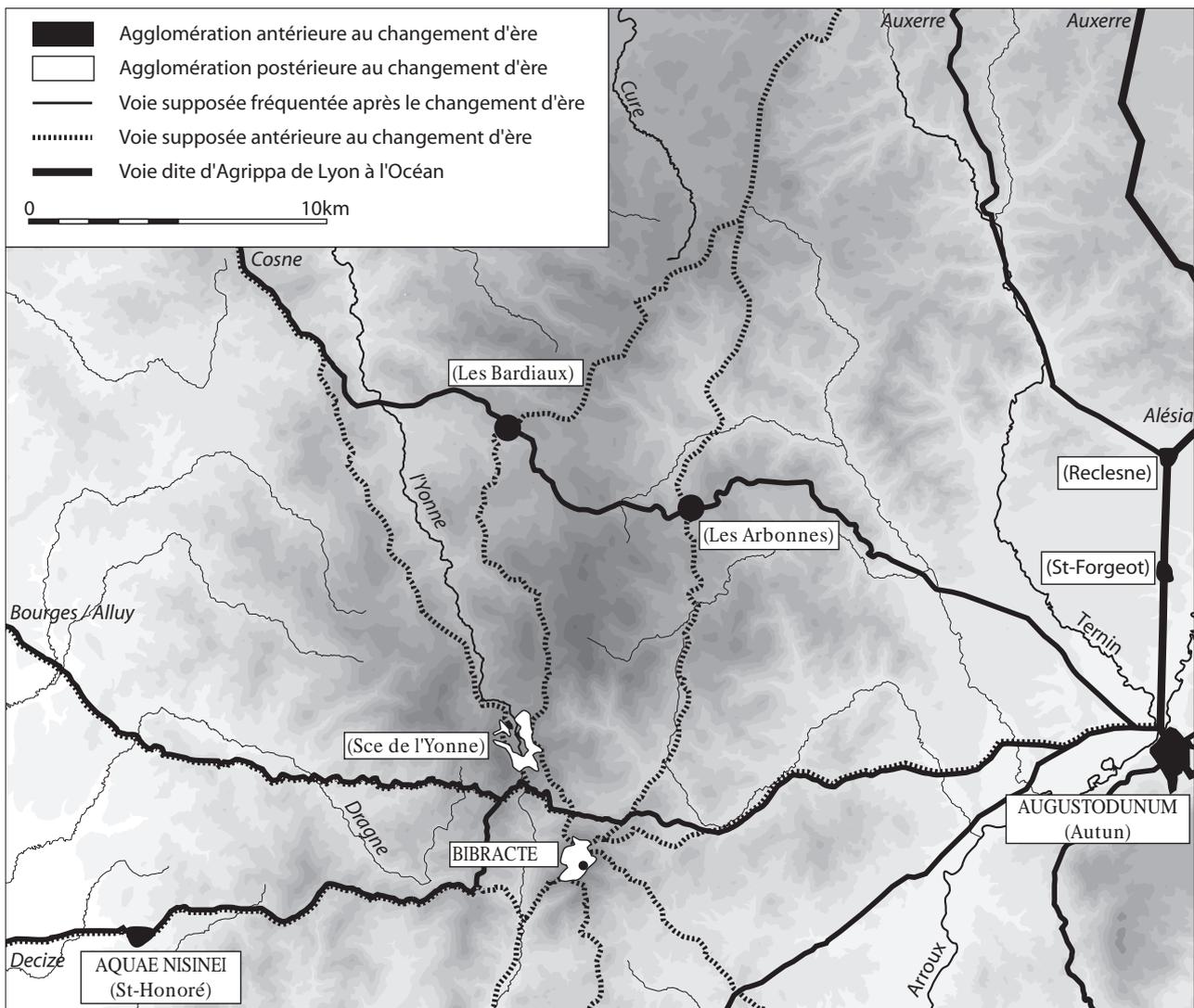
La zone située au nord du hameau des *Raviers* (commune d'Arleuf) forme le cœur de l'agglomération dite des *Bardiaux* ou du *Buis*. Elle se situe sur l'axe routier antique reliant Autun à la Loire, au pied du col des *Pasquelins* formant le toit du parcours (fig. 27). Elle fait pendant, à l'ouest, à l'agglomération antique de Roussillon, qui se situe 8 kilomètres plus à l'est, au débouché oriental de ce même col (Kasprzyk et Nouvel 2011, p.21).

Le site est partiellement appréhendé, ses limites restant douteuses partout sauf peut-être vers le sud-ouest et le sud. Dans l'état actuel des connaissances, la zone couverte par des vestiges antiques couvre environ 9 hectares (fig. 28).

2 - Historique des découvertes et état des données

Une première synthèse des travaux réalisée avant 1995 (découvertes fortuites, fouilles L. Olivier puis C. Péquenirot), recensant par ailleurs la presque totalité des références bibliographiques, a été publiée dans la Carte archéologique de la Gaule (Bigéard 1996). L'exploitation des données anciennes a été poursuivie et parachevée dans le travail universitaire de Q. Guérin (Guérin 2004). Cette matière de base a été complétée par un certain nombre de prospections complémentaires, menées par les équipes de l'Université de Franche-Comté et de Mayence entre 2008 et 2009 (programme 303 / Environs de Bibracte; Braun et al. 2009).

Fig. 27 Le réseau routier et les agglomérations antiques du sud-Morvan. d'après Kasprzyk et Nouvel 2011

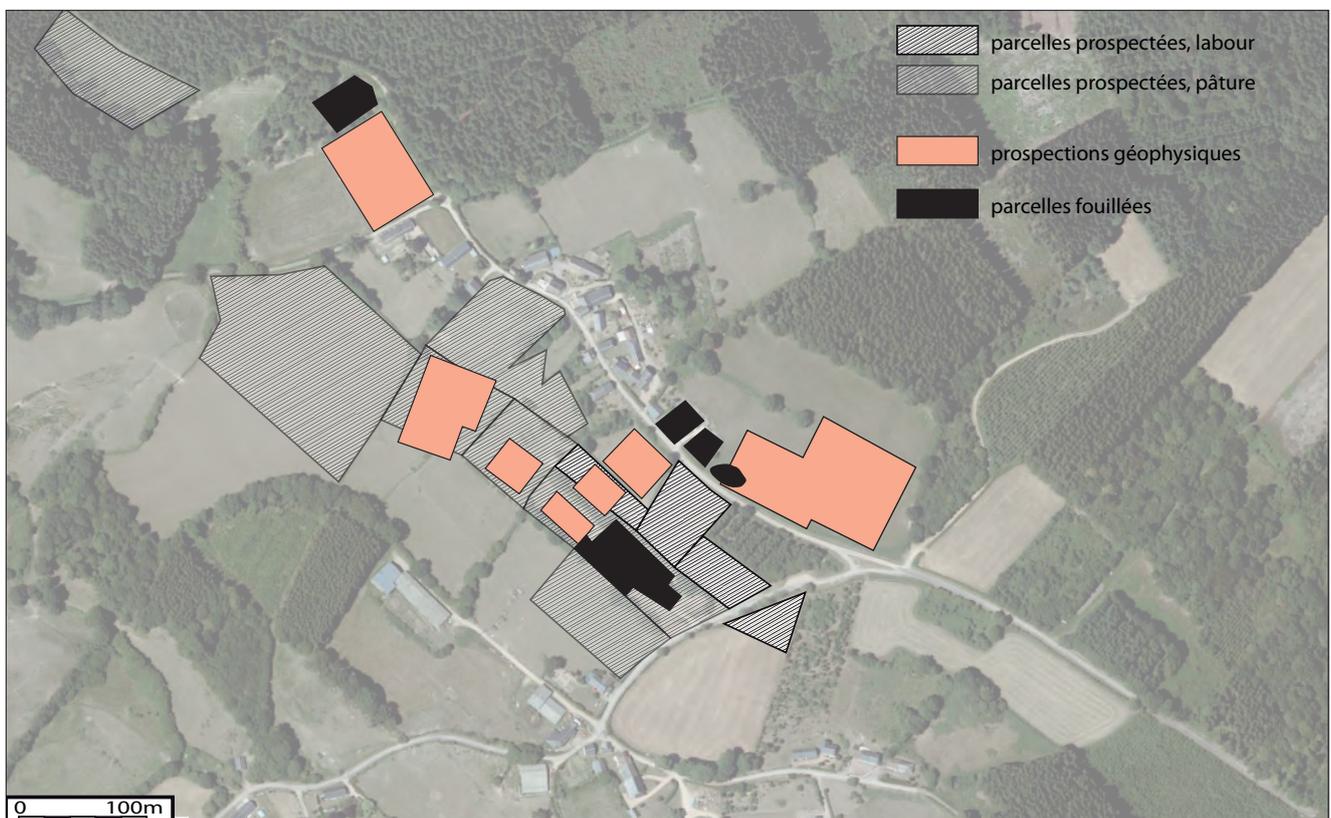


Cet ensemble permet aujourd’hui de disposer de données renouvelées exploitables dans ce présent PCR.

Ce site est essentiellement connu par quelques découvertes anciennes ponctuelles et les fouilles qu’y ont réalisées L. Olivier et le *Groupe de Recherche Archéologique en Haut Morvan* (GRAHM) entre 1970 et 1993. Les premières remontent à 1884, lorsqu’on y trouva une lampe en bronze à crochet (musée Rolin B423) et à 1886 (découverte d’un bracelet hallstattien à godrons séparés par des séries de deux traits verticaux, musée Rolin R.B450 et d’une hache polie en pierre dure). H. Marlot signale qu’il a procédé en 1899 à plusieurs sondages et qu’il a repéré des murs, des *tegulae*, des poteries, des clous, du blé carbonisé et des monnaies. À la même époque, G. Luquet recueille d’autres céramiques et des fragments d’architecture. Ces interventions ont eu lieu, selon L. Olivier, dans la parcelle labourée surmontant celle où se trouvent actuellement les vestiges présentés au public. Les références de ces mentions, que nous ne reproduisons pas ici, sont accessibles dans Bigeard 1996, p. 60-62) Les fouilles de L. Olivier (1971-1978) ont concerné trois secteurs (fig. 29) : celui du théâtre, exploré en fouille programmée, la zone du captage *Rougelot* et celle dit « *maison Fougerat* » au nord en suivi de travaux. La première de ces zones a fait l’objet de trois campagnes complémentaires (1991-1993), sous la direction de C. Péquinot, en grande partie inédites. Enfin, en 2008 et 2009, des campagnes de prospections géophysiques et terrestres (Braun et al. 2009), complétées par une reprise du mobilier conservé, a permis de mieux délimiter spatialement et chronologiquement l’occupation du site. On notera cependant que les acquisitions électriques se sont avérées systématiquement négatives (substrat inadapté) et ne peuvent être exploitées pour délimiter l’agglomération ou reconstituer sa structure interne.

L’ensemble de ces acquisitions permet de documenter environ 3 hectares sur les 9 que compte l’occupation antique, avec des qualités d’information très variables (fig. 28).

Fig. 28 Arleuf Les Bardiaux, localisation des zones documentées.



3 – Organisation de l'occupation (fig. 29)

Secteur du théâtre

En 1971, le docteur L. Olivier a débuté le dégagement des vestiges d'un petit théâtre au sud de l'agglomération, constitué d'un mur d'enceinte de contour complexe à plan coupé et d'un mur de scène (L=44,5 m, fig. 29 [A]). Au milieu de celui-ci est apparu un bâtiment de scène formé de trois compartiments. Un escalier permettait d'y accéder. L'ensemble de la *cavea*, sans mur de soutènement, a un rayon de 32 m. Sa période d'occupation principale est à placer entre le II^e siècle et la fin du IV^e siècle (voir mobilier). En 1991-1993, les fouilles ont repris sous la direction de C. Péquino. Elles ont touché l'angle nord-est du théâtre et avaient pour but de dégager les parties encore enfouies du monument.

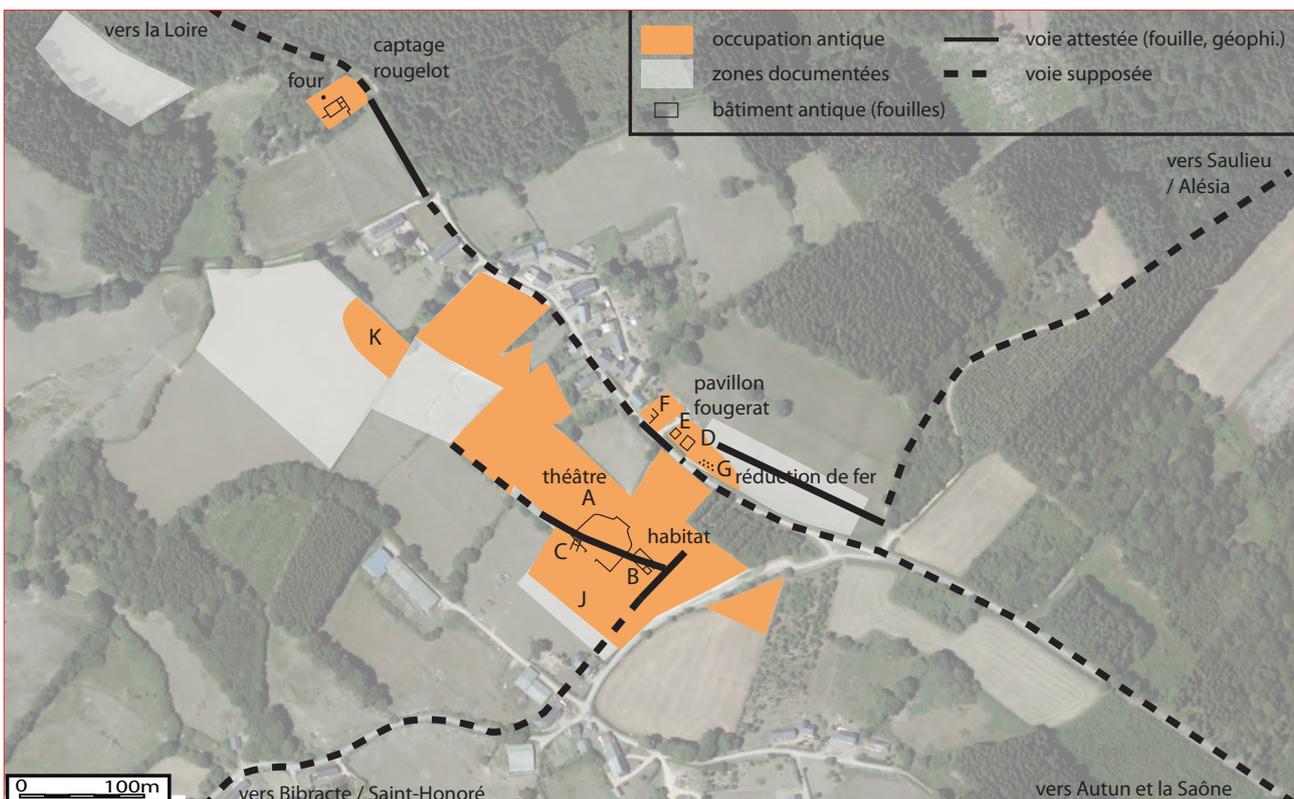
Immédiatement à l'est, un bâtiment d'habitation a été entièrement mis au jour (fig. 29 [B]). Il a connu plusieurs états de construction successifs, depuis le milieu du I^{er} siècle jusqu'à la fin du IV^e siècle. Il est composé de deux unités en façade (à l'est) séparées par une entrée, livrant accès à une longue pièce à l'arrière (fig. 30 [D]). Il appartient au groupe des « street-buildings ». Il semble ouvrir sur une voie nord-sud (interprétée comme reliant Bibracte à Alésia par L. Olivier, Olivier 1983).

Au sud-ouest du théâtre, l'édification du monument a oblitéré une rue empierrée sud-ouest nord-est et au moins un bâtiment antérieur maçonné (fig. 29 [C]), qui présentait au moins deux pièces formant un bâtiment barlong, petite façade donnant sur la rue.

Secteur dit de la maison Fougerat

Les vestiges se poursuivent de l'autre côté de la route considérée comme correspondant à la voie antique d'Autun à la Loire. Les suivis de travaux réalisés par L. Olivier en 1971 (lors de la construction du pavillon de M. Fougerat) en ont révélé quelques éléments appartenant à trois bâtiments mitoyens. Le plus oriental (bâtiment 3 de L. Olivier, fig. 29 [D] et 30 [C]) subsiste sous la forme d'un sol et de l'arase d'un mur en granit. Il a livré des scories, des barres, témoins d'une activité métallurgique. Le second (fig. 29 [E] et 30 [B]) conservait une certaine élévation. Ses murs étaient encore revêtus d'enduits de couleur rouge. Son sol était formé

Fig. 29 Arleuf Les Bardiaux, extension des vestiges et localisation des structures fouillées.

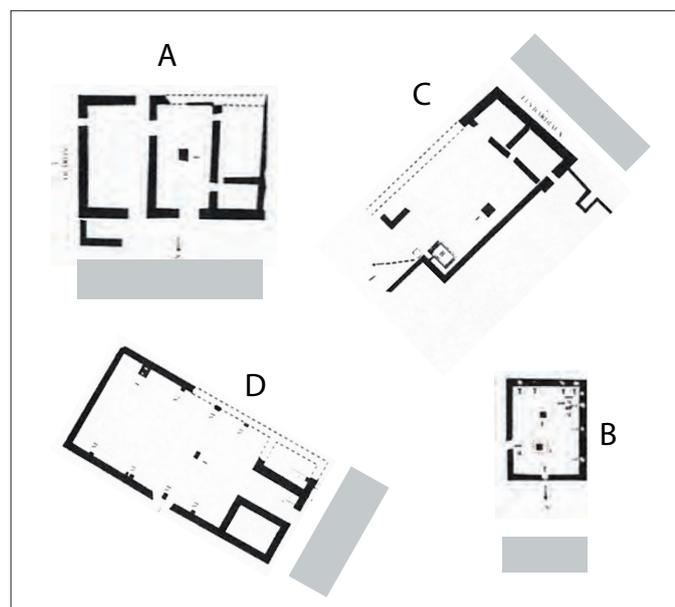


d'un hérisson recouvert d'un béton assez soigné. Deux salles ont été dégagées. La première comportait un foyer. La seconde un petit bassin dont la vidange débouchait dans un puisard situé à l'extérieur de la maison. De l'autre côté d'une venelle se trouvait une construction plus modeste (bâtiment 2 de L. Olivier, **fig. 29 [F]**). Très arasée, elle était de plan quadrangulaire. Son élévation était formée d'un solin de granit supportant une structure mixte, comme le prouve la présence de trous de poteau dans les murs. Du torchis portant des traces de lattes confirme cette observation. Au centre de cet édifice, une fosse comblée en deux fois a été dégagée ainsi que deux foyers (l'un était en tuiles). Tous les trois semblent prendre la forme d'unités allongées nord-sud, perpendiculaires à la route. En 1977, la construction d'un autre pavillon immédiatement à l'est du précédent a permis la fouille de huit bas-fourneaux de réduction de fer (**fig. 29 [G]**). Le mobilier associé réunit essentiellement de la céramique du haut Moyen-âge et il est probable que cette activité soit à dater de cette dernière période.

Pierre Morand, secteur dit « captage Rougelot »

À l'opposé du site, au nord-ouest, le long de la voie d'Autun au nord-ouest, d'autres constructions ont encore été repérées. L'une d'elles a été fouillée lors de la réfection du captage de la source Rougelot en 1977-1978 (**fig. 29 [H]**). Un bâtiment divisé en au moins trois pièces a été partiellement dégagé ainsi qu'un bassin de captage en bois (**fig. 30 [C]**). La première comportait des sols de terre battue ainsi que plusieurs foyers, avec plusieurs états de construction s'étendant de la fin du haut Empire au IV^e siècle, surmontés par des niveaux livrant beaucoup de mobilier céramique de l'époque carolingienne (expertise mobilier 2003, P. Nouvel). Le bassin, quadrangulaire, était implanté dans l'une des salles (n°1), sur une couche argileuse imperméable. Formé de planches de chêne, il possédait une protection en *tegulae* à simple pente, au moins dans son premier état. Les prospections récentes (2008-2009, Braun *et al.* 2009) ont complété ces quelques informations dans les secteurs qui n'avaient pas été concernées par les opérations de fouilles. Six blocs de prospection géophysique (**fig. 28**) ont été implantés. Ils n'ont pas permis de repérer les structures maçonnées (du fait de la nature spécifique du sous-sol) mais ont confirmé le passage d'une voie ancienne sud-est/nord-ouest formant l'échine du site. Les prospections terrestres ont précisé l'extension de l'occupation, sur une surface modeste, au sud, au nord-est et à l'est. La présence, face au temple, sur une terrasse, d'un vaste « meurger » (**fig. 29 [J]**) laisse par exemple supposer l'existence d'un grand bâtiment en contrebas du théâtre, alors qu'une grosse construction, déjà signalée par L. Olivier, borde l'occupation au sud-est (**fig. 29 [K]**).

Fig. 30 plan de quatre des six unités d'habitat dégagées à Arleuf Les Bardiaux. En gris : positionnement des rues par rapport aux façades.



4 – Pertinence des éléments d'identification

L. Olivier proposait de ne voir dans ce site qu'un « *concliabulum* », « *lieu de rassemblement périodique des habitants* » ou encore une « *halte entre deux cols* ». Au-delà de l'aspect périmé du concept, la présence d'un théâtre implanté à proximité d'une voie importante, mais aussi et surtout l'existence d'habitats et d'artisanat militent pour intégrer ce complexe dans le groupe des agglomérations pérennes telles que l'a délimité notre groupe d'étude. Les activités artisanales concernent avec certitude la métallurgie du fer, mais aussi celle des alliages cuivreux (dépôt de flancs non empreints, fausse monnaie). Les plans des constructions, en particulier celle dégagée à l'est du théâtre, s'apparentent nettement à ceux des street-buildings caractéristiques des habitats groupés de nos régions, plus particulièrement du groupe des agglomérations routières. Enfin, les fouilles comme les prospections géophysiques confirment l'existence d'au moins trois rues structurant l'occupation et délimitant des façades le long desquelles se développent les maisons. Seules, la nature des matériaux (qui associent certainement la terre et le bois, structures qui n'ont pas été relevées par L. Olivier) et surtout la nature du paysage actuel (bocager et très compartimenté) limitent la mise en évidence d'une agglomération qui rassemble finalement des bâtiments assez caractéristiques selon une organisation et une étendue communes à beaucoup d'agglomérations antiques de notre région d'étude.

5 – Datation de l'occupation et état de traitement du mobilier

Le mobilier recueilli dans le théâtre n'a pas véritablement été exploité, en dehors de quelques études céramiques (par exemple les mortiers par A. Pasquet en 1998). Il est conservé dans les caves du syndicat d'initiative de Château-Chinon et a été réexaminé au centre européen de Bibracte en 2003 (P. Nouvel/Q. Guérin). Il est composé de céramique commune et fine (métallescente, sigillée) qui permet de fixer sa fréquentation entre le II^e et la fin du IV^e siècle de notre ère. La monnaie la plus tardive identifiée est une imitation de *nummus* constantinien frappé en 331-334 de n.-è.. La voie sous-jacente a livré une fibule circulaire émaillée du début du II^e siècle, un couvercle de boîte à sceau émaillé et un vase Drag 45 du III^e siècle (en stratigraphie?). On note encore, lors des fouilles de 1971, un sesterce de Faustine RIC 1634 et une bague en bronze, en 1972, un dépôt de 24 sesterces (de Domitien à Philippe l'Arabe, non étudié) enfoui à la fin du III^e siècle. Dans la zone du théâtre toujours, une statuette en bronze de 16 cm de haut, représentant une fortune a été recueillie en 1974. Les fouilles complémentaires de 1991-1993, qui ont touché l'angle nord-est du théâtre ont livré plusieurs lots de céramique, un gros élément de char en bronze et un dépôt de 1065 flancs de bronze non empreint et de six déchets de coulée de flanc (enfouissement vers le règne de Postume, total 800 g). Tous ces éléments sont encore inexploités.

Le lot issu de la zone « maison Fougerat » (1971), conservé au même endroit que le premier, est relativement abondant et n'a pas été plus étudié. Le bâtiment 1, le mieux conservé, a livré de la céramique commune et fine (sigillée, métallescente, céramique peinte de Domecy-sur-Cure) et des monnaies des II^e-III^e siècles. On y a également retrouvé une petite statuette en calcaire de Sucellus accompagné d'un chien et un fragment de statuette de Vénus en terre blanche. Le bâtiment 2 a livré plus de 1000 tessons de céramique commune et fine (sigillée, céramique sombre décorée au peigne). Le dernier a livré du mobilier qui laisse supposer sa fréquentation du II^e au IV^e siècle. Les bas fourneaux ne sont pas datés.

Le mobilier recueilli dans le sauvetage dit « captage Rougelot » (1977-1978) est essentiellement composé de céramique (réexamen Beuvray 2003). Si l'on reconnaît quelques éléments datables des III^e et IV^e siècles de notre ère, l'essentiel remonte cependant au haut Moyen Âge/Moyen Âge (oules à lèvres déversées), formant ainsi un ensemble céramique de référence pour cette région et cette période. Il reste à étudier et permettrait de mieux appréhender la réalité de la continuité, probable, de l'habitat entre la période antique et la période actuelle.

L'ensemble de ce mobilier permet d'exclure la possibilité d'une d'occupation antérieure à la première moitié du Ier siècle de notre ère (Kasprzyk et Nouvel 2011, fig. 6, p. 35, fig. 39). Il confirme par ailleurs une poursuite de l'occupation à l'époque médiévale.

6 – Perspectives d'étude

Extension et caractérisation des vestiges: Les travaux réalisés par l'université de Mayence confirment l'inutilité des prospections magnétiques et électriques dans ce genre de terrain. Le faible nombre de parcelles labourées (en dehors de celles déjà prospectées), le morcellement du parcellaire, l'omniprésence des prairies et des friches, mais aussi le mitage d'habitats modernes limitent les potentialités d'étude complémentaire.

Mobilier: Les travaux préliminaires menés en 2004 et 2009 dans ce sens (fig. 31) n'ont concerné qu'un ensemble réduit (les fouilles Pequinot 1991-1993). Même s'il n'a pas été récolté selon les normes stratigraphiques actuelles, le reste du mobilier pourrait permettre de préciser et confirmer la période d'occupation du site. Tout cela nécessiterait un réexamen plus approfondi, dans le cadre d'un mémoire universitaire, en association avec les lots provenant d'autres agglomérations de la région (par exemple Compièrre).

3.2.2.3 GLUX-EN-GLENNE (Nièvre), *Les Sources de l'Yonne / La Grande-Vente*

(P. Nouvel, d'après les travaux collectifs des équipes de Bibracte)

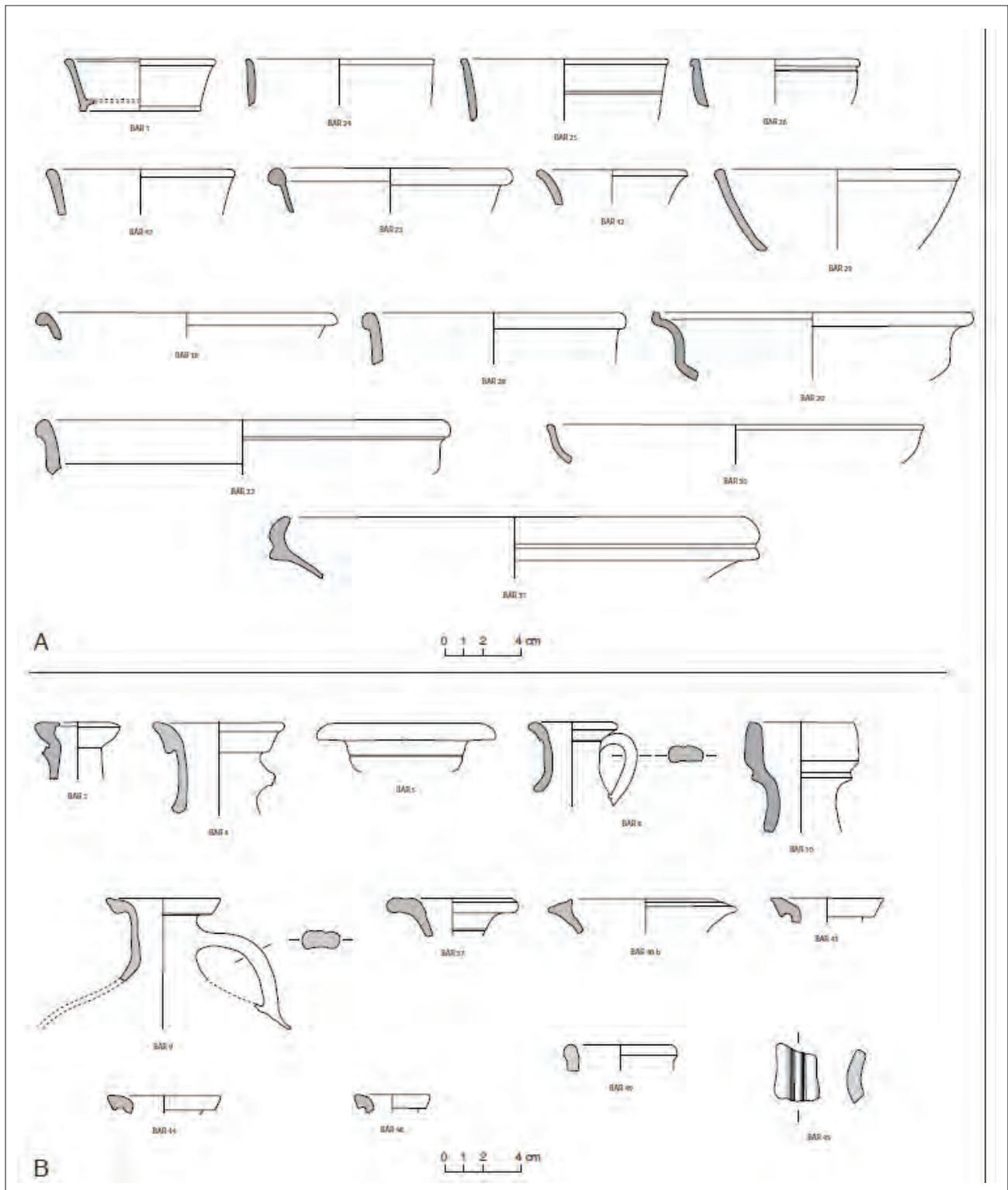
1 – Localisation et délimitation de l'occupation

L'agglomération dite des *Sources de l'Yonne* ou de la *Grande Vente* est positionnée au col où prend naissance l'Yonne, à une altitude d'environ 715 m. C'est là un emplacement stratégique, point de passage naturel pour qui vient du Beuvray au sud et qui désire se diriger vers le nord (bassin de l'Yonne) ou les nord-ouest (bassin de la Loire, fig. 27). Cette agglomération, reconnue dans des terrains difficiles (forêts de foyards et de résineux, pâtures) s'étend sur une superficie d'environ 115/120 hectares d'hectares (Moore et al. 2013).

2 - Historique des découvertes et état des données

La présence de terrasses est déjà signalée par D'Aboville (notes manuscrites Bulliot, musée de Roanne: « *au versant nord de la Grande Vente, on voit des terrassements qui ressemblent aux fortifications de l'oppidum* ») à proximité de substructions antiques maçonnées. Ces dernières ont été sondées par l'équipe de C. Péquinot entre 1978 et 1983 et se sont avérées correspondre à un sanctuaire composé d'un péribole et d'au moins deux temples (Péquinot et al. 1991; Barral et al. 2012b). À cette occasion, deux des terrasses avoisinantes ont été très ponctuellement sondées, fournissant quelques monnaies et tessons de céramiques contemporaines de Bibracte (mobilier conservé à la mairie de Château Chinon, inventaire P. Nouvel 2007 à Bibracte). Elles ont été interprétées à l'époque comme des aménagements liés à l'occupation culturelle gallo-romaine. Ce n'est qu'en octobre 2003 que les prospections mycologiques de G. Bataille, et P. Nouvel puis de X. Degron et S. Izri mesurèrent l'ampleur de l'occupation, qui s'étendait non seulement à proximité du sanctuaire antique, mais aussi beaucoup plus largement de part et d'autre du *col des Maurins*, au flanc oriental du *Mont Préneley*, sur tout le flanc occidental de la *Grande Vente* jusqu'au *Haut des Chaume* (fig. 33, Demey 2004). Un important programme de recherche fut alors mis sur pied, dans la cadre du centre de recherche de Bibracte pour mieux appréhender la nature et la datation de ce complexe. Deux équipes européennes (Royaume-Unis, J. Crieghton et T. Moore; Université de Mayence, Allemagne: P. Haupt, I. Klenner et M. Schönfelder) développèrent donc dans ce but des prospections terrestres, géophysiques et des sondages qui couvrirent la période 2007 - 2011 (Crieghton et Moore 2007, Haupt et al. 2008, Braun et al. 2009, Moore et al. 2009, Moore et al. 2010, Moore et al. 2011). Ils débouchèrent sur plusieurs publications

Fig. 31 Arleuf Les Bardiaux, mobilier céramique
provenant des fouilles C. Pequiniot 1991-1993 (en haut)
et des prospections terrestres de 2008 (en bas).



intermédiaires (Haupt et *al.* 2007 ; Bessière et Guichard dir. 2010) et de synthèse (Moore et *al.* 2013) qui permettent aujourd'hui d'avoir une idée assez précise de cette agglomération. Ses résultats, publiés essentiellement à l'étranger, restent cependant confidentiels en France. Parallèlement, plusieurs carottages ont été réalisés dans les tourbières des sources de l'Yonne qui prennent place en plein cœur du site. Elles fournissent une pierre de touche fort utile et assez rare pour mesurer l'impact d'un tel site sur l'environnement (Jouffroy-Bapiquot et *al.* 2007 ; Jouffroy-Bapiquot 2010).

L'apport croisé des prospections à vue, du report sur SIG de la nature du mobilier recueilli dans les taupinières et les chablis, des prospections géophysiques dans un terrain difficile, des relevés microtopographiques des terrasses, de l'exploitation d'une acquisition LiDar et des cinq sondages menés par l'équipe anglo-américaine contribuent à une bonne connaissance de cette zone pourtant inadaptée aux recherches archéologiques (Creighton et *al.* 2006, 2007 et 2008 ; Creighton et Moore 2007, **fig. 32**). Elles ont en particulier permis de démontrer l'extension des vestiges sur tout le flanc est du Préneley, jusqu'au-delà du hameau des *Lamberts* (Haupt et *al.* 2008 ; Braun et *al.* 2009). La totalité de l'emprise est ainsi documentée ce qui permet de la délimiter assez sûrement, même si des extensions vers le nord-est, le nord-ouest et le sud sont encore envisageables.

3 – Organisation de l'occupation (fig. 33)

L'agglomération s'organise selon une forme « chromosomique », contrainte par les reliefs avoisinants et la présence de la tourbière des Sources de l'Yonne (**fig. 33 [E]**). Elle est déterminée par le croisement de trois axes (Olivier 1983, vérifiés au sol par les équipes de Bibracte). Le premier, en provenance de Bibracte au sud-est, franchit le *col des Morins* et se dirige vers Château-Chinon et la Loire par la vallée de l'Yonne. Le second, venant de la dépression de Luzy par la vallée de la Ségglise, franchit le même col pour se diriger en direction de Bibracte. La troisième, reliant la région d'Autun au bassin de l'Yonne, franchit le *col des Lamberts* ou elle coupe l'axe précédent. Toutes les zones présentées sur la fig. 33 présentent des témoins d'une occupation pérenne :

A : *Les Lamberts* nord, au moins une construction en pierre, mobilier céramique (prospections géophysiques et terrestres systématiques, Braun et *al.* 2009).

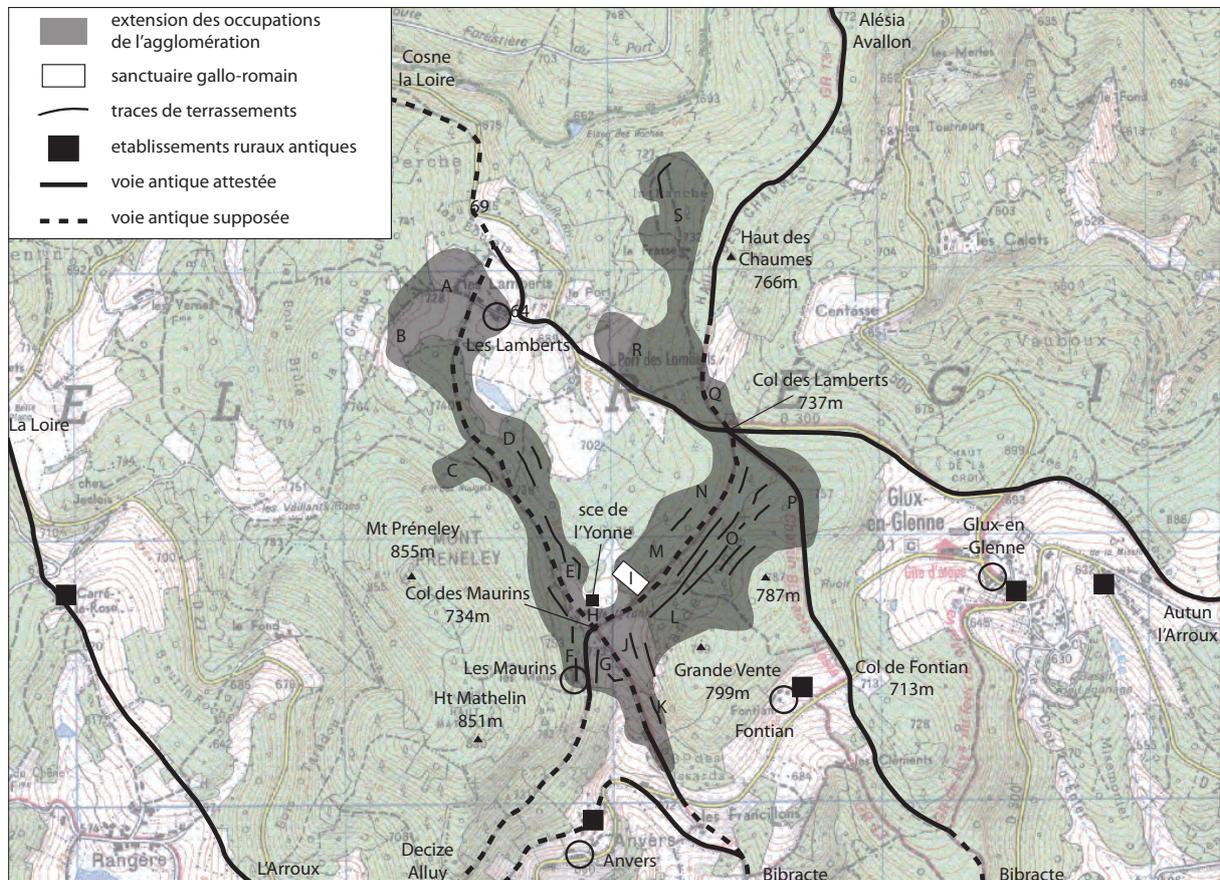
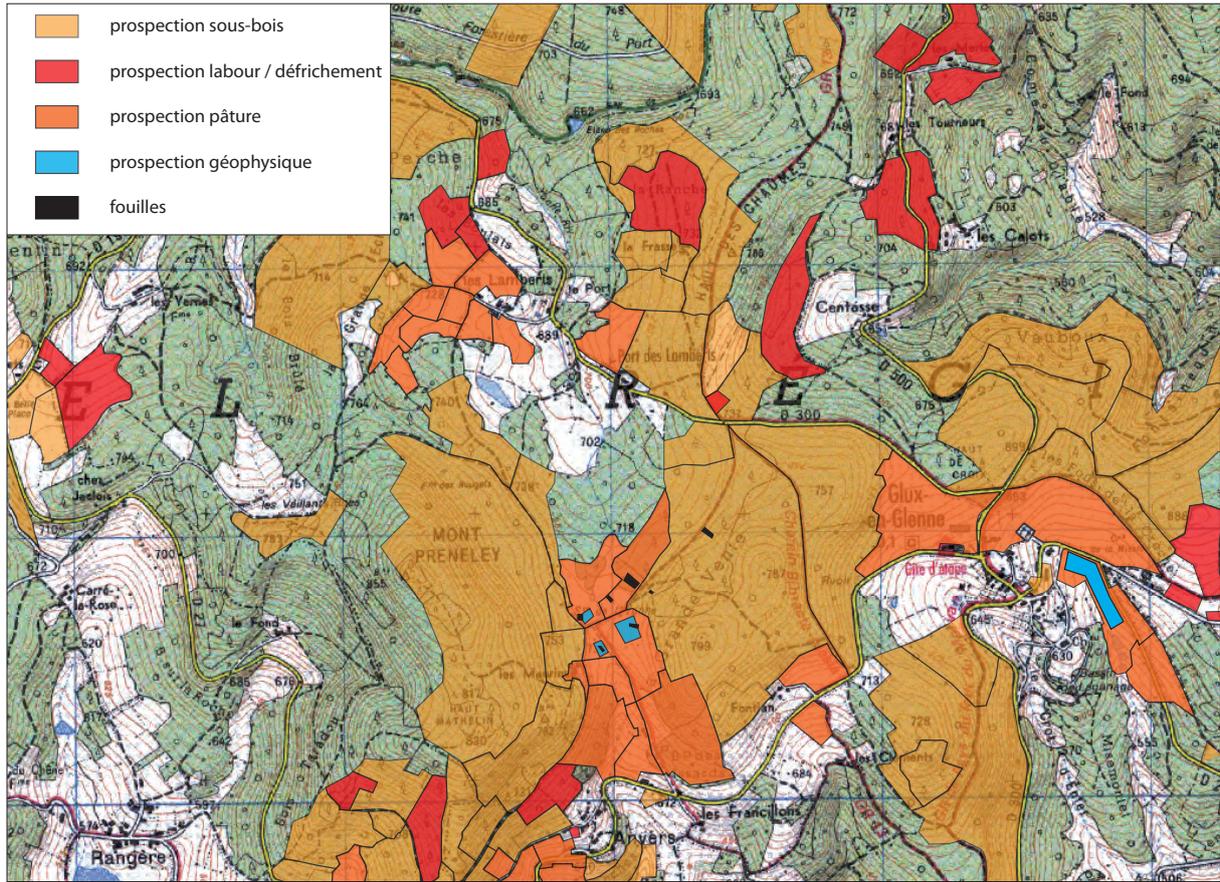
B : Épandage de mobilier dans les taupinières et les chablis, prospections terrestres systématiques (Braun et *al.* 2009)

C : *Fontaine des Rougets*. Prospections D. Avoscan 1993 : sept monnaies de LTD2, mobilier céramique, terrasses (Braun et *al.* 2009).

D/E : Terrasses livrant du mobilier (suivi de travaux forestiers, Braun et *al.* 2009).

F : *Les Maurins*. Les terres récemment enrésinées du flanc est du *Préneley* ont fourni du mobilier, mais les structures sont peu visibles. Plus au sud, sous la ferme actuelle des *Morins*, les décaissements au revers ouest de la maison d'habitation ont révélé quelques tessons d'amphore Dressel 1. La mise en culture du jardin, à l'est, a révélé l'existence d'une terrasse sous-jacente, avec bâtiments sur solins de pierre, de nombreux tessons d'amphore et un potin. La reprise du talus, encore plus à l'est, le long du chemin du Carrouge, révèle un lit d'amphores (observation 2009/2011, propriétaire X. Degron). L'ensemble du mobilier est daté de La Tène finale, de l'Antiquité et du Moyen Âge.

G : *Pré de la Maison*. Les prospections terrestres et le sondage de 2007 (Chreighton et Moore 2008) a montré que toute la zone était occupée par des bâtiments en terre et bois sur terrasses, partiellement arasées par les travaux agricoles. Au nord-est (vers le carrefour du col) et au nord-est (à l'ouest du chemin menant aux *Morins*), des concentrations de mobilier indiquent l'extension de ces mêmes constructions.



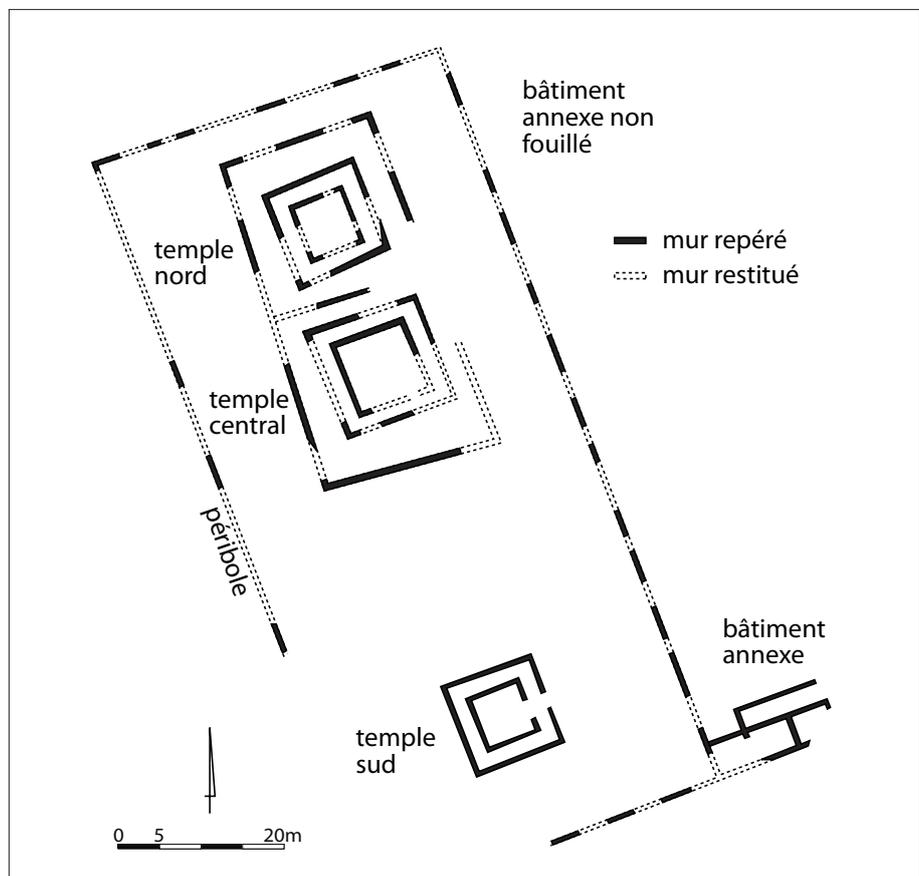
◀ **Fig. 32** Localisation des parcelles documentées aux alentours des sources de l'Yonne/La Grande-Vente à Glux-en-Glenne (Nièvre).

H : Pré d'Yonne. Occupation arasée par les travaux agricoles (pâture actuelle). Ramassage équipe M. Schönfelder 2006/2007. Au sud-ouest (entre la source de l'Yonne et le Chemin menant aux *Lamberts*), des concentrations de mobilier et de scories de fer indiquent des constructions. Deux sondages y ont été implantés, l'un à l'ouest des sources, l'autre au milieu de la parcelle (2007 et 2008, Creighton et Moore 2008). Le premier a livré quelques traces de sablières et du mobilier augustéen, le second un chemin creux antique bordé par un fossé. Seules les bordures ouest, sud et est de la parcelle semblent réellement loties.

I : La Grande Vente. Sanctuaire. Il est formé d'un péribole de 88 m de long sur 42 m contenant trois temples à plan centré (Barral et al. 2012b). Ceux situés au nord sont enclos dans un péribole secondaire (fanum I et II). Le premier a une *cella* de 7,3 x 7,6 m, le second de 10 x 10 m (deux blocs de granit formant l'entrée du péribole sont encore visibles). Au sud, le troisième (fanum III) possède une *cella* de 7,3 x 7,3 m. Tous sont ouverts à l'est. Au sud-est et au nord-est, des bâtiments annexes ont été partiellement dégagés (fig. 34). L'ensemble était couvert en *tegulae*. La coupe réalisée dans l'un des temples a révélé deux couches distinctes d'occupation, la plus ancienne ayant fourni un grand nombre de charbons de bois. Matériel inventorié (Bibracte) et déposé à la mairie de Château-Chinon, « constitué principalement de tessons d'amphore, de céramique commune et de clous, fragments de sigillée, quelques monnaies gauloises et romaines en argent et en bronze » (Péquiniot et al. 1991). Les déblais ont fourni à R. Niaux un sesterce de Marc Aurèle, un de Faustine mère, des fragments de céramique, une hache en bronze, un lot de monnaie et une plaque de plomb. Dans les années 1982-1983, D. Avoscan a recueilli, à l'aide d'un détecteur à métaux, treize autres monnaies gauloises (potin ou argent) et dix romaines républicaines (déposées à Château-Chinon et au centre de recherche du Mont Beuvray).

◀ **Fig. 33** Extension des vestiges antiques repérés aux alentours des sources de l'Yonne/La Grande-Vente (Glux-en-Glenne Nièvre).

► **Fig. 34** Le sanctuaire antique de la Grande-Vente (Glux-en-Glenne), seul site subsistant après l'abandon de l'agglomération au début de notre ère. d'après Péquiniot



J : Pré de la Maison est. Céramique commune, céramique fine, monnaies, amphore. Occupation arasée par les travaux agricoles (pâturage actuelle). Les prospections systématiques et les tests géophysiques ont montré que l'ensemble de la parcelle était couvert par des constructions en terre et bois, pour certaines sur solins de pierres, implantées sur des terrasses (Creighton et Moore 2008; Moore et al. 2013, plan de la zone).

K : Série de longues terrasses, pour partie en pâture et en sous-bois. Elles livrent du mobilier et se poursuivent à flanc de colline le long de la voie creuse bien visible, presque jusqu'à la RD 500.

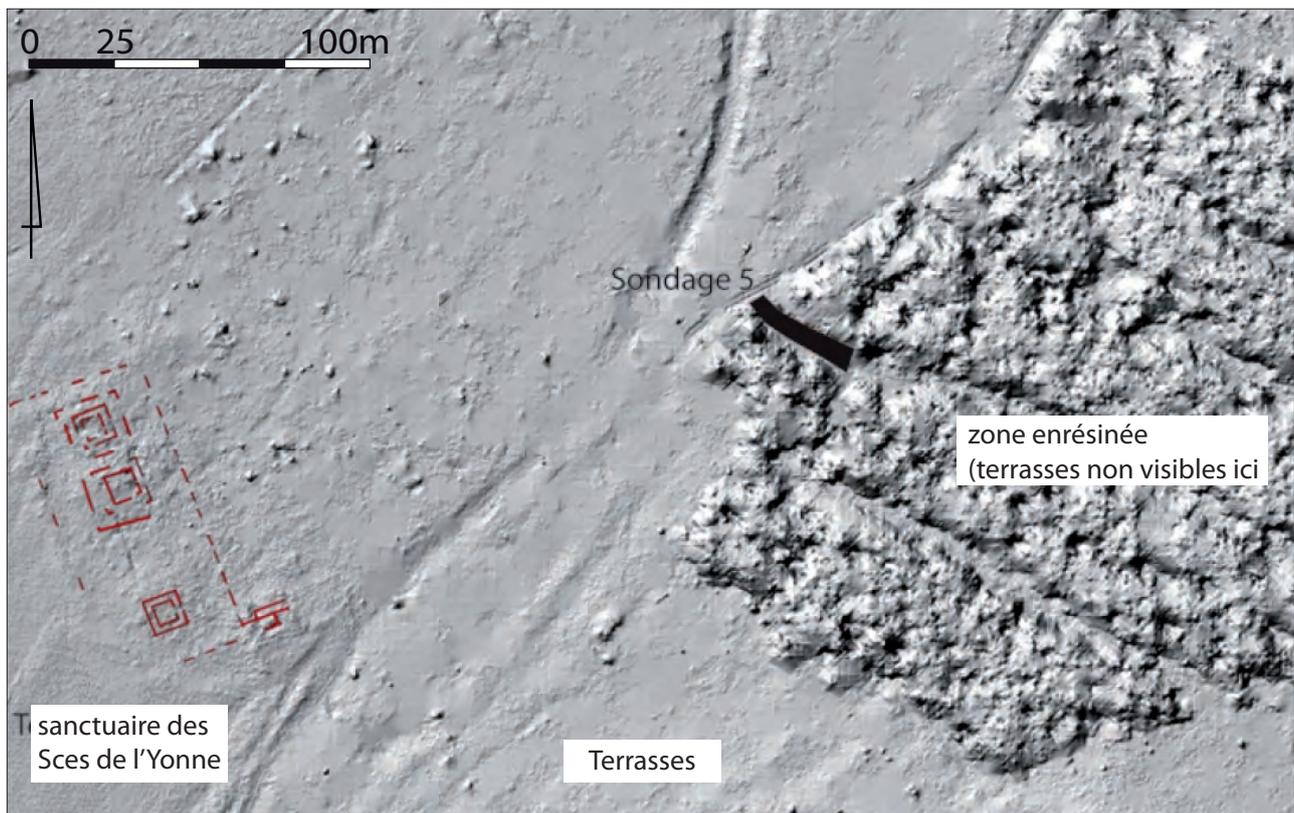
L : La Grande Vente. Zone couverte de grandes terrasses et de rues nettement identifiables en sous-bois (fig. 35), déjà signalée par Bulliot sur les renseignements de Daboville. Deux d'entre elles (terrasses A/B) ont été sondées en 1984 (Péquinot et al. 1991) et ont fourni du mobilier conservé à la mairie de Château-Chinon (inventaire à Bibracte). Il s'agit de céramique commune et fine, d'une dizaine de monnaies et d'amphore Dressel 1. La partie est a été en grande partie bouleversée suite à l'enrésinement d'une parcelle touchée par la tempête de 1987.

M/N : Terrasses et voies recoupées par un chemin de débardage moderne. Au nord-est, vers une source captée, présence d'un mur dans un chablis. Ramassage équipe Schönfelder 2005/2007: mobilier relativement diffus (Creighton et al. 2006/2007).

O : La Grande Vente. Forte densité de terrasses bien conservées dans une zone enrésinée. Elles ont fait l'objet d'un relevé microtopographique (M. Schönfelder 2007 et 2008) et d'acquisition LiDar. L'une d'elles a été sondée durant deux années par une équipe anglo-américaine dirigée par T. Moore (université de Durham / Bibracte, Moore et al. 2010 avec étude des mobiliers; Moore et al. 2011 avec synthèse des résultats, fig. 36 et 37). Elle a révélé deux unités barlongues, ouvertes sur des venelles, fondées sur des sablières basses et des poteaux. Les trois états repérés sont datés entre 40 et 10 av. n.-è (Moore et al. 2013).

P : Présence de mobilier dans les parcelles enrésinées à l'est du chemin des Sources de l'Yonne au col des Lamberts et à l'ouest de celui dit « Bibracte Alésia ». Terrasses arasées (Creighton et al. 2006/ 2007).

Fig. 35 Relevé LiDar d'une zone de l'agglomération des Sources de l'Yonne montrant la densité des terrasses d'habitat se succédant sur le flanc occidental de La Grande-Vente. d'après Moore et al. 2013



Q : *Champ Creux, Haut des Chaumes*. Les alentours de la cabane de chasse (bois et pâture au nord) livrent du mobilier laténien (amphore Dressel 1), mais aussi de nombreuses *tegulae* et quelques tessons antiques.

R : *La Grande Echeintre*. Epannage de céramique de la fin de l'époque laténienne, en rapport avec l'extension de l'agglomération dite des sources de l'Yonne (prospections systématiques, Braun et al. 2009).

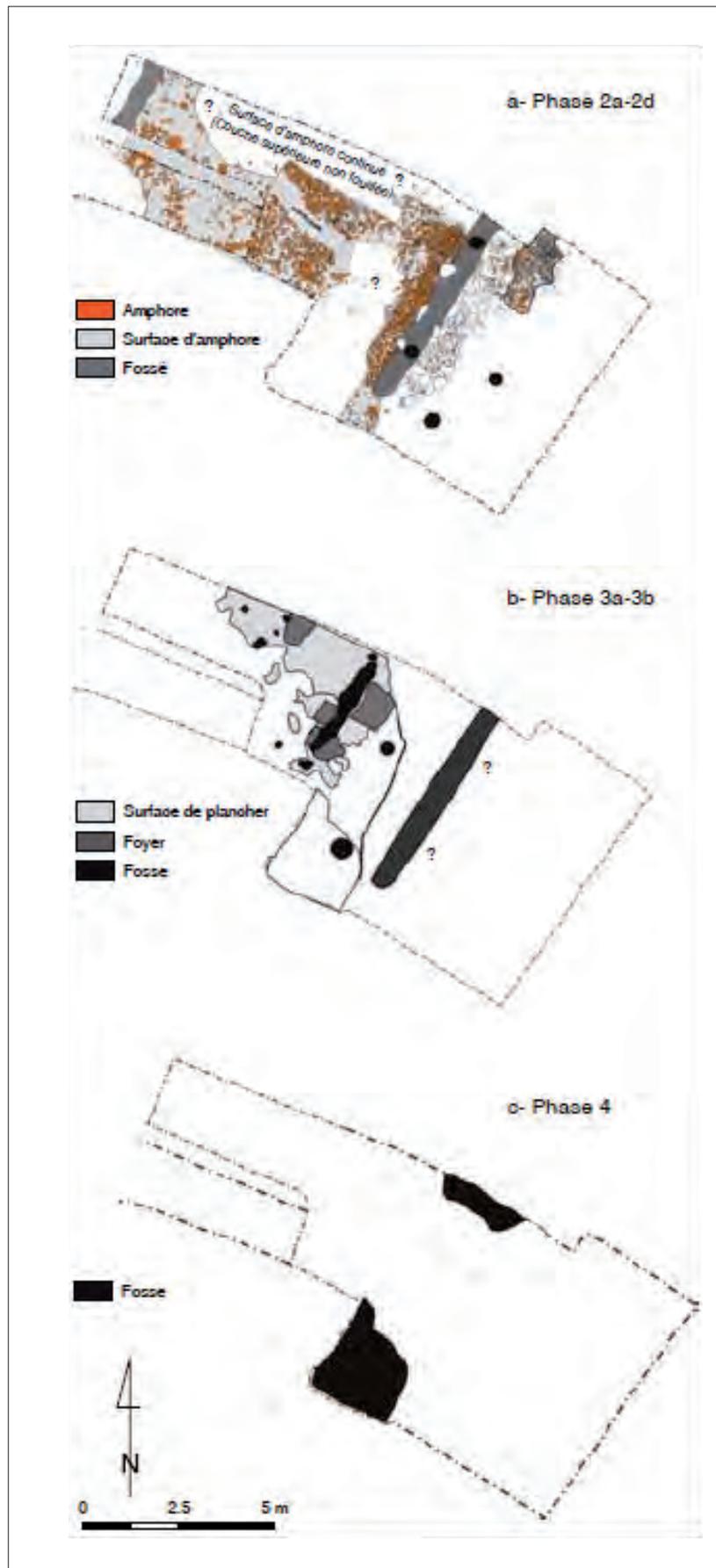
S : *La Ranche*. En contrebas de la voie se dirigeant vers Alise, une dernière zone d'occupation a été reconnue (P. Nouvel, 2006). Des travaux forestiers ayant défoncé le chemin de la *Frasse* à la *Ranche*, du matériel céramique (presque exclusivement de l'amphore Dressel 1) a été ramassé entre la ferme en ruine de la *Frasse* et les sources de la *Ranche*. La forte densité commence immédiatement au nord-ouest de la ferme et est maximum à la rupture de pente de la terrasse formant le support de la ferme abandonnée (mentionné sur la carte de Cassini). Quelques observations de part et autre du chemin ont montré, à l'ouest, une extension des vestiges dans la zone des sources au dessous et à l'ouest de la *Frasse*, à l'est dans les pentes de la *Ranche*. Au nord-ouest, une dernière terrasse, sur laquelle s'appuie un ancien rideau de culture, est observable au dessus d'un réseau de sources. Cet épannage continue au sud jusqu'à l'actuelle cabane de chasse et semble former l'extrémité nord de l'agglomération de la Grande Vente.

L'ensemble de cette agglomération est constitué de bâtiment en terre et bois ou sur solins de pierre, sans *tegula* (en dehors des rares zones qui continuent à être occupées au cours du haut Empire).

Fig. 36 Vue d'un des sondages pratiqués par l'équipe de T. Moore à travers les terrasses d'habitat de la Grande-Vente.
ph. A. Mailler, Bibracte



Fig. 37 Phasage de la partie est du sondage 2010-2011 dans une terrasse de la Grande-Vente. T. Moore



4 – Pertinence des éléments de caractérisation

L'interprétation en tant qu'agglomération repose d'une part sur l'étendue (120 ha) et la structure même du site, organisé autour de trois voies pénétrantes, d'autre part sur les résultats des sondages de 2007 et de 2009-2011, qui ont révélé des unités d'habitation positionnées sur des terrasses séparées par des venelles, selon un schéma similaire à celui des quartiers de la Côte Chaudron à Bibracte. La présence d'activités artisanales (soles, scories, rejets) a été confirmée par ces mêmes travaux.

5 – Mobilier et datation

Le mobilier des prospections et des fouilles présente un faciès chronologique bien calé grâce aux référentiels disponibles à Bibracte. Il se caractérise par une brièveté remarquable, au regard de l'extension des occupations (Moore et *al.* 2013, **fig. 38a** et **b**). La céramique, comme le faciès amphorique ou le spectre numismatique (Izri 2009) confirme que l'ensemble de cette agglomération n'a été occupé qu'à La Tène D2b et au début de l'époque augustéenne, les TPQ se concentrant entre les années 10/5 av. et 5/10 de n.-è au plus tard (**fig. 39**). T. Moore et son équipe en concluent que ce site est nettement contraint par le dynamisme de Bibracte, situé à moins de quatre kilomètres au sud-est et dont il constituerait un « *suburbium* », dynamisé par la nécessité du passage au Col des Maurins pour quitter l'oppidum vers le nord. Son abandon est contemporain de celui de l'oppidum. Seules trois zones livrent des éléments de datation postérieurs à cet abandon. Il s'agit, au sud-ouest, d'une terrasse sous la ferme actuelle des *Morins* (**fig. 33 31, F**), de la zone des temples, monumentalisés et fréquentés jusqu'au III^e siècle (Péquinot et *al.* 1991 ; Barral et *al.* 2012b) et d'une terrasse sous la cabane de chasse de la *Frasse* (**fig. 33, S**).

6 – Perspectives d'étude

Le mobilier livré par les prospections terrestres des équipes de Bibracte a été inventorié et superficiellement étudié. Il resterait à en faire une présentation synoptique. Il reste par ailleurs quelques collections numismatiques à exploiter (Avoscan, Collot). Concernant les opérations de terrain, les méthodes géophysiques, testées par tous les acteurs sur ce terrain difficile, ont montré leurs limites. L'apport des sondages menés par l'équipe anglaise montre tout sa nécessité pour caractériser les occupations et les activités, en particulier artisanales. Profitant des opérations forestières, les prospections doivent se poursuivre, les méthodes électromagnétiques, développement proposé par l'équipe de P. Haupt, semblant à nos yeux celles qui porteraient le plus de fruits. Enfin, la zone du sanctuaire pose particulièrement question. Une fouille programmée y serait d'un grand intérêt : elle pourrait se mener dans le cadre du projet Bibracte. L'ensemble de ces démarches est contraint par les autorisations des propriétaires actuels, puisque les terrains n'appartiennent pas à l'EPCC.

Fig. 38a Mobilier du sondage
 2010/2011, partie est. T. Moore

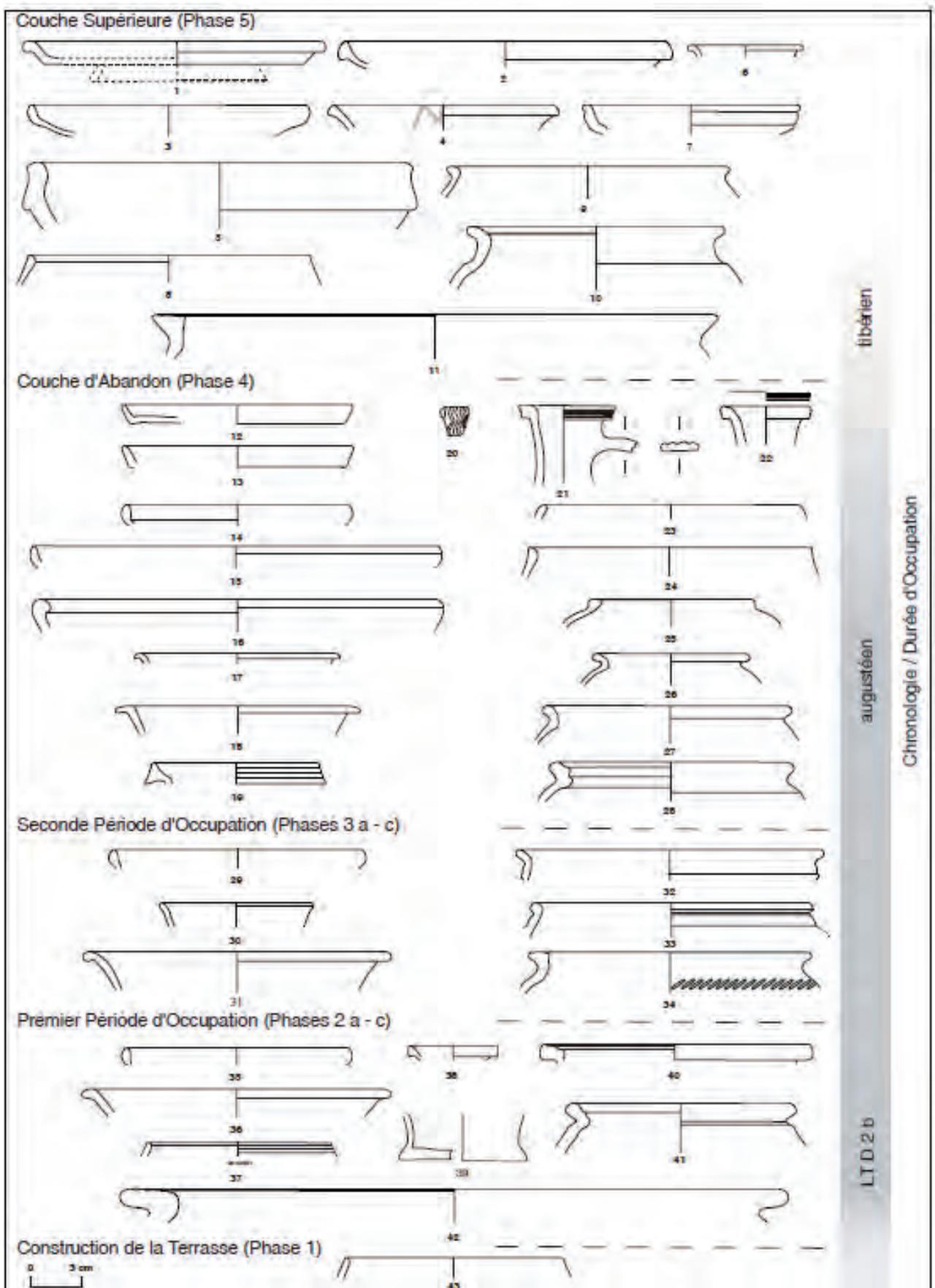


Fig. 38b Mobilier du sondage 2010/2011, partie ouest. I. Klenner

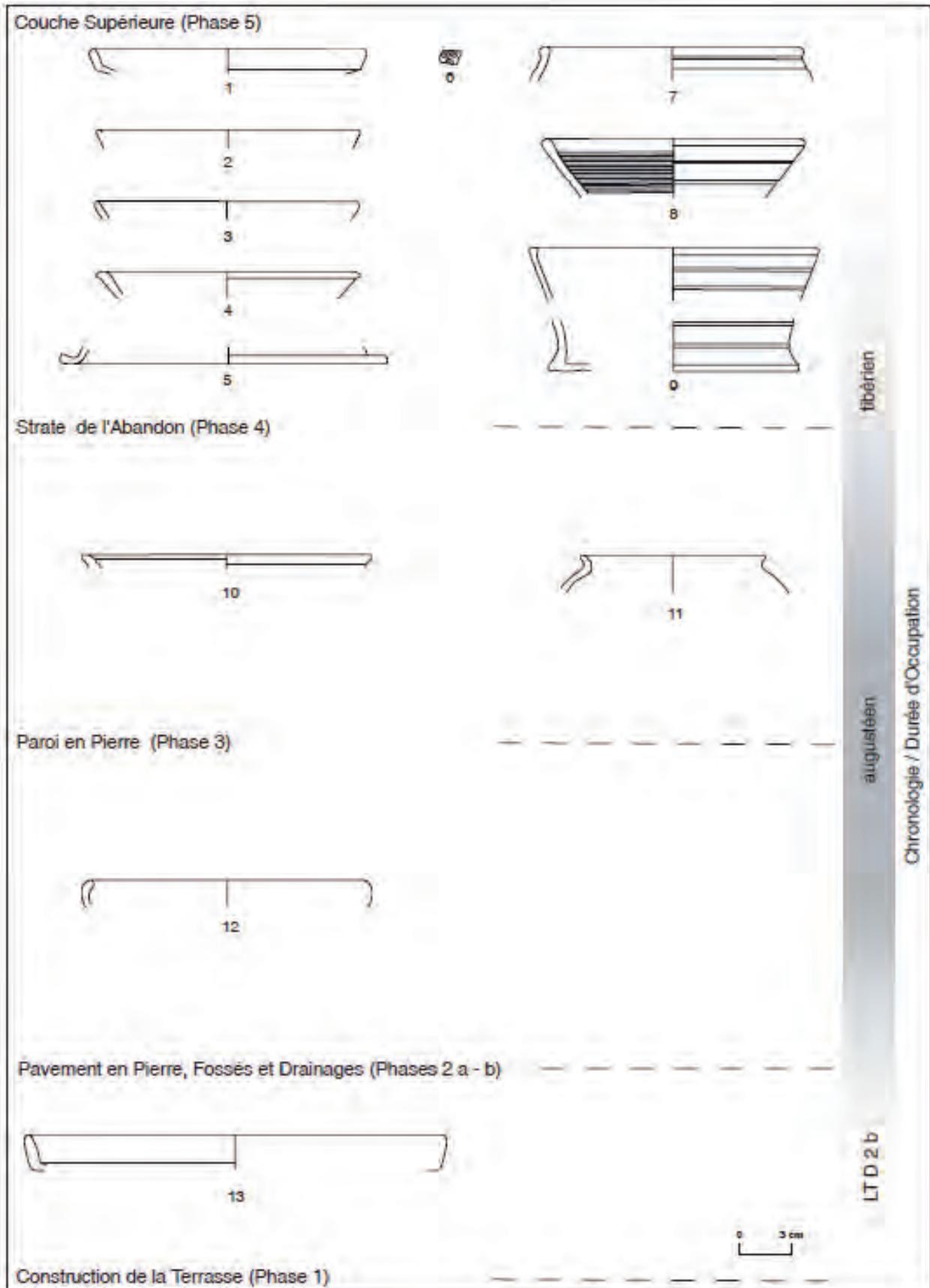
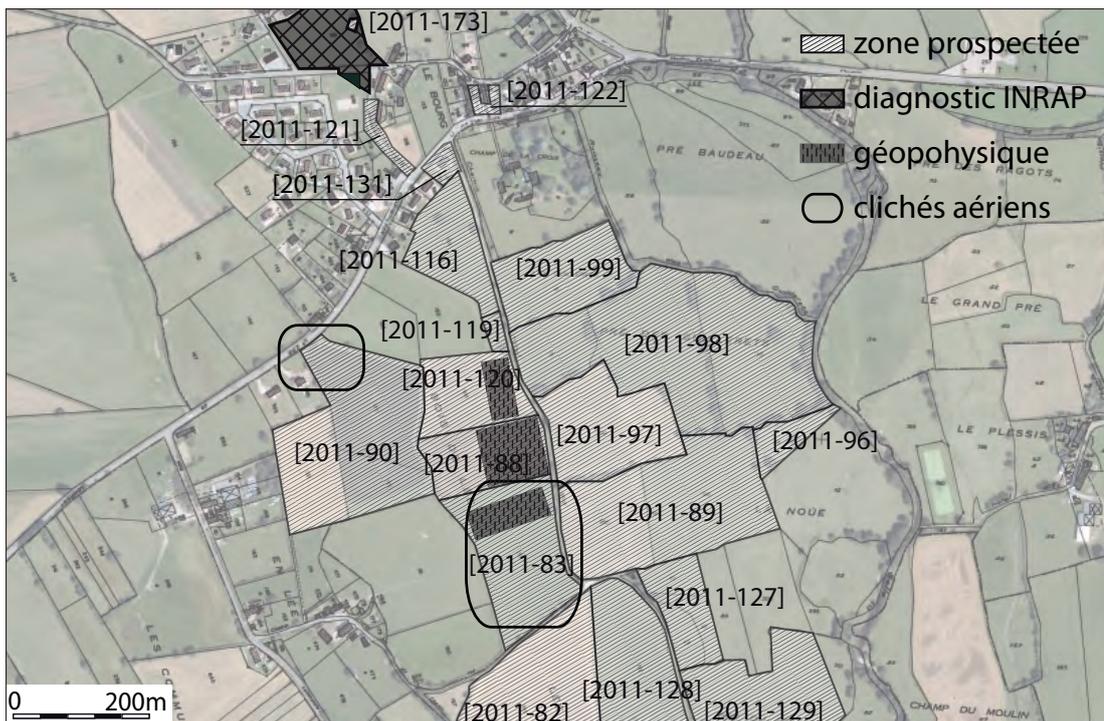
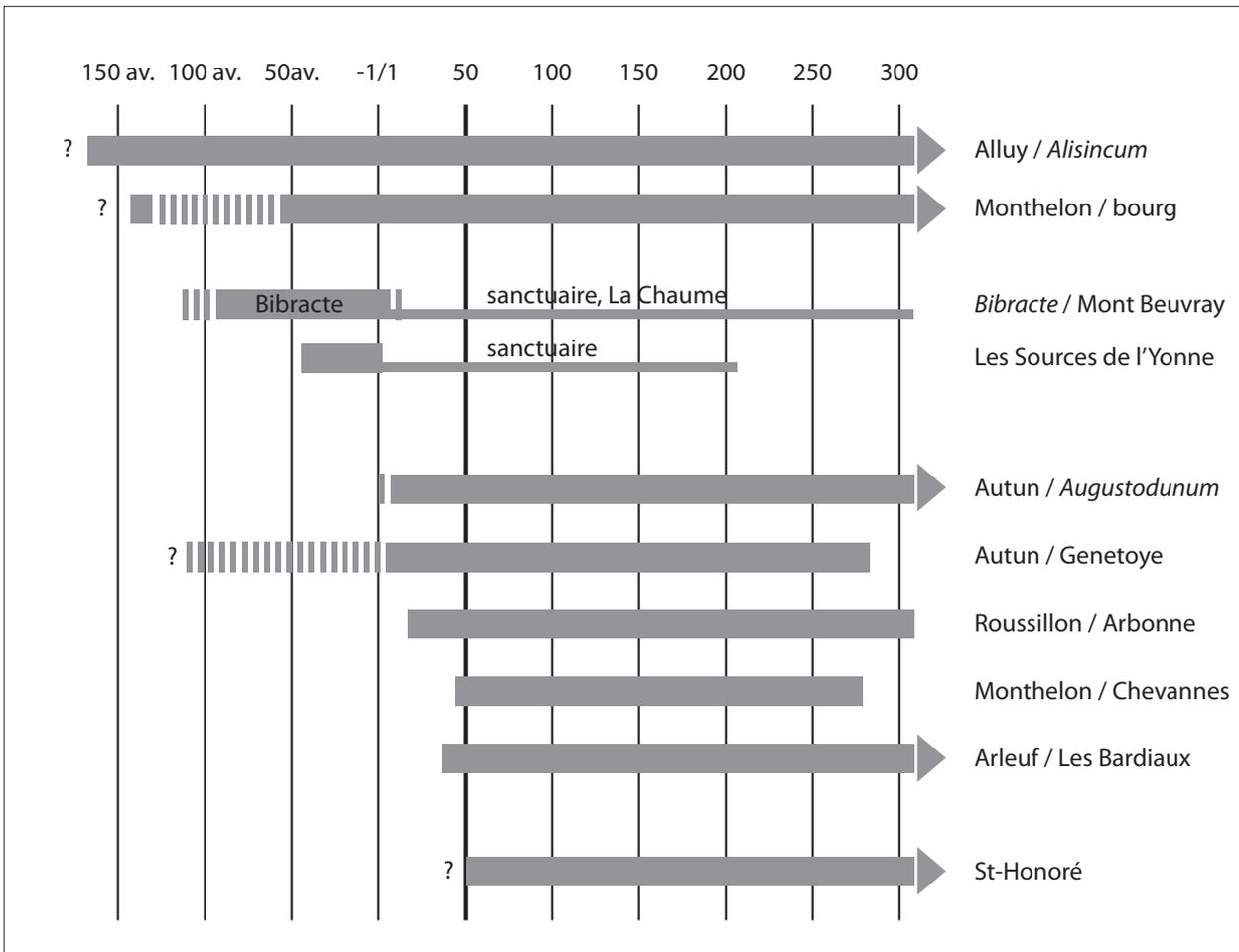


Fig. 39 Tableau de synthèse de la datation
 des agglomérations du sud-Morvan.
 d'après Kasprzyk et Nouvel 2011, complété



3.2.2.4 MONTHELON (Saône-et-Loire) *Lée/Bourg sud* (P. Nouvel d'après Nouvel et al. 2011)

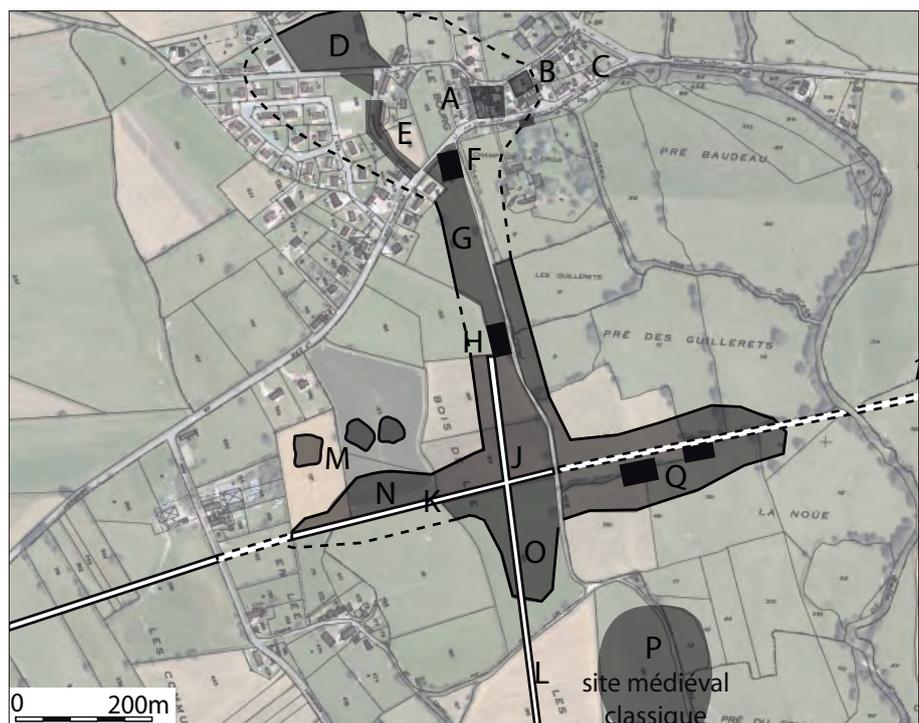
2 – Historique des découvertes et état des données

Une bonne part des terrains entourant le village de Monthelon ont fait l'objet de prospections dans le cadre du programme « occupations antiques entre Bibracte et Autun » (P. Nouvel dir. 2008-2013, **fig. 40**). Elles ont révélé une importante occupation laténienne et romaine, positionnée au gué de la voie reliant la zone d'Autun à Bibracte (**fig. 27**). Cette zone, plus précisément les alentours de l'église (**fig. 41 [A]**) étaient réputés pour l'abondance des vestiges antiques, révélés en particulier lors de la construction de l'église actuelle (1875-1876). L'abbé Lacreuze (compte rendu des séances, 25 juillet 1877, *Mémoires de la Société Eduenne*, VII, 1878, p. 530-531) signale entre autres un sol *en scaïole*, des monnaies gauloises (« arvernes ») et antiques (Claude, Domitien, Marc-Aurèle, Valentinien). Dans le jardin de la Cure (**fig. 41 [B]**) s'observe encore un « *habitat antique révélé par des tegulae, fragments d'amphores, poteries grises et noires à décor rubané appliqué par pression digitale, estimé ^{v^e-vi^e s} (1907-1908)* » Niaux fiche 6499, d'après Gadant 1910. Cette zone a d'ailleurs livré en prospection ([2010-122], Nouvel et al. 2010) d'autres témoins antiques (amphore Dressel 1 et 20, céramique commune antique et altomédiévale dans les parterres). L'occupation se poursuit ici jusqu'à l'époque moderne, comme l'indique les mentions textuelles : l'église est mentionnée dès 920 sous la forme d'« *ecclesiam sancti Eptadii, sitam in villa quae vocatur Monstholonus* » (De Charmasse, 1865, p. 42). Le monument lui-même semblait ancien, réemployant des stèles funéraires antiques (« *dans l'église, lors de la démolition du mur de la nef, on a trouvé une sculpture en grès: 0,56 × 0,46 × 0,23, figurant un personnage tenant l'ampulla de la main droite* » ; « *La croix du clocher était fixée dans un socle en pierre portant une représentation d'un personnage en bas-relief étendant les mains comme pour bénir : Lacreuze MSE VII, 1877, p.-v. séances p. 530-531* » : Niaux fiche 6500). Ces stèles peuvent provenir d'une nécropole antique voisine, apparemment localisée à l'est, à proximité du Méchet (« *En 1884, en travaillant dans la maison Perraudin, face à l'ancien presbytère, on a trouvé, au niveau du carrelage, une stèle tronquée en grès mesurant 0,44 × 0,34 × 0,15 et portant un personnage représenté à mi-corps en relief, le bas étant brisé. Chevelure bouclée et forte moustache : Abbé Lacreuze, MSE XXI, p.-v. des séances p. 423-424* » : Niaux fiche 6500, **fig. 41 [C]**).

◀ **Fig. 40** Monthelon, sud Bourg/Lée, état des prospections en rive gauche de la Celle.

▶ **Fig. 41** Monthelon, Bourg sud/Lée, vaste établissement antique (agglomération) ?

- 1 – voies antiques ;
- 2 – épandage de mobilier laténien et antique ;
- 3 et 4 – bâtiments en tuiles et pierres ;
- 5 – concentration de mobilier antique brûlé (nécropole ?) ;
- 6 – concentration de mobilier du haut Moyen Âge (fours de potier ?).



3 – Organisation de l'occupation

Plus récemment, l'INRAP, mandaté par l'Etat, a réalisé un diagnostic sur les parcelles situées au nord-ouest du bourg (parcelle OD 343, Pascal 2009, **fig. 41 [D]**). Une importante occupation laténienne y a été repérée, livrant un mobilier céramique et surtout amphorique abondant. Les récipients recueillis confirment une occupation comprise entre La Tène C2 et La Tène D2. Ce diagnostic n'a malheureusement pas été suivi d'une fouille et l'ensemble de la zone semble promis, à brève échéance, à une destruction progressive. En 2011, l'observation d'une coupe dans le même terrain en cours de terrassement a à nouveau révélé un fossé visible en coupe, comblé de nombreux tessons de Dressel 1. Leur examen (Ph. Barral) a confirmé une datation haute (deuxième moitié du II^e siècle avant notre ère), à la vue des pieds étroits, des anses circulaires, des lèvres triangulaires et de la faible épaisseur des panses ([2011-173] Nouvel et *al.* 2011).

Immédiatement au sud, l'avivage des parois des fossés bordant la *Rue de la Mairie* ([2011-121], **fig. 41 [E]**) a également révélé un épais niveau archéologique, percé de fosses et de trous de poteaux (en particulier en rive est) livrant essentiellement des tessons d'amphore Dressel 1 mêlés à quelques tessons laténiens. Au sud de la RD 296, dans le jardin du pavillon Jeannot construit en 2010 sans suivi archéologique ([2011-131], **fig. 41 [F]**), s'observent une multitude de vestiges, amphores et tessons laténiens mais aussi *tegulae* et céramique. Le fossé bordier, au nord et à l'est a ici encore recoupé des fosses et au moins un mur antique. Tous ces éléments sont liés à une vaste occupation s'étendant plus au sud, de part et d'autre du chemin se dirigeant vers la ferme des *Granges*. Les indices les plus importants ont été relevés le long de la parcelle C2 631 ([2011-116] et [2011-119], **fig. 41 [G]**) : le fossé bordier au chemin recoupe, à 70 cm de profondeur, un lit d'amphore et de débris continu. Au dessus s'observent des éléments antiques. Les vestiges de s'étendent pas, à l'ouest, au-delà d'une bande d'une cinquantaine de mètres. Une construction antique, formant meurger (pierres de construction, tuiles) détermine un imposant microrelief à l'angle sud de cette même parcelle ([2011-119], **fig. 41 [H]**). À l'est ([2011-98] et [2011-99]), les vestiges sont encore présents, mais disparaissent rapidement à une vingtaine de mètres du chemin. Les vestiges, continus, ont été reconnus jusqu'à la parcelle C2 190, à 200 m plus au sud. Au centre de la zone, au climat du *Bois de Lée* (UP [2011-120], [2011-88] et [2011-83], **fig. 41 [J]**), leur extension est plus importante en direction de l'ouest. Cela semble lié à la présence d'un axe est-ouest, matérialisé par un épandage de pierrailles et de galets (**fig. 41 [K]**), se dirigeant vers le hameau de *Lée*. D'après les clichés aériens et les prospections géophysiques réalisées en 2010, il recoupe un autre chemin creux d'axe nord-sud (**fig. 41 [L]**), apparaissant sur les clichés aériens et qui détermine l'organisation générale de l'occupation.

Plus loin vers l'ouest, deux concentrations de ratés de cuissons et éclats de parois de four couvrent environ 100 m² (**fig. 41 [M]** sites 71313-25 et 26). Ce mobilier est témoins d'une production céramique du haut Moyen âge, connue plus précisément à la période carolingienne mais distincte des séries contemporaines de Sevey. Elle mériterait une étude spécifique, dépassant les premiers éléments, plus tardifs, publiés dans Gadant 1910. Tous forment une série : il s'agit donc bien là de rebuts d'une production céramique, comme le confirme la présence d'un raté de cuisson et l'observation de nombreuses traces de coups de feu. Quatre autres concentrations de mobilier antique et du haut Moyen Âge ont été repérées dans le reste de la parcelle [2011-90], plus particulièrement en limite sud (**fig. 41 [N]**).

L'extrémité méridionale du groupement se trouve dans la parcelle C2 190 (UP [2011-83], où les clichés aériens ont révélé une nécropole, vraisemblablement alto médiévale (**fig. 41 [O]**). Plus loin, le mobilier s'estompe, jusqu'à la plate-forme de maison-forte des *Mérassires* (**fig. 41 [P]**). Enfin, à l'est de la plaine (UP [2011-89], [2011-97] et [2011-98], **fig. 41 [Q]**), s'observe une autre ligne de constructions antiques d'axe est-ouest, presque jusqu'à la rivière. Ces épandages de pierres et de *tegulae* forment une bande étroite, de l'ordre d'une cinquantaine de mètres. Ils se développent de part et d'autre d'une levée, partiellement recoupée par un fossé de drainage, et perpendiculaire à la rivière *Celle*. Cette ligne qui sépare les *Prés des Guillerets* au sud de la *Noüe* au nord prolonge la voie repérée dans [2011-88] et [2011-90]. Elle semble se diriger vers Autun.

L'ensemble de ces observations, incomplètes et ponctuelles permettent de dresser un premier bilan. Nous sommes face à un groupement de découvertes qui s'étend sur plus de dix hectares, organisé en deux alignements perpendiculaires de 940 m et 740 m environ de longueur. Son occupation, qui débute dans la seconde moitié du II^e siècle avant notre ère s'étend jusqu'au haut Moyen Âge, sans compter ici la poursuite de l'occupation du bourg jusqu'à nos jours. Le faciès amphorique correspondant aux éléments les plus anciens, en D de la fig. 41, au nord, trouvent des parallèles à Verdun-sur-le-Doubs, à une phase antérieure au développement de Bibracte même. L'analyse détaillée du mobilier permet cependant de noter que cette étape initiale, qui pourrait se limiter à une surface grossièrement ovale de 200 m sur 300 m (environ 4 ha restitués, fig. 42A) présente un faciès mobilier particulier, qui le distingue nettement de ceux des établissements ruraux contemporains (expertise A. Delor dans Pascal 2009, p. 45). Les tessons d'amphores vinaires Dressel 1a, témoins d'une consommation importante, y dominent en effet de manière systématique les éléments céramiques, rappelant les observations similaires faites à Verdun-sur-le-Doubs ou, plus tardivement, à Bibracte et dans l'agglomération des Sources de l'Yonne. À l'époque antique, l'occupation s'étend vers le sud, de part et d'autre d'une croisée de chemin. Elle est bornée par une nécropole certaine (71313-24) et une plus douteuse (71313-08) et s'étend alors sur environ douze hectares (fig. 42B). L'occupation ne cesse pas durant le haut Moyen-âge comme l'indique l'ensemble des éléments céramiques recueillis autour de la croisée de voie et jusque sous le bourg (Gadant 1910). La nécropole, au sud (71313-21) et l'église, mentionnée dès le IX^e siècle, au nord, encadre ce qu'il est tentant d'assimiler à la *villa quae vocatur Monstholonus* de l'acte de 920 (fig. 42C). À l'ouest, la mise en évidence de fours de potier contemporains (?) souligne l'intérêt de ce site pour mieux appréhender les modalités d'occupations de cette zone durant le premier Moyen Âge.

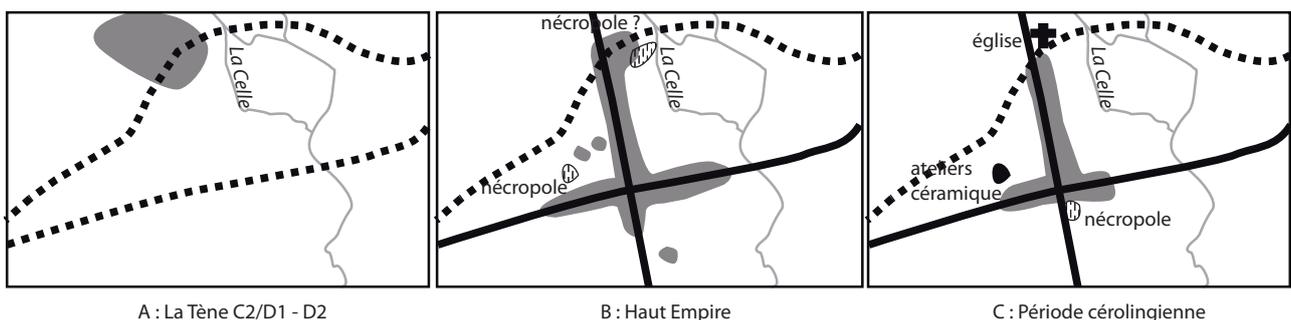
4 – Pertinence des éléments de caractérisation

Il peut s'agir d'un vaste établissement rural antique : la présence d'aménagements luxueux sous l'église pourrait correspondre à la partie résidentielle, les lignes de construction méridionales aux communs, selon un modèle maintenant bien connu (Ferdrière et al. 2010). On pourrait également y voir une agglomération modeste, implantée au gué de la *Celle*, sur un axe de pénétration naturel de l'Arroux à la Loire. Seule la poursuite des travaux, en particulier l'intensification des prospections géophysiques, permettra de résoudre cette question pendante.

6 – Perspectives d'étude

Les tests de géophysiques réalisés en 2011 par C. Laplaige (Université de Franche-Comté, Nouvel et al. 2011) ne se sont pas avérés véritablement concluants. Le substrat alluvial et la réussite cette année d'acquisition du même type un peu plus en amont dans la vallée de la *Celle* confirme cependant l'intérêt de la poursuite des investigations, en particulier dans les parcelles pâturées immédiatement au sud du Bourg. Par ailleurs, l'ensemble du mobilier céramique altomédiéval et médiéval va faire l'objet d'une étude complète dans le cadre de la mise sur pied de référentiels céramiques pour le PCR Janus (A.-L. Bugnon/M. Maerten).

Fig. 42 L'évolution du complexe archéologique de Monthelon/Lée entre la période laténienne et le premier Moyen Âge : premiers éléments de synthèse.



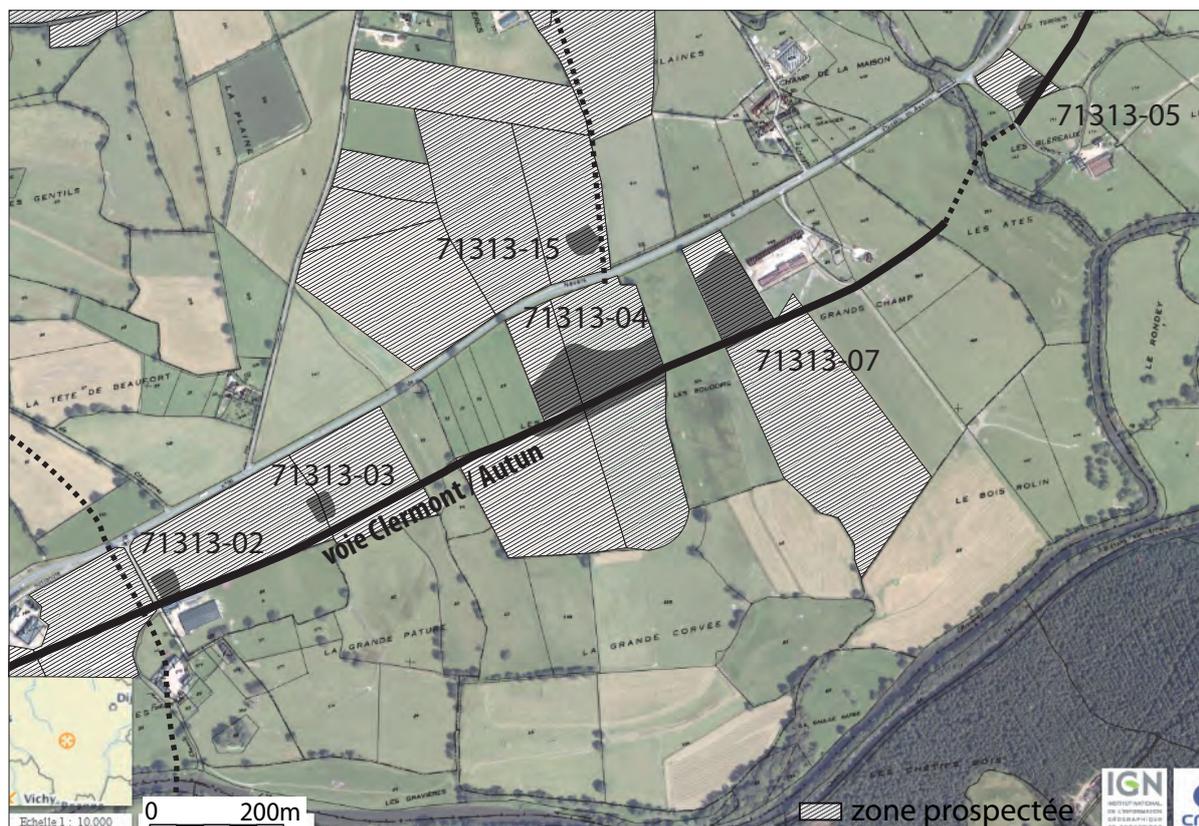
3.2.2.5 MONTHELON (Saône-et-Loire) *Chevannes* (P. Nouvel d'après Nouvel et al. 2012)

Au sud de la commune de Monthelon, les prospections des équipes pilotées par J. Creighton et T. Moore (Bibracte) avaient mis en évidence une succession de sites antiques, peu lisibles lors de leurs campagnes d'été entre 2000 et 2003. Les prospections géophysiques avaient confirmé la présence de maçonneries appartenant à des constructions gallo-romaines qui restaient mal caractérisées (Creighton et al. 2001, 2002 et 2008). La reprise des données dans cette zone a apporté des compléments utiles à leur compréhension. Il apparaît tout d'abord que les sites repérés forment un agrégat plus ou moins continu, entre la ferme des *Grands Champs* à l'est et celle de *Chevannes* à l'ouest (fig. 43). Le mobilier récupéré par le propriétaire-exploitant, M. Marc Andriot (série de meules, blocs de construction, expertise L. Jaccottey) et celui ramassé par nos propres prospections (Nouvel et al. 2012) présentent un faciès assez particulier. Le spectre chronologique est tout à fait original puisqu'il manque ici les phases précoces (création vers 50 de notre ère) alors que l'occupation ne se poursuit pas au-delà du IV^e siècle (Lucaselli 2013). La surprenante abondance de meules, comme la très forte proportion de céramiques fines (en particulier sigillée et parois fines engobées du III^e siècle), associées à des scories ferreuses n'est pas sans rappeler le profil mobilier observé en 2009 sur le site des *Arbonnes* à Roussillon-en-Morvan (Moore et al. 2009 ; Lucaselli 2013). Enfin, les observations de terrain ont confirmé la présence de la voie antique d'Autun à Clermont non pas sous la route moderne mais 100 mètres plus au sud (forte levée pierreuse, suivie par les limites parcellaires), structurant l'occupation antique. Dans l'attente d'investigations complémentaires, nous proposons de voir ici une petite agglomération routière, similaire aux nombreuses autres repérées en Bourgogne et Franche-Comté le long des grands axes gallo-romains.

Perspectives d'étude

La nature des terrains (labours / pâture, sur substrat alluvial) et les quelques tests réalisés par nos collègues anglais (Creighton et al. 2007) permettent d'envisager des acquisitions géophysiques complémentaires à même de préciser l'extension et la nature du site de *Chevannes*.

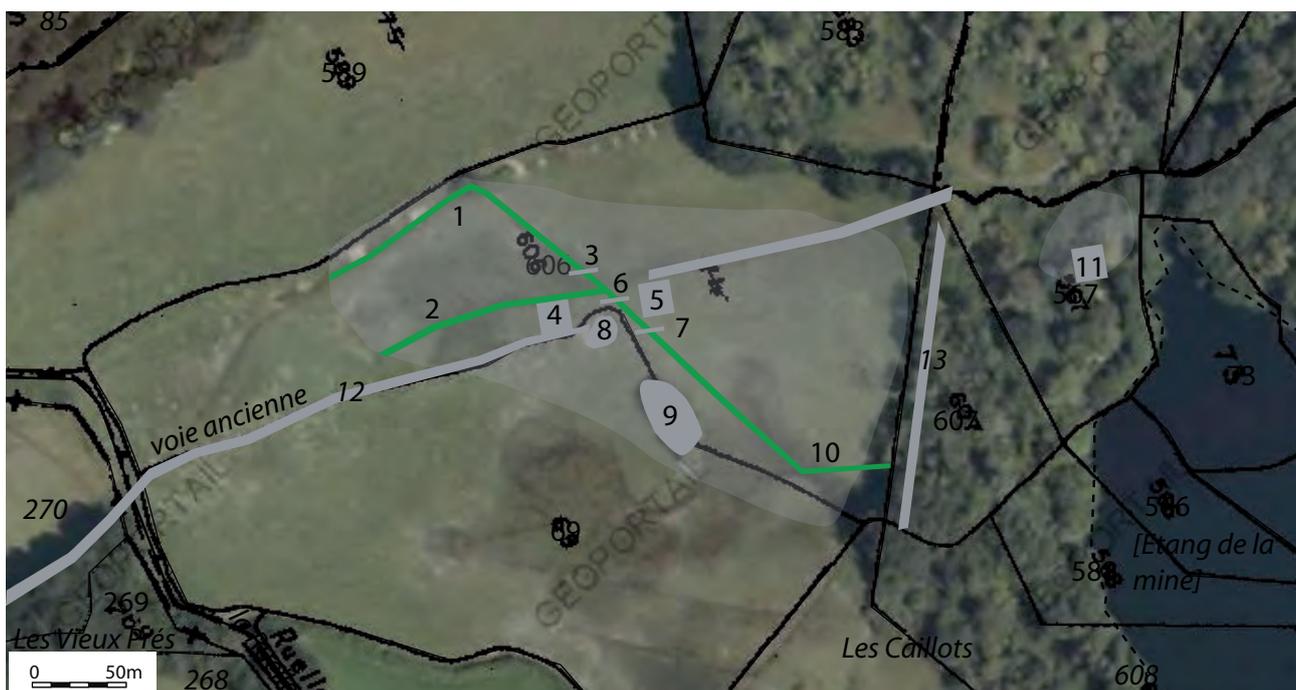
Fig. 43 Monthelon, Les Chaumes/*Chevannes*, sites 71313-02, 03, 04, 05 et 07. Vestiges d'une petite agglomération routière le long de la voie reliant Autun à Clermont ?



3.2.2.6 SAINT-PRIX (Saône-et-Loire), *Les Caillots* (d'après Nouvel et al. 2009 complété)

En contrebas et à l'est du hameau de l'Echenault, aux sources de l'Argentolle (fig. 27) a été repéré un ensemble de bâtiments antiques. Ils ont été révélés à l'occasion de travaux de drainage et signalés par Claude Gourault. Ils se situent à moins de 100 m à l'est d'une construction dotée d'un hypocauste dégagé par J.-P. Guillaumet au milieu des années 1990 (Bigéard 1996, fig. 44). Les vestiges sont particulièrement bien conservés car quatre bâtiments sont visibles dont deux laissent apparaître leur plan au sol. Ses dimensions maximales sont de 200 m (est-ouest) par 150 m du nord au sud. Ce site se trouve dans une zone de tourbières et a pu être perturbé par la mise en place d'un étang plus récent limité par une digue (fig. 44 [13]) située en limite de parcelle à l'est. Dans la zone 1 (fig. 44) ont été recueillis des tessons de céramique laténienne et d'amphore Dressel 1, sans qu'aucune construction n'ait été observée. Dans la zone 2, dans la source même, les travaux de drainage ont permis de recueillir un abondant mobilier céramique antique. Quelques pierres de construction sont également visibles dans le curage. La branche principale du curage a fait apparaître au moins trois murs visibles en coupe et une stratigraphie marquée par au moins trois niveaux successifs. Le plus profond correspond à une couche argileuse reposant sur le substrat en place. Il semble percé de trous de poteaux et contient quelques tessons. Au dessus s'étend une succession de couches d'occupation parfois épaisses de plus de 40 cm. Elles recèlent de nombreux éléments céramiques. Au dessus, dans une couche très noire, peut-être teintée par la mise en eau du secteur, se trouve une couche d'abandon avec de nombreux blocs et *tegulae*. Dans la zone 2, on observe, en lieu et place des couches les plus profondes, une vaste strate humifère, tourbeuse, épaisse d'au moins quarante centimètres. Il nous semblerait nécessaire qu'elle fasse l'objet d'un prélèvement. De part et d'autre se trouvent deux bâtiments de module identique (fig. 44 [4 et 5] et 45), de douze mètres de côté. Plus au sud apparaissent deux gros meurgers qui peuvent aussi recouvrir des bâtiments (pierres de construction, *tegulae* abondantes). La zone 10 se caractérise par une forte densité de matériel sans microrelief apparent. Le site semble desservi par un axe ouest-est provenant du col de l'Echenault. Il est marqué par une haie, un fort micro-relief et un empierrement visible. Le centre du site se situe à environ 150 mètres de l'établissement fouillé par Jean-Paul Guillaumet en 1984. Ces fouilles avaient en particulier dégagé une pièce pourvue d'un hypocauste. L'espace très fortement enrichi qui sépare ces deux lieux rend impossible la confirmation d'une continuité d'occupation entre l'un et l'autre.

Fig. 44 Saint-Prix, *Les Caillots* (Sources de l'Argentolle). Localisation des structures visibles d'après les prospections terrestres et le suivi de travaux de drainage (mai 2009).



Le mobilier recueilli est très abondant (fig. 46, 47 et 48). L'ensemble du mobilier céramique remarquable a été dessiné. Il permet de mieux cerner les phases d'occupation de la partie centrale du site. On n'y observe la faiblesse des éléments laténiens : le mobilier ne devient vraiment abondant qu'au début du I^{er} siècle de notre ère (fig. 46, augusto-tibérien n°1 à 7 ; période Tibère-Néron, 8 à 13), alors que le Beuvray est en cours d'abandon. Les céramiques de la fin du I^{er} et du II^e siècle sont relativement abondantes mais offrent un faciès peu varié (fig. 46 [n°s 14 à 16] et 47 [n°s 17 à 24]) avec une forte proportion de céramique locale. Celles datées de la fin du II^e et du III^e siècle sont plus variées et dénotent une meilleure intégration dans les circuits d'importation (fig. 47 [n°s 27 à 33] et 48 [n°s 34 à 48]). Un certain nombre de tessons de céramique commune indique une poursuite de l'occupation assez significative au cours du IV^e siècle (fig. 48 [n°s 40 et 49 à 54]). On y notera l'abondance des importations (céramique sigillée, Portout, Claire C). On observe enfin la présence d'un petit pot à col mouluré miniature (fig. 46 [n°12], dont les parallèles se retrouvent sur le sanctuaire de Mirebeau (Côte-d'Or). L'interprétation de ce site d'environ 4 ha était difficile d'après ces seuls éléments et nous proposons, à l'époque, d'y voir un établissement rural positionné dans un lieu assez particulier, même si la présence d'une voie traversant l'ensemble pouvait laisser imaginer d'autres hypothèses (Nouvel et al. 2009, p. 245). La question semble avoir été résolue grâce aux acquisitions orthophotographiques de l'IGN qui ont couvert le département de la Nièvre en juillet 2011. Profitant d'une forte sécheresse, les vestiges maçonnés de ce site y ressortent de manière inespérée (Nouvel et Izri 2012 fiche 634, fig. 49). Elle permet de reconsidérer la nature de l'occupation, en observant que la voie, reconnue en prospection, forme véritablement la colonne vertébrale de cet ensemble (fig. 50) et que les constructions visibles, quoique peu nombreuses, s'organisent perpendiculairement par rapport à elle, sous la forme d'unités barlongues. Nous proposons donc, dans l'attente du développement d'un programme spécifique sur ce site en 2014 de le verser au corpus des agglomérations. Elle se positionnerait en contrebas du col de l'Echenault, permettant le passage du bassin de l'Arroux à celui de l'Aron, sur la grande voie reliant Autun à Alluy puis Decize (fig. 27).

Perspectives d'étude

Les tests de géophysique réalisés en 2010 par Cl. Laplaige (fig. 51) se sont avérés négatifs. Nous espérons malgré tout beaucoup des travaux qui seront réactivés en 2014, en particulier la généralisation des prospections électromagnétiques (dans le cadre du programme Bibracte, dossier confié à l'équipe de P/ Haupt, université de Mayence).

Fig. 45 Vue au sol de l'un des bâtiments du site de Saint-Prix, Les Caillots (Saône-et-Loire).



Fig. 46 Saint-Prix, *Les Caillots*. céramique recueilli dans les travaux de drainage en 2009. dessin P. Nouvel

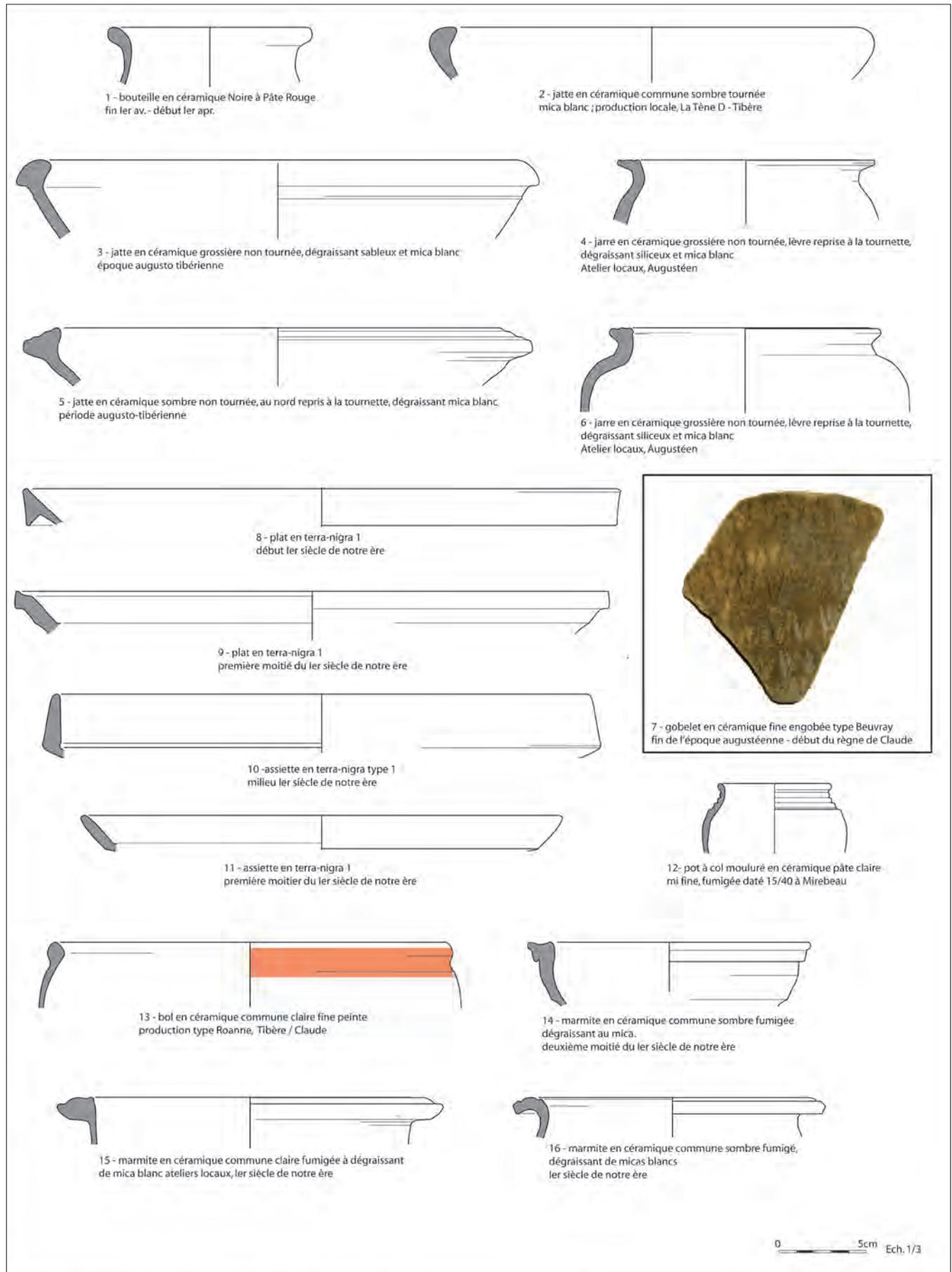


Fig. 47 Saint-Prix, Les Caillots. céramique recueilli dans les travaux de drainage en 2009. dessin P. Nouvel

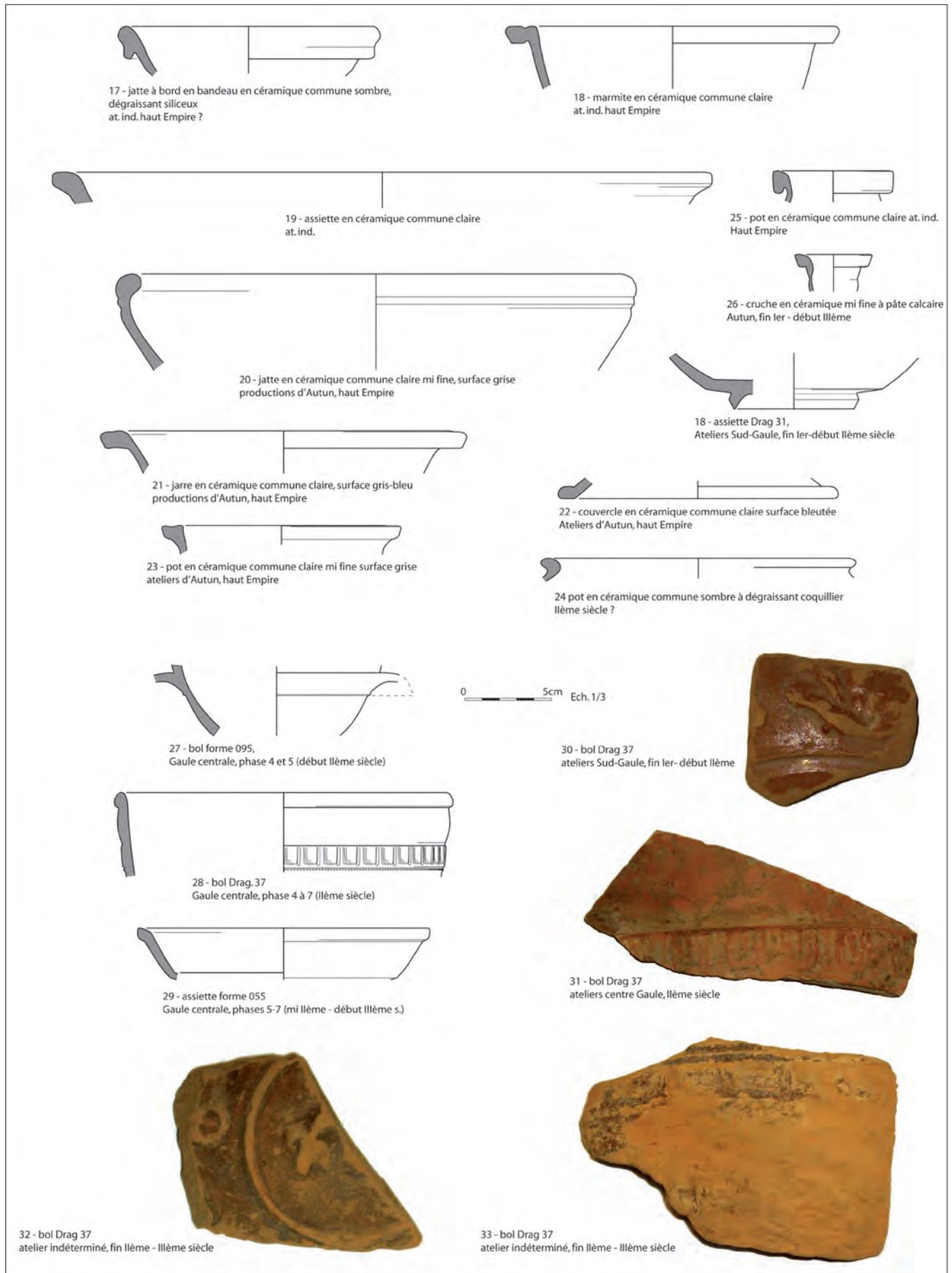


Fig. 48 Saint-Prix, *Les Caillots*. céramique recueilli dans les travaux de drainage en 2009. dessin P. Nouvel

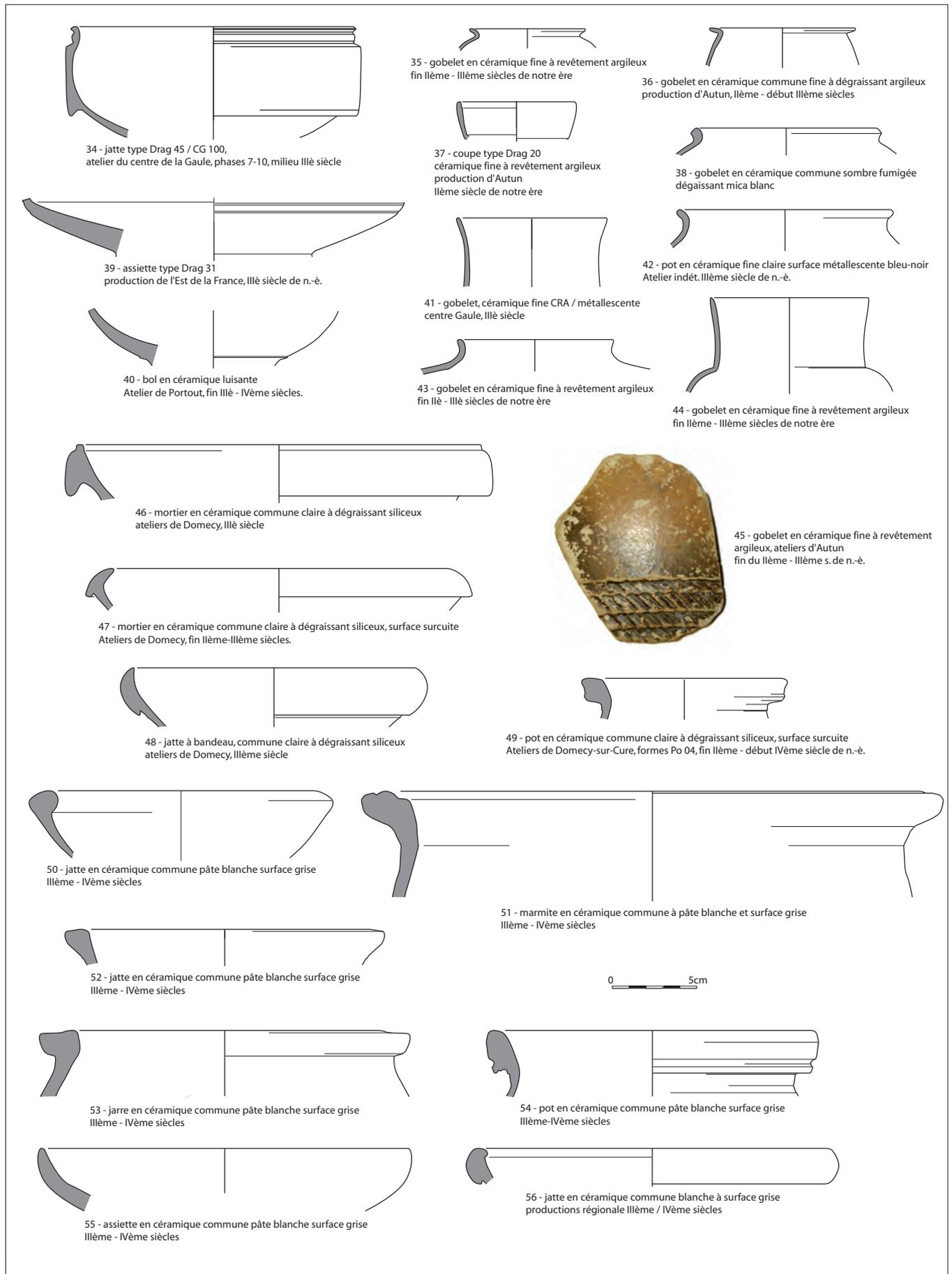


Fig. 49 Saint-Prix, Les Caillots,
orthophotographie IGN juillet 2011.



Fig. 50 Saint-Prix, Les Caillots, interprétation
de l'orthophotographie, juillet 2011.

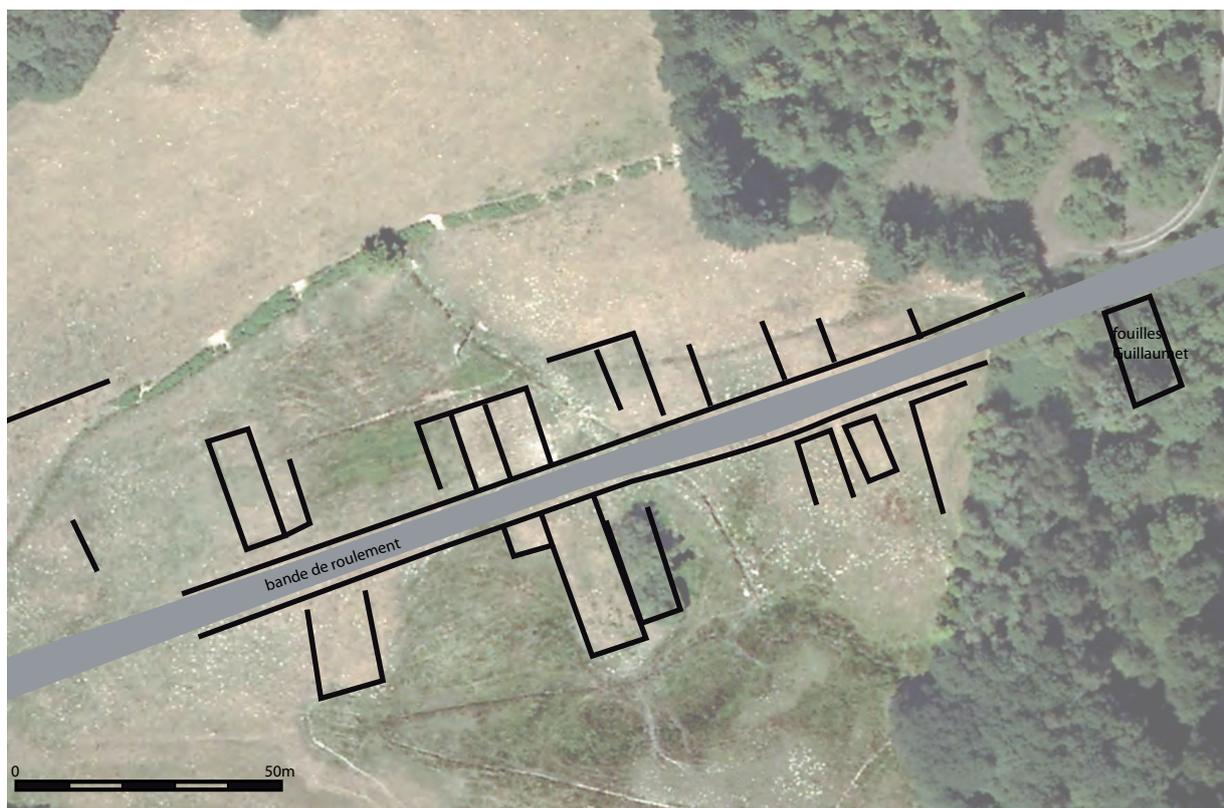
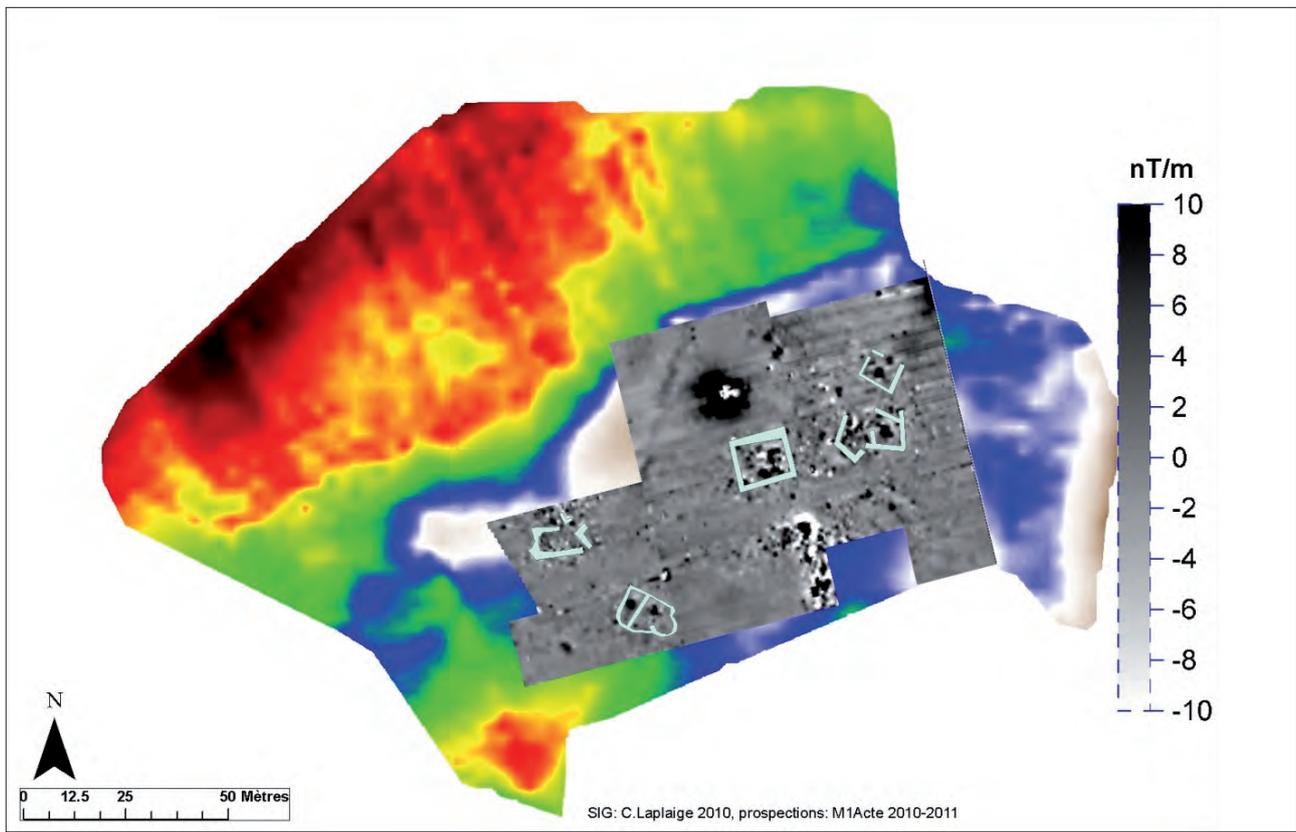


Fig. 51 Carte du gradient magnétique avec les structures bâties (Saint-Prix, Les Caillots, 71472-38.
Cl. Laplaige, d'après fig. 39, Nouvel et al. 2010



3.2.2.7 ROUSSILLON-en-Morvan (Saône-et-Loire), Les Arbonnes (P. Nouvel)

1 – Localisation et délimitation de l'occupation

L'agglomération d'Arbonne ou de *La Pierre à l'Eau* se situe au pied oriental du col des *Pasquelins* (676 m), sur la grande voie romaine reliant Autun à la Loire. Il fait pendant au site des *Bardiaux* (ci-dessus 2-2-2) positionné sur le versant occidental (fig. 27). Il se développe sur un petit plateau, à environ 550 m d'altitude, précédant la dernière montée

2 – Historique des découvertes et état des données

Les premières découvertes remontent à 1886. La parcelle alors en friche avait livré plusieurs statuettes de bronze non décrites, sauf une, présentant un personnage nu diadémé, tendant les bras et haut de 9,5 cm (musée Rolin inv. B 334, Rebourg 1994, p. 282). En 1990, R. Niaux redécouvrit le site « *pierres taillées, fragments de tegulae et d'amphore, céramique commune, métallescente, sigillée* ». En 1998, R. Niaux a revisité le site « *absolument nivelé, après labours profonds et broyage. Plus aucun vestige en surface. Les quelques pierres ayant résisté ou échappé aux broyages sont déposées le long de la clôture est des Foux Simon* ». Ce site a depuis fait l'objet de prospections systématiques au cours des années 2007 à 2009, dans le cadre de l'axe 3 de Bibracte (Nouvel 2008, Braun et al. 2009). Elle visait à mieux délimiter l'extension et la nature de l'occupation.

3 – Organisation de l'occupation (fig. 33)

Elle s'étend sur les parcelles cadastrales des lieux-dits actuels *Sur-les-Arbonnes* (71376-44), *Chaintre-des-Fous-Simon* (71376-45), *Pierre-d'Eau* (71376-46), et *Trou-de-Folin* (71376-46), fig.52). Une dense occupation, marquée par des épandages de tuiles et de céramique y a été mise en évidence. L'ensemble semble s'organiser de part et d'autre d'une voie antique (fig.53), dont la levée est encore visible à l'est, en limite nord des parcelles A2 679 à 681, soulignée par une ligne de pierres provenant de son hérisson. Plus à l'ouest, elle est visible, dans la parcelle E4 1069, sous la forme d'un chemin creux. Elle se dirige plus à l'ouest vers le col dit des *Pasquelins*, permettant de franchir la crête du Morvan et de basculer dans la cuvette d'Arleuf. En 2009, l'équipe de P. Haupt (Braun et al. 2009) y a entrepris une campagne de prospections géophysiques. Seule une faible surface a pu être exploitée, mais cette fenêtre « *suffit à caractériser le site comme un vicus gallo-romain, présentant certainement des alignements de maisons le long d'une voie* » (Braun et al. 2009, p. 280, fig. 54).

5 – Mobilier et datation

L'abondant mobilier recueilli (fig. 55, plus de 22 kg en deux ramassages sur la zone 2008-46) permet de dater son occupation du premier tiers du 1^{er} siècle de notre ère jusqu'au 4^{ème} siècle de notre ère. On notera l'abondance des productions de céramique fine en provenance d'Autun, proportion qui contraste avec ce qui s'observe sur les autres sites ruraux du Morvan, phénomène similaire à ce qui s'observe à Monthelon *Chevannes* (Lucaselli 2013). Les zones situées au nord de la route actuelle livrent par ailleurs de nombreuses scories qui indiquent une activité artisanale à vocation métallurgique

6 – Perspectives d'étude

Les quelques prospections géophysiques menées par l'équipe allemande ont démontré qu'elles pouvaient donner quelques résultats. Elles seraient à poursuivre.

Fig. 52 État des prospections dans la zone des Arbonnes à Roussillon-en-Morvan (Saône-et-Loire).

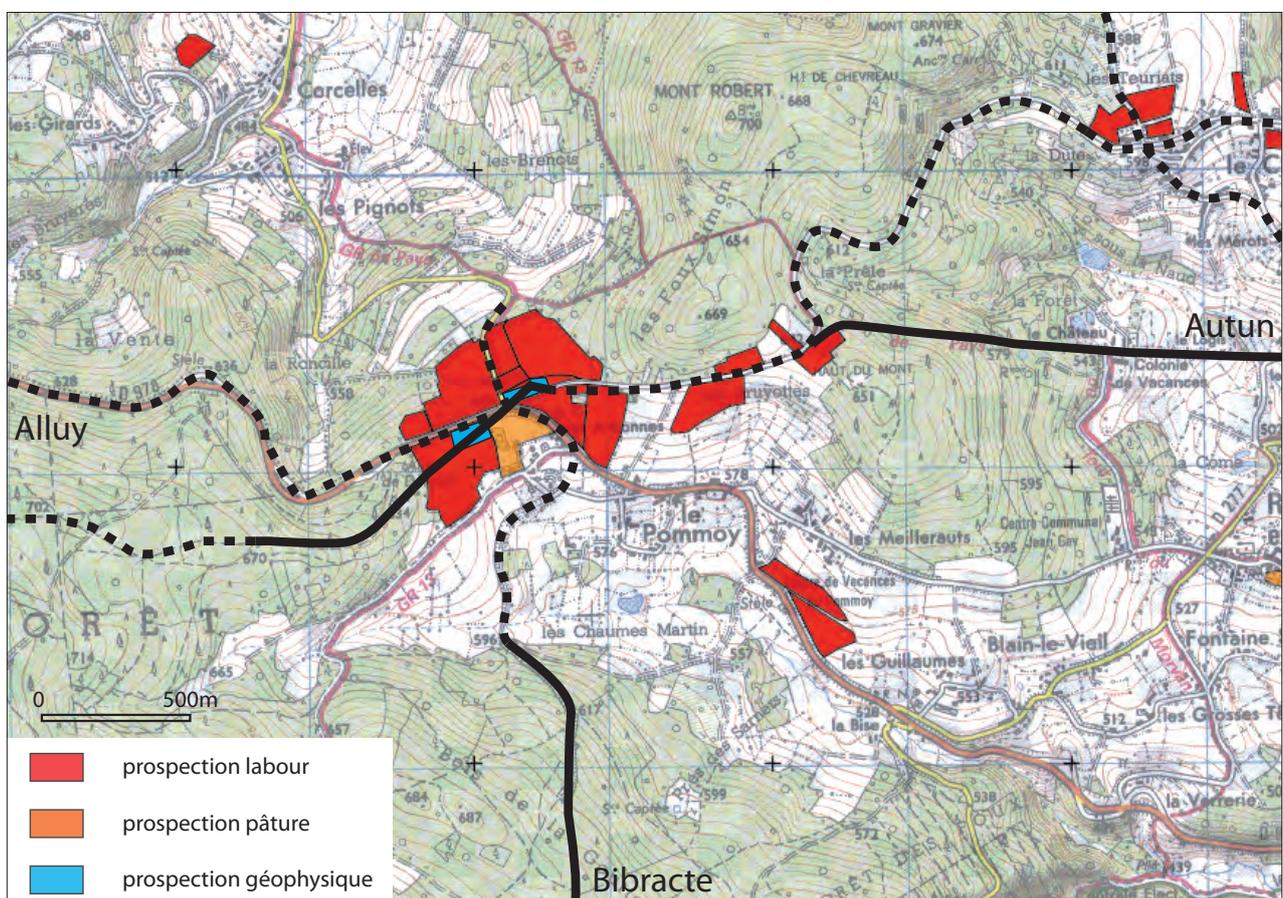


Fig. 53 Interprétation des observations au sol sur le site des Arbonnes à Roussillon-Morvan (Saône-et-Loire) : synthèse des travaux 2007-2009.

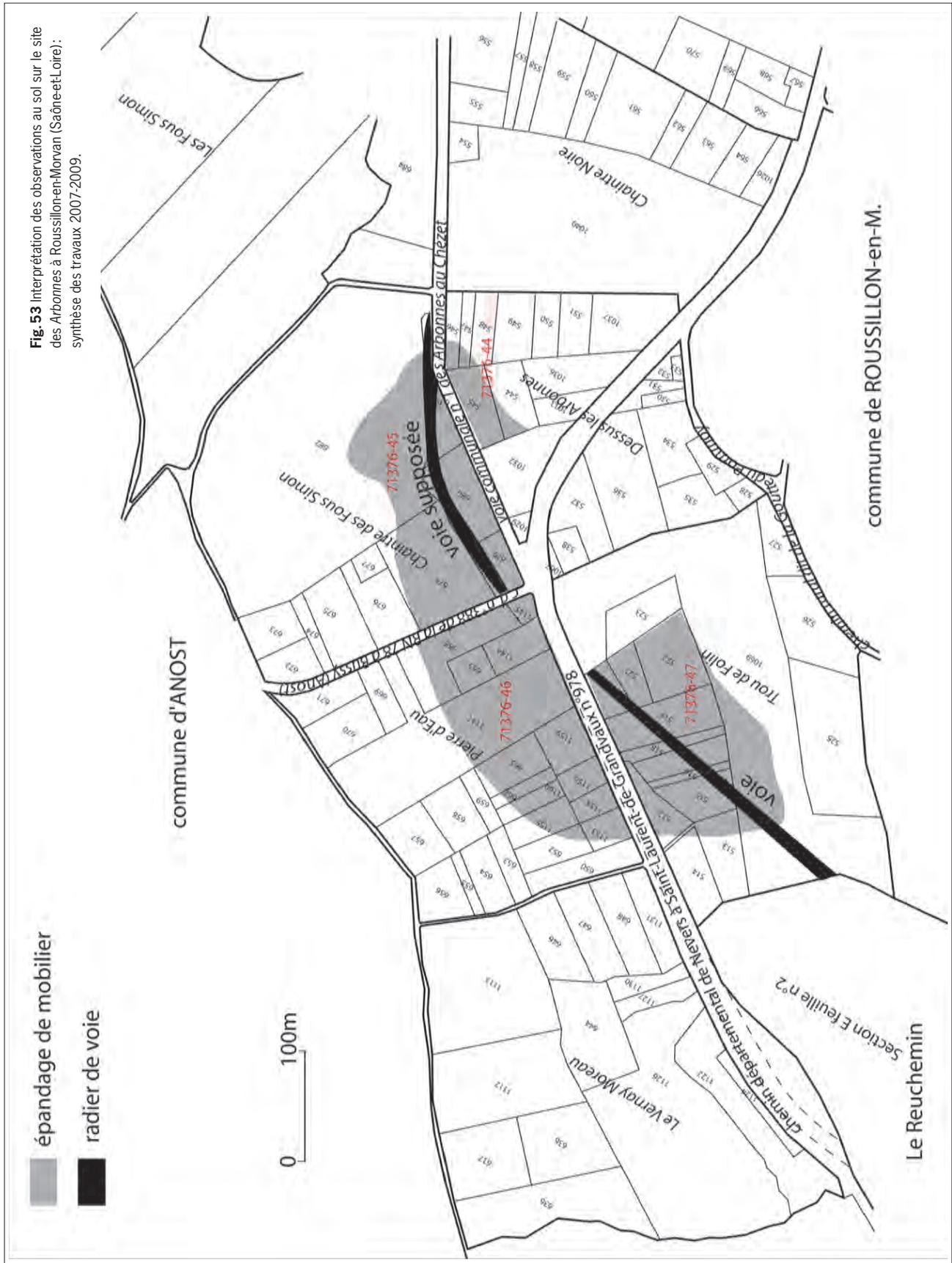
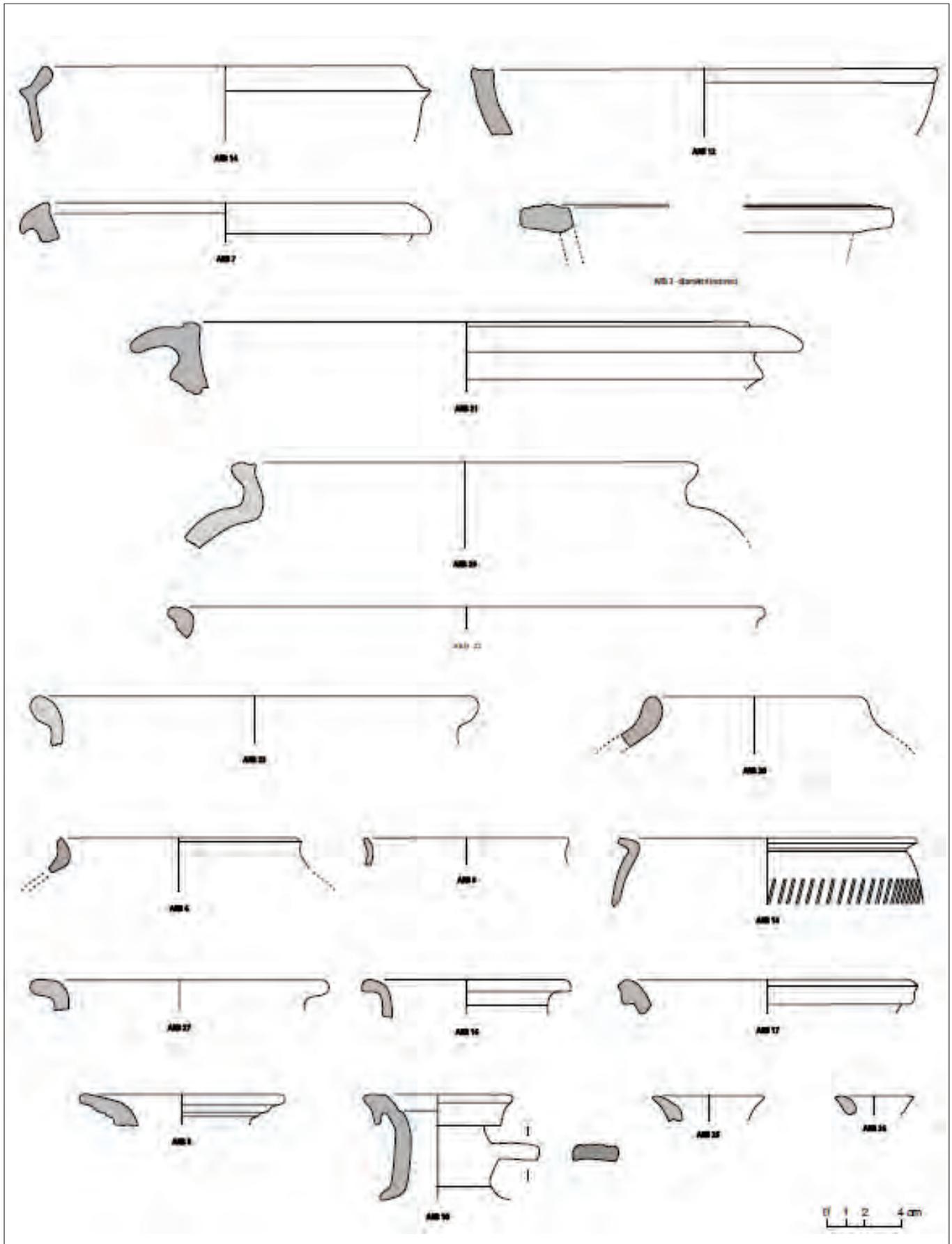
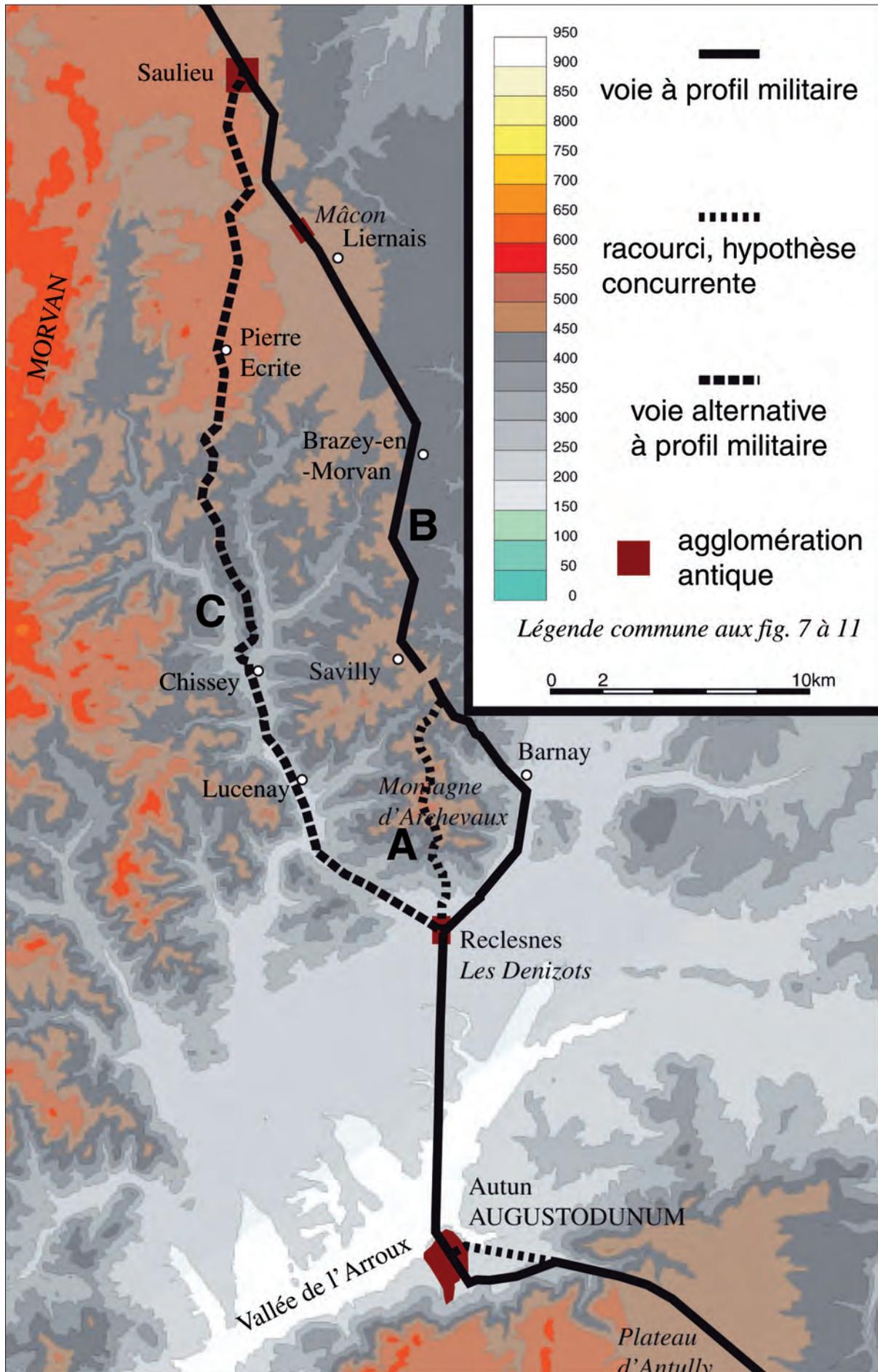


Fig. 54 Localisation et résultats des
prospections géophysiques de 2009.
Braun et al. 2009, fig. 10 p. 286



Fig. 55 Sélection de mobilier céramique
(prospections 2008). Braun et al. 2009, fig. 11 p. 288





◀ **Fig. 56** Différents tracés possibles de la voie dite de l'Océan entre Autun et Saulieu. d'après Nouvel 2012

3.2.2.8 RESCLESNES (Saône-et-Loire), *Grand-Champ* (P. Nouvel)

L'agglomération supposée de Reclesnes se situe 8 km au nord d'Autun, le long de la voie dite de l'Océan, qui relie Autun à Sens (**fig. 56**). Elle est positionnée au point de rencontre d'un raccourci, franchissant au plus cours le massif d'Archevau, avec la voie à profil militaire qui décrit un long détour par à l'est, par Vévrotte et Barnay-dessus (Thévenot 1969, Kasprzyk et Nouvel 2011; Nouvel 2012).

Quelques découvertes anciennes avaient permis d'y reconnaître une occupation assez étendue, qui fut interprétée dès les années 1960 comme une « étape » sur la voie romaine (Thévenot 1969, p. 85; Olivier 1983, p. 153; Rebourg 1994, p. 281). Dans les années 1980, R. Niaux y confirma l'existence d'un fort groupement. Les vérifications menées en 2009 par l'équipe de P. Haupt (Braun *et al.* 2009, p. 289) ont observé la présence de mobilier antique (céramique, *tegulae*) sur une longueur d'un peu plus de 300 m (**fig. 57**). En l'absence de ramassage et de prospections complémentaires, il reste impossible, d'une part, de confirmer la nature du site, d'autre part de proposer quelques indications sur sa datation précise. Seuls les travaux de R. Niaux, compilés dans des fiches conservées au Mont Beuvray, permettent quelques précisions.

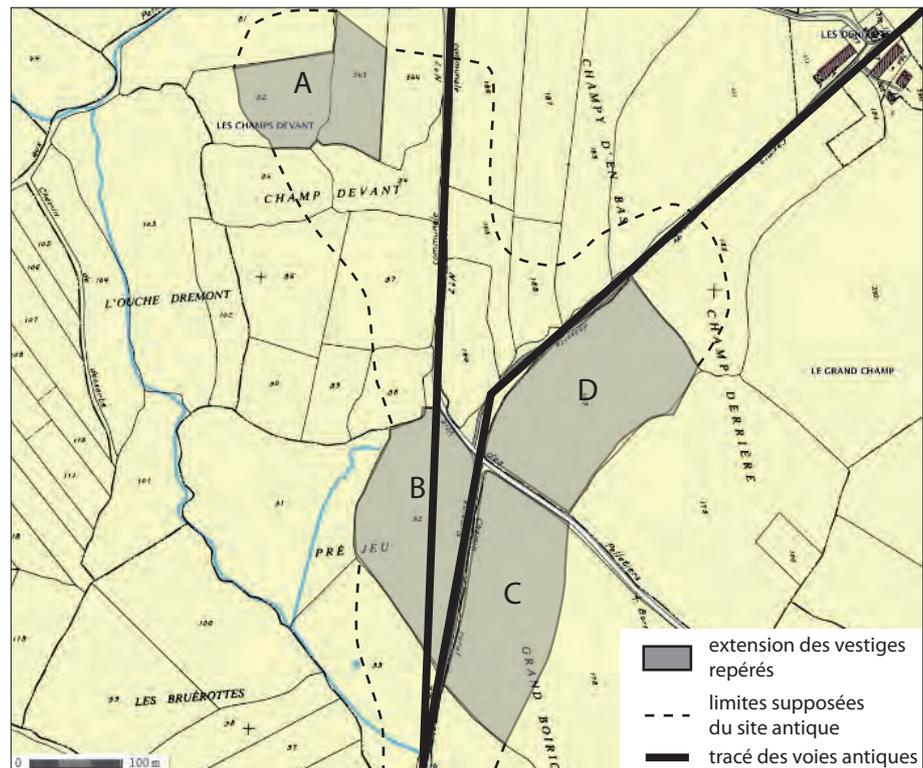
Au nord-ouest, lieu-dit *Champ Devant*, parcelles B1 82 et 383 (**fig. 58 [A]**), il signale l'existence de structures (constructions en pierres, *tegulae*, placages de schiste et de marbre) et inventoria du mobilier récolté par des amateurs (céramique commune et sigillée, plaque de harnachement en bronze). Plus au sud, à l'ouest du carrefour (*Pré Jeu*, parcelles B1 92, **fig. 58 [B]**), il signale un fort épandage de *tegulae* et de pierres de construction accompagné de céramique antique. De l'autre côté des voies (*Champs Boiron*, parcelle B2 183, **fig. 58 [D]**), les carnets manuscrits de Roidot-Deléage signalent la découverte, en 1908, d'une statuette de Mercure et d'une lampe en bronze représentant un Silène couché (Musée Rolin, inv. B3 027). R. Niaux y signale des épandages de matériaux de construction (*tegulae*, pierres) et de céramique antique. Environ 300 m au sud-est, il signale encore un site antique qui livre pilettes d'hypocaustes, placages de schiste et placage : il s'agit probablement d'un établissement rural.

L'ensemble de cette zone, en partie labourée, pour le reste en pâture, possède donc un potentiel d'étude intéressant, autant pour des prospections terrestres à vue que pour des acquisitions géophysiques. La prospection systématique de l'axe dans son entier permettrait probablement d'identifier d'autres groupements du même genre (Nouvel 2012).

Fig. 57 Reclesnes, *Les Denizots* (Saône-et-Loire). Localisation de l'agglomération supposée de part et d'autre de la voie dite de l'Océan (Chalon-Sens). d'après fig. 13, Braun *et al.* 2009, p. 288



Fig. 58 Reclignes, Les Denizots (Saône-et-Loire). Extension des vestiges d'après les prospections de R. Niaux.



3.2.2.9 SAINT-HONORE (Nièvre), *Bourg* (D. Vurpillot, doctorant à l'Université de Franche-Comté)

1 – Localisation et délimitation de l'occupation

L'agglomération antique est généralement associée à la station *Aquis Nisinei* de la Table de Peutinger sans qu'on ne dispose d'aucun élément archéologique permettant de valider cette assertion (Thévenot 1969, p. 49-50 avec développement). Le fait est qu'on dispose essentiellement d'informations fragmentaires, souvent issues de découvertes fortuites et anciennes, pour tenter d'appréhender le passé de Saint-Honoré-les-Bains. En l'état, il est donc très difficile d'évaluer l'emprise de l'agglomération et sa potentielle importance au sein de la cité éduenne. Elle ne semble non plus pas desservie directement par les voies principales de circulation (Thévenot 1969) :

- un premier axe irait de Decize à Château-Chinon se greffe à la voie Bourges (*Avaricum*) - Autun (*Augustodunum*).
- un second axe reliait Toulon-sur-Arroux à Achun.

2 – Historique des découvertes et état des données

Plusieurs récits traditionnels sont régulièrement rapportés dans la documentation ancienne, notamment la préexistence d'une agglomération gauloise importante nommée *Arbandal*. Ce mythe qui ne s'appuie sur aucune preuve tangible paraît avoir pour origine les écrits de L. Berthaud, ecclésiastique à Autun au XVII^e siècle.

« *Léonard Berthaud*, minime, mort à Autun en 1602, assure cependant, mais sans preuves sérieuses à l'appui de son assertion, que le bourg de Saint-Honoré est situé sur le même emplacement que l'antique *Arbandal*, ville gauloise de 20,000 habitants. [...] Ce chroniqueur [Aimoïn de Fleury] rapporte que ce bourg [Arbandal] fut ruiné par J. César, et que plus tard les Romains y construisirent des Thermes où des soldats laissés en Nivernie sous les ordres de C. A. Reginus, trouvèrent la guérison d'une lèpre hideuse dont ils étaient infectés » (Collin 1885, pp.10-16).

Une seconde tradition concerne la fondation presque légendaire des thermes par l'un des lieutenants de César durant la Guerre des Gaules, évoquée cette fois par Aimoin. Des mythes fondateurs extrêmement courants dans le cas des villes d'eaux ayant un passé antique plus ou moins avéré.

« Aymoin, un de nos vieux chroniqueurs, rapporte que Caius Antistius Reginus, chef des vétérans de César en Nivernie, conduisit aux thermes d'Alisencium [Saint-Honoré-les-Bains] ses hommes infectés d'une horrible lèpre. À notre avis, Antistius serait ce lieutenant qui, devant Alise, soutint avec Caninus Rebilus le principal choc de l'armée de secours commandée par l'Arverne Vergasilaun, proche parent de Vercingétorix » (Collin et Charleuf 1865, p. 18).

Nous disposons d'informations assez claires quant à la situation des thermes postérieurement à leur exploitation durant l'Antiquité, en effet vers 1010 les ruines de l'établissement furent données aux Bénédictins de la Charité-sur-Loire qui « Désireux de mettre fin aux superstitions dont ces sources étaient l'objet et de tirer en même temps un parti quelconque de l'emplacement de l'antique établissement, ces moines transformèrent en un vaste étang une partie du parc actuel » (Collin 1885, p. 17). C'est à la même époque que le célèbre moine Aimoin de Fleury aurait décrit l'état des constructions, malheureusement ce précieux témoignage évoqué à plusieurs reprises dans les publications du XIX^e siècle se réfère à un document : *De antiquitatibus ecclesiasticis*, dont la référence ne correspond à aucun des écrits connus de Aimoin.

Les vestiges vont dès lors rester submergés jusqu'au XVIII^e siècle. En 1773 un violent orage emporta la digue qui maintenait les eaux de l'étang. Mais ce n'est qu'en 1820 que le marquis d'Espeuilles va mettre en œuvre des travaux visant à la réhabilitation de l'espace thermal, et découvrant une première partie des installations antiques. Une seconde campagne sera menée en 1838 qui complètera ce qui avait déjà pu être observé auparavant. Toutefois, ces découvertes n'ont donné lieu à aucune publication spécifique et l'on doit se contenter des fragments d'information disponibles dans la documentation ancienne, en particulier un « guide médical et pittoresque » (Collin et Charleuf 1865). D'autres travaux tout aussi mal connus mirent en évidence de nouveaux éléments associables aux thermes, notamment en 1864, et en 1886-1887 (Bonnard 1908, p. 450).

3 – Organisation de l'occupation

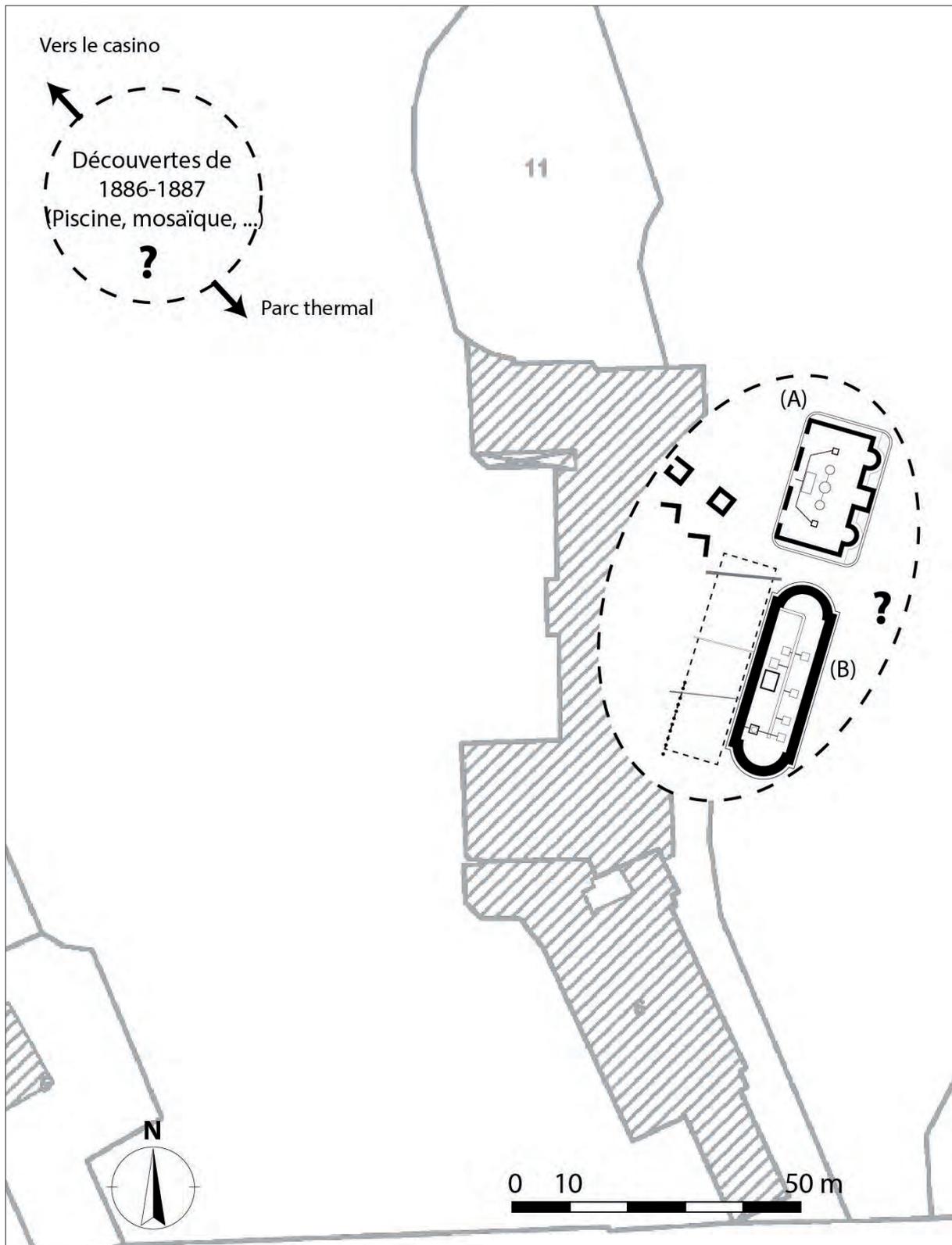
Saint-Honoré-les-Bains; *Parc des Thermes, Avenue du Docteur Segard*. Estimation approximative de l'étendue du site: (763,389-763,519) – (6645,217-6645,347).

Surface estimée du polygone contenant les vestiges reconnus du site: 5977 m²

Nature des eaux : Eaux chlorurées et bicarbonatées sodiques, radioactives (sulfures et traces de Baryum); Température de sortie 24° à 29°C. ; Débit maximal 400 L/min ; Résidu sec 380 à 620 mg/L. Au XIX^e siècle on reconnaît cinq « sources » (Marquise, Romains, Crevasse, Acacia et Grotte) aux qualités assez similaires et émergeant sur une ligne d'une soixantaine de mètres longeant le bas de la colline au sommet et au flanc de laquelle s'élève Saint-Honoré-les-Bains.

Ces sources sont situées sur la faille de bordure du socle hercynien éruptif et volcano-sédimentaire du Morvan. On considère que ce sont des eaux anciennes (plus de 20 ans) qui se sont infiltrées sur les sommets du Morvan, entre 700 et 850 m d'altitude, à une quinzaine de kilomètres à l'Est de Saint-Honoré-les-Bains. À partir de là elles circuleraient vers 2500 à 3000 m de profondeur où elles acquerraient une température maximale de 105°C. ainsi que les éléments chimiques caractéristiques du socle (fluorures, chlorures, arsenic, bore). Elles remontent ensuite vers la surface, grâce au phénomène de thermosiphon, émergeant en refroidissant rapidement et avec un léger artésianisme (Pomerol et Ricour 1992).

Fig. 59 Saint-Honoré (Nièvre) localisation
supposé des vestiges antiques. D. Vurpillot



La qualité des plans dont nous disposons permet difficilement de situer avec précision les vestiges sur le cadastre. Deux éléments autorisent toutefois de proposer un placement très approximatif : la localisation de la source la Crevasse et la pente nécessaire à la circulation des eaux de débordement signalées sur le schéma (fig. 59). Quant à la chronologie, pour les mêmes raisons documentaires elle est difficile à évaluer, même si l'on peut proposer quelques pistes à partir du mobilier disponible.

Les premiers vestiges (A) furent donc dégagés en 1820 au niveau du bassin de recette des eaux de la source de la Crevasse. Selon la description d'E. Collin et C. Charleuf, la plus complète qui nous soit parvenue, c'était la partie la plus ornée des constructions antiques :

« On y voyait quatre saillies semi-circulaires, renfermant autant de piédestaux revêtus de marbre blanc; le sol était dallé de ce même marbre, qu'on suppose avoir été tiré de Champrobert [une carrière à proximité de Saint-Honoré-les-Bains] [...] Ce réservoir renfermait cinq bassins peu profonds, trois circulaires et deux carrés taillés dans le béton » (Collin et Charleuf 1865, 36-37).

Etrangement le plan fait figurer non pas quatre mais trois exèdres, et seules deux sont semi-circulaires, l'autre étant quadrangulaire.

« Les fouilles, reprises en 1838, mirent à découvert l'ensemble [seulement une partie en fait] des thermes antiques : tout le bassin inférieur de recette des sources dites de la Marquise (B), sept puits communiquant entre eux par un canal revêtu de marbre, une piscine, un dallage de calcaire compact ou pierre lithographique; on reconnut à ses piliers de briques rondes, à ses conduits de chaleur verticalement disposés l'hypocauste, foyer souterrain destiné à chauffer l'ensemble de l'édifice; un impluvium régnaient à l'entour du réservoir isolait les eaux froides provenant soit des pluies, soit des suintements du rocher. On put se convaincre qu'en poursuivant les travaux on retrouverait un jour les accessoires accoutumés des thermes romains : le vestiaire, *vestiarium* ; la chambre d'attente, *tepidarium* ; les salles d'air chaud, *caldarium* ; et de vapeurs, *vaporarium* ; on entrevit l'escalier qui devait y conduire. Au fond du puits Marquise, d'où jaillit la source, on recueillit les nombreuses médailles dont il a été parlé. » (Collin et Charleuf 1865, 38-39).

Vers 1864 en réalisant une galerie vers l'est les aménageurs rencontrèrent un bassin en pierre sèche de forme ovale dont le long diamètre mesurait 80 cm et ayant 50 cm de profondeur (Bonnard 1908, p. 450). Puis en 1886-1887 suite au creusement de fondations « on découvrit une piscine romaine, un couloir revêtu de stuc peint en rouge et plusieurs murs en petit appareil, ainsi qu'une mosaïque très bien conservée, se prolongeant, d'un côté sous le parc de l'établissement, de l'autre sous la butte du casino. On a recueilli des fragments de tuiles à rebords et de tuyaux d'hypocauste, une petite fibule en bronze argenté, des tuyaux de plomb, des morceaux de marbre, enfin de nombreux débris de poterie rouge ou noir » (Blanchet 1893, 1-9).

Les premiers aménagements hydrauliques (endiguer et détourner les ruisseaux d'eau douce venant se mêler aux sources minérales) semblent intervenir à l'époque romaine, aucun indice d'occupation protohistorique n'ayant pu être mis en évidence. Près de 600 monnaies furent récupérées lors des fouilles de 1838 au fond du puits de la marquise présent dans (B). J.-G. Bulliot qui eut l'occasion de les étudier signale qu'elles s'étendent de Germanicus à Valentinien avec des interruptions (Bulliot 1856, 153-154). Ce qui laisse donc penser que l'établissement thermal pourrait être mis en place dès le règne de Tibère, et que sa fréquentation se poursuivrait au moins jusqu'au IV^e siècle.

Le mobilier potentiellement votif est également assez pauvre, avec une tête en bois accompagnée de débris de poterie mise au jour dans le bassin en pierre dégagé en 1864, ainsi qu'une inscription remployée dans la face de l'église :

[Num]in[ib(us) Aug(us) et deae] | [- - -]iton[a]e [sacr(um)] | [?Albi]lli f(ilius) qui aedem | [cu]m suis omnib(us) | [or]namen s do[na] vi e [v(oto)] posuit
[CIL XIII, n° 2813]

On l'interprète comme une dédicace à Ritona, déjà invoquée en conjonction avec le *Numina Augusti* dans une inscription de Trier [AE 1989, 000547]. Ritona est associée à une épithète dérivée de Pritona, qu'on retrouve ailleurs chez les Trévires. C'est cependant le théonyme Ritona qui est le plus fréquent : il est attesté chez les Eduens et en Narbonnaise. Couramment, on rapproche Ritona du thème ritu – « le passage » ou « le gué ».

L. Schwinden la caractérise comme une déesse mère à partir d'une représentation de la déesse couronnant une inscription à son nom trouvée à Pachten en Allemagne :

-]o[-]d[-] | [e]t Pritonae divinae sive Ca[- - -]lioni pro salute | vikanorum Con olmagiensium Tertinius Modestus | f(aciendum) c(uravit) v(otum) s(olvit)
[AE 1959, 00076]

On doit également mentionner une tête de statue en marbre blanc, dont les cheveux sont séparés en bandeaux et le front est orné d'un diadème, retrouvée durant les fouilles de 1820/1838.

En l'état on dispose de données extrêmement maigres pour appréhender la place de l'eau et sa circulation au sein du complexe, mais nous pouvons tout de même effectuer quelques constats.

Captages : Chacun des deux ensembles paraît installé sur l'une des multiples sources courant le long de la colline, respectivement la source de la crevasse pour (A) et la source de la Marquise pour (B). Un canal de récupération des eaux froides du rocher encadre les deux installations pour les protéger efficacement contre les infiltrations.

Dans le détail les auteurs signalent cinq éléments hydrauliques notables pour (A), tantôt bassins dans le texte et tantôt puits dans la légende du plan (**fig. 60**). Trois sont circulaires (A1, A2 et A3) et deux quadrangulaires (A4 et A5). Au vu des informations à notre disposition on ne peut pas véritablement présager de la nature de ces conteneurs, et définir lequel ou lesquels correspondent à des puits de captage. Toutefois, on remarquera que les légendes et le texte insistent clairement sur le fait que l'eau minérale tiède n'apparaît de manière évidente que dans (B). Nous sommes d'ailleurs légitimement en droit de nous interroger sur la fonction réelle de (A) ne serait-ce qu'au regard de la configuration étonnante qui s'offre à nous. En effet son rôle fonctionnel ne paraît pas évident, avec un grand conteneur circulaire encadré de part et d'autre par deux conteneurs circulaires de diamètre plus réduits auxquels il est relié. Ils sont mis en valeur au centre d'une pièce apparemment richement parée et décorée, et en apparence aucune canalisation ne fait circuler leur eau ailleurs dans le complexe. Il semblerait en plus que les deux conteneurs carrés n'aient pour unique tâche que d'évacuer un trop plein d'eau potentiellement gênant pour les conteneurs circulaires. On ne peut que regretter l'absence de mobilier à même de préciser la situation de (A) où la mise en scène et la protection de l'eau bénéficient d'une attention particulière.

Au contraire les installations de (B) ont manifestement un rôle fonctionnel bien plus affirmé (**fig. 61**) avec le captage de la source minérale tiède et la multiplication des conteneurs tous desservis par un canal central commun (α), une organisation qui n'est pas rare dans le cadre de l'exploitation des eaux minérales. Là encore il est difficile de se prononcer sur la nature de ces conteneurs, bassins ou véritables puits de captages, même si (B1) paraît se distinguer naturellement des autres.

Distribution de l'eau : Au-delà des canaux de trop-plein ou de vidange présents à la fois dans (A) et (B) on ne dispose que de trois canalisations clairement identifiées : un tuyau en plomb (β) et deux tuyaux en terre cuite placés côte à côte (ϵ). Les lacunes du plan ou des fouilles ne permettant même pas de savoir où aboutit le canal central (α), et dans quelle mesure il alimente lesdites canalisations.

6 – Perspectives d'étude

Les données disponibles sur l'agglomération de Saint-Honoré/*Aquae nisinei* restent donc fortement tributaires des quelques découvertes mal localisées du XIX^e siècle. Il est probable que la mise en œuvre de prospections géophysiques dans le vaste parc thermal pourrait permettre, au moins de caler les rares plans disponibles et d'avoir une idée de la réalité ou non du développement d'une agglomération mitoyenne des aménagements thermaux.

Ce dossier, constitué de sept agglomérations certaines ou potentielles du sud Morvan forme un lot intéressant, qu'il est pertinent de confronter. Les figures 27 et 39 permettent ainsi de souligner l'influence que peut déterminer dans cette zone le déplacement de la capitale des Eduens de Bibracte à Autun sur les réseaux routiers, et, conséquence directe, sur les réseaux urbains secondaires (Kasprzyk et Nouvel 2011).

Fig. 60 Saint-Honoré (Nièvre) organisation du bassin de la Source de la Crevasse. D. Vurpillot

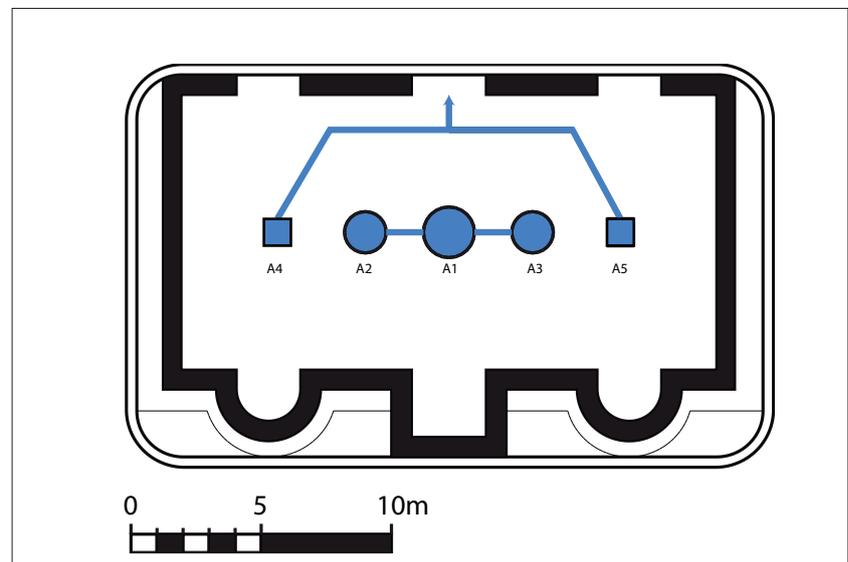


Fig. 61 Saint-Honoré (Nièvre) organisation des aménagements autour de la Source de la Marquise. D. Vurpillot

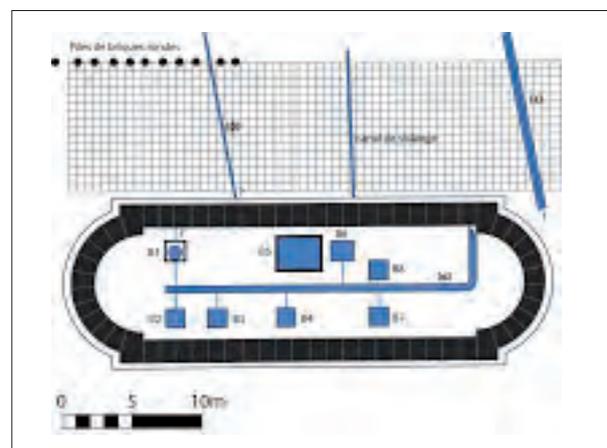
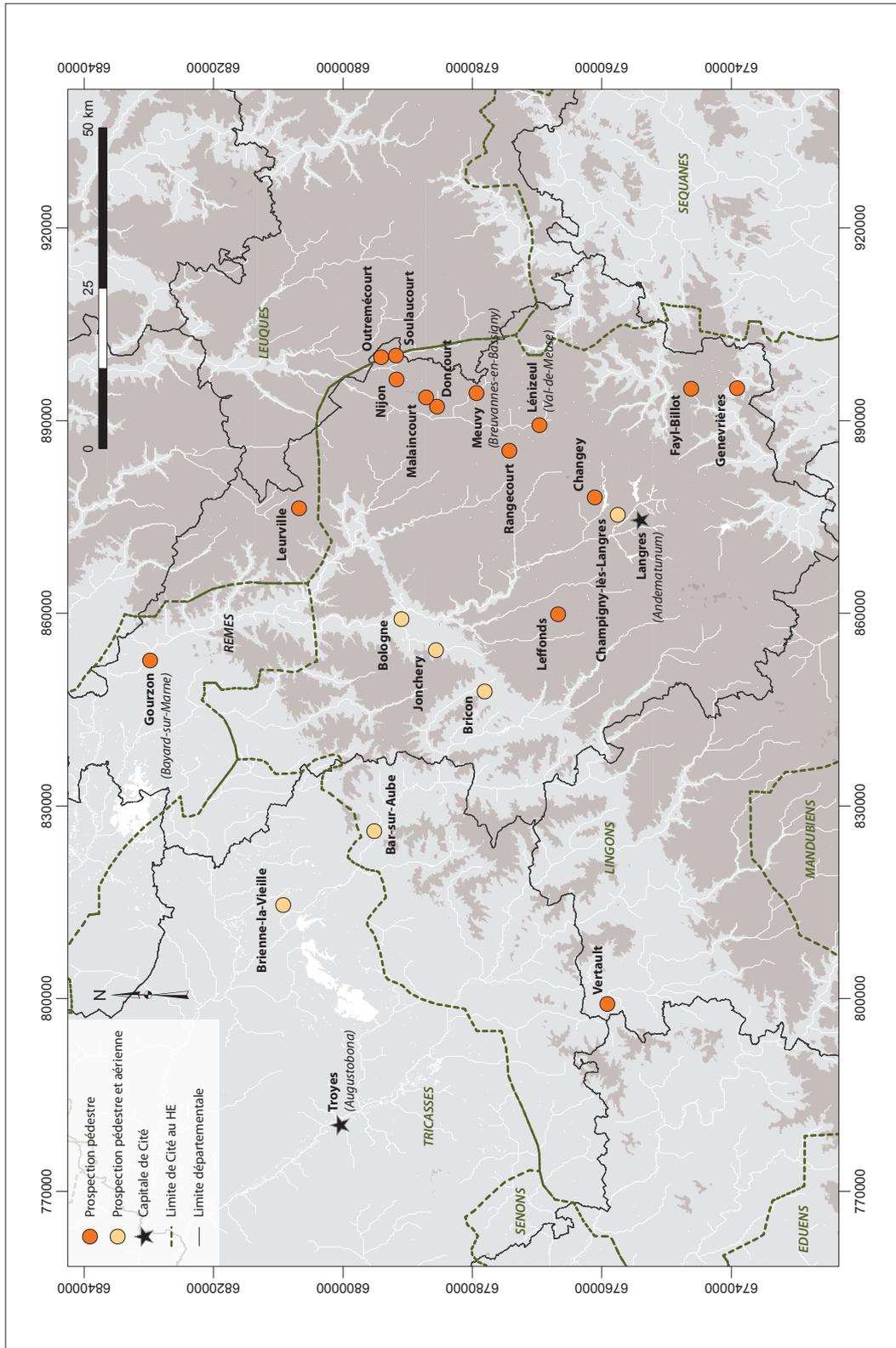


Fig. 62 Dossier des agglomérations du sud Champenois : notices présentées.
CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013



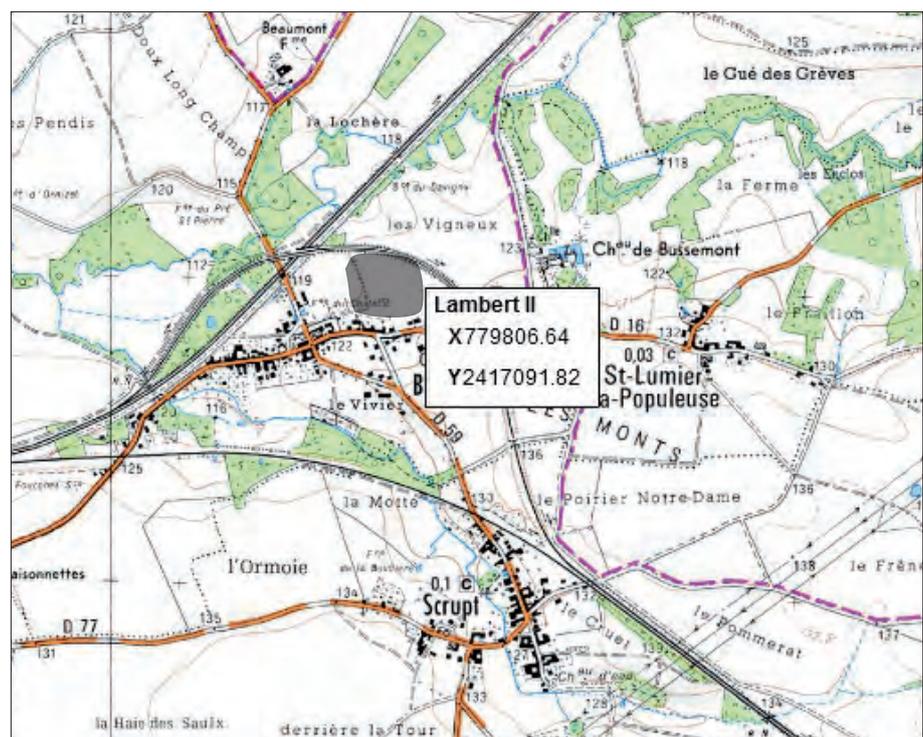
3.2.3 Le dossier des agglomérations du sud Champenois (S. Izri / N. Coquet)

Le dernier dossier que nous nous proposons de présenter ici concerne une vaste aire couvrant le sud du département de l'Aube et le département de la Haute-Marne. Longtemps en marge des centres d'impulsion et peu touchée par les programmes de recherche, elle est aujourd'hui l'objet d'un certain renouveau, marqué par une accentuation des opérations préventives et la multiplication des opérations de prospections-inventaire. Elles ont produit, à des degrés divers, des données qui concernent notre projet d'inventaire et d'étude des réseaux urbains antiques. Les nombreuses notices rassemblées ici sont le fruit conjoint du travail de S. Izri, N. Coquet et, dans une moindre mesure de M. Kasprzyk qui dressent un tableau renouvelé des connaissances sur vingt-deux sites du territoire lingon et de ses marges (fig. 62) : dix-huit de Haute-Marne (Bayard-sur-Marne, Bologne, Breuvannes-en-Bassigny, Bricon, Champigny-lès-Langres, Changey, Doncourt-sur-Meuse, Fayl-Billot, Genevrières, Jonchery, Leffonds, Leurville, Malaincourt-sur-Meuse, Nijon, Outremécourt, Rangecourt, Soulaucourt-sur-Mouzon, Val-de-Meuse), deux de l'Aube (Bar-sur-Aube, Brienne-la-Vieille), un dans la Marne (Blesme) et un en Côte-d'Or (Vertault). Plus de la moitié d'entre eux n'étaient d'ailleurs pas connus ou reconnus dans le précédent inventaire disponible (Petit et Mangin dir. 1994). Il ne s'agit pas là d'une démarche exhaustive : l'analyse croisée des données, du temps disponible et des terrains accessibles ont orienté l'enquête

Blesme (Marne), Bourg nord (P. Nouvel)

Le dépouillement des orthophotographies récentes (acquisition Bing, juillet 2011) a permis d'identifier une nouvelle agglomération antique sur les confins septentrionaux de notre zone d'étude. Le site se trouve partiellement engagé sous le village actuel de Blesmes (Marne) petit village situé sur l'interfluve entre Marne et Saulx, au bord de la Bruxenelle. En marge de la grande voie Langres-Reims, elle est cependant traversée par deux axes routiers secondaires permettant de rallier Perthes au sud, Naix à l'est et Châlons-en-Champagne au nord-ouest (fig. 12). Les vestiges (fig. 63 et 64) se caractérisent par plusieurs rues bordées de bâtiments qui paraissent désorganisés. En l'absence d'information complémentaire, il est possible de les interpréter comme appartenant à une petite agglomération antique.

Fig. 63 Blesme (Marne) vestiges antiques visibles sur les orthophotographies Bing-Map de juillet 2011.
capture et traitement P. Nouvel





Bar-sur-Aube (Aube) (M. Kasprzyk)

Plusieurs opérations préventives récentes ont eu lieu récemment à Bar-sur-Aube. Elles ont été l'occasion de reprendre le dossier de cette agglomération antique supposée.

La commune de Bar-sur-Aube se trouve dans l'est du département de l'Aube, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Troyes (fig. 65). Elle est traversée par les cours de l'Aube et de quelques affluents, en particulier la Bresse. Ces derniers ont incisé les formations marno-calcaires du Jurassique, dessinant une vallée large d'environ 1,5 km à Bar-sur-Aube. Le contexte archéologique de la commune de Bar-sur-Aube est relativement riche.

La présence d'un *oppidum* sur le promontoire de Sainte-Germaine, au sud et en rive gauche de l'agglomération actuelle (fig. 65 [en bleu]) constitue à l'heure actuelle la première étape tangible de cette agglomération. On ne peut exclure la présence d'une agglomération de plaine antérieure, mais les seuls vestiges de cette époque, observés en diagnostic dans le quartier des Varennes (fig. 65 [n^{os} 6382 et 6433]), semblent plutôt appartenir à un établissement agricole.

À l'époque romaine, la mise en place du réseau viaire augustéen et notamment la création de la voie romaine de Milan à Boulogne par Langres et Reims (Kasprzyk et Nouvel 2011), semble avoir stimulé le développement d'une agglomération sous le bourg actuel (fig. 65). Sur la *Table de Peutinger*, une agglomération du nom de *Segessera* est située entre *Andematunum*/Langres et *Corobilium* (Corbeil, Marne) et la plupart des chercheurs l'ont située à Bar-sur-Aube. Les distances données par la *Table* ne permettent pas cette identification, mais elles sont peut-être fautes, ce qui est fréquent sur ce document (fig. 4). L'agglomération elle-même est mal connue, faute de fenêtres de fouille significatives. Les nombreuses observations effectuées depuis les années 1960 suggèrent néanmoins qu'elle se trouve sous le centre actuel de Bar-sur-Aube, le long de la rue Nationale dont le tracé semble reprendre peu ou prou celui de la voie romaine. Contrairement à l'opinion de Thomasson et Denajar 2005, p. 260-272, il est peu probable que l'agglomération antique se soit développée dans le Val de Thors, une combe en rive droite de l'Aube (fig. 65, où l'on connaît essentiellement une grande *villa* à pavillons alignés.

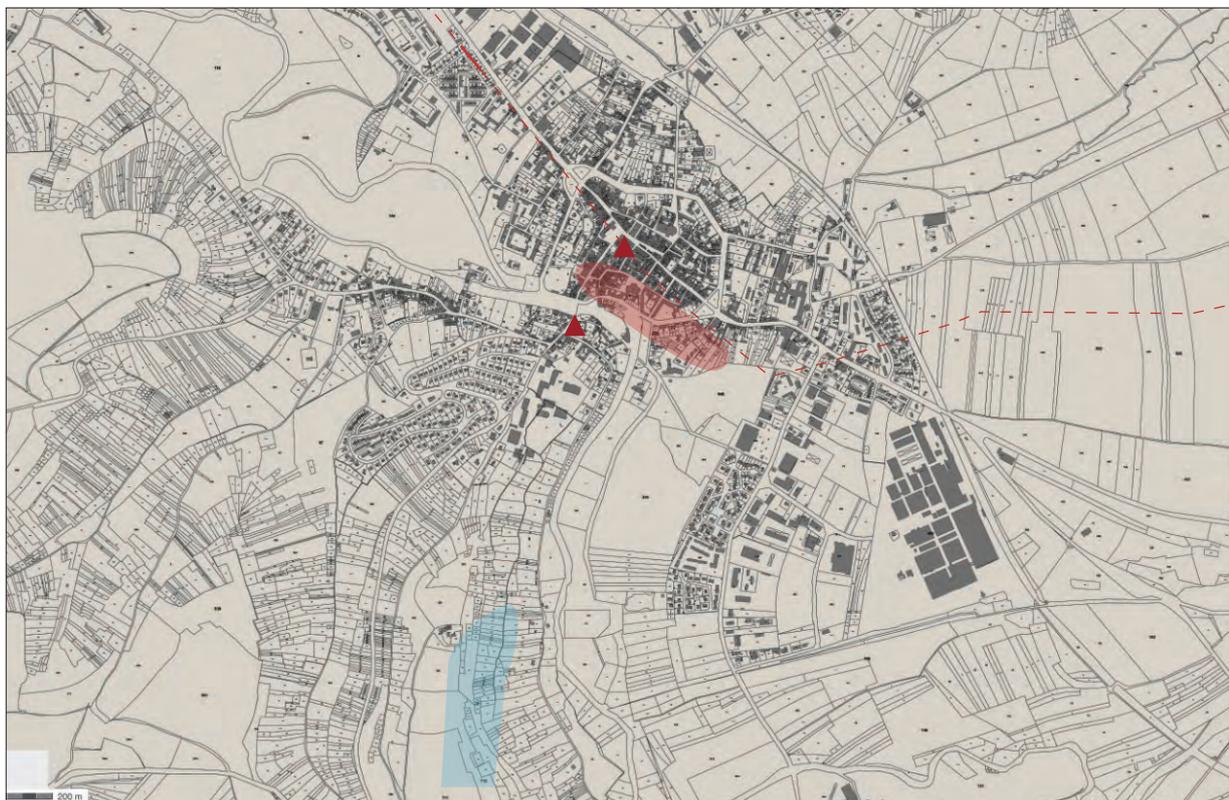
◀ **Fig. 64** Blesme (Marne) localisation des vestiges sur fond IGN.

Son extension exacte est difficile à déterminer. Les quelques fouilles de sauvetage des années 1970, observations ponctuelles et découvertes fortuites localisées permettent de donner une estimation minimale de son étendue (**fig. 66**). En l'état, elles suggèrent que l'agglomération se développe en rive droite de l'Aube, sur une bande d'au moins 500m de long, du faubourg Notre-Dame à l'ouest, aux environs de l'actuelle rue du Collège à l'Est; de la rue Nationale au nord au cours de l'Aube au sud. Des vestiges plus éloignés ont été observés à l'ouest près de la salle des fêtes du Jard (**fig. 66** [n° 41 (017)]). Encore plus à l'ouest, des structures de La Tène D2/début de l'époque augustéenne ont été découvertes le long de la voie romaine, entre l'avenue du Général Leclerc et la rue Calmette (Hugon 2009; Daroque 2011, **fig. 66** [n°s 6382 et 6433]). Il n'est cependant pas possible de déterminer si elles appartiennent à l'agglomération à proprement parler ou plus probablement à un établissement périurbain. La plupart des découvertes sont situées entre la rue Nationale et le cours de l'Aube.

Les observations sont souvent limitées à la mention de « couches » ou « niveaux d'occupation » romains observés dans le cadre de suivis de travaux. Des vestiges significatifs ont cependant été fouillés ou observés dans le Faubourg Notre-Dame, boulevard Victor Hugo; rue Danton et rue d'Aube (**fig. 66** [n°s 32, 37-38 et 35]). Bien qu'ils soient peu documentés, la mention de caves, « mosaïques », murs, suggère qu'ils appartiennent à des habitats. Une conduite maçonnée interprétée comme « aqueduc » (il pourrait plutôt s'agir d'un égout) a été observée plus à l'est à proximité de la Sous-préfecture et de l'église Saint-Maclou (**fig. 66** [n° 33]), mais sa datation antique n'est pas assurée. Aucun élément significatif ne permet de supposer la présence de monuments publics, bien que leur présence soit probable sur une agglomération de cette taille. La découverte de sépultures du Haut-Empire dans la partie occidentale de la rue Nationale (**fig. 66** [n°s 30-31]) et au sud de la rue Victor Hugo (**fig. 66** [n° 36]) indique que de ces secteurs doivent être situés en périphérie de l'agglomération.

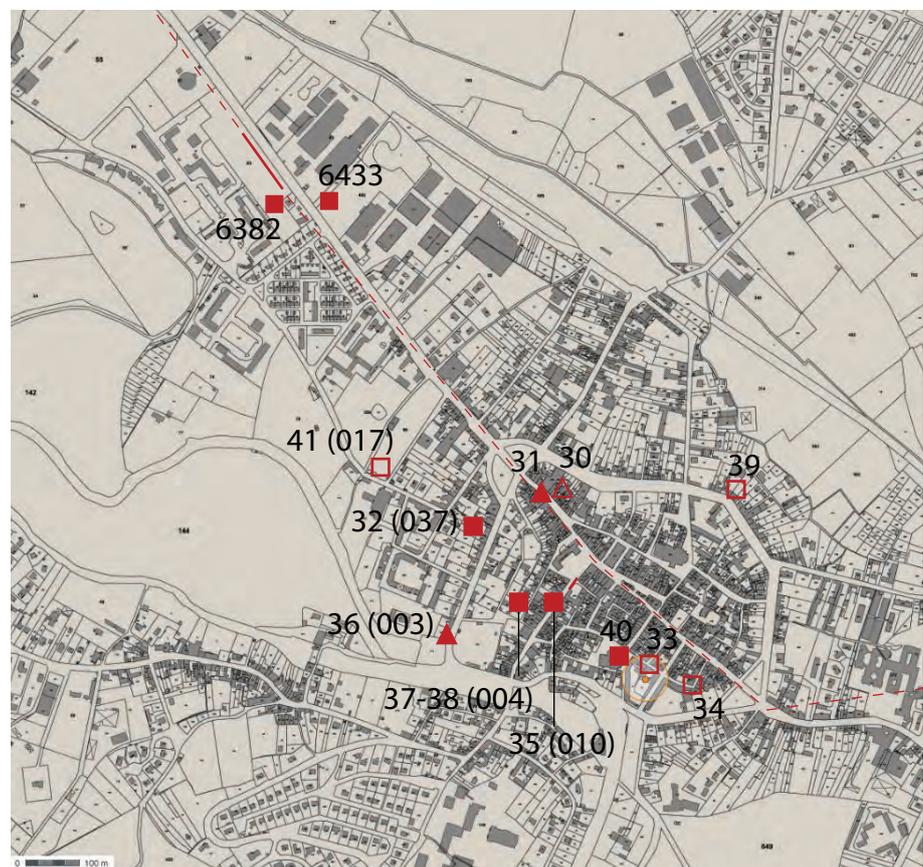
Dans l'espace péri-urbain, les données disponibles suggèrent un semis relativement dense d'établissements ruraux ou *villae*, comme l'illustrent la *villa* d'Étifontaine (Denajar 2005) ou les sites du Val de Thors (**fig. 66** [n° 2]), qui doivent correspondre à une grande *villa* à pavillons alignés (visible sur les orthophotographies Bing-Map) et non à une agglomération.

Fig. 65 Restitution de l'assiette des occupations successives à Bar-sur-Aube.
M. Kasprzyk



Le devenir de l'agglomération à la fin de l'Antiquité et au haut Moyen Âge est mal connu. L'ancien oppidum de Sainte-Germaine semble réoccupé, comme en témoigne la découverte de plusieurs sarcophages mérovingiens (Denajar 2005, p.263-264, n° 11*, 19*, 23*, 27*). Il abrite la plus ancienne église connue de Bar, *l'eccllesia sancti Stephani et sancte Germane*, mentionnée en 1159, mais existant sans doute dès 1047 (Roserot 1948, p.98 et 100). Elle appartenait alors à l'abbaye de Saint-Claude (Jura). La présence d'une nécropole du haut Moyen Âge à son emplacement et la dédicace de l'édifice suggèrent une origine bien plus ancienne (époque mérovingienne ?). La colline semble abriter le *castellum* des Comtes de Bar, dont les premières mentions apparaissent sur des deniers à la légende BARRISII CASTEL (Prou 1896, p.79-80, n° 551-563). Une *moneta* (atelier monétaire) et un marché sont bien attestés au *Barrum Castellum* en 889 (Roserot, *Diplomes Carolingiens*, p.528). Selon Roserot (Roserot 1948, p.91), le *castellum* serait le chef-lieu du *pagus* du Barrois, mentionné dès 717 comme *pagus Barrinse* dans la charte de fondation de l'abbaye de Flavigny (Bouchard 1991, *Flavigny*, 1 p.23). Dans Bar même, les découvertes du haut Moyen Âge sont peu nombreuses : on peut seulement signaler la mention de « céramique mérovingienne » dans une surveillance de R. Tomasson rue d'Aube (Denajar 2005, p.265, 35*) (fig.66 [n°35]). Les premières mentions certaines de l'agglomération de plaine médiévale apparaissent dans la seconde moitié du XI^e siècle, le nom antique de *Segessera* (si cette localité correspond bien à Bar...) ayant disparu au profit de *Barrum (castrum) super Albam*. Ces mentions posent problème dans la mesure où on ne sait si elles désignent la colline de Sainte-Germaine (notamment une charte de 1149 qui distingue un *vetus castrum* et une *villa Barrensis*). Il semble bien que l'essor de l'agglomération soit postérieur à l'an Mil, et peut-être lié au développement des foires de Champagne (la première attestée à Bar date de 1114 : Roserot 1948, p.95), mais surtout suite au déplacement vers 1160 du château Comtal de la montagne Sainte-Germaine au bourg actuel, dans les environs de l'église Saint-Maclou (Roserot 1948, p.104).

Fig. 66 Bar-sur-Aube : état des connaissances et localisation des points de découverte. M. Kasprzyk



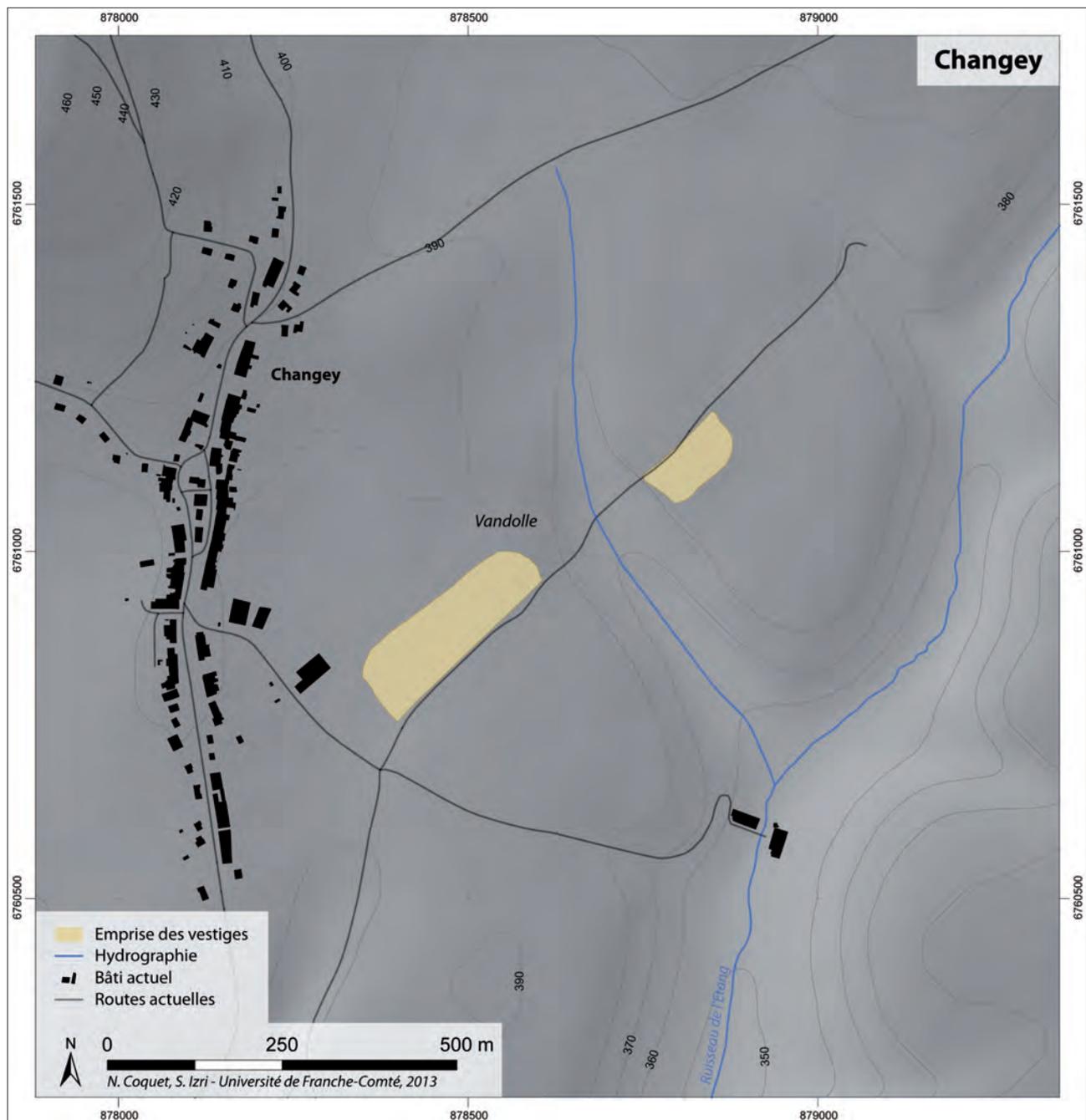
Changey (52105), Vandolle

(N. Coquet, St. Izri) – fig. 62 et 67

Si la carte archéologique du département de la Haute-Marne mentionne plusieurs sites gallo-romains sur le territoire de la commune de Changey, ainsi que la découverte ancienne d'un *aureus* de Vespasien (Thévenard et *al.* 1996 p. 151), les vestiges antiques (TCA, céramique, pierres de construction) découverts au lieu-dit *Vandolle* le long de la voie militaire Lyon-Trèves, sur une longueur de plus de 300 m (prospections au sol St. Izri, 2005) semblent totalement inédits. L'organisation des vestiges semble exclure la fonction d'habitat rural mais, du fait de la présence quasi exclusive de prés de fauche et de pâtures, aucun élément de plan n'a pour l'instant été révélé par les prospections aériennes systématiques.

Fig. 67 Emprise de l'agglomération de Changey, d'après les prospections au sol.

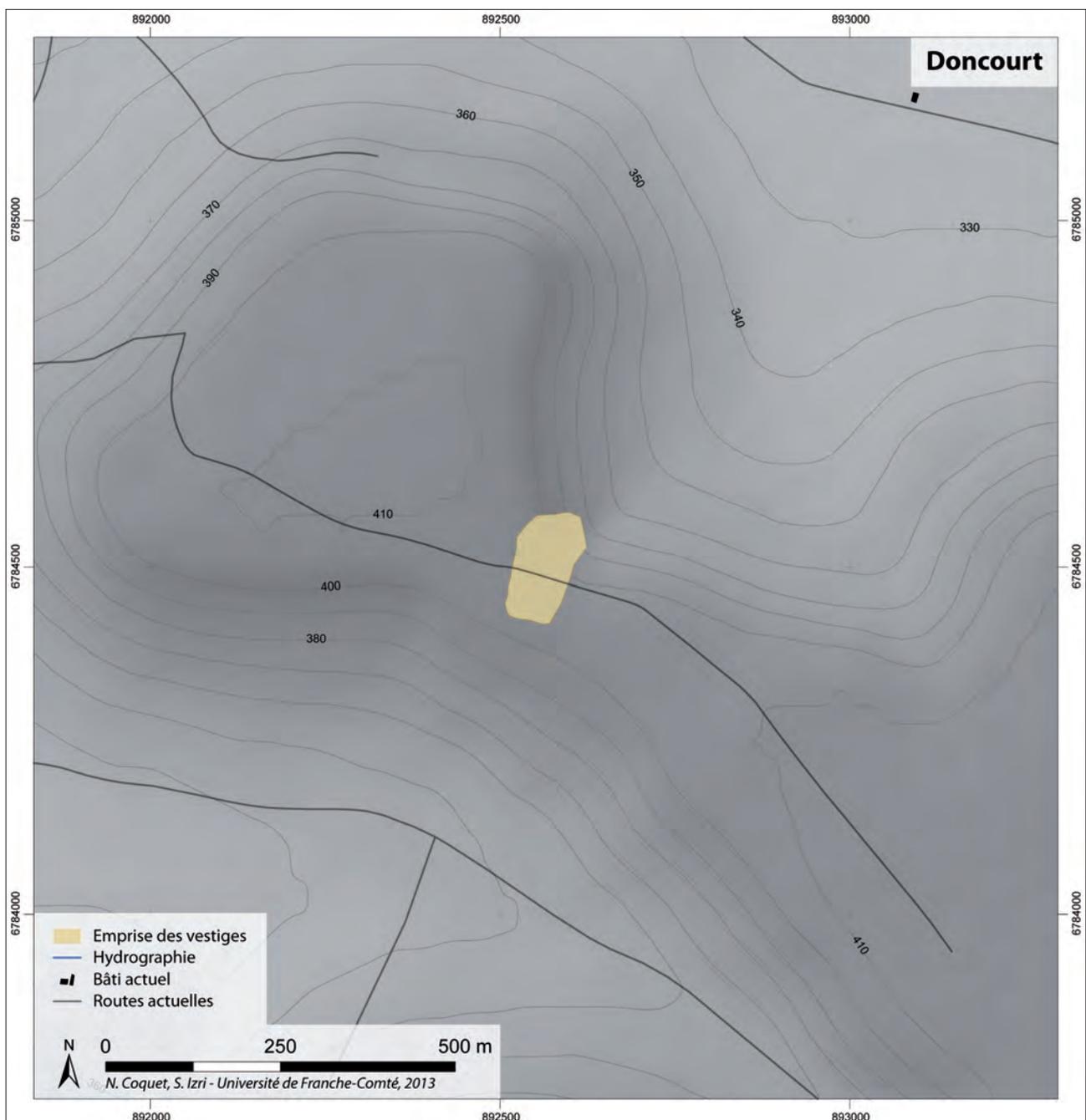
CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013



Doncourt-sur-Meuse (52174) et Malaincourt-sur-Meuse (52304), Bois de la Charme
(N. Coquet, St. Izri) – fig. 62, 68 et 69

Les sites de Doncourt, situé dans des friches au lieu-dit *Bois Blanchemont* le long de la voie militaire Lyon-Trèves, et de Malaincourt-sur-Meuse (« *Bois de la Charme* ») sont situés sur deux cols de part et d'autre de la vallée creusée par le *Ruisseau du grand Etang*. Ils ont été décelés par des prospections au sol en 1998 par S. Février et St. Izri. Malgré leur superficie modeste, l'hypothèse d'habitats ruraux semble à exclure du fait, d'une part, de leur position de bord de voie militaire et, d'autre part, de leur position stratégique d'altitude. La qualification d'agglomération est à discuter. Une fonction militaire et/ou administrative est possible, d'autant qu'ils se situent à l'exacte limite des diocèses de Langres et de Toul...

Fig. 68 Emprise de l'agglomération de Doncourt d'après les prospections au sol.
CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013



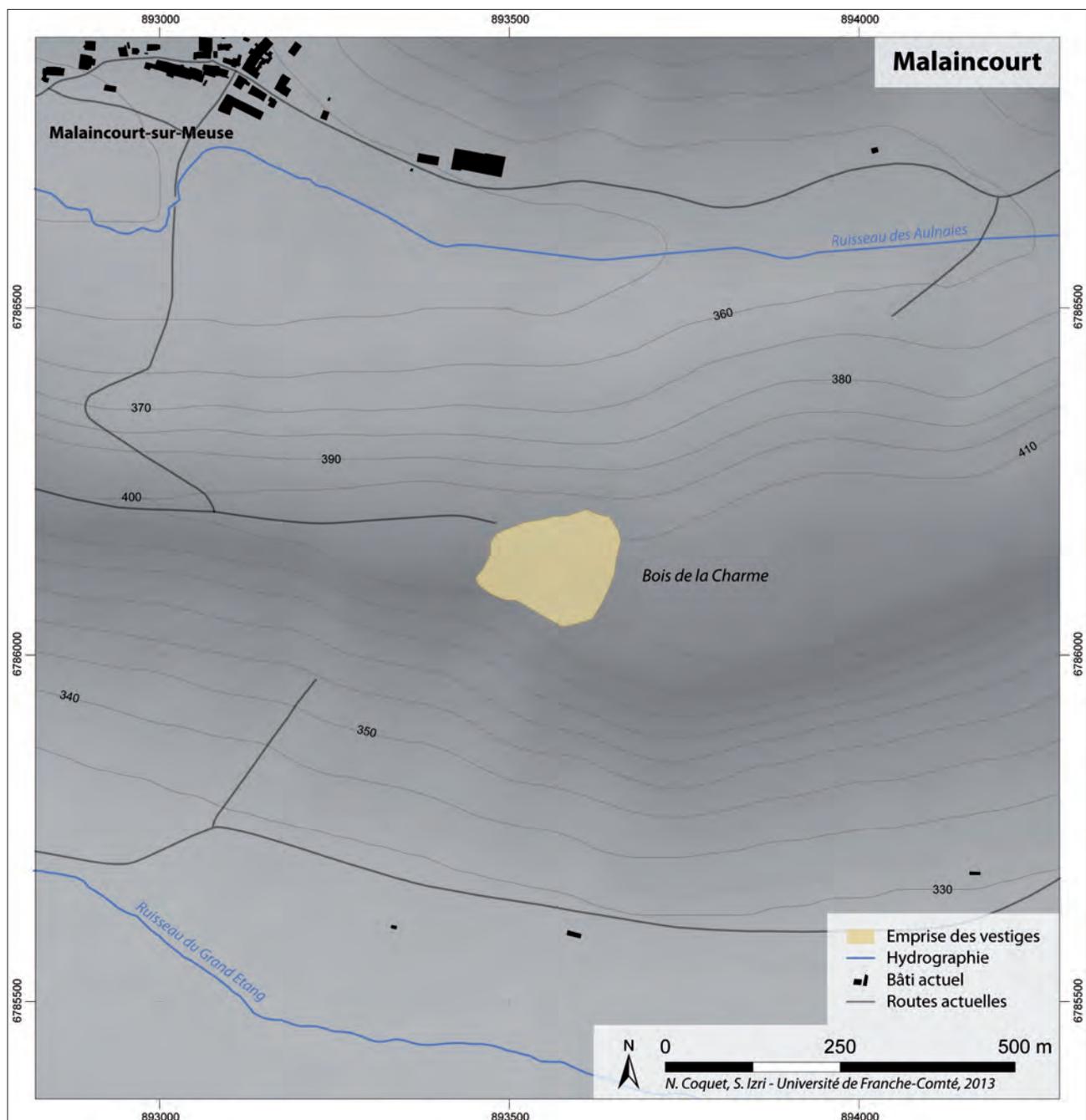
Fayl-Billot (52197), Plantemont

(N. Coquet, S. Izri, P. Nouvel) – fig. 62 et 70

Le site a été découvert en 2007 (prospections au sol St. Izri). Un survol aérien a eu lieu en 2009 (Izri et Nouvel 2009), mais n'a pas permis de révéler les plans des vestiges. Cependant, l'axe Langres-Bâle semble visible dans la parcelle et une structure de forme carrée apparaît de manière très ténue sur certains clichés, immédiatement au sud de cet axe. Cette structure correspond à la zone de plus grande concentration de vestiges, autant que de mobilier, notamment métallique. Par ailleurs, des prospections au sol ont livré depuis plusieurs décennies un lot monétaire relativement important (PS ancien exploitant).

Un cliché aérien de 2009 permet de formuler l'hypothèse d'une enceinte de forme carrée de taille modeste (peut-être 30 × 30 m) correspondant à une concentration du mobilier découvert. Cependant, la mauvaise qualité de ce cliché invite à la prudence. Cette observation demande à être confirmée par de futures campagnes de prospections aériennes ou par des prospections géophysiques.

Fig. 69 Emprise de l'agglomération de Malaincourt d'après les prospections au sol. CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013

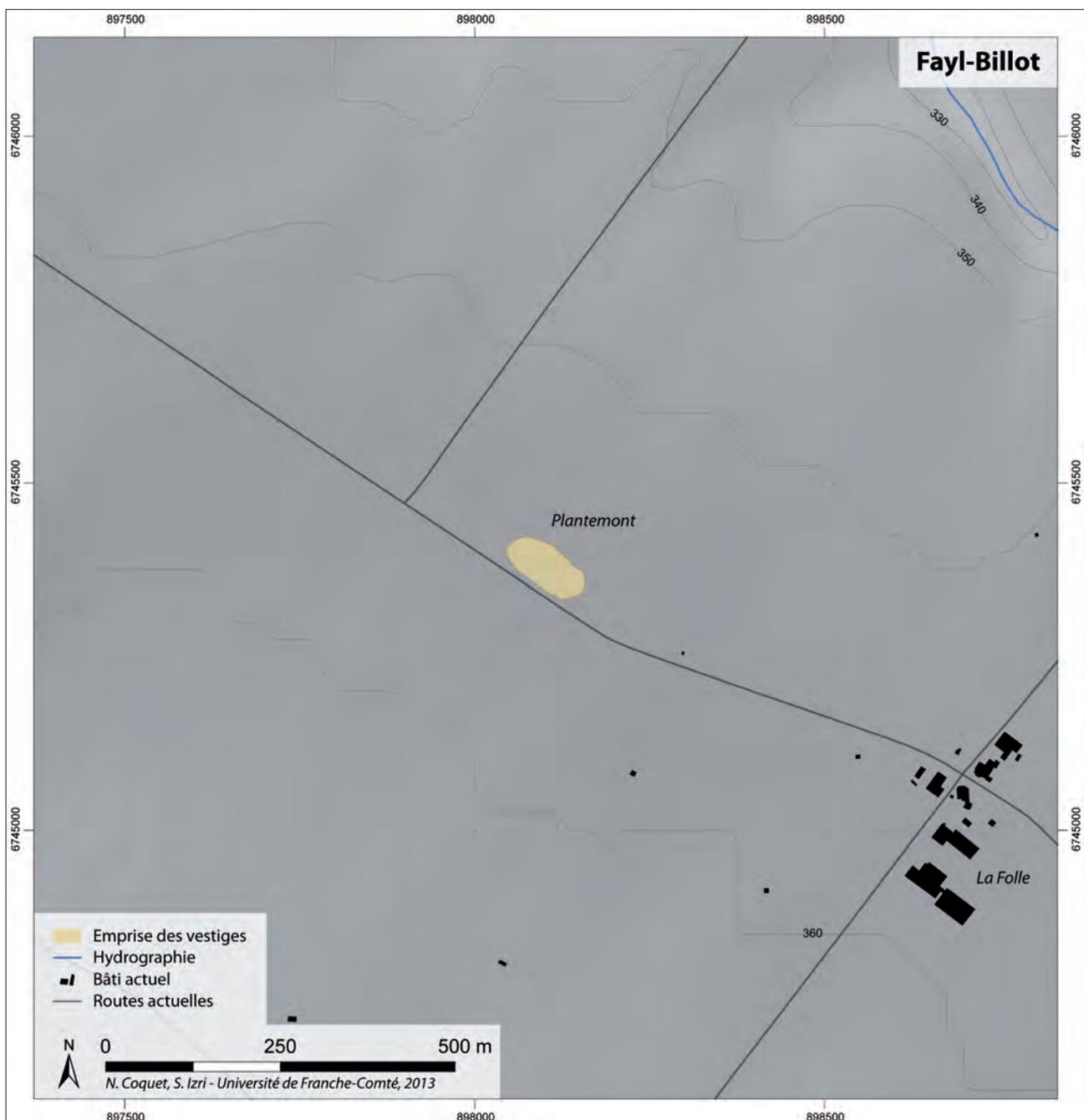


L'observation des vestiges au sol ne permet pas de préciser leur plan, du fait de l'arasement du site. D'autre part, malgré la découverte de plombs de scellement, aucun élément de parure architecturale n'a été découvert, probablement du fait d'un épierrement ancien et massif du lieu.

Le mobilier métallique est abondant (Izri 2009, annexes). Cet ensemble se caractérise par la présence majoritaire de moyens-bronzes du début du premier à la fin du deuxième siècle, avec quelques monnaies gauloises, ainsi qu'un important ensemble de monnaies constantiniennes. L'ensemble comprend également quelques *antoniniani* et *néo-antoniniani*.

La proximité de l'axe antique, accolé au site et les phénomènes de grande concentration de mobilier semblent orienter le diagnostic en faveur d'une fonction de sanctuaire. Mais le relevé de l'emprise du site effectué en avril 2013 indique que le site s'étend bien au-delà du sanctuaire présumé. L'hypothèse d'une petite agglomération est sous-jacente.

Fig. 70 Emprise de l'agglomération de Fayl-Billot, d'après les prospections au sol.
CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013



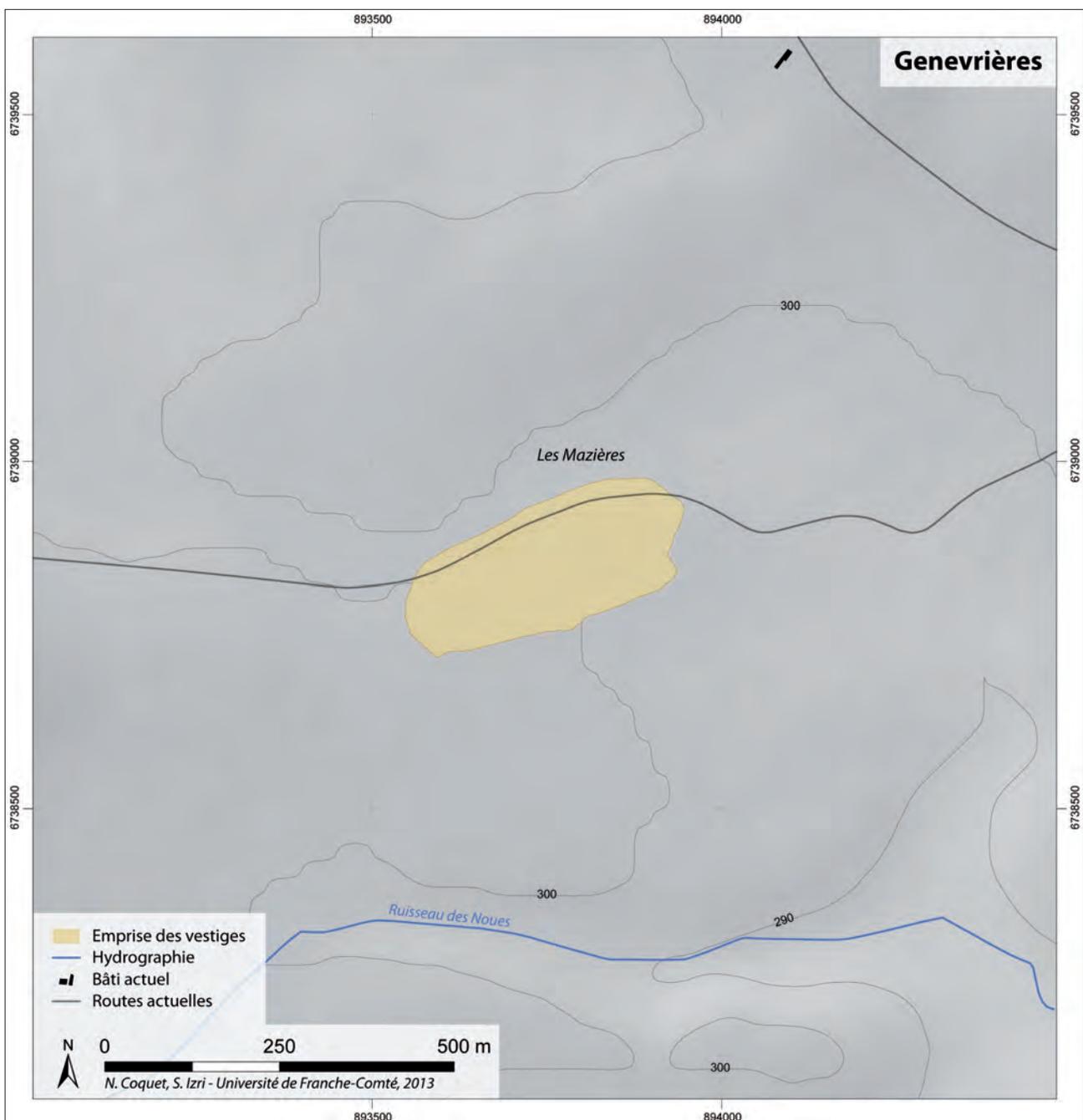
Genevrières (52213), Les Mazières

(Ph. Barral, N. Coquet, St. Izri) – fig. 62 et 71

Le site se situe au lieu-dit *Les Mazières* (cadastre napoléonien), à l'ouest du village de Genevrières et n'a, jusqu'alors, fait l'objet d'aucune mention bibliographique. Il a été découvert en 2006 lors de labours intervenus après une longue période pendant laquelle la parcelle était en pâture. Compte tenu de la très grande quantité de mobilier observé au sol, un ramassage exhaustif a été effectué en 2010, qui a notamment permis de réunir un important lot de céramiques. L'ensemble est déposé au pavillon d'archéologie de l'université de Franche-Comté et est en cours d'inventaire par les étudiants (niveau Master 1) sous la direction de Ph. Barral. Le champ étant dévolu à la culture du maïs, il n'est pas possible, pour l'instant, d'obtenir des éléments de plan par prospection aérienne.

Plusieurs bâtiments d'époque romaine ont été décelés au sol, notamment dans la partie la plus élevée du site, sans qu'il soit possible pour l'instant d'en déterminer

Fig. 71 Emprise de l'agglomération de Genevrières, d'après les prospections au sol. CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013



le plan, les vestiges étant étalés par les anciens labours. Parmi les matériaux de construction, on peut signaler la présence de pierre de construction en grande quantité, de TCA, mais le site n'a donné aucun indice de parure monumentale : ni colonnes, ni chapiteaux, pas de blocs d'architecture monumentale. De même, ce site n'a pas livré d'indices de présence de balnéaires, ni même de systèmes de chauffage, mosaïques, enduits peints ou plaquages de qualité. La quantité et la qualité du mobilier observé ne semblent donc pas en adéquation avec les structures légères observées sur le terrain, dans l'hypothèse d'un établissement rural. Le mobilier en cours d'inventaire permet d'émettre l'hypothèse de la présence d'un sanctuaire gallo-romain sur au moins une partie du site.

La chronologie du site peut faire l'objet d'une première approche grâce à quelques ensembles de mobiliers significatifs. En dehors de nombreux tessons de céramique laténienne indigène, on note la présence en quantité notable de céramique importée du II^e siècle avant J.-C. (nombreux tessons d'amphores vinaires à paroi fine et à lèvre triangulaire de type gréco-italique ou Dr.1a, tessons de céramique campanienne A). La rareté de la céramique campanienne dans la région, la présence de quantités importantes d'amphores constituent des éléments qui tendent à montrer la fonction de sanctuaire d'autant qu'ils se trouvent surtout localisés dans un endroit précis du site, à l'instar d'autres types de mobilier. Cet effet de concentration, de « poches » de mobilier est tout à fait caractéristique des sanctuaires gallo-romains. Par ailleurs, un vase miniature en céramique commune, non tourné, y a été découvert en avril 2010 (diamètre de l'ouverture : 30 mm). Or, ce type de mobilier n'est attesté que dans les espaces cultuels (à Bisheim et à Mirebeau notamment).

Le reste du mobilier atteste sans ambiguïté une occupation longue du site, du II^e s. avant notre ère au haut Moyen-âge. Le site est intégré à ce projet sur les agglomérations pour l'environnement du sanctuaire gallo-romain : les vestiges s'étendent en effet sur plusieurs hectares autour de la partie sommitale du site. Il est donc probable que ce sanctuaire soit constitutif d'un ensemble aggloméré beaucoup plus vaste. Les relevés de terrain effectués en avril dernier permettent de proposer une superficie de 6 à 7 ha pour l'emprise globale de cet ensemble exceptionnel. Considérant l'inefficacité des prospections aériennes liée à l'usage de cette parcelle, des prospections géophysiques pourraient confirmer la présence d'un sanctuaire gallo-romain et contribuer à en préciser son environnement.

Gourzon

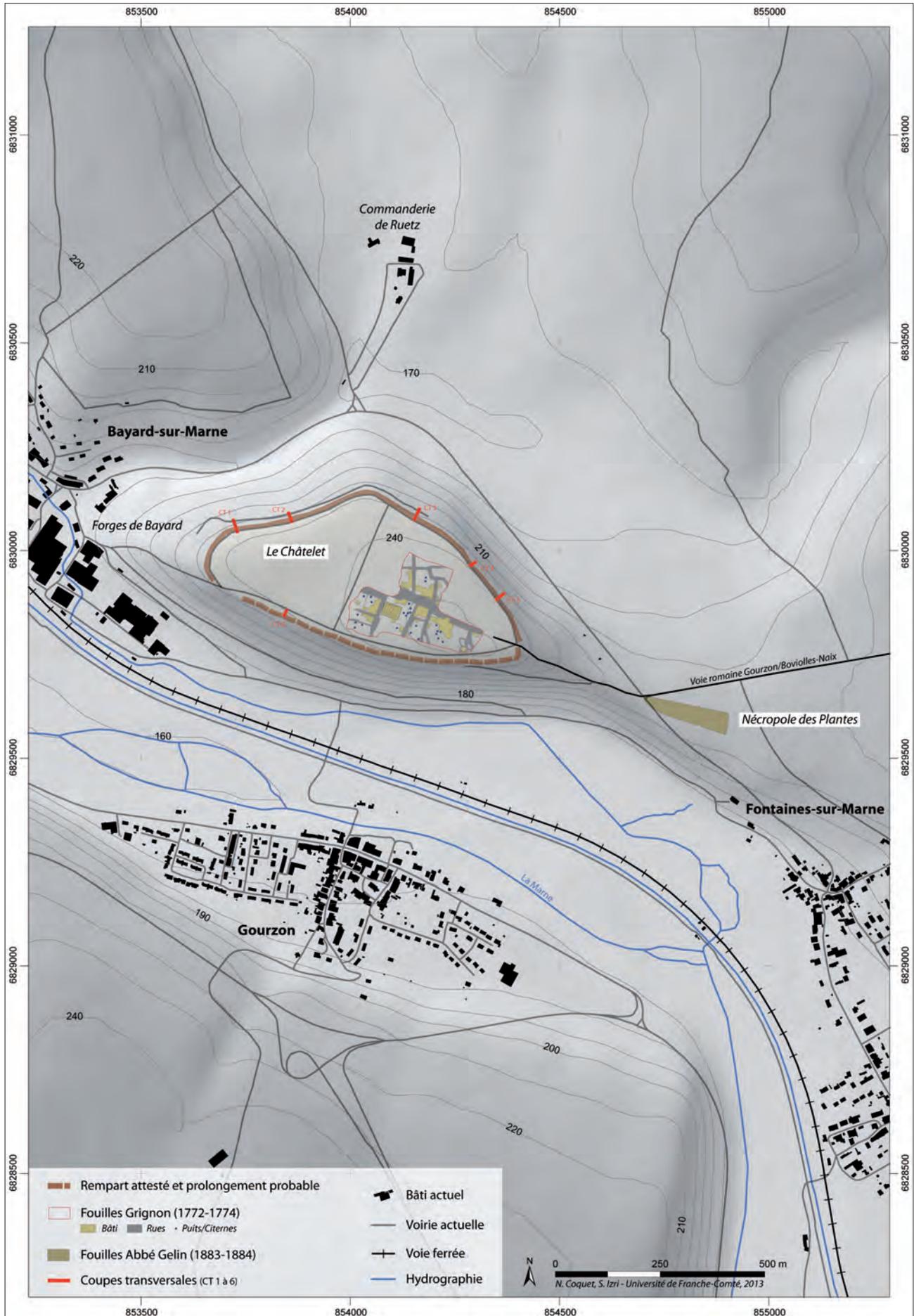
(N. Coquet, St. Izri) – fig. 62, 72 et 73

Le site de l'*oppidum* du *Châtelet* de Gourzon est, avec Langres, le plus fameux du département. Sa découverte remonte au XVIII^e siècle, alors même que, depuis des siècles, les habitants faisaient de nombreuses découvertes fortuites lors de travaux agricoles, le site ayant été cultivé jusque dans le courant du XIX^e siècle, avant la reconquête de la forêt. C'est entre 1772 et 1774 que le maître des forges de Bayard-sur-Marne, P.-Cl. Grignon, y entreprit des fouilles qui ont porté sur environ un quart de la superficie totale du *Châtelet*. Il en fit d'ailleurs la relation dans deux volumes publiés en 1774 et 1775 (Grignon 1774, Grignon 1775), qui seront complétés par la publication des planches de mobilier par Grivaud de la Vincelle (Grivaud de la Vincelle 1819). D'autres fouilleurs se succèdent sur le site jusqu'au début du XX^e siècle (notamment l'Abbé A. Phulpin ou les frères Colson). Une excellente synthèse des recherches anciennes a été publiée en 1990 par L. Lepage (Lepage 1990). L'objet de cette courte présentation n'est-il pas de revenir sur ces nombreuses données bien connues.

En revanche, suite à des observations faites en 1999 par Ph. Barral et St. Izri, la prospection de cette année a porté sur le relevé du rempart gaulois. Ce rempart est inédit dans la bibliographie récente même si, après reprise des documents anciens, Grignon signalait un « fossé de circonvallation » dans la légende de son plan de 1774, mais ce fait était resté ignoré. Gourzon possède donc bien un rempart de type *murus gallicus*, qui n'est conservé que sur environ deux tiers de son tracé. La reprise de ce dossier a également été l'occasion de numériser le plan des fouilles de Grignon réinterprété en 1990 par L. Lepage et de le géoréférencer. Bien sûr, selon le découpage admis, Gourzon ne se situe pas en territoire Lingon. Cependant, la délimitation des cités, induite par une méthode régressive à partir des limites de diocèses médiévaux, ne nous donne aucune certitude quant aux limites réelles des cités à l'époque romaine. Gourzon est une ville qui perdure à l'emplacement de l'ancien site fortifié à l'époque romaine, cas que l'on observe dans la cité des Rèmes Reims), mais aussi dans la cité des Lingons (Langres, Vertault) et rarement ailleurs. Par conséquent, nous n'avons aucune certitude quant à la cité d'appartenance du *Châtelet* à l'époque romaine. Nous avons donc décidé de l'intégrer au *corpus* de ce projet collectif.

Fig. 72
a – Plan général du *Châtelet* de Gourzon par P.-Cl. Grignon (1774) mentionnant un « fossé de circonvallation »;
b – Plan des fouilles de Grignon (1772-1774), d'après L. Lepage 1992, pl XV.
 CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013





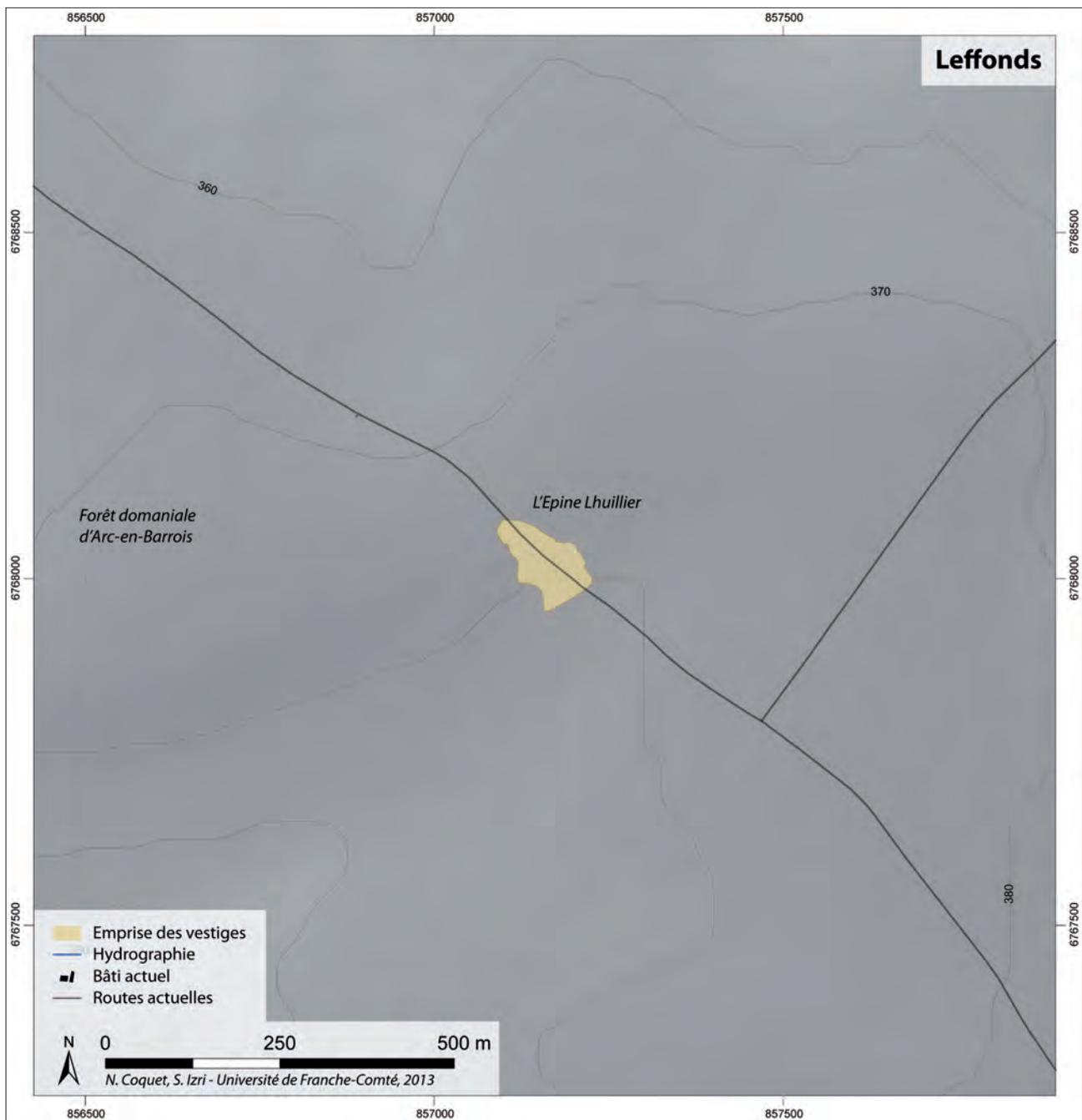
Leffonds (52282), L'Epine Lhuillier

(N. Coquet, St. Izri) – fig. 62 et 74

◀ **Fig. 73** Le Châtelet de Gourzon (52) : fouilles anciennes et relevé du rempart laténien. CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013

Le site, découvert en 1995 (reconnaissance au sol St. Izri) borde de part et d'autre l'axe antique Langres/Bar-sur-Aube. Il est inédit car, même si la carte archéologique de la Haute-Marne mentionne des ruines entre *Mormant* et la *Ferme du Val des Dames* (Thévenard et al. 1996 p. 244), aucune localisation précise n'est fournie. La prospection au sol menée en avril 2013 a permis de préciser l'emprise des vestiges observés au sol. Pour l'instant, aucun élément de plan n'a pu être collecté par les survols aériens. Même si l'emprise du site est assez limitée, le fait qu'il s'organise de part et d'autre de la voie antique semble exclure la fonction d'habitat rural. L'hypothèse d'une petite agglomération peut donc être évoquée.

▼ **Fig. 74** Emprise de l'agglomération de Leffonds, d'après les prospections au sol. CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013



Lénizeul (52283), Pré Dubuc

(N. Coquet, St. Izri) – fig. 62 et 75

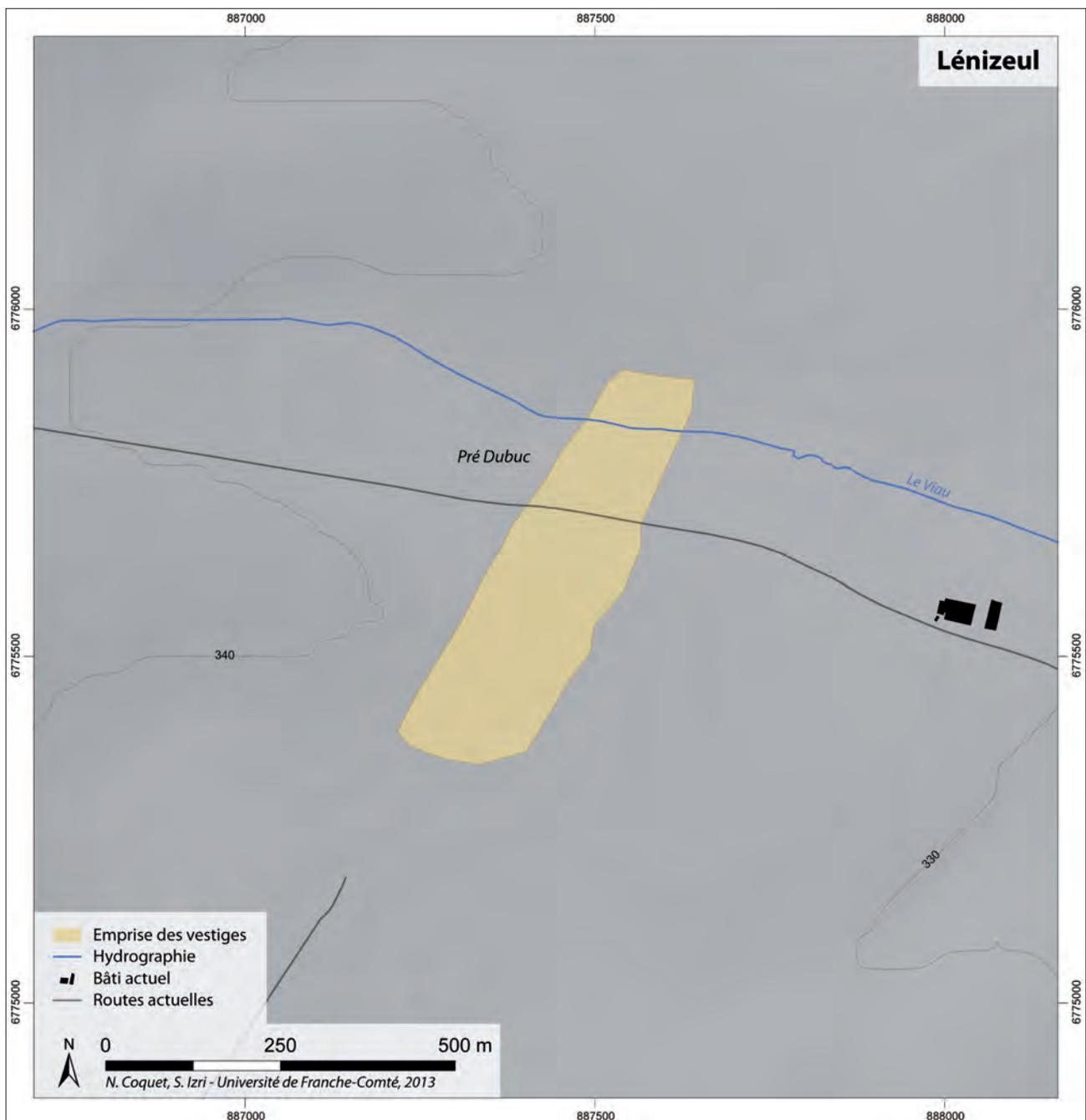
Découvert en 1997 (prospections au sol St. Izri), le site s'étend de part et d'autre de la voie militaire Lyon-Trèves, pour l'essentiel sur le territoire de la commune de Lénizeul, mais également à l'extrême sud de celui de Daillecourt et au sud-est du territoire de Noyers (Haute-Marne). Aucun élément de plan n'a pu être mis en évidence pour l'heure (pré de fauche et pâture), mais l'emprise du site a été saisie au GPS en avril 2013 : il s'étend sur une dizaine d'hectares sur une longueur de plus de 500 m. Sur la bande roulement de la voie romaine, un sarcophage a été repéré en 2003 par S. Février qui atteste une fréquentation des lieux au haut Moyen Âge.

Leurville-Busson, (52286), La Sarzinière

(N. Coquet, S. Izri, P. Nouvel) – fig. 62 et 76

La tradition situait depuis longtemps des ruines d'époque romaine au lieu-dit « La Sarzinière » à Busson. Dès le milieu du XIX^e siècle, Th. Pistollet de Saint-Ferjeux

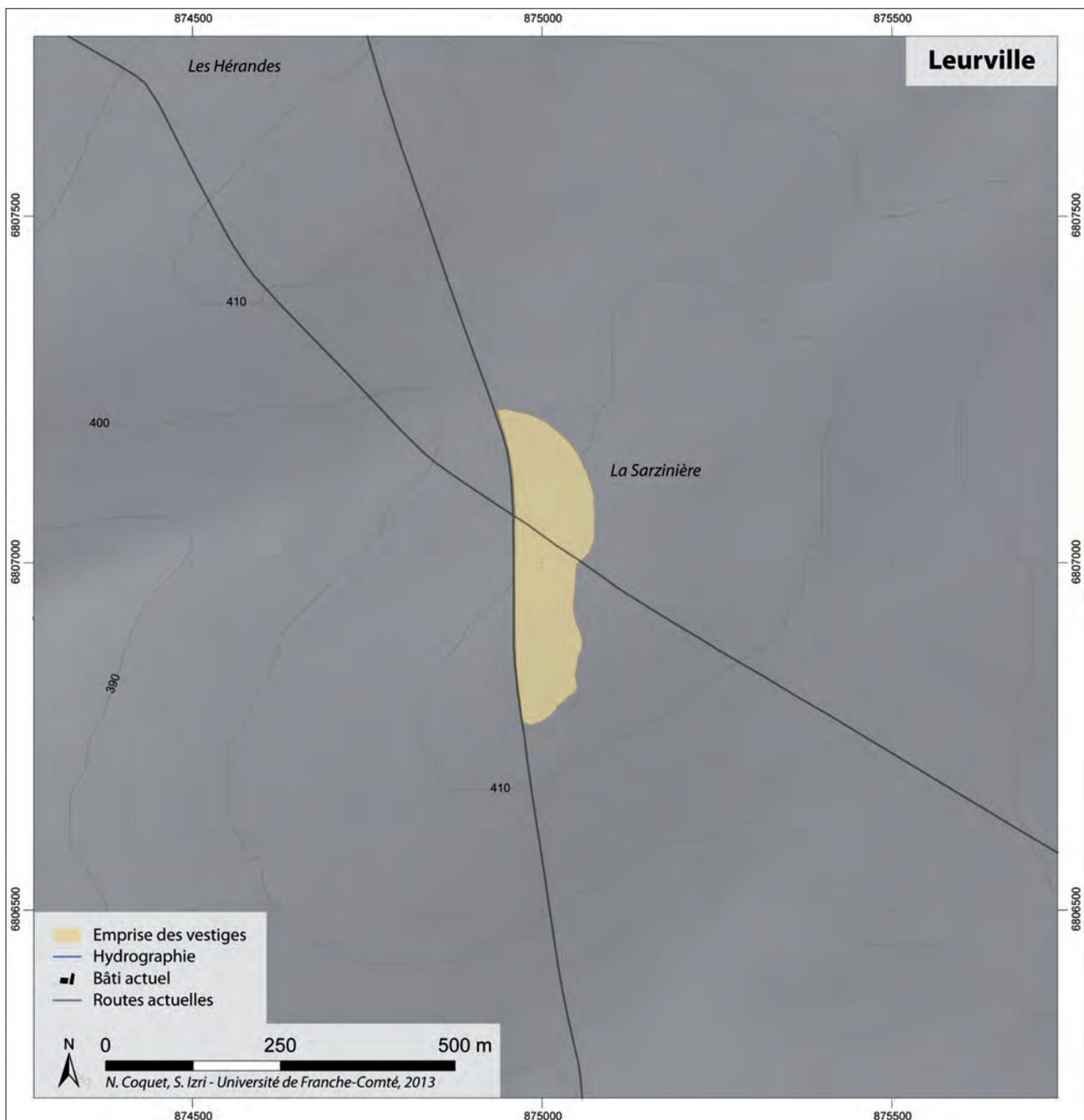
Fig. 75 Emprise de l'agglomération de Lénizeuls, d'après les prospections au sol.
CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013



signalait un « camp romain » sur le territoire de cette commune. Des fouilles furent exécutées par l'abbé Maitrier en 1910. Il a recueilli des monnaies, de l'*instrumentum* et un fragment d'inscription en marbre interprétée comme une inscription à caractère cultuel (Ballet 1971, p.60).

Les photographies aériennes ont, en 2012 (Izri et Nouvel 2012), révélé quelques traces de bâtiments s'organisant perpendiculairement à la voie antique de Langres à Naix-*Nasium*, mais les traces demeurent pour l'instant assez fugaces. Une prospection au sol a été effectuée en avril 2013 et l'emprise globale du site a été saisie au GPS. En réalité, le site s'étend exclusivement sur le flanc est de la voie antique orientée Sud-Nord, et se situe presque exclusivement sur le territoire de la commune de Leurville (Haute-Marne). La superficie globale des vestiges (plus de 5 ha), le fait qu'ils bordent sur plus de 300 m la voir antique invite à y voir un site d'agglomération. La saisie de son emprise a été l'occasion de constater la présence de tessons d'amphores vinaires italiques de type Dressel 1, ce qui permet d'envisager d'ores et déjà une origine laténienne de ce site.

Fig. 76 Emprise de l'agglomération de Leurville-Busson, d'après les prospections au sol. CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013

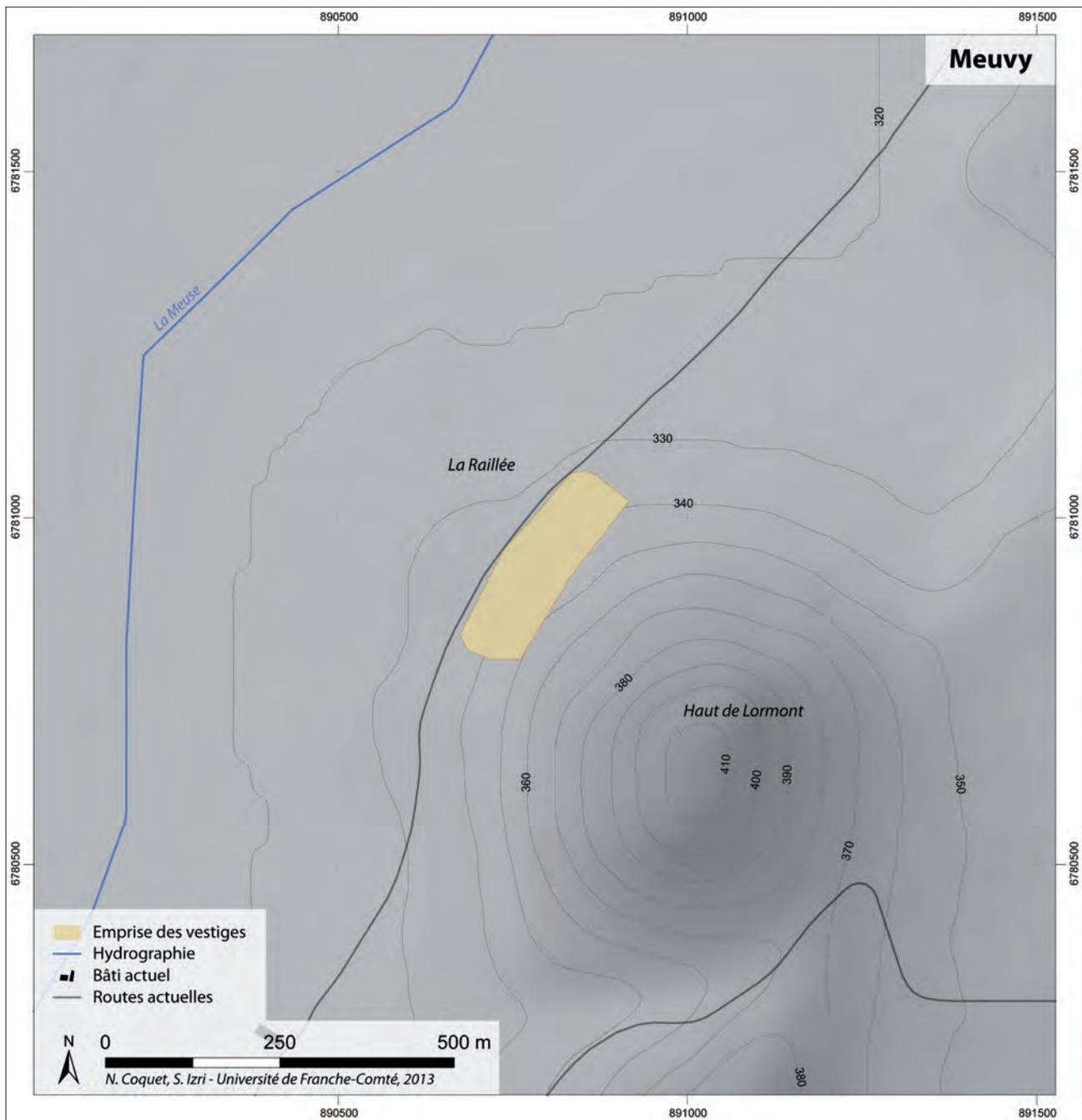


Meuvy (52324), La Raillée

(N. Coquet, St. Izri) – fig. 62 et 77

Meuvy a pour forme ancienne, notamment dans les chartes de l'abbaye de Morimond, *Mosa Vicus* et ce village-rue est structuré par la voie militaire augustéenne Lyon-Trèves. Il est donc très probable que le *Mosa Vicus* de la Table de Peutinger doive être localisé à l'emplacement du village. Cependant, aucune mention de découverte archéologique n'était cette hypothèse pour l'instant. Il est probable que les ruines éventuelles soient occultées par le bâti actuel. Cependant, le long de cette voie se trouvent au Sud et, à 4 km, les ruines de Lénizeul et au nord, sur le territoire de Meuvy, des ruines bordant la même voie ont été décelées au lieu-dit « La Raillée » en 1996 par St. Izri, à l'ouest de la butte-témoin du « Haut de Lormont ». Le site s'étend sur une longueur d'environ 250 m et a une emprise de plus de 2 hectares. Aucun élément de plan n'est perceptible pour l'instant (pâturage).

Fig. 77 Emprise de l'agglomération de Meuvy (La Raillée), d'après les prospections au sol. CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013



Nijon-Noviomagus (52351), Ferrières

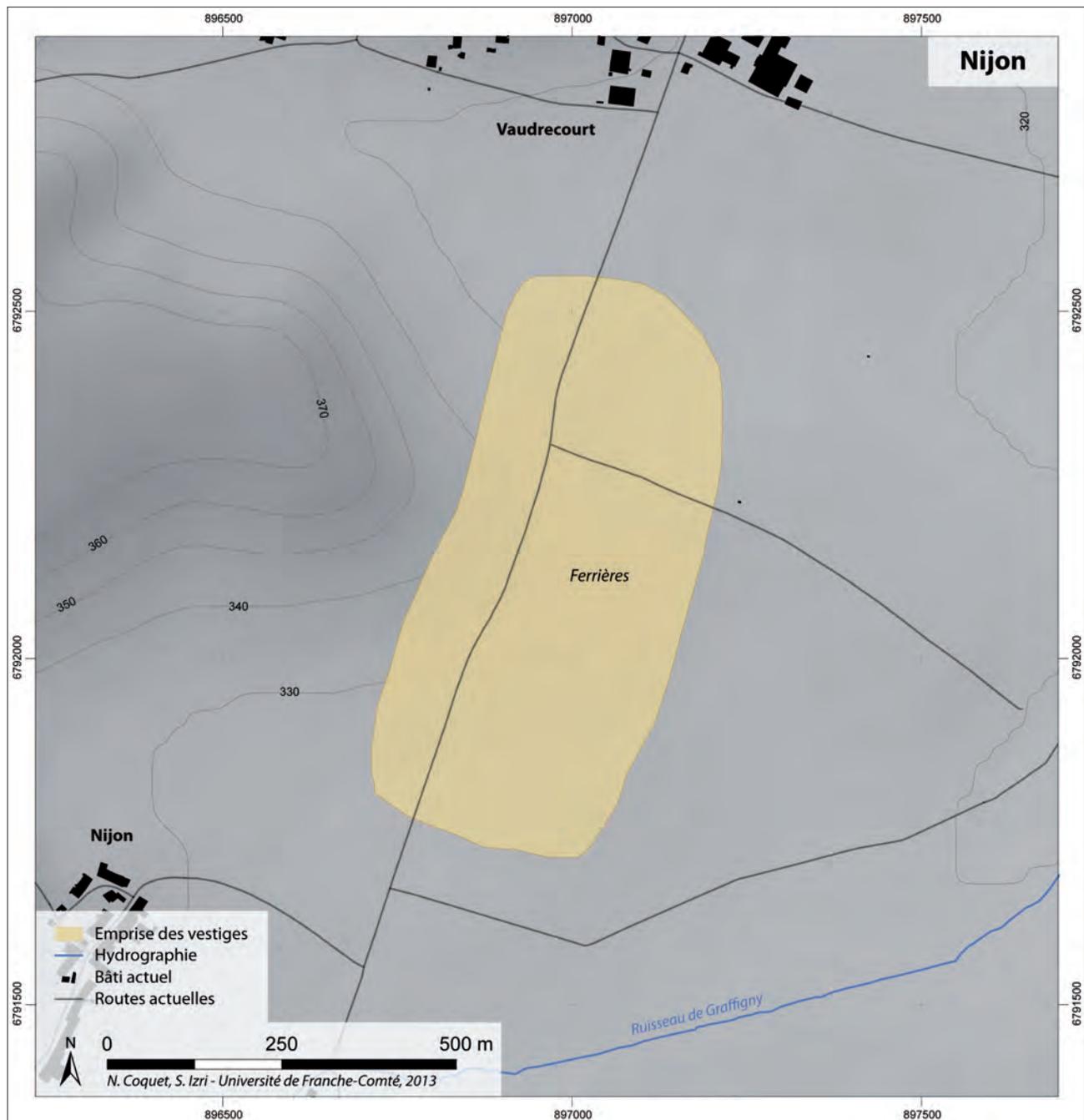
(Ph. Barral, N. Coquet, St. Izri, P. Nouvel) – fig. 62, 78 (a, b et c) et 79

L'agglomération gallo-romaine de Nijon-*Noviomagus* (mentionnée dans la table de Peutinger), si elle est signalée depuis longtemps (Thévenard et al. 1996, p.264-268), n'en demeure pas moins largement méconnue.

Pour l'âge du Bronze et le Hallstatt, l'un des *tumuli* qui jalonnent, au piémont, la butte témoin de *La Mothe* – communes de Soulaucourt-sur-Mouzon (52482) et d'Outremécourt (52372) – a été fouillé dans les années 1970 par L. Lepage et a notamment révélé une tombe à char (Lepage 1984). D'autres grands tertres, repérés par L. Lepage et St. Izri existent dans le secteur (fig. 79), ce qui laisse supposer l'existence d'un centre princier Hallstattien sur cette butte-témoin, même si aucune vérification n'est possible pour l'instant compte tenu de l'ampleur des ruines qui recouvrent cette colline (ville du Duché de Lorraine détruite en 1645 lors de la guerre de Trente Ans).

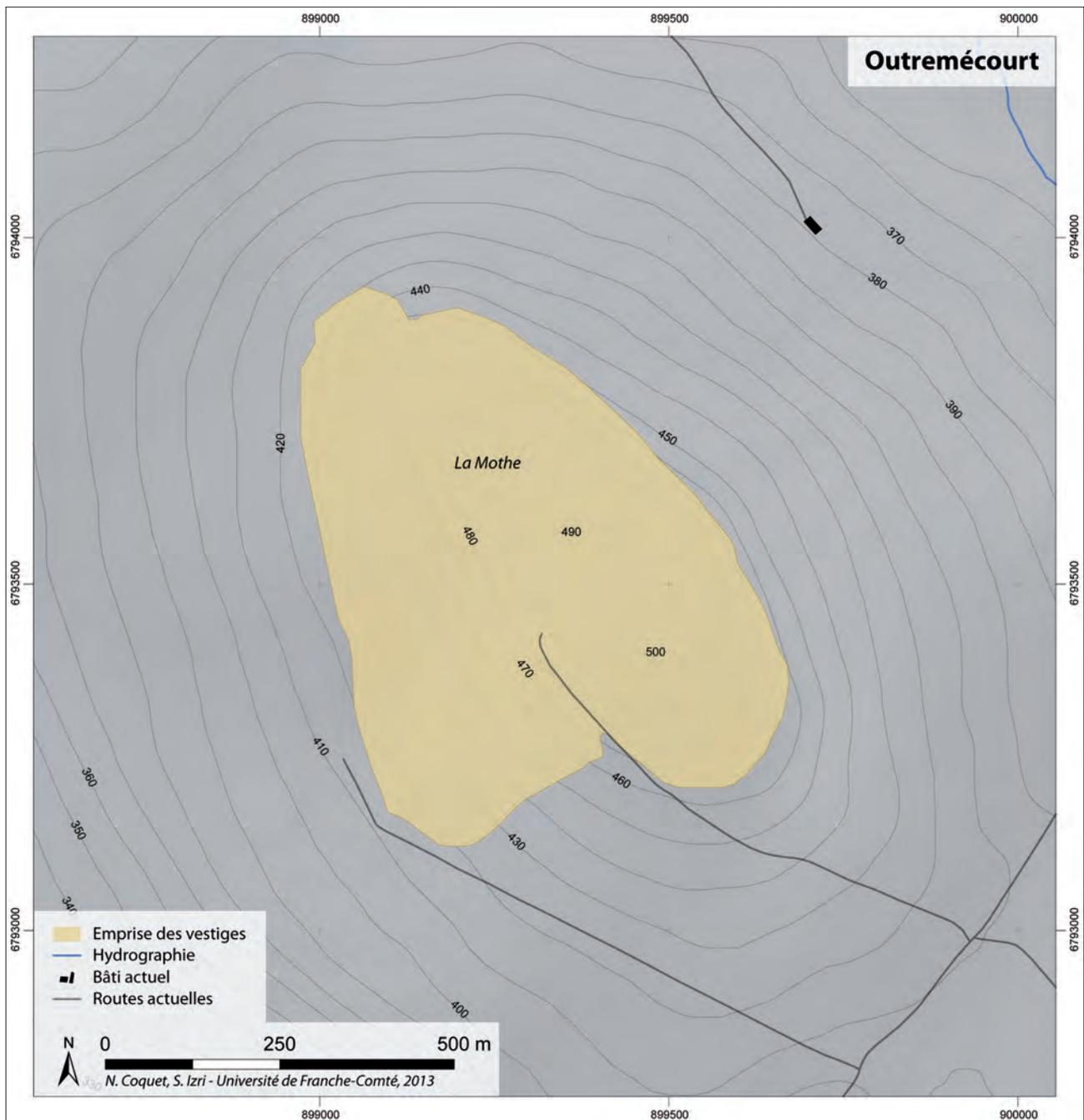
Fig. 78a Emprise de l'agglomération de Nijon, d'après les prospections au sol.

CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013



Bien entendu, lier l'agglomération gallo-romaine, occupée depuis l'époque augustéenne (au moment de la création de l'axe militaire Lyon-Trèves bordant le site) au début du V^{ème} siècle (Izri 2009), et les nécropoles plus anciennes peut paraître cavalier. Mais un certain nombre de prospections effectuées depuis 1995 apportent la certitude que le site d'époque romaine n'est qu'un maillon de plusieurs sites constituant le pôle de peuplement de Nijon/*La Mothe*, de La Tène moyenne au V^e siècle, même si les prospections aériennes ne donnent pour l'instant aucun résultat probant (survol de 2008 à 2013). Les prospections des années 1990 ont permis de découvrir, sur une superficie de plus de 25 ha, une agglomération laténienne occupée, d'après les données mobilières, dès la fin de La Tène C et durant une période indéterminée de

Fig. 78b Emprise de l'agglomération d'Outremécourt, d'après les prospections au sol. CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013



La Tène D (Izri 2009). Elle se situe à l'est de Nijon (*Bois du Haut-Fays*) et s'étend sur une partie du territoire de Soulaucourt-sur-Mouzon (*Bois Le Lièvre*, *Champ le noir*). Par ailleurs, si des vestiges d'époque romaine étaient déjà signalés sur la sommité de la butte témoin de La Mothe, des prospections complémentaires, effectuées au printemps 2013, ont non seulement permis de confirmer ces mentions anciennes, mais encore de déceler une occupation à La Tène D et à l'époque romaine sur les flancs ouest et nord de *La Mothe*.

Ainsi, l'évolution de l'ensemble de ce pôle de peuplement commence à être bien perçue, comme pressentie en 2011 par Ph. Barral et P. Nouvel (Barral, Nouvel 2012), et a fait l'objet d'un ancrage spatial (les *tumuli* ont été mesurés et localisés au GPS) et chronologique plus précis (fig. 79).

Fig. 78c Emprise de l'agglomération de Soulaucourt, d'après les prospections au sol. CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013

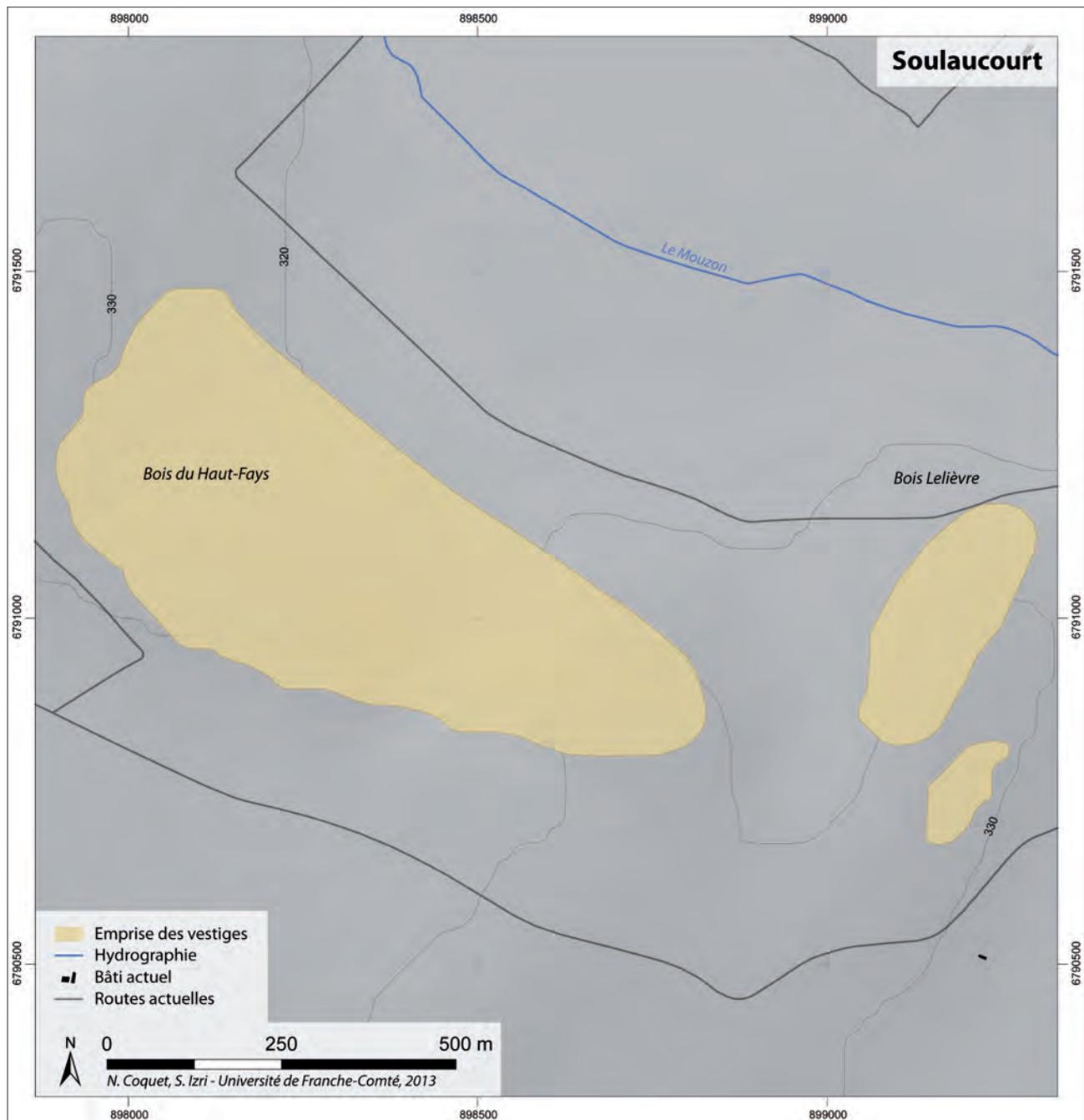
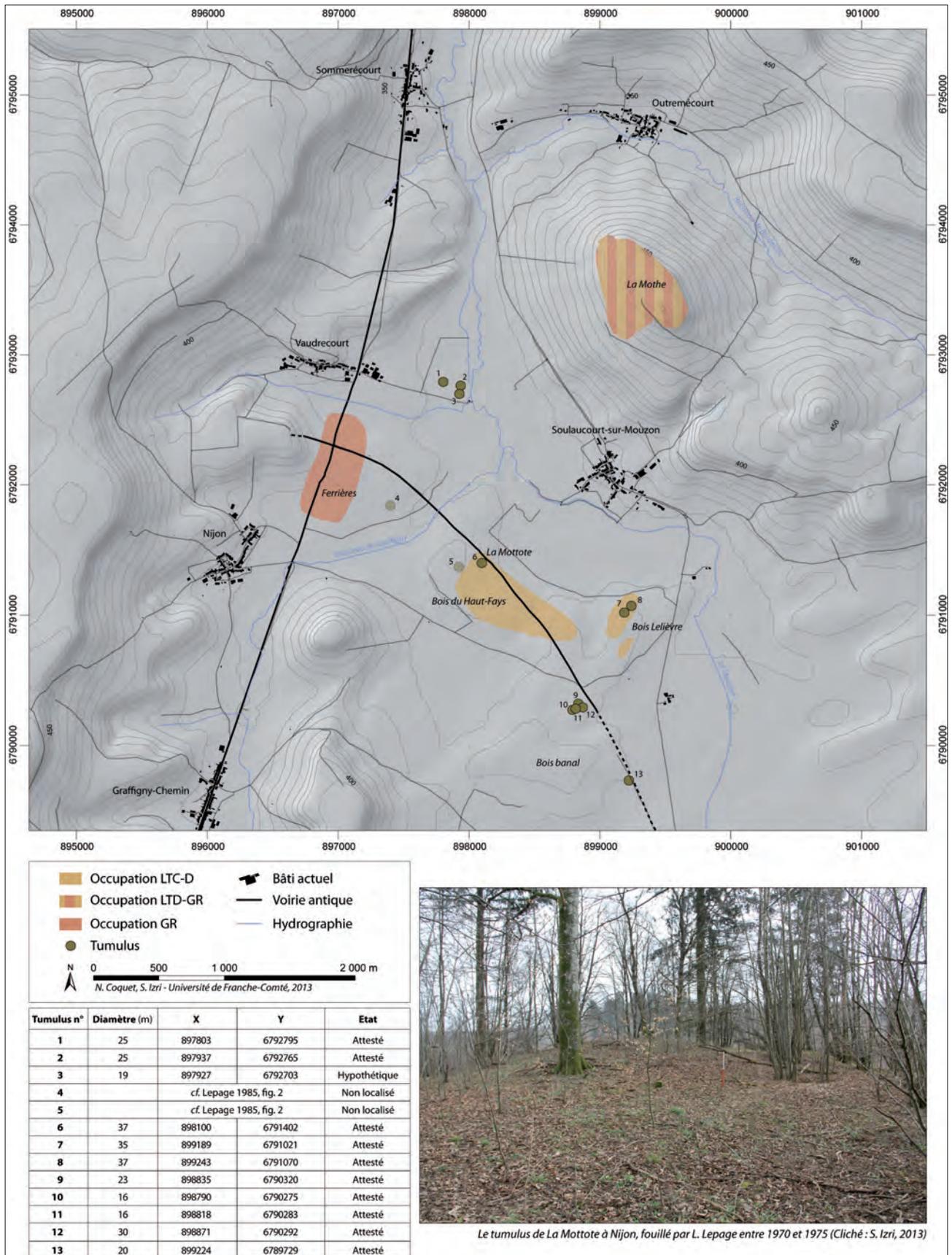


Fig. 79 Le pôle de peuplement de Nijon
 - La Mothe (Haute-Marne), de La Tène C
 à l'Antiquité tardive. CAO : N. Coquet, St. Izri,
 Université de Franche-Comté, 2013



Rangecourt (52416), Le Moutier

(N. Coquet, St. Izri) – fig. 62 et 80

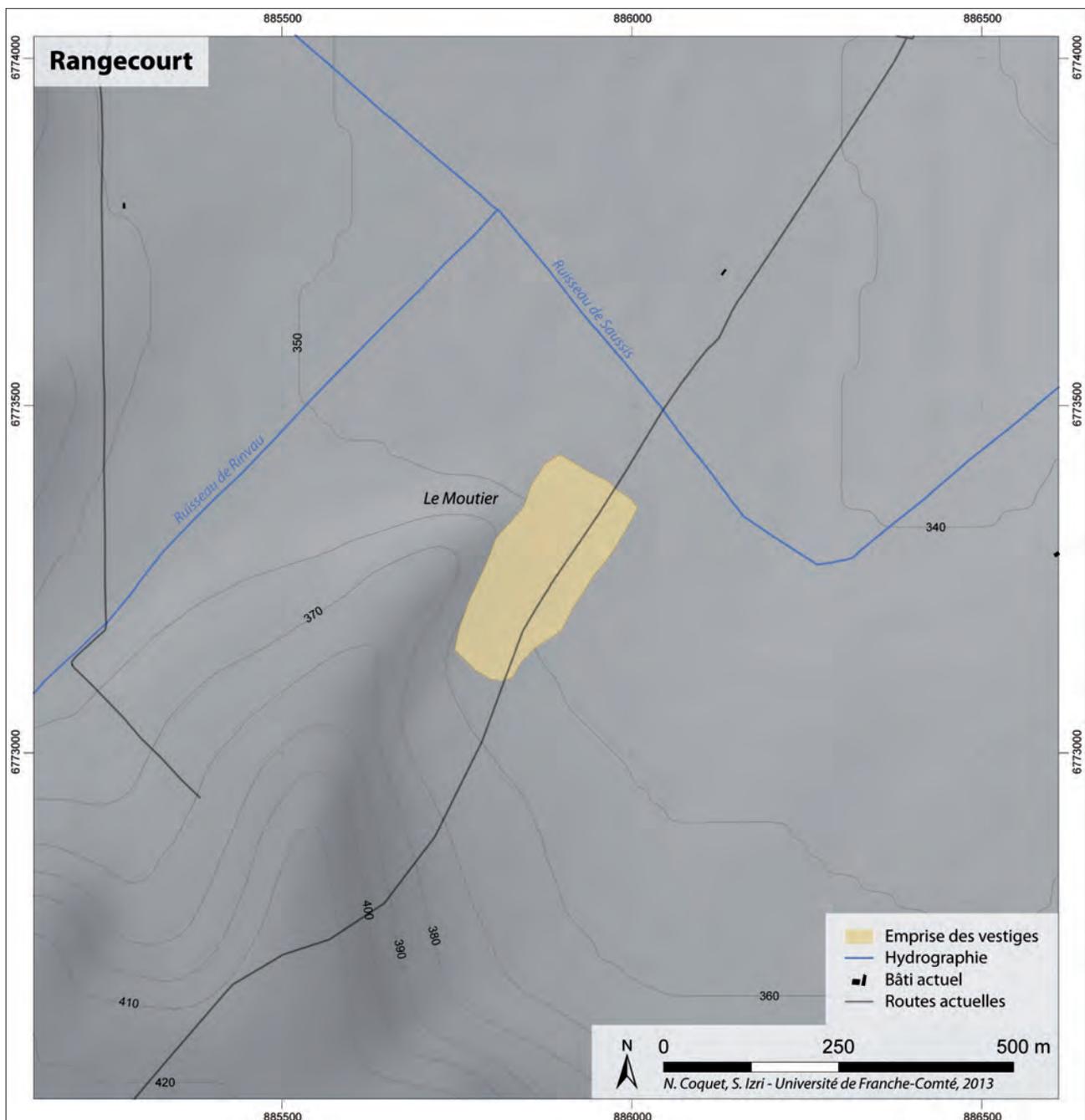
Le site, inédit, a été découvert dans les années 1990 à l'occasion du creusement d'un étang au lieu-dit « Bois Métier » ou « Bois Meutier », qui sont des formes corrompues de « Moutier » (du latin *monasterium*). Les ruines, sans qu'aucun plan ne puisse être proposé (friches et pâtures), s'étendent sur une longueur de près de 300 m de part et d'autre de la voie militaire Lyon-Trèves, au piémont de la *cuesta* domérienne, au sud-est du village de Rangecourt, sur une superficie d'environ 4 ha (saisie GPS N. Coquet et St. Izri, avril 2013).

Vertault (21671), Les Vieux Prés

(N. Coquet, St. Izri) – fig. 62 et 81

Si la commune de Vertault est bien connue pour son *oppidum*, fouillé à de multiples reprises, ayant fait l'objet de prospections aériennes par R. Goguey, et d'une récente reprise du dossier dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire

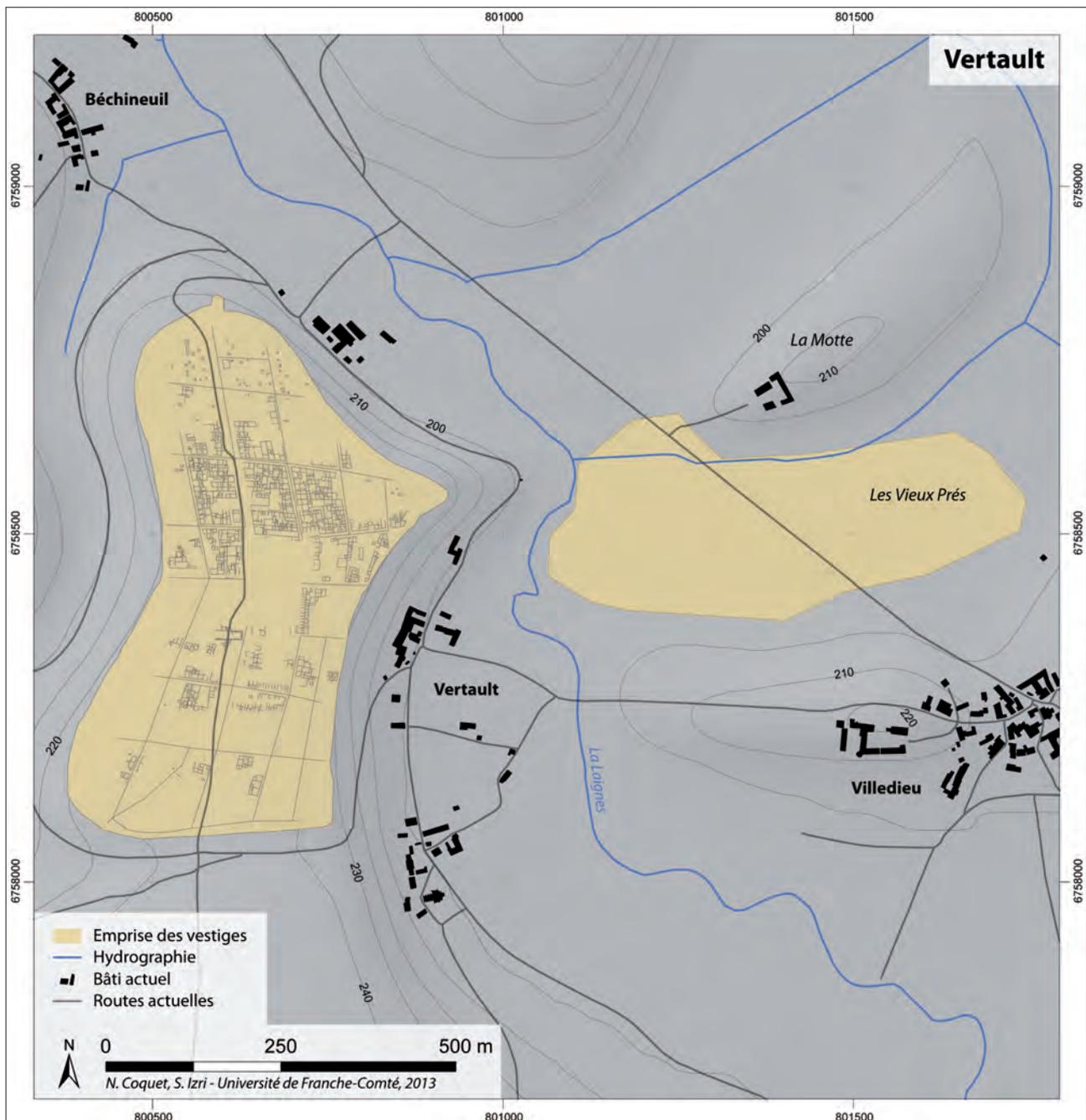
Fig. 80 Emprise de l'agglomération de Rangecourt, d'après les prospections au sol. CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013



(Bénard *et al.* 2010), une prospection au sol effectuée en avril 2013 dans le cadre d'une mission confiée par le PCR permet probablement de mettre en perspective l'*oppidum* avec son environnement immédiat. En effet, d'importants vestiges laténiens et antiques ont été repérés dans des champs et des marais situés au pied et à l'est de l'*oppidum*, entre Vertault, La Ferme de la Motte et le village de Villedieu, au lieu-dit « Les Vieux Prés ».

Les vestiges s'étendent, à première vue, sur une superficie d'une quinzaine d'hectares. Les vestiges observés au sol consistent en de nombreux tessons de céramique, révélant une occupation qui débute vraisemblablement dès La Tène D (présence de nombreux tessons d'amphores Dressel 1, céramique à profil en S...), et qui se poursuit à l'époque romaine). L'hypothèse d'une agglomération ouverte « de plaine » est donc à envisager, ce qui rapprocherait ce site d'évolutions spatio-chronologiques mises en évidence dans d'autres cas (Avrolles, Tonnerre, Langres, Nijon... voir Barral et Nouvel 2012).

Fig. 81 Emprise des agglomérations de Vertault (*oppidum* et plaine), d'après les prospections au sol. CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013



Bologne-Briaucourt (52058), Les Chênaies

(N. Coquet, S. Izri, P. Nouvel) – fig. 62, 82 et 83

Ce site, qui s'étend sur le territoire des communes de Bologne et de Briaucourt (Haute-Marne) n'a fait l'objet par le passé que d'une mention très laconique et imprécise (Thévenard et *al.* 1996, p. 141): quelques modestes découvertes ont été réalisées à l'occasion de la construction de la voie ferrée entre Briaucourt et Bologne à la fin du XIX^e siècle, consistant en quelques monnaies, tessons et pierres de construction. Ce site se situe le long de la voie antique dite de « *Montsaon à Soulosse* » qui longe la *cuesta* du *haut-Pays*. Il se situe aux lieux-dits « *La Corvée* » et « *Les Chênaies* » et s'étend sur une quinzaine d'hectares. Il a révélé une partie importante de son plan lors des campagnes de prospections aériennes de 2011 et de 2012 (Izri et Nouvel 2011, Izri et Nouvel 2012). Une délimitation au sol a été réalisée au printemps dernier au GPS, en même temps que les clichés aériens ont été redressés afin de proposer un premier plan géoréférencé. On y observe une orientation est-nord-est/ouest-sud-ouest, le long de l'axe précité. Il comprend un certain nombre de bâtiments dont un vaste sanctuaire dans la partie orientale du site. Les observations au sol ont permis de déceler une occupation laténienne notamment matérialisée par des amphores vinaires de type Dressel 1, dont certaines à paroi fine. Le reste du mobilier céramique semble indiquer, à première vue, une occupation jusqu'au IV^e siècle.

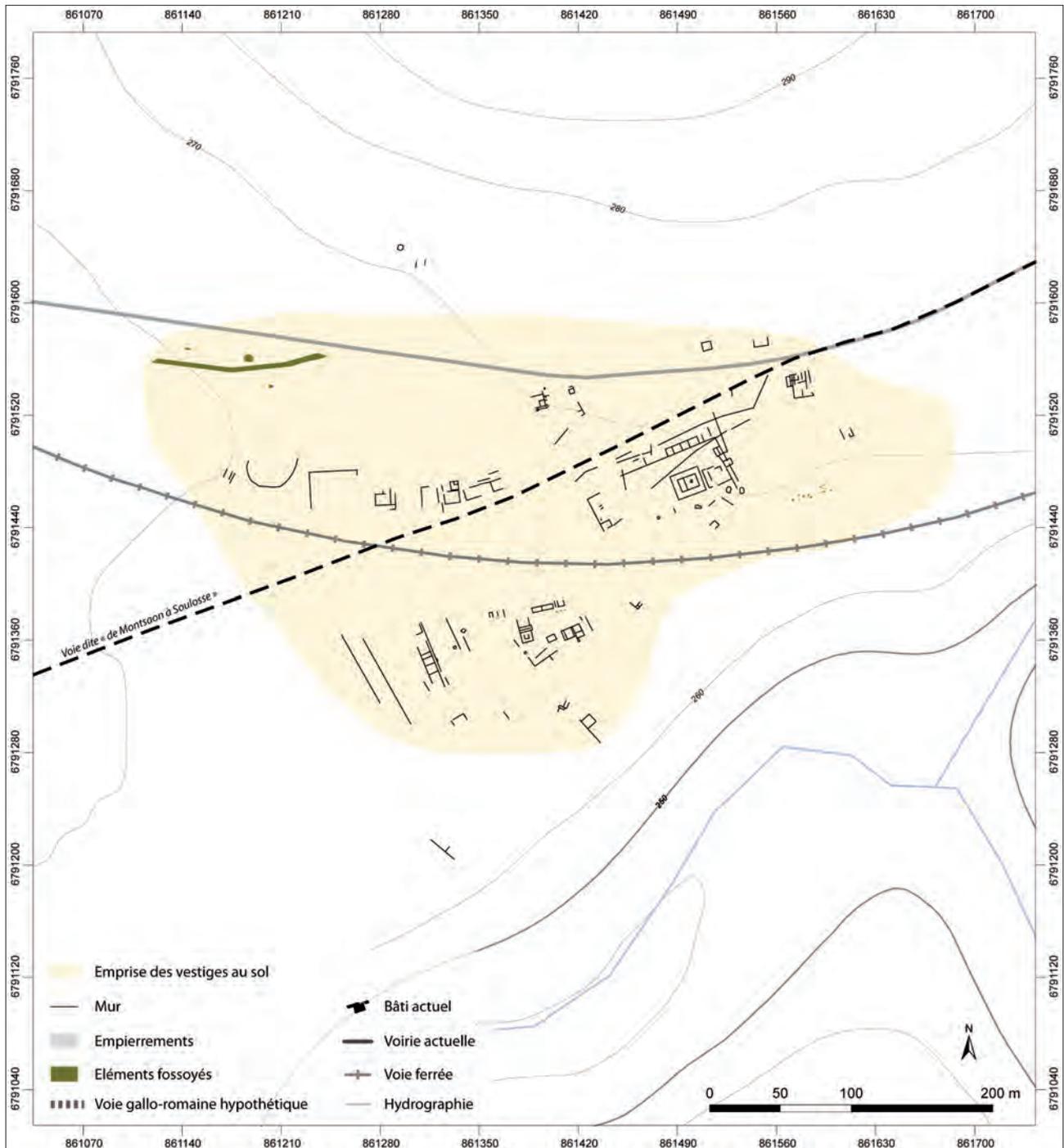
Il semble donc qu'il existe bel à bien un pôle de peuplement à Bologne mais, contre toute attente, il ne semble pas devoir être localisé au lieu-dit « *Darté* » à Bologne, comme le suggérait jusqu'alors les mentions bibliographiques (Thévenard et *al.* 1996, p.125). Ce diagnostic s'appuyait sur une tradition locale liée à d'importantes découvertes fortuites et surtout au fait que Bologne était au haut Moyen Âge un chef-lieu de *pagus*. Les photographies aériennes partielles réalisées sur le site font penser à l'extrémité des ailes d'une grande *villa* gallo-romaine (Izri et Nouvel 2012). La véritable agglomération se situe donc plus à l'est.

Fig. 82 Photographie aérienne du temple de l'agglomération de Bologne-Briaucourt.

Cliché : St. Izri, P. Nouvel, Université de Franche-Comté, 2011



Fig. 83 Plan général des vestiges de l'agglomération de Bologne, restitué par photographies aériennes. CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013



Bricon (52076), La Maison Dieu

(N. Coquet, S. Izri, P. Nouvel) – fig. 62, 84 et 85

Le site de Bricon, « *La Maison-Dieu* », situé le long de la voie antique de Langres à Bar-sur-Aube est connu depuis le XIX^e siècle puisqu'il a été en partie fouillé par H. Cavaniol et R. Forgeot (Thévenard et *al.* 1996 p. 141-142). D'autres fouilleurs se sont relayés sur le site à la Belle Époque et les différents fouilleurs concluaient à la présence d'une riche *villa* gallo-romaine. Les prospections pédestres à l'aide d'un GPS et surtout l'apparition en juillet 2010 de la quasi totalité du plan ont permis de requalifier ce site. Si l'on pouvait le pressentir auparavant puisque les ruines se situent à un carrefour routier, la preuve est apportée par le plan qu'il s'agit d'une petite agglomération gallo-romaine d'une quinzaine d'hectares, à l'endroit où la vallée du *Brozé* entaille la *cuesta* du *haut-Pays*. Les clichés de 2010 (Izri et Nouvel 2010) ont été exploités en 2013 afin de proposer un premier plan qui indique la présence de séries de bâtiments perpendiculaires aux axes principaux et celle, au centre, d'un quartier public comportant notamment deux fontaines publiques et un probable bâtiment à vocation communautaire. Pour l'instant, aucune information chronologique précise ne complète le dossier, faute d'opérations de terrain complémentaires (prospections au sol notamment).

Fig. 84 Plan général des vestiges de l'agglomération de Bricon, restitué par photographies aériennes. CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013



Fig. 85 Plan général des vestiges de l'agglomération de Bricon, restitué par photographies aériennes.
CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013



Bricon-la-Vieille (10063)

(N. Coquet, S. Izri, P. Nouvel) – fig. 62, 86 et 87

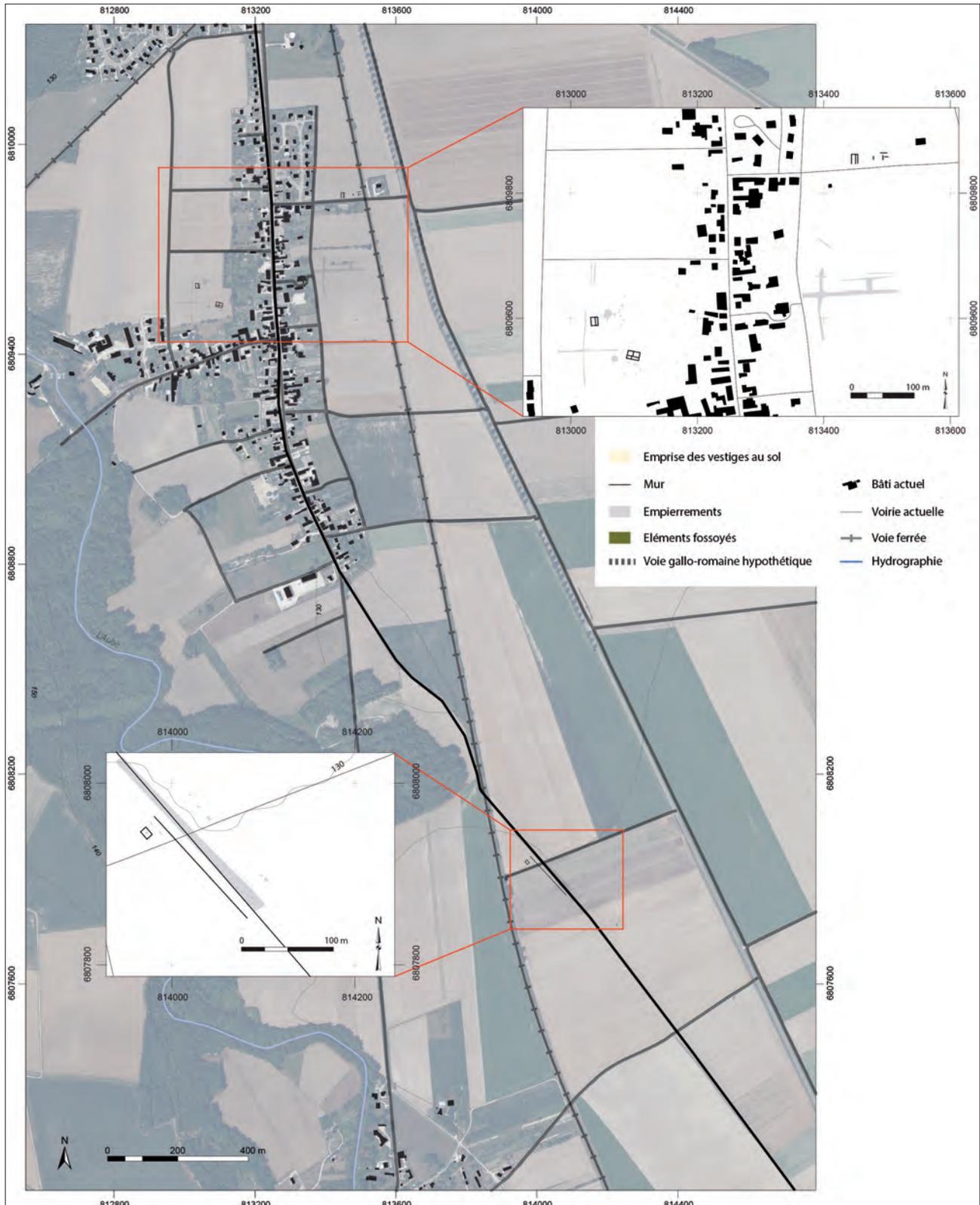
Malgré de nombreuses découvertes et quelques fouilles ponctuelles aux XIX^e et XX^e siècles (Denajar 2005), l'organisation interne de cette agglomération bien attestée reste largement énigmatique, même si la trame viaire du village actuel, structuré par la voie antique Bar sur Aube-Chalons, trahit une organisation sud-nord et est-ouest du réseau urbain.

En 2011, cette trame viaire apparaît en partie dans la partie orientale du site ainsi que quelques bâtiments qui ont, semble-t-il, échappé aux différentes phases de récupération des matériaux, bien visibles sur les clichés par la présence de nombreux fours à chaux (Izri, Nouvel 2011). Par ailleurs, au sud de l'agglomération, le long de la voie antique, une structure quadrangulaire parallèle à la voie et des piédestaux sont visibles sur d'autres clichés. L'hypothèse d'un mausolée peut être avancée. Les éléments structurels de Bricon-la-Vieille ont été redressés et géoréférencés en 2013, livrant ainsi le premier plan partiel de ce vaste site.

Fig. 86 Photographies aériennes de l'agglomération de Brienne-la-Vieille : croisement de voies et mausolée.
Clichés : St. Izri, P. Nouvel, Université de Franche-Comté, 2011



Fig.87 Plan général des vestiges de l'agglomération de Brienne-la-Vieille, restitué par photographies aériennes.
CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013



Champigny-lès-Langres (52103)

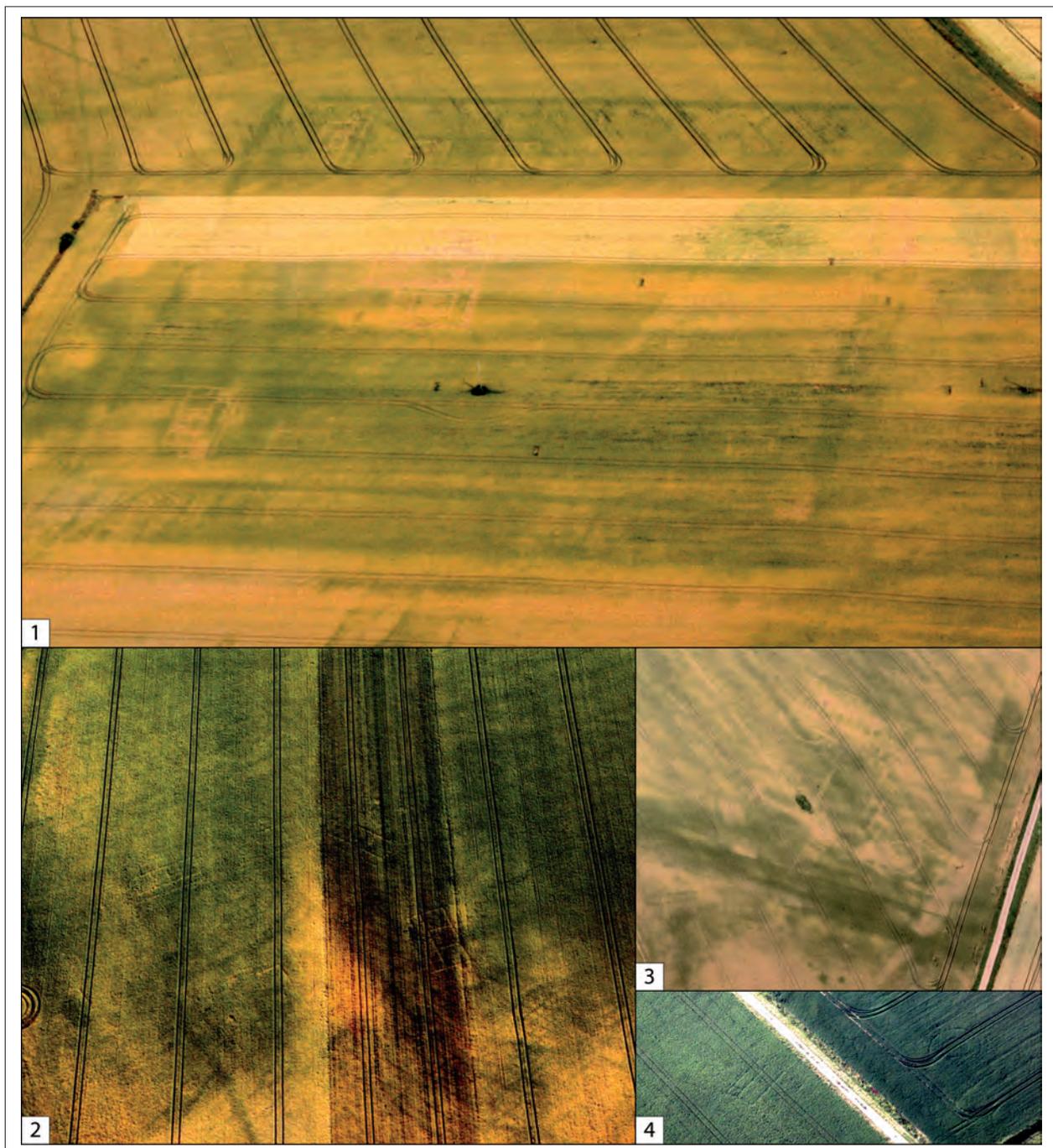
(Ph. Barral, N. Coquet, St. Izri, M. Joly, P. Nouvel) – fig. 62, 88, 89 et 90

Le site dit de Champigny-lès-Langres est situé à 5 km au nord de Langres et s'étend en réalité sur le territoire de trois communes : Champigny-lès-Langres (lieux-dits : *Les Granges*, *La Vierge*, *Saussey*, *La Vieille*), Bannes (*Les Essarts*, *Rupt de Corbé*, *Bois de Champigny*) et Charmes (*Saussey*, *Les Mergers*). Les données publiées concernant le site sont peu abondantes et généralement présentées par commune respective, sans qu'aucun lien ne soit fait entre les différents vestiges (Thévenard et al. 1996, p. 119 et 150-151). L'hypothèse de la présence d'une agglomération est évoquée lors du colloque de Bliesbruck en 1992 (Petit et Mangin dir. 1994). En 2003, B. Dupéré, dans un travail universitaire, exploitant les données anciennes et celles des investigations du début du XXI^e siècle propose d'identifier le site comme un centre culturel périurbain (Dupéré 2003, p. 7; Dupéré 2008).

Fig. 88 Champigny-lès-Langres : choix de photographies aériennes des sanctuaires :

1 – Les Granges; **2** – Les Mergers;
3 – La Vierge; **4** – Rupt de Corbé.

Clichés : St. Izri, P. Nouvel, Université de Franche-Comté, 2012



Le site, mis au jour à l'occasion de découvertes fortuites, n'a donc jamais été perçu dans sa globalité. Si le passage de la voie romaine Lyon-Trèves et celui de la voie Langres-Naix sont suggérés dès la fin du XVIII^e siècle, aucune occupation n'est mentionnée avant 1838, date à laquelle sont signalés des vestiges au lieu-dit *En la Veye* (*La Vieille* au cadastre napoléonien, Luquet 1838). L'enquête diocésaine de 1844 (Catherinet 1991) et le manuscrit inédit de l'instituteur Sébastien Combray attestent la présence d'importantes ruines au lieu-dit *Les Granges*. Le caractère monumental des constructions et la qualité du mobilier découvert incitent les auteurs à associer ces vestiges à un habitat luxueux, lié selon eux à la présence de la voie militaire Lyon-Trèves. Ce sont les travaux de la Société Historique et Archéologique de Langres sur le site des *Granges* en 1885 – dirigés par l'abbé Maugère, curé de Champigny (Babelon 1892) – qui apportent, grâce au dégagement de deux temples carrés à plan centré, la preuve de la présence d'un sanctuaire gallo-romain. Ces recherches confirment le caractère exceptionnel du site (richesse et monumentalité du traitement architectural, qualité générale

Fig. 89 Champigny-lès-Langres : emprise de l'agglomération d'après les fouilles anciennes et les prospections récentes. Données : St. Izri, P. Nouvel et Ph. Barral ; CAO et interprétations : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013

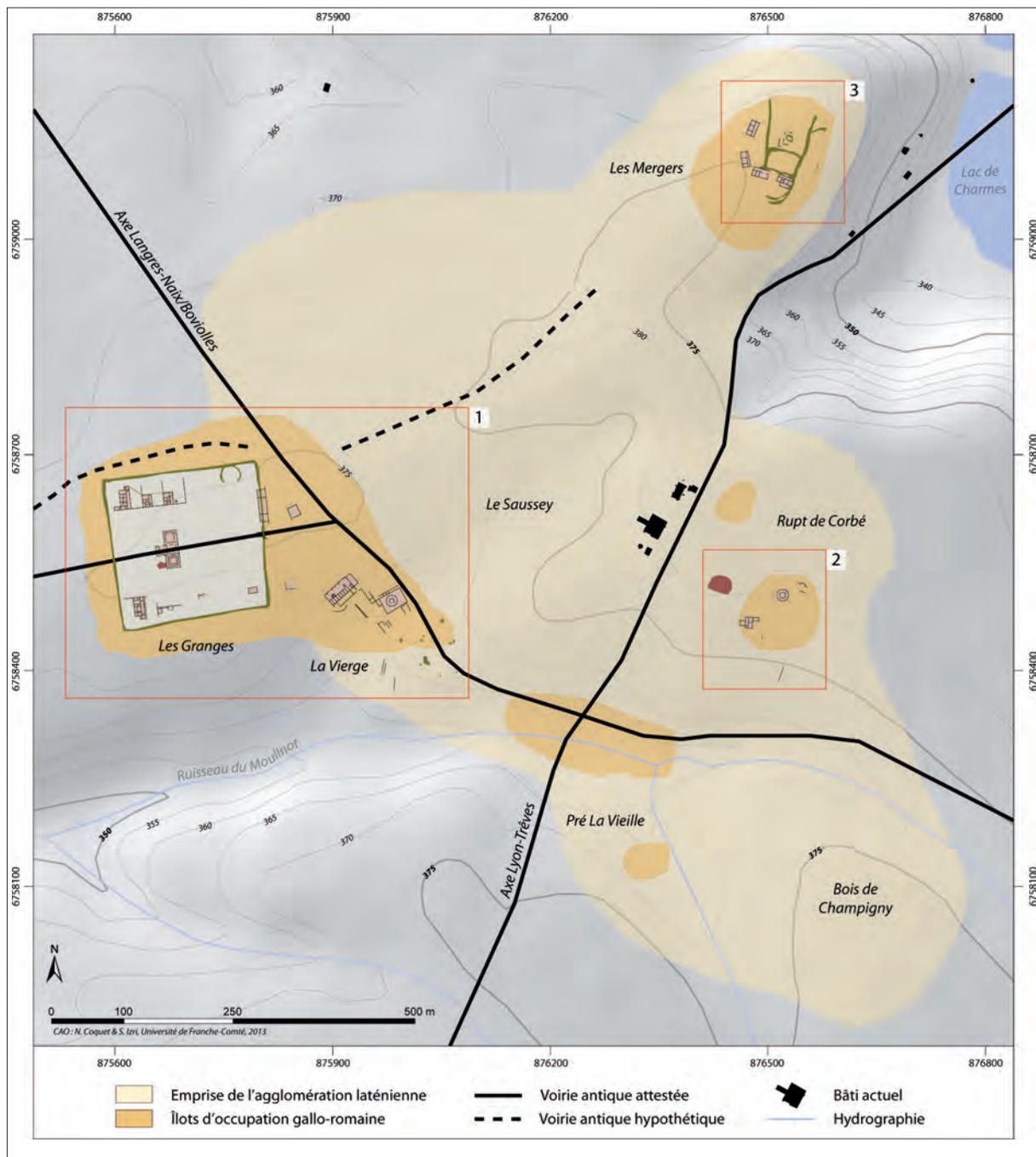


Fig. 90 Champigny-lès-Langres : plans des sanctuaires. Données : St. Izri, P. Nouvel et Ph. Barral ; CAO et interprétations : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013

de l'apparat) et conduisent à supposer la présence d'un sanctuaire rural isolé, conformément aux idées en vogue à cette époque. Le mobilier recueilli compte notamment un ensemble monétaire conséquent, malheureusement succinctement décrit, mais qui comprenait une proportion importante de monnaies gauloises. Cette présence massive de monnaies gauloises, confirmée par les prospections récentes, donnait déjà l'indication de l'origine préromaine de ce sanctuaire.



En août 1928, E. Valdan, instituteur, a exécuté des fouilles au lieu-dit *Rupt* (ou *Rits*) de *Corbé* à Bannes, à environ 800 mètres au nord-est du sanctuaire des *Granges* (Valdan 1929). Le fouilleur évoque pour la première fois la présence d'un « habitat gaulois » (bracelets et fibules filiformes, monnaies gauloises). Il décrit un bâtiment polygonal qui correspond sans doute possible au sanctuaire repéré depuis par des prospections.

À partir des années 1950, un érudit local, L. Gallion-Boisselier, effectue une série de prospections pédestres sur les territoires de Champigny-lès-Langres et de Bannes. Il y collecte notamment un important ensemble monétaire gaulois. Des prospections complémentaires ont été réalisées par P. Blanchard, J. Bochaton, S. Février dans les dernières décennies. Au total, les ramassages de surface ont permis de recueillir du mobilier laténien aux lieux-dits *Saussey* et *La Vieille* à Champigny, *Rupt de Corbé*, *au Creux* et dans une très grande partie du *Bois de Champigny* à Bannes, ainsi qu'au Sud du sanctuaire de *Charmes/Les Mergers*. Il s'agit essentiellement de tessons d'amphores italiques de type Dressel 1, de fragments d'objets de parure, en verre notamment, et d'un ensemble monétaire conséquent.

Enfin, les prospections aériennes commencées en 2008 par St. Izri et P. Nouvel ont par ailleurs permis de préciser le plan des sanctuaires de Champigny et de Bannes, mais aussi de mettre en évidence un troisième sanctuaire sur le territoire de Charmes, au lieu-dit *Les Mergers*, à environ 900 mètres du sanctuaire des *Granges* et à 400 mètres de celui de Bannes.

En considérant toutes les informations disponibles, une nouvelle interprétation du site, considéré dans son ensemble, s'impose. Les trois secteurs culturels identifiés ne correspondent pas à des sanctuaires ruraux indépendants. Ils se situent en périphérie d'une vaste agglomération laténienne. L'emprise globale du site, sanctuaires compris, s'étend sur près de 90 ha.

Le site de Champigny-lès-Langres comporte donc trois ensembles de sanctuaires, localisés respectivement au sud-ouest, au nord et à l'est de l'agglomération.

Le premier sanctuaire se situe sur la commune de Champigny (*Les Granges*).

Les clichés aériens réalisés par R. Goguy en 1986 avaient révélé un certain nombre de constructions, interprétées comme les vestiges d'édifices à vocation culturelle. Les prospections aériennes réalisées par S. Izri et P. Nouvel ont permis en 2011 de détecter la présence d'une vaste enceinte, identifiable à un péribole, d'un vaste bâtiment et d'un temple circulaire inédits. Les deux temples carrés des *Granges* se situent donc au centre d'un péribole quadrangulaire matérialisé par un fossé. L'ensemble dispose d'une entrée monumentale et est accompagné d'un ensemble de bâtiments, sans doute symétriques, qui encadrent les temples au nord et au sud. Le sanctuaire des *Granges* couvre une superficie supérieure à 4 ha.

À Bannes (*Les Essarts*, *Rupt de Corbé*), à environ 200 m au nord-est de la jonction des voies, le second sanctuaire identifié comporte un temple de plan octogonal d'après les données des fouilles de 1928-1929 conduites par E. Valdan. Il a pu être localisé avec précision grâce aux prospections aériennes récentes et à un relevé des vestiges visibles au sol (effectué par P. Barral et S. Izri en 2001). Les clichés aériens révèlent en outre la présence d'un ensemble de bâtiments (de plans incomplets sur les photos), à proximité du temple fouillé anciennement.

À Charmes (*Les Mergers*), le troisième sanctuaire présente quatre grands bâtiments composés de plusieurs pièces, disposant d'une galerie de façade. L'ensemble paraît encadrer un temple à plan centré de forme carrée. Une structure excavée sous jacente pourrait correspondre aux vestiges d'un bâtiment antérieur, peut-être un temple laténien. Enfin, il faut aussi signaler la présence d'un système d'enclos fossoyés qui n'apparaît que partiellement.

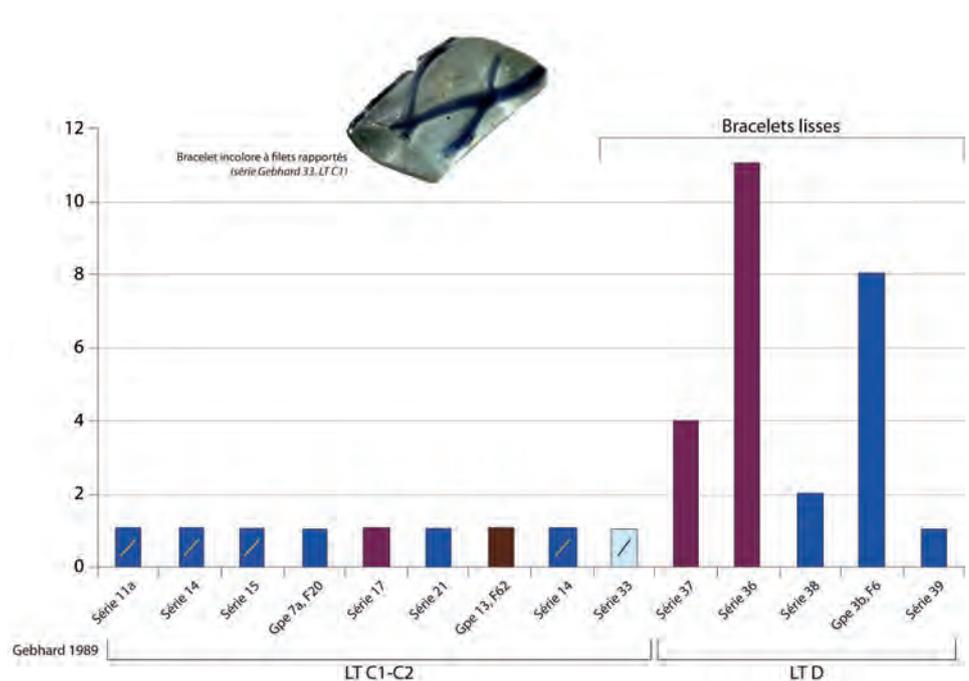
Dans la zone centrale de l'agglomération, aucun bâtiment maçonné n'a été repéré et aucune structure n'est apparue lors des nombreux survols, alors que les prospections au sol ont permis de repérer des zones de concentration de mobilier laténien. Il semble donc que dans l'espace inter-sanctuaire, l'occupation laténienne

soit bien constituée alors que les traces d'occupation du Haut-Empire sont ténues. En revanche, dans les zones à vocation culturelle, le matériel de surface reflète une fréquentation antique jusqu'au IV^e siècle (Dupéré 2003, Izri 2009). Alors que, dans la zone centrale de l'agglomération, l'occupation semble cesser pour l'essentiel à la fin de la période laténienne, les espaces sacrés, quant à eux, se pérennisent et connaissent une monumentalisation à l'époque romaine. Il convient de signaler toutefois que quelques « îlots » de constructions gallo-romaines semblent perdurer dans l'espace inter-sanctuaires, principalement en bordure de l'axe militaire Lyon-Trèves, qui semble ainsi avoir polarisé l'occupation. À l'époque romaine, l'agglomération est desservie par la voie de Lyon à Trèves et par la voie de Langres à Naix-*Nasium* (Meuse). Alors que la première est une création d'époque augustéenne (voie militaire), la seconde lui est très probablement antérieure puisqu'elle relie deux sites d'origine laténienne.

La chronologie de l'occupation du site ne peut être cernée qu'à partir de lots de mobilier disparates provenant de ramassages de surface effectués de manière occasionnelle et sans méthodologie particulière par des amateurs locaux. Nous nous attarderons sur trois catégories de mobilier (les amphores, les objets de parure en verre (fig.91), les monnaies), qui apportent selon nous quelques indications pertinentes en termes de chronologie générale de l'occupation du site. Un certain nombre d'éléments isolés (fibules de Nauheim, clous à tête striée émaillée, anneaux bouletés...), dont certains sont mentionnés dans des publications locales (Bochaton 1998), ne seront pas pris en considération ici car ils n'apportent pas d'informations supplémentaires par rapport aux séries plus conséquentes.

Ces séries de mobilier, qui font l'objet d'une publication à venir (Barral et al. à paraître), permettent de mettre en relation Champigny-lès-Langres et Langres, et de proposer de lier ces deux sites comme constitutifs d'un seul et même pôle de peuplement. En effet, le premier habitat aggloméré, avant la création de l'*oppidum* de Langres (datée par le mobilier découvert fortuitement ou aux fouilles des années 1980-1990, réexaminé par Ph. Barral et M. Joly), se situait à Champigny-lès-Langres. La présence de mobilier caractéristique de La Tène C et du début de La Tène D1 le montre sans ambiguïté.

Fig. 91 Champigny-lès-Langres :
 typo-chronologie des bracelets de
 verre laténiens trouvés en prospection.
 Ph. Barral et S. Izri, 2013



Jonchery (52251)

(N. Coquet, S. Izri, P. Nouvel) – fig. 62, 92 et 93

La carte archéologique de la Haute-Marne, reprenant des sources plus anciennes, mentionne des restes de constructions antiques dans les parages du carrefour des voies antiques dites de « *Montsaon à Soulosse* » et de « *Langres à la vallée de la Blaise* », situé à quelques dizaines de mètres au nord de la *Ferme de Bonnevaux* (Thévenard et al. 1996 p. 238). L'hypothèse d'une *mansio* est évoquée, sans autre précision. Aucun mobilier des prospections de L. Balliot en 1914 ne nous est parvenu, sa collection ayant été dispersée en 1940.

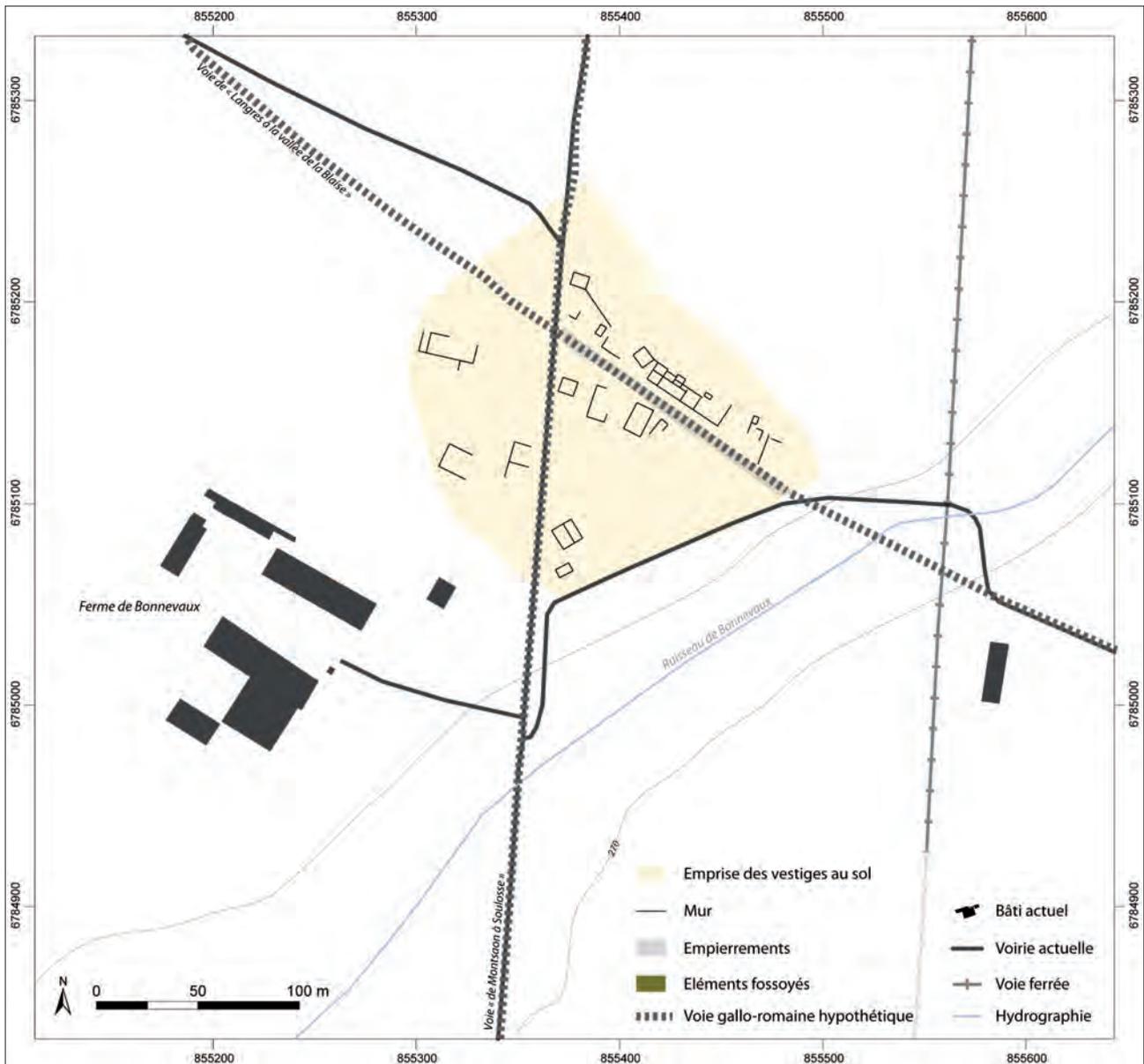
Le site a livré une partie importante de son plan en juin 2011 (Izri et Nouvel 2011), révélant les deux axes antiques et une série de bâtiments qui s'articulent à ces axes. Cette petite agglomération a également été délimitée au sol en avril 2013 par N. Coquet et St. Izri. La superficie limitée du site invite à penser, que de nombreuses agglomérations modestes restent méconnues. Le mobilier aperçu au sol indique pour l'instant une occupation à l'époque romaine, aucun mobilier caractéristique des périodes antérieures n'a été observé.

Fig. 92 Photographie aérienne des vestiges de l'agglomération de Jonchery.

Cliché : St. Izri, P. Nouvel, Université de Franche-Comté, 2011



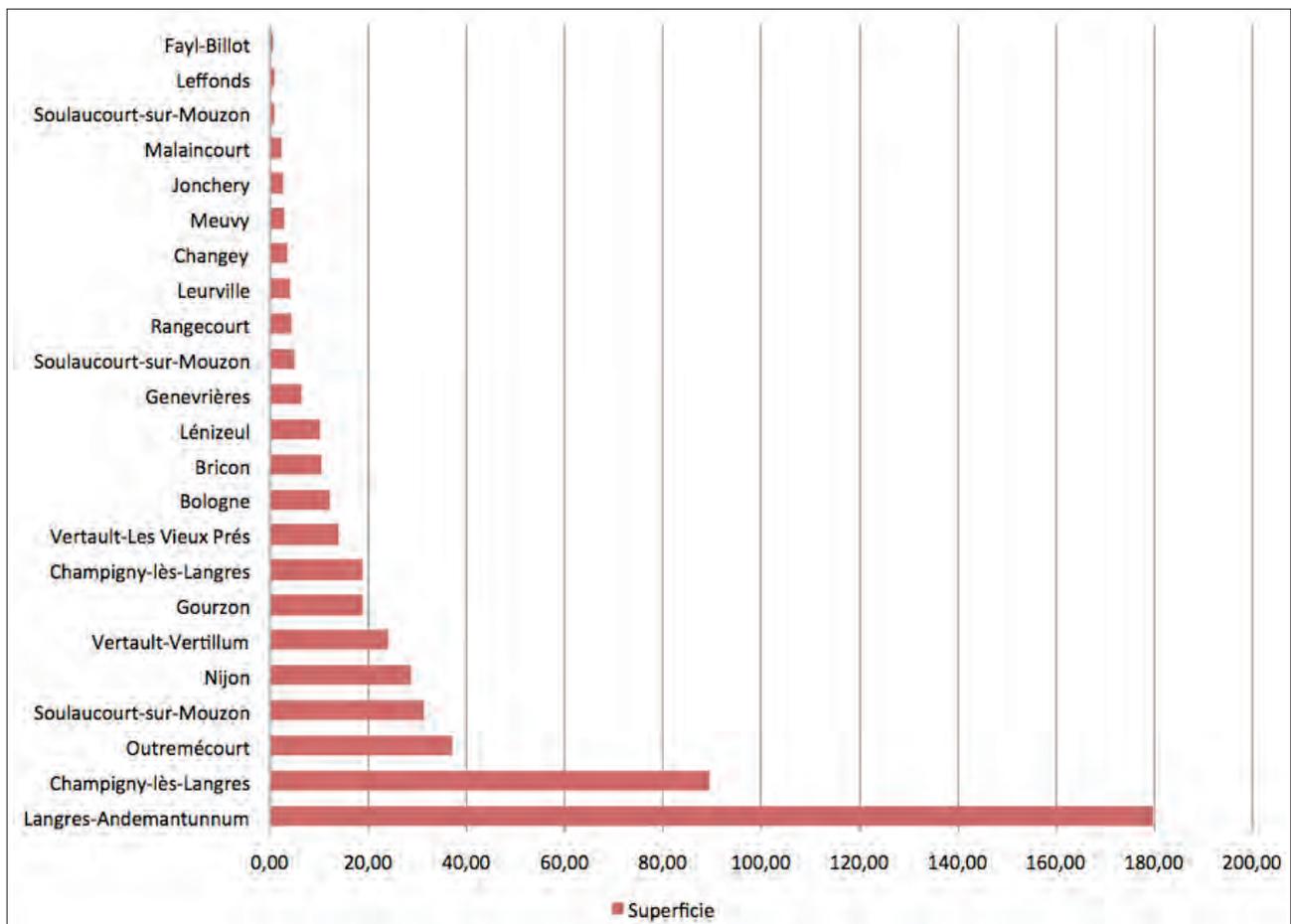
Fig. 93 Plan général des vestiges de l'agglomération de Jonchery, restitué par photographies aériennes. CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013



3.3 Perspectives d'étude 2014

Un récent bilan critique sur le *corpus* des agglomérations antiques du nord-est de la Gaule (Coquet *et al.* 2011) avait permis de requalifier un certain nombre de sites et d'en proposer de nouveaux, déjà connus (requalification de nature) ou totalement inédits. Ces dernières propositions, formulées sur la base de données pertinentes mais parfois diffuses (informations orales, découvertes fortuites d'agriculteurs, prospections anciennes, photographies aériennes non encore synthétisées et exploitées) devaient être étayées par une exploitation multiscale des différentes sources disponibles et par des vérifications de terrain. Ces quelques sites de Champagne, qui ont fait cette année l'objet d'une reprise documentaire, offrent des perspectives d'études intéressantes. Ils présentent des superficies très variables (fig. 94). On y distingue nettement un groupe d'agglomérations de grande taille, d'origine laténienne et la majorité inférieure à 10 hectares, qui correspondent à des agglomérations routières, souvent peu documentées pour le centre-est de la Gaule.

Fig. 94 Superficie des sites prospectés (en ha). N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013



Cet enrichissement du *corpus* permet de mettre en évidence un certain nombre des pôles de peuplement (notamment Nijon) intéressant à analyser dans une perspective diachronique de trajectoires d'occupation. Le récent travail abouti pour le pôle Langres/Champigny-lès-Langres (Barral *et al.* à paraître) plaide en ce sens (fig. 95). À une autre échelle, les travaux de prospections menés le long de la voie militaire de Lyon à Trèves dans sa portion entre Langres et Neufchâteau (fig. 96) ouvrent là aussi des perspectives intéressantes, qui trouvent des parallèles en Franche-Comté sur la voie Chalon-Besançon, Besançon-Lyon, Langres-Besançon ou Besançon-Yverdon, en Bourgogne sur les voies Chalon-Sens, Decize-Briare et Anse-Langres. Un important travail de dépouillement reste à réaliser pour pouvoir confronter à leur juste mesure ces différents jeux de données. Cela ouvre cependant des pistes prometteuses que nous tenterons de poursuivre au cours de l'année 2014.

Parallèlement, d'autres fonds photographiques aériens sont encore à exploiter, en Franche-Comté et en Bourgogne du nord. Ils seront exploités eux aussi l'an prochain.

Fig. 95 Schéma d'évolution spatio-chronologique du pôle de peuplement de Langres/Champigny-lès-Langres.

N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013

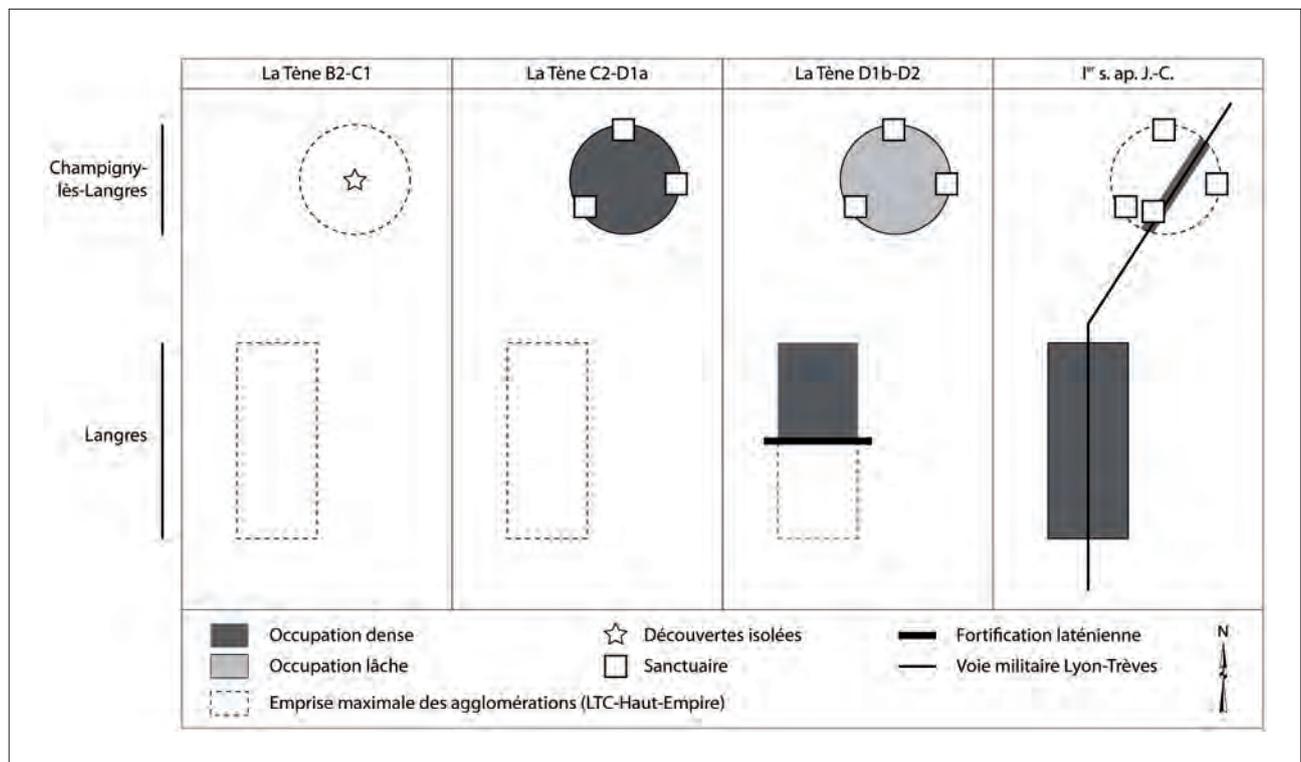
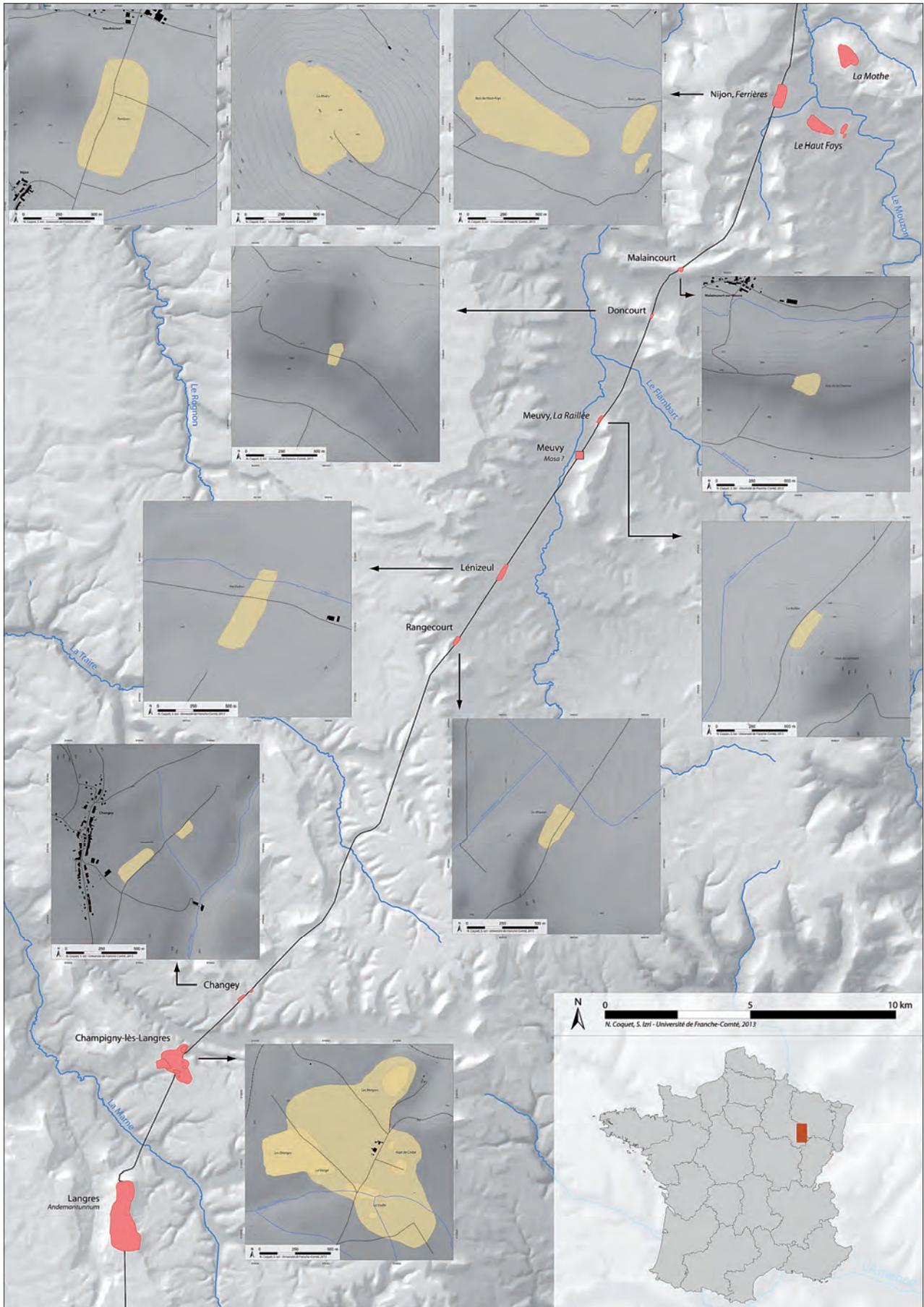


Fig. 96 Agglomérations prospectées le long de la voie Lyon/Trèves.

DAO : N. Coquet, St. Izzi, Université de Franche-Comté, 2013



4. Les acquisitions 2013

Quatre sites ont été prospectés en 2013 avec l'emploi de deux méthodes différentes : des détections magnétiques réalisées par la société Géocarta à Grozon et Beneuvre et des prospections pédestres exécutées par L. Gaëtan à Mellecey et Palleau. Les comptes-rendus des investigations sont présentés dans des parties autonomes qui constituent autant de rapports indépendants.

4.1 Méthodologie mise en œuvre (M. Thivet)

Le protocole utilisé pour caractériser et préciser le plus finement possible la nature et l'extension des vestiges propres aux agglomérations antiques a été éprouvé et validé durant plusieurs années dans le cadre du Projet Collectif de Recherche « Epomanduodurum (Mandeure/Mathay, Doubs), approche pluridisciplinaire d'une agglomération antique ». Cette méthodologie vise à la mise en œuvre, dans le cadre d'une démarche résolument intégrée, d'un ensemble de méthodes non destructives de l'archéologie telles que par exemple la prospection pédestre, la prospection aérienne et la prospection géophysique et à la corrélation des résultats obtenus par chacune de ces méthodes.

L'essentiel des résultats les plus nouveaux obtenus ces dernières années sur des sites complexes et de grande étendue telles que les agglomérations antiques est à mettre au crédit de l'utilisation systématique des prospections géophysiques. Dépassant les informations fournies par les découvertes fortuites, les fouilles de sauvetage ponctuelles et les prospections aériennes, l'exploitation des mesures géophysiques a totalement renouvelé notre connaissance de certaines villes antiques et de leur organisation. Cependant, si ces dernières nous fournissent des indications d'une grande finesse, du point de vue planimétrique, l'interprétation et surtout la datation des structures découvertes restent discutables sans l'apport des informations fournies par les campagnes de prospection classique. La mise en évidence des rythmes de développement et de rétraction des sites, la variété, l'importance et la nature de ses activités ne peuvent être appréhendées que par la collecte et l'enregistrement de vestiges erratiques au cours de prospections terrestres systématiques et raisonnées.

Nous avons donc cherché cette année à obtenir le maximum de données nouvelles sur un ensemble de sites pour lesquels les conditions d'accès aux parcelles et leurs potentialités archéologiques respectives permettaient la mise en œuvre soit de prospection géophysique soit de prospection pédestre systématique.

4.1.1 Prospection pédestre

La prospection terrestre à l'échelle micro-locale s'avère aujourd'hui incontournable pour délimiter les zones d'occupation, dater et caractériser correctement leur fréquentation. Utilisée de façon systématique, elle permet également de constater l'existence d'espaces vierges de vestiges archéologiques, dans lesquels les activités humaines ont été moins intensives, voire absentes à certaines périodes. Si quelques ramassages ponctuels avaient été déjà menés au cours des décennies précédentes sur plusieurs agglomérations, ils furent souvent réalisés sans méthode, sans vision d'ensemble et sans problématique scientifique. Ils se limitaient généralement à la collecte d'objets de qualité sur des parcelles traditionnellement connues comme les plus riches. Parfois, une partie du matériel a été conservée. Même dans ce cas, l'attribution de tel ou tel objet, ou de telle caisse de matériel à une parcelle précise s'avère difficile et aléatoire. Aussi, pour répondre à nos objectifs scientifiques et

faciliter les confrontations avec les informations fournies par les autres méthodes de prospection, nous avons mis en place un protocole simple et adapté permettant une approche intensive et systématique du territoire des agglomérations antiques (cf. 2.1).

Afin d'homogénéiser les zones de collecte, les champs disponibles ont été arbitrairement divisés ou regroupés en zone de taille grossièrement similaire (de 1 à 3 hectares en moyenne). Les espaces ainsi délimités peuvent regrouper une ou plusieurs parcelles cadastrales. Un numéro d'UI, comportant le numéro INSEE de la commune, l'année de prospection, puis un numéro d'ordre de 01 à n, leur a été attribué aléatoirement, au fur et à mesure de l'avancement de nos prospections. Ces dernières ont consisté en un passage tous les 10 mètres environ avec ramassage systématique de part et d'autre de l'axe du profil. Tout le mobilier récolté est conservé, à l'exclusion du mobilier manifestement contemporain (postérieur à la généralisation des céramiques grésées au XVIII^e siècle) et des matériaux de construction (rejetés après enregistrement de leur densité). Lorsqu'une concentration tangible de mobilier est repérée, sa surface est délimitée par GPS. Parfois, la densité est trop faible pour laisser supposer l'existence d'une occupation spécifique. Le mobilier est cependant récolté et son étude à moyenne échelle permettra, nous l'espérons, de mieux mesurer les fréquentations sporadiques et les épandages aux marges des agglomérations et leurs variations au cours du temps. Après nettoyage, le mobilier est inventorié par parcelle. Les éléments sont identifiés et datés ; les plus pertinents sont dessinés.

4.1.2 Prospection géophysique par système tracté – AMP (Automatic Magnetic Profiling)

Pour des raisons évidentes de temps et de moyens, nous n'avons pu cette année (comme l'an dernier) mettre en œuvre qu'une seule méthode de prospection géophysique sur les sites investigués. En effet, l'importance des surfaces à couvrir (plusieurs dizaines d'hectares) interdisant l'emploi d'équipement manuel, nous nous sommes tournés vers la société Géocarta, précurseur en France dans la réalisation de prospections électriques et magnétiques tractées particulièrement adaptées à la reconnaissance de très grandes superficies. Le choix de l'emploi de la méthode magnétique tient au fait de son excellente résolution permettant la détection de structures archéologiques de petites dimensions (de l'ordre de 50 cm env.), mais surtout aux types d'anomalies enregistrées permettant la distinction entre des vestiges de natures variées.

Principe de base de la méthode magnétique

La méthode magnétique permet en effet de mettre en évidence et de cartographier les variations du champ magnétique terrestre provoquées par des contrastes de susceptibilité magnétique propres aux matériaux constituant le sous-sol (fig. 97). Elle permet donc de repérer des anomalies magnétiques induites par la présence de vestiges archéologiques.

On peut distinguer, à priori grâce aux caractéristiques des anomalies, plusieurs types de structures enfouies : les fosses et fossés, les zones d'activités artisanales, les vestiges de construction, les remblais. La méthode magnétique est plus particulièrement efficace pour toutes les recherches concernant les structures en creux et les structures de combustion.

Il faut attirer l'attention sur le fait qu'une anomalie magnétique est plus difficile à interpréter qu'une anomalie électrique par exemple. Cela est dû à la nature vectorielle du champ magnétique. Ainsi, en prospection électrique un fossé se traduira par une anomalie linéaire qui sera généralement doublée en prospection magnétique, créant un effet d'ombre. La prospection magnétique permet également de détecter les terres cuites qui possèdent une aimantation thermorémanente (ATR) de forte intensité.

Ainsi, les amas de tuiles et de briques sont repérés, créant souvent un « bruit » de fond indésirable mais nous renseignant également sur des zones d'occupation. Les objets métalliques sont également détectables ce qui entraîne, par contre, une réduction du champ d'application de cette méthode. Elle doit en effet s'effectuer dans un milieu magnétiquement calme (hors pollution type clôtures, poteaux électriques...).

Enfin, on soulignera le fait que les dimensions d'une structure ne peuvent être directement extrapolées de celles de l'anomalie qu'elle génère, la profondeur d'enfouissement et l'aimantation jouant un rôle sur l'extension spatiale des anomalies.

Le système tracté AMP (Automatic Magnetic Profiling)

Le système AMP03 développé par Géocarta comprend une centrale d'acquisition temps réel associée à des capteurs de type fluxgate (GRAD-01-1000) développés et modifiés pour Géocarta par la société anglaise Bartington. Les capteurs sont portés par un bâti non magnétique tiré par un quad (fig. 98).

Ils permettent de mesurer les variations de la composante verticale du Champ Magnétique Terrestre (CMT) entre deux points séparés de un mètre avec une grande résolution (0,05 nT/m pour une gamme de mesure de +/-100nT/m). Cette méthode différentielle permet d'éliminer les variations dites externes du CMT (variations dont l'origine n'est pas liée au sol et sous-sol) ainsi que d'éliminer les variations dues à des structures profondes (plusieurs kilomètres à plusieurs mètres).

Fig. 97 Schéma de la réaction des capteurs magnétiques aux objets enfouis dans le sous-sol. © Géocarta

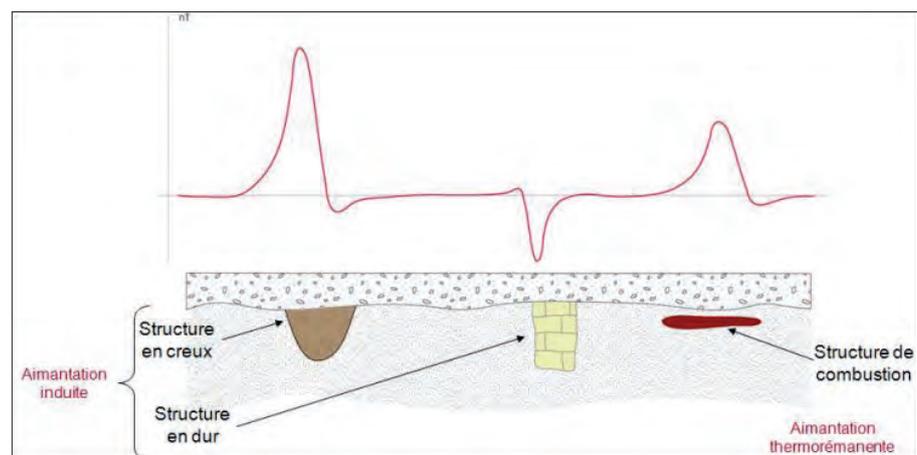


Fig. 98 Photographie du système AMP03.
© Géocarta



Un ordinateur portable permet de visualiser sur le site les valeurs mesurées. Les données sont redirigées en temps réel vers un ordinateur et synchronisées à l'aide d'un GPS RTK. Les données sont enfin représentées sous forme d'image des variations de la composante verticale du CMT, soit en densité de gris, soit en niveaux de couleurs.

Afin de cartographier les anomalies les plus fines (anomalies de longueur d'onde de l'ordre du mètre), la prospection magnétique est effectuée avec un espacement entre sondes de 50 cm et une fréquence d'échantillonnage de 80 Hz par sonde. Les cheminements sont parallèles entre eux, non forcément rectilignes, de longueur variable et espacés entre eux de 2,5 mètres (utilisation de 5 capteurs espacés de 50 cm). À raison d'une mesure tous les 7 à 8 centimètres à l'avancement (intervalle maximal), et avec un espacement latéral demi-métrique entre sondes, ce sont entre 250 000 et 300 000 mesures qui sont acquises par hectare.

Positionnement des mesures

La rapidité d'acquisition des données sur le terrain est assurée par l'utilisation d'un quad qui permet de réaliser des profils avec une vitesse de près de 15 km/h. Cette vitesse et la nécessité de s'adapter au mieux aux formes de la parcelle prospectée imposent un système de positionnement GPS et son contrôle en temps réel. La localisation des mesures est assurée donc par un GPS RTK *Trimble* (fig.99) assurant une précision relative planimétrique et altimétrique centimétrique (cette technologie nécessite l'utilisation de deux GPS : une base fixe et un mobile. Ces deux éléments sont reliés par radio : la base envoie en temps réel un signal de correction au mobile qui permet de passer d'une erreur typique de l'ordre de 5 m à quelques centimètres). Notons que l'utilisation des données altimétriques du GPS permet également la création d'un MNT (Modèle Numérique de Terrain) précis sur les parcelles investiguées.

Fig.99 Photographie de la base GPS RTK *Trimble*. © Géocarta



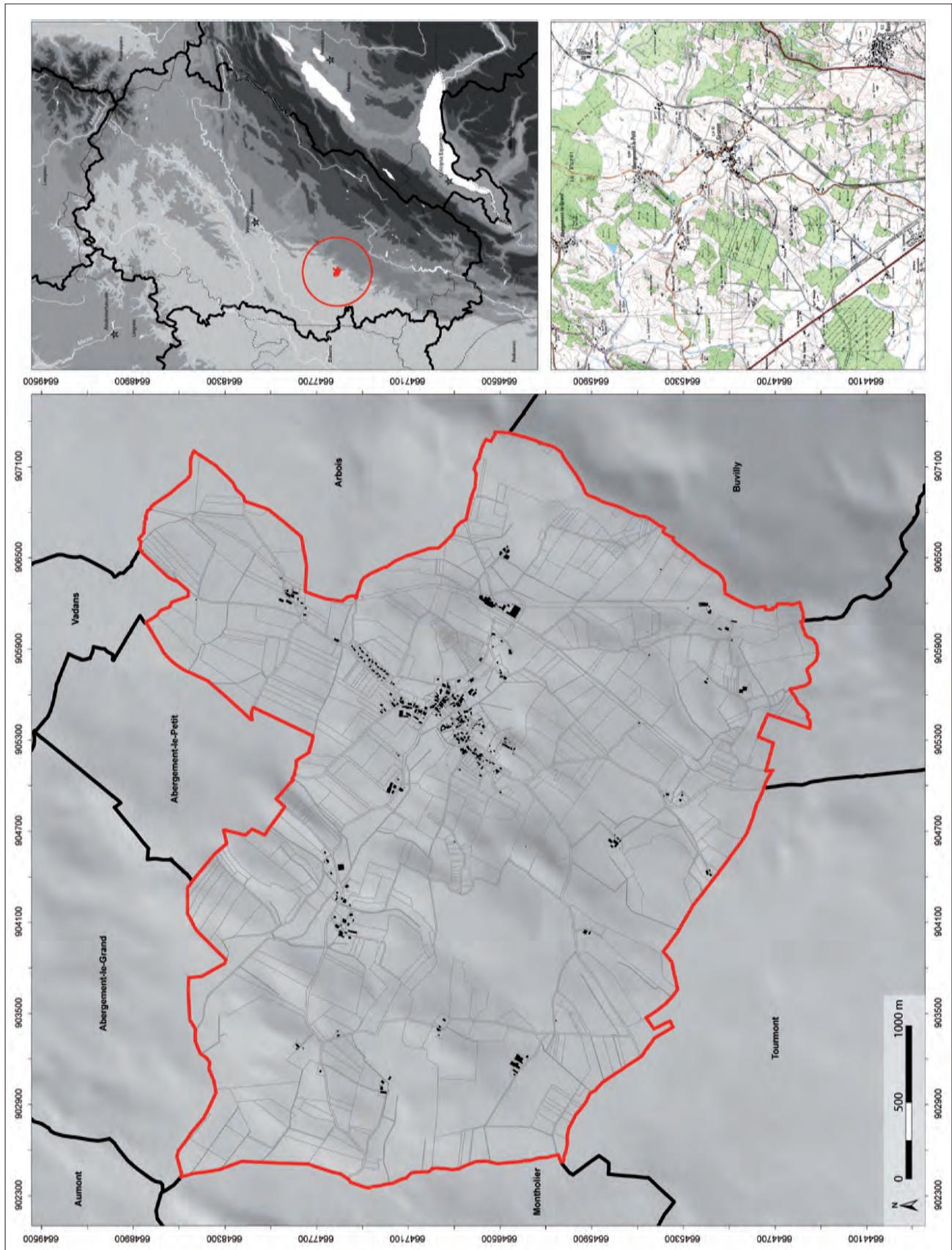
Traitement des données et lecture des cartes de gradient magnétique

Le traitement des données, réalisé par la société Géocarta, consiste en un ensemble de correction de plusieurs effets inhérents aux protocoles d'acquisition :

- effet de bruit haute-fréquence : cet effet est filtré en 1D selon la direction des profils et pour chaque sonde (filtre caractérisé par sa largeur en nombre de points par seconde et pourcentage de variation d'amplitude au-delà duquel un point est rejeté) ;
- effet de profil (« *headingerror* ») : ces effets sont causés par les changements d'orientation des magnétomètres dans le champ et une éventuelle mauvaise calibration d'une des sondes. Ces variations sont éliminées en enlevant à chaque profil la valeur de sa médiane ;
- effets haute fréquence résiduels : le filtrage des anomalies de haute-fréquence permet d'éliminer une partie de la pollution de surface d'origine moderne ;
- effets régionaux : un filtrage 2D par la médiane permet d'atténuer les effets régionaux d'origine géologique et anthropique (pylônes électriques, clôtures...).

L'ensemble des données magnétiques est enfin géoréférencé et interpolé avec un maillage isotrope de 15×15 cm afin d'être visualisé sous forme cartographique. Les valeurs négatives, figurées en blanc, correspondent aux diminutions du gradient du champ magnétique local par rapport au champ magnétique moyen de la prospection. Les valeurs positives, en noir, correspondent aux augmentations du gradient du champ magnétique local par rapport au champ magnétique moyen de la prospection. En raison de la nature dipolaire des champs magnétiques dans les objets, chaque anomalie comportera un effet positif et un effet négatif.

Fig. 100 Localisation de la commune de Grozon.
CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013



4.2 Prospections géophysiques à Grozon (39) – N. Coquet

Le village de Grozon (Jura, Franche-Comté) est situé à l'ouest d'Arbois (fig. 100 et 101). À une altitude moyenne de 260 m; il est implanté au fond d'une cuvette à la charnière du Vignoble et de la Bresse, au pied des premières pentes des collines annonçant le Revermont. Son territoire est traversé par le ruisseau de la Grozonne qui prend sa source au sud-est du village et qui coule vers l'ouest/nord-ouest rejoindre la Bresse. Le terrain, légèrement ondulé, est principalement constitué de terres agricoles.

4.2.1 Historique des recherches et état des lieux sur l'occupation antique

Grozon fait partie des principaux sites de Franche-Comté avec plus d'une centaine d'entités archéologiques recensées par la carte du Service Régional de l'Archéologie. De fait, la commune est l'une des plus denses en vestiges du Jura, ce qui en a fait la renommée au siècle dernier. Depuis le XVIII^e siècle, six grandes phases de travaux peuvent être distinguées (fig. 102). Ces sondages, fouilles, prospections et découvertes fortuites ont permis d'accumuler une documentation très abondante qui témoigne d'une occupation continue de La Tène au Moyen Âge. L'exploitation des sources d'eau salée y est notamment attestée depuis l'époque gauloise, pendant le Moyen Âge et jusqu'à l'époque contemporaine. L'importance du site, connu dès le milieu du XVIII^e siècle par les érudits locaux (Dunod de Charnage 1750) qui en soulignent la richesse, fait naître les premières spéculations sur la présence d'une ville antique à l'emplacement du village actuel. Dès les années 1860, le géomètre J.-D. Vionnet (Vionnet 1861-1868) recense de nombreuses découvertes fortuites et propose une première synthèse descriptive. Ce travail est poursuivi par l'abbé Guichard, curé de Pupillin, qui consacre près de quinze ans de fouilles sur la commune entre 1891 et 1905 (Guichard 1891a,b,c). Après une longue phase sans recherches, le site est réinvesti dans les années 1970 grâce aux prospections aériennes de G. Chouquer qui, en révélant une partie de l'organisation interne de l'agglomération, en confirme le caractère urbain, du moins aggloméré (Chouquer 1976-77; Chouquer 1978; Chouquer 1981; Chouquer 1986). Les années 1980 sont aussi celles des premières fouilles (dont

Fig. 101 Contexte géologique de la commune de Grozon. Extrait de la carte 1/50 000. Source: BRGM

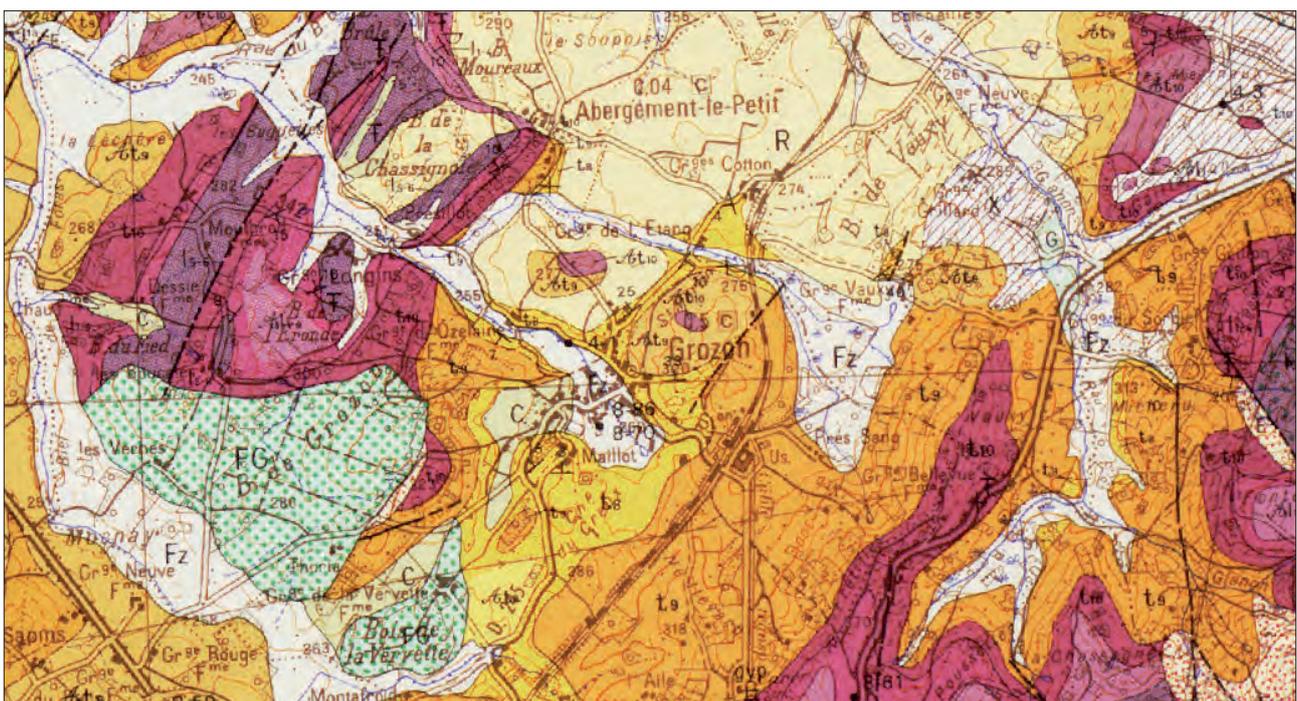
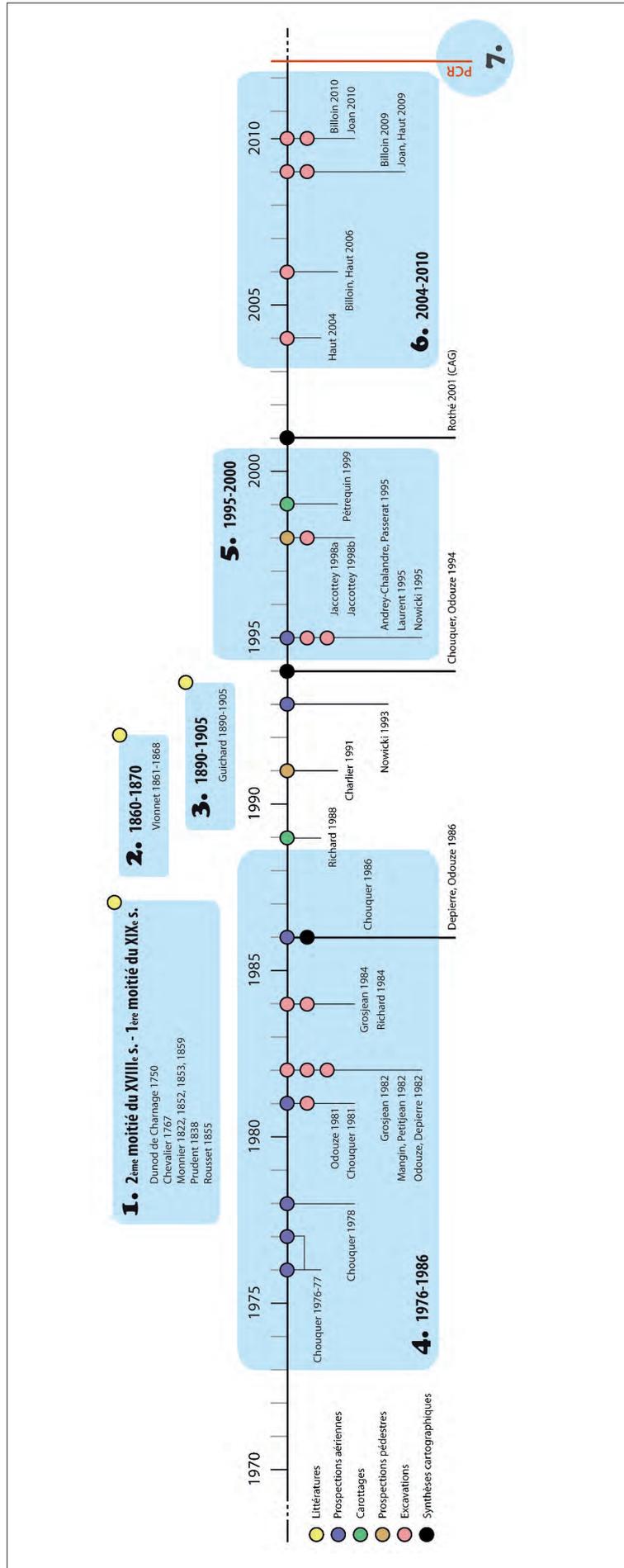
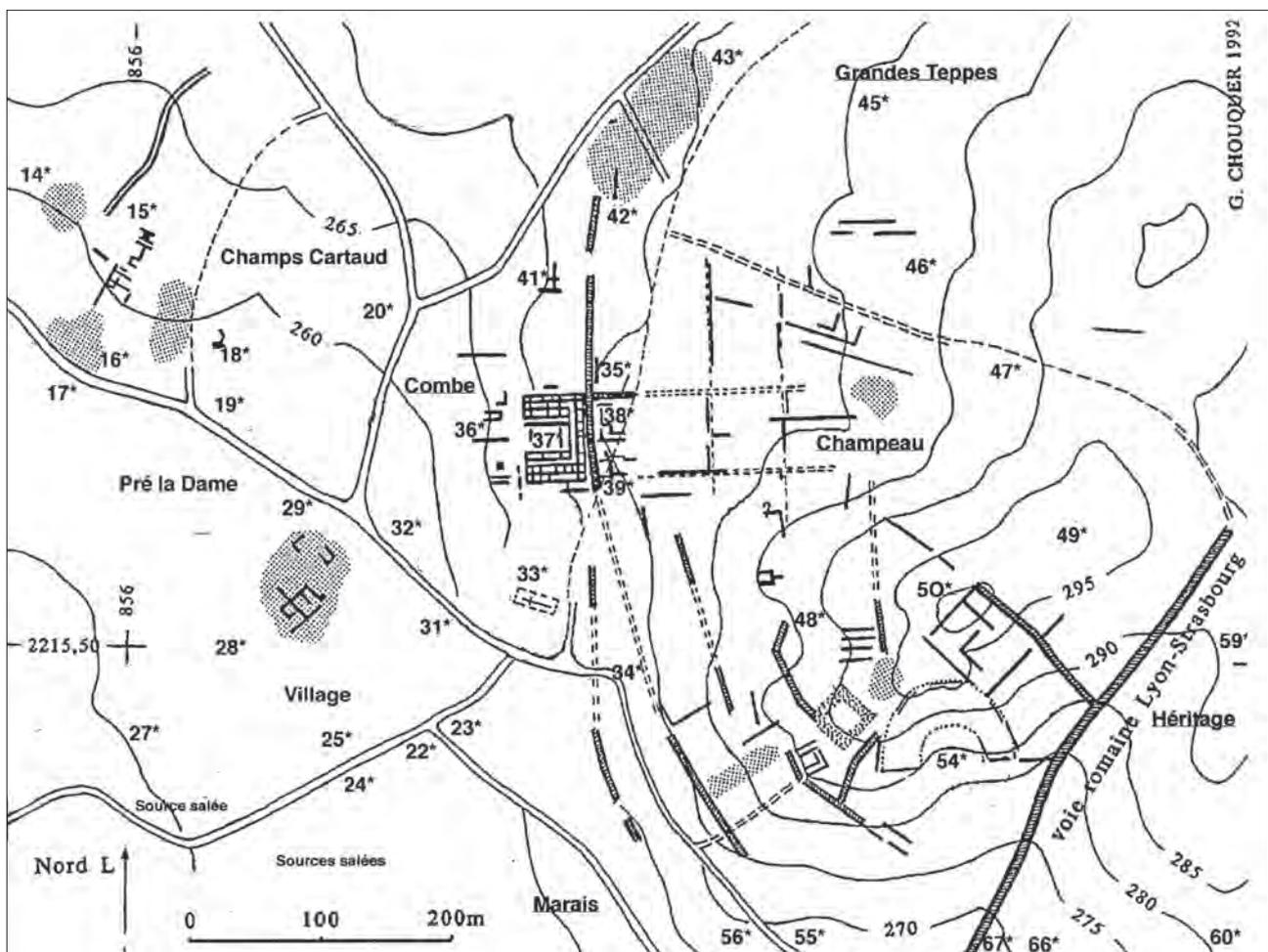


Fig. 102 Rythme et nature des recherches archéologiques sur la commune de Grozon. DAO: N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013



les plans et minutes nous sont parvenus), mais il s'agit essentiellement de fouilles de sauvetage (Odouze 1981 ; Odouze, Depierre 1982 ; Grosjean 1892 ; Mangin, Petitjean 1982 ; Grosjean 1984 ; Richard 1984), sur les secteurs des *Grandes Teppes*, la *Combe*, le *Village* et *Champs Cartaud*. À l'occasion des publications des premiers atlas sur les agglomérations secondaires du nord-est, le milieu des années 1990 voit la production des premières véritables synthèses cartographiques sur l'agglomération antique (Odouze, Chouquer 1994). Ces premières synthèses restent, bien que successivement complétées (Rothé 2001), l'état général des données manipulées encore aujourd'hui. Dans le courant des années 1990, les recherches de terrain restent très ponctuelles : sondages (Andrey-Chalandre, Passerat 1995), surveillance de travaux (Laurent 1995) ou prospections aériennes (Nowicki 1995). Depuis 1996, les travaux menés par Pierre Pétrequin sur l'exploitation du sel en Franche-Comté ont amené ce chercheur à étudier certains aspects de l'archéologie locale (Pétrequin, Weller 1999). Un programme de prospections lancé par la Carte archéologique régionale à la fin des années 1990 permet une remise en ordre notable de la documentation ancienne et permet de préciser l'importance et l'extension des vestiges sur la commune (Jaccotey 1998a). Après ces nettes avancées, on note une relative inertie dans les connaissances de l'extension et de la structuration de l'agglomération antique. Pourtant, les différents diagnostics Inrap des années 2000 ont apporté d'importantes informations sur l'emprise spatiale et chronologique de l'occupation, mais ces données, issues de fouilles de sauvetage, n'ont plus été mises en perspective dans une approche globale de l'occupation antique et médiévale. Faute de fouilles extensives, il est difficile de dresser les limites d'étendue exacte de cette agglomération et de dissocier les habitats périphériques des vestiges proprement « agglomérés ».

Fig. 103 Carte de répartition des vestiges repérés au sol et par prospection aérienne. Dessin de G. Chouquer (Odouze, Chouquer 1994, p. 102) complété en DAO par M.-P. Rothé



Le cœur de l'agglomération antique semble se situer au nord et à l'est du village actuel (**fig. 103**), jusqu'aux bordures de la grande voie antique Lyon-Strasbourg (orientée nord-est/sud-ouest) au sud-est du village. Le plan d'ensemble, restitué essentiellement par la photographie aérienne, présente une disposition en relation étroite avec la topographie particulièrement accidentée des lieux, sur et en contrebas d'une colline, dans une cuvette marécageuse traversée par le ruisseau de la Grozonne. Il adopte ainsi plusieurs directions, en fonction de la pente, et se régularise à l'ouest du village, où l'on perçoit l'amorce d'une organisation orthonormée (Oudouze, Chouquer 1994). Plusieurs bâtiments ont été repérés dont le plus remarquable, qui focalise encore aujourd'hui les campagnes de photographies aériennes, correspond à un vaste édifice, vraisemblablement public, développant un plan en « U » autour d'une cour centrale orientée à l'ouest. Ce bâtiment jouxte une rue orientée nord-sud qui en rencontre perpendiculairement une seconde, orientée est-ouest. De l'autre côté de cet axe, à l'opposé du premier bâtiment, on connaît plusieurs ensembles de constructions – dont la « maison de LIVS », comportant un cellier avec amphores estampillées, et la « maison du Joaillier », avec scories de bronze, creusets, épingles, bijoux – fouillées et nommées par l'abbé Guichard. Au nord de cet axe, ont été reconnus au début des années 1980 des ateliers de travail métallurgique (fer, bronze) daté du 1^{er} s. ap. J.-C. Au sud-est de la commune, des microreliefs dans les pâturages évoquent, d'après G. Chouquer, l'emprise d'un théâtre adossé à la colline.

4.2.2. Bilan des acquisitions 2012

La prospection effectuée en octobre 2012 (Coquet 2012) nous fournissait une image du proche sous-sol d'une grande netteté et une vision précise des vestiges qui confirmait l'important potentiel du site. Ce résultat prouvait que la méthode magnétique était bien adaptée au milieu et pouvait donc être retenue pour la suite des investigations.

Cette campagne de mesures magnétiques avait couvert 4,71 ha sur deux ensembles de parcelles (**fig. 104**):

- La parcelle ZD152-153 (lieu-dit *La Combe*), au cœur de notre connaissance du site (campagnes de photographies aériennes), avait été réinvestie afin de disposer d'une géolocalisation fine de ses vestiges pour exploiter au mieux les sources d'informations complémentaires (photographies aériennes orthorectifiées). Aussi, une prospection magnétique permettait de compléter les informations déjà acquises – le plan des structures – mais également d'apporter des indices quant au type d'occupation et leur fonctionnalité (zones de chauffe, etc.). Enfin, pour une première campagne, le test d'une prospection magnétique sur un secteur dont nous étions assurés de la densité de vestiges était importante, afin de savoir si le terrain local répondait bien à la propriété géophysique employée. La parcelle est intensément labourée, plane est facile d'accès. Un important épandage de mobilier est visible au sol (tuiles, moellons, mosaïque, marbres et divers placages, enduit peint, poterie métallisées, sigillées décorée).
- La parcelle ZD77 (lieu-dit *Champeau*) était, elle, beaucoup moins connue. Elle permettait de documenter par investigation du sous-sol le développement de l'agglomération vers le sud-est dont seules quelques anomalies linéaires, repérées par photo-interprétation, étaient connues. Il s'agit qu'une parcelle en pré, en pente et très accidentée. Aucun mobilier n'est visible en prospection au sol.

Deux grands ensembles bâtis

Les photos aériennes acquises sur la parcelle nord ZD152-153 (G. Chouquer, J. Aubert) avaient permis de relever la présence de grands ensembles de structures bâties et d'une voie de communication. La prospection de cette zone (2,2 ha) a permis de confirmer et de localiser précisément ces vestiges. D'une part, le schéma quasi-complet de deux structures bâties de grande dimension se dessine, principalement composé d'anomalies linéaires à gradient magnétique négatif. De

73 mètres de long et d'au moins 45 mètres de large, l'architecture de l'ensemble Ouest (entrepôts?) est bien visible. L'image donnée par les vestiges conservés (très arasés) montre bien cette organisation en « U » déjà décrite. On distingue un découpage interne régulier sur les bords du bâtiment mais ce compartimentage est moins net – voire inexistant – dès que l'on se rapproche de la cour centrale. L'ensemble Est présente une orientation légèrement différente de la structure précédente et pourrait correspondre au vaste bâtiment « *allongé et étroit, divisé en nombreuses cases régulières et symétriques* » fouillé par l'abbé Guichard en novembre 1891 et qu'il interprétait comme des écuries (Guichard 1891a). On distingue un espace sans découpage interne, d'environ 3,5 m de large, sur toute sa limite ouest, sans doute un système de galerie. Trois à quatre espaces sont marqués par des gradients magnétiques dipolaires (association d'une réponse positive et d'une réponse négative): une accumulation de produits de cuisson (poteries) ou une zone de combustion (four) pourrait être à l'origine de ce type de réponse.

Fig. 104 Prospections 2012: cartes de résistivités magnétiques. CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013



Le fait que ces zones « dipolaires » ne sont présentes que dans des parties bien délimitées tend à indiquer une différence d'activité selon les secteurs du bâtiment. Un petit nombre d'autres éléments a également été repéré: petits bâtiments (anomalies linéaires à gradient négatif), fossés (anomalies linéaires à gradient positif) et fosses (anomalies ponctuelles à gradient positif) essentiellement concentrées, pour ces dernières, au sud-ouest de la parcelle, venant confirmer la densité des vestiges sur cette zone de l'agglomération.

Un axe nord-sud structurant

La prospection magnétique de la parcelle ZD152-153 a permis de confirmer la présence d'une voie importante d'axe nord-sud (6 mètres de large) passant entre deux structures principales et traversant l'ensemble de la zone prospectée. Cet axe semble bordé, de part et d'autre, par des fossés (anomalies à gradient positif). Cet axe pourrait être entrecoupé d'axes secondaires. En effet, une anomalie, d'orientation quasiment est-ouest, pourrait être la trace d'un axe rejoignant la voie principale depuis l'est.

Une zone sud-est dépourvue de véritables structures bâties

Pour la parcelle sud-est ZD77, la carte obtenue ne présentait pas de fortes concentrations de vestiges. Seuls deux petits groupes d'anomalies linéaires à gradient négatif, de petite taille, pouvaient être interprétés comme du bâti. L'essentiel des anomalies détectées – linéaires ou zonales – semblaient plutôt s'associer à des variations de parcelles récentes et à des variations topologiques ou géologiques, sans doute à associer à d'anciennes cultures (vignes) plutôt qu'à d'éventuels éléments de voirie, comme pouvaient le laisser supposer les photo-interprétations publiées.

4.2.3 Objectif des prospections 2013

À la suite de ces premiers résultats, nous avons ciblé plusieurs zones à prospecter afin :

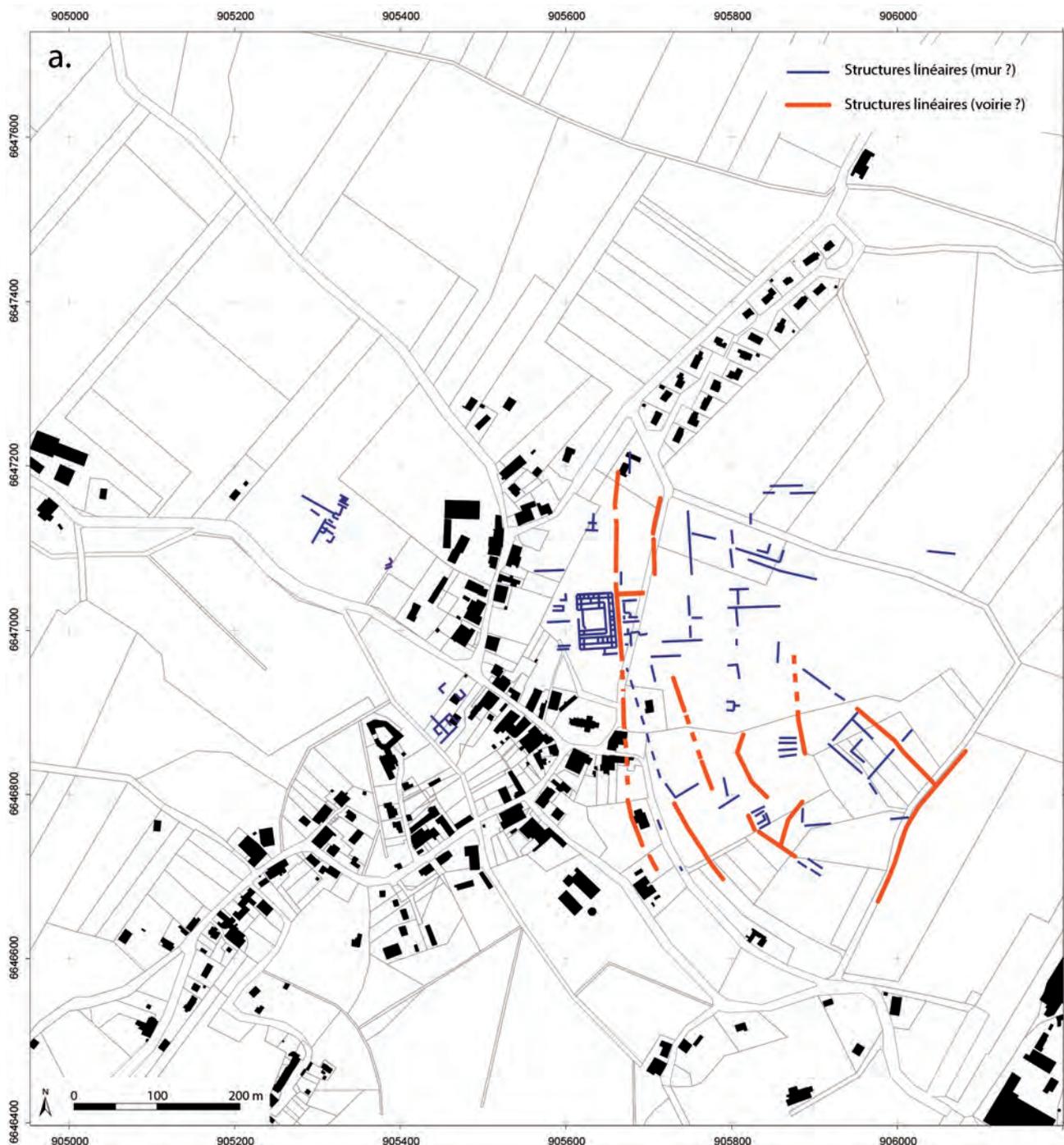
- de vérifier les interprétations des éléments déjà mis en évidence (bâties, voiries) en en vérifiant la continuité. Une extension des mesures géophysiques à l'est de la parcelle ZD152-153, de l'autre côté de la route, permettrait sans aucun doute de discerner les limites des structures déjà repérées et, certainement, de confirmer ou d'infirmer la présence de voirie secondaire évoquée dans ces premiers résultats. Nous espérons également, par cette extension, pouvoir « relocaliser » précisément les fouilles anciennes de l'abbé Guichard (Guichard 1891) – Maison de *Lius*, cellier aux amphores, Maison du Joaillier – dont les structures déjà entrevues doivent correspondre en partie. L'objectif, pour l'année 2013, sera donc de prospecter les parcelles ZD75 (0,89 ha) et ZD177 (7,18 ha). Ce projet permettrait de faire le lien entre les deux espaces prospectés cette année et de travailler sur la limite est et nord-est de l'agglomération antique;
- d'investir l'ensemble du pourtour du village actuel de Grozon (dans la mesure du possible des autorisations accordées), afin de tenter de délimiter l'emprise globale de l'agglomération antique. Face à une importante bibliographie qui orientait le développement de l'agglomération vers l'est et le sud-est du village actuel, la prospection 2012 de la parcelle ZD77 nous permet d'interroger le véritable centre de gravité de l'agglomération antique.

4.2.4 Parcelles prospectées en 2013

Un dépouillement bibliographique, mené auprès de la carte archéologique du SRA de Franche-Comté, avait permis de proposer une synthèse documentaire spatialisée des recherches conduites sur la commune de Grozon depuis la fin du XIX^e siècle. Cette synthèse nous permet de cibler les zones à privilégier pour de nouvelles approches de terrain (fig. 105a).

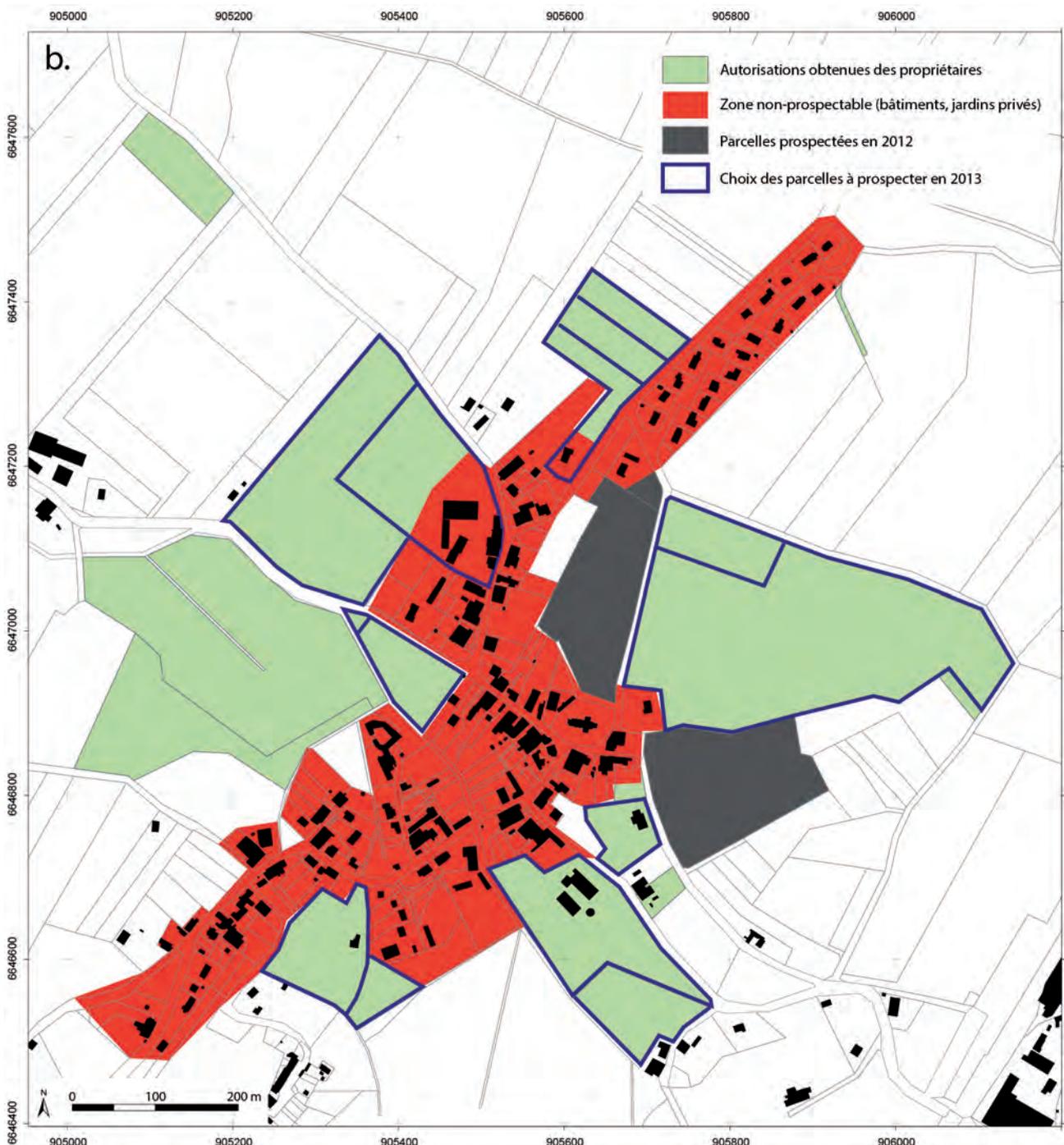
Le travail mené l'année dernière, au-delà des résultats scientifiques, a permis de créer un nouveau lien de confiance avec les acteurs locaux – élus, propriétaires et exploitants – dans un village encore troublé par de retentissants contentieux juridiques, au début des années 1980, entre propriétaires et archéologues (annexe 2). Cet héritage avait créé une méfiance manifeste face aux différents

Fig. 105a Processus de sélection des parcelles. CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013



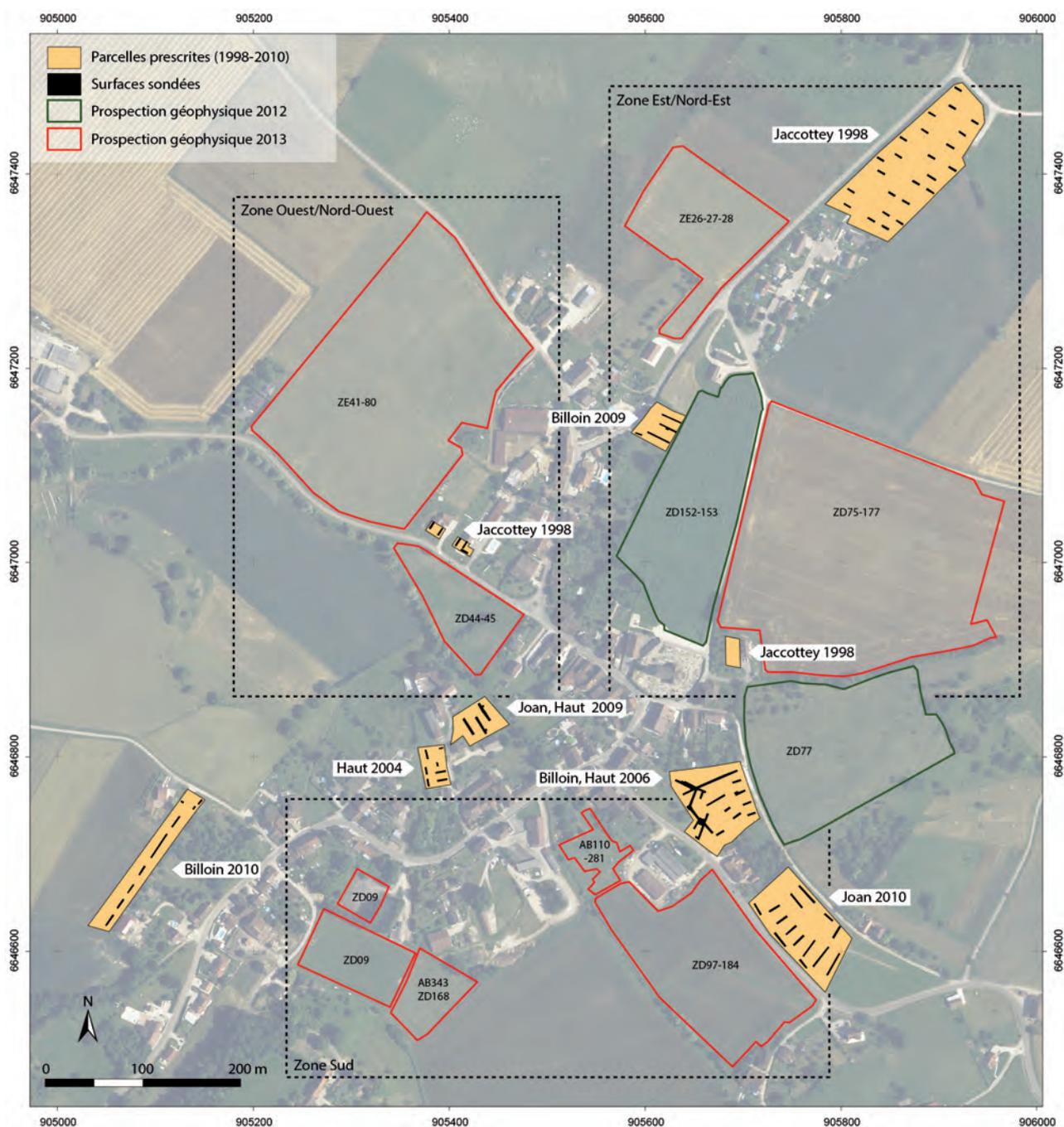
projets archéologiques. Cette nouvelle dynamique s'est ressentie dans les discussions et dans les nouvelles autorisations d'accès aux parcelles. En fonction des objectifs présentés, du budget disponible, des parcelles techniquement prospectables et des autorisations accordées par les propriétaires, 14 parcelles ont été sélectionnées (fig. 105b) pour un total de 21,52 ha. Nous présentons les résultats en trois temps correspondant à trois secteurs de

Fig. 105b Processus de sélection des parcelles. CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013



questionnement sur l'emprise spatiale de l'occupation antique (fig. 106) : d'abord, au nord et à l'est du village actuel, zone correspondant à l'extension et à la liaison des zones prospectées l'année dernière ; ensuite, la zone ouest et nord-ouest du village actuel, zone relativement éloignée des différents diagnostics opérés sur la commune et, enfin, le sud du village actuel, vierge de tout indice de structure, mais positif en prospections pédestres.

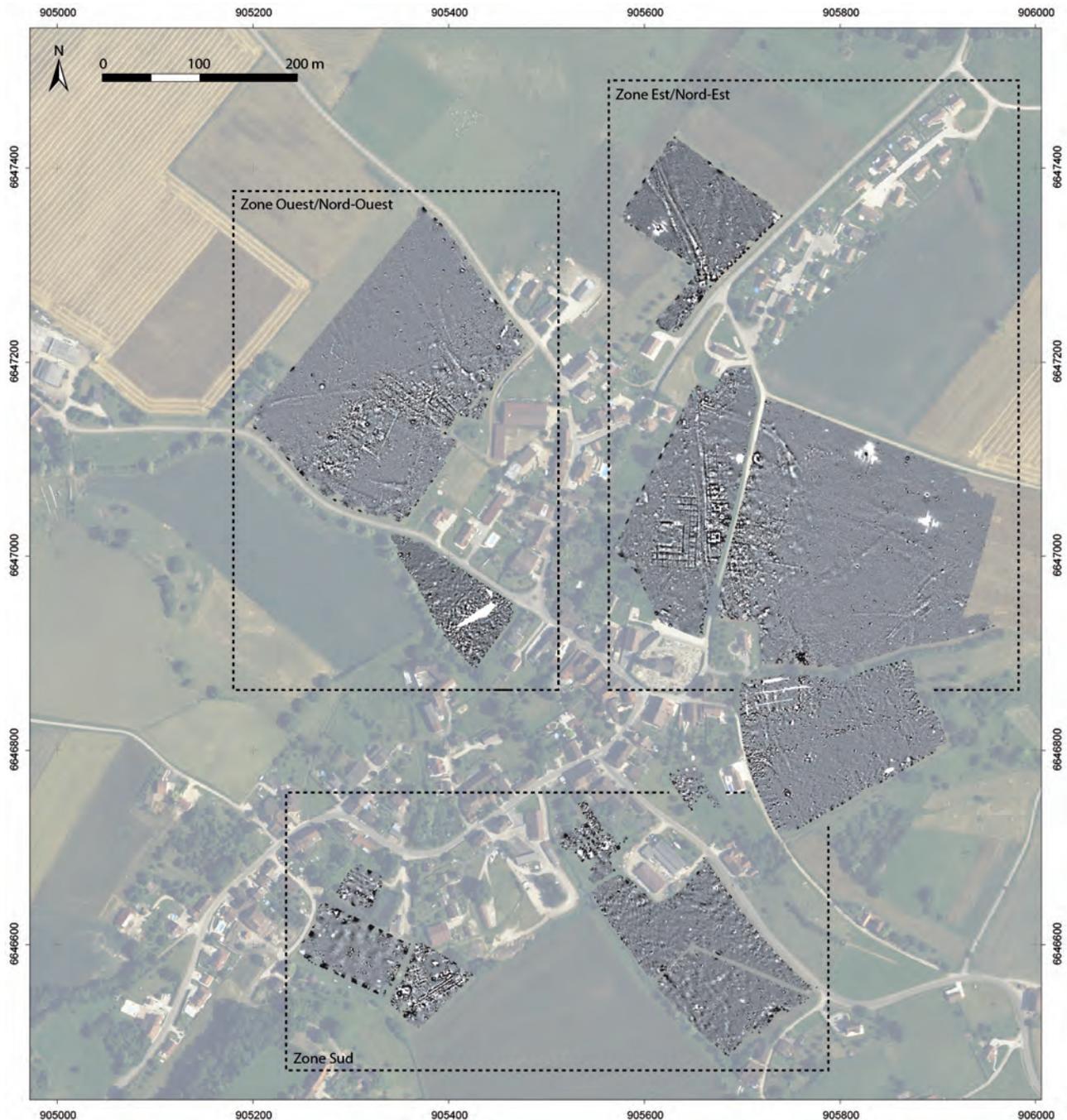
Fig. 106 Emprise des prospections géophysiques 2013. CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013



4.2.5 Résultats de la campagne 2013

Les cartes de résistivités magnétiques, reçues récemment, ne permettent pour l'instant que de tirer de grands éléments quant aux indices de l'emprise globale de l'agglomération. Une interprétation fine des anomalies reste à approfondir. Sur les 21,52 ha prescrits, 16,55 ha (77%) ont été prospectés (fig. 107), en fonction des contraintes sur place (zones bâties ou non praticables) et de redéploiements à la lecture des premiers résultats sur le terrain. Pour exemple, voyant un étiolement de la densité de bâti vers l'est, la parcelle ZD75-177 n'a été prospectée qu'à 70% afin de pouvoir redéployer le temps et les hectares vers d'autres zones.

Fig. 107 Projection des cartes de résistivité magnétique sur fond orthophotographique IGN. CAO: N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013



4.2.5.1 Zone est/nord-est (fig. 108)

La prospection de la zone est/nord-est s'est effectuée sur 7,22 ha, dont 5,76 ha pour l'ensemble de parcelles ZD75-177 et 1,46 ha pour l'ensemble ZE26-27-28.

La prospection géophysique de cette zone devait nous permettre de suivre les zones bâties observées en 2012, confirmer ou infirmer la présence de vestiges et tenter de faire le tri entre anomalies d'origine anthropique ou géologique. Les travaux de photo-interprétation de G. Chouquer mettent en évidence la présence d'anomalies linéaires (voirie ?) semblant traduire une organisation orthonormée.

Les parcelles ZD75-177 sont marquées par une profusion de matériaux en surface (TCA essentiellement) sur l'ensemble prospecté (env. 250 m de large, d'est en ouest). La prospection géophysique, elle, révèle une présence de vestiges bien localisée à l'ouest de la parcelle, sur une largeur d'environ 60 m. L'important épandage de mobilier semble causé par les intenses activités agricoles.

Le secteur positif traduit la présence d'une forte occupation dans la continuité des bâtiments repérés en 2012 à l'ouest de la route. Les importantes anomalies zonales dipolaires pourraient correspondre à des éléments de sol ou d'épandages de mobilier. Les tracés linéaires des anomalies à gradient négatif (murs) sont difficiles du fait de fortes réponses venant troubler la lecture d'ensemble. L'amorce d'un axe de circulation est/ouest formant angle droit avec l'axe nord/sud repéré en 2012 ne trouve pas de continuité à l'Est. Une autre anomalie zonale à gradient positif, elle, se poursuit en déviant manifestement vers le sud. Cet ensemble circonscrit, dans sa partie nord-est et est, la zone de concentration de vestiges. Ce contraste de densité, souligné par cet axe, invite à placer une limite hypothétique de développement de l'agglomération antique à l'Est.

La prospection géophysique des parcelles ZE26-27-28, au nord, met en évidence, sur 140 m environ, une importante anomalie zonale rectiligne à gradient positif. Cette anomalie peut être interprétée comme un axe de circulation et semble correspondre à la continuité de l'axe nord-sud déjà repéré l'année dernière, plus au sud (parcelle ZD152-153). Cet élément renforce l'idée d'un axe majeur parcourant et structurant l'agglomération. Le peu d'anomalies détectées aux abords de cet axe, témoignant d'un relâchement du bâti, tend à faire penser à une limite de l'agglomération au-delà des ateliers métallurgiques (fouilles du début des années 1980). Ces parcelles en pré ne permettent aucune visibilité au sol pour une prospection pédestre.

4.2.5.2. Zone ouest/nord-ouest (fig. 109)

La prospection de la zone ouest/nord-ouest s'est effectuée sur 5,63 ha, dont 4,87 ha pour l'ensemble de parcelles ZE41-180 et 0,76 ha pour l'ensemble ZD44-45.

Cette zone en pré est très peu documentée : aucune visibilité au sol, non couverte par les photographies aériennes. Sur les plans d'ensemble publiés (fig. 103), des bâtiments sont tracés dans le secteur, mais il n'a pas été possible de les relocaliser, ni d'en retrouver l'origine. L'investigation de cette zone permet d'en retrouver l'emplacement et de documenter un éventuel développement de l'agglomération antique à l'ouest, au-delà du village. Les parcelles choisies encerclent de petites zones fouillées qui avaient livré des contextes laténiens. (Jaccottet 1998b).

Les premiers résultats témoignent d'un contraste intéressant entre une forte densité d'anomalies dans la moitié sud-est et un vide relatif au nord-ouest. On observe une alternance d'importantes anomalies linéaires (murs) structurant l'ensemble, avec des zones fossoyées et d'importantes zones dipolaires. L'ensemble est difficile à lire, mais prouve à la fois la continuité de l'occupation et une limite hypothétique à l'ouest.

Fig. 108 Carte de résistivité magnétique et interprétation technique de la zone est/nord-est. CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013

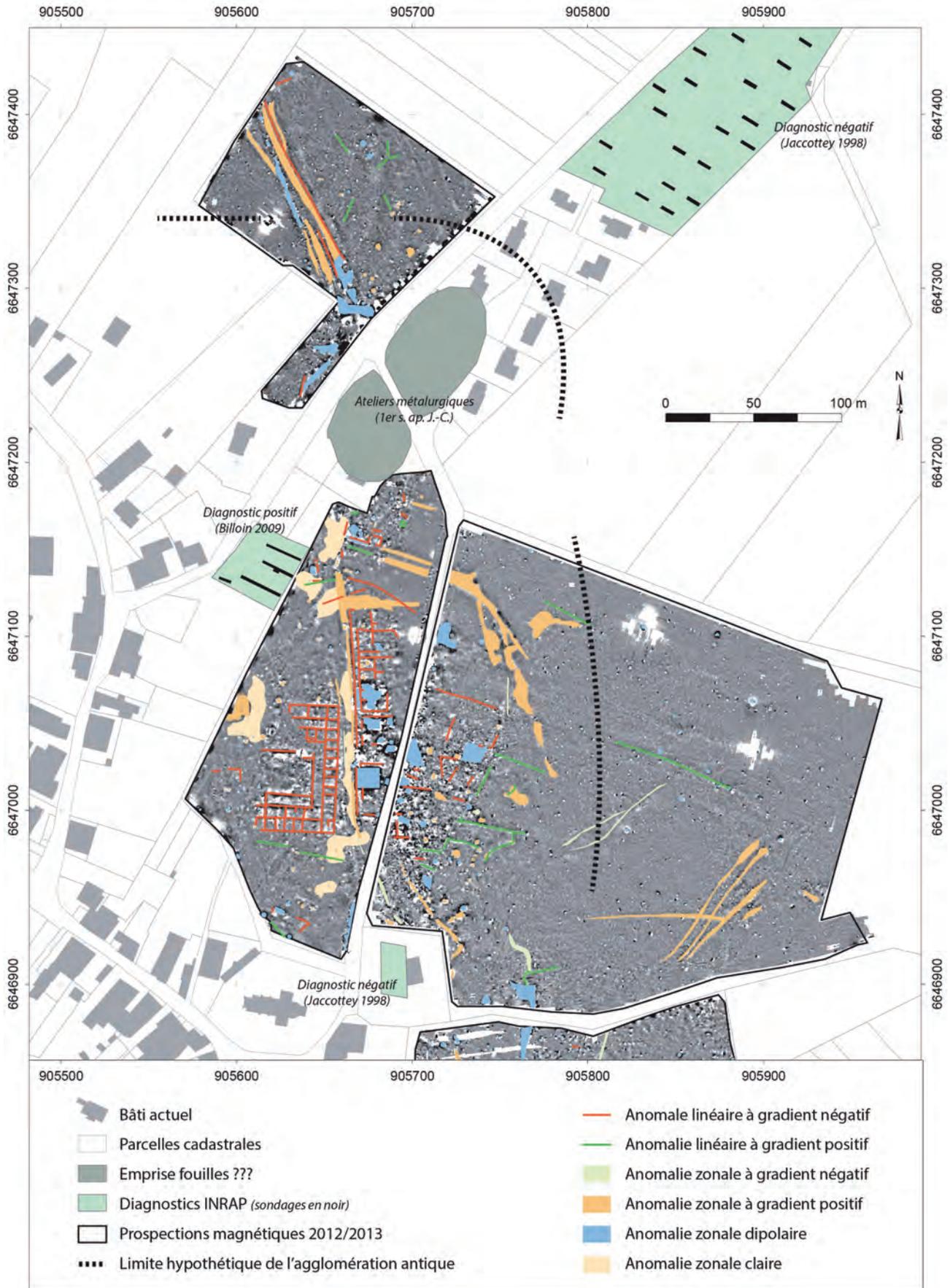
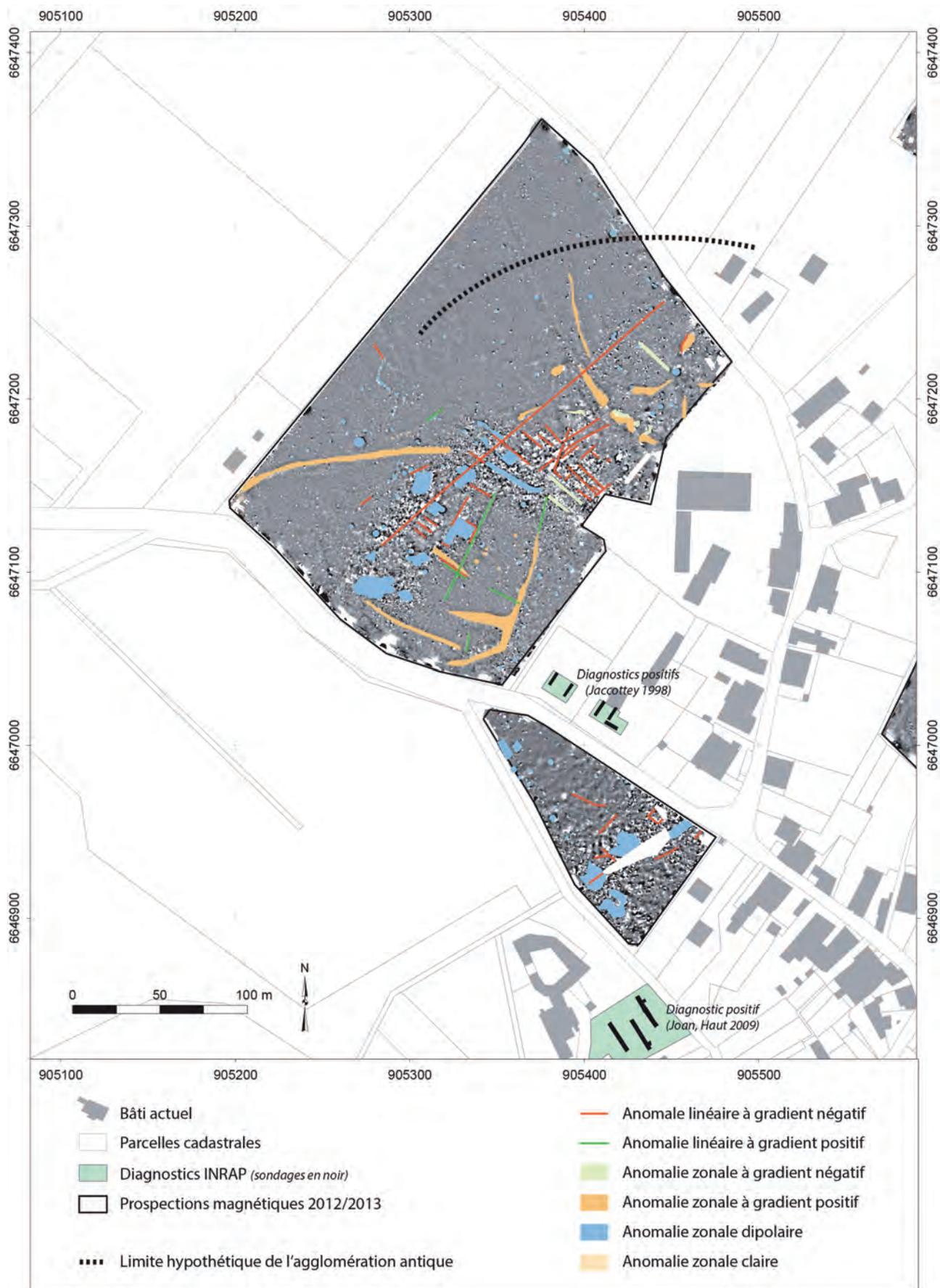


Fig. 109 Carte de résistivité magnétique et interprétation technique de la zone ouest/nord-ouest. CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013



4.2.5.3 Zone sud (fig. 110)

La prospection de la zone Sud s'est effectuée sur 3,70 ha, dont 1,23 ha pour l'ensemble de parcelles ZD09-AB343-ZD168 et 2,47 ha pour l'ensemble AB110-281-ZD97-184.

L'occupation antique semblant désormais se développer essentiellement sous le village, nous avons essayé de coller au plus près du bâti actuel, dans des zones où les espaces prospectables se raréfient. L'intérêt était aussi de documenter les abords de zones fouillées et positives (diagnostics Inrap : Billoin, Haut, 2006 ; Joan 2010). Le principal constat est que l'ensemble des secteurs prospectés au sud donne des résultats « négatifs », au sens de « vide », à l'exception de quelques anomalies zonales dipolaires difficilement interprétables. Pourtant, les prospections pédestres avaient mis en évidence d'importants épandages de mobilier dans certains de ces secteurs (parcelles ZD97-184). Il semble que l'occupation antique agglomérée ne soit pas allée au-delà du bâti actuel, sans que nous puissions en tracer les limites. À ce jour, les structures bâties les plus au sud correspondent donc à celles mises en évidence en 2006 (Billoin, Haut 2006).

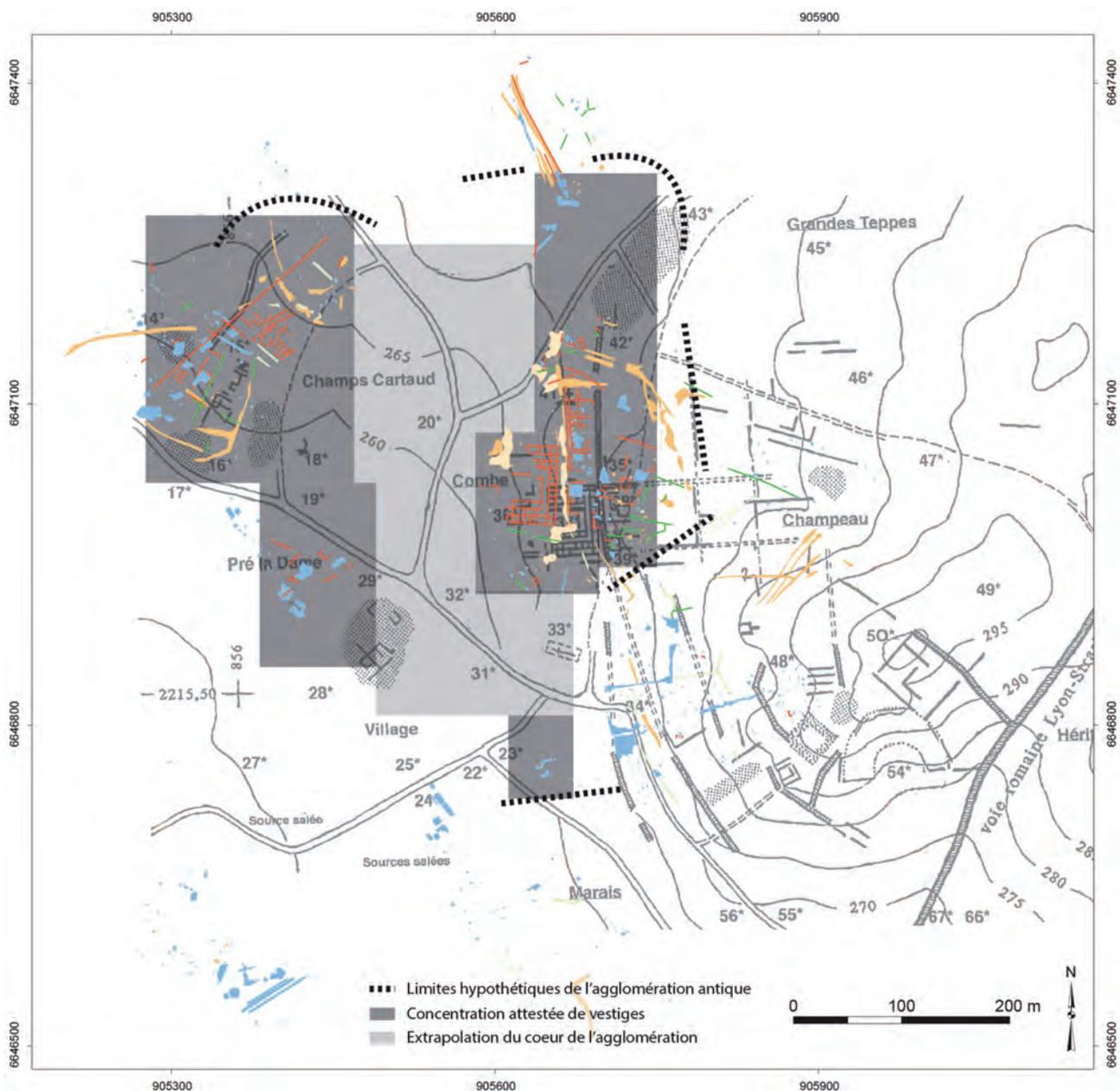
Fig. 110 Carte de résistivité magnétique et interprétation technique de la zone sud.
 CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013



4.2.6 Conclusion et perspectives

Si ces premiers résultats restent à approfondir, ils nous invitent à proposer des limites nord-est et nord-ouest à l'occupation antique de Grozon (fig. 111). Ces limites sont en relative contradiction avec les éléments d'appréciation que nous avons jusqu'à présent à propos du centre de gravité de l'agglomération. Notre intervention participe d'un tri nécessaire des grandes anomalies linéaires repérées en photographie aérienne. La photo-interprétation, premier jalon important de l'investigation archéologique sur ce site, était restée jusqu'alors sans suite. Le *corpus* de photographies aériennes, jusque là difficile à orthorectifier (manques de points d'ancrage), peut aujourd'hui être remobilisé pour compléter et éclairer le tracé du bâti, obtenu par prospection géophysique, parfois troublé par les importes concentrations de dipôles. Sans doute, serait-il aussi pertinent de réinvestir certaines zones « vides » avec d'autres procédés de prospections (détection radar, par exemple) afin de confirmer l'absence totale de structures bâties et d'en réinvestir d'autres pour préciser l'organisation des structures bâties sans pollution magnétique d'autres éléments du sous-sol, notamment au nord-ouest (parcelle ZE80) et à l'est (parcelle ZD177).

Fig. 111 Proposition de déplacement du centre de gravité de l'agglomération antique de Grozon. CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013



4.2.6 Liste des figures

Fig. 100 Localisation de la commune de Grozon. CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013

Fig. 101 Contexte géologique de la commune de Grozon. Extrait de la carte 1/50 000. Source: BRGM

Fig. 102 Rythme et nature des recherches archéologiques sur la commune de Grozon. DAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013

Fig. 103 Carte de répartition des vestiges repérés au sol et par prospection aérienne. Dessin de G. Chouquer (Odoze, Chouquer 1994, p. 102) complété en DAO par M.-P. Rothé

Fig. 104 Prospections 2012 : cartes de résistivités magnétiques. CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013

Fig. 105 Processus de sélection des parcelles. CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013

Fig. 106 Emprise des prospections géophysiques 2013. CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013

Fig. 107 Projection des cartes de résistivité magnétique sur fond orthophotographique IGN. CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013

Fig. 108 Carte de résistivité magnétique et interprétation technique de la zone est/nord-est. CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013

Fig. 109 Carte de résistivité magnétique et interprétation technique de la zone ouest/nord-ouest. CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013

Fig. 110 Carte de résistivité magnétique et interprétation technique de la zone sud. CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013

Fig. 111 Proposition de déplacement du centre de gravité de l'agglomération antique de Grozon. CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013

4.2.7 Bibliographie

Andrey-Chalandre, Passerat 1995

ANDREY-CHALANDRE (A),
PASSERAT (J.-C.). — *Diagnostic archéologique « Artère Telecom Besançon/Lons-le-Saunier, Tronçon Jura Arbois/Grozon »*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 1995, 54 p.

Billoin 2009

BILLOIN (D.) avec la collaboration de HUMBERT (S.). — Grozon (Jura) « Voie communale n°1 ». *Rapport de diagnostic archéologique*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 2009, 26 p.

Billoin 2010

BILLOIN (D.). — Grozon (Jura) « Le Risoulot ». *Une dépression naturelle comblée aux époques gallo-romaine et médiévale*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 2010, 41 p.

Billoin 2012

BILLOIN (D.). — *Vestiges de la saline du haut Moyen Âge ?*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 2012, 84 p.

Billoin, Haut 2006

BILLOIN (D.), HAUT (P.). — Grozon (39) « 35 rue de la Latte ». *Rapport de diagnostic archéologique*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 2006, 25 p.

Chouquer 1981

CHOUQUER (G.). — *Franche-Comté. Rapport de prospection aérienne en 1981*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 1981, n. p.

Chouquer 1983

CHOUQUER (G.). — La Genèse des paysages du Centre-Est de la Gaule. Polymorphisme et production d'une identité rurale, *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 9, Besançon, 1983, p. 113-139.

Chouquer 1986

CHOUQUER (G.). — *Contribution à la carte archéologique de la France : Genlis, Finage, Villes antiques du Centre-Est. Rapport d'activités pour 1986*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 1986, n. p.

Coquet 2012

COQUET (N.) avec la collaboration de BOSSUET (G.), LEDER (S.), PIGNEDE (B.). — *Grozon (Jura). Rapport de prospections géophysiques 2012*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 2012, 36 p.

Dunod de Charnage 1750

DUNOD DE CHARNAGE (F. I.). — *Histoire de l'Eglise, Ville et Diocèse de Besançon*, tome II Besançon, Daclin & Charmet 1750, p.

Grosjean 1982

GROSJEAN (A.) avec la collaboration de DEPIERRE (G.), GREUSARD (D.), MAURICE (P.). — *Grozon 1982. Rapport de fouilles*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 1982, 39 p.

Grosjean 1984

GROSJEAN (A.). — *Grozon 1984, sauvetage programmé*, SRA de Franche-Comté, Besançon, 1984, 11 p., 1 pl.

Guichard 1891a

GUICHARD (A.). — La cité gallo-romaine de Grozon (Jura), travail lu au congrès des Sociétés Savantes à la Sorbonne, juin 1892. (suivi de) La Cité gallo-romaine de Grozon (Notes supplémentaires). Fouilles de juillet-novembre 1891, *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, 5^e série, 2^e vol., Lons-le-Saunier, 1891 (1892), p. 39-82, 7 pl.

Guichard 1891b

GUICHARD (A.). — Objets provenant des Moidons, de Grozon et de Saint-Lothain, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, Paris, 1891, p. 167-172.

Guichard 1891c

GUICHARD (A.). — Statuettes en bronze trouvées à Grozon, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, Paris, 1891, p. 167-172.

Haut 2004

HAUT (P.). — Grozon (39) « Chemin de Rabeur ». *Rapport de diagnostic*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 2004, 10 p.

Jaccottey 1998a

JACCOTTEY (L.). — Carte archéologique de la commune de Grozon. *Rapport de prospection*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 1998, 46 p.

Jaccottey 1998b

JACCOTTEY (L.). — Sondages à Grozon (39) « Au Village ». *Document Final de Synthèse 14/09/1998-06/10/1998*, SRA de Franche-Comté, Besançon, 1998, 61 p.

Jaccottey 1998c

JACCOTTEY (L.). — « Champeau », section ZD, parcelle 76a. *In* : **Jaccottey 1998b**, p. 5-12.

Joan 2010

JOAN (L.) avec la collaboration de HUMBERT (S.) et LAMY (V.). — Grozon (Jura) « La Latte ». Indices d'occupation antique et du haut Moyen-âge aux abords de l'agglomération antique. *Rapport de diagnostic*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 2010, 45 p.

Joan, Haut 2009

JOAN (L.), HAUT (P.) avec la collaboration de GIRARDCLOS (O.) et LAMY (V.). — Grozon (39) « Au Village », *Rapport de diagnostic archéologique*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 2009, 40 p.

Laplaige 2012

LAPLAIGE (C.). — *Comparaison de signaux (géophysique, LiDAR) utilisés dans l'étude des dynamiques anthropiques et naturelles*, thèse de Doctorat, Besançon, Université de Franche-Comté, 2012, 2 vol.

Laurent 1995

LAURENT (H.). — Construction d'un pavillon à Grozon (Jura). PC n°26395F0068 « Champs de la Corne ». *Document Final de Synthèse de diagnostic archéologique*, SRA de Franche-Comté, Besançon, 1995, 3 p.

Mangin, Petitjean 1982

MANGIN (M.), PETITJEAN (M.). — Grozon, Zone 3. *Rapport de MM. M. Mangin et M. Petitjean*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 1982, 35 p., 4pl.

Nowicki 1995

NOWICKI (P.). — Programme de prospection aérienne dans le département du Jura (39), Besançon, SRA de Franche-Comté, 1995, 68 p.

Odouze 1981

ODOUZE (J.-L.). — Inventaire des blocs d'architecture, Lettre manuscrite (mars 1981), SRA de Franche-Comté, Besançon, 1981, 1 p. (inédit).

Odouze, Chouquer 1994

ODOUZE (J.-L.), CHOUQUER (G.). — Grozon (Jura). *In* : PETIT (J.-P.), MANGIN (M.) dir. avec la collaboration de BRUNELLA (P.). — *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim/Bitche (Moselle), Paris, Errance, 1994, p. 102-103.

Odouze, Depierre 1982

GROSJEAN (A.), ODOUZE (J.-L.). — *Sauvetage urgent, Les Grandes Teppes*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 1982, n.p.

Pétrequin, Weller 1999

PETREQUIN (P.), WELLER (O.). — Les sources salées du Jura : 6000 ans d'exploitation, *Bilan Scientifique 1999*, SRA de Franche-Comté, Besançon, p. 79-80.

Richard 1984

RICHARD (A.), RICHARD (H.). — Grozon (Jura), Sondages Cuissard et Odobel (feuilles nov-déc. 1983), SRA de Franche-Comté, Besançon, 1984, 15 p.

Rothé 2001

ROTHER (M.-P.). — Grozon (notice n°293), *Le Jura, Carte Archéologique de la Gaule*, 39, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2001, p. 406-429.

Vionnet 1861

VIONNET (J.-D.). — Recherches sur Grozon avant et pendant la domination romaine, *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny*, 2^e année, Poligny, 1861, p. 161-164 et 189-195.

Vionnet 1868

VIONNET (J.-D.). — Vauxy-sur-Arbois, son origine celtique, *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny*, 9^e année, Poligny, 1868, p. 328-333 et 353-357.

4.2.8 Annexes

Annexe 1 - Autorisation de prospection



PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ

Direction régionale
des affaires culturelles
de Franche-Comté

N°13/172

LE PRÉFET DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ
PRÉFET DU DOUBS

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code du Patrimoine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013266-0002 du 23 septembre 2013 portant délégation de signature à Monsieur Lazare PAUPERT, directeur régional des affaires culturelles de Franche-Comté ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013270-0001 du 27 septembre 2013 portant subdélégation à Madame Claire CHATON-AUBEY, directrice-adjointe, Madame Laurence JACQUEMART, secrétaire générale, Monsieur Gérard dit « Pascal » MIGNEREY, chef du pôle patrimoines, architecture et cadre de vie, conservateur régional des monuments historiques, et à Madame Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL, conservatrice régionale de l'archéologie ;

VU les autorisations de Messieurs Michel MARANDET et Claude RUTY, demeurant à Grozon (Jura), et de Monsieur Jean-Louis PERRARD, demeurant à Fay-en-Montagne (Jura) ;

ARRETE

Article 1er : Autorisation.

Monsieur Nicolas COQUET demeurant 16 rue de Richebourg à Besançon (25000 Doubs) est autorisé à entreprendre une opération de **prospections pédestres et de prospections géophysiques magnétométriques**, à partir du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2013 et selon le projet présenté ;

Concernant en région **FRANCHE-COMTE**, le site de :

Département : Jura

Commune : Grozon

Annexe 1 - Autorisation de prospection

1. Références cadastrales des terrains concernés

Cadastre : année 2010 ; section ZC, parcelle 66 « Pré à la Dame » ; section ZE, parcelles 26-27-28-80 « Champ Rodier » et « Champ Cartaud » ; section ZD, parcelles 75-177 « Champeau ».

2. Propriétaires :

Section ZE, parcelles 26-27-28 « Champ Rodier » : Monsieur Michel MARANDET, Rue des Grandes Teppes, 39800 GROZON ; $x = 905,681 - y = 6647,383, x' = 905,630 - y' = 6647,282$

Section ZD, parcelles 75-177 « Champeau » et section ZE, parcelle 80 « Champ Cartaud » : Monsieur Claude RUTY, Rue du Bourg bas, 39800 GROZON ; $x = 905,786 - y = 6647,108 ; x' = 905,318 - y' = 6647,173$

Section ZC et parcelle 66 « Pré à la Dame » : Monsieur Jean-Louis PERRARD, Route de Picarreau, 39800 FAY-en-MONTAGNE (JURA) ; coordonnées Lambert : $x = 905,503 - y = 6646,989$

3. Numéros de sites :

Site n° 39 63 018 : section ZE, parcelles 26-27-28, « Champ Rodier » ;

Sites n° 39 263 48 - 39 263 49- 39 263 51- 39 263 114 : section ZD, parcelles 75-177, « Champeau » ;

Site n° 39 263 8-86 : section ZE, parcelle 80, « Champ Cartaud » ;

Sites n° 39 263 62 : section ZC et parcelle 66, « Pré à la Dame ».

Programme : 19

Organisme de rattachement :

CNRS – Besançon - Laboratoire de Chronoenvironnement (UMR 6249)

Article 2 : Prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965.

Avant la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie, en 4 exemplaires, un rapport, accompagné d'une Cdrom, selon les normes présentées dans l'arrêté en date du 27 septembre 2004 dont vous trouverez ci-joint une copie, ainsi qu'un résumé précisant les résultats scientifiques significatifs obtenus au cours de l'année ; cette note étant destinée à être publiée dans le Bilan scientifique régional. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli sera établi en suivant les normes précisées dans l'arrêté du 16 septembre 2004 dont vous trouverez ci-joint une copie.

Le rapport sera accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes, et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

En tout état de cause, les études du mobilier devront être achevées dans un délai maximum de 5 ans après l'achèvement des opérations de terrain.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération composant les archives de fouilles (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au conservateur régional de l'archéologie au terme du programme.

Annexe 1 - Autorisation de prospection

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : Destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : Prescriptions particulières à l'opération :

Ces prospections sont réalisées dans le cadre du Programme Collectif de Recherches intitulé « Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale », dirigé par Monsieur Stéphane VENAULT.

La prospection géophysique magnétométrique est réalisée par Messieurs Sébastien RUELLEU et David GALLAND (Géocarta SA, Paris), placés sous la responsabilité de Monsieur Nicolas COQUET ; son déroulement se fera en accord avec les exploitants des parcelles concernées.

Article 5 :

Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Besançon, le 03 octobre 2013

Le Directeur régional
des affaires culturelles
et par délégation,
La Conservatrice régionale
de l'archéologie

Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL

Annexe 1 - Autorisation de prospection



PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ

Direction régionale
des affaires culturelles
de Franche-Comté

N°12/196

LE PRÉFET DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ
PREFET DU DOUBS
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code du Patrimoine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2011283-0002 du 10 octobre 2011 portant délégation de signature à Monsieur Lazare PAUPERT, directeur régional des affaires culturelles de Franche-Comté ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2011-126 du 10 octobre 2011 portant subdélégation à Madame Claire CHATON-AUBEY, directrice-adjointe, à Monsieur Gérard dit « Pascal » MIGNEREY, chef du pôle patrimoines, architecture et cadre de vie, conservateur régional des monuments historiques, à Madame Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL, conservatrice régionale de l'archéologie et à Monsieur Jean-François PININGRE, conservateur du patrimoine au service régional de l'archéologie ;

VUES les autorisations de Madame Agnès WIDMER et de Monsieur Jean-Pierre GIRARD demeurant 7 rue du Moulin du FAU à LOMONT (70200 Haute-Saône), de Monsieur Michel MARANDET demeurant rue des Grandes Teppes à Grozon (39800 Jura) et de Monsieur Charles RUTY, demeurant Chemin de la Latte à Grozon (39800 Jura), propriétaires des terrains concernés ;

ARRETE

Article 1er : Autorisation.

Monsieur Nicolet Coquet demeurant 16 rue de Richebourg à Besançon (25000 Doubs) est autorisé à entreprendre une opération de **prospections pédestres et de prospections géophysiques magnétométriques**, à partir du présent arrêté jusqu'au 15 octobre 2012 et selon le projet présenté ;

Concernant en région **FRANCHE-COMTE**, le site de :

Département : Jura

Commune : Grozon

Lieu-dit : « La Combe »

Annexe 1 - Autorisation de prospection

Cadastre : année 2010 ; section ZD, parcelles 44-45
Propriétaires : Madame Agnès WIDMER et Monsieur Jean-Pierre GIRARD, 7 rue
du Moulin 70200 LOMONT
Numéros de sites : 39 263 27 - 39 263 70 et 39 263 71
Coordonnées Lambert : x = 9054,12/9053,50 y = 6646,949/6647,013

Lieu-dit : « La Combe »
Cadastre : année 2010 ; section ZD, parcelles 150-151-152 ; section ZE, parcelle
28.
Propriétaire : Monsieur Michel MARANDET, Rue des Grandes Teppes 39800
GROZON
Numéros de sites : 39 263 18 - 39 263 77, 39 263 122 et 39 263 123
Coordonnées Lambert : x = 9056,31 /9056,30 - y = 6647,223/6647,282

Lieu-dit : « La Combe »
Cadastre : année 2010 ; section ZD, parcelle 210
Propriétaire : Monsieur Charles RUTY, Chemin de la Latte 39800 Grozon
Numéros de sites : 39 263 124 - 39 263 125
Coordonnées Lambert : x = 9056,71 - y = 6646,754

Programme : 19
Organisme de rattachement : CNRS – Besançon - Laboratoire de Chrono-
environnement (UMR 6249).

Article 2 : Prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.
L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965.

Avant la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie, en 4 exemplaires, un rapport selon les normes présentées dans l'arrêté en date du 27 septembre 2004 dont vous trouverez ci-joint une copie, ainsi qu'un résumé précisant les résultats scientifiques significatifs obtenus au cours de l'année ; cette note étant destinée à être publiée dans le Bilan scientifique régional. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli sera établi en suivant les normes précisées dans l'arrêté du 16 septembre 2004 dont vous trouverez ci-joint une copie.

Le rapport sera accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes, et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

Annexe 1 - Autorisation de prospection

En tout état de cause, les études du mobilier devront être achevées dans un délai maximum de 5 ans après l'achèvement des opérations de terrain.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération composant les archives de fouilles (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au conservateur régional de l'archéologie au terme du programme.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : Destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : Prescriptions particulières à l'opération :

Ces prospections sont réalisées dans le cadre du PCR intitulé « Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale », dirigé par Monsieur Stéphane VENAULT.

La prospection géophysique magnétométrique est réalisée par Messieurs Clément LAPLAIGE et Gilles BOSSUET (Laboratoire de Chronoenvironnement UMR 6249 du CNRS), placés sous la responsabilité de Monsieur Nicolas COQUET ; son déroulement se fera en accord avec les exploitants des parcelles concernées.

Ces prospections feront l'objet d'un rapport spécifique qui sera remis, en 4 exemplaires accompagnés d'un Cdrom, au Service Régional d'Archéologie de Franche-Comté, avant le 20 novembre 2012.

Article 5 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Besançon, le 25 septembre 2012

**Le Directeur régional
des affaires culturelles
et par délégation,
La Conservatrice régionale
de l'archéologie**


Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL

Grozon

Les vestiges de la discorde

Grozon, site gallo romain : ce n'est pas une nouvelle. Les Antiquités historiques de Franche-Comté, autant que le conseil municipal, le savent depuis très longtemps. Seulement voilà, depuis que les élus locaux décidèrent en 81 de faire un lotissement à la sortie du village, les « ancêtres » font à nouveau parler d'eux. Mais cette fois, ils sont à l'origine d'une discorde entre le conseil, soutenu par la majorité des Grozonnais et les Antiquités historiques, dirigées par M. Jacob. Dernier épisode en date, la condamnation en appel, d'un particulier pour « destruction volontaire de vestiges

archéologiques ». Grozon, à l'époque « d'Astérix », était une bourgade d'importance. Bâtie sur une nappe d'eau salée, elle était avec ses thermes réputée dans la région bien avant que l'on ne parle de Poligny ou de Tourmont. C'est un peu avant 1914 et grâce aux travaux du curé de la paroisse d'alors que l'on put se rendre compte de l'ampleur passée de ce village, fort aujourd'hui de 430 âmes, mais dont le rayonnement ne passe plus les limites du canton. « Les anciens savent tous cela », rappelle M. Marandet, maire de la commune depuis 65 et retraité des plâtrières. Ce fut d'ailleurs sous sa prési-

dence qu'à une séance de conseil, un soir de 1971, décision fut prise de réaliser un lotissement mais, faute de terrain, il fallut attendre dix ans avant de pouvoir véritablement lancer le projet. Prévenus immédiatement, les archéologues bisontins firent des sondages sur le terrain prévu pour recevoir les onze parcelles. Les travaux débutèrent en mars 81 et révélèrent la trace tangible de ruines dignes d'intérêt. « Par un courrier daté du 23 avril, affirme le maire, l'ancien directeur des Antiquités historiques de Franche-Comté (muté depuis) nous avait assuré que les fouilles ne perturberaient pas la construction ; forts de cette assurance nous avons acquis le terrain et engagé 600 000 francs pour cela ».

En 82, 83 et 84, les fouilles se poursuivent, libérant petit à petit les parcelles, la dernière étant débloquée en septembre 85. Le dialogue engagé entre temps avec le nouveau directeur des Antiquités historiques en Franche-Comté, M. Jacob, prend rapidement la tournure d'une conversation de sourds. Chacun ayant pour l'autre son lot de griefs. Côté élus grozonnais, on est exaspéré et l'on reproche en gros de ne pas avoir tenu ses engagements quant aux délais d'exploitation et de ne pas avoir su se montrer efficace. De l'autre point de vue, on assure avoir fait le maximum en fonction des moyens disponibles et l'on déplore le manque de bonne volonté manifesté sur

place, malgré le rappel des textes de lois en vigueur.

Condamnation pour le neveu

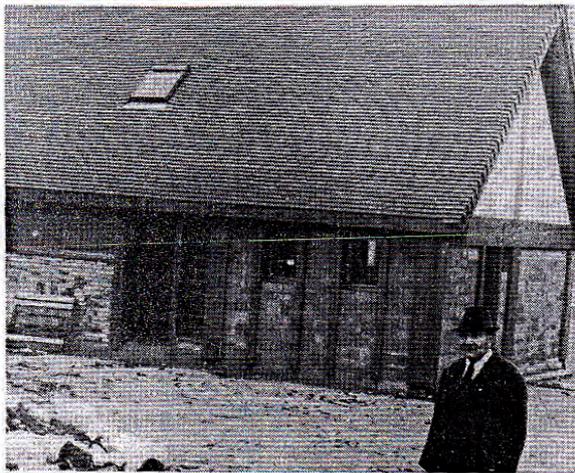
L'affaire est en tout cas terminée, les Antiquités historiques ayant libéré les terrains du lotissement. La conclusion ayant un résonance contraire à Grozon et à Besançon. Pour les édiles jurassiens, « ce retard considérable a momentanément compromis la libération et la vente des parcelles du lotissement quant au responsable régional il estime que « tout le monde perdant dans cette affaire », « de citer les cas du Mont Rivel et de Mandeuve, où les municipalités locales se sont montrées se lon lui très coopératives.

Mais une seconde affaire est venue se greffer, en 83, aux démolitions concernant le lotissement Sur un terrain voisin, « La Combe », un particulier, M. Miche Marandet, neveu du maire, entreprit de construire sa résidence principale et un atelier. Le 11 février, il obtint son permis de construire et là, nouvelle intervention des Antiquités historiques qui assortissent le permis d'une convention selon laquelle des fouilles seraient faites au préalable selon un certain délai au-delà duquel le propriétaire pourrait se faire indemniser. Le laps de temps passé, mais force de loi restant aux services archéologiques, M. Marandet voit les mois passer et les remboursements d'emprunt s'effectuer. Il décide de commencer les travaux sans autorisation de M. Jacob.

Le service contentieux du ministère de la Culture est saisi de l'affaire fin 83. Pour « destruction volontaire de vestiges historiques », M. Marandet est convoqué devant le tribunal de Dole. Condamné à 5 000 francs d'amende et trois mois de prison avec sursis, il fait appel. La peine sera confirmée par la cour de Besançon. Là aussi, le manque de dialogue a pesé plus que le poids du bulldozer.

En dernier lieu, la population locale s'indigne lorsque Michel Marandet reçoit un courrier lui apprenant qu'il est déchu de ses droits civiques pendant cinq ans. Après avoir envisagé le boycott des prochaines élections en signe de protestation, le conseil municipal fait marche arrière lorsque lundi dernier un second courrier vient infirmer le premier : c'était une erreur d'ordinateur ! « Nous restons tout de même vigilants » précise les membres du conseil.

Issu d'une famille grozonnaise depuis 1616, le maire doit trouver l'héritage un peu pesant, mais le directeur des Antiquités historiques se défend bien d'avoir mis « des fémurs dans les roues », lui qui a dû s'occuper sur la même commune de plusieurs chantiers en même temps. Les moyens qui, il le reconnaît, ne sont pas



Le maire M. Marandet, devant la maison de son neveu.

L'AFFAIRE DE GROZON

Une précision du Conseil municipal et de la majorité de la population

À la suite de notre article du 20 février, concernant le problème du lotissement de Grozon, le Conseil municipal et « la majorité de la population » du village écrivent dans un communiqué :

« Pour faire comprendre l'ampleur du problème posé à Grozon par les interventions passées des Antiquités historiques, nous posons les questions suivantes :

1. Est-ce que la majorité d'une population se serait mobilisée pour envisager le boycott des élections si l'action des Antiquités historiques n'avait provoqué

un profond malaise dans le village ?

2. La soi-disant mauvaise volonté des habitants n'avait-elle pas été engendrée par une attitude désinvolte de leur part ?

3. N'aurait-il pas été normal que la population soit au moins informée des découvertes faites sur son sol ?

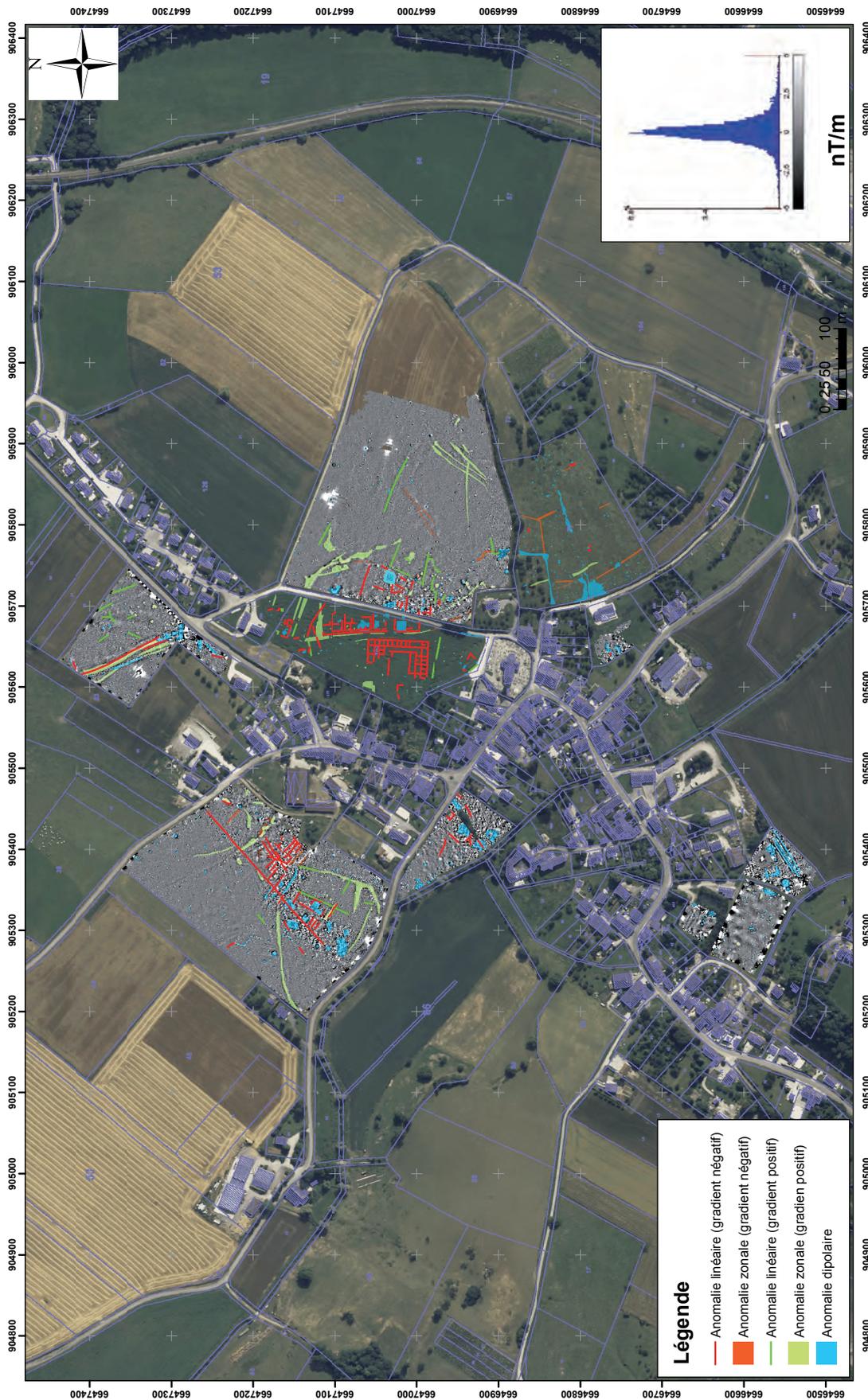
4. Le manque de moyens suffit-il à justifier la lenteur des travaux ?

5. Est-il juste de condamner à 5 000 francs d'amende et trois mois de prison avec sursis un particulier qui a commencé ses travaux si l'on considère qu'il

disposait d'un permis de construire en bonne et due forme, qu'aucun délai signé par convention n'a été respecté et que ses échéances d'emprunts commençaient à courir ?

C'est pourquoi le Conseil municipal suivi de la majorité des habitants de Grozon (ils sont loin d'être tous de la famille du maire) informe les lecteurs qu'ils adressent à M. le Préfet une demande d'amnistie totale de leur concitoyen et réclament qu'à l'avenir toutes mesures soient prises pour que l'intérêt archéologique n'aille pas à l'encontre de la construction individuelle ».

Annexe 3 - Carte du gradient magnétique pour la prospection 2013



- Légende**
- Anomalie linéaire (gradient négatif)
 - Anomalie zonale (gradient négatif)
 - Anomalie linéaire (gradient positif)
 - Anomalie zonale (gradient positif)
 - Anomalie dipolaire

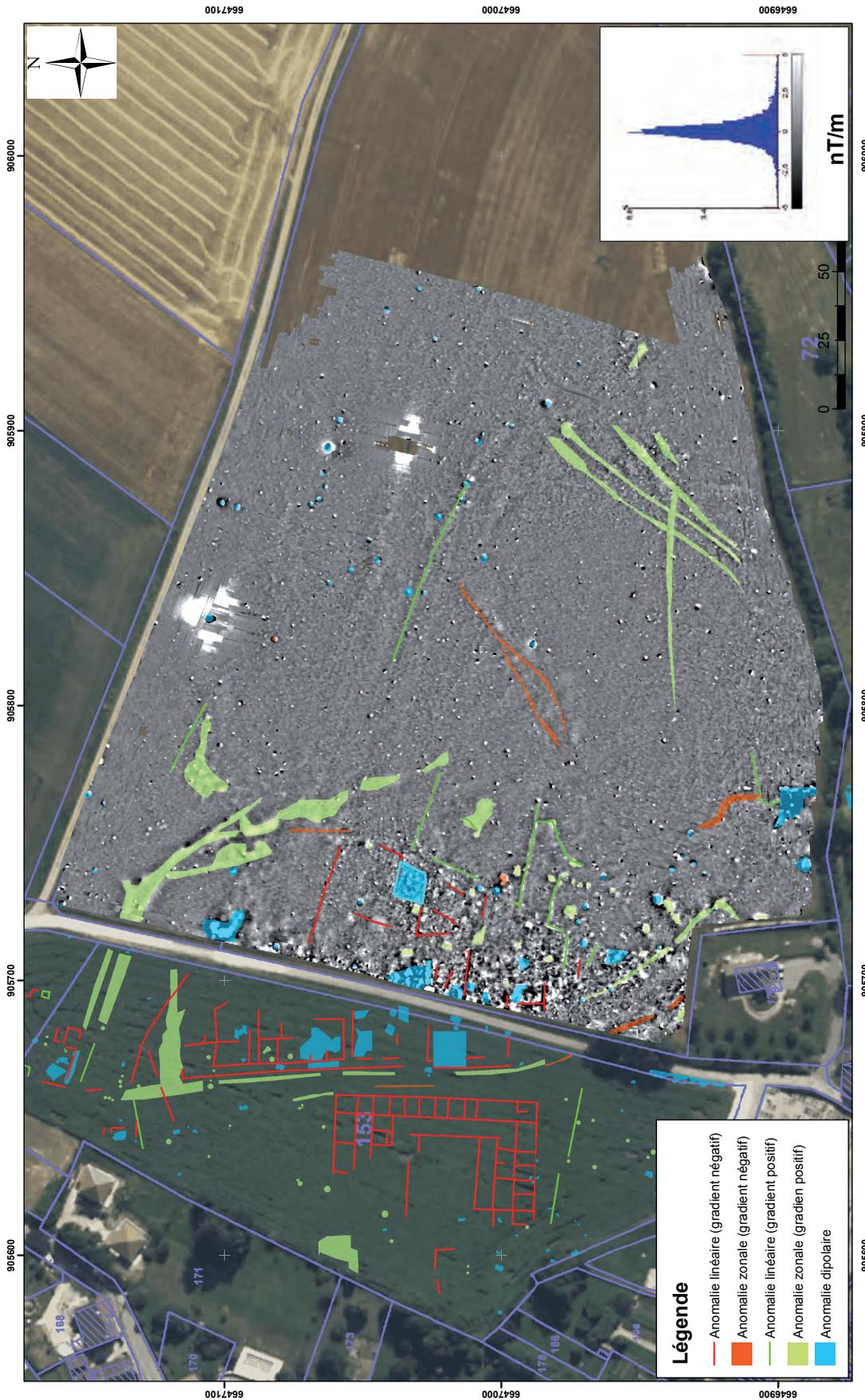
Client : Laboratoire Chrono-Environnement
 Affaire / Site : Grozon
 Système de coordonnées : RGF Lambert 93
 Echelle : 1 : 4 400 e (Format A3)
 Date acquisition : Octobre 2013
 Date d'émission : Novembre 2013

181

geocarta
 www.geocarta.net

Annexe 01 : Carte du gradient magnétique pour la prospection 2013

Annexe 4 - Carte du gradient magnétique pour "Zone 1"



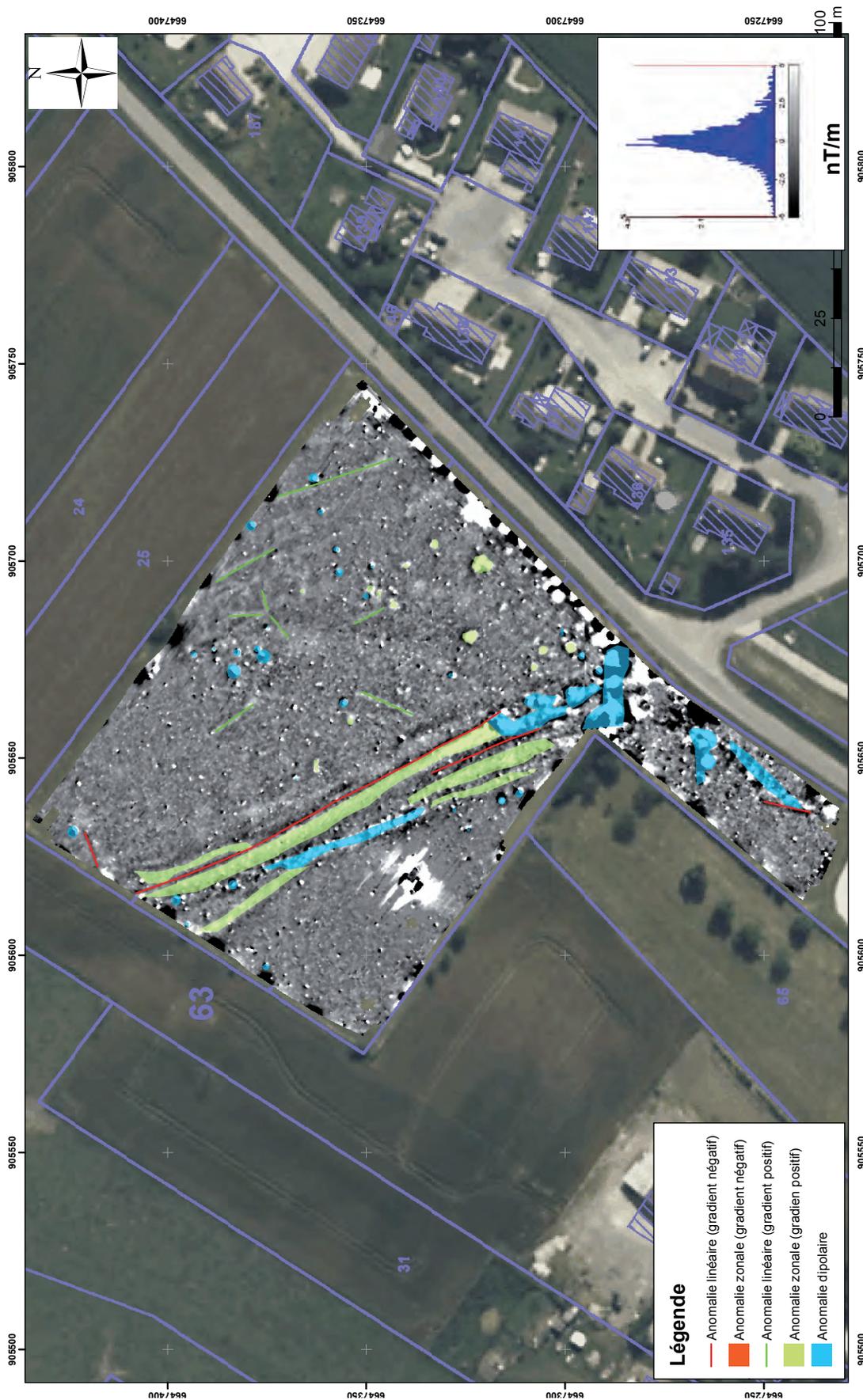
geocarta
www.geocarta.net

Annexe 02 : Carte du gradient magnétique pour "Zone 1"

Client : Laboratoire Chrono-Environnement
 Grozon
 Site : RGF Lambert 93
 Système de coordonnées : 1 : 1 300 e (Format A3)
 Echelle : Octobre 2013
 Date acquisition : Novembre 2013
 Date d'émission :

182

Annexe 5 - Carte du gradient magnétique pour "Zone 2"



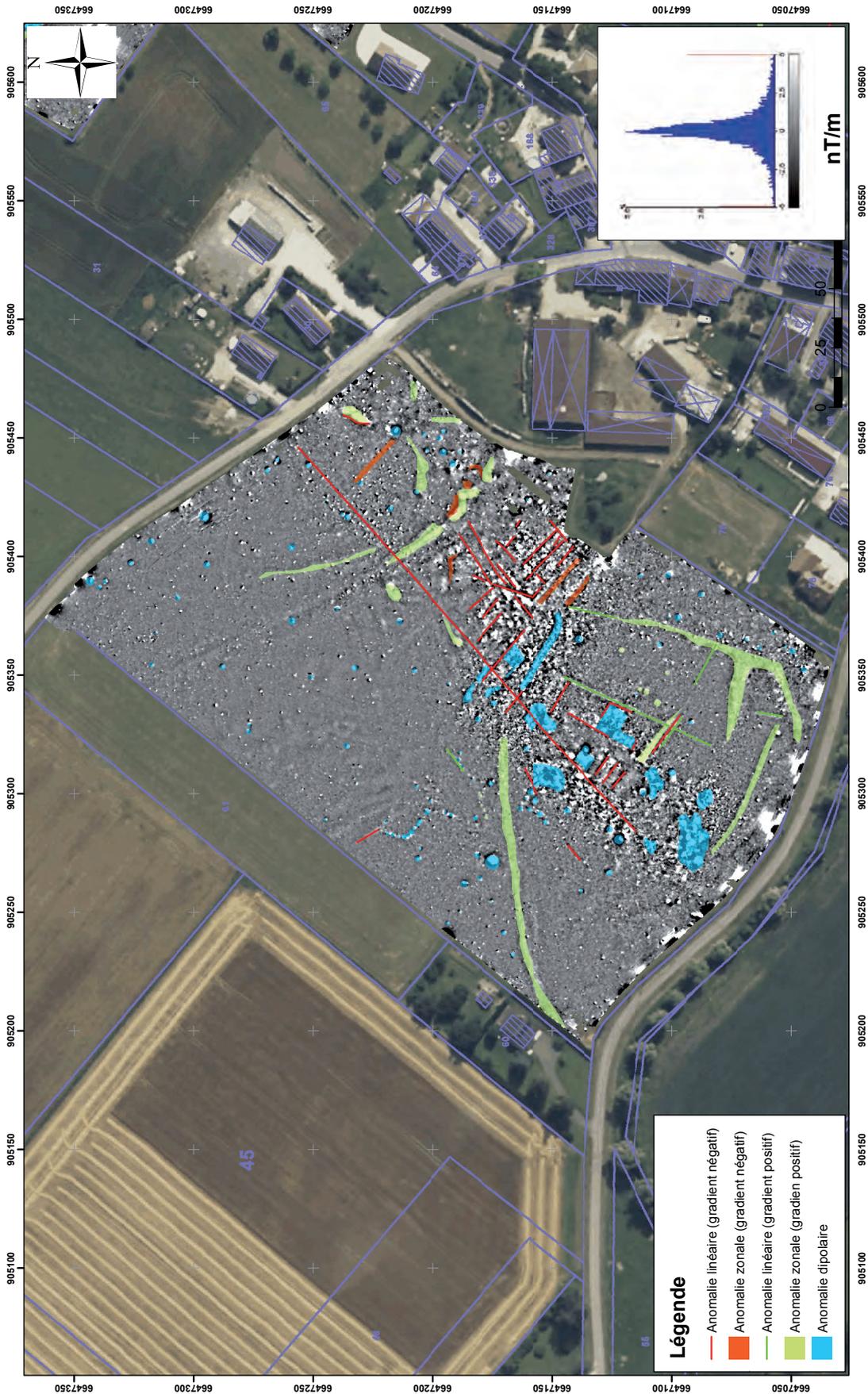
geocarta
www.geocarta.net

Annexe 03 : Carte du gradient magnétique pour "Zone 2"

Client : Laboratoire Chrono-Environnement
 Grozon
 Affaire / Site : RGF Lambert 93
 Système de coordonnées : 1 : 900 e (Format A3)
 Echelle :
 Date acquisition : Octobre 2013
 Date d'émission : Novembre 2013

183

Annexe 6 - Carte du gradient magnétique pour "Zone 3"



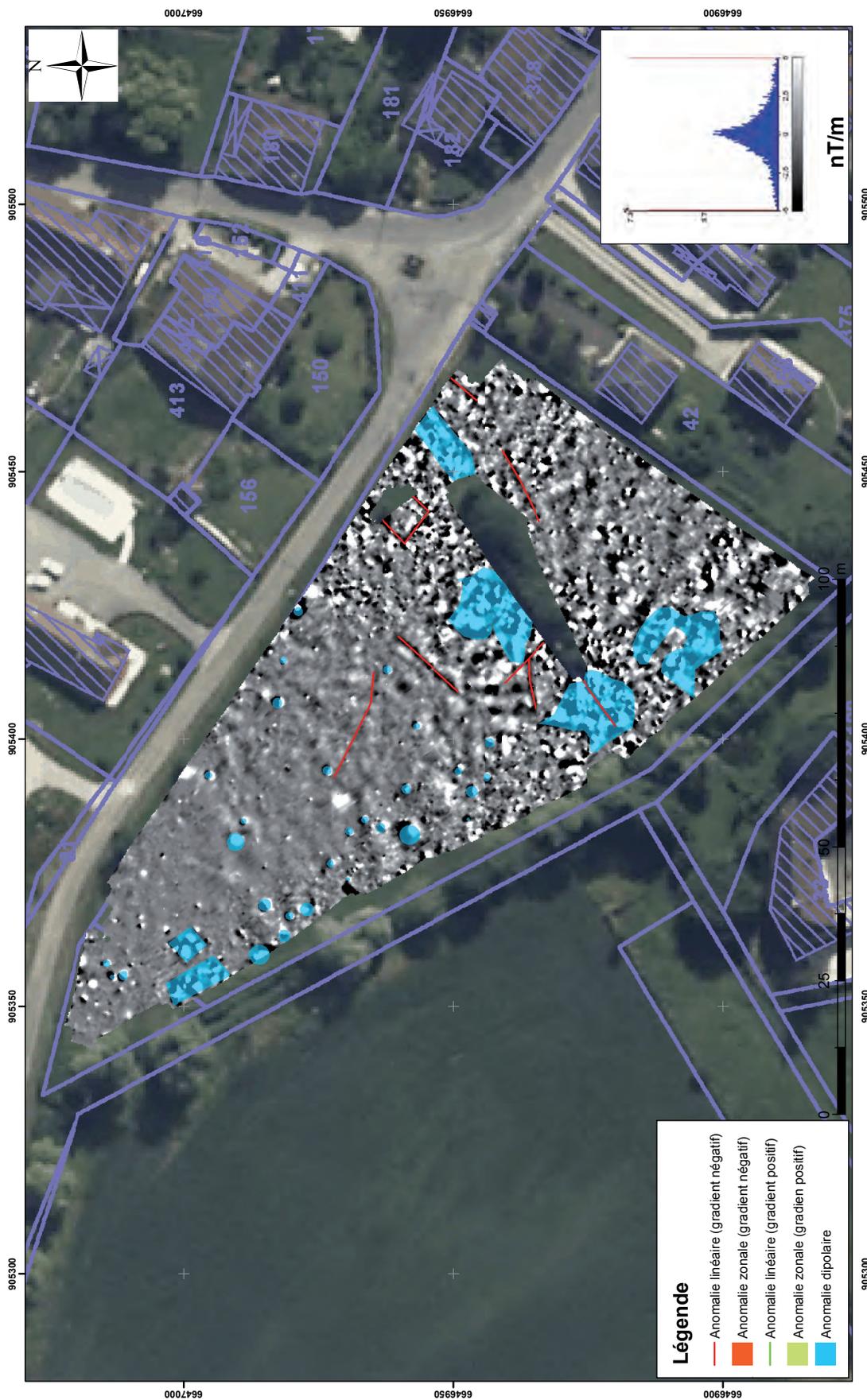
- Légende**
- Anomalie linéaire (gradient négatif)
 - Anomalie zonale (gradient négatif)
 - Anomalie linéaire (gradient positif)
 - Anomalie zonale (gradient positif)
 - Anomalie dipolaire


 www.geocarta.net

Client : Laboratoire Chrono-Environnement
 Affaire / Site : Grozon
 Système de coordonnées : RGF Lambert 93
 Echelle : 1 : 1 500 e (Format A3)
 Date acquisition : Octobre 2013
 Date d'émission : Novembre 2013

Annexe 04 : Carte du gradient magnétique pour "Zone 3"
 184

Annexe 7 - Carte du gradient magnétique pour "Zone 4"



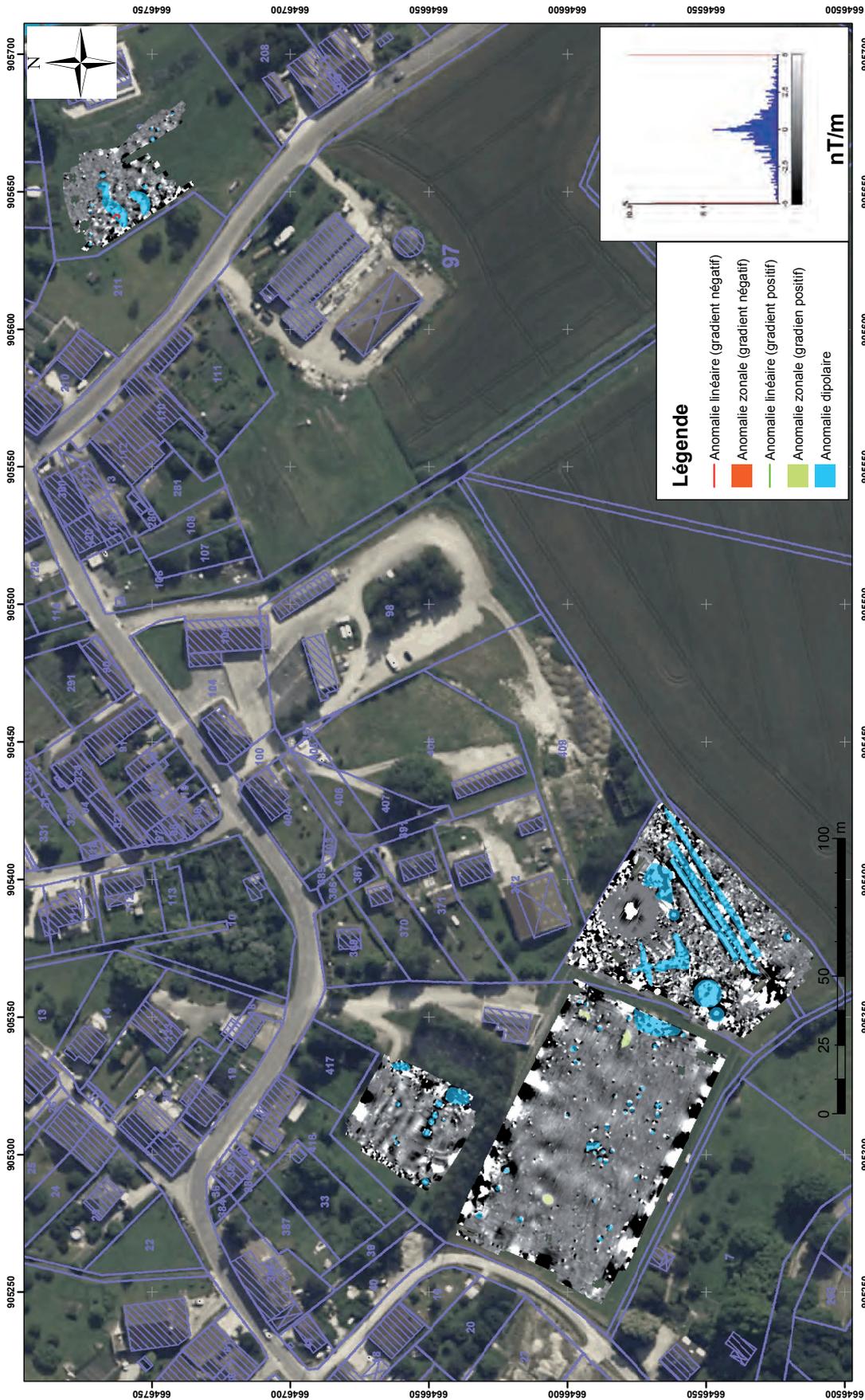
geocarta
 www.geocarta.net

Annexe 05 : Carte du gradient magnétique pour "Zone 4"

Client : Laboratoire Chrono-Environnement
 Grozon
 Affaire / Site : RGF Lambert 93
 Système de coordonnées : 1 : 650 e (Format A3)
 Echelle : Octobre 2013
 Date acquisition : Novembre 2013
 Date d'émission :

185

Annexe 6 - Carte du gradient magnétique pour "Zone 6"



Annexe 07 : Carte du gradient magnétique pour "Zone 6"

186

geocarta
www.geocarta.net

Client : Laboratoire Chrono-Environnement
 Affaire / Site : Grozon
 Système de coordonnées : RGF Lambert 93
 Echelle : 1 : 1 200 e (Format A3)
 Date acquisition : Octobre 2013
 Date d'émission : Novembre 2013

4.3 Prospections géophysiques à Beneuvre (L. Gaëtan)

4.3.1 Introduction

L'agglomération antique de Beneuvre (Côte d'Or, Bourgogne) se développe aux lieux-dits *En Velay*, *Le Mont-Aigu*, à l'est du petit village actuel comptant 90 habitants¹. Situé sur les marges sud du plateau de Langres, le site est installé à une altitude moyenne de 474 m, sur le revers ouest de l'ensellement qui sépare les vallées de l'Ource (sous-affluent de la Seine) au nord, et de la Tille (affluent de la Saône) à l'ouest. Durant l'Antiquité, l'agglomération fait partie du territoire lingon et se trouve au carrefour de deux voies d'origine protohistoriques. L'une d'elles, orientée ouest-est, est une des branches de l'axe Manche-Méditerranée (route de l'étain), mettant en relation Vertault à Til-Châtel et Mirebeau, elle relie, autrement dit, la vallée de la Seine au Val de Saône. L'autre, nord-sud, est une voie de plateau reliant Alésia à Langres. La ville antique est enfin surplombée par une petite hauteur, le *Mont-Aigu* d'une altitude de 500 m (fig. 112 à 114).

Reconnue comme étant une agglomération antique depuis le XIX^e siècle grâce aux nombreuses découvertes et fouilles, son organisation spatiale interne nous est connue par l'intermédiaire des multiples survols aériens réalisés par René Goguy depuis les années 1970. De nouvelles découvertes aériennes faites en 2010 par Stéphane Izri et Pierre Nouvel nous ont amenés à reprendre le dossier de Beneuvre dont le dernier bilan documentaire remontait à 1994, dans *Les agglomérations antiques de Côte d'Or* (Bénard, Mangin, Goguy, Roussel 1994, p. 125). Ces nouvelles recherches s'inscrivent dans le cadre du Projet Collectif de Recherche (PCR) « Les agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale » (dir. Stéphane Venault et Pierre Nouvel), ainsi que dans le cadre d'un sujet de thèse sur les agglomérations antiques dans le Val de Saône mené par Loïc Gaëtan (Université de Franche-Comté). Le site de Beneuvre apparaît comme un lieu privilégié pour mener à bien de nouvelles recherches sur le terrain. Cela est également rendu possible puisque les vestiges archéologiques ne sont pas recouverts par l'urbanisation actuelle et nous donne l'opportunité de nouvelles investigations extensives sur le terrain. Cette prospection géophysique doit nous permettre de confirmer et de compléter les informations obtenues par photographies aériennes lors des nombreuses campagnes menées depuis les années 1970.

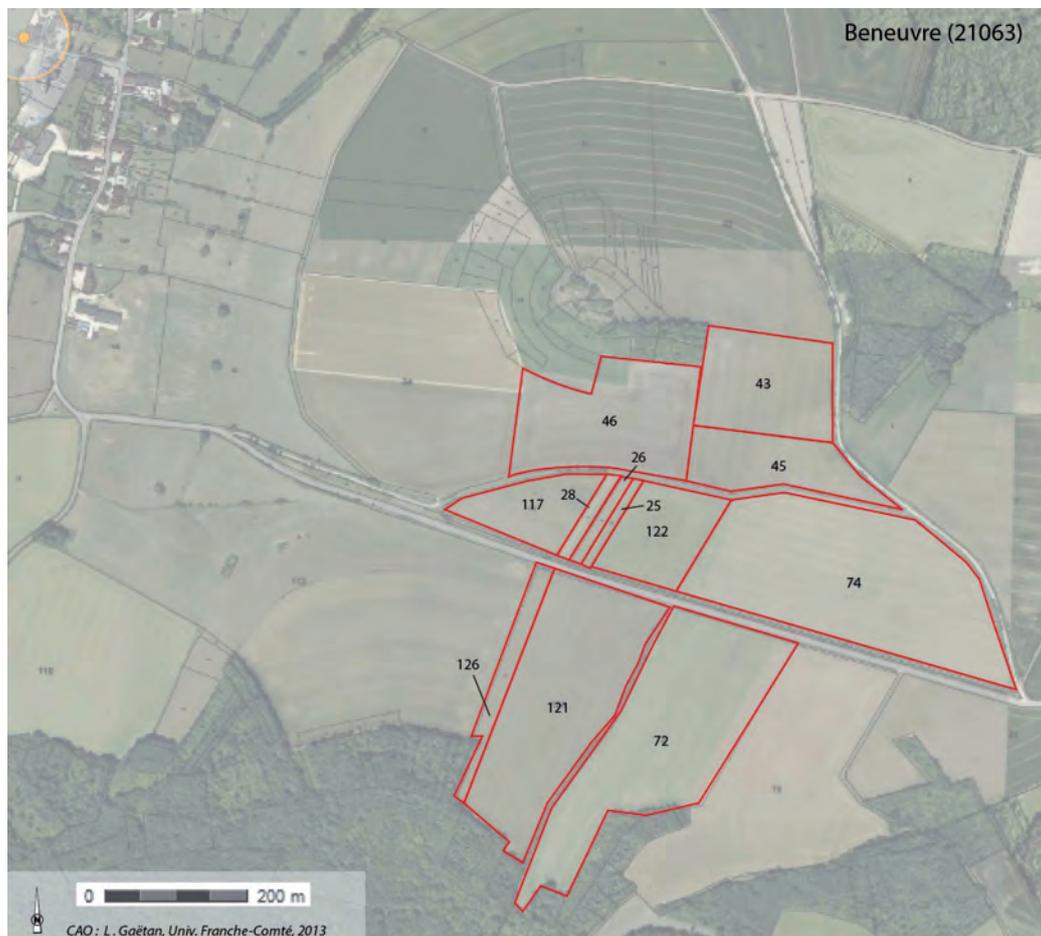
La prospection géophysique s'est déroulée durant 4 jours, entre le jeudi 26 septembre et le mardi 1^{er} octobre 2013, conduite par Sébastien Ruelleu et David Galland (techniciens, Société Geocarta SA), en présence de Loïc Gaëtan (Doctorant, Université de Franche-Comté), Gilles Bossuet (Ingénieur de recherche, Laboratoire Chrono-Environnement) et Matthieu Thivet (Ingénieur de Recherche, Université de Franche-Comté).

1. *Remerciements* : Nos remerciements vont en premier lieu aux propriétaires et aux exploitants agricoles de Beneuvre, pour leur intérêt et leur confiance portés sur le projet de prospection géophysique dont a fait l'objet leur parcelle, et tout particulièrement Messieurs Alain Gallimard, Jean-Michel Bourgeois et Francis Garnier.

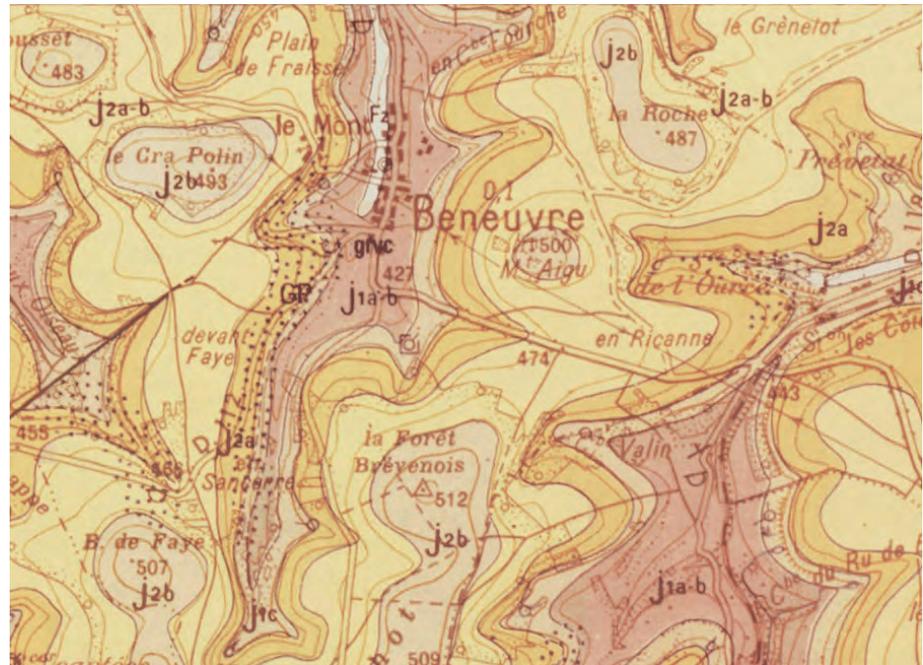
Merci également aux techniciens de Geocarta SA, Sébastien Ruelleu et David Galland, qui sont intervenus sur le terrain durant 4 jours; ainsi que Gilles Bossuet et Matthieu Thivet pour leur suivi et leurs conseils avisés, tant sur le terrain que pour l'étude des résultats qui a suivi.

Notre gratitude s'adresse aussi aux responsables du PCR « Les agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale » Stéphane Venault et Pierre Nouvel, pour avoir soutenu le projet ainsi que le Service Régional de l'Archéologie pour avoir autorisé et encouragé ces nouvelles investigations, en particulier Mme Elisabeth Pigeau qui en a assuré le suivi administratif.

Fig. 112 Localisation des parcelles prescrites pour la prospection pédestre et liste des propriétaires. CAO : L. Gaëtan, 2013

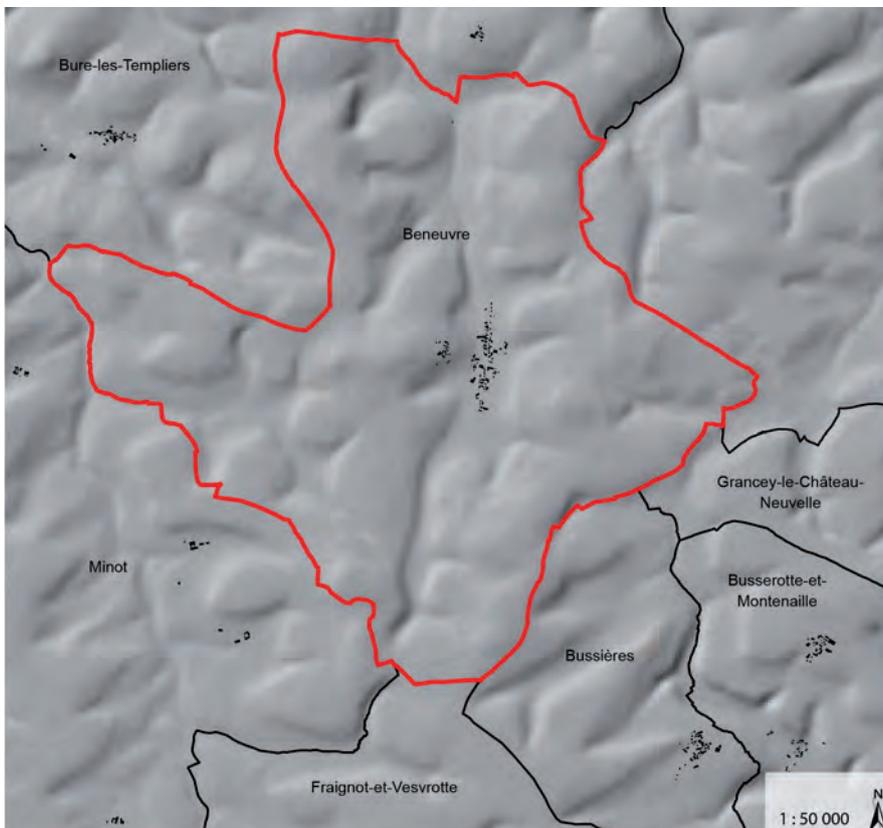


| N° parcelle | Section | Lieu-dit | Nom du propriétaire | Adresse du propriétaire |
|-------------|---------|-------------------|---------------------|--------------------------------------|
| 72 | ZI | Dessus de Ricanne | RONOT Isabelle | 5 rue des Velais, 21290 Beneuvre |
| 74 | ZI | Dessus de Ricanne | BOURGEOIS Rolland | 8 rue Vaulori, 21290 Beneuvre |
| 25 | ZK | En Velay | GALLIMARD Maurice | 13 Rue de Velars, 21290 Beneuvre |
| 26 | ZK | En Velay | GALLIMARD Maurice | 13 Rue de Velars, 21290 Beneuvre |
| 27 | ZK | Le Mont Aigu | RAGU Adré | 10 rue Vaulori, 21290 Beneuvre |
| 28 | ZK | Le Mont Aigu | RAGU André | 10 rue Vaulori, 21290 Beneuvre |
| 43 | ZK | Le Mont Aigu | GALLIMARD Maurice | 13 Rue de Velars, 21290 Beneuvre |
| 45 | ZK | Le Mont-Aigu | TISSIER Chantal | 23 rue de Revaut, 21490 Saint-Julien |
| 46 | ZK | Le Mont Aigu | Garnier Francis | 13 rue Vaulori, 21290 Beneuvre |
| 117 | ZK | En Velay | BOURGEOIS Nicolas | 1 rue de la Charnée, 21290 Beneuvre |
| 122 | ZK | Les Velais | TISSIER Chantal | 23 rue de Revaut, 21490 Saint-Julien |
| 124 | ZK | La Prouse | TISSIER Chantal | 23 rue de Revaut, 21490 Saint-Julien |
| 126 | ZK | La Prouse | TISSIER Chantal | 23 rue de Revaut, 21490 Saint-Julien |

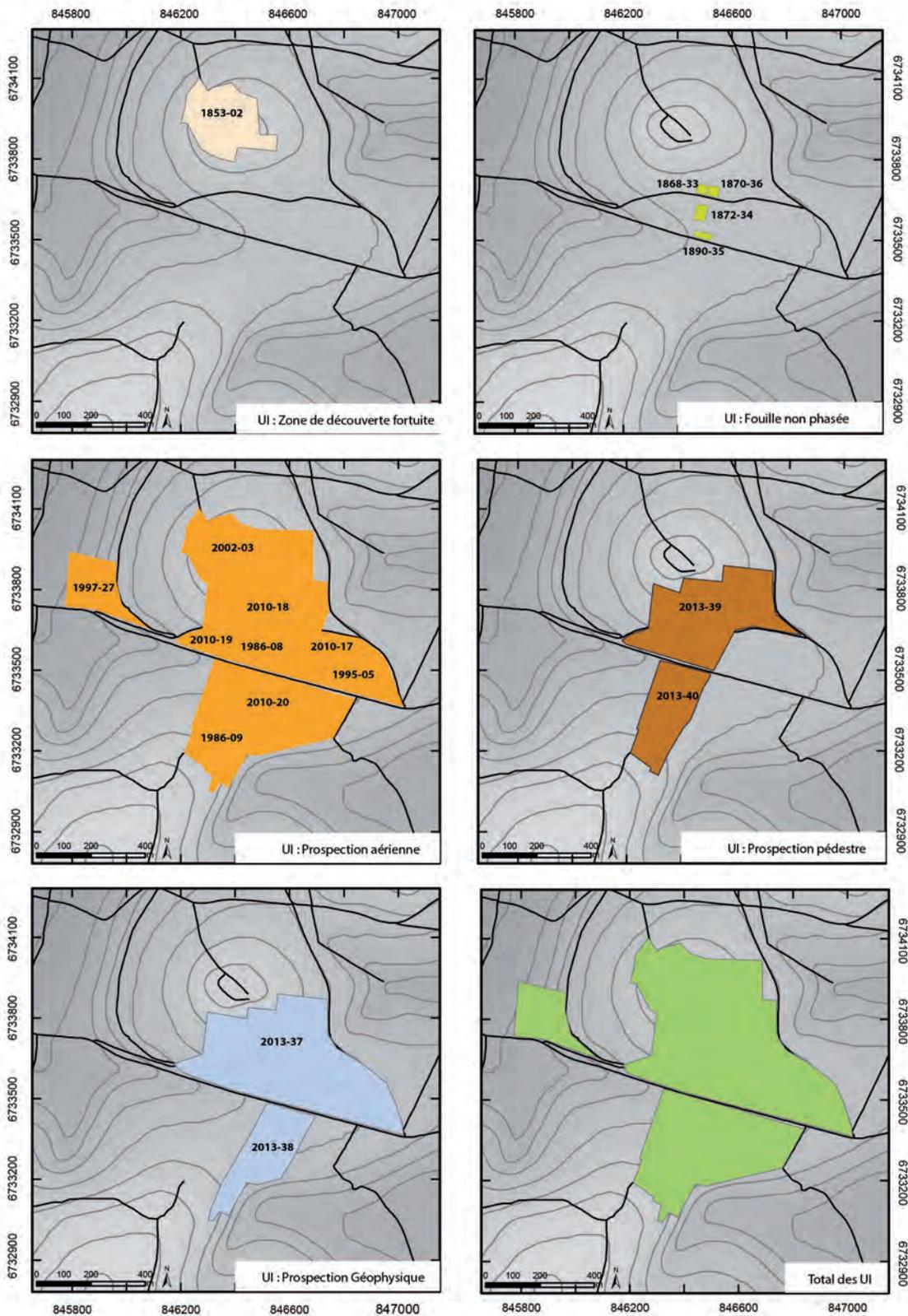


► Fig. 113 Contexte géologique de la commune de Beneuvre. Extrait de la carte 1/20000. d'après BRGM

▼ Fig. 114 Localisation de la commune de Beneuvre (21). CAO : L. Gaëtan, 2013



Beneuvre, Unité d'Investigation



4.3.2 Intensité des investigations (fig. 115)

◀ **Fig. 115** Détail des Unités d'Investigation (UI) à Beneuvre.
CAO : L. Gaëtan, 2013

Beneuvre fait partie des principaux sites du département de la Côte-d'Or grâce à une recherche archéologique qui s'y est développée depuis le XIX^e siècle. La tradition locale veut qu'au lieu-dit *En Velay*, il existe une agglomération antique dont les érudits du XIX^e siècle se sont souvent fait l'écho. Dans un rapport rédigé en 1869 pour la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Victor Chapluet signale sur le *Mont-Aigu*, au nord du site, des traces de substructions encore visibles (Chapluet 1865-1869, p. 256). Il cite par ailleurs de nombreuses découvertes effectuées par les paysans dans les champs, le plus souvent en poursuivant des buts lucratifs. La tradition d'une agglomération antique à cet endroit est confirmée par la campagne de fouilles de 1872, financée par la Commission de Topographie des Gaules, sous la conduite de R. de Coynard et E.-L. Lory. Cette fouille, bien que peu étendue, a révélé quelques substructions permettant d'avancer des informations générales sur l'agglomération. Il existe alors au moins deux états de constructions que l'on distingue à travers l'orientation et les techniques de construction des murs. « Certains sont larges de 0,50 m et constitués de moellons régulièrement taillés en petit appareil; d'autres ont 0,60 m d'épaisseur et sont constitués de gros moellons parementés ». Aucune trace d'incendie n'a été relevée dans les vestiges excavés, la ville aurait donc été simplement abandonnée. En ce qui concerne les activités artisanales, ces fouilles ont mis en évidence une omniprésence de la métallurgie du fer. Il faut ainsi se fier à ces fouilles pour appréhender au mieux l'organisation spatiale et son évolution puisque le site n'a jamais fait l'objet de recherches archéologiques de terrain depuis.

Avant ces recherches officielles menées par la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or (C.A.C.O.), quelques fouilles avaient déjà été menées et notamment en 1868 lorsque A. de Grancey a dégagé à « proximité de la clôture d'une exploitation rurale » des « substructions » et du béton avec des traces d'enduit peint (Chapluet 1865-1869, p. 256-261). D'autres fouilles sont réalisées dans le « Champ Ronot », en 1869-1870, où l'on a dégagé une cave (2,40 × 2,85 m; prof. 2,30 m). On y accédait par un couloir puis par un escalier de neuf marches en pierre (Arbaumont 1870-1873, p. X). De dernières fouilles sont organisées de décembre 1889 à mai 1890 dans le fossé de la Route Départementale n°13, à la borne kilométrique 422, non loin des fouilles de M. de Coynard et Lory en 1872. À cette occasion a donc été découvert un conduit d'hypocauste couvert de dalles ainsi que deux salles bétonnées appartenant à un petit ensemble thermal privé certainement (Metman 1889-1895, p. XXII-XXIV).

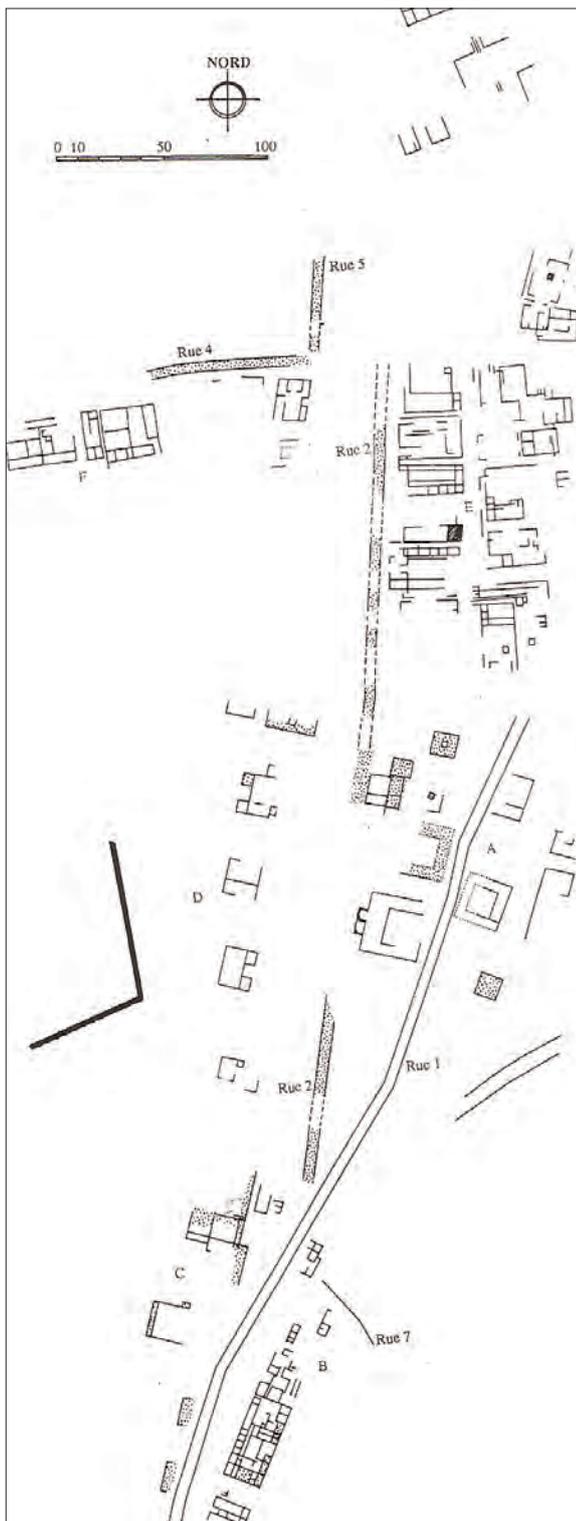
Après une longue phase sans recherche, le site est réinvesti dans les années 1970 grâce aux prospections aériennes de René Goguy qui révèlent peu à peu l'étendue et l'organisation interne de l'habitat aggloméré. Ainsi, pour l'heure, la principale documentation sur l'organisation urbaine et la topographie de l'agglomération est issue des recherches archéologiques aériennes. En 1994, Frédérique et Jacky Bénard dressent le premier bilan de toutes ces recherches sur Beneuvre dans *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or* (Bénard, Mangin, Goguy, Roussel 1994, p. 125).

Depuis cette date, quelques prospections aériennes ont encore été réalisées par R. Goguy permettant de confirmer et de compléter certaines parties du plan publié en 1994. En 2010/2011, une nouvelle campagne est réalisée par Stéphane Izri et Pierre Nouvel permettant cette fois-ci, la mise au jour d'une extension de l'agglomération à l'est correspondant visiblement, selon les clichés, à un sanctuaire. Le plan reste cependant très succinct et peu lisible.

4.3.3 Potentialité des sites

Le plan dressé en 1994 nous montre une agglomération plutôt bien connue sur le point de vue de l'organisation grâce à toutes les photographies aériennes mais aucune autre source archéologique ne vient confirmer ces structures telles que des fouilles ou des sondages ponctuels. Nous sommes donc entièrement dépendants des clichés aériens et de leurs contraintes. Ces recherches nous montrent une agglomération d'une quinzaine d'hectares s'étendant le long de l'axe viaire nord-sud, Alésia/Langres, alors appelée rue 1 (fig. 116).

Fig. 116 Plan des vestiges de l'agglomération de Beneuvre. Etat 1994. Bénéard, Mangin, Goguey, Roussel, 1994, fig. 42



D'autres rues viennent ensuite desservir les autres quartiers de la ville. Selon J. Bénéard, l'inorganisation du réseau viaire de Beneuvre montre qu'il s'agit d'une agglomération née de l'existence d'un carrefour qui n'a jamais connu, malgré un développement certain, de régularisation. De ce fait, les différents quartiers de la ville s'individualisent par la typologie de l'habitat et l'organisation spatiale du bâti. Ces différents quartiers correspondent sans doute plutôt à une évolution chronologique qu'à une organisation différenciée de l'espace urbain.

Au centre même de l'agglomération, au sud du carrefour de voies, les recherches aériennes permettent d'identifier un ensemble d'édifices de type public. Ce quartier (A) est limité par la rue 2 à l'ouest; on n'en connaît pas la limite est. Il semble organisé autour d'un édifice interprété comme un *fanum*. Ces monuments, au nombre de 6 au moins, présentent une disposition relative sans logique apparente. Ce quartier est interprété comme étant un quartier culturel accompagné de temples, d'*hospitalia* et de bâtiments annexes.

Tout au sud de l'agglomération nous trouvons un premier quartier d'habitat (quartier B) s'étendant en ligne à l'est de la rue n°1. Il s'agit d'un habitat dense où les bâtiments semblent vastes, entre 20 et 30 m de façade. Face à ce quartier, un second groupe d'habitation vient à l'ouest de la rue (quartier C). Mais les traces sont très difficiles à interpréter. Il pourrait peut-être s'agir d'un grand bâtiment public ou semi-public (comme des thermes par exemple). À l'ouest de la rue 2, jusqu'au carrefour, s'étend un vaste quartier lâche (quartier D). Il occupe une superficie d'environ 4 ha. Les maisons sont très espacées les unes des autres et sont construites sur un plan que l'on s'attendrait plus à trouver en milieu rural qu'en milieu urbain : elles s'organisent autour d'une vaste cour rectangulaire délimitée par des murs, les pièces d'habitats semblent s'installer latéralement, sur les grands côtés. Selon Fr. et J. Bénéard, ce quartier semble contemporain du quartier A grâce aux similitudes des orientations du bâti.

Le quartier E est de loin le mieux connu car les traces saisies par l'archéologie aérienne sont denses et précises. C'est dans ce quartier qu'eurent lieu les fouilles en 1872. Il se développe en deux bandes parallèles de maisons. Une première bande à l'ouest s'aligne sur la rue 2 avec une façade aménagée. Toutefois, cet aménagement n'est pas rigoureux au nord. Les maisons sont séparées par des *ambitus* ou des venelles. L'examen du plan de ces maisons donne le sentiment qu'un cadastre aurait été fixé dès l'origine, faisant alterner des lots larges et des lots

plus étroits. Cette hypothèse a été confirmée par les fouilles de 1872 où l'on a observé deux maisons : celle du sud a une largeur double de celle de sa voisine. Ces maisons sont organisées sur un plan classique pour le nord-est des Gaules. De l'autre côté de cette première bande existe une seconde bande de maisons qui apparaissent moins bien organisées. Une rue ou une venelle semble également séparer les deux.

À l'ouest de l'agglomération se développe un autre quartier (F) peu connu. Il possède quelques grandes propriétés s'alignant le long de la rue 4 mais qui semblent lui tourner le dos et avoir une façade orientée vers le sud. Au nord du quartier E on note aussi la présence d'un autre ensemble bâti (quartier G). Il compte au moins deux propriétés dont l'une présente deux orientations différentes de murs. Autour de ces maisons, des traces impossibles à traduire en plan montrent qu'il s'agit de tout un quartier. Il en va de même sur les pentes sud du *Mont-Aigu*, à l'extrémité nord du site, où de nombreuses traces peu marquées attestent l'existence d'un quartier, seul le plan d'une façade de maison est identifiable.

Pour terminer, à l'est du quartier E, de nombreux indices laissent penser que ces parcelles étaient également bâties. Les clichés de R. Goguy montrent seulement quelques tâches humiques, sans formes précises. C'est à cet endroit que les photographies aériennes de S. Izri et P. Nouvel sont venues compléter le plan. Il s'agirait là certainement d'un vaste ensemble culturel composé d'au moins deux édifices.

En ce qui concerne l'origine de la ville, quelques découvertes réalisées au XIX^e siècle démontrent l'existence d'un habitat sur ces lieux-dits dès l'époque laténienne, et notamment à La Tène D. Les fouilles et prospections au sol dans l'agglomération ont livré au XIX^e siècle, une forte proportion de monnaies gauloises qui indique que le site était occupé au I^{er} siècle av. J.-C. Ces lots de monnaies ont malheureusement aujourd'hui disparu. La littérature de cette même période indique également la présence, sur les hauteurs du *Mont-Aigu*, de fortifications correspondant à celles d'un camp protohistorique. Les photographies aériennes montrent, elles, un système complexe de chemins protohistoriques et d'enceintes fossoyées. Mais un grand nombre de traces qui avaient été interprétées jusque-là comme étant d'origine protohistorique, apparaissent finalement appartenir au cadastre napoléonien. Sur le *Mont-Aigu* quelques traces fossoyées sont toutefois visibles, et notamment sur des clichés Géoportail de 2000/2005. On peut alors y distinguer deux enclos quadrangulaires au sud-ouest, ainsi que des traces fossoyées perpendiculaires, au nord-est.

Pour la période gallo-romaine, seules les fouilles de 1872 et quelques prospections de surface nous indiquent que le site est occupé et se développe entre le I^{er} et le IV^e de notre ère, sans beaucoup plus de précision. Après cette date, l'agglomération est entièrement abandonnée. Une petite nécropole mérovingienne est toutefois connue dans l'environnement immédiat du site, au lieu-dit *La Côte de la Carelle*, le long de la voie romaine venant de Vertault.

À travers ce plan, nous observons une agglomération possédant un habitat assez dense et des structures diversifiées selon les quartiers définis. Un dépouillement bibliographique mené auprès de la carte archéologique au SRA et aux Archives Départementales de Côte-d'Or, a permis de proposer une synthèse documentaire spatialisée des recherches conduites sur Beneuvre depuis le XIX^e siècle. La reprise de l'ensemble des photographies aériennes anciennes et récentes a également permis de proposer un nouveau plan de l'agglomération où de nouvelles structures apparaissent, alors qu'elles n'étaient pas connues lors du plan établi en 1994. Cette synthèse des données devait aussi nous permettre d'orienter nos futures recherches et de cibler un ensemble de parcelles susceptibles de faire l'objet de nouvelles prospections. Les objectifs poursuivis sont alors simples : réinvestir des secteurs déjà connus pour en préciser la nature et la géolocalisation exacte et investir de nouvelles zones, qui n'avaient encore livré presque aucune structure, afin de tenter de circonscrire l'extension maximale de l'agglomération antique.

Toutes les parcelles de la zone délimitée sont accessibles puisque le site se situe au milieu de champs ouverts et cultivés. Les propriétaires et exploitants agricoles ont également largement adhéré à nos recherches. 50 demandes de prospections ont ainsi été envoyées aux propriétaires de parcelles, concernant 80 hectares de terrain ; 44 réponses positives ont été reçues. Il a donc fallu délimiter une surface prospectable permettant de répondre aux objectifs fixés. Deux ensembles de parcelles, qui étaient disponibles au niveau des cultures, ont été choisis pour ce premier projet de prospection.

Le premier ensemble, situé au nord de la Route Départementale 959, prend en compte les parcelles ZI74, ZK 25-28, ZK 117, ZK 122, ZK 43, ZK 45-46, pour une superficie de 21 hectares. Le second bloc de parcelles se trouve au sud avec seulement la parcelle ZI72 de 6 hectares, ce qui porte le projet à une prospection géophysique réalisée sur une superficie totale de 27 hectares.

Les parcelles ZI72, ZK 25-28, ZK 117 et ZK 122 sont les parcelles où les vestiges semblent les mieux connus, situés au centre de l'agglomération. Mais il apparaît pour nous nécessaire de disposer d'une géolocalisation fine de ces structures, ce qui n'était pas le cas avec les photographies aériennes de certains secteurs. Les parcelles périphériques, ZK 43, ZK 45 et ZK 46, possédaient jusqu'alors des traces d'occupation dont la nature n'était pas exactement déterminée. Il était donc nécessaire d'appréhender la totalité de la surface de ces parcelles et non se concentrer sur les seuls vestiges alors connus. Aussi, une prospection magnétique permet de compléter les informations déjà acquises, mais d'apporter également des indices quant au type d'occupation et la fonctionnalité de certains espaces. L'objectif est également de circonscrire de manière sûre l'occupation et d'appréhender d'éventuelles structures périphériques. Quant à la parcelle ZI74, elle permet de documenter, par investigations du sous-sol, le développement de l'agglomération vers l'est, dont seules quelques anomalies linéaires sont connues grâce aux photographies aériennes.

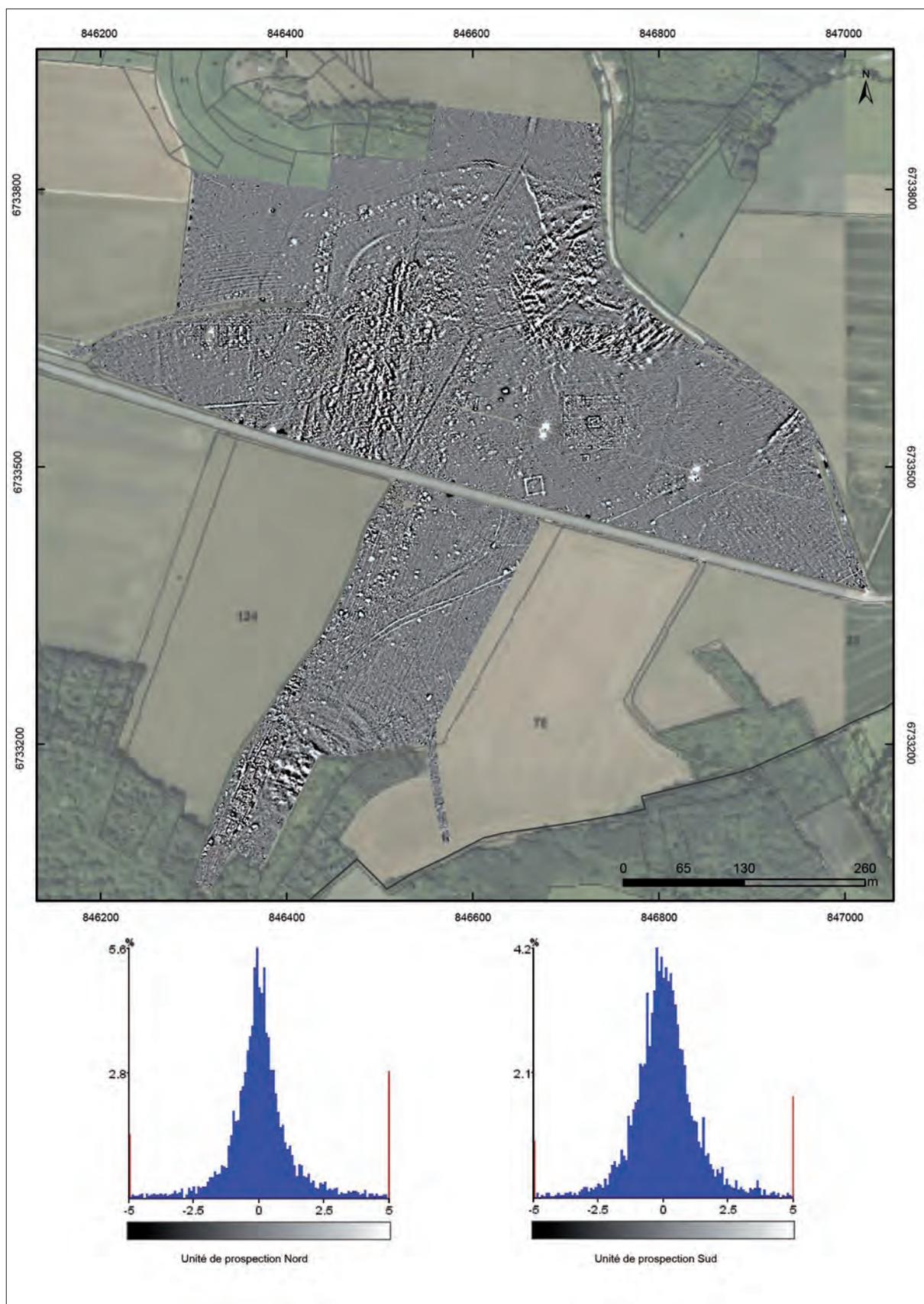
4.3.4 Résultats et interprétation

Sur les deux blocs prospectés, que l'on appellera désormais « Partie Nord » (cf fig. 115 : UI 21063-2013-37) et « Partie Sud » (cf fig. 115 : UI 21063-2013-38), les cartes de prospection livrent une multitude d'anomalies linéaires, ponctuelles et zonales de gradient magnétiques positifs, négatifs ou encore dipolaires, indiquant la présence de structures bâties et/ou fossoyées. Le terrain a ainsi répondu de manière très favorable aux méthodes géophysiques employées (fig. 117 et 118). Concernant les méthodes utilisées, nous renvoyons d'ailleurs le lecteur à la partie méthodologique abordée précédemment.

Fig. 117 Photo du système AMPO3 de la société Geocarta dans les terrains prospectés de Beneuvre. Cl. L. Gaëtan, 2013

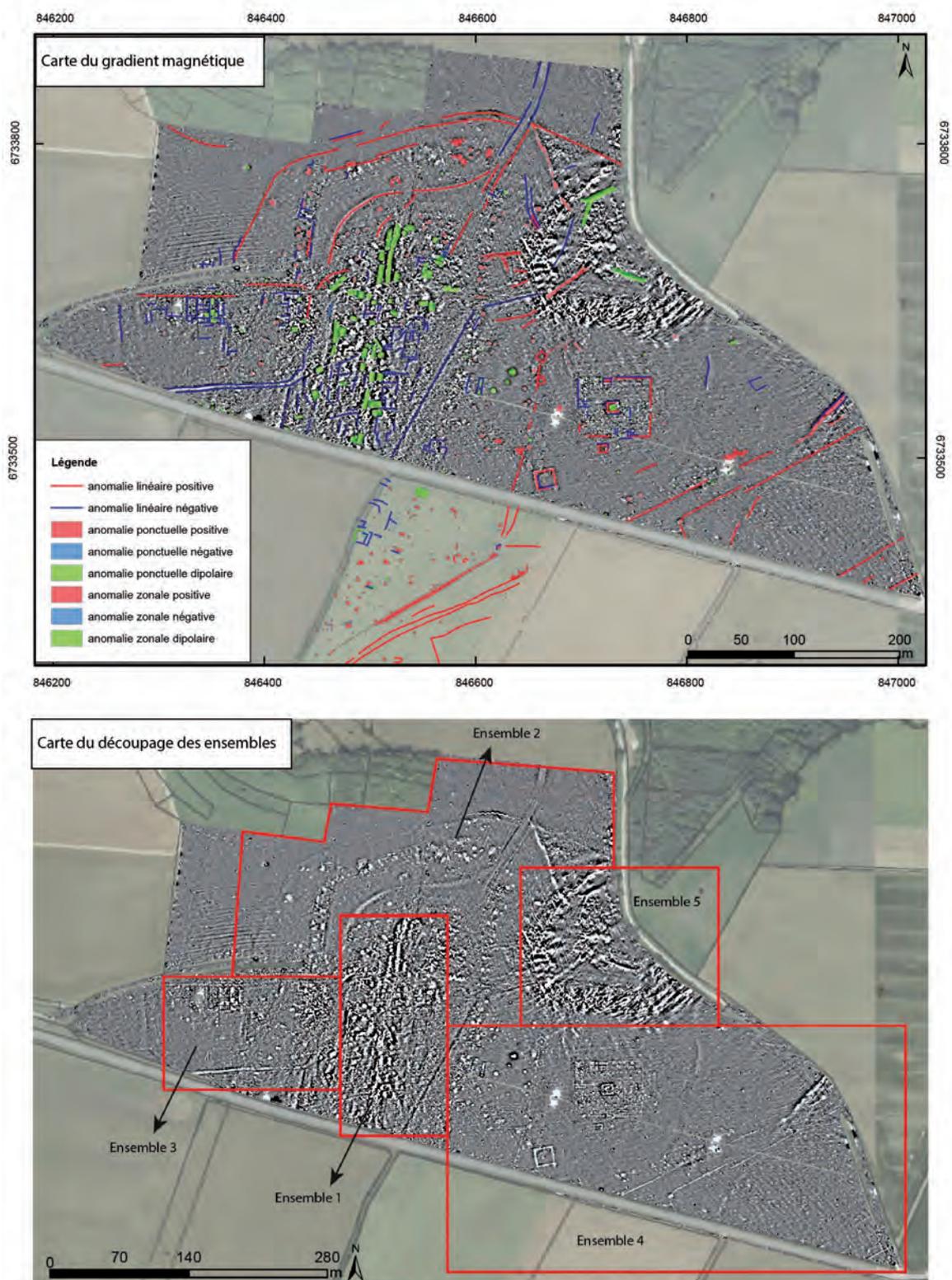


Fig. 118 Carte des prospections magnétiques
2013 et différence d'amplitude de gradient
magnétique entre les 2 zones prospectées.
CAO : L. Gaëtan, 2013 ; source : S. Ruelleu, Geocarta



4.3.4.1 «Partie nord» (lieu-dit *En Velay*, *Le Mont-Aigu*, *En Ricanne*)

Rappelons avant tout que cette zone constitue le bloc de prospection le plus étendu en superficie avec 21 hectares (parcelles ZI74, ZK25-28, ZK 117, ZK 122, ZK 43, ZK45-46). Il s'agit là des parcelles possédant une concentration de vestiges denses, de toutes périodes. Pour plus de simplicité et de compréhension, nous allons partager ce secteur en 5 ensembles distincts, mettant en évidence des vestiges de natures et de périodes diverses (fig. 119).



- **Ensemble 1. Quartier central (parcelle ZK 122)**

L'ensemble des anomalies de fortes intensités repérées au centre de la zone nord de prospection se trouve en grande partie sur la parcelle ZK 122. Il s'agit là du quartier d'habitation le plus dense de l'agglomération, repéré de longue date sur les photographies aériennes (**fig. 120**). Celui-ci se compose de deux rangées d'habitats séparés par un espace qui semble vide de toute occupation et que l'on pourrait interpréter comme une petite rue interne faisant une largeur moyenne de 8 m. Cet espace (**fig. 121**) est largement marqué par des anomalies zonales de gradients magnétiques dipolaires (association d'une réponse positive et d'une réponse négative). Cet effet est lié à la nature des éléments imagés. Ce type de réponse pourrait être le résultat d'une accumulation de produits de cuisson telle que des céramiques ou plus généralement des éléments de terre cuite variés comme de la terre cuite architecturale (tuile, *tubuli*...). On remarque que le nord de cette parcelle est très fortement perturbé par ce type d'éléments, ainsi que l'arrière des maisons. De plus, cette accumulation gêne la lecture des structures bâties qui sont plutôt denses dans ce secteur. De part et d'autre de la petite rue centrale, les anomalies linéaires de gradient magnétique négatif nous indiquent une présence de structures bâties d'orientation nord-sud, avec une façade orientée vers l'est et l'autre à l'ouest. Ces deux rangées possèdent les mêmes dimensions, c'est-à-dire une longueur de 150 m pour une largeur de 30 m.

◀ **Fig. 119** Carte de prospection magnétique de la « zone nord ».
CAO : L. Gaëtan, 2013

▶ **Fig. 120** Photographie aérienne du quartier central de l'agglomération.
Cl. R. Goguet, 1998

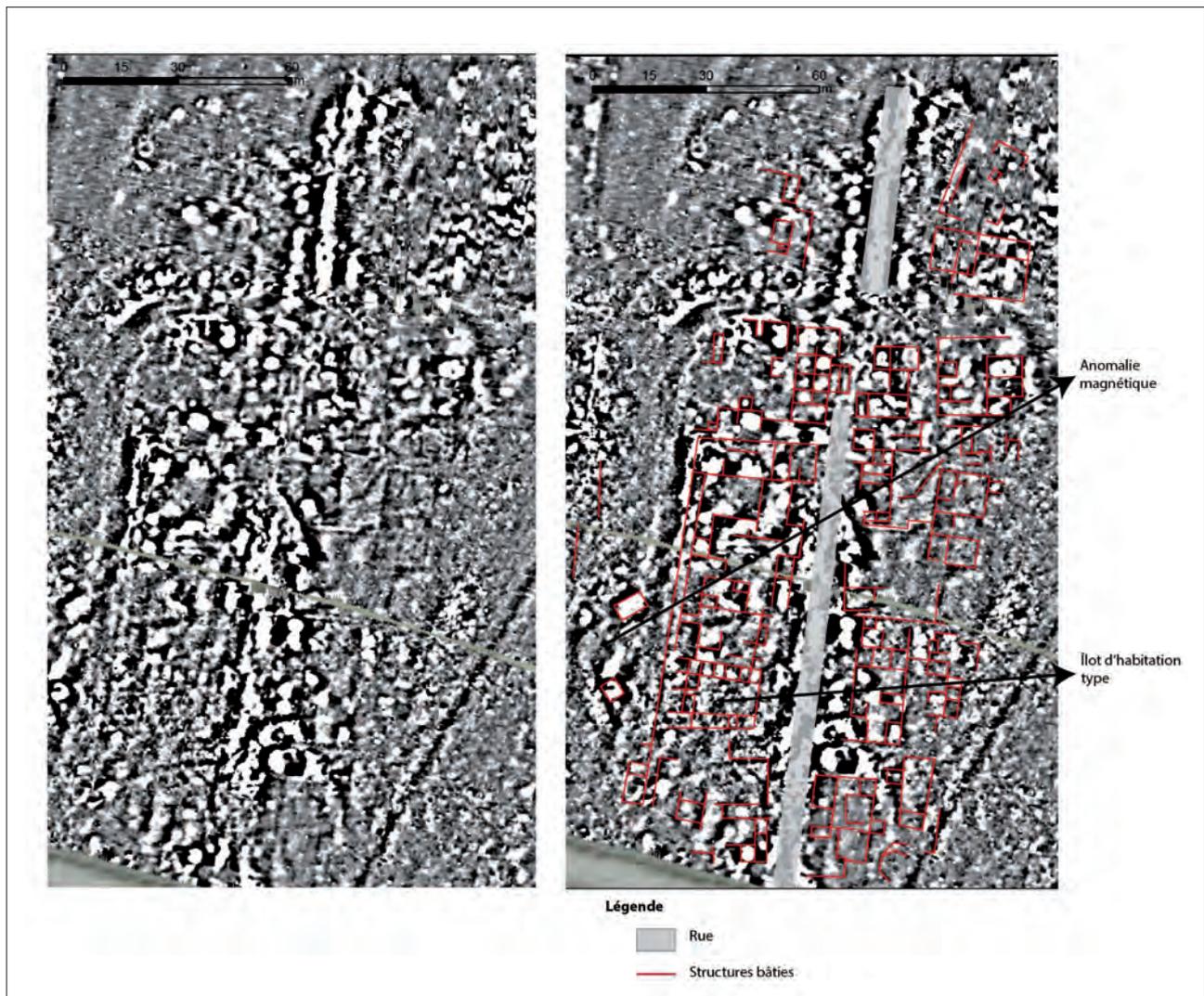


La rangée d'habitations est se matérialise par une rangée de plusieurs maisons dont l'unité est difficilement identifiable du fait des perturbations magnétiques. Contrairement aux habitations ouest, la façade sur la rue ne présente aucune régularité. Quelques locaux de petite taille ressemblant à des boutiques, empiétant même parfois sur l'espace public, ouvrent certainement sur la rue. Des espaces libres sont présents entre quelques maisons, indiquant la présence d'éventuelles venelles ou *ambitus*.

La rangée d'habitations située à l'ouest, est, elle, beaucoup plus organisée avec notamment la présence d'un portique longeant sur 100m la façade des maisons, pour une largeur de 2,50m. Tout au sud de la galerie, deux pièces quadrangulaires sont accolées, donnant directement sur la rue, alors qu'au nord, celle-ci s'interrompt pour laisser la place à un petit *ambitus* donnant accès à la rue centrale et à l'arrière des habitats. Au-delà, de nouvelles maisons se dessinent, sans toutefois posséder de galerie de façade. Le plan de ce quartier est classique pour l'habitat du nord-est des Gaules. La plupart des bâtiments sont disposés autour d'une cour centrale rectangulaire (fig. 121); en façade, sur un des petits côtés, on trouve une série de boutiques ouvrant sur une galerie; la cour communique avec la rue par un couloir aménagé entre les boutiques. Sur les trois autres côtés de la cour sont disposés avec régularité une série de petits locaux. Comme l'avaient démontré les fouilles de 1872, des unités d'habitations sont plus vastes que d'autres, tout en restant très régulières. On alterne ainsi entre des îlots de 9 m de large et d'autres faisant le double, avec 18 m.

L'ensemble de ce quartier semble s'installer sur une (ou des) structure(s) déjà existante(s). Une anomalie magnétique avec alternance de gradient négatif et positif, et parfois même dipolaire, se trouve à l'ouest du groupe d'habitation

Fig. 121 Ensemble 1. Quartier central et détails des structures. CAO : L. Gaëtan, 2013



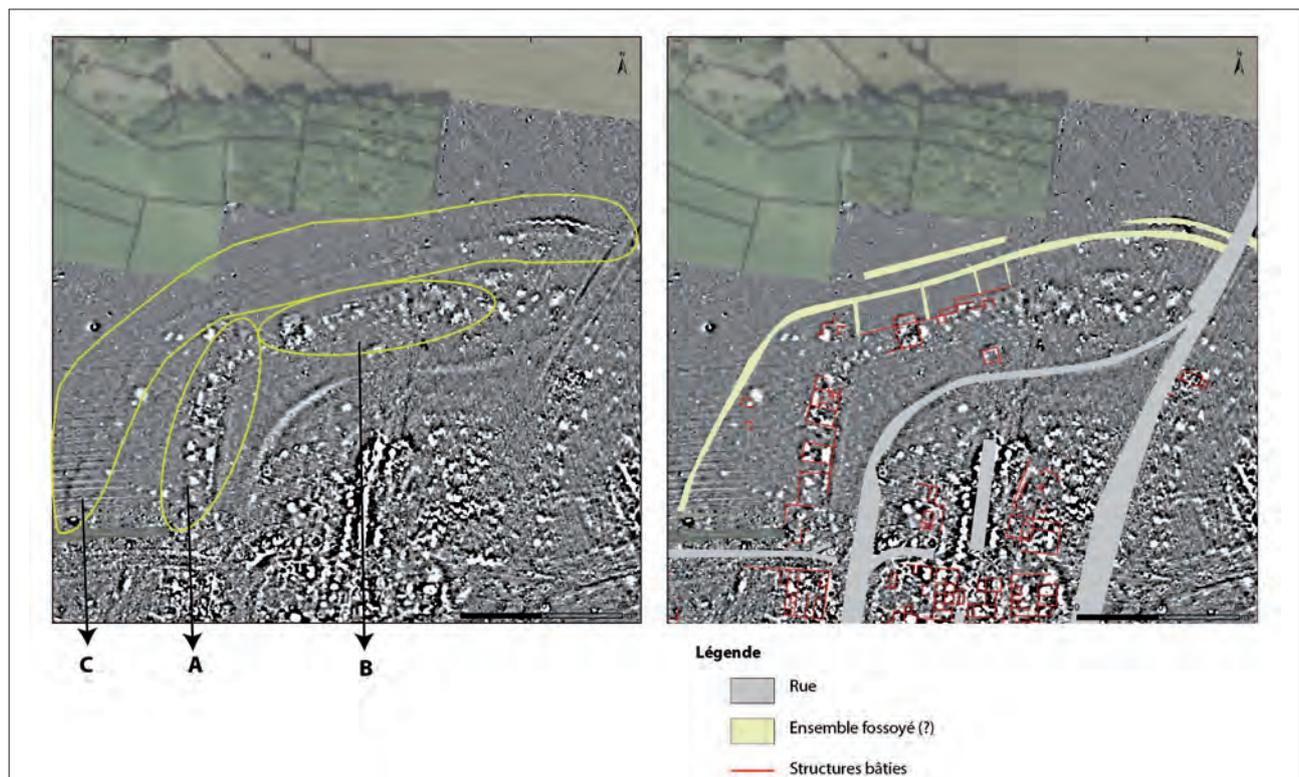
occidental (fig. 121). Celle-ci a une signature similaire à la rue 1 (cf *infra*), à laquelle elle s'adosse par ailleurs. D'un point de vue relatif, on s'aperçoit que cette anomalie hémicirculaire se prolonge sous le quartier d'habitat mais le masque en très grande partie. Le portique de façade, lui, le coupe de manière très nette ; ce qui nous amène à penser qu'il s'agit d'une structure antérieure. Est-ce un axe de circulation antérieur ? Un enclos ? Deux structures quadrangulaires de gradient magnétique dipolaire sont également installées dans cette anomalie.

Le quartier est coupé au sud, par la Route Départementale, alors qu'au nord, nous possédons l'ensemble des structures. De plus, les fouilles du XIX^e siècle ont toutes eu lieu dans cet ensemble mais il est aujourd'hui difficile de retrouver les structures et les espaces fouillés. Une étude ultérieure plus approfondie nous permettra sans doute de corrélérer les plans anciens de fouilles au plan des structures magnétiques.

• Ensemble 2. Espace habitat nord (parcelles ZK 43, 45, 46)

L'habitat situé le plus au nord de l'agglomération est marqué par une nouvelle série d'anomalies linéaires de gradient magnétique négatif. Deux zones apparaissent : un premier groupe «A», orienté nord-sud possédant plusieurs espaces sans découpage interne (3 unités pourraient alors être différenciées), et un second «B», d'orientation est-ouest, possédant les mêmes caractéristiques (fig. 122). Les structures sont très peu marquées dans ce secteur de l'agglomération puisqu'elles doivent être en grande partie arasées, voire disparues. Sur le terrain, nous observons nettement que le substrat (calcaire) est ici affleurant. Quelques signaux magnétiques dipolaires viennent également masquer la structuration interne de certaines unités. Au vu du contexte géologique, les anomalies linéaires de gradient magnétique positif sont, elles, mieux marquées par la prospection. Une longue empreinte linéaire de gradient positif «C» (de type fossé) marque ainsi la fin de l'occupation de l'agglomération au nord de ce secteur. Celle-ci se trouve à l'arrière des habitations en les encerclant d'une certaine manière. Elle peut être doublée à certains endroits, comme la section la plus au nord. Quelques portions renvoient également un signal dipolaire. Une série d'anomalies de même type, perpendiculaires, rejoint celle-ci au nord de «B». Elles doivent matérialiser les limites de propriétés et notamment les espaces de cours arrière. Trois cours peuvent ainsi se détacher. Ces anomalies concernent les parcelles ZK 43 et 46 mais semblent se poursuivre en dehors des parcelles investiguées à l'est.

Fig. 122 Ensemble 2. Quartier nord.
CAO : L. Gaëtan, 2013



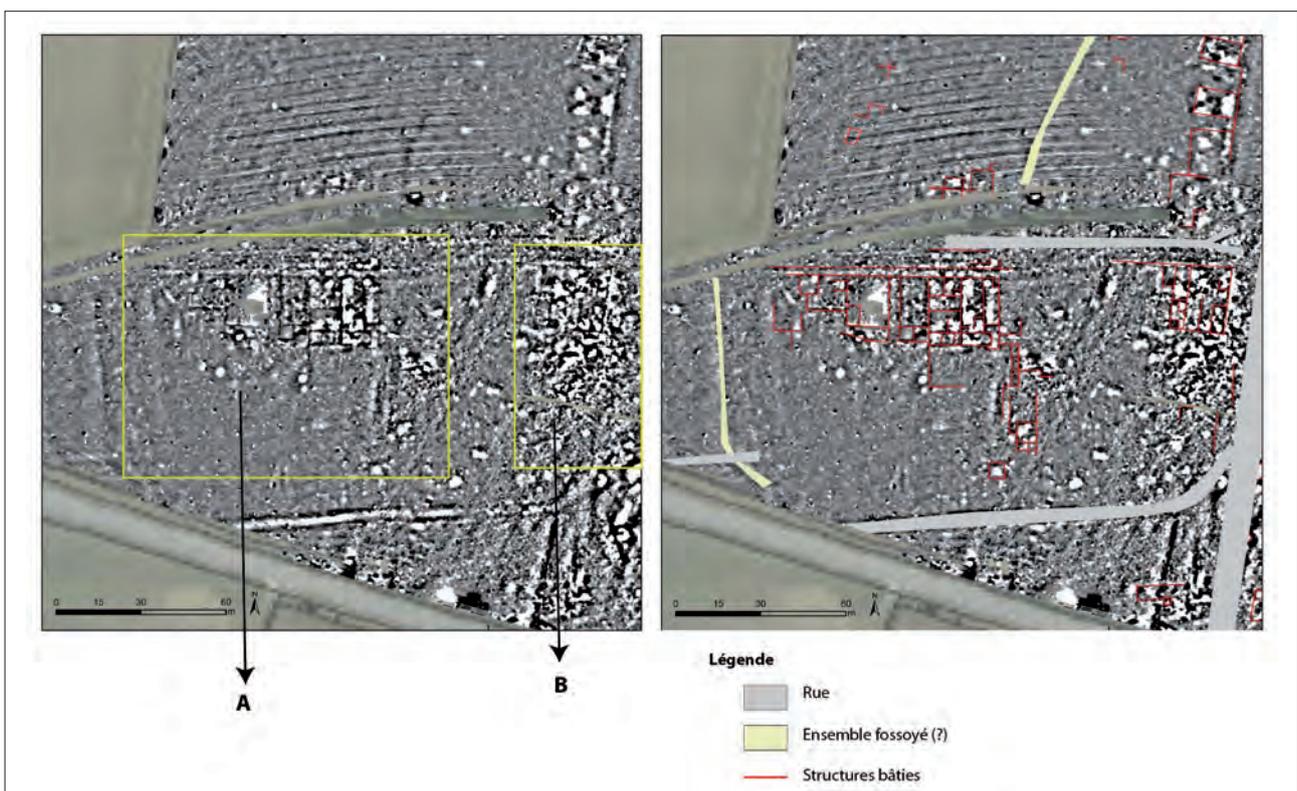
• Ensemble 3. Quartier ouest (parcelles 25-28, 117)

À l'ouest de l'agglomération, sur les parcelles ZK 25 à 28 et 117, la prospection géophysique a apporté une nouvelle série d'anomalies linéaires négatives très bien marquées sur la carte et parfaitement lisibles, traduisant la présence de structures bâties nettes (fig. 123). Ces nouvelles investigations sur ce quartier d'habitat connu de longues dates grâce aux recherches aériennes, apportent un nouveau regard et des informations inédites sur la typologie de l'habitat et son environnement. Cet ensemble («A») présente une orientation est-ouest, différente du quartier central. Contrairement à la description que J. Bénard en donnait en 1994, la façade principale de l'habitat se trouve au nord, ouvrant sur une galerie couverte, donnant elle-même sur une rue. Cinq unités d'habitations mitoyennes peuvent être individualisées dans ce groupe d'habitations. L'ensemble fait une longueur de 75 m. Même si elles ont une organisation interne similaire, la largeur des unités n'est pas homogène, allant de 9 à 14 m. Leur plan est toutefois classique avec des locaux de façade servant sans aucun doute de boutiques et des pièces à l'arrière. Deux de ces unités (les plus à l'est) possèdent une cour arrière (au sud) identifiable grâce à quelques anomalies linéaires de gradient magnétique négatif formant des espaces quadrangulaires. Parmi ces espaces, nous pourrions identifier une série de pièces d'orientation nord-sud ouvrant sur la cour.

Au nord, face au groupe «A» et de l'autre côté de la rue, se trouve une nouvelle série d'anomalies négatives indiquant certainement la présence de quelques pièces d'habitations. Il est toutefois très compliqué de déterminer un plan exact de ces structures puisque celles-ci sont coupées par la présence d'un chemin, d'un talus très important et d'une haie limitant les investigations géophysiques.

Un second ensemble («B») de structures bâties matérialisées par des anomalies linéaires négatives ainsi que des anomalies zonales dipolaires se trouvent à l'est de «A». De ce fait, il est très perturbé par la présence de mobilier en terre-cuite en sous-sol. «B» prend la forme d'un quadrilatère presque carré mesurant 23 x 21 m de côté, à l'angle de deux rues. Quelques pièces semblent structurer l'intérieur de cet espace sans pour autant marquer un plan caractérisable. Au sud de cet espace quelques anomalies de même type semblent encore indiquer la présence de structures bâties, mais le plan est complètement impossible à établir du fait des perturbations magnétiques dipolaires.

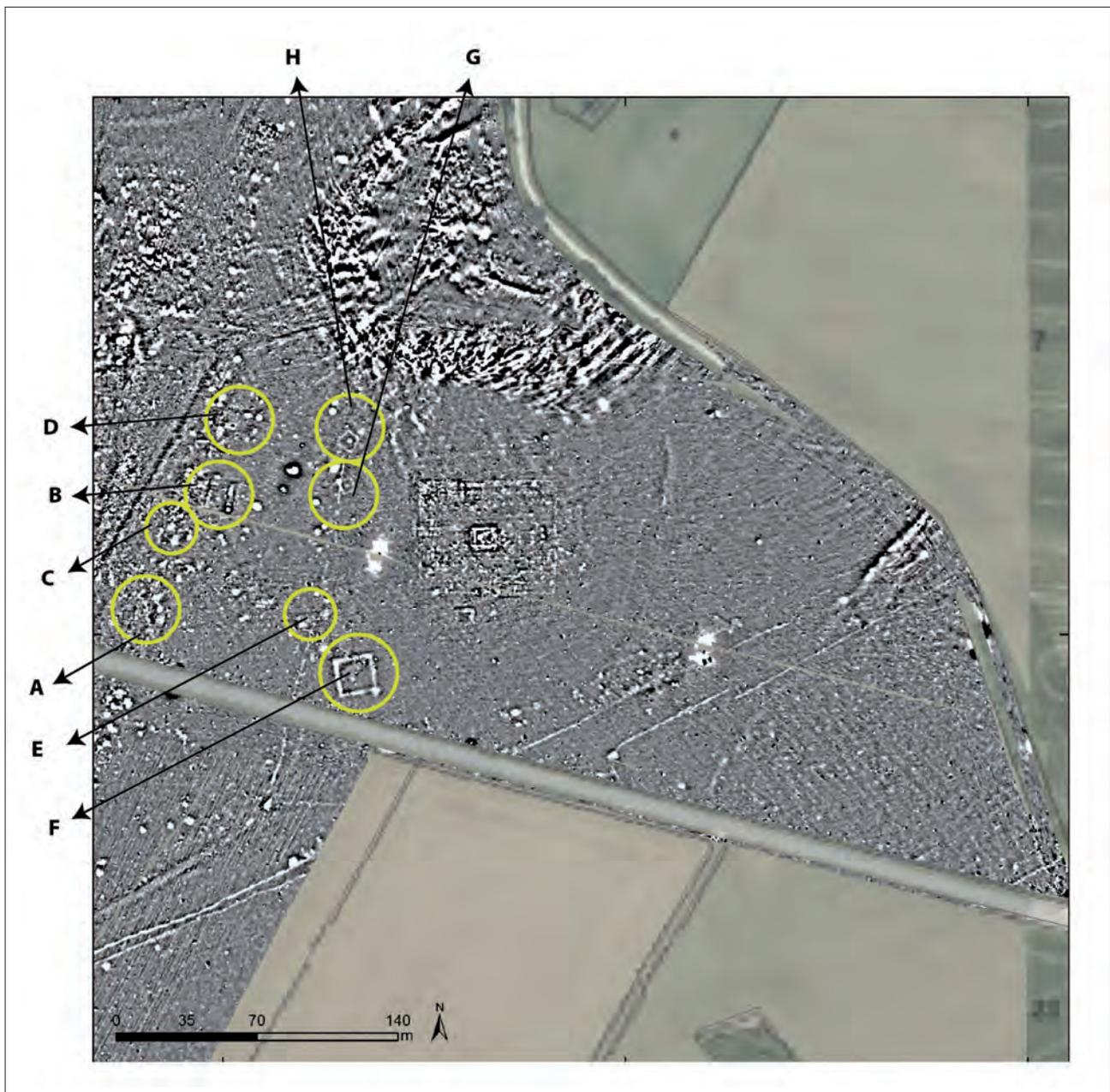
Fig. 123 Ensemble 3. Quartier ouest.
CAO : L. Gaëtan, 2013



• Ensemble 4. L'espace funéraire et cultuel (parcelle ZI 74) (fig. 124)

La parcelle ZI74, parcelle dont les structures archéologiques n'étaient encore quasiment pas connues et non identifiables, présente des résultats très bien marqués par la prospection géophysique. À l'ouest de la parcelle, face au quartier central de l'ensemble 1, nous trouvons tout d'abord quatre groupes d'anomalies «A», «B», «C» et «D» (fig. 125). Il s'agit là de quatre structures bâties marquées par des anomalies linéaires de gradient magnétique négatif plus ou moins bien marquées. Les groupes «A» et «B» montrent parfaitement deux bâtiments de géométrie quadrangulaire avec à l'intérieur quelques pièces. «A» possède d'ailleurs deux pièces carrées accolées à la façade principale du bâtiment et ouvrant sur la rue, à l'ouest. Le groupe «C», lui, indique seulement la présence d'un bâtiment quadrangulaire sans aucune partition interne. Pour terminer, le groupe «D», est la structure la moins bien marquée, même si nous pouvons y observer une concentration d'anomalies zonales et ponctuelles de gradient magnétique positif et dipolaire faisant apparaître une structure quadrangulaire qui aurait disparu. D'ailleurs, les anomalies positives (de type fosses) sont très présentes dans cette partie du site.

Fig. 124 Ensemble 4. Vue d'ensemble des structures bâties et fossoyées de la parcelle ZI 74. CAO : L. Gaëtan, 2013

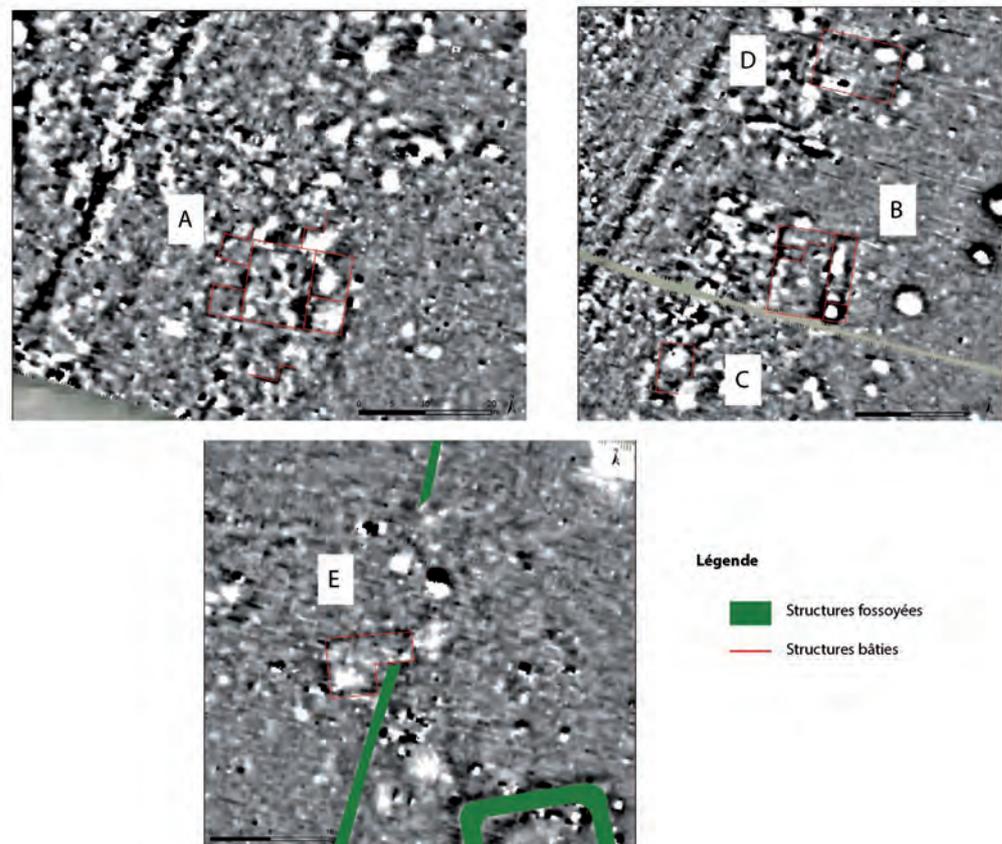


Au cœur de la parcelle ZI 74 se trouve un ensemble important de structures bâties à la fois marquées par des anomalies linéaires positives et négatives (fig. 126). Cela démontre que les murs de cet édifice, et en particulier toute la partie est, sont en grande partie récupérés. Les structures doivent ainsi prendre la forme de tranchées de récupération. Cet imposant édifice, quasiment inédit (quelques structures repérées en 2010/2011 par Pierre Nouvel et Stéphane Izri par prospection aérienne), possède le plan caractéristique des temples gallo-romains. De 70 mètres de long et de 55 mètres de large l'architecture de cette structure reste identifiable dans son ensemble. Au centre de la galerie formée par les quatre grands murs se trouve un édifice carré de 13 m de côté formant la *cella* du temple. Elle aussi est fortement endommagée, marquée par de larges anomalies linéaires positives (de type fossés). À l'intérieur de la galerie périphérique se trouvent quelques locaux dont la structuration est difficile à établir au vu de l'état de conservation du bâtiment. L'édifice concentre également une grande quantité d'anomalies ponctuelles de gradient magnétique négatif, marquant la présence de nombreuses fosses.

Juste au sud de l'édifice se trouve une structure annexe possédant les mêmes caractéristiques magnétiques et que l'on interprète comme un petit temple annexe de 10 m de côté.

Cet ensemble, interprété comme un sanctuaire gallo-romain, est encerclé par un ensemble de fossés essentiellement marqués à l'ouest, permettant de séparer l'ensemble cultuel du reste de l'espace public et privé. À l'est, une anomalie de gradient négatif peut également fonctionner avec cet ensemble, permettant alors

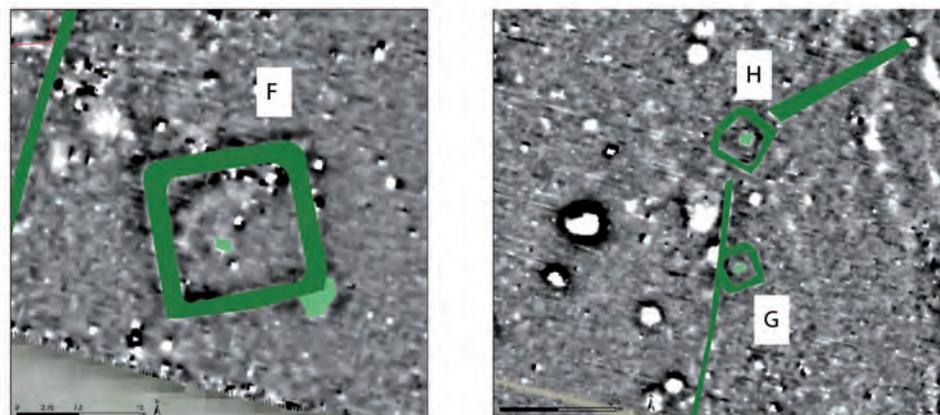
Fig. 125 Ensemble 4. Détails des structures bâties A, B, C, D et E. CAO : L. Gaëtan, 2013



de fermer cette enceinte à l'est et former le péribole complet du sanctuaire. Cet ensemble fossoyé est coupé par la Route Départementale, mais se retrouve dans les parcelles sud (ZI72) comme nous le verrons ultérieurement. Il faut également noter en «E» la présence d'un bâtiment quadrangulaire (11 × 8 m) intégré à ce péribole puisque celui-ci s'interrompt à ce niveau. Ce bâtiment fait-il partie de l'espace cultuel ?

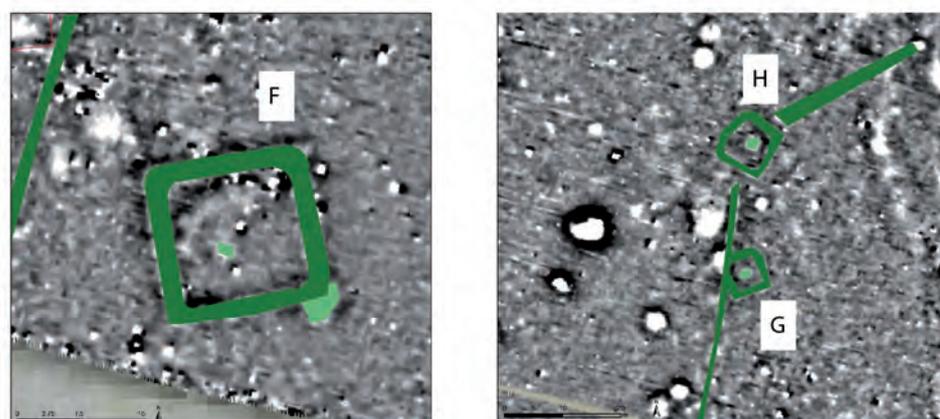
Dans ce même espace se trouve par ailleurs une série de trois anomalies «F», «G» et «H» marquées par un gradient magnétique positif. Celles-ci montrent ainsi la présence de 3 enclos fossoyés de tailles différentes (fig.127). Le plus important («F») se trouve au sud de la parcelle, faisant 20 m de côté pour un fossé régulier large d'environ 2 m. Comme pour les deux autres enclos, nous trouvons, au centre, une petite fosse d'un diamètre approximatif de 1,5 m. Cet enclos présente, pour finir, un creusement plus important à son angle sud-est, indiquant peut-être la présence d'une fosse à offrande (?). Les deux autres enclos, de plus petites dimensions, se situent au nord de la parcelle, à proximité immédiate du péribole du sanctuaire. L'enclos «G» mesure 7 m de côté, alors que «H» fait environ 8 m. La morphologie de cet ensemble de 3 enclos nous amène à penser qu'il s'agit là d'une nécropole d'époque laténienne, antérieure à la construction du sanctuaire antique. Il est à noter que le péribole ne détruit en aucun cas les deux enclos «G» et «H» au nord, et va même visiblement les intégrer à l'enceinte formée, tout comme l'enclos «F». L'enclos «H» se trouve ainsi juste à l'angle nord-ouest du péribole et est parfaitement intégré à cette structure postérieure.

Fig. 126 Ensemble 4.
 Le sanctuaire antique.
 CAO : L. Gaëtan, 2013



Légende
 Structures fossoyées

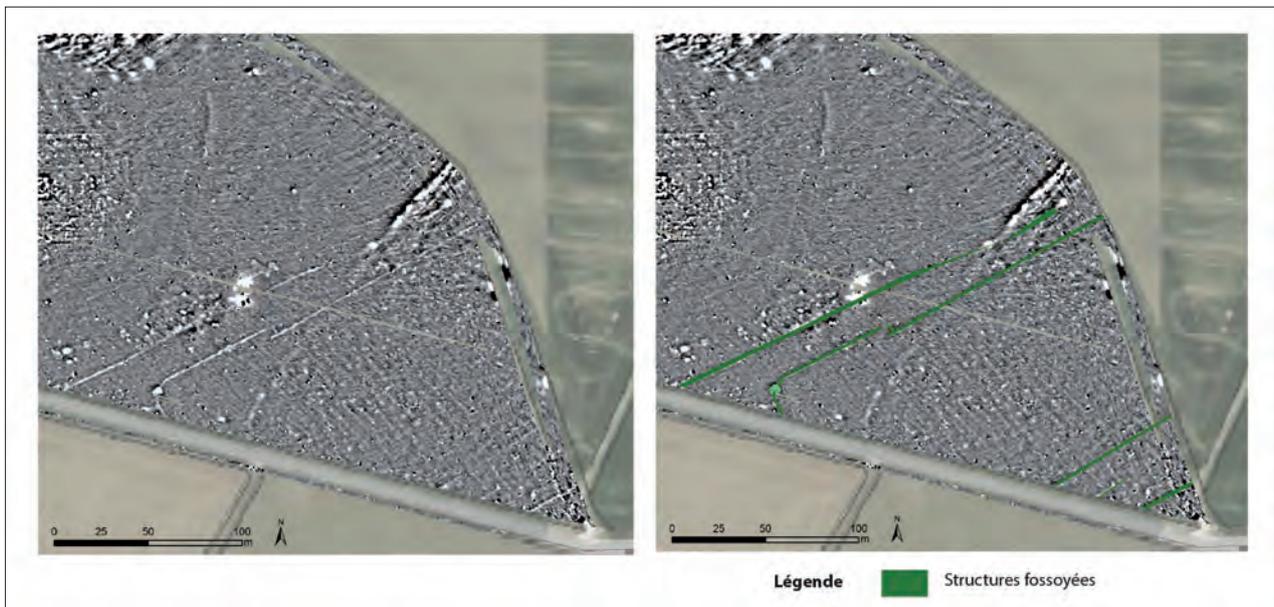
Fig. 127 Ensemble 4.
 Détails des enclos funéraires F,
 G et H. CAO : L. Gaëtan, 2013



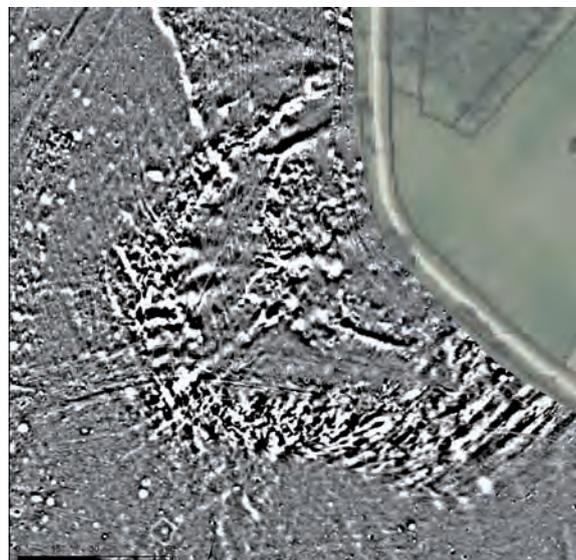
Légende
 Structures fossoyées

Un dernier groupe d'anomalies linéaires de gradient magnétique positif est à signaler à l'extrémité est de la parcelle ZI74 (fig. 128). Il s'agit là d'un nouvel ensemble de structures inédites dont on ne comprenait pas encore la nature jusqu'alors. Ces anomalies prennent la forme d'un ensemble de fossés formant un vaste enclos quadrangulaire dont nous n'avons pas la totalité de la surface puisqu'il se poursuit au-delà des parcelles investiguées, au sud (coupé par la RD) et au nord. Nous possédons tout de même un angle, au sud-ouest, de forme arrondie, nous permettant d'estimer au moins sa largeur, qui serait d'environ 145 mètres. Dans cet angle se trouve une importante fosse circulaire d'un diamètre estimé à 4m. Le fossé présente également un décrochement accompagné d'un retour formant une entrée (5 m de large) en chicane sur son côté nord-ouest. Un second fossé parallèle situé face à ce dernier est perturbé dans sa partie nord-est par une anomalie zonale positive. Celle-ci doit sans doute correspondre à une rupture dans la géologie du sous-sol. Sur le côté occidental de l'ensemble fossoyé, nous apercevons une concentration d'anomalies ponctuelles dipolaires et positives qui pourraient correspondre à une série de petites fosses accompagnées de mobilier perdu. Pour terminer, à l'intérieur de l'enclos se situent au moins deux autres fossés parallèles aux autres dont la fonction, ni le rattachement, ne sont encore déterminés.

Fig. 128 Ensemble 4. Le grand enclos.
CAO : L. Gaëtan, 2013



► **Fig. 129** Ensemble 5. Détail anomalie géologique. CAO : L. Gaëtan, 2013



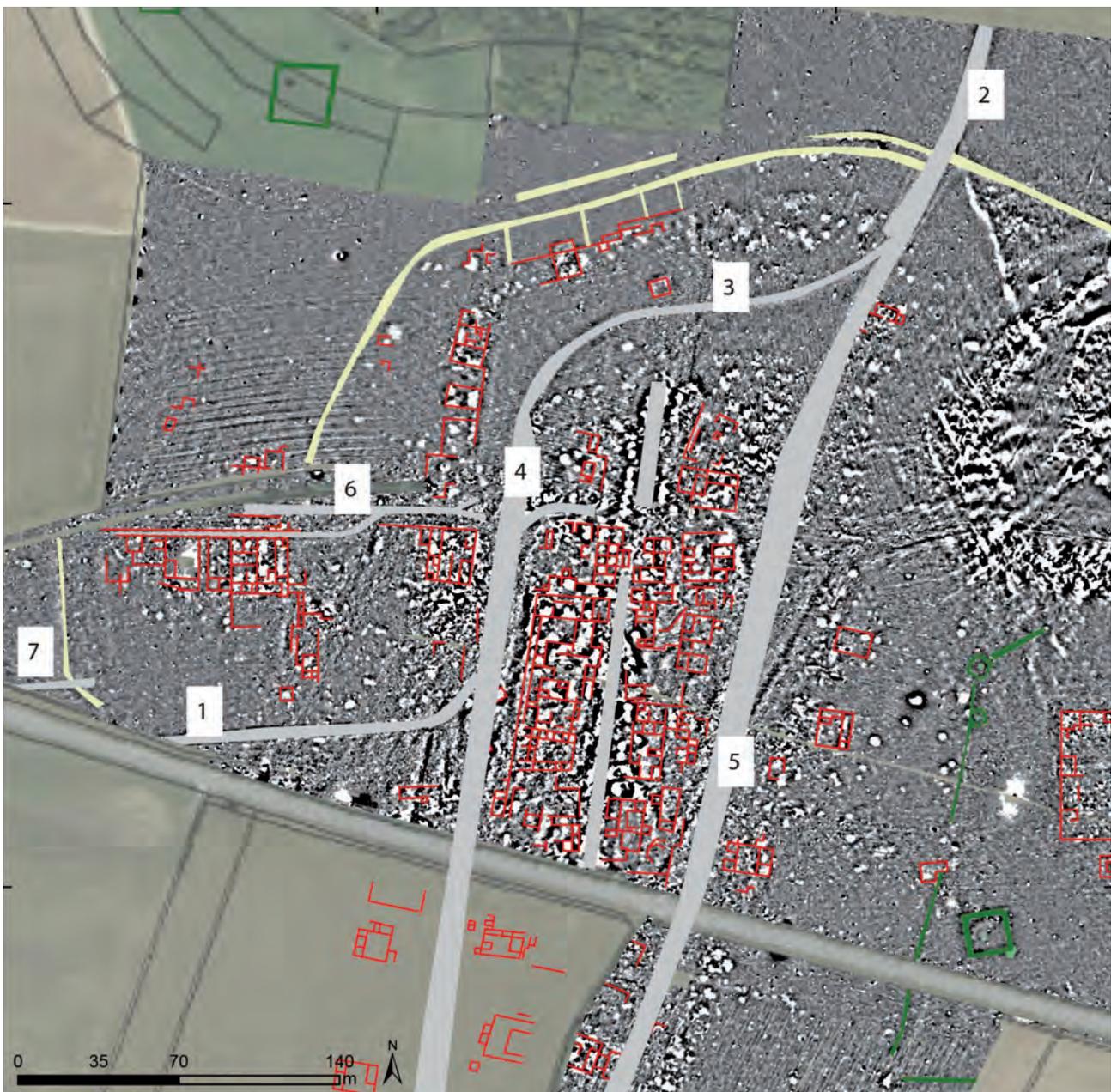
- Ensemble 5. Anomalie géologique (parcelles ZI 74, ZK 43 et 45)

La dernière grosse anomalie apparaissant très nettement sur les cartes de la zone de prospection nord se situe au nord-est de cette zone, à cheval sur les parcelles ZI74, ZK 43 et ZK 45 (fig. 129). Cet ensemble de gradients à la fois négatif, positif et dipolaire laisse entrevoir ici une importante anomalie géologique qui est d'ailleurs marquée sur le terrain par un changement radical de substrat (terre très argileuse). Les exploitants agricoles nous ont également indiqué qu'il y avait là jusque dans les années 1970 d'anciennes sablières maintenant rebouchées. Cette anomalie hémicirculaire fait une largeur d'environ 170 m.

- Voirie et structures annexes

Outre les cinq grands ensembles définis et détaillés précédemment, il existe au sein de cette Unité de prospection tout un ensemble d'autres structures que l'on pourrait qualifier d'annexes et dont la nature n'est souvent pas définie, ainsi qu'un ensemble de rues et de voies permettant de desservir les différents quartiers de l'agglomération antique (fig. 130).

Fig. 130 Système de rues dans la « zone nord ». CAO : L. Gaëtan, 2013



La prospection magnétique de tout cet ensemble a permis de confirmer la présence de plusieurs voies :

- 1 La première voie d'accès au sein de l'agglomération se situe à l'ouest, arrivant face au quartier central d'habitation. Cet axe de communication d'orientation est-ouest n'avait jamais été repéré jusqu'alors. La réponse magnétique de cette zone se distingue nettement du reste de l'environnement. De plus, ses dimensions (6 mètres de large) participent à cette interprétation. Elle est observée sur 110 m de long. Elle est matérialisée par une réponse magnétique de gradient positif bordé de part et d'autre par des anomalies linéaires négatives. À son arrivée dans l'agglomération, elle forme un coude pour prendre une légère direction nord. Cette alternance de type de réponse (déjà observé sur d'autres sites), est souvent liée à la présence d'axe de communication. Cette présence est indéniable vu le marquage de cette structure sur les cartes de prospection.
- 2 C'est également le cas pour l'axe de communication situé au nord de l'agglomération, correspondant, lui, à la voie se dirigeant vers Langres. Le signal enregistré est beaucoup plus étendu que le précédent avec une largeur d'environ 10 m sur une longueur observée de 55 m. Elle coupe le réseau de fossés qui encercle l'agglomération au nord (Ensemble 2, «C») pour ensuite former une patte d'oie dès son arrivée dans la zone urbanisée et se connecter à deux autres axes de circulation (3 et 5).
- 3 L'organisation urbaine interne à l'agglomération se développe autour d'une rue principale qui est en réalité formée par 3 tronçons prenant l'apparence d'un «U». Le tronçon n°3, qui est le plus marqué sur les cartes, a la configuration d'un zigzag matérialisé par une anomalie linéaire de gradient magnétique positif. D'orientation est-ouest et située le plus au nord de l'agglomération, celle-ci fait le lien entre les rues n°4 et 5, et est également connectée à la venelle (ou rue) qui dessert le cœur du quartier central.
- 4 La rue n°4, d'orientation nord-sud sur laquelle se connectent les rues 1, 3 et 6 régit l'organisation du quartier central. Celui-ci possède d'ailleurs un long portique ouvrant directement sur cette rue. La rue n°4 ne possède aucune signature magnétique caractéristique, il s'agit seulement d'un espace vide de toute construction entre deux alignements de maisons. Cet espace vide fait une largeur d'une vingtaine de mètres, tout comme la rue n°5. Face à la rue 6, cet axe nord-sud forme un coude dont la marque magnétique (gradient dipolaire) est très forte. Celle-ci semble se diriger au cœur du quartier central.
- 5 Également d'orientation nord-sud, cette rue régit l'organisation de la partie est du quartier centrale. Il s'agit là de la seule rue observée dans sa totalité lors de cette prospection géophysique même si aujourd'hui elle est coupée par la Route Départementale. Elle rejoint par conséquent la voie sud, venant d'Alésia, à la voie nord, de Langres, sur une longueur de 450 mètres. Elle se matérialise, tout comme la rue n°4, par un espace vide de toute occupation.
- 6 La dernière rue principale de l'agglomération se trouve à l'ouest de la partie nord de prospection et possède une orientation est-ouest pour rejoindre la rue n°4. Elle est très peu visible sur les cartes de prospection géophysique puisqu'elle se trouve aujourd'hui sous le chemin rural permettant l'accès aux parcelles, mais tout de même devinable grâce à une anomalie zonale positive. Elle permet d'atteindre le quartier ouest de l'agglomération (Ensemble 3). D'ailleurs, il semblerait que le niveau de circulation correspondant au portique de ce quartier vienne rejoindre la rue n°6, pour ensuite desservir la rue 4. À cet endroit, la voie forme une petite patte d'oie allant à la fois en direction du nord et/ou du sud.
- 7 Pour terminer, le quartier ouest (Ensemble 3) semble desservi par l'ouest par une petite voie seulement observée sur 20 mètres de long. Cette anomalie présente un gradient magnétique faible et assez ténu par rapport au reste de la zone ou même par rapport aux autres voies, mais est tout de même à noter.

Il faut également noter que les parcelles ZI72, ZK122, 25-28 et 117 sont aujourd'hui traversées par une ligne électrique entraînant des perturbations, notamment autour des pylônes en béton. Quatre sont présents dans les parcelles prospectées. Plusieurs réponses ponctuelles à gradient positif ou dipolaire se retrouvent aussi réparties sur la surface investiguée. Outre les concentrations mentionnées précédemment, il s'agit certainement de fosses et/ou d'éléments métalliques perdus.

D'autres anomalies magnétiques de gradient négatif sont également à souligner et tout particulièrement dans la partie centrale de l'Unité. Toutes parallèles, et d'orientation sud-ouest/nord-est, elles correspondent pour la plupart à des limites cadastrales récentes ou anciennes (cf cadastre napoléonien).

4.3.4.2 «Partie sud» (lieu-dit *La Prouse*)

Le reste de la prospection géophysique s'est déroulé sur la totalité de la parcelle ZI72 sur une surface de 6 hectares. Celle-ci présente, comme au nord, une série de vestiges variés permettant de compléter le plan de l'agglomération antique. Les mesures de gradient magnétique de cette parcelle sont en tout état de cause aussi marquées que celles des parcelles Nord. Pour plus de facilité, cette Unité va être partagée en deux ensembles (fig. 131).

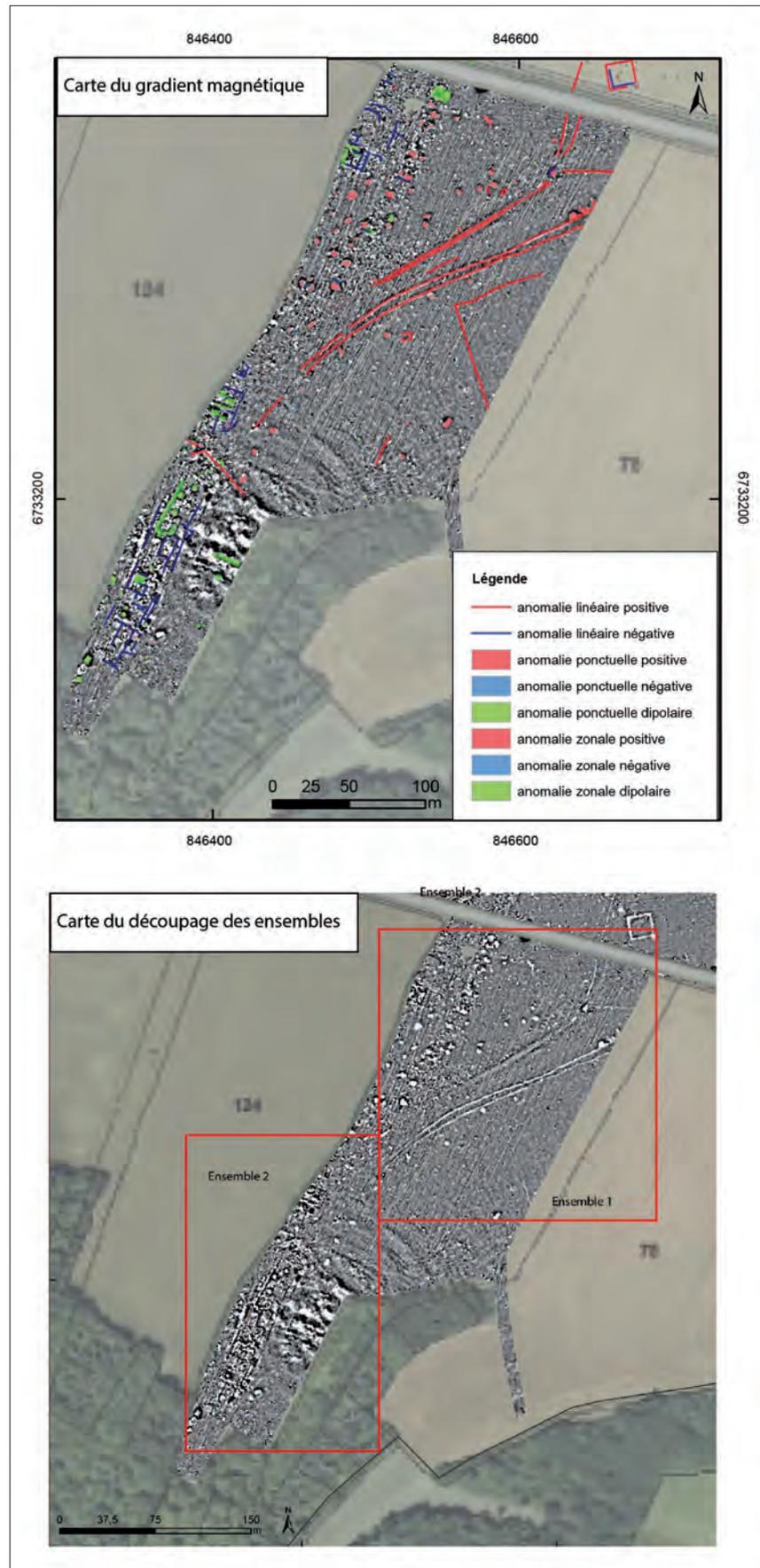
• Ensemble 1. Structures fossoyées et bâties

L'ensemble de structures fossoyées repérées au nord-est de la parcelle ZI72 correspond en grande partie à la continuité des structures observées au nord, dans la parcelle ZI74, et développée précédemment (fig. 132). Nous avons dans un premier temps l'angle sud-ouest du péribole du sanctuaire («A») possédant la même signature magnétique (gradient positif). À cet angle se trouve également une importante anomalie zonale de gradient magnétique positif observée sur sa totalité. Celle-ci est interprétée comme une voie desservant uniquement la zone culturelle située plus au nord-est. D'une longueur de 156 m pour une largeur de 6 m, elle relie directement la rue principale de l'agglomération venant d'Alésia (axe nord-sud) au sanctuaire.

Au sud de cet ensemble, nous allons trouver un nouveau groupe de structures fossoyées composé tout d'abord de deux fossés parallèles d'orientation sud-ouest/nord-est («B»). D'une longueur d'environ 200 m, la signature de ces deux fossés est de moins en moins bien marquée dans leur partie sud-ouest. La partie nord-est n'est pas connue puisque cette structure se poursuit dans la parcelle voisine (ZI78). Nous pouvons tout de même peut-être faire un lien entre ce double fossé et les fossés de l'enclos décrit précédemment et situés dans la parcelle ZI74. S'agit-il du prolongement du fossé ouest situé face à l'enclos ? Quelle interprétation donner à cette structure ? Pour terminer, au sud de «B», nous allons trouver un dernier enclos quadrangulaire («C») dont nous possédons cette fois-ci seulement deux tronçons formant un angle droit (angle nord-ouest). Le reste de cette anomalie, peu marquée par rapport aux autres structures de ce même type, se développe à l'est dans la parcelle ZI78.

Nous retrouvons un dernier groupe d'anomalies linéaires magnétiques négatives au nord-est de la parcelle. Ce groupe, «D», traduit la présence de structures bâties dont nous ne possédons pas le plan dans sa totalité puisque les structures se développent cette fois-ci, à l'ouest, et particulièrement sous une haie. Les anomalies magnétiques sont également importantes dans cet ensemble. Un premier bâtiment se détache tout de même, de plan carré avec quelques pièces irrégulières à l'intérieur. Il présente en direction de la rue, un avant corps composé d'une pièce. Les deux ensembles semblent reliés par un couloir. Mais son interprétation reste impossible à l'état actuel, surtout si celui-ci appartient à un ensemble plus important se développant à l'ouest.

Fig. 131 Carte de prospection magnétique de la « zone sud ».
CAO : L. Gaëtan, 2013



Deux autres structures isolées se trouvent au nord de la principale. Cet ensemble se trouve en bordure occidentale de la rue précédemment appelée n° 5. D'ailleurs sous cette rue, matérialisée par un espace vierge d'occupation dans sa partie nord, nous apercevons la présence d'un bâtiment que l'on pourrait considérer comme antérieur d'un point de vue de la chronologie relative. Celui-ci est toutefois marqué par une forte signature magnétique négative. D'une longueur d'environ 20 m, orienté nord-sud, nous remarquons une pièce à l'intérieur. Là aussi, le plan reste incomplet.

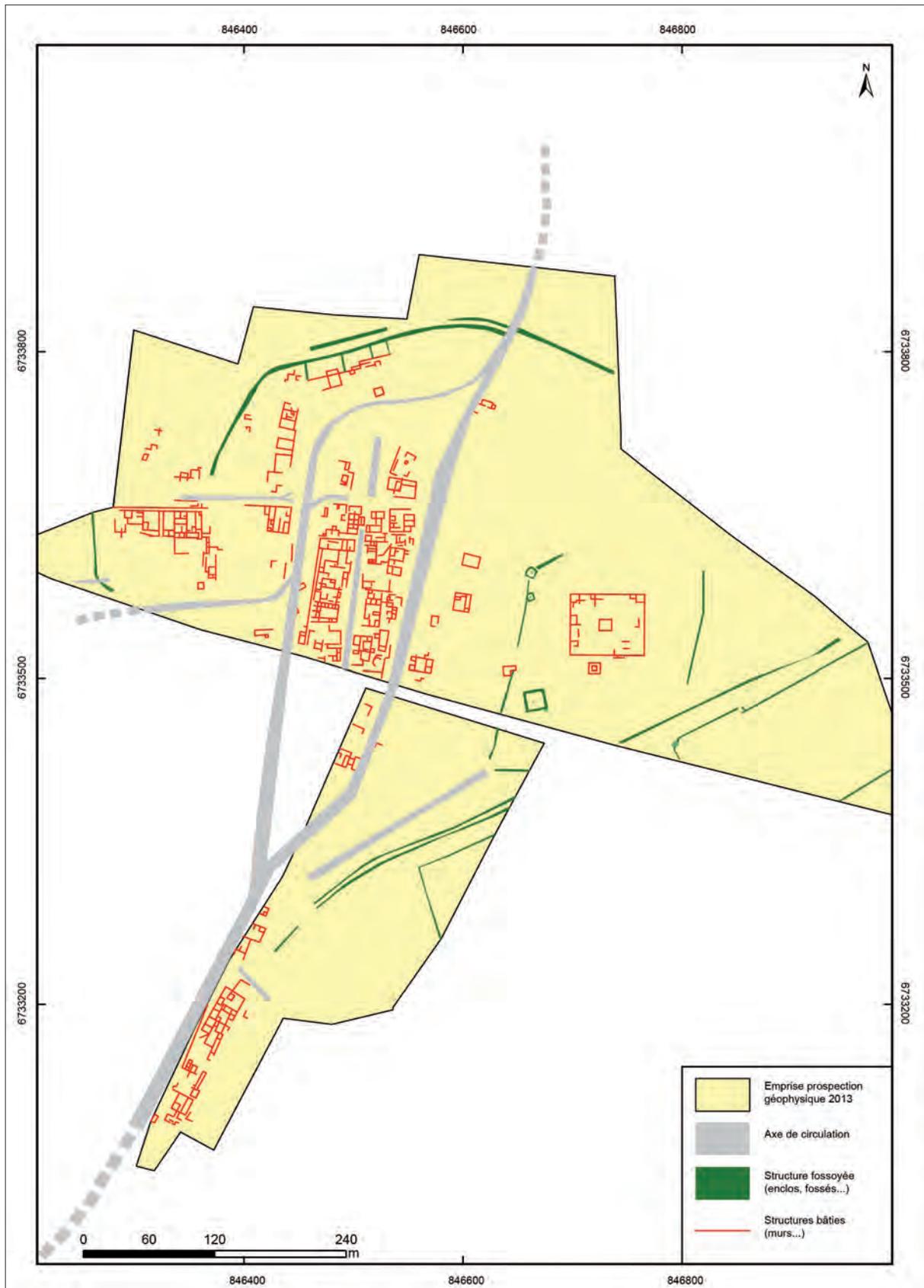
L'espace situé entre le groupe «D» et les groupes «A» et «B» présente une assez grande quantité d'anomalies magnétiques ponctuelles à gradient positif, trahissant l'existence de nombreuses fosses circulaires (structures antiques ou récentes?).

Fig. 132 Ensemble 1. Structures fossoyées et bâties A, B, C et D.
 CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 133 Ensemble 2. Quartier sud.
 CAO : L. Gaëtan, 2013



Fig. 134 Plan de synthèse des structures magnétiques repérées lors de la prospection géophysique 2013. CAO : L. Gaëtan, 2013



- Ensemble 2. quartier sud

Tout au sud de la parcelle se trouve deux derniers groupes d'anomalies linéaires négatives indiquant des structures bâties entre la haie limitant les parcelles ZI 72 et ZK 124, et la forêt à l'est (fig. 133). Ces structures interprétées comme une succession d'habitats se développent le long de la voie venant directement d'Alésia, qui est reprise aujourd'hui en partie par cette limite de parcelle. Celle-ci se devine alors encore aisément dans le cadastre et le paysage actuel. Les photos aériennes acquises sur la parcelle avaient déjà révélé la présence de ces ensembles. La prospection géophysique a mis en évidence un premier groupe composé de deux unités d'habitations au nord, en partie situées sous cette haie. Ces deux bâtiments possèdent au moins une pièce à l'arrière.

Le second groupe d'habitation, lui, est beaucoup plus vaste. Orienté nord-sud, face à la rue, il présente en partie un portique de façade. D'une longueur de 140 m, les maisons font une largeur maximale de 19 m. Ces grandes maisons, difficiles à différencier, présentent des locaux de façades certainement destinés à des boutiques derrière lesquelles se développe une grande cour ainsi que d'autres locaux.

Une anomalie géophysique linéaire (positive) peu marquée («A»), et se confondant avec les anomalies dues à la géologie du secteur, se détache. D'une orientation nord-est / sud-ouest celle-ci pourrait être la trace d'un axe secondaire rejoignant la voie principale et permettant un accès à l'arrière des parcelles loties.

4.3.4.3 Synthèse

Les photos aériennes acquises sur les parcelles concernées par les prospections géophysiques 2013 avaient permis de révéler la présence de grands ensembles de structures bâties. La prospection magnétique récente, sur une surface de 27 hectares, a permis de confirmer et de localiser précisément ces vestiges. Par ailleurs, de nombreuses autres structures sont apparues à l'issue de cette nouvelle phase d'investigation (fig. 134).

Les éléments de voiries constituent une part importante du nouvel apport d'informations. Principalement d'orientation nord-sud, ces différents axes de circulation régissent l'organisation urbaine de l'agglomération. La prospection 2013 nous a permis de connaître exactement l'emplacement des voies venant de Vertault (à l'ouest) et de Langres (au nord). Notre nouvelle connaissance des rues internes à l'agglomération nous amène aussi à revoir l'urbanisme de cette dernière, alors presque considérée comme une ville exclusivement liée à l'axe nord-sud, Langres-Alésia. Ce n'est plus le cas.

De nouvelles structures fossoyées découvertes notamment dans la parcelle ZI 74 nous amènent également à réfléchir sur l'origine de la ville antique. Nous connaissions jusqu'à présent le passé protohistorique de l'agglomération grâce à quelques découvertes de mobilier, mais aucune structure n'était encore venue appuyer ces éléments. La nécropole composée de 3 enclos quadrangulaires est située à l'est de l'agglomération antique. Cet espace funéraire n'est pas oublié par la suite puisqu'il est réutilisé pour installer un grand sanctuaire s'organisant à l'intérieur d'un grand péribole fermant un espace d'environ 2,5 hectares et au sein duquel se trouve un grand temple entouré d'une galerie périphérique, et un plus petit temple, « annexe ». Les enclos sont entièrement intégrés à cet espace comme le prouve les deux situés au nord-ouest, insérés dans l'enceinte du péribole. La structure découverte à l'extrême est de la zone de prospection nord pose encore quelques difficultés quant à son interprétation. Deux hypothèses d'interprétation sont possibles : s'agit d'un enclos de ferme gauloise indépendante ou enclos à bétail ? Ou encore, s'agit-il d'un camp militaire romain temporaire, servant de contrôle à ce point de passage important entre Seine et Saône ? Les investigations devront se poursuivre sur cet ensemble pour en déterminer l'étendue exacte, la nature et la chronologie. Le second petit enclos, incomplet, situé à l'ouest ainsi que les deux fossés parallèles fonctionnent-ils également avec l'espace principal ? Beaucoup de questions restent donc encore en suspens dans l'état actuel des recherches.

Sur l'ensemble de l'agglomération, toutes les structures bâties antiques repérées appartiennent à des habitats privés, et aucune ne semble visiblement publique. Selon les quartiers, cet habitat possède une typologie assez variée, avec une densité d'occupation très importante au cœur de l'agglomération. Le quartier situé le plus à l'ouest, paraît, lui, postérieur au quartier central. Sa position et son orientation nous le font penser. Il dépasse également la limite d'occupation qui était formée jusque-là par la grande anomalie de type fossé encerclant l'urbanisation au nord. Il semblerait même qu'une anomalie de même type soit présente à l'ouest de ce quartier, et dans laquelle est aménagée une petite voie d'accès. Ces anomalies sont toutefois très peu marquées dans le signal magnétique renvoyé. Jusqu'alors la superficie de l'agglomération antique de Beneuvre était estimée à une quinzaine d'hectares. À l'issue de ces nouvelles recherches, l'agglomération se développe dans une orientation générale nord-sud sur une surface d'environ 23 hectares, sanctuaire périphérique compris.

4.3.5 Conclusion

La campagne de mesure magnétique effectuée sur la commune de Beneuvre en 2013 nous fournit une image du proche sous-sol d'une grande netteté. La carte établie, bien que perturbée par un certain nombre d'anomalies dipolaires résultant de la présence de mobilier en terre cuite dans le sous-sol, est d'une très bonne qualité et fournit une vision précise des vestiges. Ce résultat prouve que la méthode magnétique est bien adaptée au milieu et pourra donc être retenue pour la suite des investigations. S'il en était encore besoin, ces résultats viennent confirmer le potentiel exceptionnel du site de Beneuvre.

Les photographies aériennes acquises sur le site depuis les années 1970 par René Goguy nous amènent une première source d'information non négligeable qui n'avait pas encore été recoupée par une seconde source permettant de confirmer ou d'infirmer la présence de bâtiments. Malgré les quelques indices d'interprétation laissés dans notre description, il n'a pas été encore possible d'approfondir l'identification typologique et fonctionnelle de ces différents bâtiments, ni de croiser l'ensemble des données acquises et déjà géoréférencées (prospections géophysiques et photographies aériennes) pour proposer une définition optimale des vestiges mis en évidence. Ce travail est en cours, et nous rappelons d'ailleurs à ce sujet que cette étude fait partie d'un programme plus large de reprises des recherches sur les agglomérations antiques de Bourgogne Franche-Comté et Champagne méridionale dans le cadre d'un PCR et d'une thèse.

4.3.6 Liste des figures

Fig. 115 Détail des Unités d'Investigation (UI) à Beneuvre. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 116 Plan des vestiges de l'agglomération de Beneuvre. Etat 1994. Bénard, Mangin, Goguey, Roussel, 1994, fig. 42

Fig. 117 Photo du système AMPO3 de la société Geocarta dans les terrains prospectés de Beneuvre. Cl. L. Gaëtan, 2013

Fig. 118 Carte des prospections magnétiques 2013 et différence d'amplitude de gradient magnétique entre les 2 zones prospectées.
CAO : L. Gaëtan, 2013; source : S. Ruelleu, Geocarta

Fig. 119 Carte de prospection magnétique de la « zone nord ». CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 120 Photographie aérienne du quartier central de l'agglomération. Cl. R. Goguey, 1998

Fig. 121 Ensemble 1. Quartier central et détails des structures. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 122 Ensemble 2. Quartier nord. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 123 Ensemble 3. Quartier ouest. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 124 Ensemble 4. Vue d'ensemble des structures bâties et fossoyées de la parcelle ZI 74. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 125 Ensemble 4. Détails des structures bâties A, B, C, D et E. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 126 Ensemble 4. Le sanctuaire antique. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 127 Ensemble 4. Détails des enclos funéraires F, G et H. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 128 Ensemble 4. Le grand enclos. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 129 Ensemble 5. Détail anomalie géologique. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 130 Système de rues dans la « zone nord ». CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 131 Carte de prospection magnétique de la « zone sud ». CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 132 Ensemble 1. Structures fossoyées et bâties A, B, C et D. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 133 Ensemble 2. Quartier sud. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 134 Plan de synthèse des structures magnétiques repérées lors de la prospection géophysique 2013. CAO : L. Gaëtan, 2013

4.3.7 Bibliographie

Arbaumont 1870-1873

ARBAUMONT d' (J.). — Compte rendu des travaux de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or du 1er juillet 1869 au 1er juillet 1870, *Mémoire de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or*, t. 8, 1870-1873, p. I-XXXVIII.

Arbaumont 1894

ARBAUMONT d' (J.). — *Catalogue du Musée de la Commission des antiquités du département de la Côte d'Or*, éd. Lamarche, Dijon, 389 p.

Bénard, Mangin, Goguey, Roussel 1994

BENARD (J.), MANGIN (M.), GOGUEY (R.), ROUSSEL (L.). — Les agglomérations antiques de Côte d'Or, *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, Paris, 1994, p. 125-131.

Chapluet 1865-1869

CHAPLUET (V.). — Rapport sur les fouilles de Velay, *Mémoire de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or*, t. 7, 1865-1869, p. 256-261.

Coynard, Lory 1870-1873

COYNARD de (R.), LORY (E.-L.). — Fouilles de Velay. Octobre 1872, *Mémoire de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or*, t. 8, 1870-1873, p. 241-259.

Goguey 1976-1977

GOGUEY (R.). — 1975-1976 : Un bilan exceptionnel à l'actif de l'archéologie aérienne, *Mémoire de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or*, t. 30, 1976-1977, p. 135-136.

Goguey 1984-1986

GOGUEY (R.). — Recherches d'archéologie aérienne en Côte d'Or en 1984-1985, *Mémoire de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or*, t. 34, 1984-1986, p. 9-22.

Goguey 1986

GOGUEY (R.). — *Rapport de prospection aérienne*, SRA de Bourgogne, Dijon, 1986, n. p.

Goguey 1993

GOGUEY (R.). — *Rapport de prospection aérienne*, SRA de Bourgogne, Dijon, 1993, n. p.

Goguey 1997-1999

GOGUEY (R.). — Recherches d'archéologie aérienne en Bourgogne (1997-1998-1999), *Mémoire de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or*, t. 38, 1997-1999, p. 49-76.

Goguey 1998

GOGUEY (R.). — *Rapport de prospection aérienne*, SRA de Bourgogne, Dijon, 1998, n. p.

Goguey 2002

GOGUEY (R.). — *Rapport de prospection aérienne*, SRA de Bourgogne, Dijon, 2002, n. p.

Metman 1889-1895

METMAN (E.). — Compte rendu des travaux de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or du 15 juillet 1889 au 15 juillet 1890, *Mémoire de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or*, t. 38, 1889-1895, p. 49-76.

Nouvel, Izri 2010-2011

NOUVEL (P.), IZRI (S.). — *Rapport de prospection aérienne*, SRA de Bourgogne, Dijon, 2010-2011, n. p.

Provost M. et alii 2009

PROVOST (M.). — *Beneuvre, Carte Archéologique de la Gaule : La Côte d'Or 21/2*, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, Paris, 2009, p. 72-79.

4.3.8 Annexes

Annexe 1 - Fiche signalétique

Région : Bourgogne

Département : Côte d'Or

Commune : Beneuvre

Code INSEE : 21063

Lieux-dits : Mont-Aigu, En Velay, La Prouse, Les Dessus de Ricanne

Coordonnées RGF 1993 : Ax 796276 ; Bx 2301562 ; Ay 796370 ; By 2301844

Références cadastrales : cf Fig. 112

Propriétaires des terrains : cf Fig. 112

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement : néant

Numéro de l'arrêté de prospection pédestre : 2013/353

Titulaire de l'autorisation : Loïc Gaëtan

Organisme de rattachement : Laboratoire Chrono-Environnement (6249)

Surface prospectée : 27 ha

Dates de prospection : 26, 27, 30 septembre et 1^{er} octobre 2013

Nature des vestiges détectés : Murs, fosses, fossés, voirie

Annexe 2 - Autorisation de prospection



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne

Arrêté n° : 2013/353
Portant : AUTORISATION DE PROSPECTION PEDESTRE ET GEOPHYSIQUE

Le préfet de la région Bourgogne
préfet de la Côte-d'Or
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

SRA/EP/PT/2013/1613

VU le code du patrimoine (parties législative et réglementaire) ;

VU la demande reçue le 27 juin 2013 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Monsieur GAETAN Loïc, demeurant 23, rue des Buttes – 21000 DIJON, est autorisé à procéder à une opération de **prospections pédestre et géophysique**, à partir de la date du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2013.

concernant en région : BOURGOGNE

les sites de :

Département : Côte-d'Or

Commune : BENEUVRE

Lieux-s: « Le Mont Aigu », « En Velay », « La Prouse », « Dessus de Ricanne »

Programme : 19

Organisme de rattachement : UMR Chrono-environnement 6249 – 16, route de Gray – 25030 Besançon cedex

Nature du site et période : agglomération antique

Justification de l'intervention : Prospections réalisées dans le cadre d'un doctorat en cours portant sur les agglomérations antiques en Val de Saône. Acquisition et vérification de données sur le plan, la nature et la chronologie des bâtiments de l'agglomération antique de Beneuve.

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du Conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Annexe 2 - Autorisation de prospection

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au Conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération, et, en **quatre exemplaires**, un rapport accompagné de cartes et de photographies, ainsi que, le cas échéant, des fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites identifiés au cours des recherches.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le Conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Selon la réglementation en vigueur, il est rappelé au demandeur qu'il devra s'assurer de l'autorisation des propriétaires de prospecter sur leurs terrains.

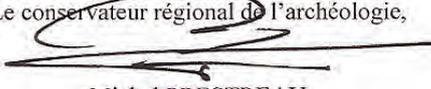
Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires

Le matériel archéologique éventuellement recueilli pourra provisoirement être déposé pour étude à : Inrap Grand Est sud – Immeuble Equinoxe – 5, rue Fernand Holweck – 21000 DIJON.

Article 4 : le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 30 AOÛT 2013

Pour le préfet de la région de Bourgogne
et par délégation,
Pour le directeur régional des affaires culturelles
et par délégation,
Le conservateur régional de l'archéologie,


Michel PRESTREAU

Destinataires :

M. GAETAN Loïc Mairie de Beneuvre – Rue du Mont - 21290 Beneuvre
 Laboratoire Chrono-environnement – UMR 6249 – 16, route de Gray – 25030 BESANCON CEDEX
 Préfet de région Préfet du département Gendarmerie
 Sous-direction de l'archéologie DRAC – SRA

Propriétaires / exploitants des terrains :

Mmc RONOT Isabelle – 5 rue des Velais – 21290 Beneuvre
 M. PAGOT Pierre – 11 rue de la Vignes du Buis – 21580 Bussières
 M.. GALLIMARD Maurice – 13 rue de Velars - 21290 Beneuvre
 M. RAGU André – 10 rue Vaulori – 21290 Beneuvre
 Mme TISSIER Chantal – 23 rue de Revaut – 21490 Saint-Julien
 M. et Mme GARNIER Francis – 13 rue Vaulori – 21290 Beneuvre
 Mme BOURGEOIS Marie-Thérèse – Le quartier de Thorey – 21580 Salives
 M. DEPIERRE Didier – 4 rue Vaulori - 21290 Beneuvre
 M. BOURGEOIS Jean-Noël – 13 rue Montfluard – 21520 Veuxhaulles-sur-Aube

Fig. 135 Localisation des parcelles prescrites pour la prospection pédestre et liste des propriétaires. CAO : L. Gaëtan, 2013



| Lieu-dit | Sect. | N° | Nom | Prénom | Adresse | Commune |
|------------------------|-------|-----|-------------------------|---------------|------------------------------|---------------------------------|
| Les Vignes de Marloux | H | 71 | GAEC Givry Père et Fils | Michel | Rue du Pont Grand | 71640 Mellecey |
| Les Vignes de Marloux | H | 72 | GAEC Givry Père et Fils | Michel | Rue du Pont Grand | 71640 Mellecey |
| Les Vignes de Marloux | H | 73 | GAEC Givry Père et Fils | Michel | Rue du Pont Grand | 71640 Mellecey |
| Les Vignes de Marloux | H | 80 | GAEC Givry Père et Fils | Michel | Rue du Pont Grand | 71640 Mellecey |
| Les Vignes de Marloux | H | 81 | GAEC Givry Père et Fils | Michel | Rue du Pont Grand | 71640 Mellecey |
| Les Vignes de Marloux | H | 82 | GAEC Givry Père et Fils | Michel | Rue du Pont Grand | 71640 Mellecey |
| La Chapelle de Marloux | G | 172 | Guyot | Jean-Philippe | Germolles, rue des Carrières | 71640 Mellecey |
| En Roche | G | 190 | Venon | Annie | 31 Route de Châlon | 71370 Abergement-Sainte-Colombe |
| En Roche | G | 191 | Venon | Annie | 31 Route de Châlon | 71370 Abergement-Sainte-Colombe |
| En Roche | G | 192 | Cornier | Paul | 155 Avenue Boucicaut | 71100 Châlon-sur-Saône |
| En Roche | G | 193 | Cornier | Paul | 155 Avenue Boucicaut | 71100 Châlon-sur-Saône |
| En Roche | G | 194 | Guyot | Jean-Philippe | Germolles, Rue des Carrières | 71640 Mellecey |
| En Roche | G | 195 | Guyot | Jean-Philippe | Germolles, Rue des Carrières | 71640 Mellecey |
| En Roche | G | 196 | Commune de Mellecey | | Route de la Vallée | 71640 Mellecey |
| En Roche | G | 198 | GAEC Givry Père et Fils | Michel | Rue du Pont Grand | 71640 Mellecey |

4.4 Prospections pédestres à Mellecey (71) (L. Gaëtan)

4.4.1 Introduction¹

L'agglomération antique de Mellecey au lieu-dit *Marloux* a fait l'objet de récentes découvertes par l'intermédiaire d'un diagnostic en 2008 nous apportant ainsi de nouvelles informations quant au parcours chronologique et à l'organisation spatiale interne de ce site. Dans le cadre d'une thèse sur les agglomérations antiques en Val de Saône ainsi menée par Loïc Gaëtan, et dans celui du Programme Collectif de Recherche sur les agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale (dir. Stéphane Venault, Pierre Nouvel), il a donc été choisi de réaliser une nouvelle prospection pédestre en 2013 sur l'ensemble des parcelles concernées par des vestiges afin de faire un bilan sur les problématiques d'évolution chronologique et de l'extension spatiale de cette agglomération. L'objectif est également de remettre en contexte toutes les découvertes réalisées dans ce secteur depuis le milieu du XIX^e siècle.

Le village de Mellecey (Saône-et-Loire, Bourgogne) est situé à 8 km à l'ouest de Chalon-sur-Saône au pied de la côte chalonnaise. Le site antique, lui, se situe à environ 2 km à vol d'oiseau du village même de Mellecey, se trouvant ainsi juste à l'ouest du hameau de *Germolles*. Il est aujourd'hui traversé par la Route Départementale 978 Chalon-Autun reprenant en partie le tracé antique de la voie d'Agrippa aussi nommée voie de l'Océan, allant de Chalon à Boulogne-sur-Mer via Autun (fig. 135 à 137).

La prospection pédestre s'est déroulée sur une surface de 17 ha, le 7 septembre 2013, dirigée par Loïc Gaëtan, en collaboration avec Inès Pactat, Valérie Taillandier et Damien Vurpillot, tous doctorants à l'Université de Franche-Comté.

Fig. 136 Contexte géologique de la commune de Mellecey. Extrait de la carte 1/35 000. d'après BRGM



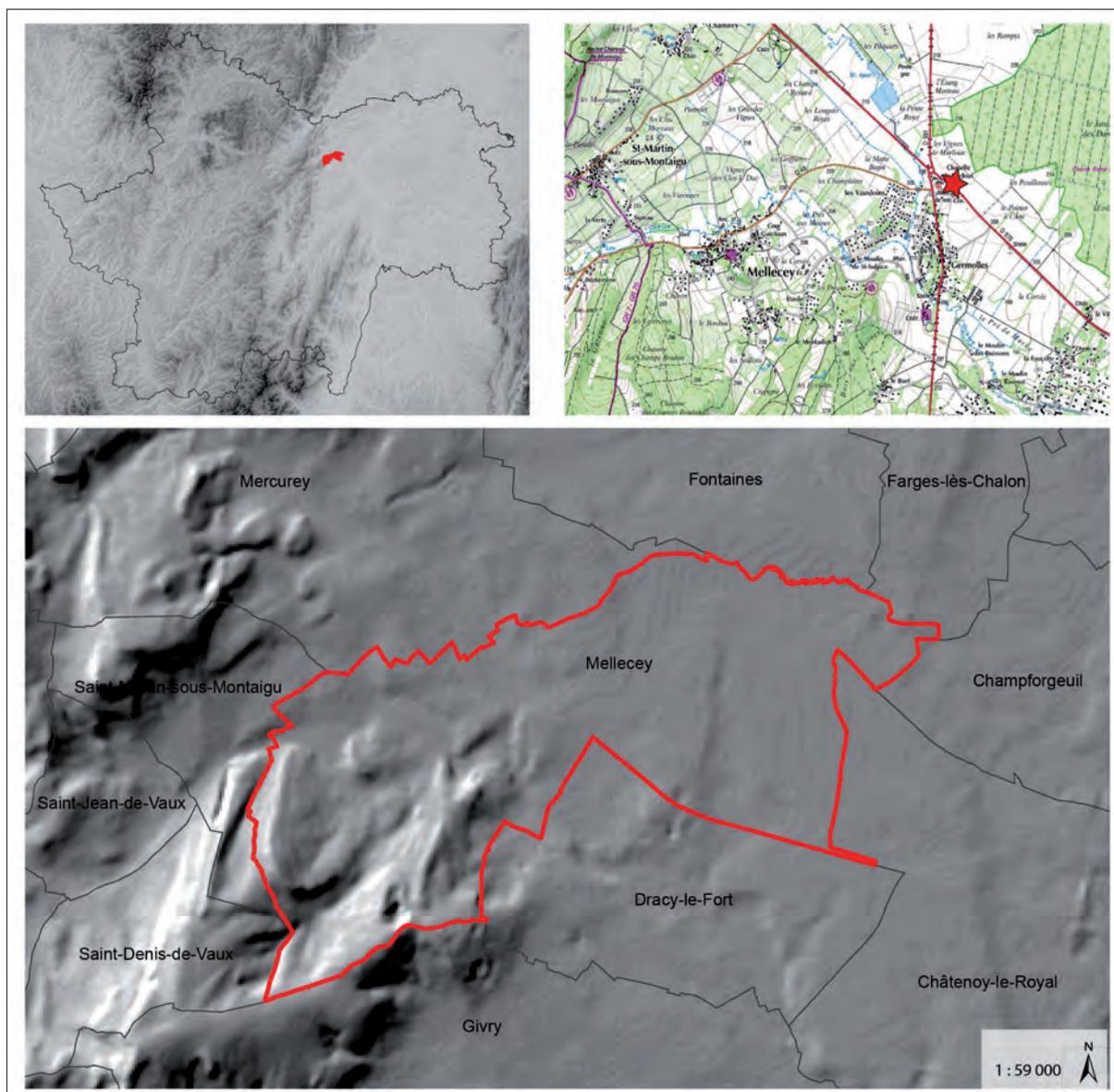
1. *Remerciements* : Je tenais avant tout à remercier les propriétaires et exploitants des parcelles concernées par ces prospections pédestres, pour leur autorisation d'accès. Merci également à Inès Pactat, Valérie Taillandier et Damien Vurpillot pour la journée qu'ils m'ont accordé pour se promener dans les champs labourés, sous la pluie ! Et enfin un merci à Sylvie Mouton-Venault pour l'aide fournie à l'étude céramique et Alexandre Burgevin pour l'identification des monnaies.

4.4.2 Intensité des investigations (fig. 138)

Après quelques découvertes fortuites dans la seconde moitié du XIX^e siècle au lieu-dit *Marloux, En Roche*, sur la commune de Mellecey, une première synthèse des découvertes réalisées sur cette zone est faite à travers l'inventaire de Louis Armand-Calliat dans le *Châlonnais gallo-romain* (1937, p.194). « Depuis bien des années les travaux effectués pour la culture de la vigne ramenaient à la surface du sol, près du hameau de Marloux, des débris divers, dont les plus curieux remontaient à l'époque de la Tène III ». Le site se trouve ainsi à 8 kilomètres à l'ouest de Châlon-sur-Saône, au bord de la voie d'Agrippa se dirigeant à Autun et à un carrefour formé avec une seconde voie qui longe la côte beunoise et châlonnaise.

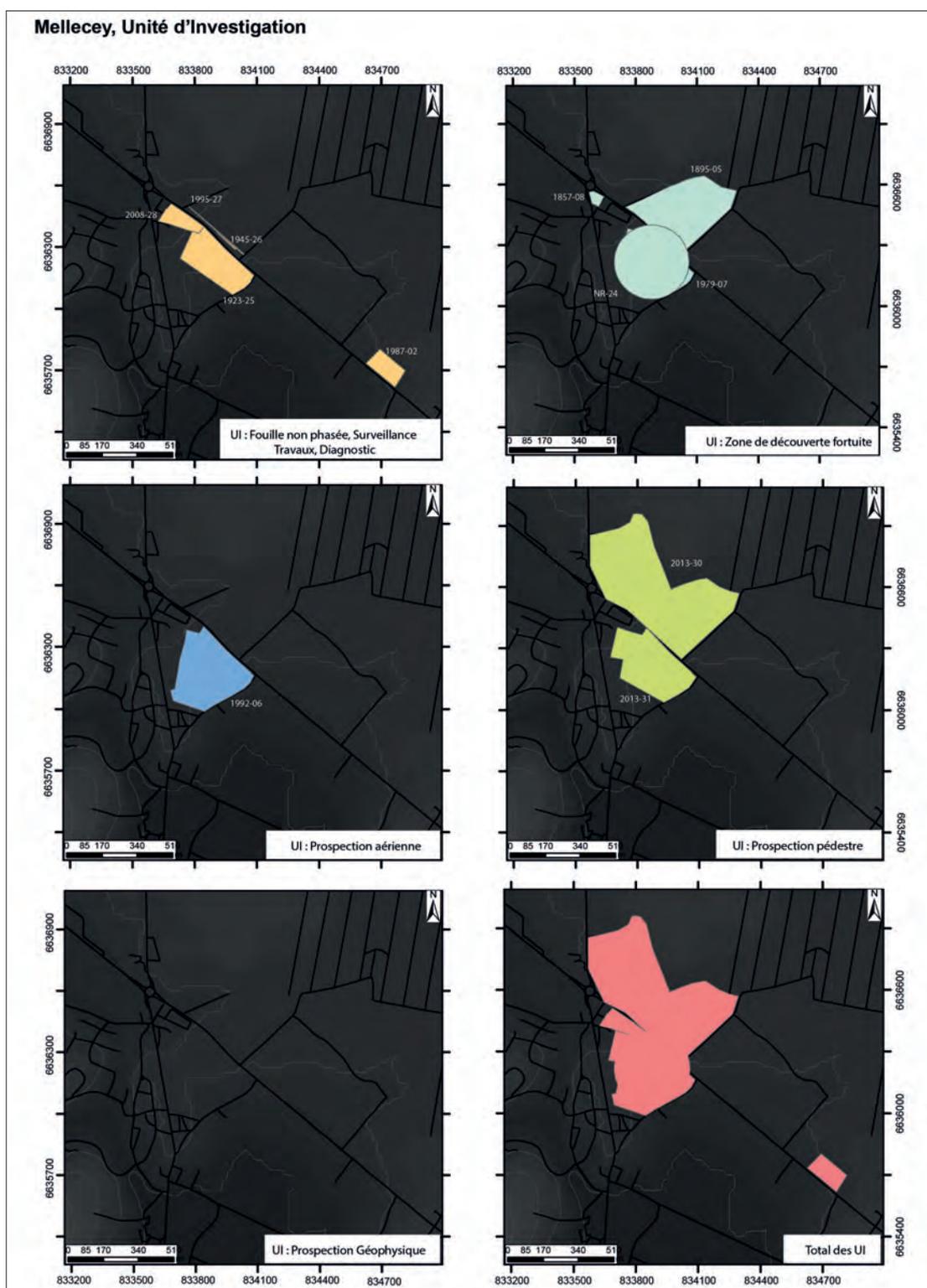
Cette première synthèse amène L. Armand-Calliat à lancer les premières recherches archéologiques modernes sur le site pendant la seconde Guerre Mondiale, en 1942-1943, puis en 1945, dans la parcelle n°95. À cette occasion, une grande tranchée longue de 120 m, large de 0,50 m et profonde de 0,60 à 1 m a été pratiquée parallèlement à la route (Armand-Calliat 1944, p. 25-41; 1947, p.417-426). Ces recherches permettent de cerner l'importance de ce site sur la voie d'Agrippa, à la sortie de Châlon, ainsi que de vérifier son origine avec la découverte de quelques structures d'origine laténienne.

Fig. 137 Localisation de la commune de Mellecey (71).
 CAO : L. Gaëtan, 2013



L'étendue du site sera confirmée par la suite grâce à quelques ramassages de surface réalisés notamment par les agriculteurs du secteur. Ces mêmes agriculteurs vont également être à l'origine de la découverte de la nécropole de l'agglomération suite à des travaux agricoles de drainage effectués un peu plus au sud-est, toujours le long de la voie romaine, au lieu-dit *Le Villard*. Quelques sondages sont menés à cet emplacement par Gérard Monthel en 1987 permettant de confirmer l'existence d'une petite nécropole rurale datable des I^{er} et II^e siècle de notre ère. Cinq sépultures ont ainsi été fouillées : deux incinérations, deux inhumations d'enfant en bas âge et une inhumation d'adulte (Monthel 1987).

Fig. 138 Détail des Unités d'Investigation (UI) à Mellecey.
 CAO : L. Gaétan, 2013



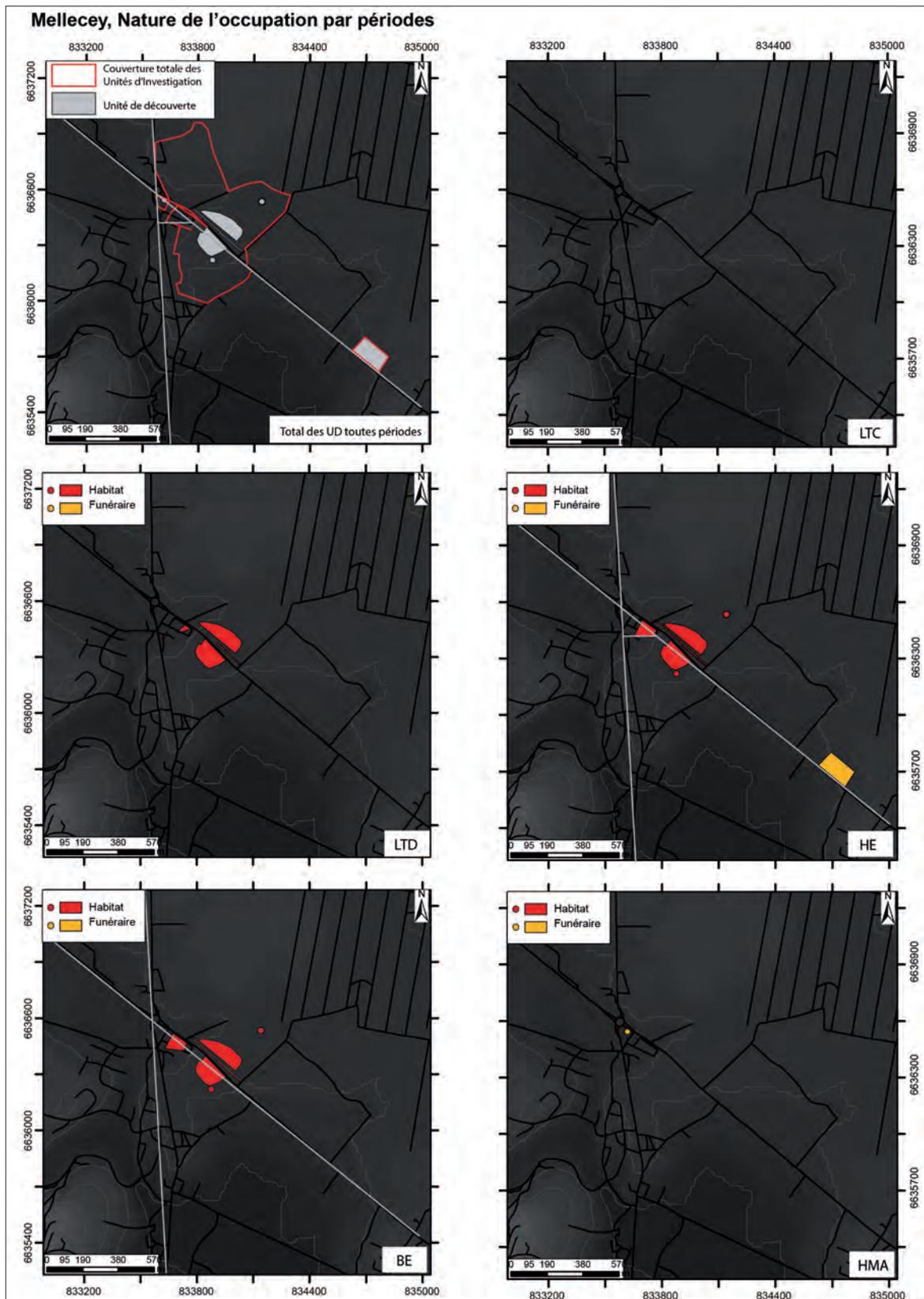
Les photographies aériennes n'ont malheureusement jamais livré de résultats probants sur le site, seuls les divers sondages, surveillances de travaux et fouilles nous aident à mieux connaître l'organisation spatiale interne de l'agglomération. Ainsi, en 1995, suite aux travaux d'enfouissement d'un gazoduc traversant l'ensemble du site du sud-est au nord-ouest, une surveillance de travaux (Maniquet 1995) a permis de mettre au jour un ensemble de murs et de vestiges complétant les informations récoltées dans les années 1940 par L. Armand-Calliat. Pour terminer, la dernière opération archéologique d'envergure menée sur ce site a eu lieu en 2008 sur un terrain attenant à une maison de retraite située dans l'enceinte de la Chapelle de Marloux, sur le site antique de l'agglomération (Pascal, Saint-Jean-Vitus 2008). Réalisé de part et d'autre de la voie d'Agrippa, ce diagnostic a mis au jour pour la première fois un tronçon complet de la voie d'Agrippa formant un carrefour avec une voie secondaire. Les structures gauloises sont également présentes dans cette partie du site. Ce diagnostic a considérablement fait avancer nos connaissances sur l'occupation du site antique de Mellecey, ainsi que sur son évolution chronologique. L'apport d'information concernant la voie d'Agrippa Châlon/Autun est également non négligeable, permettant alors de dater son installation entre 40 et 15 av. J.-C. (Kasprzyk, Nouvel 2011, p. 43).

4.4.3 Potentialité des sites (fig. 139)

La structure interne de l'agglomération antique de Mellecey/*Marloux* ne nous est pas parfaitement connue dans l'état actuel des recherches. Seules les trois opérations archéologiques citées précédemment nous ont permis à ce jour d'en connaître davantage sur l'organisation et l'évolution spatiale de la station routière. Celle-ci se développe ainsi à carrefour de voies sud-est/nord-ouest (voie d'Agrippa) et nord-sud (voie longeant la côte châlonnaise). Comme L. Armand-Calliat l'avait vu dans ses sondages (1942-1945), l'habitat se développe en lien étroit avec la voie d'Agrippa entre le début du 1^{er} siècle de notre ère et la fin du 1^{er} siècle. Mais l'occupation de ce site semble antérieure puisque le premier niveau de construction de la chaussée de la voie, vue sur 70 m de long dans le diagnostic de 2008, recouvre des structures plus anciennes : celles-ci sont associées à un mobilier céramique abondant, qui semble pouvoir dater leur abandon dans une fourchette comprise entre 40 et 15 av. J.-C. Les datations des structures découvertes permettent d'évoquer une fréquentation voire une occupation du secteur au cours de La Tène D2 (80/70 à 40/30 av. J.-C.). Mais s'agit-il d'un habitat isolé ou d'un habitat déjà groupé ? En tout cas, les indices d'occupation à La Tène D2 sont récurrents sur le site avec notamment la découverte de quelques potins de cette période ainsi que de nombreux tessons d'amphores italiennes Dressel 1 et des structures fossoyées dans tous les sondages, laissant entrevoir un site aussi étendu que celui de l'époque romaine.

Par conséquent, l'occupation de l'époque romaine se superpose directement à l'occupation précédente et s'organise par rapport à la voie d'Agrippa qui traverse le site. Même si les structures maçonnées repérées dans l'ensemble des sondages réalisés par L. Armand-Calliat dans les années 1940 ou par B. Saint-Jean-Vitus en 2008 restent lacunaires, celles-ci s'organisent en fonction de l'axe viaire principal de l'agglomération. Ces dernières sont quasiment toutes perpendiculaires à l'axe de circulation. La chaussée est composée d'une superposition de bandes de roulements empierrées, liées au mortier de chaux et lissées en surface sur 6 à 7 m de large. Six états successifs ont été observés sur 1 m de hauteur. Le premier état de la chaussée est lui limité de chaque côté par un alignement de dalles calcaires posées de chant. La partie centrale de la voie est encadrée de fossés de différents types, de diverses largeurs et profondeurs, qui se succèdent et se recoupent dans le temps. Ceux-ci paraissent ménagés dans des talus latéraux résultant de gros apports d'argile blanche qui accompagne chaque état de la bande de roulement. Sur le côté sud, les niveaux blancs argileux s'étendent à l'horizontal, formant ce qui ressemble à une bande de circulation de 7 à 10 m au pied de la voie, au-delà

Fig. 139 Unités de Découverte (UD) à Mellecey.
Nature de l'occupation. CAO : L. Gaëtan, 2013



des fossés. À plus de 10 m au sud de la voie, des murs témoignent de la présence de bâtiments liés à l'un ou l'autre état de la voie. Parallèlement à la voie, l'un d'eux, large de 0,90 m, peut être resitué au fil des tranchées de sondages sur une longueur de 47 m formant alors certainement un mur de façade donnant sur la rue (Kasprzyk, Nouvel 2011, p. 43). Une petite voie secondaire est-ouest, présentant une mise en œuvre plus sommaire, est également installée au début du 1^{er} siècle de notre ère, formant un carrefour avec la voie d'Agrippa, et rejoignant très certainement la voie nord-sud longeant les côtes.

L'agglomération antique périclité dès la fin du III^e siècle, début du IV^e d'après les indices chronologiques issus des opérations archéologiques. Une occupation plus tardive, certainement de l'époque mérovingienne, est toutefois à noter sur le site à l'emplacement actuel de la Chapelle de Marloux, sur le bord méridional de la route d'Autun. « Quatre tombeaux de granit remontant peut-être à l'époque barbare » (Gaillard de Sémainville 1980, p. 43-44) ont été mis au jour en 1857 à un endroit malheureusement imprécis, « près de la chapelle ». À proximité, une agrafe de bronze trouvée par L. Armand-Calliat, ainsi que des ossements humains, pourraient également remonter à la période mérovingienne. La Chapelle de Marloux, elle, date probablement du XV^e siècle. Elle rappelle l'existence à cet endroit d'un hôpital, ou « Maison-Dieu », attesté par les textes au XIII^e siècle au moins.

Malgré toutes ces recherches « ponctuelles », l'étendue spatiale réelle du site n'est pas parfaitement cernée, ce qui a donc motivé une demande de prospection pédestre en 2013 sur l'ensemble des terrains concernés par la présence de vestiges antiques.

4.4.4 Résultats (fig. 140)

La prospection au sol s'est déroulée le 7 septembre 2013 sur des terrains venant d'être labourés et hersés. Elle s'est effectuée sur deux blocs, un au sud, et l'autre au nord, les deux, séparées par l'actuelle Route Départementale n°978.

Fig. 140 Inventaire du mobilier issu de la prospection pédestre 2013.

| N° d'inventaire | Localisation | NR | description sommaire | n° parcelle | n° contenant | lieu dépôt |
|----------------------|--------------|-----|-------------------------------------|------------------|--------------|---------------|
| C 71/292-2013/315-1 | Passage 1 | 72 | mobilier céramique | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| C 71/292-2013/315-2 | Passage 2 | 56 | mobilier céramique | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| C 71/292-2013/315-3 | Passage 3 | 171 | mobilier céramique | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| C 71/292-2013/315-4 | Passage 4 | 150 | mobilier céramique | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| C 71/292-2013/315-5 | Passage 5 | 47 | mobilier céramique | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| C 71/292-2013/315-6 | Passage 1 | 5 | TCA | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| C 71/292-2013/315-7 | Passage 2 | 3 | TCA | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| C 71/292-2013/315-8 | Passage 3 | 4 | TCA | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| OS 71/292-2013/315-1 | Passage 3 | 14 | Faune | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| OS 71/292-2013/315-2 | Passage 4 | 19 | Faune | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| OS 71/292-2013/315-3 | Passage 5 | 1 | Faune | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| M 71/292-2013/315-1 | Passage 1 | 3 | Objets en fer | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| M 71/292-2013/315-2 | Passage 4 | 1 | Objets en fer | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| M 71/292-2013/315-3 | Passage 1 | 4 | Scorie | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| M 71/292-2013/315-4 | Passage 2 | 2 | Scorie | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| M 71/292-2013/315-5 | Passage 3 | 3 | Scorie | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| M 71/292-2013/315-6 | Passage 4 | 1 | Scorie | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| M 71/292-2013/315-7 | Passage 5 | 1 | Scorie | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| M 71/292-2013/315-8 | Passage 1 | 1 | Monnaie (sesterce Antonin le Pieux) | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| M 71/292-2013/315-9 | Passage 5 | 1 | Monnaie (AES 3 de Valentinien) | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| V 71/292-2013/315-1 | Passage 2 | 1 | Verre moderne | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| V 71/292-2013/315-2 | Passage 3 | 4 | Verre moderne | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |
| V 71/292-2013/315-3 | Passage 5 | 3 | Verre moderne | G 172, G 190-199 | caisse 2 | Inrap - Dijon |

La prospection sud que l'on va appeler Unité d'Investigation (UI71292-2013-31) a été effectuée sur une superficie de 8 hectares, alors que l'UI au nord (UI71292-2013-30) possède une surface de 9ha mais ne concernent pas directement les parcelles possédant des vestiges, faute d'autorisations de prospection de la part des propriétaires (fig.141).

4.4.4.1 UI 71292-2013-31 (Ensemble sud)

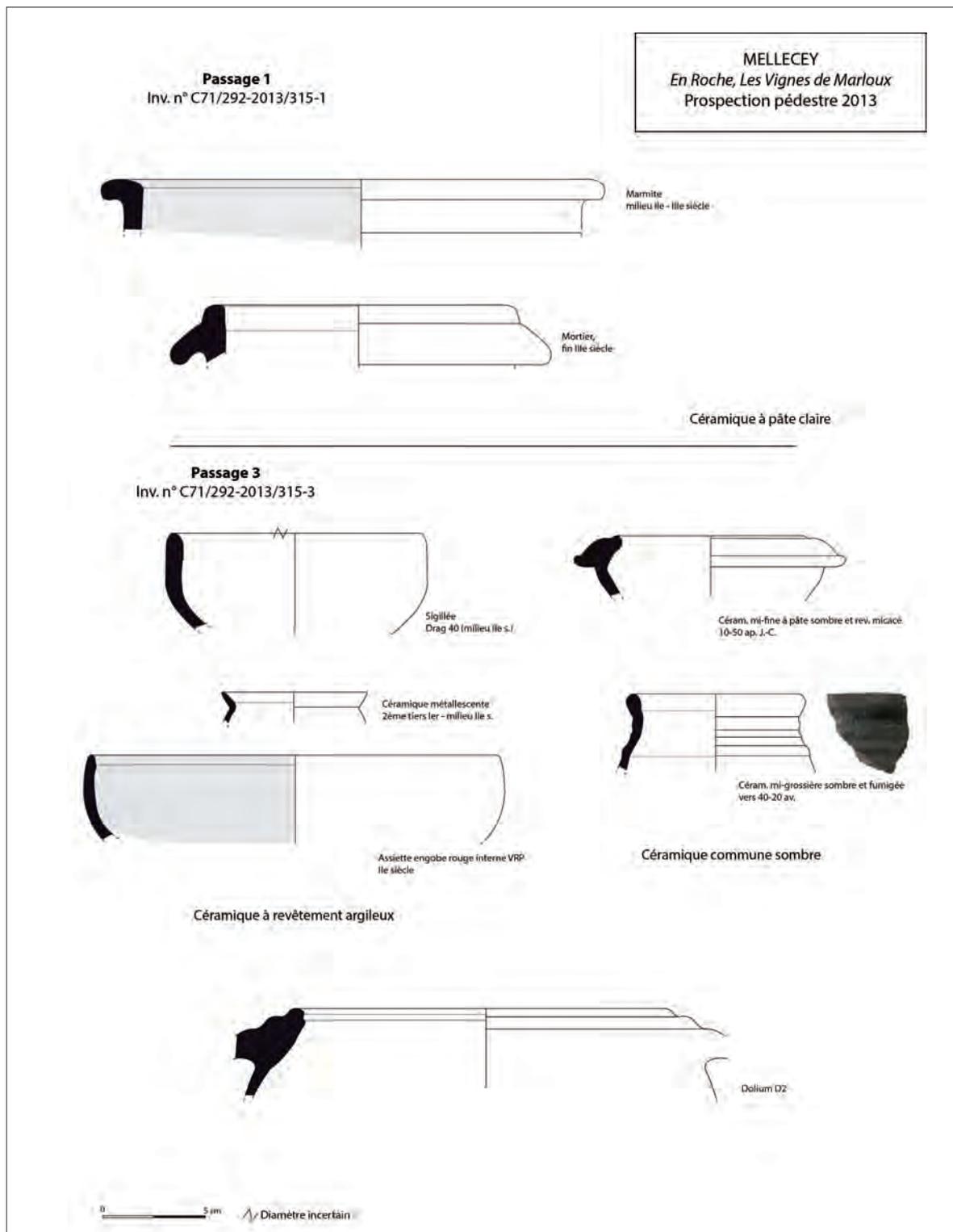
Dans un souci de spatialiser les découvertes de mobilier et tout particulièrement les concentrations de matériel au sol, l'UI 71292-2013-31 a fait l'objet d'un découpage en 5 bandes faisant une largeur d'environ 25 m chacune. L'utilisation d'un GPS a également servi à marquer les délimitations de concentration et les objets spécifiques. Toute la superficie prospectée ne possède pas de mobilier en surface, seules les parcelles G 190, G 191, G 192, G 193, G 194 et G 195 en recèlent ce qui fait donc une surface d'environ 1,6 ha. La voie romaine traverse ces parcelles.

Fig. 141 Localisation des parcelles prospectées et concentration de céramiques au sol. CAO : L. Gaétan, 2013



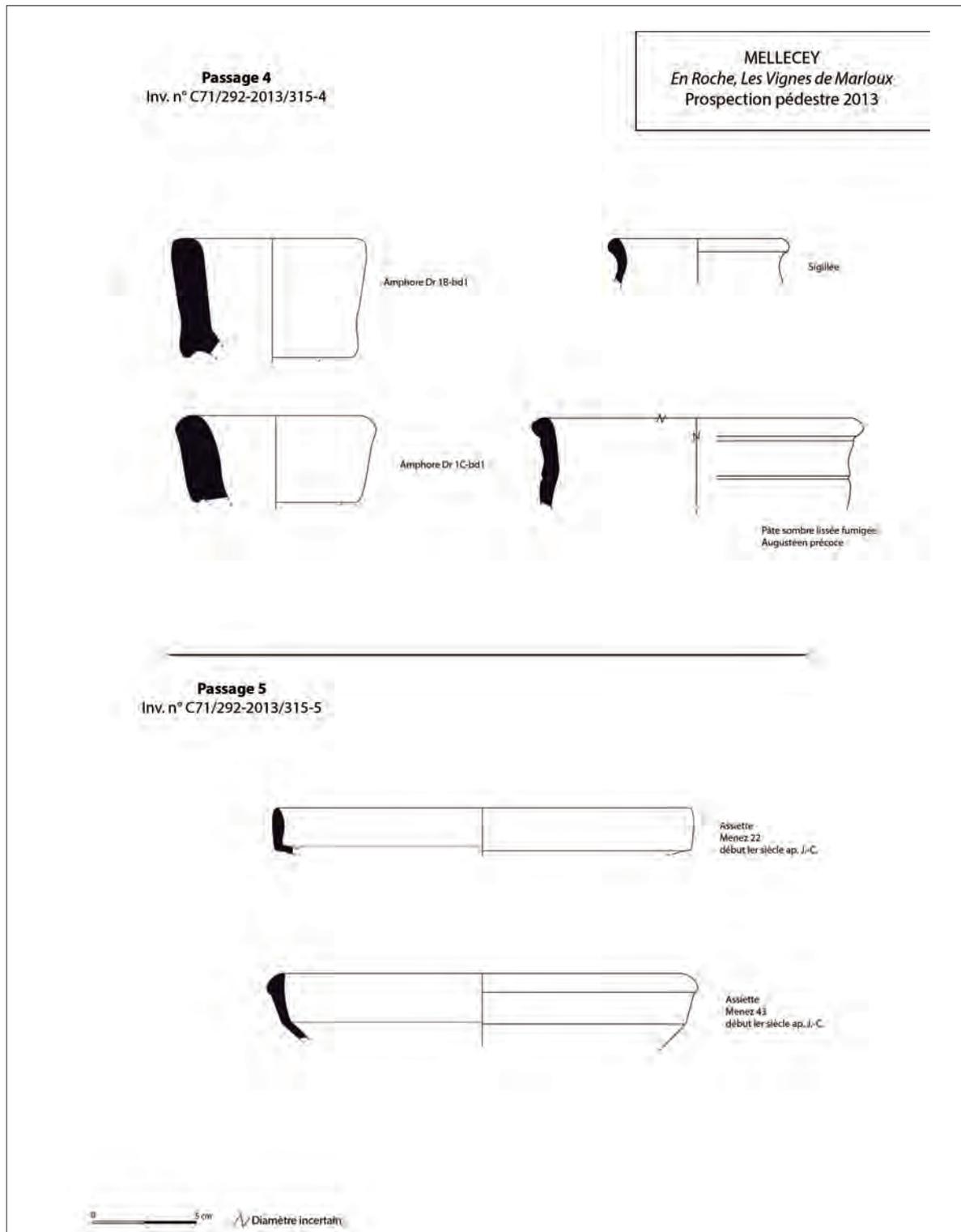
La répartition du mobilier en soi est tout à fait homogène. Quelques céramiques de stockage sont à noter avec notamment des *dolia* et des amphores, mais la céramique la plus courante est la céramique de consommation courante commune claire ou sombre avec particulièrement cruche, pot, bouteille, marmite, assiette ou plat. La sigillée, elle, semble plutôt rare dans nos ramassages de surface. D'un point de vue chronologique, le faciès est homogène et démontre une période d'occupation allant du milieu 1^{er} siècle av. J.-C. à la fin du III^e – début IV^e siècle. Les faciès apparaissent ainsi cohérents avec les découvertes antérieures réalisées sur le site. Par conséquent, quelques tessons indiquent une occupation au milieu du 1^{er} siècle av. J.-C., aux alentours de 40 av. J.-C., avec notamment la présence

Fig. 142 Planche céramique, prospection pédestre 2013, passages 1 et 3.
 CAO : L. Gaëtan, 2013



de pots à pâte semi-grossière sombre et fumigée visiblement inspirée de formes connues à Lyon (fig. 142 et 143). Quelques tessons d'amphores de type Dressel 1B et 1C ont également été ramassés dans ce secteur. Les périodes pré-augustéenne et augusto-tibérienne sont, elles, représentées par la présence de céramique commune dont des imitations de Terra Nigra avec des assiettes de forme Menez 22 ou 43 (Menez 1989). La période de la fin I^{er}-II^e siècle est largement illustrée par des tessons de sigillée Drag 40, des assiettes à engobe rouge interne ou des céramiques à paroi fine engobée. Pour terminer, les derniers indices d'occupation du secteur remontent à la fin du III^e-début IV^e siècle avec quelques exemples de marmites tripodes à pâte sombre et revêtement micacé.

Fig. 143 Planche céramique, prospection pédestre 2013, passages 4 et 5.
 CAO : L. Gaëtan, 2013

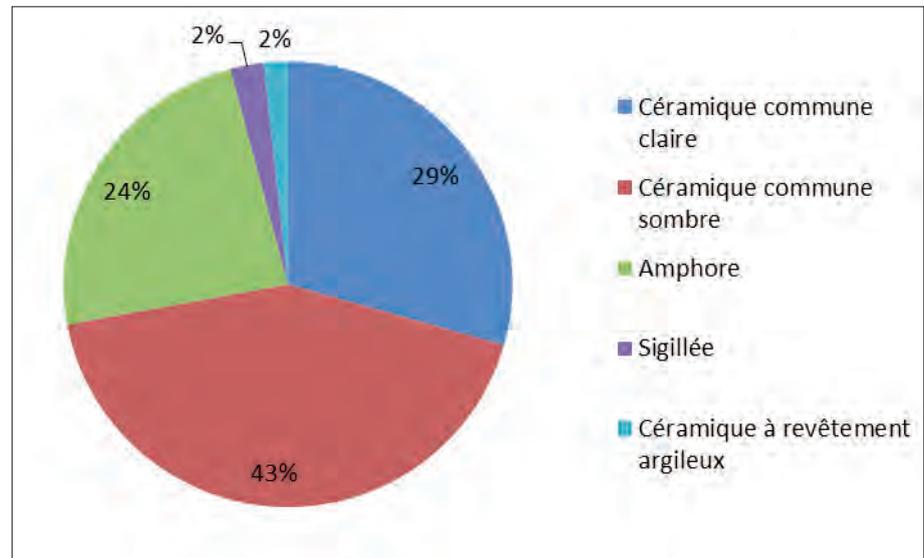


Une monnaie découverte en bande 5 démontre que le site, ou tout du moins la voie d'Agrippa, est certainement toujours fréquenté vers la fin du IV^e siècle. Il s'agit d'un Aes III de Valentinien (364-367) (RIC IX 8a). Une autre monnaie fut également découverte à proximité de la voie, en bande 1 : un sesterce d'Antonin le Pieux (138-161).

La découverte d'une paillette médiévale (XIV^e–XV^e siècle) triangulaire destinée à la décoration est aussi à signaler en bande 3.

Au total, nous pouvons comptabiliser un Nombre de Restes de 496 tessons collectés, correspondant à 120 NMI pondérés. Selon les catégories de mobilier collecté, la répartition du matériel s'effectue de la manière suivante :

Fig. 144 Répartition du Nombre de Restes (NR) selon les différentes catégories de céramiques collectées.
 L. Gaëtan



La céramique la plus courante est la céramique commune sombre avec 196 NR/51 NMI (marmites, pots, assiettes...), vient ensuite la céramique commune claire avec 135 NR/27 NMI (cruches, pots...) et 109 NR/24 NMI d'amphore, ce qui est non négligeable. Le reste correspond à de la sigillée (11 NR/4 NMI) et des céramiques à parois fines et revêtement argileux (métallescente...) pour seulement 8 NR 6 NMI.

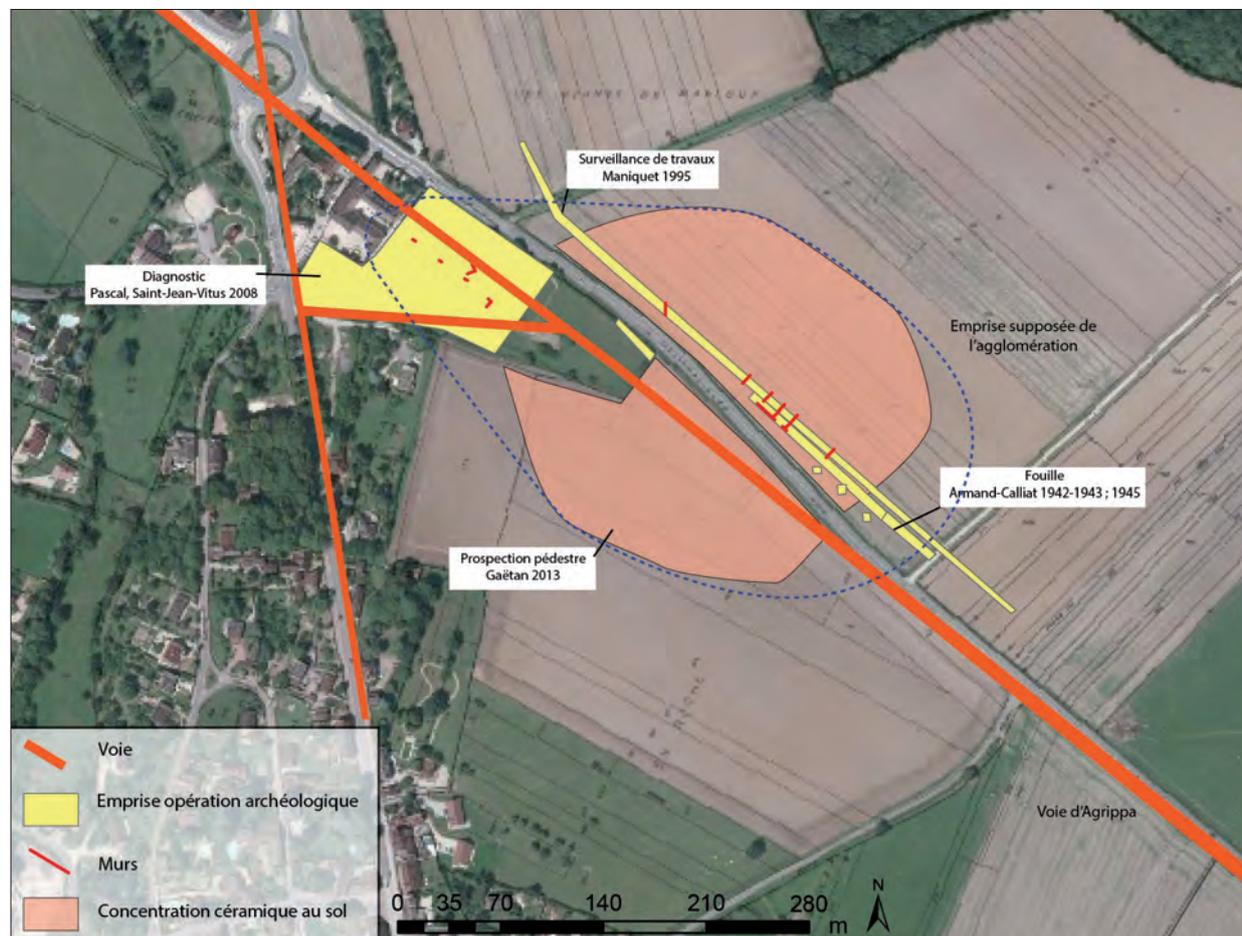
4.4.4.2 UI 71292-2013-30 (Ensemble nord)

Sur tout ce bloc nord, nous ne possédions malheureusement que quelques autorisations de la part des propriétaires et exploitants sur les parcelles H58, H59, H71, H72, H73, H80, H81 et H82, ne concernant visiblement pas directement le site antique. Parmi celles-ci, aucune n'a livré de concentration de mobilier trahissant une trace d'occupation quelconque comme pouvait le laisser supposer quelques découvertes fortuites du XIX^e siècle à l'exemple d'une mosaïque accompagnée de monnaies et de fibules dont une en argent (UI 71292-1895-02). Cette non présence de mobilier dans ces secteurs a ainsi permis de mieux circonscrire l'extension de l'agglomération.

4.4.5 Conclusion

Au final, la prospection au sol réalisée en septembre 2013 aura permis de mieux cerner l'extension de l'agglomération routière située sur la commune de Mellecey au lieu-dit *Marloux, En Roche* (fig. 11). En compilant l'ensemble des informations issues des différentes phases d'opérations réalisées sur le site depuis les années 1940, nous arrivons à un site d'une superficie d'environ 7 hectares s'organisant en lien étroit avec la voie d'Agrippa qui le traverse du sud-est au nord-ouest. La limite nord-ouest de l'agglomération est connue puisque les derniers sondages pratiqués dans les terrains de ce secteur en 2008 lors du diagnostic n'ont révélé aucune structure (UI 71292-2008-28), et un terrain vierge de toute occupation humaine. Pour ce qui est de la limite sud-est, les fouilles de 1945 ont révélé que des structures, notamment gauloises, se trouvaient encore jusqu'à proximité du chemin communal n° 3. La prospection au sol a toutefois démontré que le mobilier en surface dans cette zone était très éparé, voire inexistant. L'agglomération antique doit ainsi très certainement se terminer dans ce secteur. L'occupation en elle-même, se développe, comme nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, le long de la voie d'Agrippa sur une longueur d'environ 400 m pour une largeur maximale de 220 m si l'on se fie à l'épandage de mobilier au sol. Les indices d'occupation laténienne (LTD2) sont répartis de manière homogène sur l'ensemble du site ne trahissant aucune concentration particulière. L'occupation laténienne paraît donc visiblement aussi étendue que l'occupation postérieure, d'époque romaine; les prospections pédestres et des différentes fouilles le démontrent. Des questions subsistent malgré tout sur l'organisation réelle de l'habitat laténien même si nous avons eu quelques résultats grâce au diagnostic de 2008. En tout état de cause, la voie d'Agrippa qui paraît s'implanter aux alentours de 40–15 av. J.-C. semble scinder le site laténien en passant au milieu avant qu'une occupation romaine voit réellement le jour au début de notre ère, à la période augustéenne.

Fig. 145 Synthèse des découvertes sur le site de Mellecey/Marloux. Extension de l'agglomération.
CAO : L. Gaëtan, 2013



4.4.6 Liste des figures

Fig. 135 Localisation des parcelles prescrites pour la prospection pédestre et liste des propriétaires. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 136 Contexte géologique de la commune de Mellecey. Extrait de la carte 1/35000. d'après BRGM

Fig. 137 Localisation de la commune de Mellecey (71). CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 138 Détail des Unités d'Investigation (UI) à Mellecey. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 139 Unités de Découverte (UD) à Mellecey. Nature de l'occupation. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 140 Inventaire du mobilier issu de la prospection pédestre 2013

Fig. 141 Localisation des parcelles prospectées et concentration de céramiques au sol. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 142 Planche céramique, prospection pédestre 2013, passages 1 et 3. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 143 Planche céramique, prospection pédestre 2013, passages 4 et 5. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 144 Répartition du Nombre de Restes (NR) selon les différentes catégories de céramiques collectées. L. Gaëtan

Fig. 145 Synthèse des découvertes sur le site de Mellecey/Marloux. Extension de l'agglomération. CAO : L. Gaëtan, 2013

4.4.7 Bibliographie

Armand-Calliat 1937

ARMAND-CALLIAT (L.). — *Chalonnais gallo-romain. Répertoire des découvertes archéologiques faites dans l'arrondissement de Chalon*, Société d'Histoire et d'Archéologie, Chalon-sur-Saône, 1937, 293 p.

Armand-Calliat 1944

ARMAND-CALLIAT (L.). — Les fouilles de Marloux près Mellecey (Saône-et-Loire) en 1943, *Gallia*, t. 2, 1944, p. 25-41.

Armand-Calliat 1947

ARMAND-CALLIAT (L.). — Les fouilles de Marloux (Saône-et-Loire), 1944-1945, *Gallia*, t. 5, 1947, p. 417-126.

Kasprzyk, Nouvel 2011

KASPRZYK (M.), NOUVEL (P.). — Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale, Apport des données archéologiques récentes. In : Reddé (M.) et al. dir. *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, N° 21, Vol. 1, 2011, p. 21-48.

Maniquet 1995

MANIQUET (C.). — *Surveillance de travaux du gazoduc à Mellecey*, SRA de Bourgogne, Dijon, 1995, n. p.

Menez 1989

MENEZ (Y.). — Les céramiques fumigées (« *Terra Nigra* ») du Bourbonnais, *Revue Archéologique du Centre de la France*, t. 28, fasc. 2, 1989, p. 117-178.

Monthel 1987

MONTHEL (G.). — *Mellecey, Le Villard*, SRA de Bourgogne, Dijon, 1987, n. p.

Pascal, Saint-Jean-Vitus 2008

PASCAL (M.-N.), SAINT-JEAN-VITUS (B.). — Mellecey (Bourgogne - Saône-et-Loire) Germolles, route d'Autun, «La Chapelle de Marloux». Opération de diagnostic archéologique, SRA de Bourgogne, Dijon, 2008, 64 p.

4.4.8 Annexes

Annexe 1 - Fiche signalétique

Région : Bourgogne

Département : Côte d'Or

Commune : Mellecey

Code INSEE : 71292

Lieux-dits : *Les Vignes de Marloux, La Chapelle de Marloux, En Roche*

Coordonnées RGF 1993 : Ax 784747 ; Bx 2204545 ; Ay 784579 ; By 2204308

Références cadastrales : cf Fig. 135

Propriétaires des terrains : cf Fig. 135

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement : néant

Numéro de l'arrêté de prospection pédestre : 2013/315

Titulaire de l'autorisation : Loïc Gaëtan

Organisme de rattachement : Laboratoire Chrono-Environnement (6249)

Surface prospectée : 17 ha

Dates de prospection : samedi 07 septembre 2013

Nature des vestiges détectés : Mobilier

Annexe 2 - Autorisation de prospection



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne

Arrêté n° : 2013/ 315
Portant : AUTORISATION DE PROSPECTION PÉDESTRE

le préfet de la région Bourgogne
préfet de la Côte-d'Or
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

SRA/LD/JP/2013/ 1322

VU le code du patrimoine ;

VU la demande d'autorisation reçue le 27 juin 2013 ;

ARRETE

Article 1er :

Monsieur GAETAN Loïc, demeurant 23 rue des Buttes – 21000 DIJON, est autorisé à procéder à une opération de **prospection pédestre**, à partir de la date du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2013, concernant en région BOURGOGNE, le(s) site(s) de :

Département : Saône-et-Loire

Commune : MELLECEY

Lieux-dits : « En Roche », « Les Vignes de Marloux », « La Chapelle de Marloux »

Programme : 20

Organisme de rattachement : UMR Chrono-environnement 6249, 32 rue de Mégevand – 25030 Besançon cedex

Nature du site et période : agglomération antique supposée

Justification de l'intervention : prospection réalisée dans le cadre d'un doctorat en cours portant sur les agglomérations antiques en Val de Saône. Acquisition et vérification de données sur la nature et la chronologie de l'habitat gallo-romain de Mellecey.

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du Conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Annexe 2 - Autorisation de prospection

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au Conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération, et, en **quatre exemplaires**, un rapport accompagné de cartes et de photographies, ainsi que, le cas échéant, des fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites identifiés au cours des recherches.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le Conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

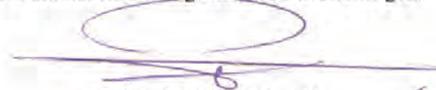
Selon la réglementation en vigueur, il est rappelé au demandeur qu'il devra s'assurer de l'autorisation des propriétaires de prospector sur leurs terrains.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Article 4 : le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 15 mai 2013

Pour le préfet de la région de Bourgogne
et par délégation,
Pour le directeur régional des affaires culturelles
et par délégation,
Le conservateur régional de l'archéologie,



Michel PRESTREAU

Destinataires :

- [] M. Gaetan Loïc
- [] Mairie de Mellecey, route de la Vallée – 71640 Mellecey
- [] M. Philippe Barral, UMR Chrono-environnement 6249, 32 rue de Mégevand – 25030 Besançon cedex
- [] Sous-direction de l'archéologie
- [] Propriétaires / exploitants des terrains :
 - GAEC Givry père et fils, rue du Pont Grand – 71640 Mellecey
 - M. GUYOT Jean-Philippe, Germolles, rue des Carrières – 71640 Mellecey
 - Mme VENON Annie, 31 route de Chalons – 71370 L'Abergement-Sainte-Colombe
 - M. CORNIER Paul, 155 avenue Boucicaud – 71100 Chalons-sur-Saône

4.5 Prospections pédestres à Palleau (71) (L. Gaëtan)

4.5.1 Introduction¹

Agglomération de type routière située sur le tracé de la voie d'Agrippa allant de Châlon-sur-Saône à Langres, Palleau ne nous est connu qu'à travers quelques découvertes fortuites depuis le milieu du XIX^e siècle. Dans le cadre d'une thèse sur les agglomérations antiques en Val de Saône conduite par Loïc Gaëtan, ainsi que dans celui du Programme Collectif de Recherche sur les agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale (dir. Stéphane Venault et Pierre Nouvel), il a donc été choisi de réaliser une nouvelle prospection pédestre en 2013 sur les parcelles concernées par des vestiges afin de faire un bilan sur les problématiques d'évolution chronologique et de l'extension spatiale de cette agglomération.

Fig. 146 Localisation des parcelles prescrites pour la prospection pédestre et liste des propriétaires.
 CAO : L. Gaëtan, 2013



| Lieu-dit | Sect. | N° | Nom | Prénom | Adresse | Commune |
|------------------|-------|-----|------------------|--------|---|-----------------------|
| Les Renouillères | ZH | 22 | Gourillon | André | 9 rue Principale | 71350 Palleau |
| Les Renouillères | ZH | 23 | Gourillon | André | 9 rue Principale | 71350 Palleau |
| Les Renouillères | ZH | 24 | Jalliffier-Verne | Yves | 204 Les Drevets | 38250 Lans-en-Vercors |
| Les Renouillères | ZH | 25 | Gourillon | André | 9 rue Principale | 71350 Palleau |
| Gué des Pierres | ZI | 156 | Valentin-Bigot | Pierre | Laborde au Château, 4 rue du Général Muteau | 21200 Meursanges |

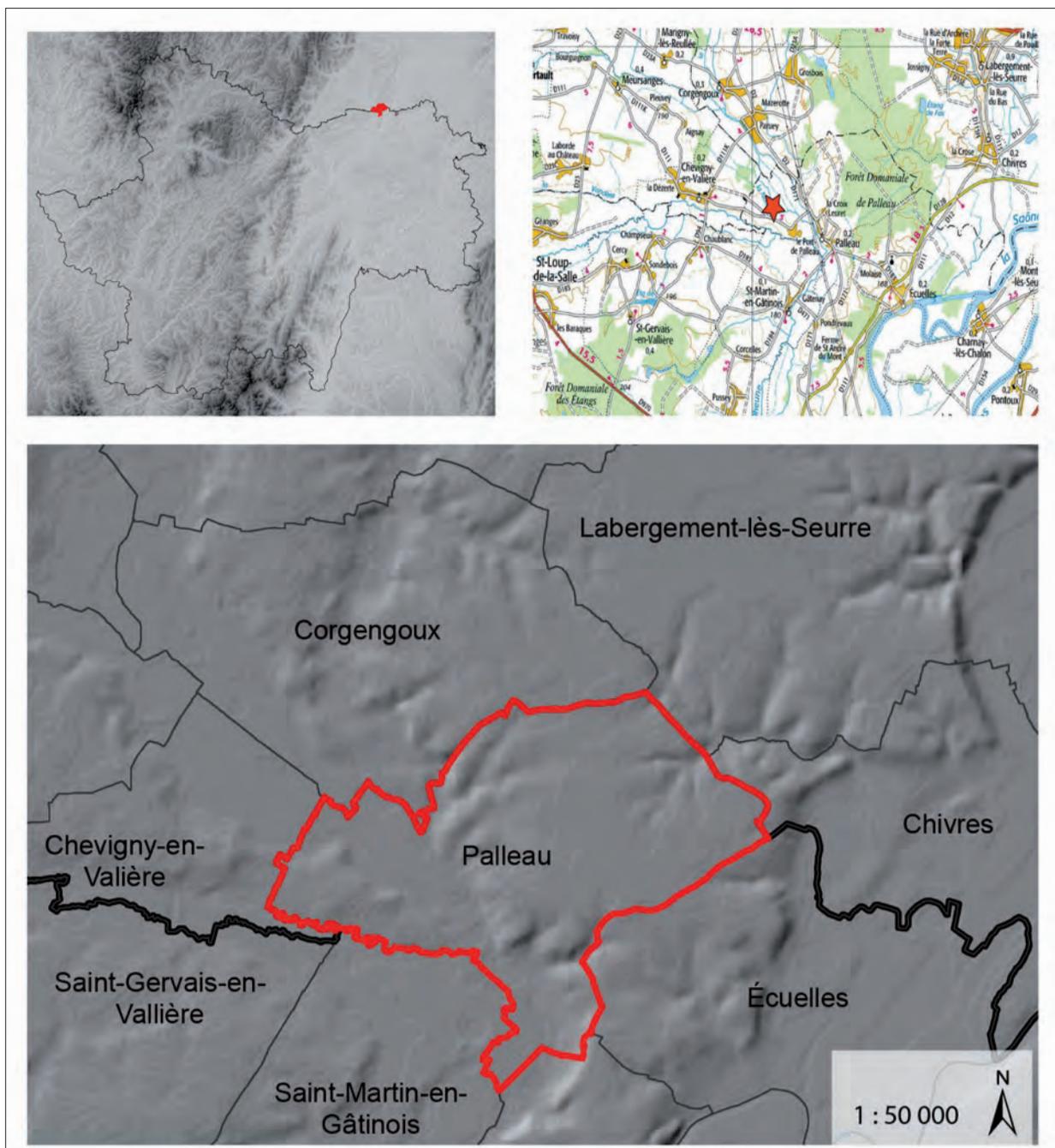
1. *Remerciements* : Je tenais avant tout à remercier les propriétaires et exploitants des parcelles concernées par ces prospections pédestres, pour leur autorisation d'accès. Merci également à Inès Pactat, Valérie Taillandier et Damien Vurpillot pour la journée qu'ils m'ont accordé pour se promener dans les champs labourés, sous la pluie ! Et enfin un merci à Sylvie Mouton-Venault pour l'aide fournie à l'étude céramique et Alexandre Burgevin pour l'identification des monnaies.

Le site antique se trouve aux lieux-dits *Les Grandes Terres*, *Gué des Pierres*, juste à l'ouest du hameau le Port de Palleau. Il est implanté à une altitude moyenne de 187m entre deux affluents de la Saône: La Dheune et la Bouzaise (fig.146 à 148). La prospection pédestre s'est déroulée sur une surface de 4 ha, le 7 septembre 2013, dirigée par Loïc Gaëtan, en collaboration avec Inès Pactat, Valérie Taillandier et Damien Vurpillot, tous doctorants à l'Université de Franche-Comté.

4.5.2 Intensité des investigations (fig.149)

Située sur le tracé de la voie d'Agrippa Châlon-sur-Saône/Langres, et à un carrefour avec une voie secondaire Autun/Pontoux, l'agglomération routière située sur la commune de Palleau, au lieu-dit *Le Gué des Pierres*, *Bas de la Croix*, est très peu connue malgré quelques découvertes fortuites depuis le XIX^e siècle.

Fig. 147 Localisation de la commune de Palleau (71).
 CAO : L. Gaëtan, 2013

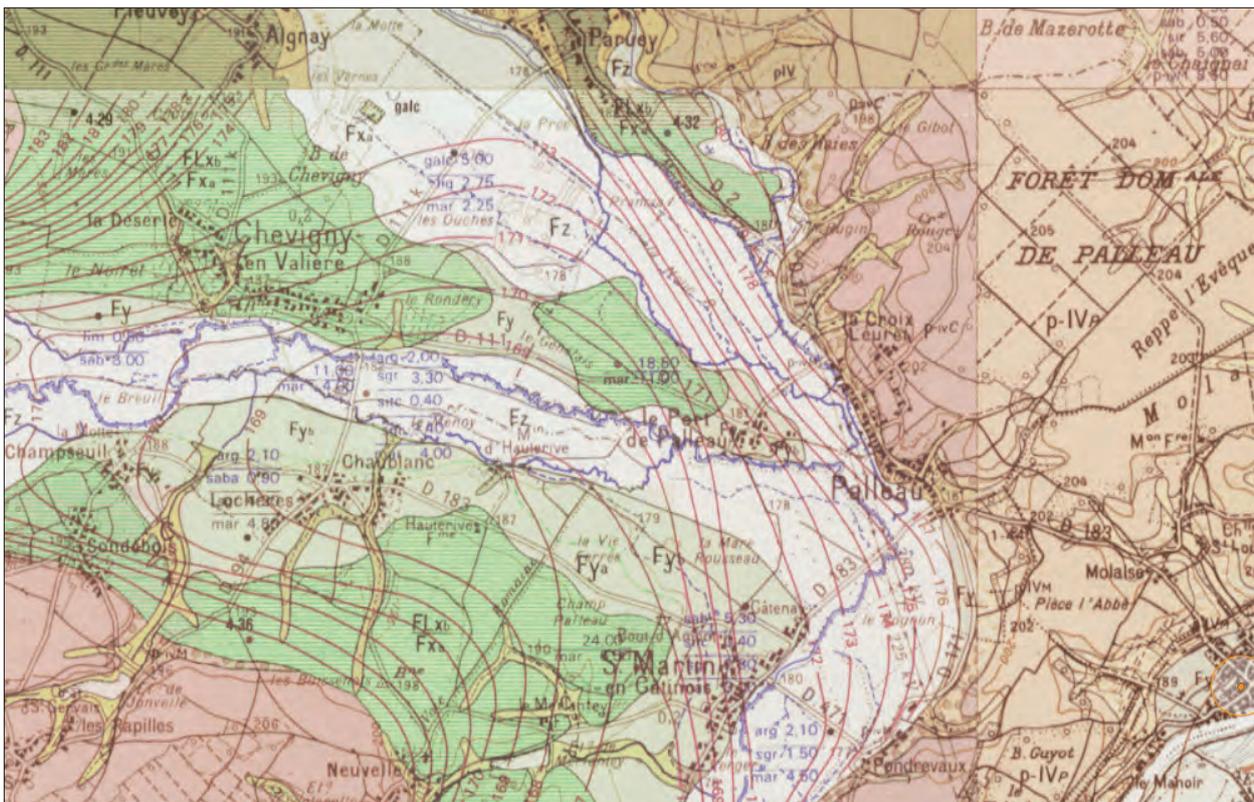


Une première synthèse des découvertes a été réalisée par Louis Armand-Calliat dans *Le Châlonnais gallo-romain* en 1937 (p.210). Depuis celle-ci, de nouveaux objets ont été découverts et les recherches se sont essentiellement concentrées sur la voie romaine qui traverse le site du nord-est au sud-ouest. L'agglomération, considérée comme routière puisqu'elle se trouve sur la voie d'Agrippa à mi-distance égale entre Châlon-sur-Saône et Boncourt-le-Bois, se positionne au sommet d'un petit relief (alt. 187 m) dominant les vallées de la Dheune, de la Bouzaize et de ses affluents. La voie traverse justement à cet endroit ces quatre cours d'eau, successivement la Dheune et l'Avant-Dheune au lieu-dit *Bas de la Croix*, la Bouzaize au lieu-dit *Gué des Pierres* et enfin le Meuzin. En 1963, au *Gué des Pierres*, le gué dans la Bouzaize a été reconnu lors d'un curage de la rivière. Il est formé de galets et de blocs épais piqués debout.

Aucune borne milliaire n'a été retrouvée sur le parcours étudié entre Châlon et Palleau par L. Bonnamour. Une colonne cylindrique serait enfouie au lieu-dit *le Bas de la Croix*, à Palleau à proximité du franchissement de la Dheune par la voie romaine: s'agit-il d'un élément d'un édifice dont les traces importantes subsistent dans le voisinage ou bien d'une borne milliaire? (UI71341-1941-05).

« Dans la mesure du possible, les milliaires étaient implantées en des points privilégiés, sommets de côtes, ponts, qui ont longtemps servis de limites ». C'est le cas à Palleau, où l'on a à la fois un gué et un sommet de côte. Des croix existantes ou disparues, situées sur le tracé de la voie, peuvent avoir substituées à des bornes milliaires: le toponyme *Bas de la Croix* indique la proximité d'une croix détruite

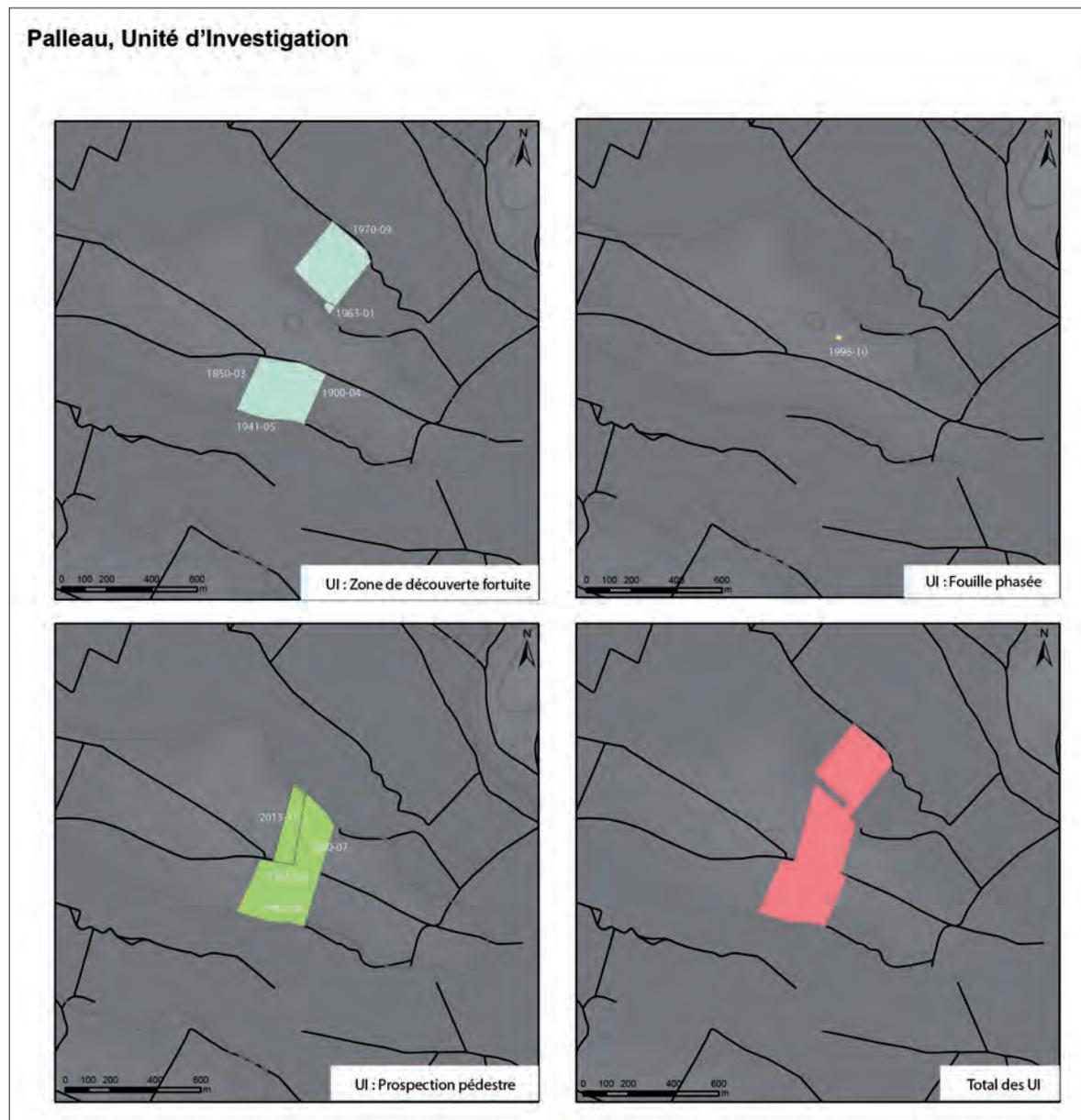
Fig. 148 Contexte géologique de la commune de Palleau. Extrait de la carte 1/20 000. d'après BRGM



et vraisemblablement l'emplacement d'une borne milliaire. En 1998, un sondage a été réalisé par J.-C. Alary à l'emplacement de la voie d'Agrippa. Celle-ci mesure 4 à 5 m de large et n'est constituée que d'une couche peu dense de pierres de petite taille et usée (Alary 1998).

Une autre opération archéologique a été menée par J.-C. Alary en 1998 au lieu-dit *Les Plantes* permettant la découverte d'une éventuelle base de mausolée funéraire (Alary 1998; 2003) (UI71341-1998-10). Ainsi, seules deux opérations de fouille archéologique ont été menées sur le site de Palleau, ne permettant pas d'en connaître davantage sur la structure interne de l'agglomération.

Fig. 149 Détail des Unités d'Investigation (UI) à Palleau.
 CAO : L. Gaëtan, 2013

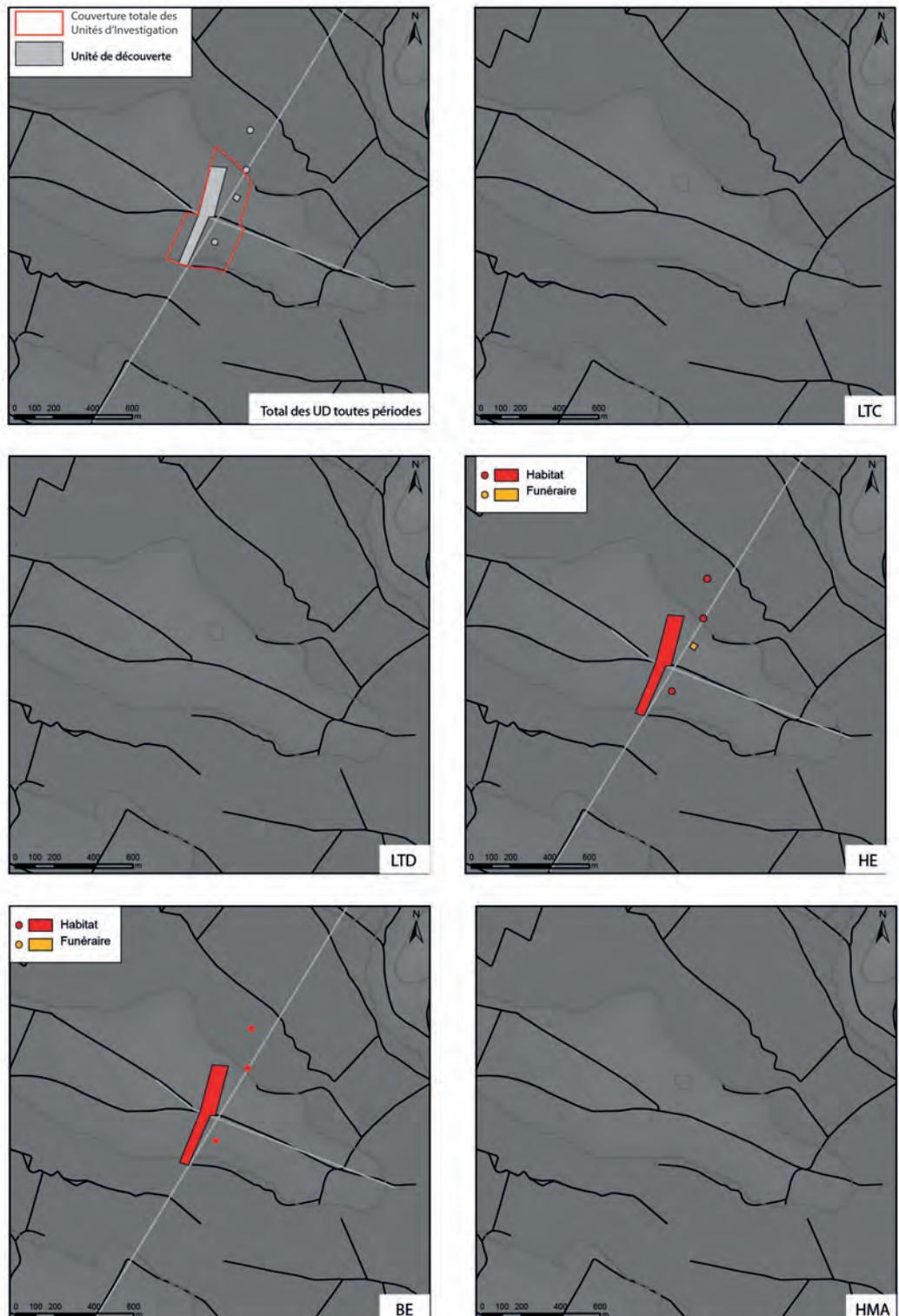


4.5.3 Potentialité des sites (fig. 150)

Outre la découverte de mobilier sur le site antique tel que de la céramique, quelques monnaies et une statuette de Mercure en bronze quelques structures ont été mises au jour ici et là au fil des travaux agricoles : un puits et quelques murs notamment, sans qu'on puisse cependant les localiser avec précision. L'étendue du site est, elle, encore moins bien connue. L'objectif de la prospection au sol programmée en 2013 était justement de circonscrire l'extension de l'agglomération et de mieux cerner sa chronologie.

Cette agglomération routière s'organise en lien étroit avec la voie d'Agrippa et il s'agit sans aucun doute d'une création romaine intervenant après l'installation de

Fig. 150 Unités de Découverte (UD) à Palleau. Nature de l'occupation. CAO : L. Gaëtan, 2013



l'axe viaire puisqu'aucun indice de mobilier ni de structure antérieur n'a été mis au jour sur le site. L'agglomération semble donc se développer entre le début du I^{er} siècle et la fin du III^e siècle de notre ère.

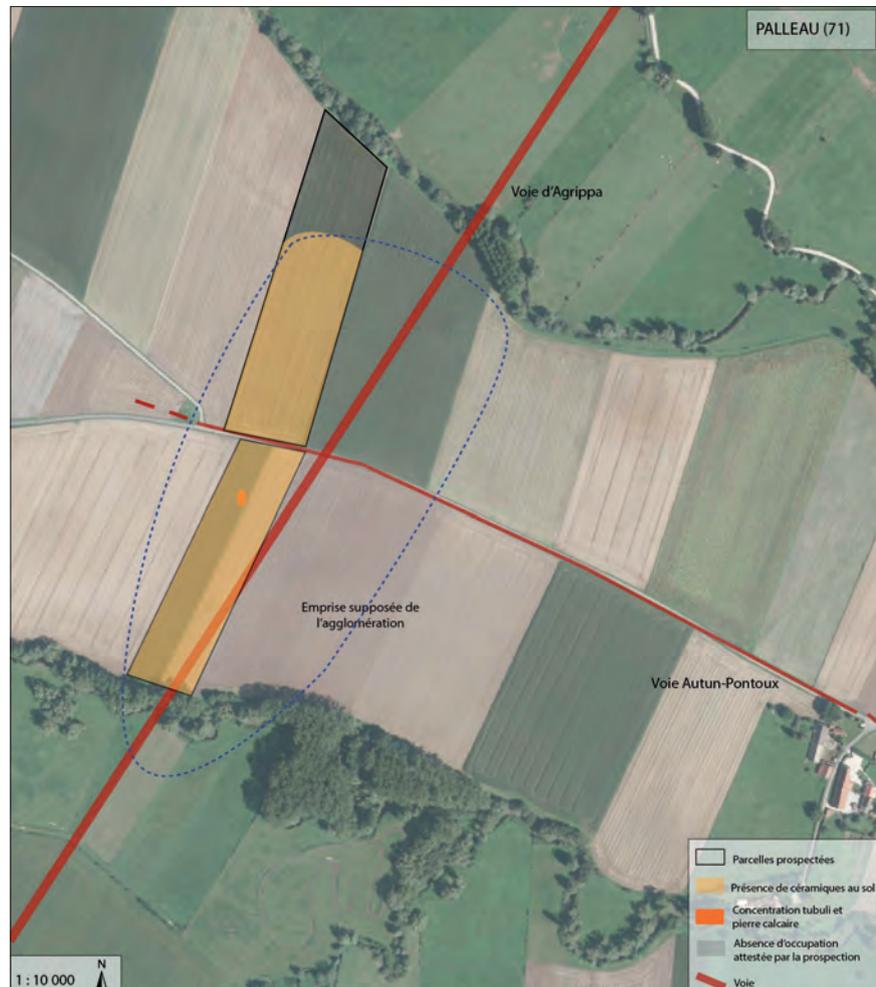
4.5.4 Résultats (fig. 151)

La prospection au sol s'est déroulée le 7 septembre 2013 sur des terrains non labourés du fait de la moisson tardive de cette année. Les autorisations limitées des exploitants et des propriétaires des parcelles n'ont pas permis d'obtenir de concentrations de mobilier au sein du site. Celui-ci était d'ailleurs très épars, fragmenté, et peu de matériel a été collecté (74 NR). Les prospections se sont ainsi déroulées sur des parcelles situées juste à l'ouest de l'agglomération et non au cœur supposé de celle-ci, là où l'occupation doit être la plus dense. Au vu de la présence de mobilier dans les parcelles prospectées, le site s'étend toutefois jusqu'à ce secteur. Malgré la faible superficie prospectée, les ramassages effectués au sol nous ont renseignés sur certains points (fig. 152).

| N° d'inventaire | Localisation | NR | description sommaire | n° parcelle | n° contenant | lieu dépôt |
|-----------------------------|----------------|----|----------------------------|-------------|--------------|---------------|
| C 71/341-2013/316-1 | Parcelles nord | 31 | mobilier céramique | ZH 22-25 | caisse 1 | Inrap - Dijon |
| C 71/341-2013/316-2 | Parcelles sud | 43 | mobilier céramique | ZH 54-55 | caisse 1 | Inrap - Dijon |
| C 71/341-2013/316-3 | Parcelles nord | 1 | TCA | ZH 22-25 | caisse 1 | Inrap - Dijon |
| C 71/341-2013/316-4 | Parcelles sud | 8 | TCA (tegula et tubuli) | ZH 54-55 | caisse 1 | Inrap - Dijon |
| M-71/341-2013/316-1 | Parcelles nord | 1 | Monnaie (Aes IV (392-402)) | ZH 54-55 | caisse 1 | Inrap - Dijon |
| OS 71/341-2013/316-1 | Parcelles sud | 1 | faune | ZH 54-55 | caisse 1 | Inrap - Dijon |

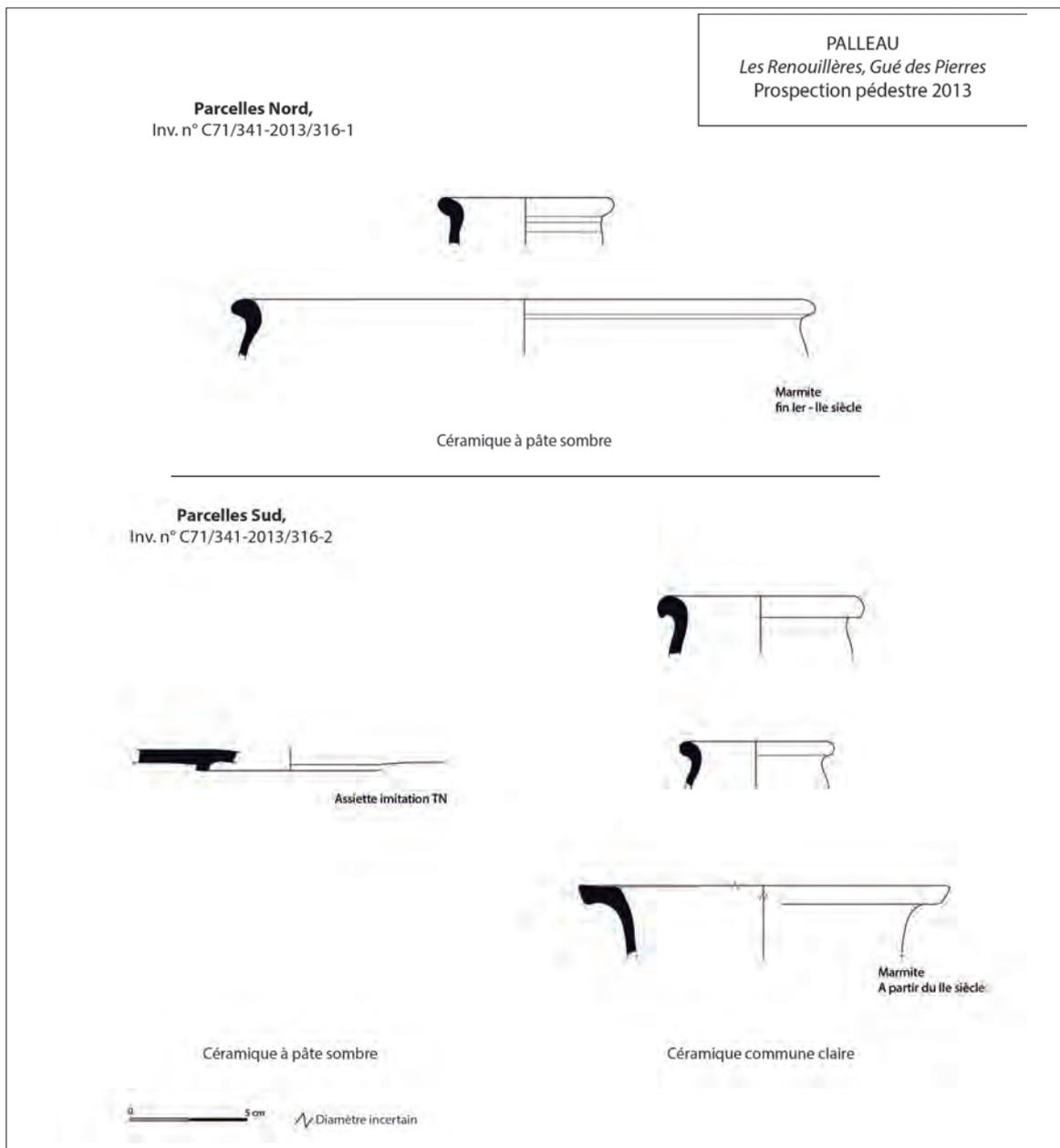
▲ Fig. 151 Tableau d'inventaire du mobilier découvert en prospection.

► Fig. 152 Localisation des parcelles prospectées et concentration de céramiques au sol. CAO : L. Gaëtan, 2013



Sur les parcelles prospectables, seules ZH22, ZH23, ZH24 et ZH25, puis ZH54 et ZH55 ont été prospectées; la parcelle ZI 156 étant un pré. Quoiqu'éparse, la répartition du mobilier est homogène sur l'ensemble de ces parcelles (UI71341-2013-11), mais ne s'étend pas, au nord, au-delà du petit promontoire dominant la Bouzaise. Sur le mobilier céramique collecté, les indices chronologiques s'étendent du début 1^{er} (assiette imitation Terra Nigra) à la fin du III^e – début du IV^e siècle de notre ère (marmite, pot...), maximum (fig. 153). Aucune forme céramique remarquable n'a été collectée, l'essentiel étant des tessons de panses difficiles à identifier. Le faciès est tout à fait homogène avec des formes communes que l'on retrouve dans le Val de Saône, et plus particulièrement dans le châlonnais. Parmi ce mobilier, la céramique commune sombre domine avec quelques tessons de céramique sigillée difficilement identifiable. Seule une monnaie dénote ce cadre chronologique. Il s'agit d'un Aes IV (frappé entre 388-395). Mais ce jalon chronologique n'est pas illogique dans un tel contexte de par la présence de la voie d'Agrippa. Dans les parcelles sud (ZH54), nous avons également pu délimiter une concentration de pierres calcaires et fragments de *tubuli* sur une faible superficie attestant peut-être de la présence d'une pièce chauffée ici même.

Fig. 153 Planche céramique, prospection pédestre 2013.
 CAO : L. Gaëtan, 2013



4.4.5 Conclusion

Au final, les résultats obtenus grâce à cette nouvelle prospection sont succincts, mais nous confirment tout de même les jalons chronologiques de l'occupation de cette agglomération de type routière. Cette dernière est étroitement liée à la voie d'Agrippa et s'installe par conséquent sur son parcours lorsque celle-ci est créée à la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. La station routière doit certainement voir le jour au début du 1^{er} siècle de notre ère pour s'éteindre autour du début du 1^{er} siècle, même si la voie est toujours utilisée ou fréquentée dans les siècles qui suivent. L'extension maximale du site n'est, elle, cependant, toujours pas reconnue, mais est estimée à environ 4 ha maximum.

4.5.6 Liste des figures

Fig. 146 Localisation des parcelles prescrites pour la prospection pédestre et liste des propriétaires. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 147 Localisation de la commune de Palleau (71). CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 148 Contexte géologique de la commune de Palleau. Extrait de la carte 1/20 000. d'après BRGM

Fig. 149 Détail des Unités d'Investigation (UI) à Palleau. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 150 Unités de Découverte (UD) à Palleau. Nature de l'occupation. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 151 Tableau d'inventaire du mobilier découvert en prospection

Fig. 152 Localisation des parcelles prospectées et concentration de céramiques au sol. CAO : L. Gaëtan, 2013

Fig. 153 Planche céramique, prospection pédestre 2013. CAO : L. Gaëtan, 2013

4.5.7 Bibliographie

Alary 1998

ALARY (J.-C.). — Rapport de fouilles archéologiques d'évaluation Palleau (71) «les Plantes», SRA de Bourgogne, Dijon, 32 p.

Alary 2003

ALARY (J.-C.). — Découvertes des vestiges d'un mausolée gallo-romain à Palleau, *Mémoire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône*, 2003, p. 13-41.

Armand-Calliat 1937

ARMAND-CALLIAT (L.). — *Chalonnais gallo-romain. Répertoire des découvertes archéologiques faites dans l'arrondissement de Chalon*, Société d'Histoire et d'Archéologie, Chalon-sur-Saône, 1937, 293 p.

4.5.8 Annexes

Annexe 1 - Fiche signalétique

Région : Bourgogne

Département : Saône-et-Loire

Commune : Palleau

Code INSEE : 71341

Lieux-dits : *Les Renouillères, Gué des Pierres*

Coordonnées RGF 1993 : Ax 803234 ; Bx 2221605 ; Ay 803241 ; By 2221851

Références cadastrales : cf Fig. 146

Propriétaires des terrains : cf Fig. 146

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement : néant

Numéro de l'arrêté de prospection pédestre : 2013/316

Titulaire de l'autorisation : Loïc Gaëtan

Organisme de rattachement : Laboratoire Chrono-Environnement (6249)

Surface prospectée : 4 ha

Dates de prospection : samedi 07 septembre 2013

Nature des vestiges détectés : Mobilier

Annexe 2 - Autorisation de prospection



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne

Arrêté n° : 2013/ 316
Portant : AUTORISATION DE PROSPECTION PÉDESTRE

le préfet de la région Bourgogne
préfet de la Côte-d'Or
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

SRA/LD/JP/2013/1323

VU le code du patrimoine ;

VU la demande d'autorisation reçue le 27 juin 2013 ;

A R R E T E

Article 1er :

Monsieur GAETAN Loïc, demeurant 23 rue des Buttes – 21000 DIJON, est autorisé :
procéder à une opération de **prospection pédestre**, à partir de la date du présent arrêté
jusqu'au 31 décembre 2013, concernant en région BOURGOGNE, le(s) site(s) de :

Département : Saône-et-Loire

Commune : PALLEAU

Lieux-dits : « Les Renouillères », « Gué des Pierres »,

Programme : 20

Organisme de rattachement : UMR Chrono-environnement 6249, 32 rue de Mégevand -
25030 Besançon cedex

Nature du site et période : agglomération antique supposée

Justification de l'intervention : prospection réalisée dans le cadre d'un doctorat en cours
portant sur les agglomérations antiques en Val de Saône. Acquisition et vérification de
données sur la nature et la chronologie du site de Palleau.

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du Conservateur régional de l'archéologie
territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour
assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Annexe 2 - Autorisation de prospection

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au Conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération, et, en **quatre exemplaires**, un rapport accompagné de cartes et de photographies, ainsi que, le cas échéant, des fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites identifiés au cours des recherches.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le Conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

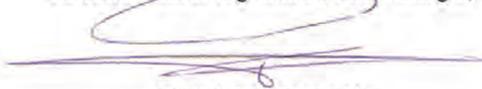
Selon la réglementation en vigueur, il est rappelé au demandeur qu'il devra s'assurer de l'autorisation des propriétaires de prospecter sur leurs terrains.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Article 4 : le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 15 11 2013

Pour le préfet de la région de Bourgogne
et par délégation,
Pour le directeur régional des affaires culturelles
et par délégation,
Le conservateur régional de l'archéologie,


Michel PRESTREAU

Destinataires :

- [] M. Gaetan Loïc
- [] Mairie de Palleau
- [] M. Philippe Barral, UMR Chrono-environnement 6249, 32 rue de Mégevand – 25030 Besançon cedex
- [] Sous-direction de l'archéologie
- [] Propriétaires des terrains :
 - M. GOURILLON André, 9 rue Principale – 71350 Palleau
 - M. JALLIFFIER-VERNE Yves, 204 Les Drevets – 38250 Lans-en-Vercors
 - M. VALENTIN-BIGOT Pierre, Laborde au Château 4 rue du Général Muteau – 21200 Meursanges

5. Inventaire et cartographie des données : homogénéiser l'information pour mieux rendre compte de l'état de la recherche (SV)

5.1 Historique et principe de la démarche

Les travaux de synthèse documentaire initiés dans le cadre de l'Axe 1 du PCR ont conduit en 2012 à tester un premier modèle de carte commun à tous les sites. L'objectif initial était de créer un protocole rationnel de gestion de la donnée destiné à traiter des sites hétérogènes en termes de documentation archéologique, certains étant connus essentiellement par des découvertes anciennes et d'autre intensément fouillés en préventif dans un passé récent. Son efficacité dépendait de plusieurs conditions à satisfaire : une méthodologie facilement assimilable et reproductible, une procédure simple et rapide à appliquer, une mise en œuvre sans l'aide exclusive des logiciels de cartographie dont la maîtrise n'est pas acquise par l'ensemble des intervenants, un mode de représentation lisible à petite échelle (i.e. une échelle suffisamment réduite pour couvrir l'agglomération dans son ensemble).

Ces critères ont abouti en 2012 à l'élaboration d'un modèle qui se caractérise par un fond de carte épuré, où n'apparaissent que les données topographiques essentielles, sur lequel la donnée archéologique est figurée par un point. Toutefois, la solution à laquelle nous étions parvenus est apparue d'emblée comme une étape provisoire d'une réflexion qui ne donnait pas entière satisfaction. Notamment le parti pris de représenter la donnée archéologique par un symbole ponctuel induit une perte de précision en termes de localisation de la donnée. Les points, tous de taille identique, se montrent en effet bien souvent disproportionnés par rapport à la dimension réelle des vestiges dont les aspects surfaciques ne sont pas pris en considération. D'autre part, ce mode de représentation ne rend pas compte des différents niveaux de précision dans la spatialisation des données, une trouvaille ancienne mal située étant figurée de la même manière qu'une fouille géoréférencée. Enfin, le défaut majeur de ces cartes réside dans l'absence d'affichage des zones explorées sans lesquelles on ne peut véritablement rendre compte de l'avancée des recherches.

La suite donnée aux travaux de l'Axe 1 a conduit à repenser le principe de conception des cartes afin de corriger les aspects qui posaient problème. La question de la visualisation de l'état de la recherche, impliquant de confronter les données archéologiques aux zones couvertes par les investigations, est apparue comme prioritaire. La réponse apportée a été de définir deux nouveaux types d'objets d'analyse liés entre eux. L'un concerne exclusivement les zones explorées ou connues pour avoir livré des vestiges mobiliers ou immobiliers, que nous identifions comme des Unités d'Investigation (UI). L'autre inclut l'ensemble des données archéologiques spatialisées, que nous regroupons sous la notion d'Unité de Découverte (UD).

5.2 Description des outils

Chaque unité se définit de la manière suivante :

Unité d'Investigation (UI) : emprise spatiale qui a fait l'objet d'une recherche archéologique qui a livré ou non des traces d'occupation (prospection pédestre, géophysique, aérienne et fouille / diagnostic) ou sur laquelle est recensée une découverte fortuite (vestige immobilier ou mobilier). L'UI est représentée par un polygone dont la délimitation est laissée à l'appréciation de l'archéologue. Dans le cas des zones de recherche, la délimitation correspond au contour connu de la surface investiguée (périmètre d'une zone prospectée, limite de fouille, ensemble de la surface prescrite d'un diagnostic¹) avec un traitement particulier pour les vues aériennes où l'UI ne se rapporte pas au contour du paysage couvert par la photo, mais à une zone orthorectifiée révélatrice d'anomalies qui se caractérise bien souvent par une nature de sol homogène (par opposition les cultures non propices à la détection d'indices phytologiques ou les parcelles boisées sont à exclure). Dans le même ordre d'idée, une vue présentant des sols de nature différente devra être découpée en autant d'UI distinctes qu'il y a de types de recouvrement.

Dans le cas des découvertes fortuites (souvent anciennes) la délimitation de l'UI sera fonction de la précision du lieu de découverte. L'UI pourra donc correspondre aux limites de la commune, d'un lieu-dit, d'une parcelle ou d'une rue. Si la littérature l'autorise, l'emprise de l'UI pourra être définie arbitrairement en fonction des précisions de localisation (par ex. l'angle d'une parcelle). La délimitation de ce type d'UI sert essentiellement à déterminer la position de la donnée archéologique qui y est associée (cf. définition de l'UD), l'étendue de l'UI rendant compte de la précision spatiale du point de découverte : plus une UI est vaste moins la découverte est bien localisée et inversement. Aussi l'UI afférente à une découverte fortuite n'a pas nécessairement vocation à être représentée graphiquement et peut être exclue des cartes cumulatives des zones investiguées. Une UI peut être reliée à plusieurs UD. L'UI est identifiée par un numéro composé du code Insee, de l'année de la première recherche entreprise et d'un numéro de saisie.

L'Unité de Découverte (UD) : toute donnée archéologique spatialisée rattachable à une ou plusieurs UI. L'UD peut être représentée par un point, une ligne ou un polygone. Par convention les découvertes fortuites mal localisées sont représentées par un point placé au centre de l'UI (positionnement par calcul de centroïde). Les autres entités archéologiques sont figurées par un polygone. Il peut s'agir par exemple d'un bâtiment, d'un ensemble bâti (quartier), d'une nécropole ou d'une zone de concentration de mobilier issue de prospections pédestres trahissant une occupation. Les voies peuvent être représentées par une polyligne. La délimitation, l'identification et la caractérisation de l'UD sont laissées à l'appréciation de l'archéologue. L'UD correspond à une schématisation d'un fait archéologique dans le but de le débarrasser des détails non essentiels à la compréhension de l'information retranscrite. Ainsi, on retiendra d'un bâtiment exclusivement ses murs périmétriques en éliminant les cloisons de refend ou à une autre échelle les contours d'un quartier en supprimant les subdivisions internes de chaque propriété.

La délimitation de l'UD est indépendante de l'UI, une UD pouvant se trouver sur plusieurs UI. L'UD est identifiée par un numéro composé du code Insee et d'un numéro de saisie.

Ces unités sont chacune inventoriées dans un tableau au format excel afin de faciliter les liens avec le logiciel de cartographie.

Le tableau des UI comprend 5 rubriques principales relatives à l'agglomération concernée, au numéro identifiant de l'UI, à la localisation de la zone explorée, à la

1. Les sondages ne sont pas considérés comme autant d'UI indépendantes. Dans ce cas l'UI correspond à une surface testée à 10%.

nature du terrain et au mode d'investigation (fig. 154).

Le tableau des UD comprend également 5 rubriques principales relatives à l'agglomération concernée, au numéro identifiant de l'UD, à la localisation de la donnée, à la chronologie et à la caractérisation de l'occupation (activité pratiquée, type d'installation) (fig. 155). La rubrique chronologie est renseignée par une liste finie de choix d'entrées comportant trois valeurs : 1 = attesté, 0 = non attesté, NR = Non Renseigné. Les attributs caractérisant le type d'activité artisanale pratiquée et la nature de l'occupation sont à choisir dans des listes de menus déroulants.

Les critères de localisation, de datation et de caractérisation de l'occupation voient chacun leur précision mesurée sur des échelles de valeurs qualitatives. La somme des trois valeurs obtenues peut être considérée comme un indice de fiabilité de l'UD, dans le sens où plus l'indice est élevé plus l'information est fiable.

5.3 Expérimentation

Ces objets sont avant tout des outils utilisés pour produire une carte interprétative de la réalité, elle-même conçue dans une problématique précise.

La mise en perspective des deux types d'unités est un moyen de rendre compte de l'état de la recherche. C'est la superposition des surfaces occupées sur les zones explorées, c'est-à-dire la mise en opposition des cartes des résultats (UD) et des investigations (UI), qui permet de mettre en évidence les zones positives et négatives ainsi que celles non renseignées.

L'expérimentation a porté sur trois sites se distinguant par leur dimension, la nature des sources archéologiques et l'intensité des recherches menées. Ont été sélectionnées deux agglomérations de taille moyenne, dont une disposant d'informations précises de chronologie et de caractérisation de l'occupation grâce à des fouilles préventives récentes (Saint-Valérien, 89) et l'autre documentée essentiellement par des prospections géophysiques fournissant de la donnée diachronique (Beneuvre, 21). Alésia, qui est le troisième site retenu, illustre quant à elle le cas d'agglomérations vastes et complexes qui bénéficient d'une abondante documentation ancienne et récente. Nous reproduisons une série de tests plus ou moins avantageux qui n'ont pas tous vocation être retenus à terme. Les cartes, qui sont éditées uniquement à titre d'illustration, ne sont pas accompagnées d'une analyse détaillée des sites ; cet exercice n'ayant pas lieu d'être ici.

Les cartes des UI rendent compte des différents modes d'investigation mis en œuvre (fig. 157a, 157b, 158, 159). Afin de pouvoir visualiser rapidement quelles sont les principales sources de documentation archéologique, les UI sont réparties par type sur des cartes individuelles dans l'ordre suivant : Découvertes Fortuites (DF), Fouilles Phasées/Fouilles Non Phasées/Diagnostics /Suivis de Travaux (FP FNP D ST), Prospections Aériennes (PA), Prospections Géophysiques (PG), Prospections Pédestres (PP). Sur la dernière carte figure la surface cumulée couverte par les UI. Le périmètre délimité est créé par fusion de l'ensemble des polygones, tous types confondus, à l'exception des UI de découvertes fortuites, dont l'emprise fausse la vision des zones réellement explorées.

La superposition des UI reflète l'intensité des recherches entreprises. Les variations de densité d'investigation peuvent être illustrées par une carte cumulative qui peut prendre deux formes.

Dans un cas, chaque polygone se voit attribuer une couleur identique à laquelle est appliqué un effet de transparence, ce qui donne alors davantage de densité aux zones de recouvrement (fig. 160, 161). Chaque plage de couleur vive délimite ainsi les secteurs sur lesquels les investigations se sont intensifiées. Ce procédé peut s'appliquer à l'ensemble des UI toutes confondues, mais il se révèle surtout pertinent pour les cartes triées par types. Dans ce cas, on visualise d'emblée les

zones où se sont multipliées les campagnes d'acquisition selon un même mode d'investigation. La carte des prospections aériennes (PA) de Beneuvre illustre bien le propos, les zones les plus photographiées étant signalées par un rouge vif (fig. 162). Ce mode de représentation peut être également très intéressant à utiliser dans le cas exclusif des découvertes fortuites, la couleur vive permettant de cibler les secteurs sur lesquels le gisement archéologique a le plus de probabilité de se trouver.

L'autre variante de carte cumulative consiste à attribuer une couleur primaire à chaque grand type d'investigation (fig. 163, 164, 165) : rouge pour les découvertes fortuites ; jaune pour les prospections aériennes, pédestres et géophysiques ; bleu pour les fouilles, diagnostics et suivis de travaux. La teinte des couleurs secondaires sur les zones de recouvrement renvoie aux types d'investigations croisées qui ont été menées :

- orange = DF + PA-PP-PG,
- vert = PA-PP-PG + FP-FNP-D-ST,
- violet = DF + FP-FNP-D-ST.

La tonalité de chacune des couleurs illustre l'intensité des recherches. Quant au noir, il correspond à la rencontre des trois grands modes d'investigation. Si ce système est plus complexe, et pourrait même être difficile à lire dans le cas de sites richement documentés comme celui d'Alésia, il a le mérite de faire figurer sur une seule carte les différentes méthodes d'acquisitions mises en œuvre.

Les cartes des UD, classées par grandes périodes chronologiques, permettent de dégager les diverses dynamiques d'occupation : expansion, rétraction, déplacement de l'habitat au cours du temps.

La décision de schématiser les vestiges en points, lignes et polygones dépend la précision spatiale de la donnée. Ainsi, dans le système proposé, un polygone ou une polyligne garantissent l'exactitude des coordonnées spatiales, alors que l'affichage d'un point renvoie au caractère incertain du lieu de découverte. Une incertitude toutefois pondérée par l'étendue de l'UI de référence qui conditionne la localisation du point. Dans cette logique, nous pourrions même apprécier le degré d'incertitude de localisation en comparant les mesures de superficie de chaque UI à laquelle le point se rattache : plus la valeur de superficie est grande moins la localisation est précise et inversement.

Le libre choix laissé dans l'identification de l'UD permet de simplifier la donnée à afficher en fonction de l'information à montrer. Les critères qui déterminent l'UD doivent en effet pouvoir évoluer en fonction de la précision de l'échelle d'analyse ou des problématiques d'étude. Par exemple, si l'analyse porte sur l'extension d'une agglomération, les UD pourront s'appliquer à de grands ensembles bâtis (groupement d'habitats, quartier). En revanche, si l'étude a pour objet l'organisation cadastrale, alors les UD devront correspondre chacune à un habitat individuel.

Les informations caractérisant le type d'activité pratiquée ou la nature de l'occupation de chaque UD peuvent être transcrites graphiquement par une variable chromatique (fig. 166a, 166b, 167, 168 pour la nature de l'occupation et 515, 516 pour le type d'activité). Les aplats de couleur permettent ainsi de visualiser facilement les zones d'habitats ou d'activités artisanales pour chaque période. Enfin, la qualité de l'information peut également être retranscrite graphiquement par un dégradé de couleurs. Ce procédé peut servir à représenter l'indice de fiabilité cumulé de chaque UD, mais il peut également s'appliquer aux mesures des critères de chronologie et de caractérisation de l'occupation (fig. 171a, 171b, 172, 173). Le niveau de qualité de ces critères peut être édité sur des cartes indépendantes ou sur un document commun. Dans ce dernier cas les valeurs mesurées sont représentées de deux manières différentes : par ex. une variable chromatique pour la chronologie et un indice numérique pour la caractérisation.

Fig. 156 Légende générale des cartes.

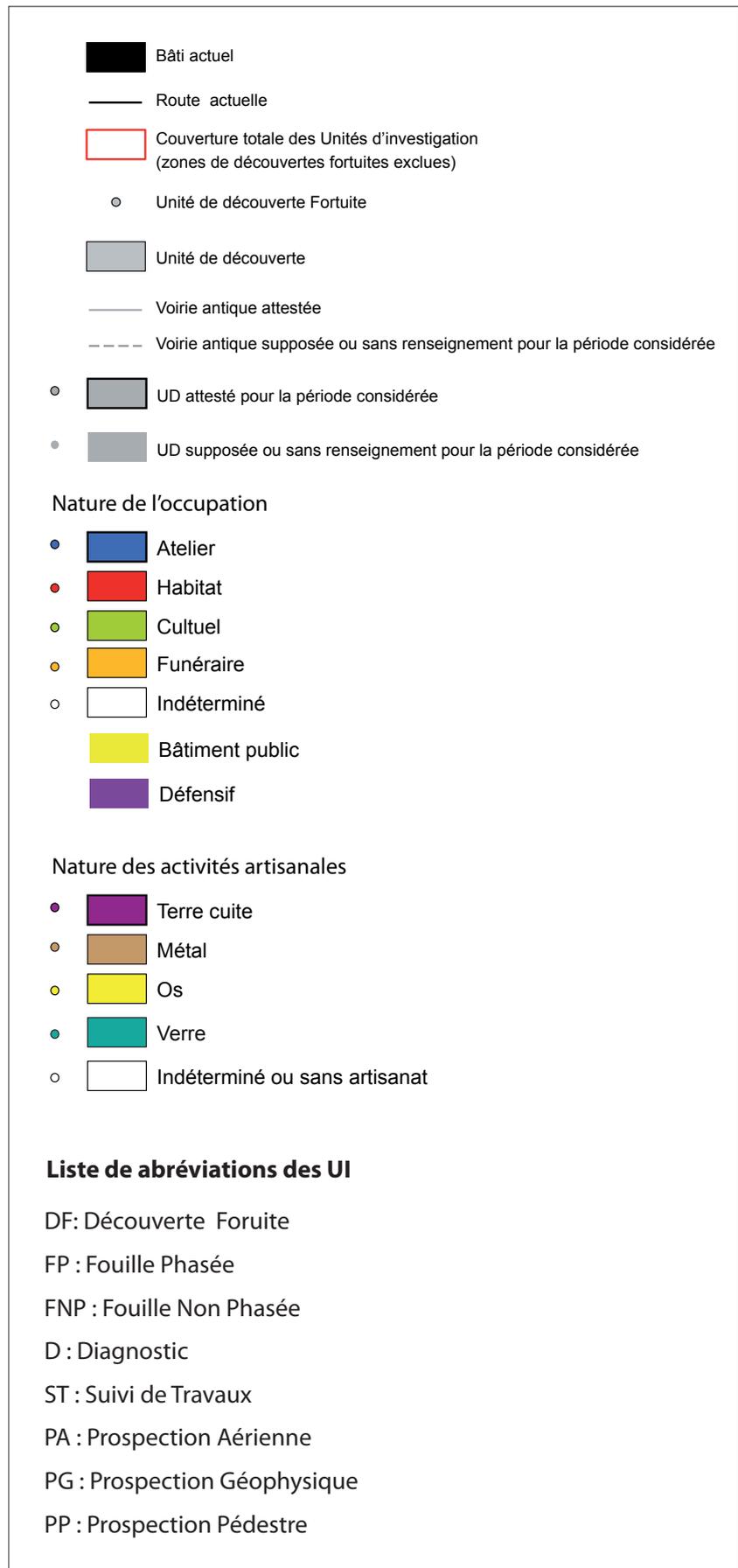


Fig. 157a Alésia, Cartes des Unités d'Investigation. J. Vidal

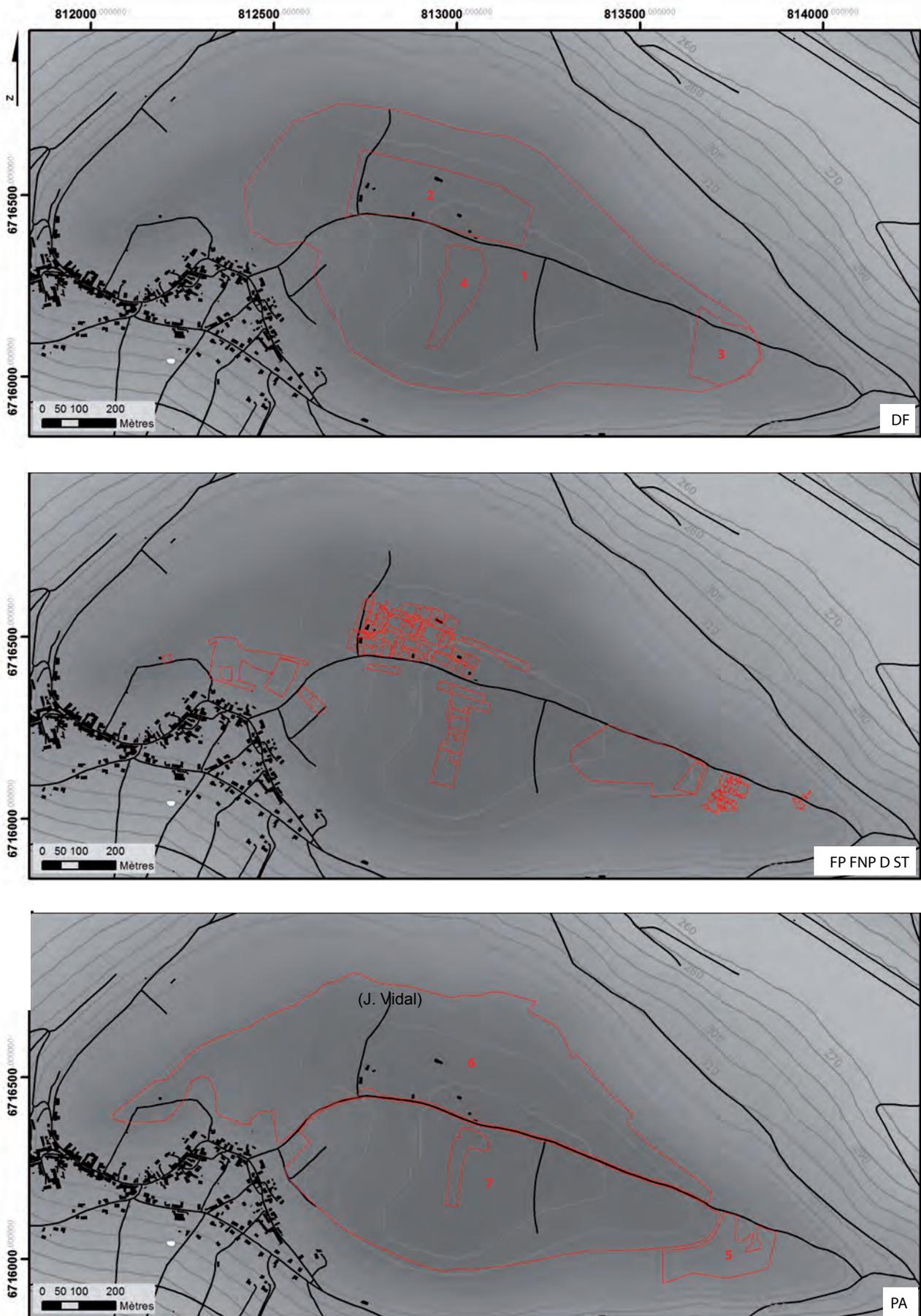


Fig. 157b Alésia, Cartes des Unités d'Investigation. J. Vidal

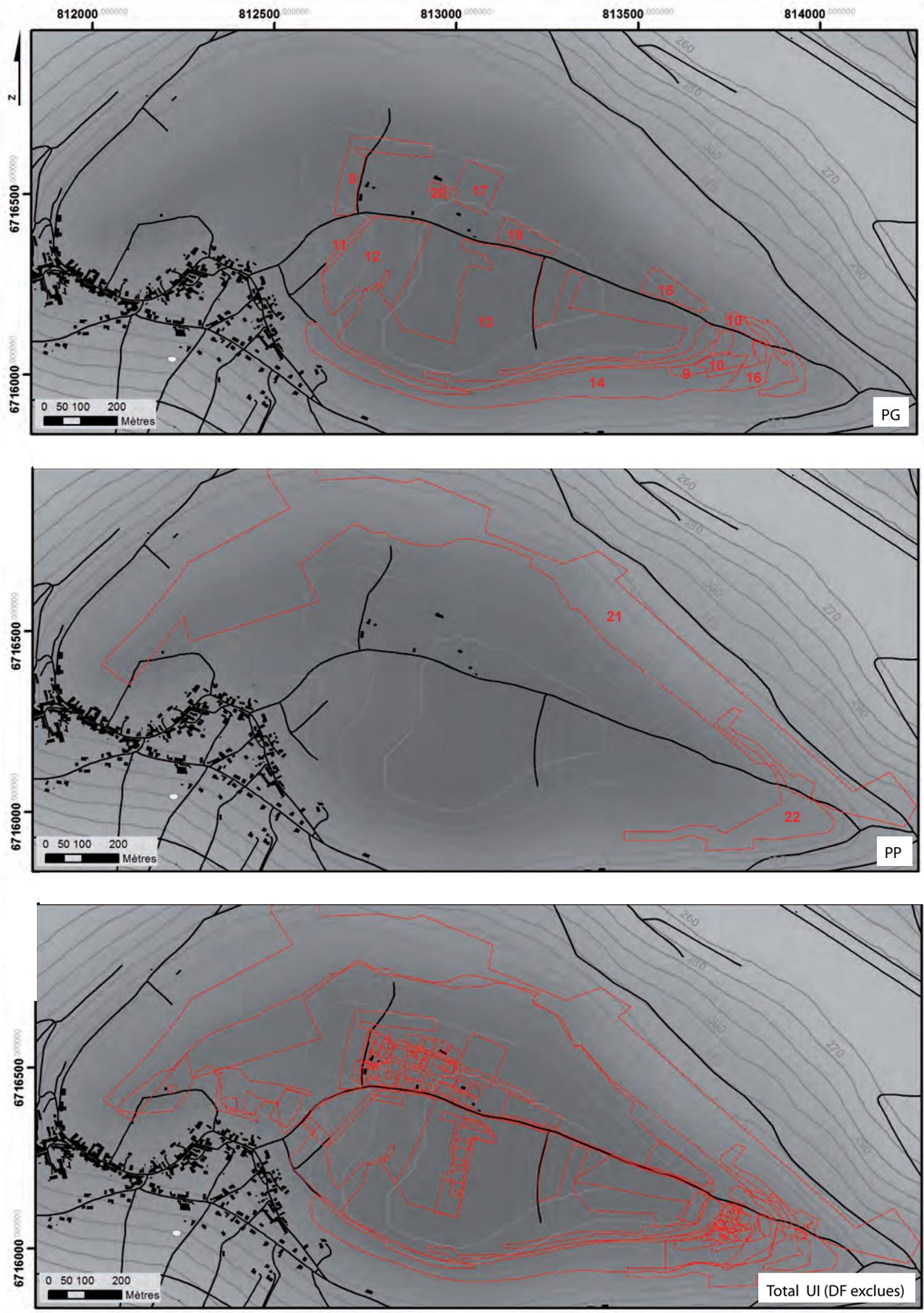


Fig. 158 Bénéuvre, Cartes des Unités d'Investigation. L. Gaëtan

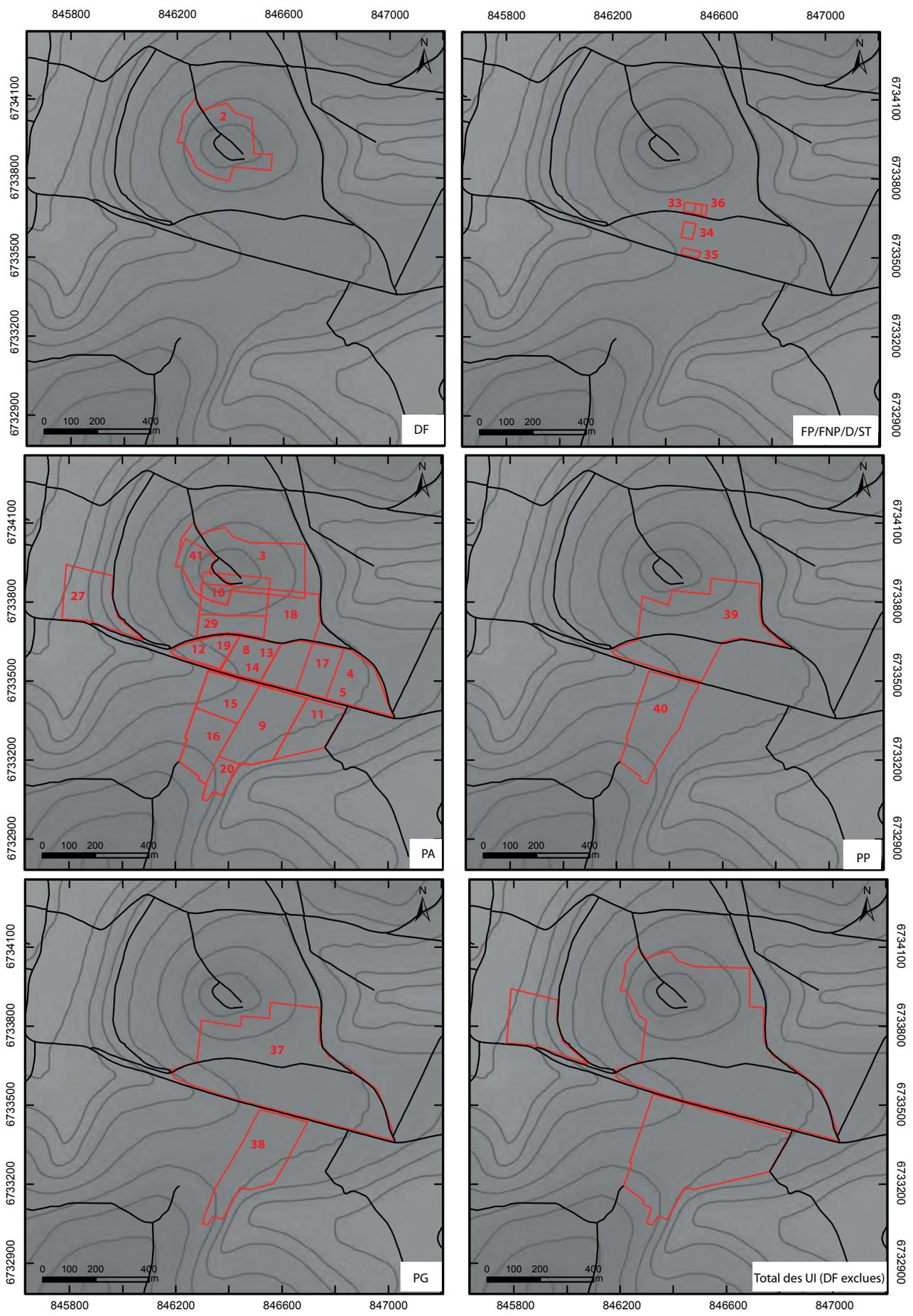
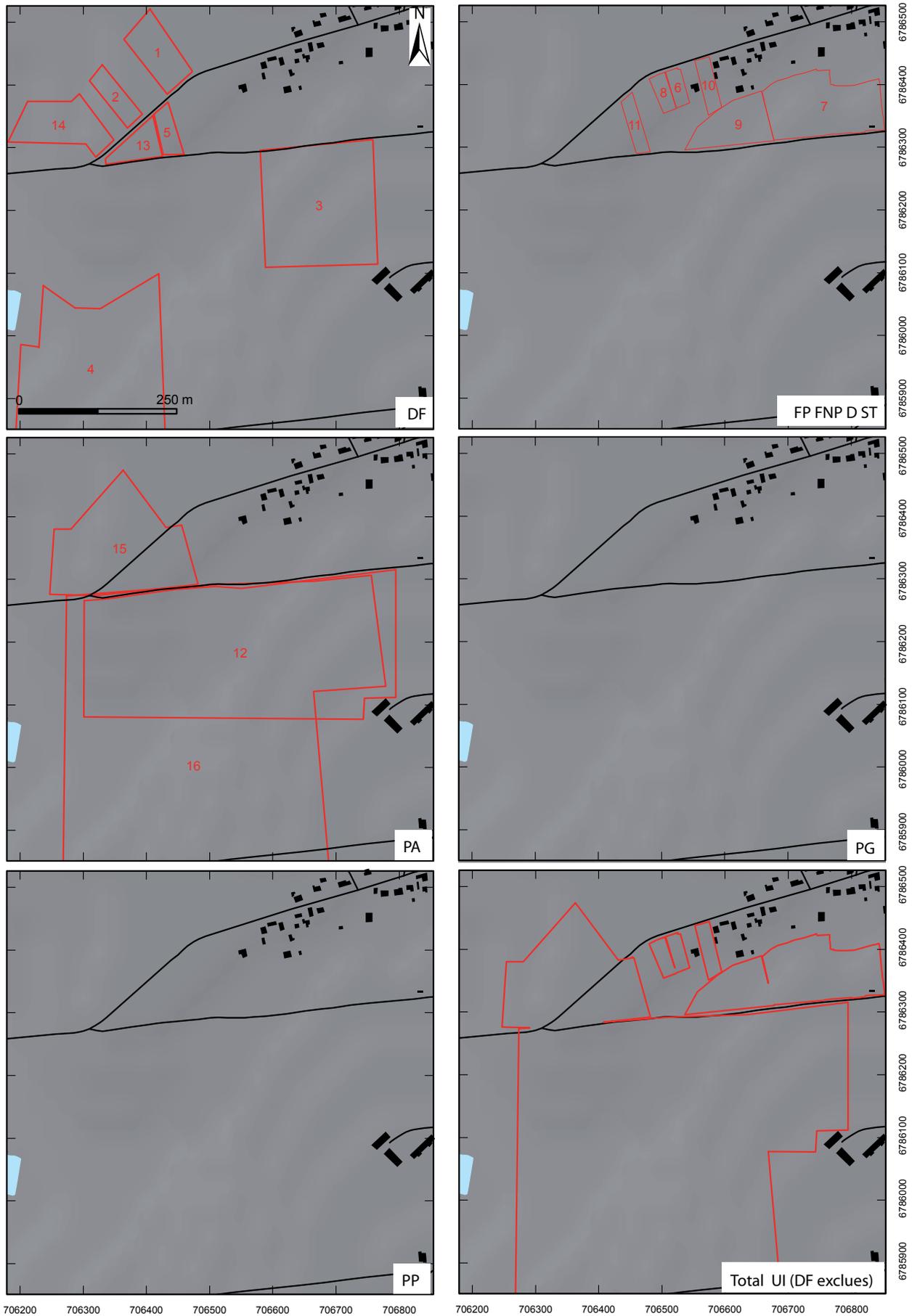


Fig. 159 Saint-Valérien, Cartes des Unités d'Investigation. St. Venault



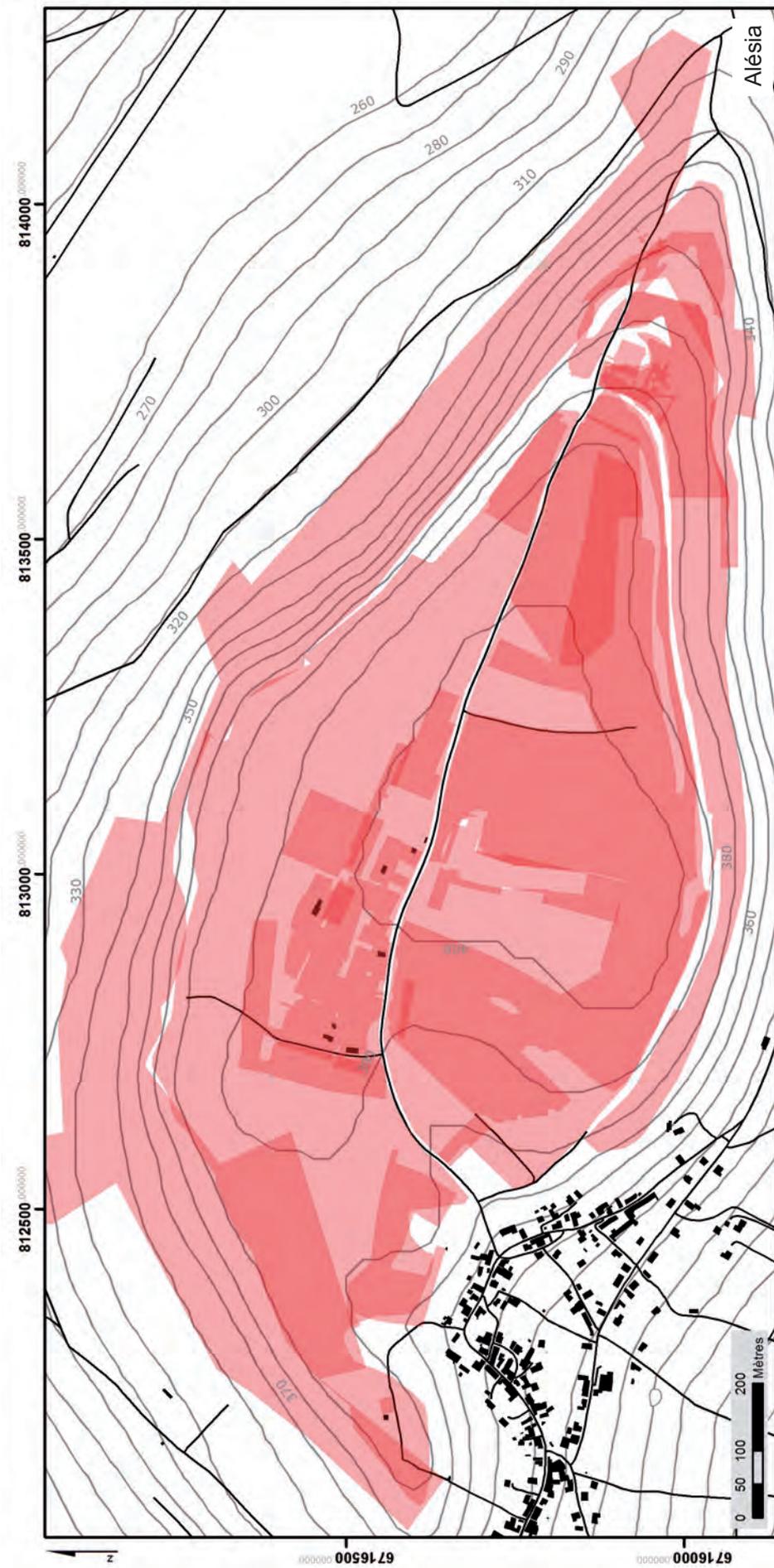


Fig. 160 Exemple de carte de superposition des UD
tous modes d'investigation confondus. J. Vidal

Fig. 161 Exemples de cartes de superposition des UI tous modes d'investigation confondus. L. Gaëtan, St. Venault

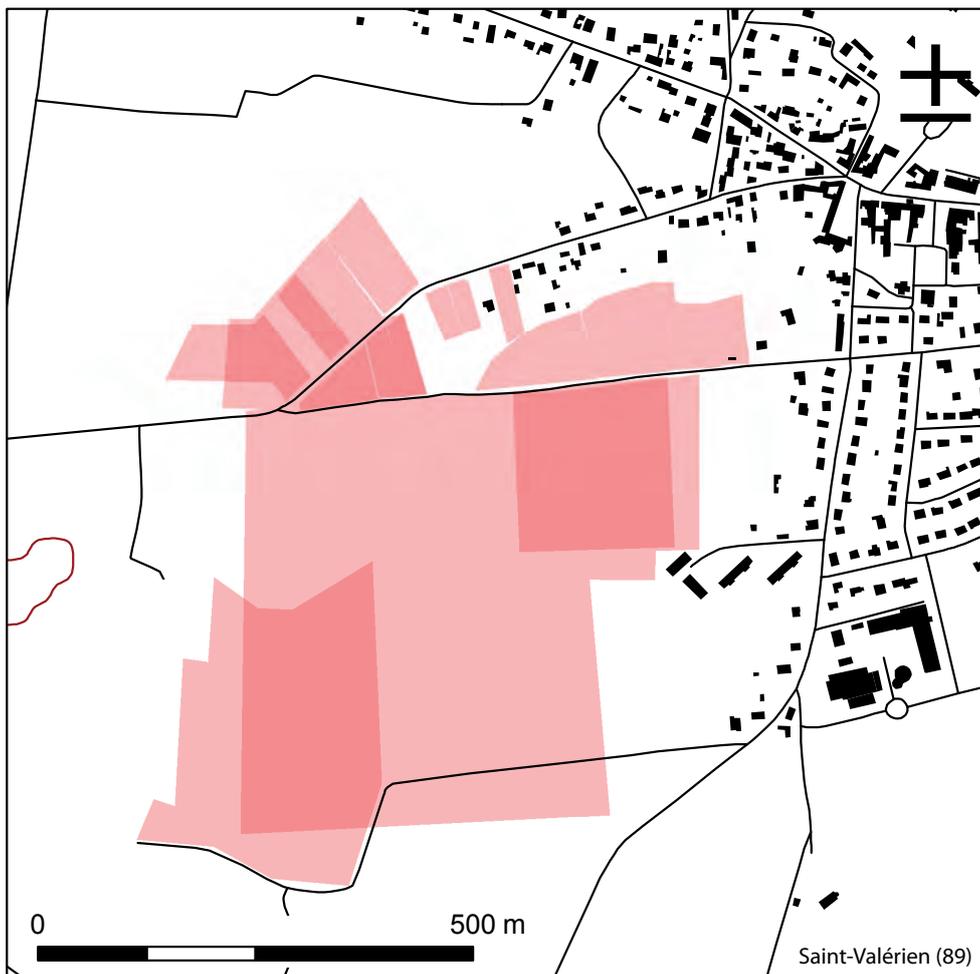
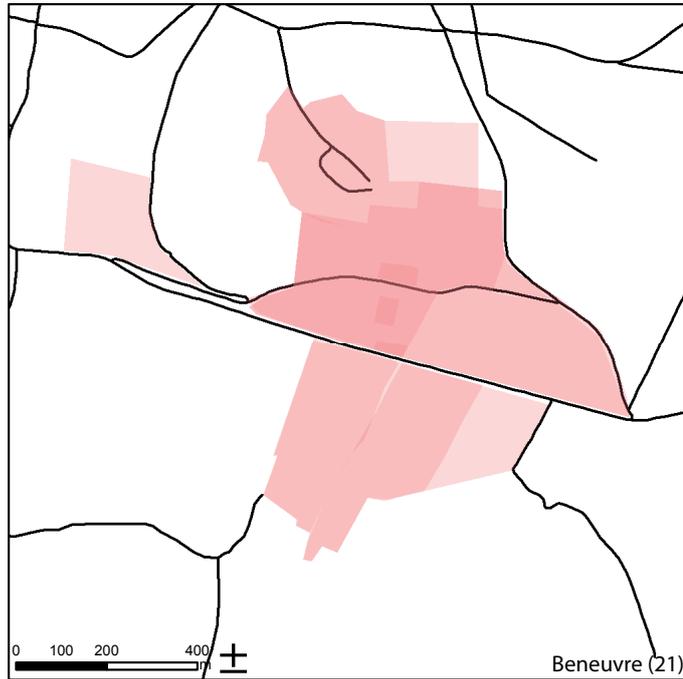


Fig. 162 Bénéuvre, Cartes de superposition des UI triées par modes d'investigation. L. Gaëtan, St. Venault

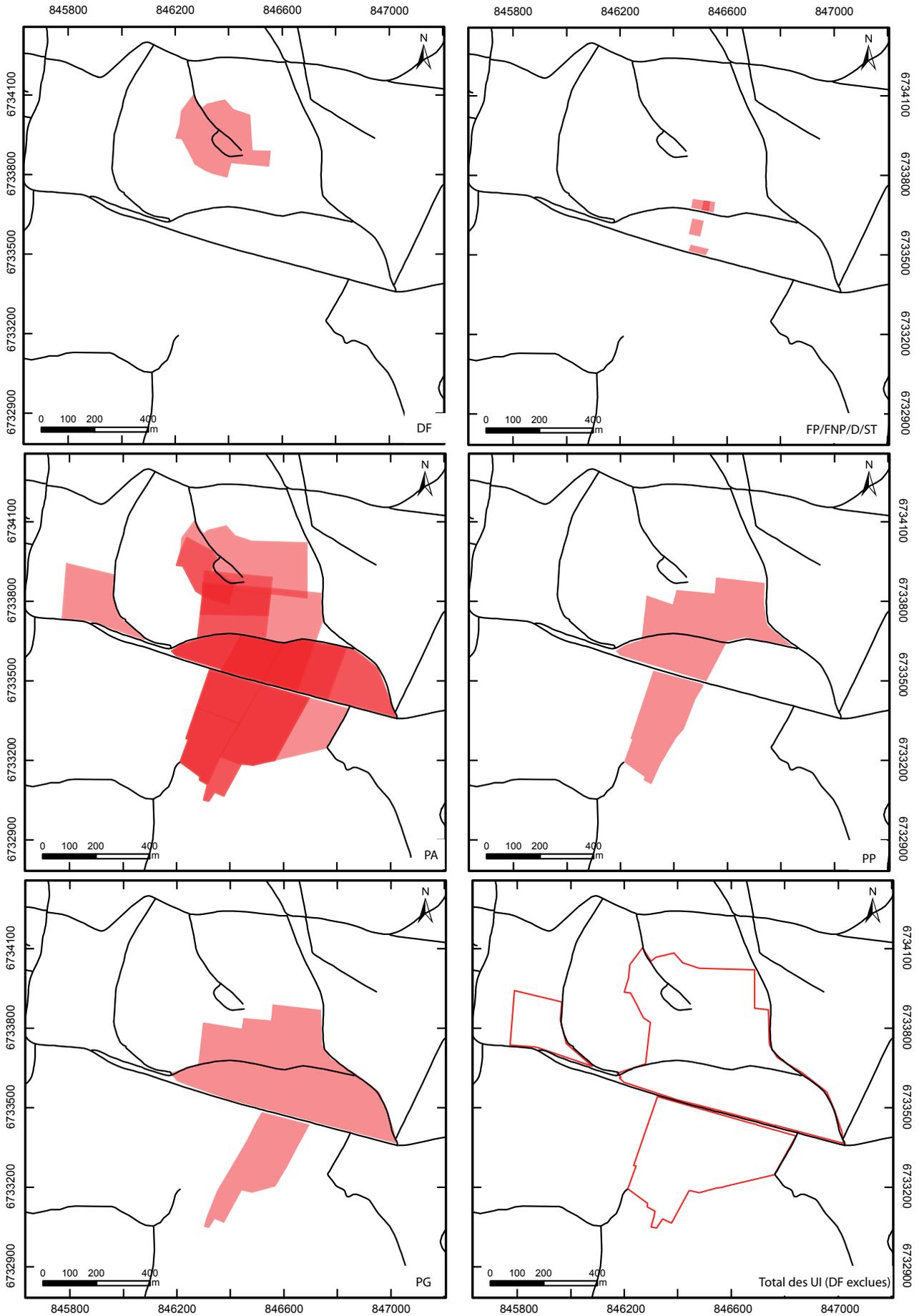


Fig. 163 Alésia. Carte de superposition des UI différenciées par modes d'investigation. J. Vidal

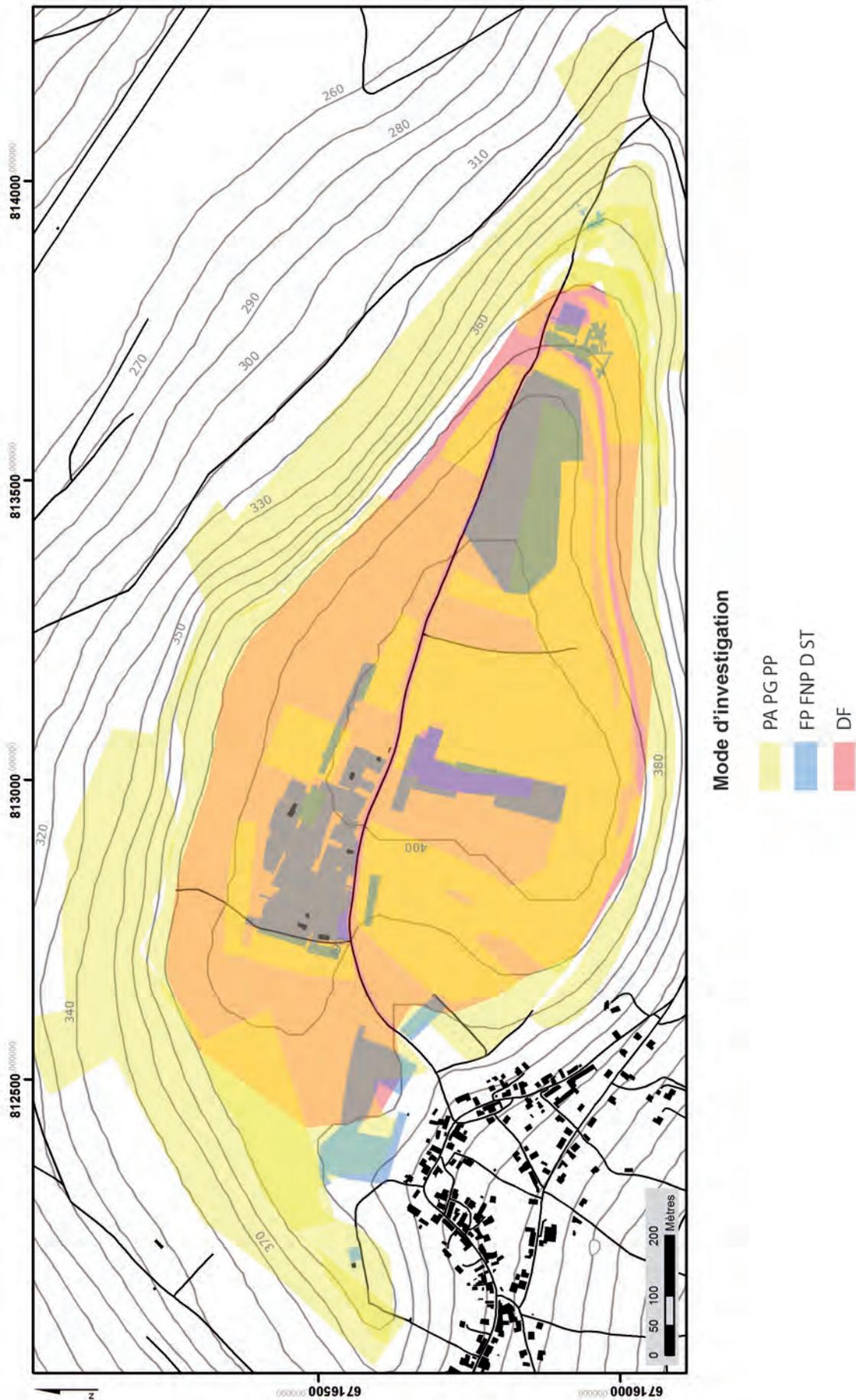


Fig. 164 Beneuve. Carte de superposition des UI différenciées par modes d'investigation. L. Gaëtan

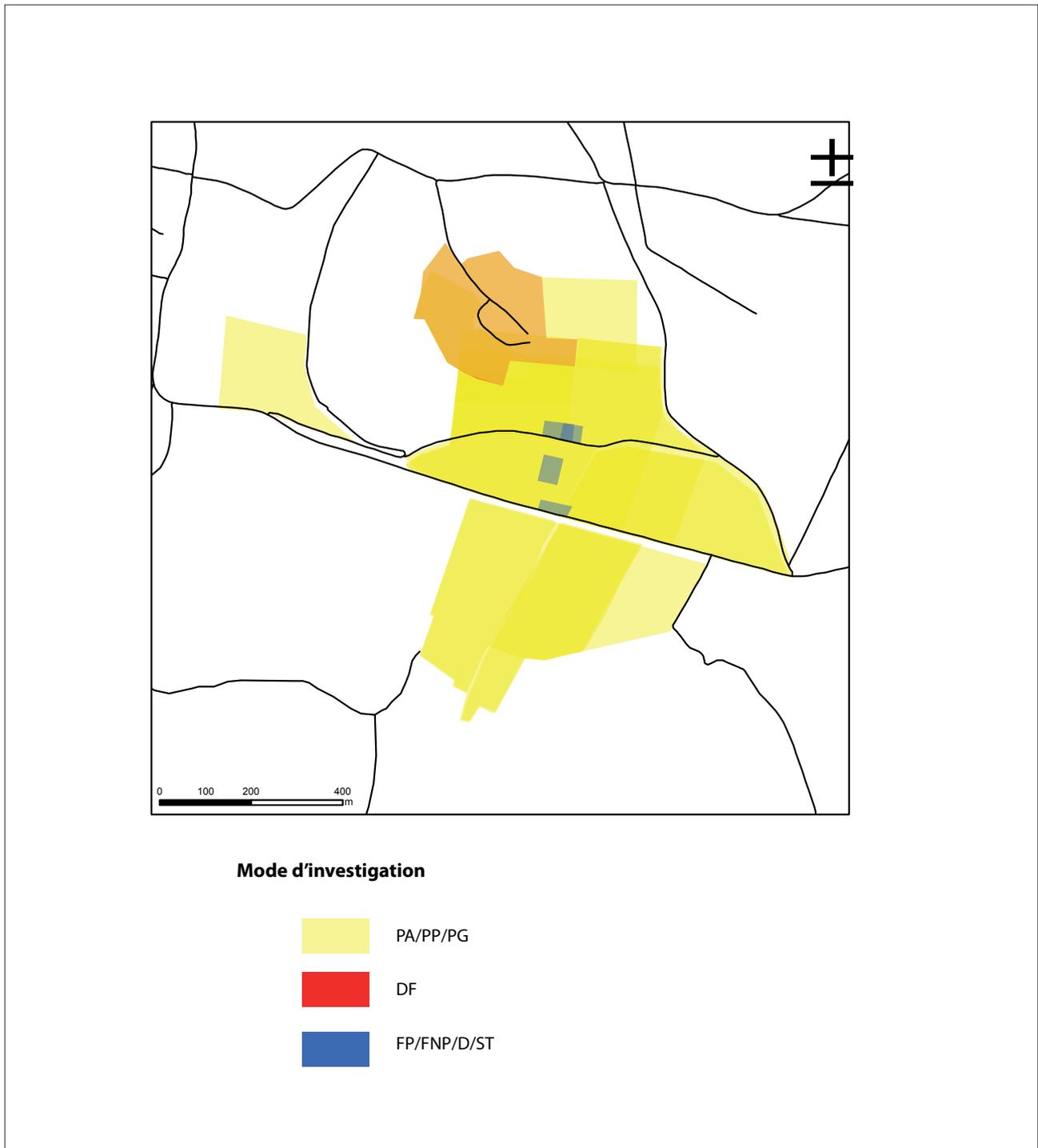


Fig. 165 Saint-Valérien. Carte de superposition des UI différenciées par modes d'investigation. St. Venaut

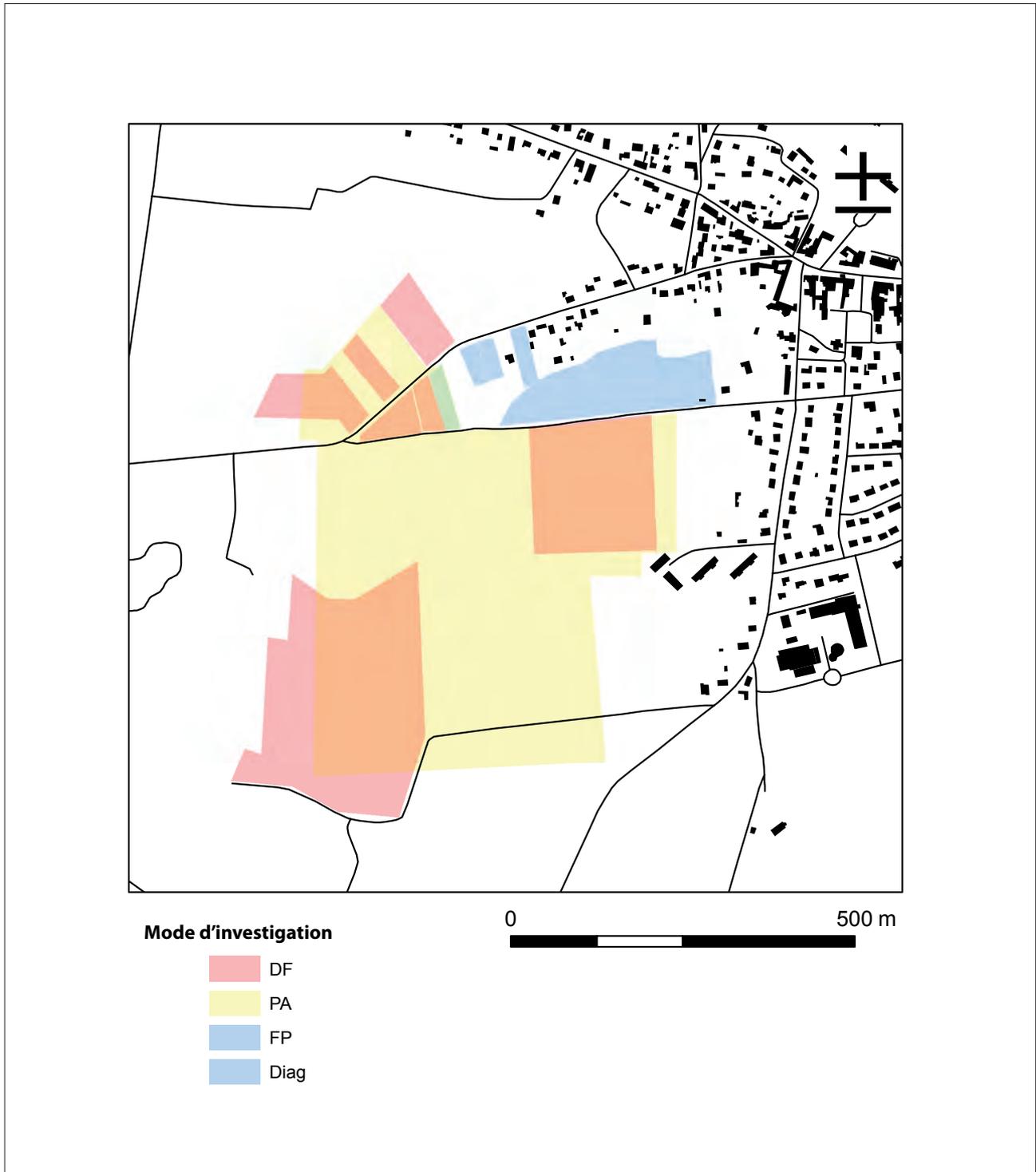


Fig. 166a Alésia, Nature de l'occupation par périodes. J. Vidal

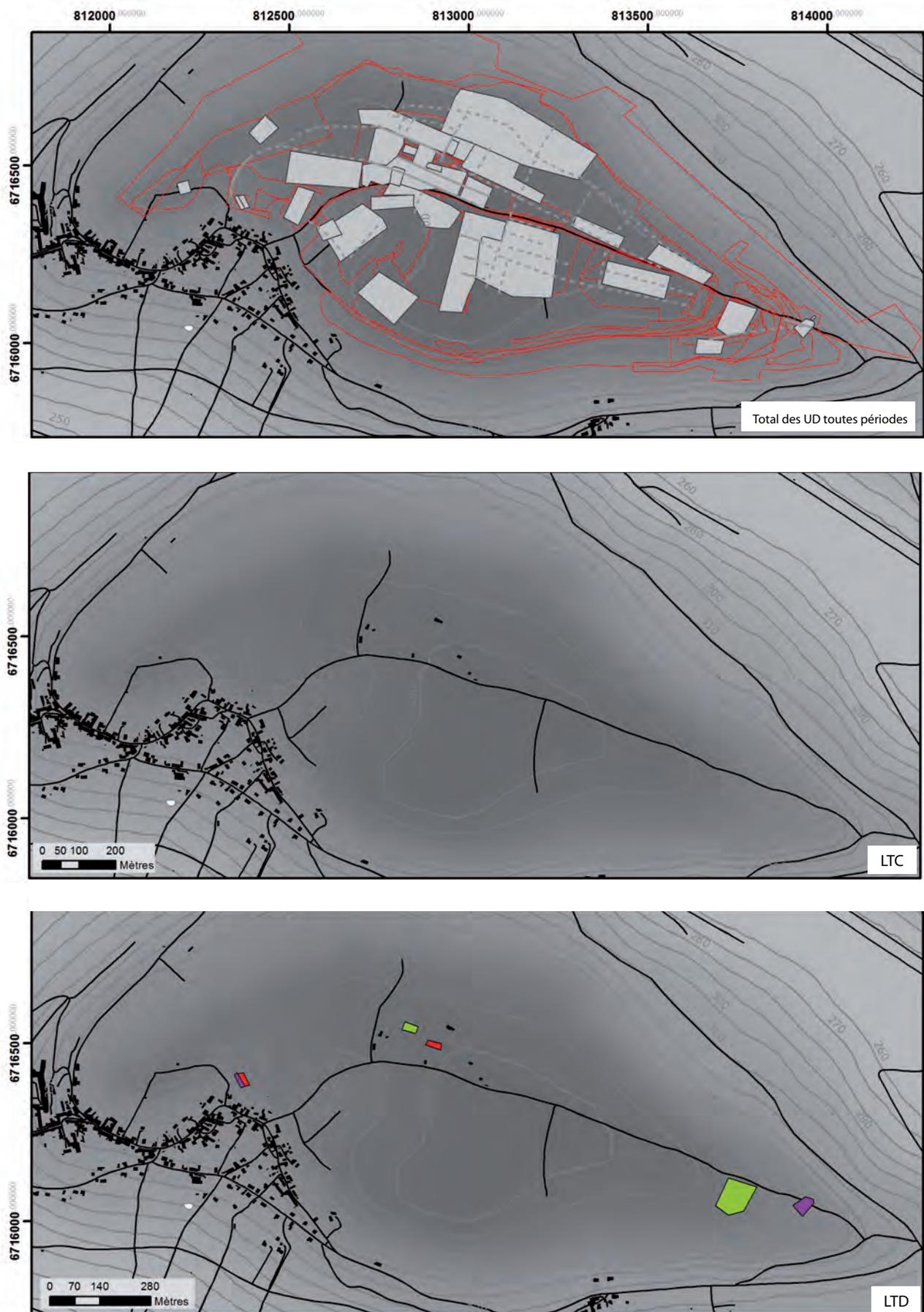


Fig. 166b Alésia, Nature de l'occupation par périodes. J. Vidal

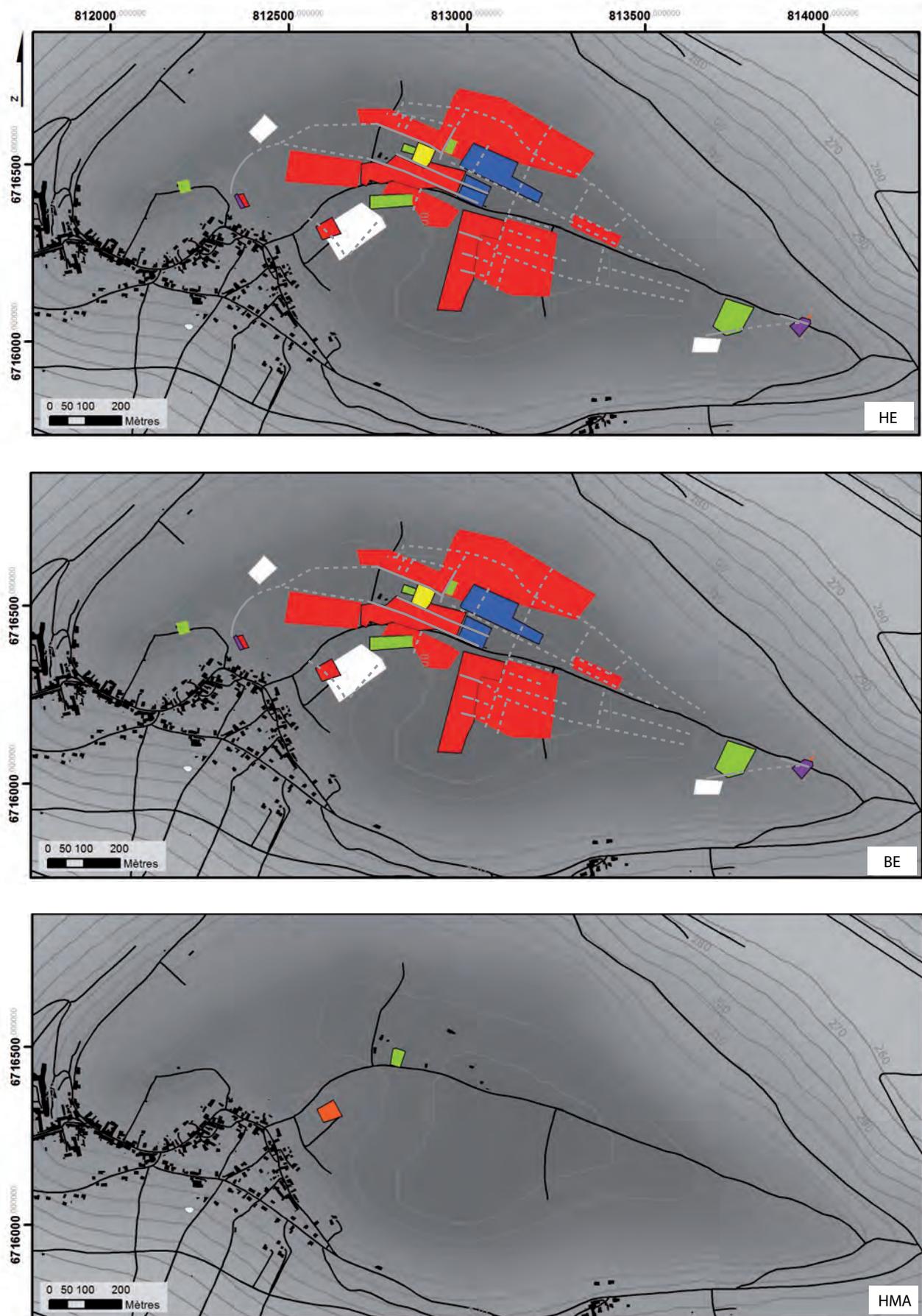


Fig. 167 Bénéuvre, Nature de l'occupation par périodes. L. Gaëtan

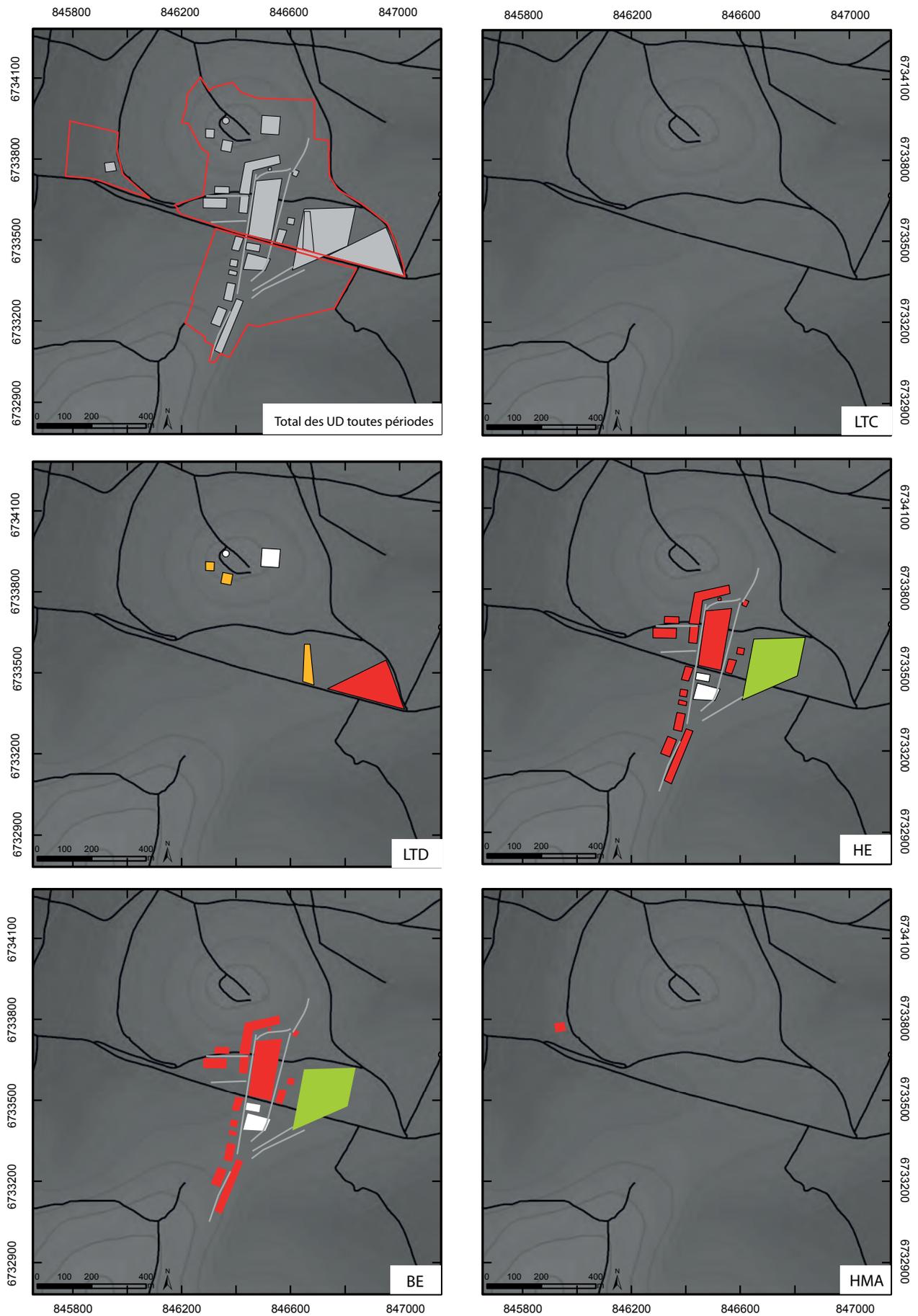


Fig. 168 Saint-Valérien, Nature de l'occupation par périodes. St. Venaut

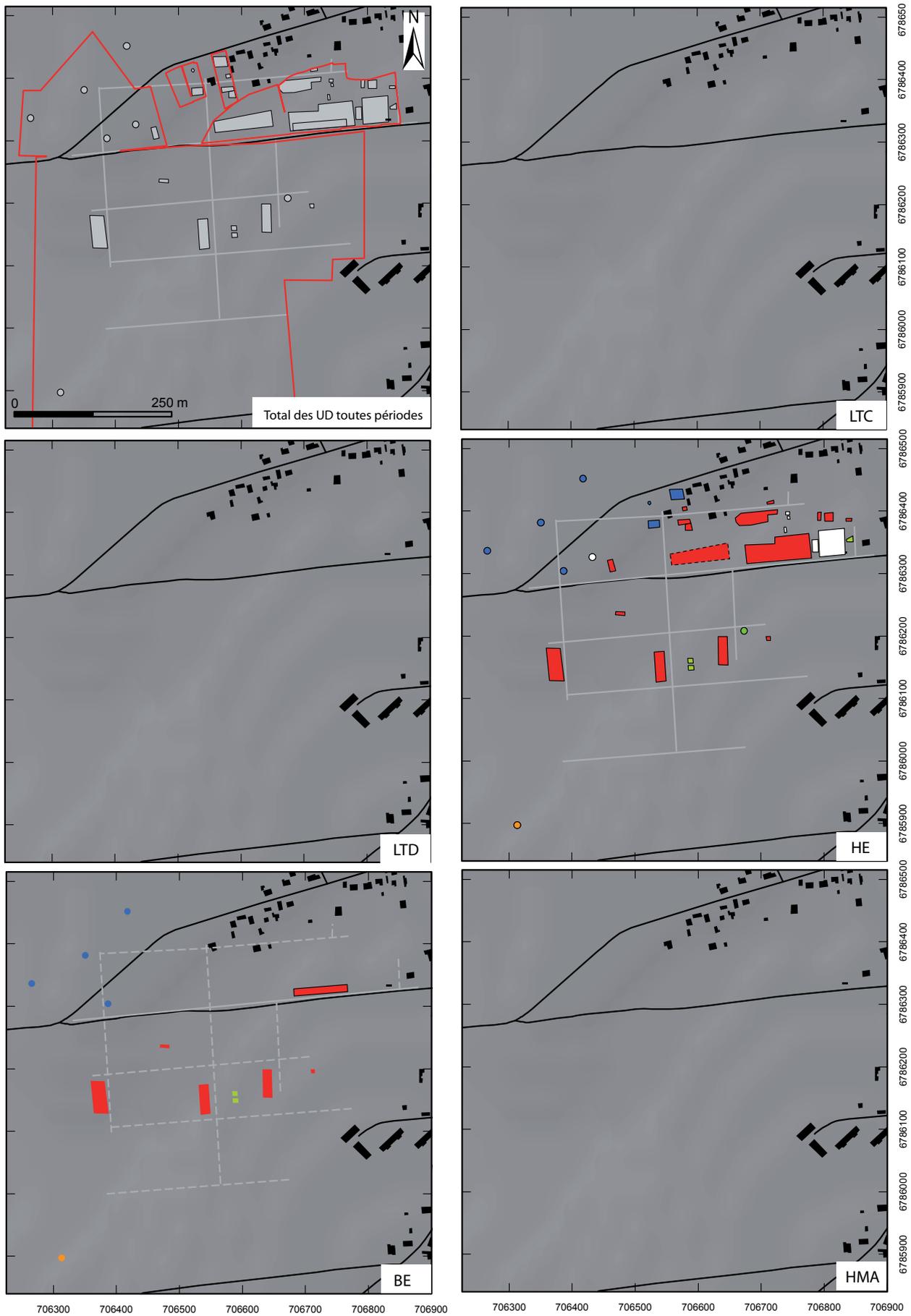


Fig. 169 Beneuvre, Nature des activités artisanales par périodes. L. Gaëtan

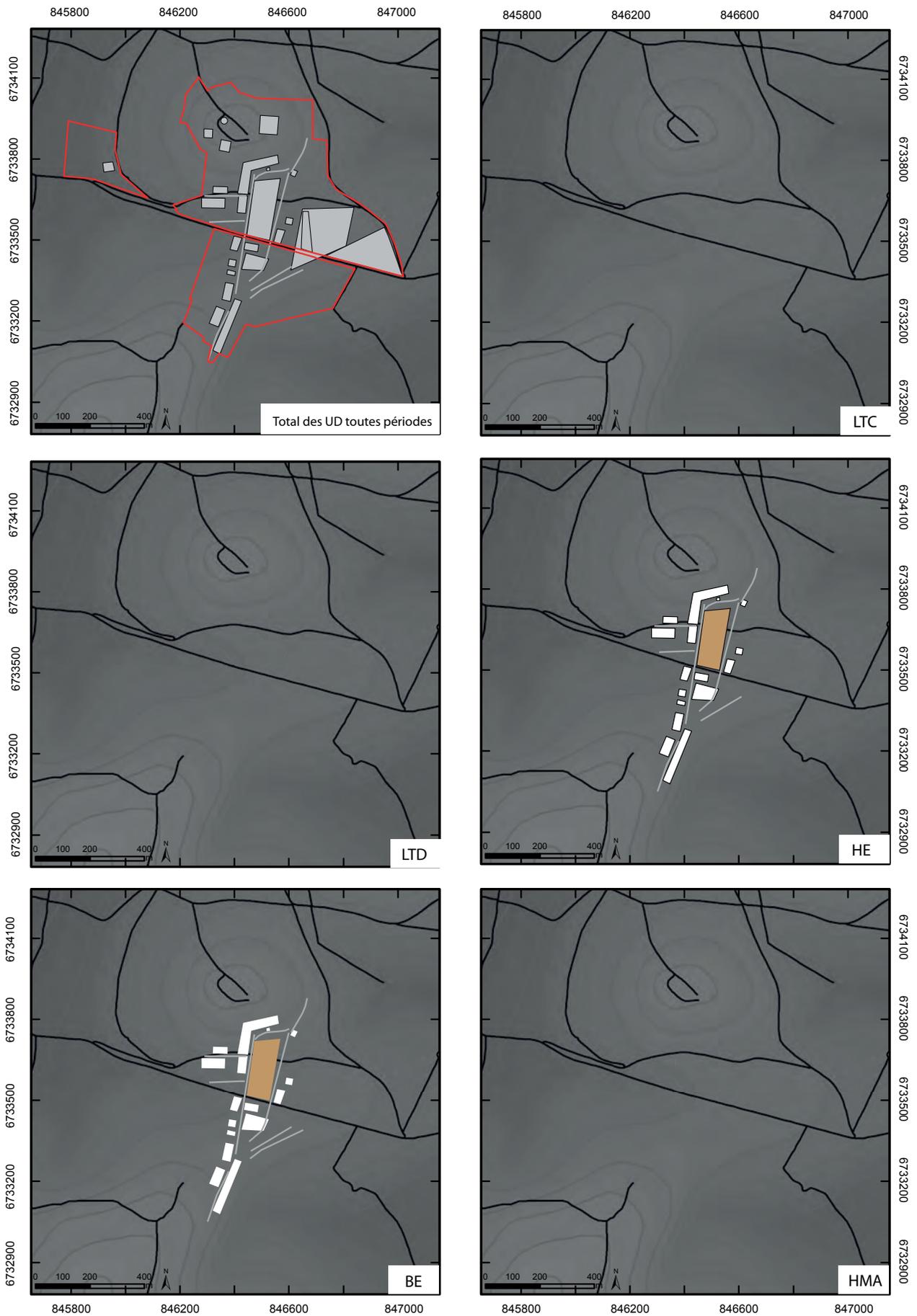


Fig. 170 Saint-Valérien, Nature des activités artisanales par périodes. St. Venault

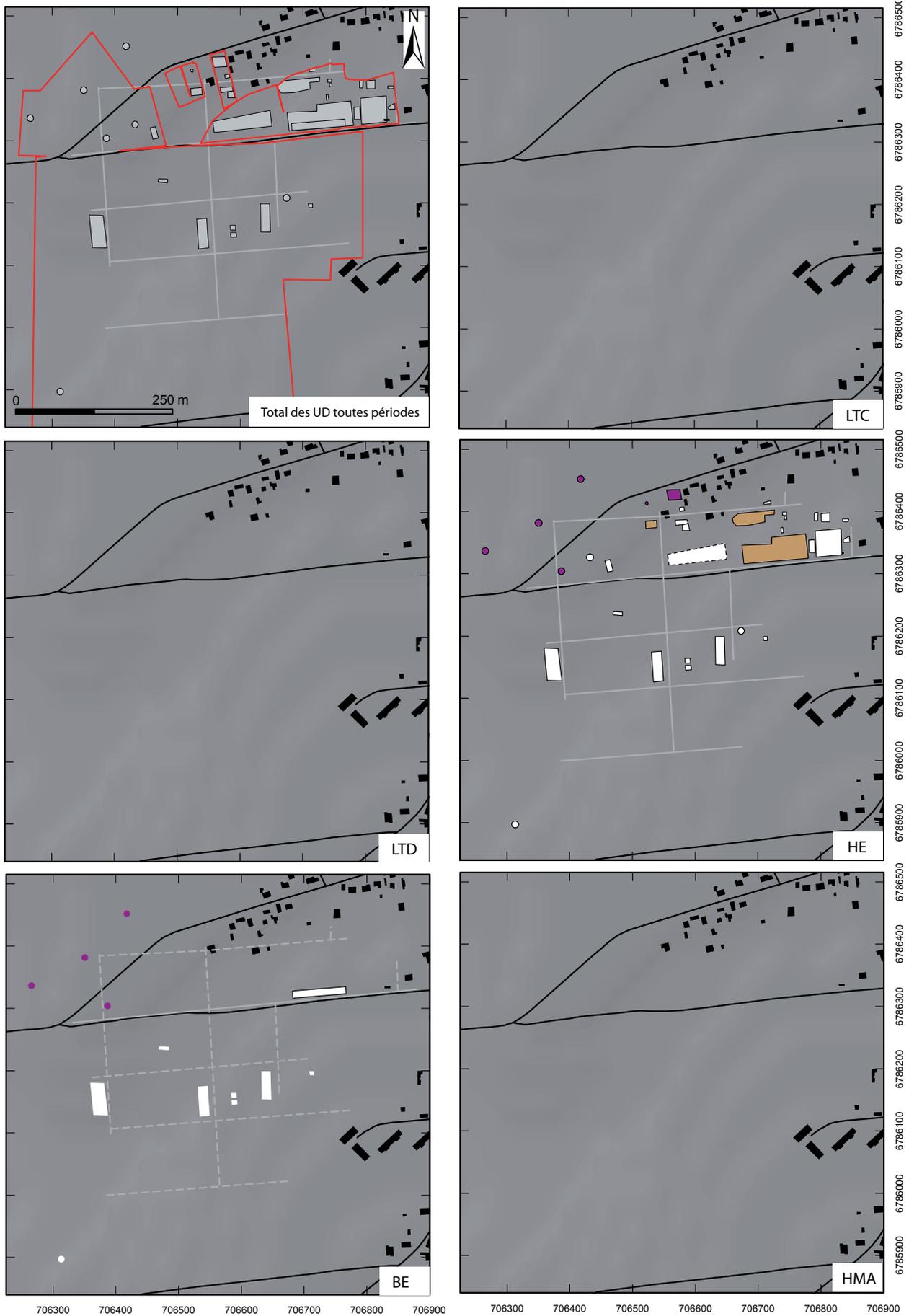
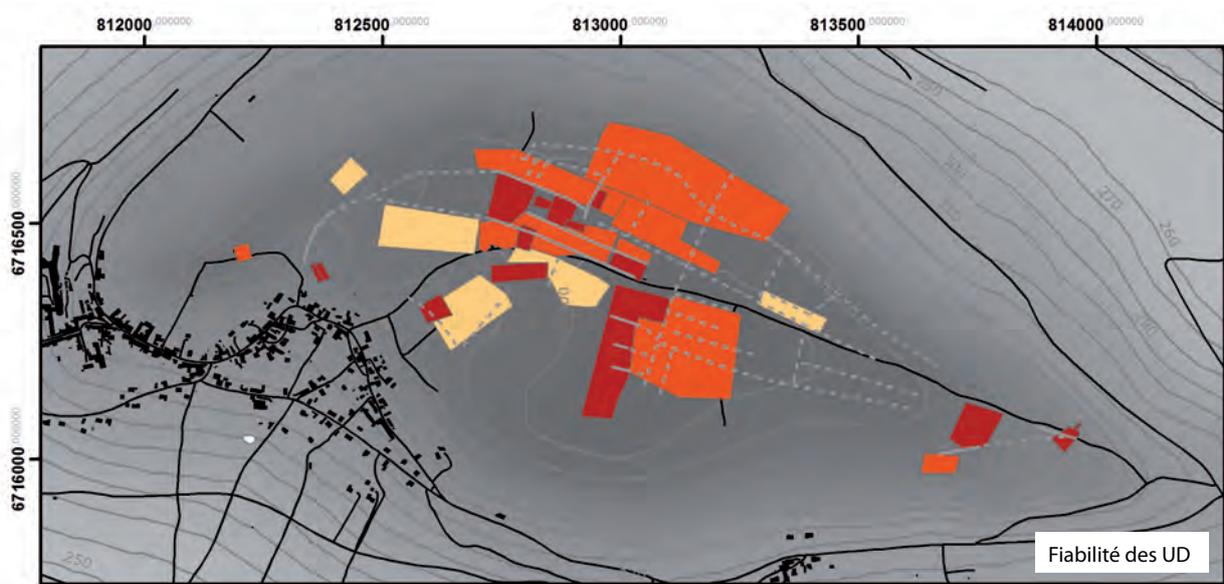
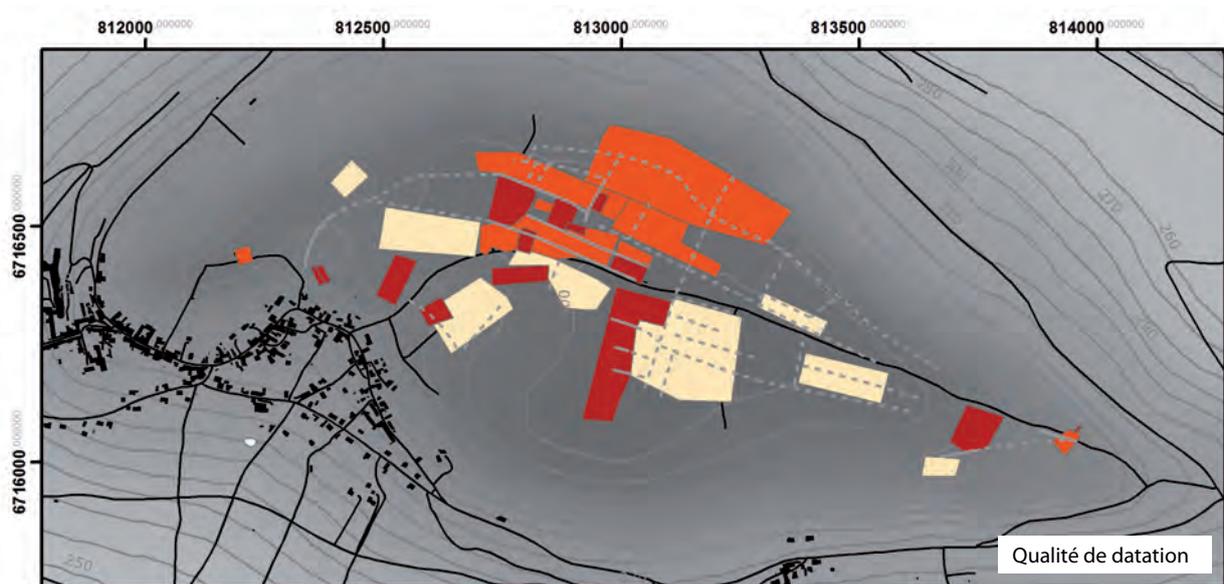


Fig. 171a Alésia, Cartes de fiabilité des UD et de qualité de l'information. J. Vidal



Variables fiabilité

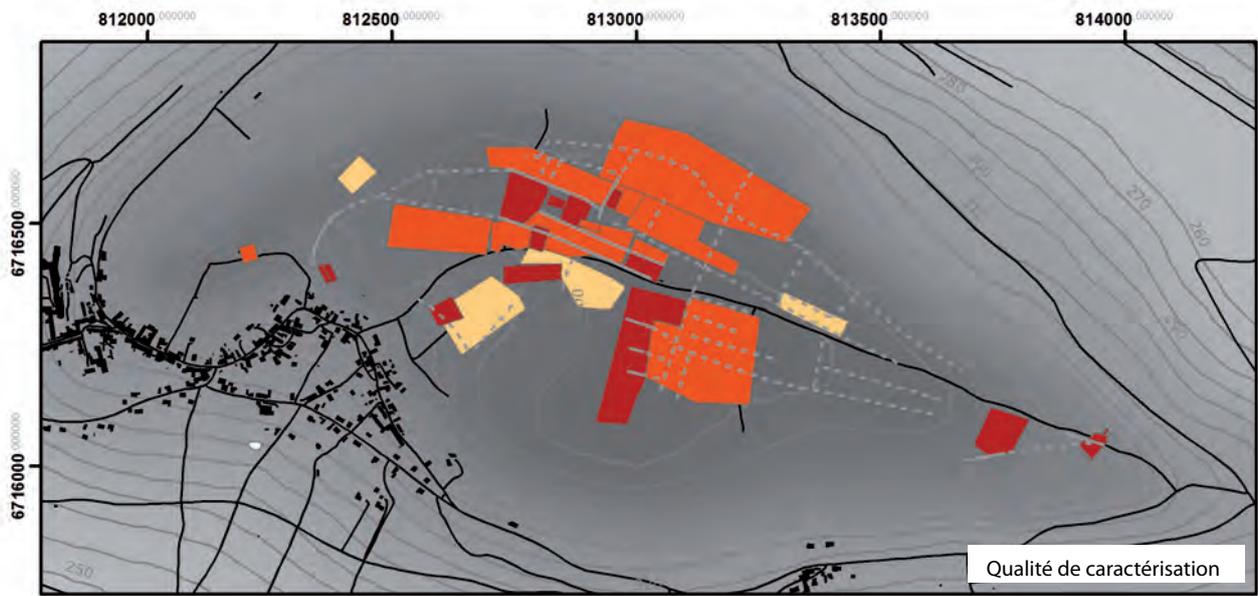
- 5-6
- 7-8
- 9-10



Variables de datation

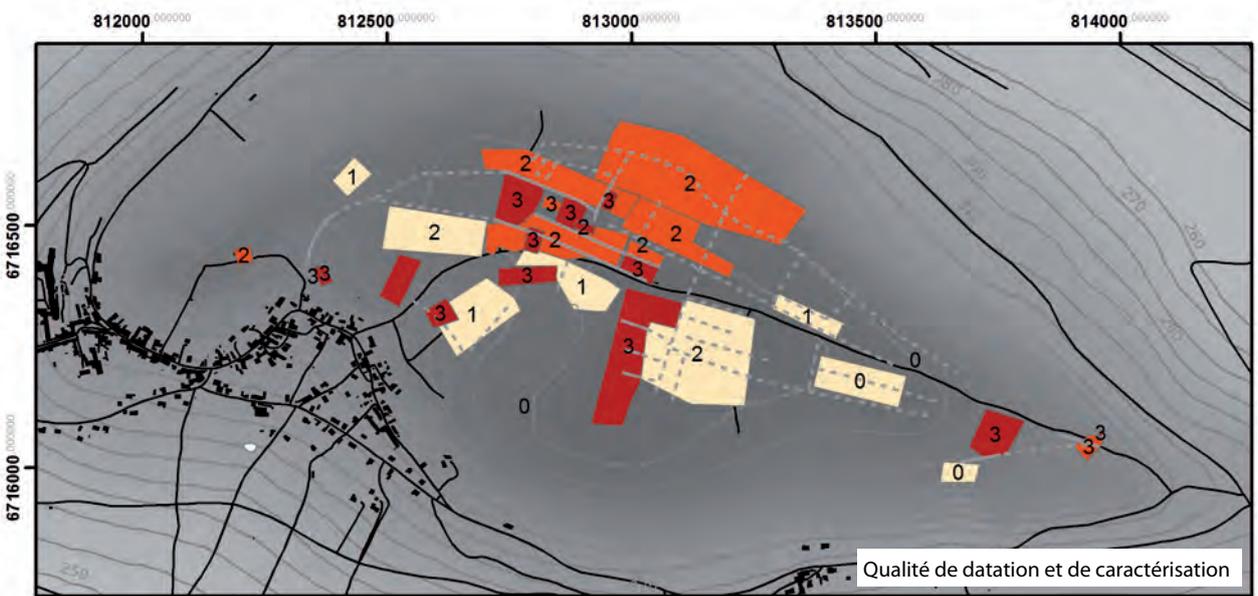
- 0 : pas d'élément de datation
- 1 : grande phase culturelle
- 2 : datation d'après des éléments isolés
- 3 : datation précise de contextes (TPQ disponibles)

Fig. 171b Alésia, Cartes de fiabilité des UD et de qualité de l'information. J. Vidal



Variables de caractérisation

- 0 : occupation de type indéterminée
- 1 : différenciation monde des morts / monde des vivants
- 2 : caractérisation supposée (mobilier ou plan)
- 3 : caractérisation certaine (mobilier + plan)



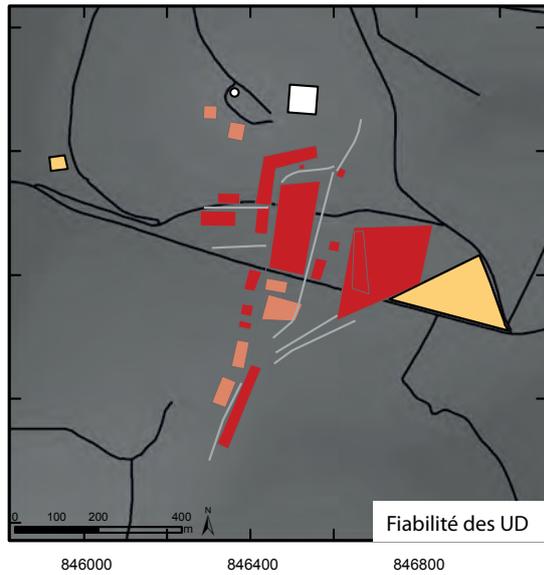
Variables de datation

- 0 : pas d'élément de datation
- 1 : grande phase culturelle
- 2 : datation d'après des éléments isolés
- 3 : datation précise de contextes (TPQ disponibles)

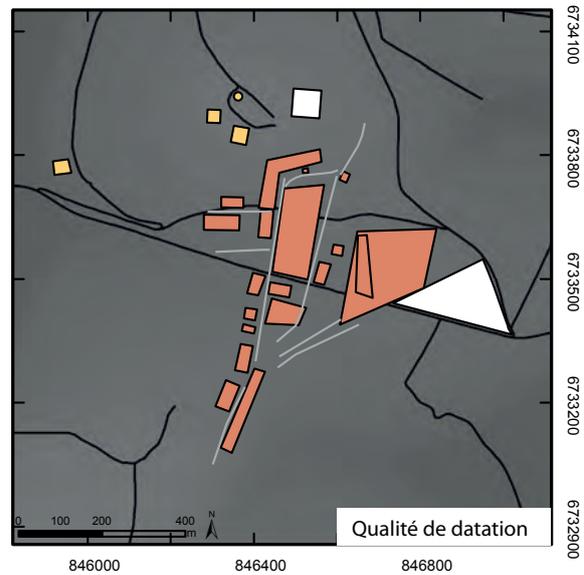
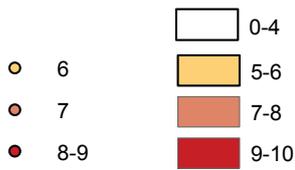
Indices de caractérisation

- 0 : occupation de type indéterminée
- 1 : différenciation monde des morts / monde des vivants
- 2 : caractérisation supposée (mobilier ou plan)
- 3 : caractérisation certaine (mobilier + plan)

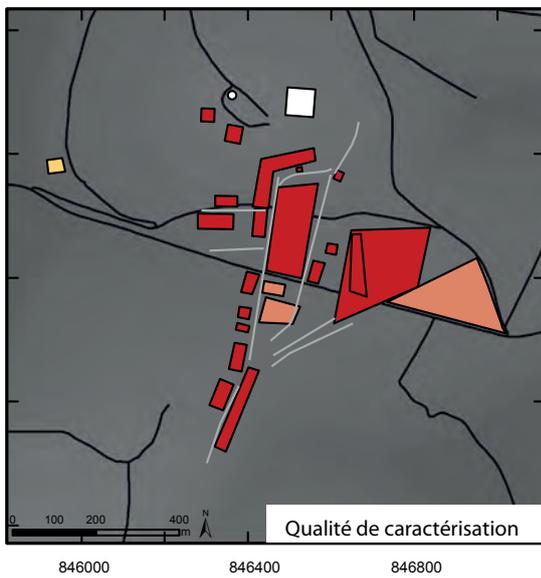
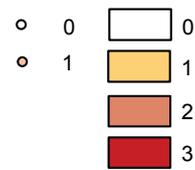
Fig. 172 Beneuvre, Cartes de fiabilité des UD et de qualité de l'information. L. Gaëtan



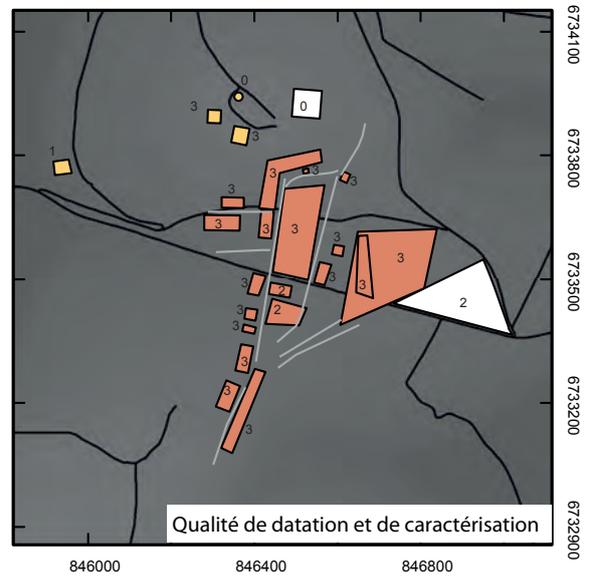
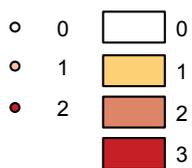
Variables fiabilité



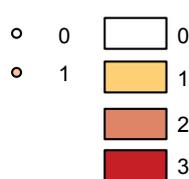
Variables de datation



Variables de caractérisation



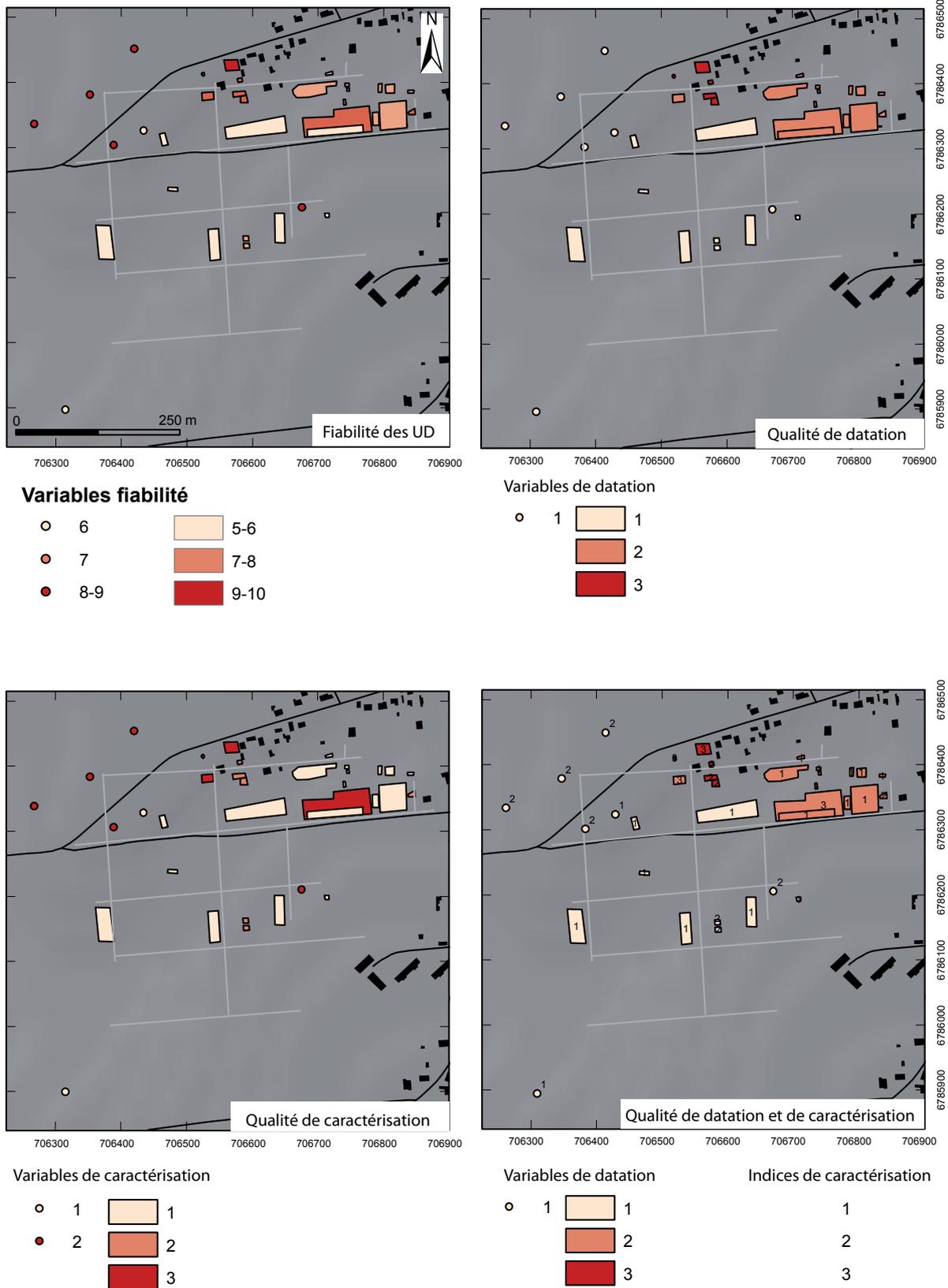
Variables de datation



Indices de caractérisation



Fig. 173 Saint-Valérien, Cartes de fiabilité des UD et de qualité de l'information. St. Venaut



6. État du projet et perspectives (SV)

Au terme de cette deuxième année du PCR, il nous paraît utile de dresser un bilan d'étape de l'avancée des différentes actions menées. On constate tout d'abord quelques divergences entre les ambitions affichées en 2012 et les objectifs véritablement atteints à ce jour ce qui, avec l'expérience, se révèlent inévitables. Le maintien du cap fixé est en effet subordonné à de multiples variables sur lesquelles nous manquons parfois de maîtrise, de surcroît dans un projet à long terme sollicitant l'intervention de nombreux collaborateurs.

Corpus

Concernant l'inventaire et la cartographie des données existantes, ce sont 40 sites¹ qui ont pu être ciblés cette année, même s'ils sont traités de manière inégale. Une liste certes relativement éloignée de celle proposée, au demeurant à titre indicatif, dans le bilan 2012, mais qui n'en demeure pas moins cohérente, puisqu'elle s'inscrit dans des cadres géographiques homogènes : Voie Besançon-Lyon, Périphérie du Morvan et Sud Champagne. Cette répartition illustre concrètement l'implication du PCR dans les trois régions d'études, avec bien évidemment des déséquilibres dans le traitement des dossiers. On pourrait notamment observer une sous représentation du nombre de sites issus de Franche-Comté alors que c'est la région d'accueil du premier triennal du PCR.

Une explication à cette situation tient tout d'abord au relatif faible état d'avancement de la recherche dans cette région par rapport à d'autres zones géographiques qui bénéficient du dynamisme de programmes d'études récents mis en place antérieurement à notre PCR. C'est le cas des entités Périphérie du Morvan et Sud Champagne, dont les investigations sont impulsées par des programmes de prospection inventaire conduits sur la Haute-Marne et l'Aube par St. Izri de 2009 à 2013, sur Bibracte-Autun et Nièvre/Saône-et-Loire par P. Nouvel de 2009 à 2013 ou encore sur la Nièvre et l'Allier par A. Magdelaine de 1991 à 2013. Indépendants de notre projet mais parfaitement complémentaires, ces programmes ont livré d'abondants résultats qu'il serait dommage de ne pas exploiter. Par principe le PCR tend d'ailleurs, sur la base de démarches collaboratives, à se nourrir de recherches corollaires qui peuvent être conduites sur les agglomérations de notre zone d'étude. Le cas se présente avec plusieurs autres projets collectifs, dont certains membres participent activement à notre PCR : ARC « Mobiliers céramiques gallo-romains en Gaule de l'Est », PAS ATEG, PCR métallurgie du fer en Bourgogne et Franche-Comté. Le futur PCR déposé par M. Kasprzyk sur Gourzon (52), site qui appartient à notre corpus d'étude, s'inscrira également dans cette démarche. Pour revenir aux deux dossiers en question, ils ont de fait une longueur d'avance sur le reste des recherches conduites dans le cadre de notre projet, grâce au dynamisme et la forte implication de prospecteurs implantés localement. Parfaitement maîtrisés et abondamment documentés, leur présentation dans le rapport de cette année se justifie pleinement.

L'autre explication à la fragilité temporaire du dossier séquane réside sans doute aussi dans l'inertie propre à la mise en œuvre du PCR, dont les bases méthodologiques sont longues à s'établir, en raison notamment des délais de réflexion qu'impose cet exercice, mais aussi du temps forcément limité que chacun est en mesure de consacrer à ce travail. Nous l'avons vu, les principes d'inventaire et de cartographie des données se concrétisent par étapes avec des phases d'ajustement indispensables. Et force est de constater que l'année 2013 s'est placée encore sous le sceau de l'expérimentation, ce qui ralentit la phase de traitement des données. Par ailleurs, afin d'insuffler davantage de cohérence au travail de dépouillement, ce qui a pour effet d'accorder du sens à l'exploitation et la synthèse des résultats, nous devons réfléchir à une stratégie d'approche rationnelle reposant sur la définition d'axes directeurs conditionnant le choix des sites. Ces axes peuvent relever de problématiques thématiques comme par exemple

1. 36 sites issus du corpus proposé par P. Nouvel dont les 3 sites mal caractérisés et 4 sites prospectés

les agglomérations spécialisées dans l'artisanat métallurgique, abordées dans le PCR sur la métallurgie du fer, ou encore les agglomérations à caractère thermal, étudiée par D. Vurpillot dans le cadre d'une thèse. Ou bien ils peuvent procéder de problématiques spatiales en limitant le corpus à une aire géographique limitée, tel le Val de Saône étudié par L. Gaétan. C'est dans cette dernière problématique que se place l'étude des sites situés sur la voie Besançon-Lyon. Les voies antiques, du moins celles composant le réseau routier principal, nous paraissent en effet constituer un fil conducteur à suivre dans la sélection des agglomérations. Chaque axe de circulation, qui peut se concevoir comme un dénominateur commun aux différents habitats implantés sur son tracé, confère ainsi une certaine forme de cohérence au corpus étudié. Les comparaisons entre sites ne peuvent en être que plus pertinentes, les différences observées étant à chercher dans des causes indépendantes de la voie. De même, il sera intéressant de confronter des séries d'agglomérations situées sur des voies de statuts distincts et d'observer en quoi les sites placés le long d'un axe principal peuvent se différencier de ceux alignés sur un axe secondaire. Ce travail est tout juste amorcé avec la prise en compte du site d'Osselle et les prospections projetées sur la voie menant à Arc-et-Senans. Il faudra le prolonger avec la prise en compte des sites de Villers-Farlay, Domblans, Lons-le-Saunier, Messia-sur-Sorne, Tavaux. Il conviendra de reproduire cette initiative sur d'autres axes routiers notamment le réseau d'Agrippa : tronçon Chalon-Besançon avec les sites de Pontoux, Saint-Aubin, Dôle, Rochefort-sur-Nenon, Lavans, Ranchot, Saint-Vit ; tronçon Langres-Besançon avec les sites de Dammartin-Marpain et Vitreux ou encore le tronçon Chalon-Autun en Bourgogne qui livre déjà des données inédites. Ce sera un des principaux chantiers à engager en 2014 qui, vu son ampleur, ne pourra être mené à bien que s'il s'inscrit dans une dynamique collective.

Methodologie

Sur le plan méthodologique, nous pouvons nous réjouir d'avancées significatives qui permettront de faire progresser les travaux d'inventaire et de cartographie spécifiques à l'axe 1 du projet. Tenant compte des insuffisances du modèle testé l'année dernière, nous sommes en mesure de proposer aujourd'hui une version aboutie du protocole de saisie et de représentation des données avec, comme perspective principale, la mise en évidence de l'état de la recherche grâce à la confrontation des cartes des zones explorées à celles des résultats. Le système, conçu pour être utilisé par un maximum d'intervenants, se veut relativement simple dans ses principes et ses méthodes d'applications. Dans le même ordre d'idée, nous avons souhaité rendre son utilisation compatible avec les logiciels informatiques les plus simples : tableurs type excel pour la base de données et tout type de logiciel de dessin pour la spatialisation des données avant traitement terminal par SIG. Le protocole qui vise à schématiser la donnée en vue d'aider à l'analyse permet de rendre compte de l'intensité de la recherche et faisant la part des différents modes d'acquisition employés, mais aussi de qualifier les découvertes suivant des critères rationnels de localisation, de datation et de caractérisation de la nature de l'occupation d'une part et du type d'activité pratiquée d'autre part. Les tests pratiqués cette année, sur un nombre il est vrai encore trop limité de sites, se révèlent relativement concluants, même s'il faut pondérer le bien-fondé de certains modes de représentation dans le cas des grandes agglomérations complexes et si des ajustements de détail seront certainement à prévoir à l'usage.

Acquisitions

Enfin, de toutes les actions menées, les campagnes d'acquisitions de nouvelles données sont celles qui apportent les résultats les plus remarquables. La part belle est donnée aux prospections géophysiques qui justifient l'essentiel des demandes de crédits. À ce jour, ce sont les plans quasi complets de deux agglomérations dans le Jura et en Côte-d'Or qui peuvent être restitués dans la limite des terrains accessibles. Dans le cas de Grozon, les investigations renouvellent totalement la perception que nous avons du site en levant le voile sur sa véritable emprise et la réelle position du centre de gravité de l'agglomération. L'intervention de

cette année met un terme aux investigations menées sur ce site dans le cadre du PCR. Quant au site de Beneuvre, même si les campagnes de prospection, notamment pédestres, ne sont pas terminées, les résultats obtenus permettent de dresser un plan qui se distingue par son étendue et l'abondance de ses détails de celui restitué précédemment d'après photos aériennes. Les détectations révèlent également des témoignages inédits d'une occupation laténienne qui, si elle était subodorée jusqu'alors par quelques indices mobiliers, est confirmée avec force par la découverte d'enclos funéraires. En outre, le géoréférencement des anomalies repérées permet, comme c'est souvent le cas, de corriger le redressement des vues aériennes et donc de gagner en précision dans la localisation des vestiges. Toutefois, tous les dossiers n'exigent pas des acquisitions de ce type et bien évidemment le mode de prospection doit être adapté à l'état de conservation des vestiges et au potentiel des sites. Aussi des campagnes de ramassage au sol destinées à obtenir de l'information chronologique peuvent être également organisées à l'instar de celles conduites cette année sur des agglomérations référencées à Mellecey et Palleau, dans le cadre du corpus de sites du Val de Saône. Toujours dans ce même corpus appréhendé par L. Gaëtan, ce sont les sites de Dennevy et Gigny-sur-Saône en Saône-et-Loire qui devraient être concernés en 2014. Des prospections pédestres sont aussi susceptibles d'être engagées à moyen terme sur le site de Pierre-de-Bresse (71) dont l'étude constitue le sujet de Master 1 de Chr. Sanchez inscrite à l'Université de Franche-Comté. Les explorations au sol peuvent également se limiter à un repérage, pour géoréférencement par GPS, d'anomalies observées depuis le ciel. Une méthode qui permet d'obtenir de très bons résultats comme l'illustre le dossier des agglomérations du Sud Champenois. Enfin, n'oublions pas les apports conséquents des prospections aériennes réalisées par avion dans le cadre de programme de recherche ou par le biais d'inspections méthodiques de fichiers orthophotographiques issus de l'IGN. Les riches corpus du Sud Champenois et de la périphérie du Morvan se sont constitués de cette manière et seront complétés en 2014 par le renouvellement des campagnes de vols sur les zones concernées (Aube, Haute-Marne, Nièvre, Saône-et-Loire). Ce type d'approche doit être reproduit pour la région Franche-Comté, en commençant par un état des lieux de la documentation aérienne existante que se propose d'entreprendre P. Nouvel.

Quoi qu'il en soit, si le volume de documentation le permet, c'est bien la complémentarité des sources qui doit primer dans l'étude des sites. Les deux sujets universitaires portant sur Champlitte et Magny-Cours s'inscrivent clairement dans cette problématique. L'objectif des stages, loin de se borner à une mise en pratique de méthodes de détection géophysique et d'exploitation des résultats, vise intégrer l'ensemble des données connues et à les analyser par SIG. Avec Dammartin-Marpain, ces deux sites sont ceux pour lesquels les dossiers de demande de prospections géophysiques sont prêts à être déposés pour une intervention dans un avenir proche. Les sites d'Osselle et de Saint-Germain-en-Montagne, qui offrent également des perspectives de prospections géophysiques, doivent être complétés sur le plan documentaire avant qu'une intervention ne soit envisagée. La finalisation en 2014 du Master 1 de P. Lefbvre sur Saint-Germain-en-Montagne devrait fournir une base documentaire fiable pour cibler les zones d'exploration.

Si nous n'avions pas la prétention de proposer des travaux de synthèse dès la deuxième année, ce bref bilan montre de toute manière que le temps n'est pas encore à l'analyse intersites, mais bien à la collecte de données. La concrétisation d'outils méthodologiques pour la saisie et la cartographie des données constitue néanmoins un pas décisif pour la suite du projet. Et leur mise en application sur une sélection des sites limitée à une région homogène ou à un axe viaire pourra certainement permettre de dégager des synthèses intermédiaires cohérentes.

7. Crédits demandés pour 2014 et ventilation

Prospection géophysique à Saint-Germain-en-Montagne

Proposition GEOCARTA incluant :

- Transport de matériel, replis, frais de mission : 1700€.
- Interprétations, rapport et présentation des résultats (forfait) : 1500€.
- Cartographie magnétique Système AMP. Maille d'acquisition 50 cm (prix unitaire 700€/ha) : $6 \text{ ha} \times 700 = 4200 \text{ €}$

Sous total : 7400€

Frais de missions

- Prospections à Osselle : 1 semaine de stage avec 5 étudiants, A/R depuis Besançon, repas : 600€
- Prospections pédestres à Dennevy, Gigny-sur-Saône, Pierre-de-Bresse, Haute-Marne et Aube : 1000€

Sous total : 1600€

Fonctionnement

- Reprographie : format A4, tirage couleur, 250 p. env. : 500€
- Organisation du séminaire : Prise en charge des repas pour une trentaine de personnes sur la base des devis de l'année dernière : 500€

Sous total : 1000€

TOTAL demande SRA Franche-Comté : 10000 euros

8. Liste des figures

1/5

| | | |
|-------------------|--|---|
| Fig. 1 | Liste des membres 2013. | |
| Fig. 2 | Aire géographique de l'étude. | S. Venault d'après fond de carte de P. Nouvel |
| Fig. 3 | Organigramme de la structure du projet. | |
| Fig. 4 | Identification des lieux portés sur la table de Peutinger et sur l'itinéraire d'Antonin dans le centre-est de la Gaule. | P. Nouvel |
| Fig. 5 | Les « street-buildings » : critère déterminant d'identification des habitats groupés. | |
| Fig. 6 | Les critères de caractérisation des habitats groupés : tableau de synthèse. | |
| Fig. 7 | Le site de Saint-Aubin Le Mazeret. | d'après Mangin et al. 1986 |
| Fig. 8 | L'établissement antique de Voisines En Bercey (Haute-Marne) d'après les prospections aériennes récentes. | Redressement S. Izri et N. Coquet |
| Fig. 9 | Localisation du site de Champlitte (Haute-Saône) Le Pâquis. | C. Hervé del. |
| Fig. 10 | Localisation des découvertes sur le site du Pâquis à Champlitte (Haute-Saône). | C. Hervé del. |
| Fig. 11 | Le complexe de Magny-Cours en cours de fouille par le Conseil Général de l'Allier (G. Rocque dir). | photo. A. Magdelaine |
| Fig. 12 | Carte de localisation des agglomérations prises en compte dans le cadre du PCR et localisation des trois zones de reprise documentaire. | |
| Fig. 13a | Tableau de synthèse de l'état des connaissances sur les habitats groupés certains et potentiels de la zone d'étude (1/3). | |
| Fig. 13b | Tableau de synthèse de l'état des connaissances sur les habitats groupés certains et potentiels de la zone d'étude (2/3). | |
| Fig. 13c | Tableau de synthèse de l'état des connaissances sur les habitats groupés certains et potentiels de la zone d'étude (3/3). | |
| Fig. 14 | Localisation de la zone d'étude entre Doubs et Loue sur une carte des agglomérations antiques de Franche-Comté. Les numéros renvoient à la carte et au tableau (fig. 12 et 13). | |
| Fig. 15 | Le méandre du Doubs à d'Osselle (Doubs) d'après les orthophotographies de l'IGN. | Géoportail |
| Fig. 16 | La voie romaine de la carte de Cassini à proximité d'Osselle, dont une grande partie du tracé est reprise par la route départementale actuelle. | |
| Fig. 17 | L'occupation antique d'Osselle (en rouge) et du haut Moyen Âge (en jaune). | D. Billoin 2013 |
| Fig. 18 | Dispositif linéaire constitué de pieux de différents diamètres fichés dans le fond du Doubs au Pont du Reculot. cliché D. Billoin | |
| Fig. 19 | Vue aérienne de la villa à Labourelle à Osselle (R. Goguy, 1976), avec l'emplacement des fouilles de J.-L. Odouze. | |
| Fig. 20a,b | Deux fragments de sculpture en marbre provenant d'Osselle. | cliché D. Billoin, musée de Besançon |
| Fig. 20c | Synthèse des occupations antiques dans la boucle d'Osselle (Doubs). | DAO D. Billoin |
| Fig. 21 | Localisation du site d'Alluy (Nièvre) dans le réseau routier du territoire éduen. | d'après Kasprzyk et Nouvel 2011 |
| Fig. 22 | Alluy, localisation et extension des zones documentées. | |
| Fig. 23 | Le réseau routier antique restitué aux alentours d'Alluy, d'après les clichés aériens et les observations de terrain (compilation des informations Barbotin, Guérin et Nouvel/Izri), extension des vestiges et localisation des structures révélées par la prospection aérienne. | |
| Fig. 24 | Alluy, extension des vestiges et localisation des structures révélées par la prospection aérienne. | |
| Fig. 25 | Le sanctuaire antique du Champ Noir à Alluy, visible sur les orthophotographies IGN de juillet 2011. | d'après Nouvel et Izri 2011 |
| Fig. 26 | Extension des épandages d'éclats d'amphore Dressel I sur le site d'Alluy. | prospections S. Izri et P. Nouvel, 2013 |
| Fig. 27 | Le réseau routier et les agglomérations antiques du sud-Morvan. | d'après Kasprzyk et Nouvel 2011 |
| Fig. 28 | Arleuf Les Bardiaux, localisation des zones documentées. | |
| Fig. 29 | Arleuf Les Bardiaux, extension des vestiges et localisation des structures fouillées. | |
| Fig. 30 | plan de quatre des six unités d'habitat dégagées à Arleuf Les Bardiaux. En gris : positionnement des rues par rapport aux façades. | |
| Fig. 31 | Arleuf Les Bardiaux, mobilier céramique provenant des fouilles C. Pequinot 1991-1993 (en haut) et des prospections terrestres de 2008 (en bas). | |
| Fig. 32 | Localisation des parcelles documentées aux alentours des sources de l'Yonne/La Grande-Vente à Glux-en-Glenne (Nièvre). | |
| Fig. 33 | Extension des vestiges antiques repérés aux alentours des sources de l'Yonne/La Grande-Vente (Glux-en-Glenne Nièvre). | |
| Fig. 34 | Le sanctuaire antique de la Grande-Vente (Glux-en-Glenne), seul site subsistant après l'abandon de l'agglomération au début de notre ère. | d'après Pequinot |
| Fig. 35 | Relevé LiDar d'une zone de l'agglomération des Sources de l'Yonne montrant la densité des terrasses d'habitat se succédant sur le flanc occidental de La Grande-Vente. | d'après Moore et al. 2013 |
| Fig. 36 | Vue d'un des sondages pratiqués par l'équipe de T. Moore à travers les terrasses d'habitat de la Grande-Vente. | ph. A. Mailler, Bibracte |
| Fig. 37 | Phasage de la partie est du sondage 2010-2011 dans une terrasse de la Grande-Vente. | T. Moore |
| Fig. 38a | Mobilier du sondage 2010/2011, partie est. | T. Moore |

Liste des figures

2/5

| | | |
|-----------------|---|--|
| Fig. 38b | Mobilier du sondage 2010/2011, partie ouest. | I. Klenner |
| Fig. 39 | Tableau de synthèse de la datation des agglomérations du sud-Morvan. | d'après Kasprzyk et Nouvel 2011, complété |
| Fig. 40 | Monthelon, sud Bourg/Lée, état des prospections en rive gauche de la Celle. | |
| Fig. 41 | Monthelon, Bourg sud/Lée, vaste établissement antique (agglomération) ? | |
| Fig. 42 | L'évolution du complexe archéologique de Monthelon/Lée entre la période laténienne et le premier Moyen Âge : premiers éléments de synthèse. | |
| Fig. 43 | Monthelon, Les Chaumes/Chevannes, sites 71313-02, 03, 04, 05 et 07. Vestiges d'une petite agglomération routière le long de la voie reliant Autun à Clermont ? | |
| Fig. 44 | Saint-Prix, Les Caillots (Sources de l'Argentolle). Localisation des structures visibles d'après les prospections terrestres et le suivi de travaux de drainage (mai 2009). | |
| Fig. 45 | Vue au sol de l'un des bâtiments du site de Saint-Prix, Les Caillots (Saône-et-Loire). | |
| Fig. 46 | Saint-Prix, Les Caillots. céramique recueilli dans les travaux de drainage en 2009. | dessin P. Nouvel |
| Fig. 47 | Saint-Prix, Les Caillots. céramique recueilli dans les travaux de drainage en 2009. | dessin P. Nouvel |
| Fig. 48 | Saint-Prix, Les Caillots. céramique recueilli dans les travaux de drainage en 2009. | dessin P. Nouvel |
| Fig. 49 | Saint-Prix, Les Caillots, orthophotographie IGN juillet 2011. | |
| Fig. 50 | Saint-Prix, Les Caillots, interprétation de l'orthophotographie, juillet 2011. | |
| Fig. 51 | Carte du gradient magnétique avec les structures bâties (Saint-Prix, Les Caillots, 71472-38. | Cl. Laplaige, d'après fig. 39, Nouvel et al. 2010 |
| Fig. 52 | État des prospections dans la zone des Arbonnes à Roussillon-en-Morvan (Saône-et-Loire). | |
| Fig. 53 | Interprétation des observations au sol sur le site des Arbonnes à Roussillon-en-Morvan (Saône-et-Loire) : synthèse des travaux 2007-2009. | |
| Fig. 54 | Localisation et résultats des prospections géophysiques de 2009. | Braun et al. 2009, fig. 10 p. 286 |
| Fig. 55 | Sélection de mobilier céramique (prospections 2008). | Braun et al. 2009, fig. 11 p. 288 |
| Fig. 56 | Différents tracés possibles de la voie dite de l'Océan entre Autun et Saulieu. | d'après Nouvel 2012 |
| Fig. 57 | Reclesnes, Les Denizots (Saône-et-Loire). Localisation de l'agglomération supposée de part et d'autre de la voie dite de l'Océan (Chalon-Sens). | d'après fig. 13, Braun et al. 2009, p. 288 |
| Fig. 58 | Reclesnes, Les Denizots (Saône-et-Loire). Extension des vestiges d'après les prospections de R. Niaux. | |
| Fig. 59 | Saint-Honoré (Nièvre) localisation supposé des vestiges antiques. | D. Vurpillot |
| Fig. 60 | Saint-Honoré (Nièvre) organisation du bassin de la Source de la Crevasse. | D. Vurpillot |
| Fig. 61 | Saint-Honoré (Nièvre) organisation des aménagements autour de la Source de la Marquise. | D. Vurpillot |
| Fig. 62 | Dossier des agglomérations du sud Champenois : notices présentées. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 63 | Blesme (Marne) vestiges antiques visibles sur les orthophotographies Bing-Map de juillet 2011. | capture et traitement P. Nouvel |
| Fig. 64 | Blesme (Marne) localisation des vestiges sur fond IGN. | |
| Fig. 65 | Restitution de l'assiette des occupations successives à Bar-sur-Aube. | M. Kasprzyk |
| Fig. 66 | Bar-sur-Aube : état des connaissances et localisation des points de découverte. | M. Kasprzyk |
| Fig. 67 | Emprise de l'agglomération de Changey, d'après les prospections au sol. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 68 | Emprise de l'agglomération de Doncourt d'après les prospections au sol. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 69 | Emprise de l'agglomération de Malaincourt d'après les prospections au sol. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 70 | Emprise de l'agglomération de Fayl-Billot, d'après les prospections au sol. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 71 | Emprise de l'agglomération de Genevrières, d'après les prospections au sol. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 72a | Plan général du Châtelet de Gourzon par P.-Cl. Grignon (1774) mentionnant un « fossé de circonvallation ». | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 72b | Plan des fouilles de Grignon (1772-1774), d'après L. Lepage 1992, pl XV. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 73 | Le Châtelet de Gourzon (52) : fouilles anciennes et relevé du rempart laténien. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 74 | Emprise de l'agglomération de Leffonds, d'après les prospections au sol. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 75 | Emprise de l'agglomération de Lénizeuls, d'après les prospections au sol. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 76 | Emprise de l'agglomération de Leurville-Busson, d'après les prospections au sol. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |

Liste des figures

3/5

| | | |
|------------------|---|---|
| Fig. 77 | Emprise de l'agglomération de Meuvy (La Raillée), d'après les prospections au sol. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 78a | Emprise de l'agglomération de Nijon, d'après les prospections au sol. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 78b | Emprise de l'agglomération d'Outremécourt, d'après les prospections au sol. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 78c | Emprise de l'agglomération de Soulaucourt, d'après les prospections au sol. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 79 | Le pôle de peuplement de Nijon - La Mothe (Haute-Marne), de La Tène C à l'Antiquité tardive. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 80 | Emprise de l'agglomération de Rangecourt, d'après les prospections au sol. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 81 | Emprise des agglomérations de Vertault (oppidum et plaine), d'après les prospections au sol. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 82 | Photographie aérienne du temple de l'agglomération de Bologne-Briaucourt. | Cliché : St. Izri, P. Nouvel, Université de Franche-Comté, 2011 |
| Fig. 83 | Plan général des vestiges de l'agglomération de Bologne, restitué par photographies aériennes. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 84 | Plan général des vestiges de l'agglomération de Bologne, restitué par photographies aériennes. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 85 | Plan général des vestiges de l'agglomération de Bricon, restitué par photographies aériennes. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 86 | Photographies aériennes de l'agglomération de Brienne-la-Vieille : croisement de voies et mausolée. | Clichés : St. Izri, P. Nouvel, Université de Franche-Comté, 2011 |
| Fig. 87 | Plan général des vestiges de l'agglomération de Brienne-la-Vieille, restitué par photographies aériennes. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 88 | Champigny-lès-Langres : choix de photographies aériennes des sanctuaires. | Clichés : St. Izri, P. Nouvel, Université de Franche-Comté, 2012 |
| Fig. 89 | Champigny-lès-Langres : emprise de l'agglomération d'après les fouilles anciennes et les prospections récentes. | Données : St. Izri, P. Nouvel et Ph. Barral ; CAO et interprétations : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 90 | Champigny-lès-Langres : plans des sanctuaires. | Données : St. Izri, P. Nouvel et Ph. Barral ; CAO et interprétations : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 91 | Champigny-lès-Langres : typo-chronologie des bracelets de verre laténiens trouvés en prospection. | Ph. Barral et S. Izri, 2013 |
| Fig. 92 | Photographie aérienne des vestiges de l'agglomération de Jonchery. | Cliché : St. Izri, P. Nouvel, Université de Franche-Comté, 2011 |
| Fig. 93 | Plan général des vestiges de l'agglomération de Jonchery, restitué par photographies aériennes. | CAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 94 | Superficie des sites prospectés (en ha). | N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 95 | Schéma d'évolution spatio-chronologique du pôle de peuplement de Langres/Champigny-lès-Langres. | N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 96 | Agglomérations prospectées le long de la voie Lyon/Trèves. | DAO : N. Coquet, St. Izri, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 97 | Schéma de la réaction des capteurs magnétiques aux objets enfouis dans le sous-sol. | Géocarta |
| Fig. 98 | Photographie du système AMP03. | Géocarta |
| Fig. 99 | Photographie de la base GPS RTK Trimble. | Géocarta |
| Fig. 100 | Localisation de la commune de Grozon. | CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 101 | Contexte géologique de la commune de Grozon. Extrait de la carte 1/50 000. | Source : BRGM |
| Fig. 102 | Rythme et nature des recherches archéologiques sur la commune de Grozon. | DAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 103 | Carte de répartition des vestiges repérés au sol et par prospection aérienne. | Dessin de G. Chouquer (Odozue, Chouquer 1994, p. 102) complété en DAO par M.-P. Rothé |
| Fig. 104 | Prospections 2012 : cartes de résistivités magnétiques. | CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 105a | Processus de sélection des parcelles. | CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 105b | Processus de sélection des parcelles. | CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 106 | Emprise des prospections géophysiques 2013. | CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 107 | Projection des cartes de résistivité magnétique sur fond orthophotographique IGN. | CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013 |

Liste des figures

4/5

| | | |
|-----------------|---|---|
| Fig. 108 | Carte de résistivité magnétique et interprétation technique de la zone est/nord-est. | CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 109 | Carte de résistivité magnétique et interprétation technique de la zone ouest/nord-ouest. | CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 110 | Carte de résistivité magnétique et interprétation technique de la zone sud. | CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 111 | Proposition de déplacement du centre de gravité de l'agglomération antique de Grozon. | CAO : N. Coquet, Université de Franche-Comté, 2013 |
| Fig. 112 | Localisation des parcelles prescrites pour la prospection pédestre et liste des propriétaires. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 113 | Contexte géologique de la commune de Beneuvre. Extrait de la carte 1/20000. | d'après BRGM |
| Fig. 114 | Localisation de la commune de Beneuvre (21). | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 115 | Détail des Unités d'Investigation (UI) à Beneuvre. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 116 | Plan des vestiges de l'agglomération de Beneuvre. Etat 1994. | Bénard, Mangin, Goguy, Roussel, 1994, fig. 42 |
| Fig. 117 | Photo du système AMP03 de la société Geocarta dans les terrains prospectés de Beneuvre. | Cl. L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 118 | Carte des prospections magnétiques 2013 et différence d'amplitude de gradient magnétique entre les 2 zones prospectées. | CAO : L. Gaëtan, 2013 ; source : S. Ruelleu, Geocarta |
| Fig. 119 | Carte de prospection magnétique de la « zone nord ». | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 120 | Photographie aérienne du quartier central de l'agglomération. | Cl. R. Goguy, 1998 |
| Fig. 121 | Ensemble 1. Quartier central et détails des structures. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 122 | Ensemble 2. Quartier nord. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 123 | Ensemble 3. Quartier ouest. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 124 | Ensemble 4. Vue d'ensemble des structures bâties et fossoyées de la parcelle ZI 74. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 125 | Ensemble 4. Détails des structures bâties A, B, C, D et E. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 126 | Ensemble 4. Le sanctuaire antique. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 127 | Ensemble 4. Détails des enclos funéraires F, G et H. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 128 | Ensemble 4. Le grand enclos. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 129 | Ensemble 5. Détail anomalie géologique. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 130 | Système de rues dans la « zone nord ». | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 131 | Carte de prospection magnétique de la « zone sud ». | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 132 | Ensemble 1. Structures fossoyées et bâties A, B, C et D. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 133 | Ensemble 2. Quartier sud. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 134 | Plan de synthèse des structures magnétiques repérées lors de la prospection géophysique 2013. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 135 | Localisation des parcelles prescrites pour la prospection pédestre et liste des propriétaires. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 136 | Contexte géologique de la commune de Mellecey. Extrait de la carte 1/35000. | d'après BRGM |
| Fig. 137 | Localisation de la commune de Mellecey (71). | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 138 | Détail des Unités d'Investigation (UI) à Mellecey. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 139 | Unités de Découverte (UD) à Mellecey. Nature de l'occupation. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 140 | Inventaire du mobilier issu de la prospection pédestre 2013. | |
| Fig. 141 | Localisation des parcelles prospectées et concentration de céramiques au sol. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 142 | Planche céramique, prospection pédestre 2013, passages 1 et 3. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 143 | Planche céramique, prospection pédestre 2013, passages 4 et 5. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 144 | Répartition du Nombre de Restes (NR) selon les différentes catégories de céramiques collectées. | L. Gaëtan |
| Fig. 145 | Synthèse des découvertes sur le site de Mellecey/Marloux. Extension de l'agglomération. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 146 | Localisation des parcelles prescrites pour la prospection pédestre et liste des propriétaires. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 147 | Localisation de la commune de Palleau (71). | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 148 | Contexte géologique de la commune de Palleau. Extrait de la carte 1/20000. | d'après BRGM |
| Fig. 149 | Détail des Unités d'Investigation (UI) à Palleau. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 150 | Unités de Découverte (UD) à Palleau. Nature de l'occupation. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 151 | Tableau d'inventaire du mobilier découvert en prospection. | |

Liste des figures

5/5

| | | |
|------------------|--|------------------------|
| Fig. 152 | Localisation des parcelles prospectées et concentration de céramiques au sol. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 153 | Planche céramique, prospection pédestre 2013. | CAO : L. Gaëtan, 2013 |
| Fig. 154 | Tableau des UI. Masque de saisie commenté. | |
| Fig. 155 | Tableau des UD. Masque de saisie commenté. | |
| Fig. 156 | Légende générale des cartes. | |
| Fig. 157a | Alésia, Cartes des Unités d'Investigation. | J. Vidal |
| Fig. 157b | Alésia, Cartes des Unités d'Investigation. | J. Vidal |
| Fig. 158 | Beneuvre, Cartes des Unités d'Investigation. | L. Gaëtan |
| Fig. 159 | Saint-Valérien, Cartes des Unités d'Investigation. | St. Venault |
| Fig. 160 | Exemple de carte de superposition des UD tous modes d'investigation confondus. | J. Vidal |
| Fig. 161 | Exemples de cartes de superposition des UI tous modes d'investigation confondus. | L. Gaëtan, St. Venault |
| Fig. 162 | Beneuvre, Cartes de superposition des UI triées par modes d'investigation. | L. Gaëtan, St. Venault |
| Fig. 163 | Alésia. Carte de superposition des UI différenciées par modes d'investigation. | J. Vidal |
| Fig. 164 | Beneuvre. Carte de superposition des UI différenciées par modes d'investigation. | L. Gaëtan |
| Fig. 165 | Saint-Valérien. Carte de superposition des UI différenciées par modes d'investigation. | St. Venault |
| Fig. 166a | Alésia, Nature de l'occupation par périodes. | J. Vidal |
| Fig. 166b | Alésia, Nature de l'occupation par périodes. | J. Vidal |
| Fig. 167 | Beneuvre, Nature de l'occupation par périodes. | L. Gaëtan |
| Fig. 168 | Saint-Valérien, Nature de l'occupation par périodes. | St. Venault |
| Fig. 169 | Beneuvre, Nature des activités artisanales par périodes. | L. Gaëtan |
| Fig. 170 | Saint-Valérien, Nature des activités artisanales par périodes. | St. Venault |
| Fig. 171a | Alésia, Cartes de fiabilité des UD et de qualité de l'information. | J. Vidal |
| Fig. 171b | Alésia, Cartes de fiabilité des UD et de qualité de l'information. | J. Vidal |
| Fig. 172 | Beneuvre, Cartes de fiabilité des UD et de qualité de l'information. | L. Gaëtan |
| Fig. 173 | Saint-Valérien, Cartes de fiabilité des UD et de qualité de l'information. | St. Venault |

9. Bibliographie

1/7

Ballet 1971

BALLET (P.). — *La Haute-Marne antique*. Fougères, 1971.

Barral, Coquet, Izri, Joly et Nouvel à paraître

BARRAL (Ph.), COQUET (N.), IZRI (S.), JOLY (M.), NOUVEL (P.), avec la collaboration de BLANCHARD (Ph.), DUPERE (B.), FEVRIER (S.) et VAILLANT (A.). — Langres, construction d'un pôle urbain de la fin de l'âge du Fer au début du Haut-Empire, in collectif : hommages à J. Metzler, *Archeologia Mosellana*, 9, à paraître.

Barral 2011

BARRAL (Ph.). — Dynamique de création et de romanisation des agglomérations dans l'Est de la France, Reddé et al. dir. 2011, p. 207-215.

Barral dir. 2011

BARRAL (Ph.), BILLOIN (D.), BLIN (S.), BOSSUET (G.), DUMONT (A.), FRUCHART (C.), GASTON (Chr.), JOAN (L.), KUHNLE (G.), LAPLAIGE (Cl.), MAMIE (A.), MARC (J.-Y.), MAZIMANN (J.-P.), MONNIER (J.), MOUGIN (P.), NOUVEL (P.), PASSARD (Fr.), PININGRE (J.-Fr.), THIVET (M.). — *Archéologie en Franche-Comté, Mandeure une ville antique sur le Doubs*, Besançon, DRAC Franche-Comté, 2011, 67 pages (archéologie en Franche-Comté, 2).

Barral et Joly 2011

BARRAL (Ph.) JOLY (M.). — Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze, in Reddé et al. dir. 2011, p.543-556.

Barral et Nouvel 2012

BARRAL (Ph.), NOUVEL (P.). — La dynamique d'urbanisation à l'âge du Fer dans le Centre-Est de la France (Bourgogne - Franche-Comté) : bilan des acquis récents et étude de cas. In : SIEVERS (S.), SCHÖNFELDER (M.) (éd.) — *L'âge du Fer entre la Champagne et la vallée du Rhin. La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer. 34ème colloque international de l'AFEAF, Aschaffenburg (D), 13-16 mai 2010*, RGK, RGZM et AFEAF éd., 2012, p. 139-164.

Barral et al. 2011

BARRAL (Ph.), GASTON (Chr.), VAXELAIRE (L.). — Besançon, d'un oppidum à la ville romaine, in Reddé et al. dir. 2011, p. 91-104.

Barral, et al. 2012

BARRAL (Ph.), COQUET (N.), NOUVEL (P.). — Les agglomérations antiques de Franche-Comté, Bilan et perspectives, in Piningre (J.-F.) Richard (A.) coord – 1995-2005, *Dix ans d'archéologie en Franche-Comté*, SRA Franche-Comté, 2012 (bilan scientifique hors-série), p. 149-169.

Barral et al. 2012b

BARRAL (Ph.), LUGINBÜHL (T.), NOUVEL (P.). — Topographie et fonctions religieuses sur l'oppidum de Bibracte et sa périphérie. In : CAZANOVE (O. de), MENIEL (P.) (dir.). — *Etudier les lieux de culte en Gaule romaine. Actes de la table-ronde internationale organisée par l'UMR ARTHÉHIS (Dijon, Université de Bourgogne, 18-19 sept. 2009)*. Montagnac, éd. Mergoïl, 2012, p. 161-179 (coll. Archéologie et Histoire Romaine, 24).

Bausier et al. 1999

BAUSIER (K.) et al. — État de la question sur les traces d'artisanat dans les villas romaines de Wallonie (Belgique), in : Polfer H. (dir.), *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain*, Actes Coll. (Erpeldange, mars 1999), Montagnac, éd. M. Mergoïl (Monogr. Instrumentum, 9), p. 185-207.

Béal 2007

BEAL (J.-C.). — Formes architecturales et organisation des ateliers dans l'Occident romain, communic. au Colloque « *L'Artisanat antique en milieu urbain de Gaule romaine et des régions voisines* » (Autun, 20-22 sept. 2007), à paraître in : Actes (2009).

Bénard et al. 2010

BENARD (J.), MENIEL (M.), PETIT (Ch.) dir. - *Gaulois et gallo-romains à Vertillum - 160 ans de découverte archéologiques*, Infolio, coll. Vestigia, Gollion, 2010, 174 p.

Bigéard 1996

BIGEARD (H.). — Carte archéologique de la Gaule, 58, sous la direction de M. Provost, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1996.

Bochaton 1998

BOCHATON (J.). — Les fibules et la céramique sigillée du lieu-dit « Les Granges » de la commune de Champigny-lès-Langres, *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Langres*, 22, 332, p. 427-439.

Borau 2010

BORREAU (L.). — Les structures hydrauliques chez les Eduens à l'époque antique. Les sites de Bibracte et d'Augustodunum-Autun. Analyse complémentaire des sites éduens de Bourgogne, *thèse de doctorat soutenue sous la direction de G. Sauron, Paris IV Sorbonne*, 2010.

Bouchard 1991

BOUCHARD (C. B.). — *The Cartulary of Flavigny 717-1113*. Cambridge, Medieval Society of America, 1991.

Bouet 2002

BOUET (A.). — *Villa ou vicus ? Quelques exemples problématiques dans les Trois Gaules*, in : Garmy et Leveau dir., 2002, p. 289-312.

Bénard et alii 1994

BENARD (J.), MANGIN (M.), GOGUEY (R.), ROUSSEL (L.). — *Les agglomérations antiques de la Côte d'Or*, Paris, Belles Lettres, 1994, *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, 522, série Archéologie, 39.

Bessière et Guichard dir. 2010

BESSIERE (F.) GUICHARD (V.) et coll. — Chronique des recherches sur le Mont Beuvray : 2006-2008, *Revue Archéologique de l'Est*, 59-1, 2010, p. 211-239

Bibliographie

2/7

Blanchet 1893

BLANCHET (A.). — Statuette en terre cuite et bronze trouvés à Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre) ; *Revue Archéologique*, Ernest Leroux, Paris, Janvier-Juin 1893, pp. 1-9.

Bonnard 1908

BONNARD (Ab.). — *La Gaule thermale. Sources et stations thermales et minérales de la Gaule à l'époque gallo-romaine*, Plon-Nourrit, Paris, 1908, 521 p.

Bourquenez 1998

BOURQUENEZ (N.). — *La sculpture religieuse gallo-romaine en Franche-Comté*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et archéologie, Besançon, Université de Franche-Comté, 1998, 2 vol.

Braun et al. 2009

BRAUN (A.), HAUPT (P.), KLENNER (I.) SCHÖNFELDER (M.). — Le Réseau d'habitat antique à la périphérie du Mont Beuvray, in Guichard (dir.) 2009, *Bibracte*, Centre archéologique européen, Rapport annuel d'activité, Glux-en-Glenne, 2009, p. 275-290.

Bulliot 1856

BULLIOT (J.-G.). — *Essai sur le système défensif des Romains dans le pays Éduen* ; Dumoulin, Paris, 1856 256 p.

Catherinet 1991

CATHERINET (A.). — *L'enquête diocésaine de 1844. Archéologie préhistorique, gallo-romaine, religieuse et civile en Haute-Marne*, CERPHM, Saint-Dizier, 1991, 222 p.

Cazanove et Ménériel 2012

CAZANOVE (O. de), MENIER (P.) (dir.). — *Etudier les lieux de culte en Gaule romaine. Actes de la table-ronde internationale organisée par l'UMR ARTHÉHIS (Dijon, Université de Bourgogne, 18-19 sept. 2009)*. Montagnac, éd. Mergoïl, 2012, p. 161-179 (coll. Archéologie et Histoire Romaine, 24)

Chevalier 1756

CHEVALIER (F.-F.). — *Eclaircissements préliminaires, Mémoire sur Poligny*, Besançon, 1756, p.32

Clerc 1838

CLERC (E.). — *Les ruines de la ville d'Or (Franche-Comté)*, Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon, séance publique du 30 janvier 1838, Besançon, 1838, p.111-116

Collectif 2009

Archéologie en Franche-Comté, Fouilles archéologiques de la LGV Rhin-Rhône : les résultats, 2009, SRA Franche-Comté, Besançon, 64 p.

Collin 1885

Etude historique et médicale sur Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre), A. Parent imprimeur de la faculté de médecine, Paris, 1885, 192p.

Collin et Charleuf 1865

Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). Guide médical et pittoresque, Imprimerie C. Desrosiers, Moulins, 1865, 429 p.

Collis, Krausz et Guichard 2000

COLLIS (J.) KRAUSZ (S.) GUICHARD (V.). — Les villages ouverts en Gaule centrale aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C., in Guichard, Severs et Urban (dir.) – *Les processus d'urbanisation à l'Age du Fer, Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse*, Actes du colloque de Glux-en-Glenne / Bibracte, 8-11 juin 1998, Centre archéologique Européen du Mont Beuvray, 2000, p. 72-79 (Bibracte 4).

Coquet et al. 2011

COQUET (N.), BARRAL (Ph.), NOUVEL (P.), IZRI (S.), JOLY (M.). — Les agglomérations du nord-est de la Gaule. Bilan critique des données. In : Reddé et al. dir. 2011, p. 75-90.

Courtieu 1986

COURTIEU (J.) dir. — Dictionnaire des communes du département du Doubs, T.5, édition Cêtre, Besançon, 1986, p. 2435-2439.

Creighton et al. 2008

CREIGHTON (J.), HASELGROVE (C.), LOWETHER (P.) et MOORE (T.). — *Becoming Roman in southern Burgundy: A field survey between Autun and Bibracte in the Arroux Valley (Saône-et-Loire)*, 2000-2003. *Internet Archaeology*, 25, 2008.

Creighton et Moore 2007

CREIGHTON (J.) and MOORE, (T.). — Sondages au site des Sources de l'Yonne, commune de Glux-en-Glenne. In: UNSPECIFIED Rapport Annuel d'Activité 2007. Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 2007, p 210.

Creighton et al. 2007

CREIGHTON (J.), HAUPT (P.), KLENNER (I.), MOORE (T.), NOUVEL (P.), CHRISTOPHE (P.) et SCHÖNFELDER (M.). — Prospections autour de Bibracte : Nouvelles méthodes et nouveaux résultats. *Bulletin de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer*, 25, 2007, p. 17-20.

Creighton et al. 2006

CREIGHTON (J.), HAUPT (P.), KLENNER (I.), MOORE (T.) et SCHÖNFELDER (M.). — Site des sources de l'Yonne, commune du Glux-en-Glenne. In: *Bibracte: Rapport Annuel d'Activité 2006*. Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne, 2006, pp. 192-199.

Crosnier, Piétait, Morellet et de Villefosse 1854

Séance du 15 décembre 1853 ; *Bulletin de la Société Nivernaise des Sciences, Lettres et Arts*, J.-M. Fay, Nevers, 1854, pp. 371-372 (Volume I).

Crosnier, Lhospiéd et Morellet 1855

Séance du 19 avril 1855 ; *Bulletin de la Société Nivernaise des Sciences, Lettres et Arts*, J.-M. Fay, Nevers, 1855, pp. 130-131 (Volume II).

Bibliographie

3/7

Daroque 2011

DAROQUE (C.). — *Bar-sur-Aube*, « 32 avenue du Général Leclerc », phase 1, diagnostic archéologique, SRA Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2011.

De Charmasse 1865

CHARMASSE (A. de). — *Cartulaire de l'église d'Autun (677-1299)*, Autun, 1865, Publication de la Société Eduenne 420 pages (Cartulaire de l'église d'Autun, I).

Delacroix 1856

DELACROIX (A.). — Bulletin archéologique pour 1856, dans *Mémoire de la Société d'Emulation du Doubs*, VIII, 1856, p. 107.

Delor (dir.) 2002

DELOR (J.-P.), DELOR (A.), BITON (R.), HENRION (F.), KASPRZYK (M.), NOUVEL (P.), ROLLEY (Cl.). — *L'Yonne*, carte archéologique de la Gaule, publié sous la responsabilité de M. Prévost, 89/1, 89/2, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2002, 884 pages, 1282 fig.

Demey 2004

DEMEY (D.). — Prospection autour des Sources de l'Yonne, in Guichard (V.) dir. — *Bibracte, centre archéologique européen, Rapport annuel d'activité 2004*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2004, p. 335-336.

Denajar 2005

DENAJAR (L.). — *Carte archéologique de la Gaule. 10, Aube*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2005.

Dunot de Charnage 1735

DUNOT DE CHARNAGE (Fr.-l.) 1757. — *Histoire des Séquanes*, De Fay imprimeur, Dijon, 1735.

Dupéré 2003

DUPERE (B.). — *Le site de Champigny-lès-Langres, état actuel de la recherche*, mémoire de DEA sous la direction de François Baratte et Martine Joly, Université Paris IV, Paris, 2003, 209 p.

Ferdière dir. 2007

FERDIERE (A.) MALRAIN (Fr.), MATTERNE (V.), MENIEL (P.), NISSEN-JAUBERT (A.), PRADAT (B.). — *Histoire de l'agriculture en Gaule. 500 Avant J.-C. - 1000 après J.-C.*, Paris, Errance, 2006.

Ferdière et al. 2010

FERDIERE (A.) COLLARD (J.-L.), GANDINI (C.) NOUVEL (P.). — Les grandes villae « à pavillons multiples alignés » dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions, *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-est*, 59, 2010, p. 357-446.

Ferdière 1988

FERDIERE (A.). — *Les campagnes en Gaule romaine*, Paris, Errance, deux volumes.

Ferdière 1999

FERDIERE (A.). — L'artisanat gallo-romain entre ville et campagne (histoire et archéologie) : position historique du problème méthodologie, historiographie, in : Polfer H. (dir.), *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain*, Actes Coll. (Erpeldange, mars 1999), Montagnac, éd. M. Mergoïl (Monogr. Instrumentum, t. 9), p. 9-24.

Fichtl 2002

FICHTL (S.). — *La ville celtique, les oppida, de 150 avant J.-C. à 15 après J.-C.*, Paris, Errance, 2002.

Fichtl, Metzler et Sievers 2000

FICHTL (S.) METZLER (J.) et SIEVERS (N.). — Les habitats et les oppida de Lorraine, in Guichard, Severs et Urban (dir.) — *Les processus d'urbanisation à l'Age du Fer, Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse*, Actes du colloque de Glux-en-Glenne / Bibracte, 8-11 juin 1998, Centre archéologique Européen du Mont Beuvray, 2000, p. 2-26 (Bibracte 4).

Gadant 1910

GADANT (R.). — Nouvelles observations sur les poteries à décors rubanés appliqués par pression digitée, *Mémoires de la Société Eduenne*, XXXVIII, 1910, p. 293-296.

Gandini 2008

GANDINI (C.). — *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive : la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (II^e s. av. J.-C. - VII^e s. ap. J.-C.)*, 33^e Suppl. à la RACF, Tours, 511 p., 176 Fig., 34 tabl., 9 encarts, 17 Ann. (Figs couleur) ; 1 CDRom (XIII Ann.).

Garmy et Leveau 2002

GARMY (P.) et LEVEAU (Ph.). — Dossier *Villa et vicus* en Gaule Narbonnaise, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, t. 35, 2002, p. 1-317.

Goguey 1976

GOGUEY (R.). — *Rapport de prospections aériennes 1976*, archives du SRA de Franche-Comté, 1976.

Grapin et al. 2011

GRAPIN (Cl.), ESCHBACH (F.), FREUDIGER (S.), MEYLAN (Fr.) VIDAL (J.) coll. — *Alésia*, in Reddé et al. dir. 2011, p. 183-196.

Grignon 1774

GRIGNON (P.-C.). — *Bulletin des fouilles faites, par ordre du roi, d'une ville romaine sur la montagne du Châtelet entre Saint-Dizier et Joinville en Champagne, découverte en 1772*, Bar-le-Duc, 1774.

Grignon 1775

GRIGNON (P.-C.). — *Second bulletin des fouilles faites, par ordre du roi, d'une ville romaine sur la montagne du Châtelet entre Saint-Dizier et Joinville en Champagne, découverte en 1772*, Paris, 1775.

Bibliographie

4/7

Grivaud de la Vincelle 1819

GRIVAUD DE LA VINCELLE (Cl.-M.). — *Arts et métiers des anciens, ou représentés par les monuments, ou recherches archéologiques. Servant principalement à l'explication d'un grand nombre d'Antiquités recueillies dans les ruines d'une ville gauloise et romaine, découverte entre Saint-Dizier et Joinville, département de la Haute-Marne, et accompagnées de 130 planches gravées au trait ou ombrées ; Ouvrage qui peut servir de supplément aux recueils de Montfaucon, du Comte de Caylus, de d'Agincourt, etc., ainsi qu'aux découvertes souterraines d'Herculanum.*, Paris, chez Nepveu, libraire-éditeur, 1819.

Guérin 2004

GUERIN (Q.). — *Les agglomérations antiques de la Nièvre. Etat de la documentation et perspectives de recherches*, mémoire de maîtrise sous la direction de G. Sauron, Paris-IV Sorbonne, 2004, deux volumes.

Haupt et al. 2007

HAUPT (P.), KLENNER (I.), SCHÖNFELDER (M.). — *Prospektionen im Umfeld des oppidums Bibracte (Burgund)*, *Archäologischen Korrespondenzblatt*, 37/3, 2007, p. 409-419.

Haupt et al. 2008

HAUPT (P.), KLENNER (I.), SCHÖNFELDER (M.). — *Prospections au site des Sources de l'Yonne, commune de Glux-en-Glenne*, in Guichard (V.) dir. *Bibracte, rapport annuel d'activité 2008*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2006, p. 428-430.

Hervé dir. 2013

HERVE (C.) (dir.). — *Champlitte, «Le Paquis», Rapport final d'opération d'archéologie préventive*, Archeodunum, Gollion, 2013, 816 p.

Hugon 2009

HUGON (Z.). — *Bar-sur-Aube, rue du docteur Calmette*, SRA Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2009.

Izri et Nouvel dir 2011

IZRI (S.), NOUVEL (P.), COQUET (N.), BARRAL (Ph.), JOLY (M.) coll. — *Les sanctuaires du nord-est de la Gaule. Bilan critique des données*, in Reddé (M.), Barral (Ph.), Favory (F.) Guillaumet (J.-P.), Joly (M.), Marc (J.-Y.) Nouvel (P.), Nuninger (L.), Petit (Ch.) dir. - *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2011, p. 507-532 (Bibracte 23/1).

Izri et Nouvel 2009

IZRI (S.), NOUVEL (P.). — *Prospections aériennes en Champagne-Ardenne, rapport 2009*, SRA Châlons-en-Champagne, 2009.

Izri et Nouvel 2010

IZRI (S.), NOUVEL (P.). — *Prospections aériennes en Champagne-Ardenne, rapport 2010*, SRA Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2010.

Izri et Nouvel 2011b

IZRI (S.), NOUVEL (P.). — *Rapport de prospections aériennes, Champagne méridionale*, SRA Champagne Ardennes, Chalon-en-Champagne, 2011, Trois volumes.

Izri et Nouvel 2012

IZRI (S.), NOUVEL (P.). — *Prospections aériennes en Champagne-Ardenne, rapport 2012*, SRA Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2012.

Jaccottey 2010

JACCOTTEY (L.). — *Osselle (Doubs) Creux du Leu. Sondages archéologiques sur l'emprise d'une nouvelle phase d'exploitation de la carrière (phase 2010)*, Inrap Février 2011, 43 p.

Joan 2011

JOAN (L.). — *Les nécropoles, La Franche-Comté*, in Reddé et al. dir. 2011, p. 685-694.

Jouffroy-Bapicot et al. 2007

JOUFFROY-BAPICOT (I.), PULIDO (M.), BARON (S.), GALOP (D.), MONNA (F.), LAVOIE (M.), PLOQUIN (A.), PETIT (C.), BEAULIEU (J.-L. de), RICHARD (H.). — *Environmental impact of early paleometallurgy : pollen and geochemical analysis, Vegetal history and Archaeobotanic*, 16, 2007, p. 251-258.

Jouffroy-Bapicot 2010

JOUFFROY-BAPICOT (I.). — *Évolution de la végétation du massif du Morvan (Bourgogne - France) depuis la dernière glaciation à partir de l'analyse pollinique. Variations climatiques et impact des activités anthropiques*. Besançon : Université de Franche-Comté, 2010. Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en Archéologie, Territoire et Environnement sous la direction d'Hervé Richard et d'Émilie Gauthier.

Kasprzyk et Nouvel 2011

KASPRZYK (M.), NOUVEL (P.). — *Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes*, in Reddé (M.), Barral (Ph.), Favory (F.) Guillaumet (J.-P.), Joly (M.), Marc (J.-Y.) Nouvel (P.), Nuninger (L.), Petit (Ch.) dir. - *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2011, p. 21-74.

Kasprzyk et Nouvel 2012

KASPRZYK (M.) NOUVEL (P.) avec la collaboration d'HOSTEIN (A.). — *Épigraphie religieuse et communautés civiques au Haut-Empire : la délimitation du territoire de la *ciuitas Aeduorum* aux II^e et III^e siècles*, *Revue Archéologique de l'Est*, 61, 2012, p. 97-115.

Labauve et Meylan 2011

LABAUNE (Y.) MEYLAN (Fr.). — *Bibracte et Autun au début de l'époque romaine, pour un regard croisé sur l'urbanisme et l'architecture*, in Reddé et al. dir. 2011, p. 105-126.

Bibliographie

5/7

Lepage 1984

LEPAGE (L.). — Les Ages du Fer dans les bassins supérieurs de la Marne, de la Meuse et de l'Aube et le *tumulus* de la Mottote à Nijon (Haute-Marne). Reims : Société Archéologique Champenoise, 1984. (Mémoires de la Société Archéologique Champenoise ; 3).

Lepage 1990

LEPAGE (L.). — *La ville gallo-romaine du Châtelet de Gourzon en Haute-Marne. I. Les fouilles de P.-C. Grignon au XVIII^e siècle. Textes présentés par Louis Lepage*, Centre d'études et de recherches de Préhistoire Haut-Marnaise, Saint-Dizier, 1990, 160 p.

Leveau 2002

Leveau (Ph.). — Les incertitudes du terme *villa* et la question du *vicus* en Gaule Narbonnaise, in : Garmy et Leveau, 2002, p. 5-26.

Lucaselli 2013

LUCASELLI (M.). — *Reconstitution de l'évolution du peuplement dans l'Autunois entre 150 avant et 800 de notre ère, l'apport du mobilier céramique de prospection*, mémoire de Master II ACTE, soutenu sous la responsabilité de Pierre Nouvel, Université de Franche-Comté, Besançon, 2013, deux volumes, 230 et 211 pages, expert : Philippe Barral.

Luquet 1838

LUQUET (J.-F.-O.). — *Antiquités de Langres et de ses environs*, Langres, Dejussieu, 1838, 353 p + errata.

Mangin et al. dir. 1986

MANGIN (M.), JACQUET (B.), JACOB (J.-P.). — *Les Agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 337, Série archéologie 34, Paris, Les Belles Lettres, 1986, 238 pages.

Mangin et Jacquet 1986

MANGIN (M.), JACQUET (B.). — La définition géographique de la ville, in Mangin, Jacquet et Jacob – *Les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 337, Série archéologie 34, Paris, Les Belles Lettres, 1986, 238 pages.

Mangin et al. 1992

MANGIN (M.), KEESMAN (I.), BIRKE (W.) et PLOQUIN (A.). — *Mines et métallurgie chez les Eduens, le district sidérurgique antique et médiéval du Morvan-Auxois*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 456, Série archéologie 38, Paris, Les Belles Lettres, 1992, 225 pages.

Mangin et al. 2000

MANGIN (M.), FLUZIN (Ph.), COURTADON (J.-L.) FONTAINE (M.-J.). — *Forgerons et paysans des campagnes d'Alésia (Haut Auxois, Côte d'Or), La terre, le fer, la route en pays mandubien, I^{er} siècle avant, VIII^e siècle après*, Paris, 2000, CRA monographie, 22.

Marton et Gauthier 2011

MARTON (A.) GAUTHIER (Es.). — Les nécropoles, La Bourgogne, in Reddé et al. dir. 2011, p. 695-742).

Moore et al. 2009

MOORE (T.), BRAUN (Ar.), KLENNER (I.). — Les sites majeurs de la périphérie du Mont Beuvray, Sondages aux Sources de l'Yonne, in Guichard (V.) dir. *Bibracte, rapport annuel d'activité 2009*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2009, p. 263-273.

Moore et al. 2010

MOORE (T.), BRAUN (A.), KLENNER (I.), CRIPPS (L.). — III.2, les sites majeurs de la périphérie du Mont Beuvray : sondages aux Sources de l'Yonne, in Guichard (V.) dir. – *Recherches sur le Mont-Beuvray et son environnement, deuxième rapport intermédiaire du programme triennal 2009-2011*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2010, p. 381-400.

Moore et al. 2011

MOORE (T.), CRIPPS (L.), KLENNER (I.), BRAUN (A.). — Sondages aux Sources de l'Yonne, in Guichard (V.) dir. – *Programme de recherche sur le Mont Beuvray, rapport annuel 2011, Rapport triennal 2009-2011*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2011, p.

Moore et al. 2013

MOORE (T.), BRAUN (A.), CREIGHTON (J.), CRIPPS (L.), HAUPT (P.), KLENNER (I.), NOUVEL (P.), PONROY (C.), SCHÖNFELDER (M.). — Oppida, Agglomerations, and Suburbia: the Bibracte Environs and New Perspectives on Late Iron Age Urbanism in Central-eastern France, *European Journal of Archaeology*, 16, 2013, p. 491-517.

Mosca 1985

MOSCA (P.). — *Rapport de prospections, cantons de Boussières, Audeux (25), Dompierre, Gendrey (39)*, SRA de Franche-Comté, 1985.

Mosca 2004

MOSCA (P.). — *Rapport de prospections, cantons de Boussières, Audeux (25), Dompierre, Gendrey (39)*, SRA de Franche-Comté, 2004.

Mosca 2005

MOSCA (P.). — *Rapport de prospections, cantons de Boussières, Audeux (25), Dompierre, Gendrey (39)*, SRA de Franche-Comté, 2005.

Mosca 2006

MOSCA (P.). — *Rapport de prospections, cantons de Boussières, Audeux (25), Dompierre, Gendrey (39), Rochefort-sur-Nenon*, SRA de Franche-Comté, 2006.

Nouvel 2004

NOUVEL (P.). — *Des terroirs et des hommes, dynamiques et évolutions des occupations humaines dans le bassin de l'Yonne Moyenne*, Thèse de doctorat sous la direction de Cl. Mordant, Université de Bourgogne, trois volumes, 515, 713 et 480 pages, soutenu le 17 décembre 2004.

Bibliographie

6/7

Nouvel 2007

NOUVEL (P.). — Luxe matériel et aménagements monumentaux dans les établissements ruraux de Bourgogne du Nord, in Baratte (F.) Joly (M.) et Béal (J.-C.) (dir.) – *Luxe et quotidien en Gaule romaine, Actes du colloque de Mâcon, 24, 25 et 26 janvier 2005*, Institut de recherche du val de Saône-Mâconnais, Mâcon, 2007, p. 123-146.

Nouvel 2008

NOUVEL (P.). — Le Mont Beuvray dans son environnement. Occupation, exploitation et anthropisation, in Guichard (dir.) – *Bibracte, rapport 2008 ; Rapport triennuel 2006-2008*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2008, p. 433-451.

Nouvel 2009

NOUVEL (P.). — De la ferme au palais. Les établissements ruraux antiques de Bourgogne du nord, II^e-IV^e siècles p.C., in Leveau (Ph.), Raynald (Cl.), Sableyrolles (R.) Trément (F.) dir. – *Les formes de l'habitat gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques, Actes du colloque AGER VIII Toulouse 2007*, Aquitania, Bordeaux, 2009, p. 361-390 (Aquitania supplément 17).

Nouvel 2010

NOUVEL (P.). — Genèse du phénomène urbain dans le sud-est du Bassin Parisien : Apport des travaux archéologiques récents dans le département de l'Yonne, *Actes du 19^{ème} colloque de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes, Avallon, octobre 2008*, Avallon, Société d'Etudes d'Avallon, 2010, p. 36-59.

Nouvel 2010

NOUVEL (P.) avec la collaboration de BARRAL (Ph.) et Cl. LAPLAIGE (Cl.). — III-1 Mise en évidence des occupations humaines aux alentours de Bibracte, in Guichard (V.) dir. – *Bibracte, Rapport annuel d'activité 2010*, Bibracte, Glux-en-Glenne, p. 389-422.

Nouvel 2012

NOUVEL (P.). — Les voies romaines en Bourgogne antique : le cas de la voie dite de l'Océan attribuée à Agrippa, in Corbin (C.) éd. – *Voies de communications des temps gallo-romains au XX^{ème} siècle, actes du 20^{ème} colloque de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes, Saulieu, 16-17 octobre 2010*, A.B.S.S. / Amis du vieux Saulieu, Saulieu, 2012, p. 9-57.

Nouvel et al. 2011

NOUVEL (P.) BARRAL (Ph.) IZRI (S.), LAPLAIGE (Cl.), LUCASELLI (M.) MAILLIER (A.). — III-1. Les occupations humaines autour de Bibracte, in Guichard (V.) dir. – *Bibracte, Rapport annuel d'activité 2011*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2011, p. 485-555.

Nouvel et al. 2012

NOUVEL (P.) dir. BARRAL (Ph.), CHEVASSU (V.), IZRI (S.), LAPLAIGE (Cl.), LUCASELLI (M.) coll.. — *Prospection-inventaire : Les campagnes de Bibracte et d'Augustodunum, L'occupation des territoires entre Morvan et Arroux de la préhistoire au Moyen-âge, Rapport 2012*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2012, 69 p.

Nouvel et Cramatte 2013

NOUVEL (P.) CRAMATTE (C.). — Le massif du Jura à l'époque romaine. Terre de frontière ou de peuplement ?, in A. Richard, F. Schifferdecker, J.-P. Mazimann, C. Bélet-Gonda (dir.). *Le peuplement de l'Arc jurassien de la Préhistoire au Moyen Âge. Actes des deuxièmes journées archéologiques frontalières de l'Arc jurassien, Delle (F) – Boncourt (CH), 16-18 novembre 2007*. Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté et Porrentruy, Office de la Culture et Société jurassienne d'Émulation, 2013, p. 299-323 (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, série Environnement, sociétés et archéologie 34 ; Cahiers d'archéologie).

Nouvel et Izri 2012

NOUVEL (P.), IZRI (S.). — *Prospection-inventaire : Prospections aériennes et dépouillement des missions orthophotographiques de l'IGN, Nièvre (58) et Saône-et-Loire (71), Rapport 2012*, SRA Bourgogne, 2012, 398 p.

Nouvel et Schönfelder 2009

NOUVEL (P.) avec la collaboration de SCHÖNFELDER (M.). — L'occupation du territoire dans les environs du Mont Beuvray, programme de prospection-inventaire, in Guichard (V.) dir. *Bibracte, rapport annuel d'activité 2009*, Bibracte, Glux-en-Glenne, p. 198-226.

Novicki 2008

NOWICKI (P.). — *Champlitte, « Le Paquis », Rapport de diagnostic, INRAP, Besançon, 2008, 42 p.*

Odouze et Cousin 1973

ODOUZE (J.-L.), COUSIN (Chr.). — *Osselle, rapport, non paginé, SRA de Franche-Comté.*

Odouze et Forestier 1974

ODOUZE (J.-L.), FORESTIER (F.). — *Osselle, rapport, non paginé, SRA de Franche-Comté.*

Odouze 1990

ODOUZE (J.-L.). — *Courrier du 28.06.1990 à J.-P. Urlacher, archives SRA de Franche-Comté.*

Olivier 1983

OLIVIER (L.). — *Le Haut-Morvan romain, Voies et sites, C.N.R.S. Académie du Haut Morvan, (R.A.E., suppl. n° 4), 1983, 285 p.*

Pascal 2009

PASCAL (M.-N.). — *Monthelon (71) Les Marots Lotissement « Le champs Pommier », rapport de diagnostic positif, INRAP Centre-est sud, Dijon, 2009, 73 p.*

Bibliographie

7/7

Paunier et al. 1989/2000

PAUNIER (D.) dir. — *La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz. Rapport sur les campagnes de fouilles de 1987 [...] à 1995*, Inst. d'Arch. et Hist. Anc., Lausanne (1989), 57 p. ; (1991), 54 p. ; (1992), 57 p. ; (1997), 97 p. ; (1999), 153 p. ; (2000), 97 p.

Péquinot et al. 1991

PEQUINOT (Cl.), PICARD (G.), PASQUET (A.), FISCHER (B.), MEISSONNIER (J.). — Le sanctuaire des sources de l'Yonne commune de Glux-en-Glenne, *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 47, 1996, p. 209-231.

Perreciot 1769

PERRECIOT (Cl.-F.). — *Ebauche de discours sur l'antiquité des villages de Franche-Comté*, ms, bibliothèque de Besançon.

Petit et Mangin (dir.) 1994

PETIT (J.-P.) MANGIN (M.) (dir.). — *Les agglomérations secondaires, La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain, Actes du colloque de Bliesbrück-Rheinheim / Bitche, 21-24 octobre 1992*, Editions Errance, Archéologie Aujourd'hui, 1994, 294 pages.

Prou 1896

PROU (M.). — *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies carolingiennes*. Paris, Imprimerie nationale, 1896.

Rebourg 1994

REBOURG (A.). — *Carte archéologique de la Gaule, préinventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel Provost, Saône-et-Loire 71/4*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1994, 552 p.

Roserot 1948

ROSEROT (A.). — *Dictionnaire historique de la Champagne méridionale (Aube) des origines à 1790*. III t. de texte et un t. de planches h. t. (IV). Angers, 1948 (1^e éd. Imprimerie Champenoise, Langres, 1942), 1948.

Tarpin 2000

TARPIN (D.). — *Urbs et Oppidum*, in Guichard, Severs et Urban (dir.) — *Les processus d'urbanisation à l'Age du Fer, Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse*, Actes du colloque de Glux-en-Glenne / Bibracte, 8-11 juin 1998, Centre archéologique Européen du Mont Beuvray, 2000, p. 27-29 (Bibracte 4).

Tassaux 1994

TASSAUX (F.). — Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine : morphologie et réseaux. In : Petit, Mangin dir. 1994, p. 197-214.

Thévenard et al. 1996

THEVENARD (J.-J.), VILLES (A.), NEISS (R.). — *Carte Archéologique de la Gaule 52/1 : La Haute-Marne*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, C.N.R.S., Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996, 372 p.

Thévenot 1969

THEVENOT (E.). — *Les voies romaines de la cité des Eduens*, Bruxelles, Latomus, 98, 1969, 338 p.

Thivet et al. 2011

THIVET (M.) NOUVEL (P.) BARRAL (Ph.) BOSSUET (G.). — Mandeure. Du site gaulois à la ville romaine. in Reddé (M.), Barral (Ph.), Favory (F.) Guillaumet (J.-P.), Joly (M.), Marc (J.-Y.) Nouvel (P.), Nuninger (L.), Petit (Ch.) dir. - *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte, Glux-en-Glenne, 2011, p. 153-160 (Bibracte 21/1).

Trin 2005

TRIN (L.). — *Étude du site gallo-romain de Voisines (Haute-Marne)*. Mémoire de Master 1, université de Paris IV-Sorbonne. Paris 2005.

Urlacher 1990

URLACHER (J.-P.). — *Compte-rendu de diagnostic du 02.09.90*, archives SRA de Franche-Comté.

Valdan 1929

VALDAN (E.). — Découvertes archéologiques sur le territoire de Bannes, *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, 9, 123, 1929, p. 320-322.

Venault, Nouvel 2008

VENAULT (S.), NOUVEL (P.) (coord.). — *Inventaire-étude des agglomérations antiques de Bourgogne et de Franche-Comté : rapport d'activité 2008*, Projet d'Action Scientifique INRAP/UFC, Dijon, 2008, 68 p.

Venault et Nouvel dir. 2012

VENAULT (S.), NOUVEL (P.). — *Projet collectif de recherche : agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et champagne méridionale, inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales, 2012*, SRA Bourgogne, 2012, 171 pages et annexes.

Videau 2007

VIDEAU (G.). — Un ensemble céramique de La Tène finale à Saint-Germain-en-Montagne (Jura). In : BARRAL (Ph.), DAUBIGNEY (A.), DUNNING (C.), KAENEL (G.), ROULIERE-LAMBERT (M.-J.) (dir.) — *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5 – 8 mai 2005*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2007, vol. 1, p. 181-188 (Annales Littéraires ; série « Environnement, sociétés et archéologie », 11).